

56029

L'HERMÈS.

JOURNAL

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Expérience et Observation.



A PARIS,

CHEZ MADAME LÉVI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 25.

1826.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1919

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1919

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU

MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Expérience et Observation.

Prospectus.

UN enthousiasme sans bornes et une prévention outrée accueillirent en France la doctrine du Magnétisme animal. Le célèbre rapport de Bailly porta un coup terrible à cette découverte ; cependant son autorité ne fut point assez puissante pour ensevelir des faits dans l'oubli ; et à cette même époque, le Magnétisme animal s'enrichit du somnambulisme, le phénomène le plus étonnant dont il soit fait mention dans l'histoire des sciences.

Les orages politiques qui soulevèrent l'Europe entière s'opposèrent long-temps aux progrès du Magnétisme ; enfin on vit dans les pays du Nord les gouvernemens et les sociétés savantes avouer et encourager son étude et sa pratique : en France, des hommes d'un mérite éminent, pressés par leur conviction, et foulant aux pieds les préjugés, réclamèrent un examen nouveau pour des faits nouveaux

et nombreux, dont la réalité et l'utilité ne sont plus un problème; et l'Académie royale de Médecine, cédant à l'imposante majorité, a nommé, sur la proposition de M. le Docteur FOISSAC, une Commission permanente de onze membres, pour faire des recherches sur le Magnétisme animal.

Pour éclairer l'opinion publique encore flottante entre le souvenir d'une condamnation mémorable, et le retour non moins éclatant à l'examen de la vérité, et pour jeter quelques lumières sur une question aussi importante, plusieurs Médecins ont fondé un Journal du Magnétisme animal sous le nom de L'HERMÈS, où seront pesées avec sévérité et les choses anciennes et les choses nouvelles. On y trouvera l'histoire du Magnétisme dans l'antiquité, dans le seizième siècle, et depuis Mesmer jusqu'à nos jours; des dissertations sur la nature de cet agent, ses effets, la manière de les produire, et sur les dangers et l'utilité qui peuvent résulter de son emploi; on y examinera les rapports du Magnétisme animal avec les sciences et les institutions; enfin des articles particuliers seront consacrés à la critique des ouvrages, et aux travaux de la Commission de l'Académie royale de Médecine.

Ces considérations ne peuvent manquer d'intéresser également les savans et les gens du monde, puisque le Magnétisme animal doit agrandir le domaine des connaissances et contribuer au soulagement de l'humanité. Quant à l'esprit qui présidera à la rédaction de L'HERMÈS, il sera tel qu'il convient dans les sciences physiques: point d'hypothèse, point de théorie; l'expérience et l'observation, voilà leurs guides.

Ce Journal paraît à la fin de chaque mois, depuis le mois de mars 1826, par Cahier de deux feuilles au moins d'impression.

Le prix de l'Abonnement, pour l'année, est de 12 francs pour Paris, 14 fr. pour les Départemens, et 16 fr. pour l'Étranger.

ON S'ABONNE A PARIS,

CHEZ MADAME LÉVI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Quai des Augustins, n^o. 25.

Les demandes, paquets, argent et lettres, doivent lui être adressés francs de port.

Les caractères et la justification sont semblables au présent Prospectus.

INTRODUCTION.

Après un demi-siècle de recherches non interrompues, l'opinion publique est encore flottante entre des hommes également recommandables, dont les uns nient, les autres affirment, sans restriction, avec enthousiasme, les phénomènes du magnétisme animal. Dans cette diversité de croyances, quelle marche devons-nous adopter, à quelle classe de lecteurs adresser notre ouvrage? Faut-il, avant d'entrer, pour ainsi dire, en matière, prouver que la science dont on s'occupe n'est point une chimère, fournir les preuves, discuter les faits et remonter à l'origine des choses, lorsque des observateurs éclairés ont déjà atteint une supériorité de lumières qui leur permet de marcher en avant, sans reporter les yeux sur la carrière qu'ils ont parcourue avec assez d'éclat? Doit-on aussi négligeant tous les doutes et repoussant toute contradiction, recevoir le magnétisme tel que Mesmer et ses élèves nous l'ont transmis, et parler de certitude, lorsqu'il serait plus philosophique d'indiquer des probabilités?

L'une ou l'autre méthode exclusive serait également contraire au but que les rédacteurs de l'*Hermès* se proposent, de faire connaître et de propager le magnétisme animal : les incrédules et les partisans décidés se trouvent en fort petit nombre, si on le restreint à ceux qui basent leur croyance sur la vérification des faits; et la grande majorité se compose d'hommes qui ne doivent raisonnablement ni croire ni décroire, et attendent, pour

se prononcer, que la vérité ait enfin déchiré le voile qui la couvre. C'est donc à ces derniers que les doctrines du magnétisme animal doivent être enseignées; et pour le faire avec quelque succès, l'*Hermès* comprendra un double travail : l'un considèrera le magnétisme animal à son berceau, et le conduira pas à pas au niveau des connaissances acquises; l'autre sera consacré à ses progrès, aux nouvelles observations et aux expériences nouvelles.

Et d'abord, ne faudra-t-il pas exposer la découverte du magnétisme, et dire ce qu'il était alors, ce qu'il fut depuis, ce qu'il est aujourd'hui?

Mesmer annonce l'existence d'un fluide universel, moyen d'une influence réciproque entre les corps célestes, la terre et les corps animés. De l'équilibre et de la juste proportion de ce fluide résulte la santé; de son trouble et de sa diminution dépend la maladie : ainsi donc il n'y a qu'une seule maladie, et par conséquent un seul remède. A la théorie se rattachent des procédés dont la pratique est suivie de résultats. Il importe d'étudier cette théorie, d'examiner les procédés, et d'interroger les résultats. La théorie, admise ou rejetée, entraîne-t-elle le rejet ou l'admission des procédés et des résultats? et enfin la théorie, les procédés et les résultats, peuvent-ils exister indépendamment les uns des autres?

Ce n'est pas une tâche facile de suivre le magnétisme animal pendant quarante années, en France, en Prusse, en Russie, en Suède, en Danemarck, et dans presque toute l'Allemagne, et de signaler tous les changemens remarquables que l'expérience et l'observation ont introduits dans sa doctrine et dans sa pratique. Sans rien négliger de ce qui peut en compléter l'histoire, nous devons toutefois appuyer sur les découvertes importantes et les faits qui ont mérité d'échapper à l'oubli. En

indiquant ce que les magnétiseurs modernes ont reconnu de vrai et de positif dans la science qui nous occupe, nous nous garderons d'imiter ses premiers propagateurs, dont la manie était de bâtir un système avant d'asseoir des bases solides sur des faits rigoureusement observés. Il serait fort curieux, sans doute, de savoir si les habitans présumés de Saturne et de Vénus peuvent, au moyen du fluide magnétique, influencer les opérations physiques et morales de notre planète; mais cela découvert, qu'en résulterait-il de bon pour la pauvre humanité? Il lui importe peu que l'agent du magnétisme soit l'âme du monde; mais il lui importe beaucoup qu'il soit un moyen de guérison dans les maladies qui l'affligent.

On nous saura donc gré de négliger la science spéculative pour nous occuper de la science pratique. Les théories mises de côté, il reste encore à notre plume une si belle moisson à recueillir!... Quelles sont les preuves de la réalité de l'agent qui est si vivement contesté par nos contradicteurs? Une expérience suffisante en a-t-elle démontré l'utilité dans quelques maladies? A quelles maladies convient-il d'en faire l'application? Tous les hommes sont-ils doués de la faculté de le diriger dans son emploi? Auprès de sa mère souffrante, la fille désolée pourra-t-elle, de ses doigts guidés par la plus tendre sollicitude, répandre sur la douleur les sucs d'un nouveau dictame et rendre la santé à celle qui lui donna le jour? Dans quelles dispositions morales et physiques doivent être placés ceux qui magnétisent et ceux qui sont magnétisés? Mille questions se présentent encore, et, toutes, pleines du plus vif intérêt. On trouve dans l'antiquité une foule de notions qui semblent y faire reconnaître l'existence du magnétisme, et même celle du somnambulisme magnétique : jusqu'à quel point sont fondées de telles présomptions? Les oracles, les

mystères, les inspirations, ont-ils quelque ressemblance avec les divers phénomènes que produit de nos jours le magnétisme animal?

Après avoir constaté un assez grand nombre de faits, nous leur assignerons une place dans le système des connaissances humaines. L'agent du magnétisme a-t-il quelque analogie avec le fluide électrique, magnétique minéral, et le fluide nerveux? Est-ce à la physique? est-ce à la physiologie qu'il appartient par son essence? Est-il assez riche lui-même, pour établir une science indépendante, qui prête aux autres, et reçoive d'elles, sans pourtant rentrer dans aucune?

Enfin, pour compléter le cadre de nos projets et de nos obligations, ajoutons que l'*Hermès* suivra d'un œil d'intérêt les recherches de la Commission spéciale nommée par l'Académie royale de Médecine pour faire l'examen et l'étude du magnétisme animal; qu'on y trouvera la relation authentique des cures opérées, soit par l'action directe du magnétisme, soit par la méthode du somnambulisme; l'analyse et la critique des ouvrages qui paraîtront sur le magnétisme animal; les réclamations qui nous seront adressées, et enfin les travaux que des médecins distingués et des savans du premier mérite ont entrepris dans presque tous les pays de l'Europe sur le magnétisme animal.

Tel est le plan de ce recueil, à la coopération duquel ont été appelés des hommes éclairés et qui veulent tous le bien. En remplissant fidèlement leur mandat, ils ne peuvent manquer de trouver dans toutes les classes de la société une bienveillante attention.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

DISCUSSIONS SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL.

A MM. les Membres de l'Académie royale de Médecine.

Messieurs,

Vous connaissez tous les expériences qui furent faites, il y a quarante ans, sur le magnétisme animal, par les commissaires de la Société royale de Médecine : leur rapport, vous le savez, ne fut point favorable au magnétisme ; mais un des membres, M. de Jussieu, s'isola de la commission, et fit un rapport contradictoire. Depuis, malgré la réprobation dont il était frappé, le magnétisme donna lieu à de laborieuses recherches, à des observations multipliées : assez récemment encore, des membres de l'Académie actuelle de Médecine s'en occupèrent spécialement, et le résultat de leurs expériences fait vivement désirer qu'elles soient continuées avec la même sagesse et la même impartialité.

L'Académie royale de Médecine, qui s'occupe avec tant de zèle et d'éclat de tout ce qui est relatif à l'avancement de la science et au soulagement de l'humanité, ne croirait-elle pas qu'il est dans ses attributions de recommencer

l'examen du magnétisme animal? Si elle se décide pour l'affirmative, j'ai l'honneur de la prévenir que j'ai actuellement à ma disposition une somnambule, et j'offre à MM. les commissaires, qu'il lui plaira nommer, de faire sur elle les expériences qu'ils jugeront convenables.

Je suis, etc.

FOISSAC, D. M. P.

A la lecture de cette lettre, M. Marc fait sentir la nécessité de procéder à l'examen du magnétisme animal, soit pour en constater la réalité, soit pour en proclamer la fausseté. Il est d'autant plus urgent de prendre cette décision, que la pratique du magnétisme est depuis long-temps abandonnée à des charlatans, à des gens pour la plupart étrangers à la médecine, et qui en font un objet de lucre et de spéculation. Il propose donc de nommer une commission chargée de faire à l'Académie un rapport sur ce sujet.

M. Renauldin repousse une telle proposition : le magnétisme, dit-il, est une bêtise, et nous ne devons pas nous occuper de bêtises ; il est enterré depuis quarante ans, et il n'appartient pas à l'Académie de l'exhumer :

Le président annuel de la section, M. Double, fait observer que l'Académie n'étant nullement préparée à la proposition qu'on vient de lui faire, il serait plus à propos de nommer seulement une commission chargée de faire un rapport sur la question de savoir s'il convient que l'Académie s'occupe du magnétisme animal. Cette proposition ayant été adoptée à une immense majorité, M. le président désigne MM. Adelon, Pariset, Marc, Husson et Burdin, pour faire un rapport sur la question de savoir s'il convient que la section s'occupe du magnétisme animal. M. Renauldin fut d'abord compris au nombre des commissaires ; mais il se récusa en protestant contre la convenance d'une semblable mesure.

Dans la séance de mardi, 13 décembre, M. Husson,

rapporteur de la commission , fit en son nom le rapport dont nous donnons ici l'extrait.

Messieurs ,

Vous nous avez chargés , MM. Adelon , Marc , Pariset , Eurdin et moi , de vous faire un rapport sur une lettre que M. Foissac , docteur en médecine de la Faculté de Paris , a écrite à la section pour l'engager à renouveler les expériences faites en 1784 sur le magnétisme animal , et pour mettre à sa disposition , si elle jugeait convenable de les répéter , une somnambule qui servirait aux recherches que des commissaires pris parmi vous jugeraient à propos de tenter.

Avant de prendre une détermination sur l'objet de cette lettre , vous avez désiré être éclairés sur la question de savoir s'il était convenable que l'Académie soumît à un nouvel examen une question scientifique , jugée et frappée de réprobation , il y a quarante ans , par l'Académie royale des Sciences , la Société royale de Médecine et la Faculté de Médecine , poursuivie depuis cette époque par le ridicule , enfin abandonnée , ou plutôt délaissée , par plusieurs de ses partisans.

Pour mettre la section à même de prononcer dans cette cause , votre commission a cru devoir comparer les renseignements qu'elle a pu recueillir sur les expériences faites par ordre du Roi en 1784 , avec les ouvrages publiés en dernier lieu sur le magnétisme , avec les expériences dont plusieurs d'entre vous ont été les témoins ; elle a établi d'abord que , quand bien même les travaux modernes ne seraient que la répétition des travaux anciens , un nouvel examen pourrait être encore utile , parce que , dans cette affaire du magnétisme animal , on peut , comme dans toutes celles qui sont soumises au jugement de la faible humanité , en appeler des décisions prises par nos devanciers à un nouvel et plus rigoureux examen. Et quelle science , plus que la médecine , a été sujette à ces variations qui en ont si souvent changé les doctrines ? Ouvrez les fastes de notre

art, et vous serez frappés non-seulement de la diversité des opinions qui se sont partagé son domaine, mais encore du peu de solidité de ces jugemens, qu'on croyait inattaquables à l'instant où on les portait, et que des jugemens nouveaux sont venus réformer. Ainsi de nos jours, pour ainsi dire, nous avons vu successivement la circulation du sang déclarée impossible, l'inoculation de la petite-vérole considérée comme un crime, ces énormes perruques, dont plusieurs d'entre nous ont eu la tête surchargée, être proclamées infiniment plus salubres que la chevelure naturelle, et pourtant il a été bien reconnu que le sang circule; nous ne voyons pas qu'on intente de procès aux personnes qui inoculent la petite-vérole; et nous avons tous la conviction qu'on peut se très-bien porter, sans avoir la tête recouverte de l'attirail grotesque qui occupe le tiers au moins de la surface de chacun des portraits qui nous restent de nos anciens maîtres. Ici M. le rapporteur rappelle qu'un arrêt du parlement proscrivit toutes les préparations de l'antimoine, et notamment l'émétique, et que le même parlement de Paris défendit la pratique de l'inoculation de la petite-vérole dans les villes et faubourgs de son ressort, à quatre lieues de la salle de ses séances.

Vous voyez donc, Messieurs, que le principe de l'autorité de la chose jugée, si respectable dans une autre sphère que la nôtre, peut être abrogé, et que, par conséquent, dans cette circonstance d'un nouvel examen du magnétisme, votre sollicitude pour la science ne doit pas être enchaînée par un jugement qui aurait été porté précédemment, en admettant même que l'objet à juger fût identiquement semblable à celui sur lequel il a déjà été prononcé.

M. le rapporteur demande si l'on doit ajouter d'ailleurs une confiance exclusive aux conclusions d'un rapport où l'on trouve cet étrange avertissement : « Les malades distingués qui viennent au traitement pour leur santé, pourraient être importunés par les questions : le soin de les observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire : les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Ils

ont donc arrêté que leur assiduité n'étant pas nécessaire à ce traitement, il suffisait que quelques-uns d'eux y vins-
sent de temps en temps pour confirmer les premières ob-
servations générales, en faire de nouvelles, s'il y avait lieu,
et en rendre compte à la commission assemblée. »

Votre commission, Messieurs, ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas de cette manière que l'on fait à présent les expériences ; et, quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Darcet, Lavoisier ; réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus là leur ; quel que soit le respect qui environne leur mémoire ; quel qu'ait été l'assentiment général qui, pendant quarante années, a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par sa base radicale, par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner ; et si nous les suivons près des personnes qu'ils magnétisent ou font magnétiser, nous les voyons dans une position peu bienveillante ; nous les voyons, malgré toutes les représentations, faire des essais, tenter des expériences, dans lesquelles ils omettent les conditions morales exigées et annoncées comme indispensables au succès ; nous voyons enfin l'un de ces derniers, celui qui a été le plus assidu à toutes les expériences, dont nous connaissons tous la probité, l'exactitude et la candeur, M. de Jussieu, se séparer de ses collègues, et publier un rapport particulier et contradictoire, et dont les conclusions tendent à prouver que l'homme produit sur son semblable une action sensible.

Une troisième raison pour soumettre le magnétisme à un nouvel examen, résulte de la différence qui existe entre le magnétisme de 1784, et celui sur lequel on veut fixer aujourd'hui l'attention de l'Académie. Et d'abord la théorie du fluide universel est entièrement abandonnée : aujourd'hui, les uns n'admettent aucun fluide, d'autres établissent que l'agent du magnétisme est un fluide qui existe dans tous les individus, mais qui ne se sécrète et n'en émane que d'après la volonté de celui qui veut en imprégner,

pour ainsi dire, un autre individu ; que d'après cet acte de sa volonté, il met ce fluide en mouvement, le dirige, le fixe à son gré, et l'enveloppe de cette atmosphère ; que s'il rencontre dans cet individu les dispositions morales analogues à celles qui l'animent, le même fluide se développe dans l'individu magnétisé ; que leurs deux atmosphères se confondent, et que de là naissent les rapports qui les identifient l'un avec l'autre, rapports qui font que les sensations du premier se communiquent au second, et qui, selon les magnétiseurs modernes, peuvent expliquer la clairvoyance des somnambules.

Voilà une première différence établie, et qui a paru à votre Commission d'autant plus digne d'examen, que l'opinion de Reil, d'Autenrieth, de Humboldt, ainsi que les travaux récents de M. Bogros, paraissent donner la certitude, non seulement de l'existence d'une circulation nerveuse, mais même de l'expansion au-dehors de ce fluide circulant, expansion qui a lieu avec une force et une énergie qui forment une sphère d'action qu'on peut comparer à celle où l'on observe l'action des corps électrisés.

Si de la théorie du magnétisme nous passons aux procédés, nous verrons encore une différence totale entre ceux dont se servaient Mesmer, Deslon, et ceux qui sont mis en usage aujourd'hui. Monsieur le rapporteur cite les termes du rapport de Bailly, qui traite des procédés qu'on employait au baquet de Mesmer, et les compare à ceux des magnétiseurs modernes. Mais c'est surtout, dit-il, dans la comparaison des résultats, que votre Commission a cru trouver un des plus puissans motifs de votre détermination à soumettre le magnétisme à un nouvel examen. Les commissaires, dont nous empruntons encore les expressions, nous disent : « Que dans les expériences dont ils ont été les témoins, les malades présentent un tableau très-varié par les différens états où ils se trouvent. Quelques-uns sont calmes, tranquilles et n'éprouvent rien ; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou universelle, et ont des sueurs ; d'autres sont tour-

mentés et agités par des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par leur durée et par leur force. Dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se déclarent. Les commissaires en ont vu durer plus de trois heures ; elles sont accompagnées d'expectoration d'une eau trouble et visqueuse , arrachée par la violence des efforts. On y a vu quelquefois des filets de sang. Elles sont caractérisées par des mouvemens précipités , involontaires , de tous les membres et du corps entier , par le resserrement de la gorge, par des soubresauts des hypochondres et de l'épigastre, par le trouble et l'égarement des yeux, par des cris perçans , des pleurs , des hoquets et des rires immodérés. Elles sont précédées ou suivies d'un état de langueur et de rêverie, d'une sorte d'abattement, et même d'assoupissement. Le moindre bruit imprévu cause des tressaillemens , et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure , dans les airs joués sur le piano, influait sur les malades, en sorte qu'un mouvement plus vif les agitait davantage et renouvelait la vivacité de leurs convulsions. Rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convulsions ; quand on ne l'a point vu, on ne peut s'en faire une idée ; et en le voyant , on est également surpris , et du repos profond d'une partie de ces malades, et de l'agitation qui anime les autres, des accidens variés qui se répètent , des sympathies qui s'établissent. On voit des malades se chercher exclusivement, et en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire , se parler avec affection , et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui magnétise : ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constans une grande puissance qui agite les malades, qui les maîtrise , et dont celui qui les magnétise semble être le dépositaire. »

Aujourd'hui, il n'y a plus de convulsions : si quelque mouvement nerveux se déclare, on cherche à l'arrêter ; mais si on n'observe plus ces crises, ces cris, ces plaintes, ces spectacles de convulsions, que les commissaires avouent

Être si extraordinaires, on a, depuis la publication de leur rapport, observé un phénomène que les magnétiseurs disent tenir presque du prodige; votre Commission veut parler du somnambulisme produit par l'action du magnétisme.

C'est M. de Puységur qui l'a observé le premier à sa terre de Busancy, et qui l'a fait connaître à la fin de 1784, quatre mois après la publication du rapport des commissaires du roi. Vingt-neuf ans après, en 1813, le respectable M. Deleuze, à la véracité, à la probité et à l'honneur duquel votre Commission se plaît à rendre hommage, lui a consacré un chapitre entier dans son histoire critique du magnétisme animal. Plus tard, un ancien élève, un élève distingué de l'école polytechnique, M. Bertrand, fit devant un auditoire nombreux un cours public de magnétisme et de somnambulisme, et fit paraître son *Traité du somnambulisme*, qui est le premier ouvrage *ex professo* sur ce sujet. Avant M. Bertrand, notre estimable, laborieux et modeste collègue, M. Georget, avait analysé cet étonnant phénomène d'une manière vraiment philosophique et médicale; dans son important ouvrage, intitulé *De la Physiologie du Système nerveux*. Monsieur le rapporteur expose les facultés extraordinaires dont tous les magnétiseurs prétendent que les somnambules sont doués.

Certes, Messieurs, tous les phénomènes, s'ils sont réels, méritent bien qu'on en fasse une étude particulière; et c'est précisément parce que votre Commission les a trouvés tout-à-fait extraordinaires, et jusqu'à présent inexplicables, nous ajoutons même incroyables quand on n'en a pas été témoin, qu'elle n'a pas balancé à vous les exposer, bien convaincue que, comme elle, vous jugerez convenable de les soumettre à un examen sérieux et réfléchi. Nous ajouterons que les commissaires n'en ayant pas eu connaissance, puisque le somnambulisme ne fut observé qu'après la publication de leur rapport, il devient instant d'étudier cet étonnant phénomène et d'éclaircir un fait, qui unit d'une manière si intime la psychologie et la physiologie, un fait,

en un mot, qui, s'il est exact, peut jeter un si grand jour sur la thérapeutique. Et s'il est prouvé, comme l'assurent les observateurs modernes, que dans l'état de somnambulisme les personnes magnétisées aient une lucidité qui leur donne des idées positives sur la nature de leurs maladies, sur la nature des affections des personnes avec lesquelles on les met en rapport, et sur le genre de traitement à opposer dans ces deux cas, il n'y a aucune espèce de doute que ce seul point de vue ne mérite toute l'attention de l'Académie.

A ces considérations, toutes prises dans l'intérêt de la science, permettez-nous d'en ajouter une, que nous puissions dans l'amour-propre national. Les médecins français doivent-ils rester étrangers aux recherches que font sur le magnétisme les médecins du nord de l'Europe? Votre Commission ne le pense pas : dans presque tous les royaumes de ces contrées, le magnétisme est étudié et exercé par des hommes fort habiles, fort peu crédules; et si son utilité n'y est pas généralement reconnue, du moins sa réalité n'y est pas mise en doute. Ce ne sont plus des médecins enthousiastes qui donnent des théories ou qui rapportent des faits, ce sont des médecins et des savans d'un ordre distingué. Les noms de Hufeland, Passavant, Bosker, Stof-freghen, premier médecin de l'empereur de Russie, le comte Panis, ancien ministre, viennent à l'appui des assertions de l'honorable rapporteur, qui poursuit en ces termes :

Resterons-nous en arrière des peuples du nord, messieurs? N'accorderons-nous aucune attention à un ensemble de phénomènes qui a fixé celle des nations que nous avons le noble orgueil de croire en arrière de nous pour la civilisation et pour l'avancement dans les sciences? Votre Commission, messieurs, vous connaît trop pour le craindre.

Enfin n'est-il pas déplorable que le magnétisme s'exerce, se pratique, pour ainsi dire, sous vos yeux, par des gens tout-à-fait étrangers à la médecine, par des femmes qu'on promène clandestinement dans Paris, par des individus

qui semblent faire mystère de leur existence ? Et l'époque n'est-elle pas arrivée, où, selon le vœu exprimé depuis longues années par les personnes honnêtes et par les médecins, qui n'ont pas cessé d'étudier et d'observer dans le silence les phénomènes du magnétisme, la médecine française doit enfin, s'affranchissant de la contrainte à laquelle paraissent l'avoir condamnée les jugemens de nos devanciers, examiner, juger par elle-même les faits attestés par des personnes, à la moralité, à la véracité, à l'indépendance et aux talens desquelles tout le monde s'empresse de rendre hommage ?

Nous ajoutons, messieurs, que par le mode de votre institution vous devez connaître de tout ce qui peut avoir rapport à l'examen des remèdes extraordinaires et secrets, et que ce qu'on vous annonce du magnétisme ne fût-il qu'une jonglerie imaginée par les charlatans pour tromper la foi publique, il suffit que votre surveillance soit avertie, pour que vous ne balanciez pas à remplir un de vos premiers devoirs, à user d'une de vos plus honorables prérogatives, celle qui vous est conférée par l'ordonnance royale de votre création, l'examen de ce moyen, qui vous est annoncé comme un moyen de guérison.

En se résumant, messieurs, la Commission pense :

1°. Que le jugement porté en 1784 par les commissaires chargés par le roi d'examiner le magnétisme animal, ne doit en aucune manière vous dispenser de l'examiner de nouveau, parce que, dans les sciences, un jugement quelconque n'est point une chose absolue, irrévocable.

2°. Parce que les expériences d'après lesquelles le jugement a été porté, paraissent avoir été faites sans ensemble, sans le concours simultanément et nécessaire de tous les commissaires, et avec des dispositions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils étaient chargés d'examiner, les faire complètement échouer.

3°. Que le magnétisme jugé ainsi en 1784, diffère entièrement, par la théorie, les procédés et les résultats, de celui que des observateurs exacts, probes, attentifs, que des

médecins éclairés, laborieux, opiniâtres, ont étudié dans ces dernières années.

4°. Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas rester en arrière des médecins allemands dans l'étude des phénomènes que les partisans éclairés et impartiaux du magnétisme annoncent être produits par ce nouvel agent.

5°. Qu'en considérant le magnétisme comme un remède secret, il est du devoir de l'Académie de l'étudier, de l'expérimenter, afin d'en enlever l'usage et la pratique aux gens tout-à-fait étrangers à l'art, qui abusent de ce moyen, et en font un objet de lucre et de spéculation.

D'après toutes ces considérations, votre Commission est d'avis que la section doit accepter la proposition de M. Fois-sac, et charger une commission spéciale de s'occuper de l'étude et de l'examen du magnétisme animal.

Discussion sur les conclusions du rapport concernant le magnétisme animal. — Séance du 10 janvier 1826.

M. Desgenettes, premier orateur inscrit contre la proposition d'un nouvel examen sur le magnétisme animal, s'élève contre le rapport de la Commission; il convient cependant que dans les sciences un premier jugement peut être révoqué, lorsque de nouvelles recherches ont amené des connaissances qui étaient alors ignorées. Ainsi, il pense que celui porté sur le magnétisme par l'Académie des Sciences et la Société royale de Médecine, ne prescrit pas rigoureusement de ne plus s'en occuper; mais les preuves de cette assertion données par M. le rapporteur ne lui paraissent pas devoir être admises. D'abord il dit que le Parlement de Paris n'a point défendu l'usage de l'émétique, et que les thèses diverses soutenues sur le magnétisme animal n'étaient point des actes probatoires pour l'admission au doctorat, mais seulement de simples actes individuels. Puis M. Desgenettes demande à la section la permission de rompre de deux semelles pour revenir encore sur le Par-

ement de Paris , qui , ajoute-t-il , a toujours suivi les opinions émises successivement par les autorités compétentes, les Facultés de Médecine , et , dans ses arrêts , n'a jamais défendu l'inoculation de la petite-vérole. Il s'attache ensuite à justifier les commissaires de 1784, des reproches que leur a faits M. le rapporteur , de n'avoir pas mis tout le soin convenable dans leur examen : selon lui, on ne peut supposer que des savans tels que Franklin , Lavoisier , Bailly , etc. , aient agi avec légèreté et inattention ; d'ailleurs le respect des convenances leur interdisait de pousser trop loin leurs observations sur les personnes soumises aux effets magnétiques , dont la plupart occupaient un rang distingué dans la société , et sur des petites-maîtresses vaporeuses qui se plaisaient à se faire magnétiser par des abbés de cour en petit rabat , alors grands partisans du magnétisme animal. Du reste, il rappelle l'opinion que le célèbre Thourét a émise sur le magnétisme , et répète, d'après ces médecins , qu'il n'est qu'une jonglerie , objet de lucre pour les charlatans , et une chimère qui n'occupe plus que quelques enthousiastes amateurs du merveilleux.

C'est à tort , ajoute M. Desgenettes , qu'on prétend que le magnétisme d'aujourd'hui diffère de celui examiné en 1784. Il a seulement changé de forme ; mais les résultats qu'on en publie sont les mêmes , et les miracles attribués aux somnambules des magnétiseurs de nos jours ne sont pas moins incroyables que ceux que produisaient les arbres magnétiques des temps anciens.

Quant aux travaux scientifiques et aux nouvelles observations qu'on a faites sur le magnétisme , qui , selon M. le rapporteur , devraient être comme un modèle et un motif d'émulation pour la section , M. Desgenettes fait observer que c'est en Allemagne principalement qu'on s'en occupe , et qu'il y a quelque raison d'être en garde contre les inspirations d'un pays d'où nous viennent un si grand nombre de faiseurs de systèmes, et où l'on blâme la méthode d'expérimentation de Newton pour lui préférer la pure intuition.

Enfin, dit M. Desgenettes, si vous adoptez les conclusions du rapport, et que vous nommiez une commission pour examiner le magnétisme animal, vous verrez bientôt une foule de gens, qui n'osent encore paraître au grand jour, enhardis par cette décision, prendre le titre pompeux de MAGNÉTISEURS AUTORISÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE. En conséquence, je vote contre la proposition de la commission, dont la publicité a eu déjà cette fâcheuse influence, qu'elle a redoublé l'audace des magnétiseurs, et a été prise pour une approbation du magnétisme.

M. Virey approuve la proposition de faire de nouvelles recherches sur le magnétisme animal : déjà, dans une lettre adressée au président de la section, il a indiqué quelques-unes des expériences que, selon lui, il serait utile de faire pour éclairer l'opinion qu'on doit avoir sur les phénomènes du magnétisme ; mais il regrette que la Commission, dans son rapport, n'ait parlé que des travaux des commissaires de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Médecine, et se soit tue sur ceux des nombreux savans qui se sont occupés de cette question. Il aurait désiré qu'elle présentât quelques observations sur les rapprochemens qu'il pourrait y avoir entre les effets du magnétisme animal et ceux qu'on observe dans certains animaux électriques ; de ceux, par exemple, dont la vue, ou une certaine attraction, a la singulière propriété d'attirer leur proie à eux. Il aurait voulu surtout que la Commission se fût prononcée avec force contre les pratiques ridicules et les jongleries honteuses qui déshonorent la cause du magnétisme ; qu'elle eût frappé de réprobation les charlatans qui en font un but de spéculation, et qu'elle annonçât qu'elle ne voulait s'occuper que de la recherche, soit psychologique, soit physiologique, des influences qu'il peut réellement exercer sur le système nerveux. Du reste, il ne croit pas que la section puisse reculer devant la question qu'on défère à son examen, et il vote pour la nomination d'une commission, dans laquelle seront admis des contradicteurs.

M. Bally ne pense pas qu'il soit dans l'intérêt des sciences et de l'humanité de nommer une commission pour faire des recherches sur le magnétisme animal : les conclusions du rapport devaient être basées sur des observations scientifiques, et non sur des motifs en dehors de la question. Il ne croyait pas au magnétisme, lorsqu'une expérience de MM. Arago et Ampère fit naître quelque doute dans son esprit ; ces savans physiciens ayant imprimé un mouvement circulaire à un disque de métal placé au-dessous d'un barreau aimanté, ils ont vu le barreau tourner ; et ce n'était pas au moyen de l'air que le mouvement avait été communiqué à l'aiguille, car ce phénomène fut le même quand ils eurent mis le barreau aimanté dans un appareil isolé. Y aurait-il donc encore dans la nature quelque fluide impondérable autre que ceux qui sont admis en physique ? Il s'étonne que les magnétiseurs n'aient pas tiré parti de cette découverte. Quoi qu'il en soit, il ne voit pas de quelle utilité serait une commission pour l'examen de faits vagues et incertains ; elle aurait à combattre une chimère aussi fabuleuse que celle de Bellérophon. La section, avant de s'occuper du magnétisme animal, doit attendre qu'il lui parvienne des mémoires sur ce point de science, hérissé de tant de difficultés : aussi-bien les commissions servent peu au progrès des sciences, et celle qu'on propose de nommer aurait à se défendre des pièges de la fourberie, de la jonglerie et de la crédulité. Ne peut-on pas comparer, sous beaucoup de rapports, ajoute M. Bally, les phénomènes qu'éprouvent les magnétisés avec ceux qu'éprouvaient jadis les initiés aux mystères de Cérès et d'Eleusis ? Et les oracles des somnambules vous sont-ils moins suspects que ceux des pythonisses, des sybilles et des arbres de la forêt de Dodonne ? Quelle ressemblance entre les procédés des magnétiseurs qui s'enveloppent du mystère et de l'obscurité, et les pratiques observées dans l'autre de Trophonius (1) ?

(1) Pour mettre nos lecteurs à même de prononcer sur la ressemblance que M. Bally établit entre ce qui se passe dans les

Et ne craignez-vous pas que par suite de l'action du magnétisme à distance, quelque grand magnétiseur ne vienne, de son grenier de Paris ; ébranler les trônes de la Chine et du Japon ? Le magnétisme est couvert de ridicule : considéré dans les faits et dans les pratiques, tout en lui est et sera toujours ténèbres et confusion. Enfin, après avoir parlé des sauvages du Canada et de la femme de César, dont il compare la réputation à celle de l'Académie, M. Bally vote contre le rapport.

M. Orfila croit servir à-la-fois les intérêts de la société et ceux de l'Académie, en votant l'adoption du rapport. Ceux qui le combattent ne peuvent faire que trois objections :

1°. La section n'a pas été provoquée à délibérer sur l'examen qu'on propose de faire, et ne doit pas s'engager imprudemment dans une question si litigieuse ;

salons des magnétiseurs et l'autre prophétique des anciens oracles, nous citerons le plus fameux d'entre eux, celui de Trophonius, dans la Béotie. Avant d'être admis à le consulter, on jeûnait, on se purifiait, on immolait des victimes, on vous conduisait la nuit à la source du fleuve Hireinas, où se trouvaient deux sortes d'eaux, celle du Léthé et celle de Mnémosine. La première effaçait de votre esprit les pensées profanes ; la seconde y conservait le souvenir des inspirations du dieu. On vous conduisait sur une haute montagne, dans une enceinte taillée de marbre blanc ; vous descendiez par une ouverture étroite dans une caverne obscure, où était pratiqué un trou. Le profane, couché à terre, prenait dans chaque main des gâteaux de miel et d'orge : aussitôt le tonnerre grondait, la foudre éclatait de toutes parts ; la terre s'ébranlait : des mains inconnues saisissant les pieds du profane, l'entraînaient avec force et rapidité à travers l'orifice raboteux et étroit pratiqué dans la petite caverne. Il était placé sur la chaise de Mnémosine. Une musique mélodieuse se faisait entendre ; l'air était embaumé des parfums les plus suaves. Le bruit, le mystère, l'obscurité, la crainte, la musique, la majesté du dieu, tout portait le trouble et l'égarement dans l'âme de celui qui venait consulter Trophonius, et vous sortiez de la caverne comme vous y étiez entré, les pieds en avant et l'esprit frappé des cérémonies mystérieuses dont on avait été l'acteur payant et patient.

2°. Le magnétisme animal n'est qu'une jonglerie ;

3°. Les commissions , en général , ne travaillent pas.

Or, le premier fait est inexact : un médecin de Paris , M. Foissac , a provoqué la section à s'occuper du magnétisme , en offrant de soumettre à l'examen de ses commissaires un somnambule magnétique ; et d'autres médecins , membres de cette Académie , M. Rostan particulièrement , ont appelé dans leurs écrits l'attention des savans sur cette question.

En second lieu , s'il y a beaucoup de jonglerie et de charlatanisme dans le magnétisme animal , n'y a-t-il pas de la témérité à rejeter comme faux tout ce qu'on raconte des phénomènes produits par son moyen ? Le témoignage de gens éclairés , de M. Rostan en particulier , ne lui permet pas de faire cette supposition. Si les phénomènes magnétiques vous paraissent extraordinaires , les phénomènes de l'électricité durent-ils , dans l'origine , paraître moins merveilleux ? Devait-on raisonnablement traiter Franklin de jongleur , lorsqu'il annonçait qu'avec une pointe de métal il se rendrait maître de la foudre et la conduirait à ses pieds ? Que le magnétisme agisse soit en bien , soit en mal , c'est un agent thérapeutique ; il est de l'honneur et du devoir de l'Académie de l'examiner.

Quant à la troisième objection , M. Orfila pense que les commissions travaillent peu lorsqu'elles agissent simultanément ; mais qu'il n'en est pas de même lorsque leurs membres agissent isolément et apportent ensuite en commun le fruit de leurs recherches et de leurs observations. Pour appuyer cette proposition , M. Orfila rappelle tout le bien que fit une commission en examinant l'infernale drogue de Leroy , qui avait une vogue prodigieuse , et qui , depuis le jugement de l'Académie , était abandonnée dans presque toutes les villes de France.

Il vote pour la formation d'une commission composée de dix membres.

M. Double combat la proposition ; il se plaint de ce que le rapport de la commission n'étant , d'un bout à l'autre ,

qu'une apologie du magnétisme, elle n'a pas dans cette occasion rempli le mandat que l'Académie lui avait confié. Il se flatte néanmoins, que le rapporteur, après l'avoir entendu, renoncera de lui-même à ses conclusions, parce que les gens riches sont prodigues de leur bien, et que M. Husson peut avouer qu'il a été dans l'erreur, sans rien perdre de la haute considération dont il jouit à si juste titre.

Est-il bien possible de croire, comme l'avance le rapporteur, que les commissaires de 1784 aient fait leur examen avec prévention et légèreté? Des noms tels que ceux de *Lavoisier*, *Bailly*, *Franklin*, *Thouret*, ne repoussent-ils pas de suite un tel soupçon? En vain on a dit que le magnétisme d'à présent diffère de celui qui a été jugé alors; ce sont toujours, au fond, les mêmes idées, qu'on a seulement modifiées pour les mettre en harmonie avec l'esprit de notre temps. La question n'a point changé de face, le langage seul de la secte a changé; en 1784 le magnétisme était revêtu de l'habit à la française, et il paraît aujourd'hui couvert d'un simple frac.

Et puisqu'on voulait chercher des exemples et des modèles hors de France, au lieu d'aller les puiser en Allemagne et dans les pays du nord, si féconds en systèmes extravagants, et d'où nous sont venues toutes les erreurs, tant en médecine qu'en philosophie, que ne nous citait-on l'Angleterre, la patrie de l'immortel *Newton*, qui, dans la culture des sciences, suivant la marche sévère de l'expérience et de l'observation, a dédaigné jusqu'à présent de s'occuper du magnétisme? C'est à tort, aussi, que la Commission, pour appuyer les conclusions de son rapport, s'autorise de l'attribution qu'a l'Académie, d'examiner les remèdes secrets: si le magnétisme en est un, elle doit attendre, comme elle est dans l'habitude de le faire, que l'autorité lui en ait déferé l'examen.

Après avoir combattu les argumens du rapport, M. Double passe à l'examen de la question en elle-même. Il a fait du magnétisme une étude personnelle, il y a dix-huit ou vingt ans, soit comme magnétisé, soit comme magnétiseur,

jamais il n'a vu se produire aucun phénomène, et il reste bien convaincu que depuis Mesmer jusqu'à nos jours, tout, dans les effets qu'on en raconte, n'est qu'illusion ou déception; en conséquence il partage les magnétiseurs en deux classes, les dupes et les fripons. Considère-t-on la question sous le rapport thérapeutique? Quelle prétention absurde, que celle de manier ou de diriger à volonté un agent qu'on ne connaît pas, dont on n'a aucune idée précise, et que d'aucune manière on ne peut saisir ni apprécier? L'envisage-t-on sous le rapport de la science seulement? Quel bizarre et incohérent assemblage, que la théorie donnée des faits magnétiques! Pour examiner ces faits, la création d'une commission ne peut que nuire aux progrès de la science et compromettre l'Académie. En général, les corporations et les commissions ne sont pas propres à recueillir des faits; c'est la tâche des travaux individuels: la mission des académies est plus particulièrement destinée à les juger et à les systématiser une fois recueillis; dans ce cas particulier, quel danger que la Commission soit trompée! Et combien les mystifications sont plus graves pour les compagnies que pour les individus!

M. Double fait observer ensuite à la section, que les principes mêmes des magnétiseurs s'opposent à l'examen qu'ils réclament; il cite un passage de M. Deleuze, sur les difficultés qu'éprouvent les savans, à se mettre dans les conditions convenables pour produire des phénomènes magnétiques; il faut de la part des expérimentateurs actifs et passifs, volonté, confiance et foi; et des commissaires peuvent-ils être jamais dans les conditions exigées? Enfin M. Double rapporte un autre passage de M. Rostan, qui peint vivement les dangers du magnétisme dans certaines circonstances; et comme M. Bally, il développe le danger qu'il présente relativement à la morale publique. En votant contre la nomination d'une commission, M. Double veut que l'Académie attende, pour les recherches, que des mémoires scientifiques lui soient envoyés sur le magnétisme animal.

M. Laennec vote contre les conclusions du rapport, et cela parce que l'étude qu'il a faite du magnétisme depuis vingt ans, lui a démontré que tout y était déception ou jonglerie. Cependant, pour faire les recherches il s'était mis dans les conditions convenables, et il peut dire qu'il y apportait un commencement de foi; mais il s'est bientôt aperçu qu'il avait peu de force magnétique, et que pour un observateur c'est un fort mauvais moyen que d'expérimenter soi-même; on finit toujours par devenir la dupe de sa propre vanité, ou de l'intérêt qu'on ne manque jamais de prendre à la personne qu'on magnétise. Il vaut beaucoup mieux se contenter d'examiner, sans prendre une part active aux expériences. En suivant cette marche, il a reconnu que les apparences trompaient souvent la sagacité des sens magnétiques. Il a vu de prétendues somnambules commettre des méprises grossières. Ce sont toujours les hommes qui ont de belles formes, une santé robuste, qui se rendent maîtres de leur esprit et de leurs sens, tandis que ceux qui sont laids, maigres, sans tournure, ne font sur elles aucune impression. Or, toutes les observations de M. Laennec sur le magnétisme lui ont démontré que les neuf dixièmes des faits sont controuvés; et pour preuve de cette assertion, il prétend que les phénomènes produits par les magnétiseurs diffèrent selon les dispositions physiques ou morales de chacun d'eux, et qu'il en est de même des oracles rendus par les somnambules. Ainsi, Mesmer, par ses pratiques magnétiques, suscitait des convulsions, et au contraire, Desloñ provoquait de véritables crises, comme on en voit dans les maladies. Celui-ci, d'ailleurs, commençait toujours ses expériences en disant *unissons-nous*, et ce mot était un signal auquel chaque adepte disait une formule de prière. De même, les somnambules de M. de Puységur n'avaient que les connaissances de ce magnétiseur; celles de M. Deleuze en montrent davantage parce que cet homme recommandable a bien plus d'instruction que n'en avait M. de Puységur; enfin, il a vu dernièrement une somnambule dirigée par un pharmacien, et celle-ci se

distinguait par l'art avec lequel elle formulait les médicamens qu'elle conseillait.

L'heure est très-avancée, tous les orateurs inscrits ont été entendus ; M. Husson, rapporteur de la Commission, demande que la section attende à la séance prochaine pour qu'il puisse présenter sa réponse. M. Itard propose d'ajourner la discussion. Suivant lui, on n'a pas abordé franchement la question ; ils'agit de savoir si on doit examiner des faits, qui se reproduisent depuis quarante ans, et dont plusieurs membres de l'Académie assurent qu'ils ont été témoins, et souvent même auteurs. On ne peut repousser un pareil examen. La discussion est ajournée.

Nota. La Commission nommée pour faire l'examen et l'étude du magnétisme animal, est composée de MM. Leroux, Bourdois, Double, Magendie, Laennec, Itard, Guersent, Marc, Thillaye, Fouquier, Guéneau de Mussy. Il était difficile à l'Académie de faire un meilleur choix ; tous les hommes qui la composent nous font espérer qu'ils jetteront de grandes lumières sur la question qu'ils sont chargés d'examiner. Jusqu'ici ils ont conduit leurs opérations avec tant de mystère et de réserve, qu'aucune de leurs expériences n'est arrivée à la connaissance du public.

OBSERVATION

D'une Cure opérée par le Magnétisme animal.

Madame Belin-Mandar, femme du libraire de ce nom, demeurant rue Hautefeuille, n° 13, âgée de trente-deux ans, et mère de trois enfans, a été incommodée depuis sept ans d'une suppression qui a obligé de lui appliquer des sangsues, et depuis quatre ans on lui en posait vingt tous les mois.

Le 10 mai 1821, elle a été attaquée de violentes douleurs d'estomac et d'entrailles, accompagnées de vomissemens et de fortes évacuations. On lui a administré les remèdes convenables, et on l'a mise au régime le plus sévère; malgré cela, la maladie a pris le caractère d'une entérite chronique, qui s'est aggravée au mois de septembre dernier. Depuis cette époque, on l'a mise au bouillon de poulet pour toute nourriture; on y joignait seulement un peu de salep ou de fécule de pomme de terre; quelquefois il a fallu substituer de l'eau gommée au bouillon de poulet.

Au commencement d'octobre, elle a éprouvé des maux de tête, et bientôt elle a été atteinte d'une névralgie qui lui causait des douleurs atroces dans tout le côté droit de la tête. Ses accès duraient au moins une heure, et se renouvelaient quatre ou cinq fois par jour; ils se terminaient ordinairement par des bâillemens; quelquefois ils ont duré cinq heures de suite. Le moindre bruit renouvelait ses souffrances, et elle ne pouvait supporter une lumière vive. On a employé sans succès tous les calmans, différentes préparations d'opium, soit à l'intérieur, soit en frictions sur la tête, les vésicatoires et les sinapismes. Depuis la fin d'octobre la malade n'a pu sortir de sa chambre, et la plupart du temps elle ne quittait point son lit.

Le mardi 6 décembre, elle était dans un état affreux, et n'avait pu se lever. Elle demanda à M. Michelin, médecin du cinquième dispensaire, s'il n'approuverait pas qu'elle essayât du magnétisme, et il le lui conseilla. Son mari vint me trouver le même jour; je lui dis qu'il ferait bien de magnétiser sa femme. Je l'engageai à lire mon instruction-pratique, et je lui promis d'aller lui donner une leçon le lendemain matin à neuf heures; je m'y rendis en effet, et j'y trouvai M. Michelin.

J'employai les procédés ordinaires, et madame Belin, dont l'accès commençait, tomba en quelques minutes dans un profond assoupissement. Quelques momens après, elle eut une transpiration très-abondante: enfin, au bout de

vingt-cinq minutes , elle ouvrit les yeux , et eut des bâillemens comme lorsque ses accès se terminaient.

A midi , elle se sentit beaucoup de mal à la tête , et elle en fut délivrée par son mari , que j'avais eu soin de mettre en rapport avec moi pour qu'il pût me suppléer. A quatre heures et demie , je retournai chez madame Belin ; j'obtins les mêmes effets que la première fois. Le lendemain 8, je me rendis de nouveau chez elle à neuf heures : elle avait passé une très-bonne nuit ; je la magnétisai pour la dernière fois ; l'assoupissement, la transpiration et les bâillemens eurent lieu comme la veille. L'après-midi , M. Belin magnétisa seul , et produisit le même effet que moi. Le vendredi , la séance se termina sans qu'il y eût de bâillemens. Le samedi , madame Belin s'est trouvée en état de sortir , et elle s'est rendue à l'église Saint-Sulpice pour faire dire une messe d'actions de grâces ; à son retour , elle a mangé un peu de poulet. Le dimanche , elle est venue me voir , et elle a déjeûné chez moi , avec un potage , des confitures , et , pour la première fois depuis quatre ans , elle a pu boire du vin et de l'eau.

Elle digère bien toutes sortes d'alimens , pourvu qu'elle boive de l'eau magnétisée ; elle n'a plus de douleurs , elle a repris des forces et de l'embonpoint. Ses parens et ses amis sont extrêmement étonnés , et M. Michelin m'a permis de citer son témoignage pour cette guérison inespérée.

J'avais annoncé à M. Belin que s'il continuait à magnétiser sa femme régulièrement deux fois par jour , en portant l'action des flancs sur les genoux et jusqu'aux pieds , il la guérirait de l'incommodité qui l'obligeait à se faire poser des sangsues , et ma prédiction s'est réalisée.

DELEUZE.

DU MAGNÉTISME ANIMAL EN FRANCE, etc.,

ET

**CONSIDÉRATIONS SUR L'APPARITION DE L'EXTASE DANS LES
TRAITEMENS MAGNÉTIQUES.**

Par Alexandre BERTRAND,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Docteur en Médecine de la
Faculté de Paris, etc.

De toutes les attaques dirigées contre le magnétisme jusqu'à ce jour, voici la plus forte, la plus imposante, la plus habilement combinée. L'auteur est un homme d'esprit très-versé dans les sciences naturelles et physiques, et déjà connu par de bons ouvrages. Il s'est occupé du magnétisme pendant quelques années; il en a joint la pratique à celle de la médecine, et il en a même enseigné la doctrine dans des leçons publiques. Un examen plus attentif et de nouvelles expériences l'ayant dissuadé d'une croyance qu'il avait lui-même propagée, il entreprend d'en détromper les autres et de prouver que le magnétisme est une pure chimère. Certes, il faut que sa conviction soit bien forte et que son zèle pour la vérité l'emporte sur toute autre considération, pour qu'il se soit déterminé à une telle entreprise : son opinion doit donc avoir un grand poids.

Depuis quarante-deux ans, plus de deux mille personnes, parmi lesquelles on compte au moins quatre cents médecins, ont publié les faits qu'elles avaient observés, et plus de vingt mille qui ont eu recours au magnétisme affirment qu'elles en ont éprouvé des effets. C'est non-seulement en France, c'est dans tous les pays, et surtout dans le nord de l'Europe, que des hommes distingués, qui n'ont point

adopté la même théorie, qui n'appartiennent point à la même école, ont obtenu les mêmes résultats. Les faits principaux sont identiques ; les circonstances sont variables. Plusieurs observateurs ont élevé des doutes sur des faits extraordinaires racontés par d'autres ; mais l'existence d'un agent magnétique, son action sur l'économie animale ; son efficacité pour la guérison de certaines maladies, sont attestées par tous ceux qui ont fait des expériences, soit en exerçant le magnétisme, soit en se soumettant à son action.

Au milieu de ce concert unanime ; arrive un homme qui nous dit : « Depuis quarante-cinq ans ; et même depuis Van-Helmont, vous marchez tous dans l'ornière ; vous êtes tous dupes d'une illusion ; c'est moi qui ai découvert la vérité. Je viens vous la dévoiler. Comme j'ai d'abord adopté votre croyance, comme je suis instruit des motifs sur lesquels elle est fondée, comme j'ai reconnu la réalité des phénomènes les plus étonnans, il me sera facile de vous éclairer sur la cause de vos erreurs (1). »

Voyons comment il s'y prendra pour parvenir à son but.

Dans le moment actuel, des médecins distingués ont publié la relation des phénomènes les plus merveilleux du somnambulisme. M. Bertrand convient de tous ces phénomènes ; il les explique à sa manière, et il donne comme une preuve de la non existence du magnétisme ce qui paraissait une preuve nouvelle et convaincante de sa réalité.

L'Académie de Médecine vient de décider qu'on s'occuperait du magnétisme. Cette décision a été précédée d'une discussion dans laquelle la plupart de ceux qui se sont prononcés en faveur du magnétisme se sont appuyés sur les phénomènes du somnambulisme. M. Bertrand combat également les partisans et les antagonistes, en faisant des concessions aux uns et aux autres. Il dit aux premiers : Les faits que vous citez sont vrais ; mais vous vous trompez en les attribuant à une cause chimérique. Il dit aux seconds :

(1) Ces paroles ne sont pas textuellement dans l'ouvrage de M. Bertrand : elles sont le résumé de ce qu'il dit dans sa préface.

Vous avez raison de rejeter le magnétisme ; mais vous devez examiner les phénomènes physiologiques que vos confrères ont attestés , et vous trouverez qu'ils tiennent à une cause absolument étrangère au magnétisme.

Quant aux effets qui sont la suite de l'action pure et simple du magnétisme , tous ceux qui les ont produits ou éprouvés sont également dans l'erreur. Ces effets sont dus à des causes que les commissaires des sociétés savantes avaient appréciées il y a quarante-deux ans.

M. Bertrand ne néglige rien , non-seulement pour établir son système , mais encore pour inspirer des préventions contre le magnétisme. Il réimprime les rapports des sociétés savantes , sans dire un mot des réponses qu'on y a faites ; il y joint , à la vérité , celui de M. de Jussieu , qui fait honneur au courage et à la droiture de ce savant , mais qui ne nous apprend rien , si ce n'est que l'auteur avait vu des effets.

Mais voici qui est plus remarquable. Les commissaires avaient , d'après la demande du ministre , joint à leur rapport une note relative aux dangers du magnétisme pour les mœurs. *Cette note destinée à être mise sous les yeux du roi , et réservée à Sa Majesté seule , fut conservée dans les cartons du ministère , et par une indiscretion inexcusable , elle fut publiée dans le temps de la révolution , sous le titre de Rapport secret.* M. Bertrand réimprime aujourd'hui ce rapport , en convenant toutefois que les considérations qu'il renferme ne peuvent *plus guère* s'appliquer au magnétisme , tel qu'il se pratique aujourd'hui... *Plus guère !* Si elles ont pu autrefois s'y appliquer essentiellement , si elles peuvent encores'y appliquer le moins du monde , le magnétisme doit faire horreur à tous les gens honnêtes. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion sur ce rapport. Je me bornerai à dire qu'il contient des descriptions d'une telle indécence , qu'il ne peut être lu , ni par de jeunes femmes , ni par les jeunes gens. M. Bertrand n'a pas bien calculé ses intérêts , car il suffit de cette pièce , pour que son ouvrage ne puisse être mis entre les mains de tout le monde.

M. Bertrand cite huit pages de mon *Instruction pratique sur les procédés du magnétisme*. Je ne puis deviner pourquoi il a fait cette citation : elle est inutile dans un ouvrage qui n'a pas pour but d'enseigner la pratique du magnétisme. Mais, puisqu'il voulait me citer, il fallait ajouter le passage suivant, qui est indispensable pour qu'on ne fasse pas une fausse application de mes principes. Après les mots auxquels il s'arrête, j'ajoute : « Il s'en faut de beaucoup » qu'il soit toujours à propos, ni même toujours possible » d'employer ces procédés : ainsi, quand un homme magnétise une femme, fût-ce même sa sœur, il serait contre » toutes les convenances qu'il se placât vis-à-vis d'elle de la » manière que j'ai décrite, etc. » Mais en voilà assez sur ce sujet.

Quelles sont donc les preuves, non encore réfutées, par lesquelles M. Bertrand renverse tous les témoignages qu'on lui oppose ? Quelques expériences négatives qui lui sont personnelles, et par lesquelles il croit établir, 1°. que l'action de la volonté est nulle dans le magnétisme ; 2°. qu'il n'y a point d'agent magnétique.

Nous nous proposons d'examiner si ces preuves sont aussi convaincantes que le pense M. B., et si le petit nombre de faits négatifs qu'il a observés suffit pour faire rejeter le nombre prodigieux de faits démonstratifs rapportés par des hommes éclairés, qui, avant de les avoir produits, étaient complètement incrédules. Nous ne citerons qu'un petit nombre de ces faits, et comme des exemples ; on en trouve par milliers dans deux cents volumes imprimés sur le magnétisme, soit en France, soit en Allemagne.

Nous nous garderons bien de nier aucune des expériences de M. B. ; nous ne doutons point de son exactitude et de sa bonne foi ; mais nous espérons que nos lecteurs nous accorderont aussi quelque confiance, et qu'ils voudront bien tenir compte des faits contradictoires que nous avons observés, et dans lesquels l'illusion n'a pas été possible.

L'ouvrage de M. B. se compose d'une Préface, dans

laquelle il expose les motifs de son opinion actuelle, d'une histoire du magnétisme, écrite comme elle a pu l'être par un ennemi déclaré, du rapport des sociétés savantes, de l'analyse des discours prononcés à l'Académie de Médecine, et d'un traité de l'extase. Cette seconde partie est, avec la préface, tout ce qu'il y a de nouveau.

Quoiqu'il y ait, dans le traité de l'extase, des explications hypothétiques et des idées qui nous paraissent erronées, nous ne saurions cependant en faire trop l'éloge. Il contient beaucoup de choses qui se trouvent déjà dans le traité du somnambulisme du même auteur. Jamais ce sujet n'a été mieux approfondi. C'est une belle chose d'avoir montré que si ce phénomène eût été bien connu, on n'aurait cru ni aux sorciers, ni aux prétendues inspirations, ni aux faux miracles, et qu'on aurait ainsi échappé aux erreurs les plus funestes.

Mais il ne s'agit pas ici de savoir si le somnambulisme est un état particulier du système nerveux qui se montre naturellement dans certaines maladies, et qui peut être provoqué par différentes causes; il s'agit d'examiner si le magnétisme ne le produit pas quelquefois par lui-même, sans aucune influence de l'imagination, et sans que le magnétisé en ait aucune idée, de même qu'il produit de la transpiration, de la chaleur, la clôture des paupières, et d'autres effets qui varient chez les divers individus. C'est ce qui est certain, à moins qu'on ne veuille rejeter tous les témoignages.

Au reste, on n'a nul besoin du somnambulisme pour prouver la réalité du magnétisme. J'ai dit dans mon premier ouvrage, et j'ai continuellement répété depuis, qu'il eût été à désirer que le somnambulisme eût été observé plus tard, et qu'on aurait fait plus de bien si on ne l'eût pas d'abord connu. C'est le phénomène du somnambulisme qui a conduit les magnétiseurs à des opinions extravagantes, et c'est de l'abus qu'on peut en faire, que naissent tous les dangers qu'on a paru redouter de l'emploi du magnétisme. Sans doute, puisqu'il est connu, il faut aujourd'hui l'étudier

à fond, et l'ouvrage de M. Bertrand, par les observations qu'il renferme, sera utile sous ce point de vue. Mais ce n'est nullement dans le phénomène du somnambulisme, qui ne se montre au plus que chez un dixième de ceux qu'on magnétise, qu'il faut chercher la preuve de la réalité et de l'efficacité du magnétisme.

D'après mon expérience, je ne saurais trop inviter Messieurs les Médecins à ne s'en occuper, que lorsqu'ils auront constaté l'existence du magnétisme par les effets les plus simples et les plus faciles à produire. Le somnambulisme doit être l'objet d'une étude à part, et qui ne doit venir qu'après. Cette étude se lie à celle de la physiologie et de la psychologie, comme à celle de la médecine.

Dans un second article, je tâcherai de combattre les preuves que M. Bertrand donne de son système. Il s'attend à une *critique malveillante* : il ne trouvera pas ce caractère dans la mienne. Tous deux nous cherchons la vérité, tous deux nous pouvons être dans l'erreur; mais je me permettrai de lui dire que mon opinion a des résultats bien satisfaisants, et que la sienne n'a pas le même avantage. En effet, il est doux, il est consolant pour les gens de bien d'être persuadés qu'ils ont en eux-mêmes la faculté de soulager ou de guérir des malades, au moyen de procédés bien simples, rendus efficaces par une volonté bienveillante, et que le magnétisme, peut, dans certains cas, aider la médecine ordinaire.

Si, contre toute espérance, je parvenais à ramener M. Bertrand sous le drapeau qu'il a quitté, je présume trop de son bon cœur pour n'être pas persuadé qu'il serait le premier à m'en savoir gré.

Nous nous trompons souvent sur la distinction du vrai et du faux, mais nous aimons toujours à trouver la vérité dans ce qui est utile.

DELEUZE.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

DU MAGNÉTISME ANIMAL

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC DIFFÉRENTES BRANCHES
DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Rien n'est isolé dans la nature ; tout tient à tout ; et les observations même les moins importantes en apparence mettent souvent sur la voie d'une foule de découvertes inattendues. « Avait-on soupçonné, s'écrie le sage Bonnet, dans ses *Considérations sur les corps organisés* (§. III), qu'un morceau d'ambre qui attire une paille conduirait à la théorie du tonnerre ? Avait-on entrevu que des bulles de savon nous vaudraient une nouvelle optique, et que des fruits qui tombent d'un arbre nous dévoileraient le système des cieux ? »

Si ces réflexions sont justes, c'est bien au magnétisme animal surtout qu'elles peuvent s'appliquer. Aurait-on imaginé que la simple application de la main sur une partie souffrante pût dissiper des douleurs qui auraient résisté aux remèdes les plus sagement indiqués, produire dans tout l'être une révolution subite, et développer des facultés dont on ose à peine mesurer toute l'étendue ? C'est là cependant ce que des milliers d'expériences, répétées sur tous les points de l'Europe, ont mis entièrement hors de doute.

L'homme peut, par sa volonté et au moyen d'un agent

que nous appellerons , selon l'usage reçu , magnétisme animal , mais sans rien préjuger sur sa nature , exercer une influence sur ses semblables ; il peut , par cette influence , déterminer en celui sur lequel il agit des modifications tout-à-fait palpables , telles que la transpiration , l'accélération ou la diminution du pouls , des sensations d'une nature particulière , l'engourdissement des membres , l'assoupissement , quelquefois un sommeil profond ; il peut dissiper instantanément de légères indispositions , réparer des forces épuisées , et guérir par des soins assidus des maladies graves ; il peut enfin , en provoquant le somnambulisme , développer dans l'individu un état tout nouveau , et pour ainsi dire une nouvelle vie , dans laquelle se manifestent des facultés jusqu'alors inconnues dans l'homme.

Le somnambule , semblable au Protée de la fable , a reçu comme lui les dons les plus précieux , mais , comme lui aussi , il prend mille formes diverses qui empêchent de le saisir. Tantôt il jouit d'une sensibilité tellement exaltée qu'il perçoit les impressions les plus légères qui échappent à nos organes , distingue entre mille objets celui qui a été touché par son magnétiseur , voit ou sent à de grandes distances ; tantôt , plongé dans une insensibilité absolue , il supporterait sans souffrir les opérations les plus douloureuses ; tantôt il ressent , de la manière la plus fidèle et la plus délicate , les maladies des personnes qui l'approchent , et leur prescrit par une sorte d'instinct les remèdes les plus convenables ; tantôt il est aveugle sur ses propres maux , ou donne les prescriptions les plus déraisonnables ; quelquefois il pénètre les pensées , les sentimens des autres , sans aucune manifestation extérieure ; quelquefois au contraire il ne peut rendre compte de ses propres sensations , ou mêle aux intuitions les plus étonnantes les rêveries les plus étranges. Cependant , au milieu de ces variations et de ces contradictions apparentes , on reconnaît constamment un état particulier , différent de l'état naturel , et un changement notable dans le mode de sensibilité et de perception.

Si cette esquisse sommaire des effets du magnétisme et du

somnambulisme est fidèle, on conçoit facilement, dès le premier abord, quel rang de pareils faits doivent occuper dans l'ordre de nos connaissances, quelle influence ils doivent exercer sur toutes les recherches qui ont pour objet l'homme physique et moral. Un écrivain allemand distingué, Kieser, a dit que la découverte du magnétisme ferait une révolution dans les sciences; c'est peut-être dire trop, car il ne peut y avoir de révolution là où tout est basé sur l'observation exacte des faits; mais on peut affirmer, sans craindre le reproche d'exagération, que ces phénomènes d'un ordre nouveau donneront lieu à une nouvelle branche des sciences, comme la découverte de l'électricité, du galvanisme, ont pris leur place dans le domaine de la physique.

Toutes les sciences sont sœurs; toutes se prêtent un mutuel secours. Celle du magnétisme pourra donc emprunter aux autres et leur offrir à son tour de nouvelles lumières. Nous sommes très-loin d'être assez avancés pour entreprendre de tracer le tableau de tous ces rapports mutuels, de montrer comment les anomalies apparentes qu'offrent les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme se rallient aux lois déjà connues de la physique et de la physiologie; de déterminer comment et jusqu'à quel point les prescriptions des somnambules peuvent aider ou suppléer la médecine ordinaire. Sans doute on parviendra à ces résultats importants; mais nous n'en sommes pas là.

Nous devons nous borner à établir que toutes ces études sont unies par des liens étroits, et à rechercher ce que le magnétisme, quand il sera bien connu, pourra faire pour elles ou ce qu'elles pourront faire pour lui. C'est ainsi que dans une entreprise bien autrement vaste, et vraiment gigantesque, Bacon, mesurant de son génie tout le domaine des sciences, assigna à chacune sa place, sa méthode, indiqua ce qui leur manquait encore, ce qu'il y avait à découvrir, et fraya cette large route qu'ont parcourue avec tant de succès ses illustres successeurs.

I. C'est avec la *Médecine* que le magnétisme a les rapports les plus intimes et les plus immédiats. Il lui offre les

plus utiles secours soit pour découvrir le siège et la nature des maladies, soit pour les guérir. Mesmer l'employait comme moyen de diagnostic, ayant remarqué que l'effet de l'action magnétique se faisait surtout sentir dans les parties malades. Il l'employait principalement, soit seul, soit aidé de quelques médicamens simples, dans le traitement des maladies. Des centaines de volumes sont remplis des guérisons obtenues par ses nombreux disciples sur des personnes de tout âge, de tout tempérament, de tout sexe et de tout rang.

Depuis la découverte du somnambulisme, cette union de la médecine et du magnétisme est devenue plus étroite encore. Le somnambule, en ressentant avec une incroyable sagacité les affections les plus cachées des malades qu'il touche, offre au médecin un puissant moyen de reconnaître ces affections d'une manière précise, d'en déterminer la nature, l'intensité, et d'y appliquer le traitement convenable. Les somnambules vraiment lucides sont pour l'état pathologique du corps humain ce que le thermomètre est pour la chaleur, le baromètre pour la pesanteur, l'hygromètre pour l'humidité; ils servent à l'apprécier, à le mesurer, et à ce titre on pourrait leur donner le nom d'*hygiomètres*.

En même temps qu'il distingue la maladie, le somnambule en découvre souvent le remède par une intuition inexplicable, mais réelle. Aux essais, aux tâtonnemens de l'empirisme, il substitue une vue claire, aussi certaine que l'instinct qui pousse l'animal vers l'herbe qui le purge.

Les médecins n'ont pas tardé à mettre à profit ces précieuses indications, dès qu'elles leur ont été connues. On les a vus ouvrir en France de nombreux traitemens, où ils appliquaient le magnétisme et s'éclairaient des lumières du somnambulisme avec un étonnant succès. Paris, Strasbourg, Bordeaux, Nantes, Grenoble, sont encore pleins du bruit des cures inespérées opérées par ces nouveaux moyens, après avoir résisté à tous les efforts de la médecine, et les noms de Mesmer, d'Eslon, de Boissière,

Ehrmann, Nicolas, Orelut, Fitz-Gibbon, sont encore chéris dans les villes où ils ont exercé leur salutaire influence.

Et ce n'est pas seulement dans les premiers momens de l'enthousiasme que l'on a attribué tant de vertu au magnétisme et au somnambulisme. Aujourd'hui encore, cinquante ans après la découverte, nous entendons d'un bout de l'Europe à l'autre des savans distingués en proclamer les bienfaits ; nous les voyons pour la plupart, par une bonne foi que l'on ne peut trop louer, rétracter les anathèmes qu'ils avaient eux-mêmes prononcés. Hufeland, Klugge, Wienholt, Wolfart, Kieser, Kessler, et une foule d'autres, en Prusse, en Hollande, en Suède, en Allemagne, en Russie, ont reconnu d'un commun accord l'utilité du magnétisme, l'ont appliqué à leurs malades, ou même ont établi, sous la protection de leurs gouvernemens, des cours et des traitemens publics.

Si, en France, le zèle semble s'être ralenti, n'en accusons que la puissance des préjugés, la crainte du ridicule et la confiance aveugle accordée à des noms illustres. Et cependant, malgré la réprobation dont est frappée la pratique du magnétisme, n'avons-nous pas vu tout récemment, à l'occasion d'une proposition faite à l'Académie de médecine, plusieurs membres de ce corps distingué faire ouvertement et courageusement leur profession de foi ?

Voici comment s'exprimaient, il y a quelques mois, sur la double utilité du magnétisme, deux médecins justement estimés, l'un, M. Rostan, dans un article sur le magnétisme, inséré dans le treizième volume du Dictionnaire de médecine ; l'autre, M. Foissac, dans un mémoire qu'il a adressé, en octobre 1825, à l'Académie de médecine, et qui a provoqué les discussions dont il est rendu compte dans ce journal.

« En posant successivement la main sur la tête, la poitrine et l'abdomen d'un inconnu, dit M. Foissac, les somnambules en découvrent aussitôt les maladies, les douleurs et les altérations diverses qu'elles occasionent ; ils indi-

quent en outre si la cure est possible, facile ou difficile, prochaine ou éloignée, et quels moyens doivent être employés pour atteindre ce résultat par la voie la plus prompte et la plus sûre. Dans cet examen, ils ne s'écartent jamais des principes avoués de la saine médecine; je vais plus loin, leurs inspirations tiennent du génie qui animait Hippocrate.

» Combien de maladies dont les causes sont ignorées, les symptômes trompeurs et le siège incertain; et dès-lors sur quelles bases asseoir un traitement rationnel?

» Combien de doutes en médecine! et l'on sait encore que ceux qui doutent sont les plus sages. Ici la nature de la maladie échappe; là, c'est le traitement, et quelquefois l'un et l'autre. Ferai-je le tableau des maladies qui sont le désespoir des praticiens, qui s'aggravent de jour en jour, s'exaspèrent par les médicamens, et passent pour incurables? Pour ne parler que des plus simples, ne voit-on pas les scrophules, les squirrhes ou cancers internes, la goutte, les coliques chez les femmes, la coqueluche, la céphalalgie, résister aux efforts les plus habilement dirigés de la thérapeutique? Comment reconnaître avec certitude une disposition prochaine à la phthisie, certains anévrysmes internes, ceux de l'aorte, par exemple, les affections organiques du foie, de la rate, de la matrice? quelle nomenclature de maladies intraitables que ces névroses, l'épilepsie, la manie, l'hydrophobie, les convulsions, la paralysie, l'asthme, l'hystérie, souvent confondues avec des phlegmasies ou des lésions organiques! et quel triomphe pour le magnétisme, s'il est vrai que les somnambules dissipent l'obscurité qui enveloppe leur diagnostic, et jettent sur leur traitement une lumière consolante!

» Quoique ce soit promettre beaucoup, je n'hésite point à le faire. Il n'est pas de maladie aiguë ou chronique, simple ou compliquée, je n'en excepte aucune de celles qui ont leur siège dans l'une des trois cavités splanchniques, que les somnambules ne puissent découvrir et traiter convenablement, etc. »

En citant ce passage, qui sans doute s'applique exactement aux somnambules qu'a observés M. Foissac, nous sommes loin de généraliser ses assertions, et de prétendre que les somnambules soient toujours des oracles infallibles.

Écoutons maintenant parler des effets curatifs du magnétisme un de nos jeunes professeurs les plus distingués, un médecin connu par la sévérité de sa méthode, et ennemi déclaré de l'enthousiasme mystique que l'on reproche ordinairement aux magnétiseurs.

« L'influence directe de ce nouvel agent sur le système nerveux, dit M. Rostan, me porte à croire que son action doit d'abord s'exercer efficacement dans les maladies nerveuses, et principalement dans les maladies nerveuses générales. L'hystérie, l'hypocondrie, la mélancolie, la manie, l'épilepsie, la catalepsie pourront en recevoir, et en ont en effet reçu les influences les plus salutaires. Les spasmes de toute espèce, les crampes des muscles de la vie animale, les convulsions, une multitude de douleurs, les rhumatismes, certaines amauroses, quelques surdités, peut-être quelques paralysies, telles que celles qui succèdent à la colique de plomb, à une très-forte contraction musculaire, à l'exercice forcé d'un organe, les névralgies de tout genre, etc., doivent éprouver de la part du magnétisme une modification quelconque. Dans ces affections diverses le système nerveux étant principalement lésé, et dans le magnétisme ce système étant surtout influencé, on conçoit facilement qu'on doit obtenir des résultats dignes d'attention. Aussi est-ce parmi ces maladies que les partisans des pratiques magnétiques affirment avoir obtenu les succès les plus surprenans. Il serait beaucoup trop long d'en citer des exemples; mais les annales du magnétisme sont surchargées de faits de cette espèce. »

Mais si la médecine doit tant au magnétisme, le magnétisme ne peut à son tour se séparer de la médecine. On ne pensera pas sans doute qu'il soit une panacée universelle; s'il fait souvent du bien, il peut quelquefois faire du mal, produire des sur-excitations, des maux de tête, augmenter des irritations, causer même des convulsions, quand il

est appliqué mal-à-propos (1). Où devra donc s'arrêter le magnétiseur étranger à la médecine ? ne prendra-t-il pas quelquefois pour une guérison ce qui n'est qu'une exaltation factice et temporaire ? ne s'effraiera-t-il pas au contraire d'effets violens qui seront peut-être une crise salutaire ?

Les somnambules, s'ils font quelquefois des révélations importantes, commettent souvent aussi de grossières erreurs, tant sur la maladie que sur le remède. Ne risquera-t-on pas, si l'on n'est éclairé par les lumières de l'anatomie, et versé dans la connaissance des remèdes, de croire aveuglément à des descriptions infidèles ou même absurdes, d'employer à contre-temps les médicamens les plus dangereux ? N'a-t-on pas vu de trop nombreux exemples des plus funestes accidens suivre les ordonnances hasardées des somnambules ? Aussi les partisans éclairés du magnétisme, et M. Deleuze à leur tête, ont-ils sans cesse exprimé le regret que l'application du magnétisme, ou du moins la direction des traitemens, ne fussent pas exclusivement confiées aux médecins.

II. La *Physiologie* étudie l'homme vivant et s'occupe des fonctions vitales, et des modifications qu'elles peuvent éprouver. Les états alternatifs de la veille et du sommeil, les singuliers phénomènes des songes, du somnambulisme naturel, l'exercice, soit régulier, soit irrégulier des sens, l'exaltation ou l'anéantissement momentané de la sensibilité, l'accélération ou le ralentissement de la circulation sanguine, ce sont là autant de faits qui lui appartiennent essentiellement ; et en étudiant les phénomènes du magnétisme dans lesquels ces divers états se présentent avec mille modifications nouvelles, le physiologiste ne fait que

(1) Nous devons cependant déclarer que nous ne pensons pas que le magnétisme puisse jamais faire de mal quand on l'applique, non pour faire des expériences, mais avec l'intention réelle de soulager une personne souffrante ; car si, dans un pareil cas, on commence à produire une sur-excitation, on peut toujours s'arrêter : on peut même la plupart du temps, par des procédés particuliers, changer tout-à-fait le mode d'action du magnétisme.

remplir une partie de sa mission. C'est ce qu'a bien senti M. le docteur Georget, qui le premier en France a fait entrer ces faits nouveaux dans le corps de la science. On trouve dans sa *Physiologie du Système nerveux* (I^{re} part., 2^e sect., chap. III) une exposition vraiment philosophique des caractères du somnambulisme et des procédés du magnétisme. C'est aussi sans doute ce qui a déterminé l'Académie de Médecine à appeler dans le sein de la Commission chargée de l'étude du magnétisme l'un des plus distingués de nos physiologistes, M. Magendie.

Mais la plupart des questions de physiologie que nous venons d'indiquer sont encore enveloppées de ténèbres. On a émis diverses hypothèses sur les causes du sommeil, du somnambulisme, sur la suspension totale ou partielle de l'action des sens, et l'on n'a encore rien de certain sur ces points importants. L'état si singulier du somnambulisme naturel est resté presque inobservé, et l'on ne peut douter que la science ne soit bien peu avancée sur cette intéressante question, en voyant combien est incomplet ce qu'en dit M. Magendie dans son dernier traité de *Physiologie*. La raison en est sans doute que jusqu'ici la plupart de ces phénomènes, naissant pour ainsi dire à l'improviste et hors de la portée de l'observation, ne pouvaient être soumis à des investigations suivies, ni devenir des objets d'expérience. Mais la pratique du magnétisme nous permet de les reproduire à volonté, et de les observer à loisir. Elle ouvre donc aux découvertes une nouvelle route, qui jusqu'ici était restée ignorée.

La physiologie ne se borne pas à constater et à décrire les divers phénomènes de la vie; elle cherche à en pénétrer la cause et le principe. Déjà des recherches assidues ont conduit à supposer que le cerveau, la moelle épinière, et même tous les nerfs, sécrètent un fluide particulier; que ce fluide, que l'on a appelé fluide nerveux, et que, depuis long-temps déjà, Descartes avait désigné sous le nom d'*esprits animaux*, circule dans tout le corps à travers les nerfs, qu'il peut avoir par lui-même une certaine force d'expansion au de-

hors ; ce fluide serait à-la-fois le véhicule des impressions externes, ainsi que des mouvemens volontaires, et l'agent de cette innervation qui semble présider à toutes les actions vitales, quelque involontaires, quelque peu senties qu'elles soient. Or, que prétendent autre chose ceux qui ont étudié le magnétisme ? Non-seulement ils supposent, mais ils démontrent l'existence d'un pareil agent, par les effets qu'il produit à distance ; ils ajoutent seulement qu'ils peuvent le lancer et le diriger à leur gré. Lorsqu'en approchant les mains, sans contact, de quelque membre d'un homme qui a les yeux bandés, on excite en lui des mouvemens subits, des contractions violentes, et que l'on conclut de là la présence d'un agent physique, cause de ces effets, ne raisonne-t-on pas absolument de la même manière que quand on prononce sur l'existence du fluide électrique, en voyant un corps électrisé en attirer ou en repousser un autre (1) ?

III. Ici la *Physique* touche de si près à la physiologie qu'elle doit nécessairement intervenir dans la solution du problème. C'est ce qu'a bien senti encore l'Académie de Médecine en mettant au nombre des commissaires un physicien aussi distingué que M. Thillaye.

S'il existe un agent des phénomènes magnétiques, de quelle nature est-il ? Quelles lois suit-il dans ses manifestations ? A-t-il quelque analogie avec le galvanisme, l'électricité, le magnétisme ? M. Deleuze, dont nous nous honorons de recevoir les leçons et de suivre les opinions sur le plus grand nombre des points, nous semble avoir résolu ces questions d'une manière un peu tranchante. « Vouloir expliquer le magnétisme par l'électricité, par le galvanisme, par des considérations anatomiques sur les fonctions du cerveau et sur celle des nerfs, c'est, dit-il (*Instruction pratique sur le Magnétisme*, pag. 370, édit. in-12), comme si on voulait expliquer la végétation par la cristallographie. Il est essentiel que les savans et les médecins soient bien persua-

(1) Voyez, à ce sujet, les expériences relatées dans ce journal, à la suite des discussions de l'Académie, pag. 57 et suiv.

dés que les connaissances les plus profondes en physique et en physiologie, ne les conduiront jamais à découvrir la théorie du magnétisme. »

Si M. Deleuze veut dire que l'action magnétique exige l'intervention d'une volonté libre et indépendante de l'influence des causes physiques, nous sommes parfaitement d'accord avec lui. Mais une fois le mystère de la volition consommé, n'est-ce pas par des agens physiques que la détermination s'exécute? Et alors peut-on assurer que ces agens n'aient aucune analogie avec les fluides déjà connus? Il nous semble, au contraire, que si l'on admet, pour expliquer les phénomènes du magnétisme animal, l'existence d'un fluide nerveux, on sera presque nécessairement conduit à l'identifier avec les autres fluides impondérables. Déjà les espèces de résurrections momentanées que l'on a opérées en Angleterre au moyen du galvanisme, les heureux essais dans lesquels on a remplacé, après la section d'un nerf, l'influx nerveux par un courant galvanique; le succès avec lequel MM. Prévost et Dumas ont expliqué la contractilité musculaire par une action purement électrique, prouvent évidemment, sinon l'identité, du moins l'extrême analogie de ces fluides qui se suppléent ainsi les uns les autres, et qui sans doute ne paraissent au premier abord si différens qu'à cause de la différence des milieux qu'ils traversent (1).

Si des ces analogies frappantes, on rapproche les expériences récentes de M. Ampère, qui établissent l'identité des fluides galvanique et électrique avec le magnétisme minéral, celles, plus récentes encore, qui assimilent le magnétisme minéral à la lumière et au calorique; on sera ramené à cette théorie de Mesmer, que l'on avait justement

(1) Déjà des expériences directes sur l'analogie du magnétisme animal avec les divers fluides ont été faites par plusieurs savans, et particulièrement par M. le docteur Bally et M. Emmanuel de Las Cases. Celles du premier n'ont donné aucun résultat; nous rendrons compte de celles du second.

repoussée à cause de l'assurance avec laquelle il proclamait une hypothèse gratuite et prématurée, savoir : qu'il n'existe qu'un seul fluide répandu par tout l'univers.

N. B. *Dans un prochain numéro, nous compléterons cet article en considérant le magnétisme dans ses rapports avec l'histoire et les sciences philosophiques et morales.* B.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Suite des Discussions sur le Magnétisme animal.— Séance du 24 janvier 1826.

M. Chardel, inscrit pour parler en faveur du rapport, commence par se demander si l'Académie est réellement assez éclairée sur la question du magnétisme animal, et si chaque membre pourrait juger la main sur la conscience.

On trouve, dit-il, que l'admission de l'agent reconnu par les magnétiseurs répugne à la raison ; mais que peut donc présenter de si étrange l'action d'un être vivant sur un autre à celui qui a été témoin des merveilles du galvanisme ?

Le magnétisme animal, prétend-on, peut être dangereux : raison de plus pour l'examiner. D'ailleurs, en faisant cette objection, ceux qui nient la réalité des phénomènes magnétiques tombent dans une contradiction palpable.

On reproche aux partisans du magnétisme animal de dire qu'il faut de la foi et de la volonté pour l'exercer ; mais quelle est celle de nos facultés dont nous puissions faire usage sans ces deux conditions ?

Le fluide magnétique ne peut tomber sous aucun de nos sens : est-ce donc une raison pour soutenir qu'il n'existe pas ? Depuis combien de temps ne dissèque-t-on pas des cerveaux, sans pouvoir obtenir par les sens aucune preuve de l'existence du fluide nerveux ?

Au surplus, la réalité des phénomènes produits dans les traitemens magnétiques est incontestable, et on ne peut plus élever de discussion que sur la nature de l'agent qui les produit.

Au rang des phénomènes provoqués le plus constamment par l'action magnétique, M. Chardel place : 1°. un sommeil profond et prolongé, qui précède et suit constamment la production du somnambulisme ; 2°. l'exaltation des facultés intellectuelles ; 3°. une perfection de la vue, qui permet au somnambule d'apercevoir le fluide magnétique ; 4°. la faculté d'acquérir des notions sur l'état des organes intérieurs.

Le magnétisme animal, qui aurait dû tomber dans l'oubli, après la condamnation portée contre lui en 1784, a pourtant, depuis cette époque, gagné dans l'opinion publique, et s'appuie aujourd'hui sur une masse de faits qu'il est impossible de révoquer en doute. On ne peut se dispenser d'examiner une doctrine qui, depuis quarante ans, résiste avec avantage à toutes les attaques dirigées contre elle. Comment expliquer d'ailleurs cette succession non interrompue de gens trompeurs ou trompés ?

M. Rochoux. « Ce que les partisans du *magnétisme animal* mettent aujourd'hui en avant, c'est le somnambulisme. Or, dans les somnambules, ils supposent l'existence de deux phénomènes principaux :

» 1°. La lucidité, qui donne aux somnambules plusieurs connaissances merveilleuses ; 2°. la faculté d'être influencés par leurs magnétiseurs.

» Rien ne semble si facile au premier coup d'œil que de constater si ces deux phénomènes existent ou n'existent pas. Mais les magnétiseurs supposent que la présence d'un incrédule suffit pour empêcher la manifestation de ces mêmes phénomènes, et par ce moyen ils se ménagent une excuse trop facile en cas de non succès.

» Le magnétisme animal, réduit à sa plus simple expression, n'offre rien qui mérite examen. Tout ce qu'il y a de réel en lui, c'est l'apparition de quelques phénomènes

que le docteur Bertrand a rattachés à l'état d'extase, et qui seraient mieux placés dans la classe des hallucinations.»

M. Rochoux vote contre l'examen.

M. Marc rappelle qu'il a été le premier à demander que l'Académie examinât le magnétisme, et qu'il a eu l'honneur de faire partie de la Commission. « Cependant, ajoute-t-il, » ma foi dans les merveilles du magnétisme n'est pas non » plus aussi robuste et aussi étendue que quelques per- » sonnes pourraient l'imaginer. »

L'honorable membre laisse à M. Husson le soin de défendre le rapport de la Commission, et se borne, pour sa part, à exposer ce qu'on pense du magnétisme en Allemagne et dans le Nord. Il s'afflige de voir figurer dans les sciences les démarcations géographiques; il pense que les Hufeland, les OErstedt, les Klugge, les Klaproth, ne sont pas plus des thaumaturges ou des illuminés que les Franklin, les Bailly, les Lavoisier. Il cite un passage dans lequel Hufeland, rendant compte de l'état de la médecine en Allemagne, pendant l'année 1822, déclare que depuis qu'on étudie avec soin les phénomènes du magnétisme, ils ont plutôt gagné que perdu.

L'Académie des Sciences de Berlin, l'un des corps savans les plus distingués de l'Europe, a proposé, en 1820, un prix de 3,300 fr., pour le meilleur mémoire sur l'explication des phénomènes du magnétisme.

En 1817 (6 février), une ordonnance du roi de Prusse attribua aux seuls médecins le droit de pratiquer le magnétisme animal, et il fut enjoint à ceux qui s'en serviraient d'adresser tous les trois mois à un conseil supérieur un rapport sur leurs traitemens.

En Russie, on a également interdit (en 1815 et 1817, 14 janvier) à tout individu non médecin la pratique du magnétisme.

En Danemarck, nul ne peut magnétiser que sous la surveillance d'un médecin responsable.

Après avoir cité quelques autres faits du même genre, M. Marc en tire la conclusion que, si l'Académie refuse

d'examiner le magnétisme , au lieu de l'ordre qui règne légalement en Allemagne et dans le Nord , relativement à cette pratique , nous aurons légalement aussi en France un désordre inévitable , puisque les médecins ne s'en occuperont pas , de peur de s'exposer au blâme et au ridicule , et que les charlatans continueront de plus belle à l'exploiter à leur profit. Il vote pour qu'on nomme une commission permanente , qui n'entreprendrait pas de faire par elle-même une suite d'expériences , mais qui se bornerait à constater celles dont on lui donnerait connaissance , et à étudier les différens ouvrages publiés sur ce sujet. Le discours de M. Marc paraît faire une très-vive impression.

M. Nacquart , parlant contre les conclusions du rapport , s'attaché à prouver en peu de mots que le magnétisme animal ne doit pas être examiné , parce qu'on ne saurait avoir prise sur lui. En effet , dit-il , il faudrait le juger avec nos connaissances acquises en physique , ou avec ce que nous savons de l'organisation humaine. Or , sous le point de vue physique , il ne ressemble en rien au véritable magnétisme (minéral) , dont il a usurpé le nom , et il a été bien et dûment examiné en 1784 ; il ne reste rien à dire à ce sujet. Quant au point de vue physiologique , il suffit d'avoir entendu parler du somnambulisme et des facultés qu'on lui attribue , pour voir qu'il est impossible de le rattacher aux lois connues de l'organisme. L'Académie n'aurait donc aucune mesure , aucune règle , aucun moyen d'appréciation pour porter un jugement sur de semblables phénomènes. Donc il faut au moins ajourner la discussion.

M. Itard reproduit avec force les argumens déjà présentés pour prouver la nécessité de l'examen. Il ne conçoit pas que quand une personne nie un fait et qu'une autre offre de le montrer , on ne s'empresse pas de terminer le différend en le regardant.

Si le magnétisme a donné lieu à des abus , à des pratiques honteuses et funestes , c'est une raison de plus de s'en occuper.

Il est d'ailleurs impossible de supposer que tous les faits accumulés depuis quarante ans en sa faveur ne soient que des illusions ou des jongleries.

On parle de la dignité de l'Académie; mais il n'y a rien de plus *digne* d'un savant que d'apprendre ce qu'il ne sait pas.

On craint que l'Académie ne s'expose au ridicule. Et qu'importe le ridicule quand on a la certitude d'agir dans l'intérêt de la science et de l'humanité? Avec la crainte du ridicule, on ne sortirait jamais du sentier battu.

D'ailleurs, il y a ici nécessité, il y a force majeure. Si l'Académie refuse l'examen, elle se met volontairement dans la situation la plus embarrassante. Que fera-t-elle, en effet, si on lui envoie des mémoires et des observations sur ce sujet? Nommera-t-elle chaque fois une commission? Mais cette commission, qu'elle soit composée de croyans, ou d'incrédules, ou de membres qui doutent, soit séparés, soit confondus, sera toujours incompétente; le hasard alors déciderait tout, une commission approuverait aujourd'hui ce qu'une autre désapprouverait demain. L'Académie repoussera-t-elle, au contraire, de semblables mémoires? Mais comment osera-t-elle le faire après l'éclat de cette discussion, après que le scrutin aura montré un tiers au moins de ses membres votant pour l'examen? Et si quelqu'un de ces membres incroyables s'avisait un jour de faire la proposition de dénoncer à l'autorité le honteux abus des consultations de somnambules, que ferait l'Académie?

M. Récamier combat le rapport, parce qu'il ne voit aucune importance dans les phénomènes magnétiques. Il a vu la fameuse somnambule de M. de Puységur, dite *la maréchale*; mais on ne lui a pas permis de faire sur elle les expériences qui auraient pu l'éclairer sur l'existence des facultés qu'on lui attribuait. Il a vu plusieurs des expériences faites à l'Hôtel-Dieu, il y a quelques années (1820). La demoiselle Samson avait été magnétisée et mise en somnambulisme par M. Dupotet, à travers une cloison: pour s'assurer de la réalité du somnambulisme, il la pinça au

bras et à la cuisse , fit un bruit subit à ses oreilles et la souleva de sa chaise , sans réussir à la réveiller ; mais , loin que le traitement magnétique ait sauvé cette fille , au moment où l'on publiait sa guérison , guérison jugée impossible par tous les hommes de l'art , elle rentrait dans les salles de l'Hôtel-Dieu , où elle est morte (trois ans après). M. Récamier a vu dans le même temps , à l'Hôtel-Dieu , un homme mis en somnambulisme par un interne (M. Robouam) : il lui fit subir l'opération du moxa (dont son état , au reste , permettait l'application) ; et le somnambule ne donna pas le plus léger signe de douleur. M. Récamier n'a jamais songé à nier ces faits. Il déclare qu'il croit à une action ; mais il est convaincu que cette action n'est pas curative. D'ailleurs il a vu deux fois les abus moraux les plus criants résulter de son emploi ; enfin il ne croira jamais à la clairvoyance des somnambules.

Au surplus , comment parviendrait-on à composer une commission ? Les incrédules refuseraient d'en faire partie : pour lui , du moins , il rougirait de se faire magnétiseur , et les croyans ne parviendraient pas à inspirer leur confiance à la majorité. Il vote contre le rapport. Il consent cependant à ce que l'on accueille les observations qui seraient adressées à l'Académie.

M. Georget pose ces deux questions : 1°. *L'existence du magnétisme animal est-elle au moins probable ?* 2°. *Convient-il que l'Académie examine le magnétisme animal ?*

La solution affirmative de la première de ces questions ne lui paraît pas entraîner celle de l'autre.

« Depuis quarante ans , dit-il , le magnétisme est étudié , pratiqué , propagé , en France et dans une grande partie de l'Europe , par une multitude d'hommes instruits et désintéressés qui en proclament la vérité , malgré les traits du ridicule dont on a cherché vainement à les accabler. Chose bien étonnante ! le magnétisme n'est pas même connu de nom dans la classe ignorante ; c'est dans la classe éclairée qu'il se soutient ; ce sont des hommes qui ont reçu au moins quelque éducation qui ont pris en

main sa cause , et ce sont en partie des savans , des naturalistes , des médecins , des philosophes , qui ont composé les nombreux volumes où sont accumulés les faits qu'on peut aujourd'hui citer en sa faveur. Cependant on représente les magnétiseurs comme des ignorans , des imbécilles, dont le témoignage ne mérite aucune attention. Comment se fait-il alors que ces ignorans opèrent journellement la conversion d'hommes distingués, et que ceux-ci finissent, quand ils ont vu des faits, par devenir les plus zélés partisans d'une opinion si méprisable ? Il faut avouer qu'une erreur qui se propage de la sorte, contre le cours ordinaire des choses , suppose l'existence d'un nouveau genre d'*hallucination* , dont il serait au moins très-important d'examiner la cause. »

Continuant de faire ressortir les probabilités qui existent en faveur des phénomènes contestés, M. Georget fait de nouveau lecture d'un passage du *Rapport de Bailly* (en 1784), déjà cité dans une séance précédente par M. Husson, et dans lequel Bailly, Lavoisier et leurs collègues, représentent comme très-extraordinaires et très-dignes d'attention les effets observés au traitement de Mesmer. Il mentionne ensuite les expériences récentes faites à l'Hôtel-Dieu par M. Dupotet (1), et en appelle au témoignage des médecins qui en furent témoins, et parmi lesquels se trouvent cinq ou six membres de l'Académie, qu'il cite nominativement. (Aucun n'élève de réclamation.) Il cite enfin le travail de M. Rostan dans le nouveau *Dictionnaire de Médecine*, et un article inséré récemment dans les *Archives médicales*, relativement à une guérison

(1) M. Dupotet vient de publier une troisième édition de ces expériences. Il y a joint de nouvelles pièces pleines d'intérêt, soit sur la malade qui avait été l'objet de ces expériences, soit sur l'introduction de la pratique du magnétisme dans plusieurs hospices de Paris. Il y a également ajouté les dernières discussions de l'Académie de Médecine, avec les propositions qu'il a adressées à cette occasion à ce corps savant.

très-remarquable opérée au moyen du magnétisme animal, sous les yeux de M. le professeur Fouquier. « M. Fouquier, ajoute-t-il, est présent, et il pourra affirmer la vérité de ces faits. Le rédacteur de l'article est M. Rattier, qui aujourd'hui affirme avoir été témoin des faits les plus merveilleux, lui qui, il y a quelques années, tançait vertement dans le même journal un médecin connu, parce qu'il croyait aux mêmes faits.

» Le somnambulisme, tel qu'on l'observe dans les traitemens magnétiques, se présente quelquefois spontanément dans la catalepsie et quelques autres affections nerveuses.

» On trouve les phénomènes du magnétisme animal inexplicables; mais depuis quand est-il permis de rejeter un fait, faute d'en savoir l'explication? Le doute d'abord, l'examen ensuite, telle est la marche de tout esprit sage, de tout homme qui n'est pas offusqué par des préjugés, et qui croit que la nature a encore des secrets pour lui.

» On crie au charlatanisme. Mais la conduite des magnétiseurs mérite-t-elle un pareil reproche? Un charlatan se cache et fait mystère des moyens qu'il emploie; les magnétiseurs, au contraire, provoquent un examen, et répètent sans cesse : Faites comme nous, et vous obtiendrez les mêmes résultats. Parmi ceux qui croient au magnétisme, on ne trouve que des hommes qui ont vu, examiné, expérimenté : parmi leurs adversaires, on ne trouve guère que des gens qui nient ce qu'ils n'ont pas vu, ni voulu voir.

M. Georget, ayant ainsi établi que le magnétisme existe, passe à la question : *L'Académie doit-elle examiner le magnétisme?* Il la résout par la négative.

» Les phénomènes du somnambulisme, dit-il, demandent, pour être saisis, une attention soutenue, un zèle, et même un dévouement qu'on ne peut pas espérer de trouver dans une commission. Il est notoire qu'on a bien de la peine à réunir seulement une fois les membres qui composent les commissions qu'on nomme journellement. La commission nombreuse qu'on propose d'instituer se réunira-t-

elle avec persévérance tous les jours, pendant plusieurs mois? D'ailleurs il est de fait que les somnambules, tourmentés et tracassés par des observateurs ou par des personnes de mauvaise foi, sont troublés et même complètement désorganisés. (Vives réclamations.)

» L'Académie doit encourager l'examen du magnétisme animal, mais elle ne doit pas l'examiner elle-même.

M. Magendie a cherché inutilement à voir des phénomènes magnétiques. Il pense néanmoins qu'il faut examiner, et il ne se récusera pas si on le nomme membre de la commission. Il se propose même pour en faire partie. Mais il croit que l'Académie a pris une mauvaise route en élevant la question préalable qu'elle discute. Elle aurait dû, quand M. Foissac a fait sa proposition, nommer tout simplement des commissaires pour examiner les phénomènes qu'il pouvait avoir à présenter. M. Magendie vote en conséquence pour que l'on ne nomme pas une commission spéciale et permanente, mais seulement trois commissaires.

M. Guersent a vu et produit, par les procédés du magnétisme animal, des phénomènes sur la réalité desquels il n'a pu s'abuser, et dont la nature offre de fréquens exemples. Il n'a jamais produit le somnambulisme; cependant il ne révoque pas en doute l'existence de cet état singulier. Répondant à l'objection tirée du ridicule: La médecine, dit-il, n'a-t-elle pas toujours été le point de mire des sarcasmes, et en a-t-elle en rien souffert? Les Purgons de Molière, les Sangrados de Le Sage, ont-ils détruit un seul fait? Vous ne serez pas plus ridicules en examinant le magnétisme que ne l'ont été les Lavoisier, les Franklin, les Thouret, lors du premier examen. Il vote en faveur du rapport.

La discussion est de nouveau remise à une prochaine séance.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES EXPÉRIENCES

SUR LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME ;

Faites par M. J. DUPOTET.

Dès le moment où l'Académie de Médecine a mis en délibération si elle s'occuperait du magnétisme, il m'a semblé que le plus sûr moyen de déterminer les membres de ce corps à faire l'examen qu'on leur proposait, était, au lieu de se livrer à des discussions interminables, de leur faire voir sur-le-champ des faits frappans, irrécusables, qui ne pussent être expliqués par aucun des agens connus.

Dans cette intention, j'ai invité plusieurs d'entre eux à se réunir, le 26 janvier 1826, chez un de mes amis, M. Bouillet, pour y observer les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme. Très-peu se sont rendus à cette invitation, soit par l'effet d'une inconcevable prévention, soit que des engagements antérieurement pris les appelassent ailleurs. Cependant le nombre et le caractère de plusieurs des personnes qui assistèrent à ces expériences suffit pour en bien établir l'authenticité. Je nommerai entre autres M. Ampère, membre de l'Académie des Sciences, professeur de physique au collège de France et à l'Ecole Polytechnique; M. Adelon, docteur médecin, membre de l'Académie de Médecine, professeur à l'Ecole de Médecine; MM. Ribes père, docteur-médecin, membre de l'Académie de médecine, chirurgien des Invalides; Ribes fils, docteur-médecin; MM. Fresnel, docteur-médecin; Gueyrard, docteur-médecin, alors interne au Val-de-Grâce; Pétel, étudiant en médecine; Bouillet, professeur de philosophie au collège de Sainte-Barbe.

Le somnambule que je leur ai fait observer, M. Petit, est âgé de trente ans, d'un tempérament lymphatique ner-

veux, de petite stature, d'une constitution faible; il est rachitique depuis son enfance. Traité par moi, au moyen du magnétisme, il y a une huitaine d'années, il a conservé depuis une très-grande susceptibilité magnétique, et ressent instantanément les effets de mon influence, même après un très-long intervalle de temps. Le jour de cette réunion (26 janvier), il y avait un an et quelques jours que je ne l'avais magnétisé.

Endormi en quelques minutes, il sentait, les yeux exactement fermés et couverts d'un corps opaque, la présence de mon doigt à quelques pouces de distance, et éprouvait constamment, par l'effet de la concentration de l'action magnétique sur un de ses membres, des contractions très-violentes. (Je n'entre pas dans de plus grands détails sur ce genre d'expériences parce qu'on en trouvera amplement dans le procès-verbal qui suit.)

On cherche à le faire lire les yeux fermés. Il ne parvient qu'avec beaucoup de peine à déchiffrer quelques mots. Il parut voir assez bien et contempler avec plaisir un joli portrait que lui présenta M. Adelon.

On plaça devant lui plusieurs jetons, dont un, choisi par un des expérimentateurs, avait été fortement magnétisé par moi sans que je le visse; il le reconnut presque toutes les fois que l'on fit cette expérience. A la fin, cependant, il se trompa, mais en désignant des jetons qui avaient été précédemment touchés par moi. La même expérience n'avait pas aussi bien réussi avec des pièces de cinq francs; ce métal, disait-il, jetait une lumière qui l'éblouissait et lui donnait une commotion qui lui faisait craindre d'y porter la main.

Dé deux verres d'eau, dont un était magnétisé, il prit celui-ci sans hésiter, quoiqu'on les eût changés de place de manière que je ne susse plus moi-même lequel j'avais touché. J'avais fait précédemment, dans plusieurs occasions, mille expériences de ce genre, qui toutes avaient donné le même résultat.

Je le demande à ceux qui ne veulent point admettre un fluide magnétique, une émanation du corps qui va s'em-

Prendre sur l'objet touché, comment expliqueront-ils de tels faits? Diront-ils que c'est le hasard qui produit des résultats si constans et si réguliers? que c'est l'imagination du somnambule qui lui fait croire qu'il éprouve ce qu'il n'éprouve pas? Je comprends que l'imagination puisse agir si on présente à quelqu'un un objet en le prévenant qu'il est magnétisé; mais comment ferait-elle, entre une douzaine de jetons semblables, reconnaître précisément celui qui a été touché? Dira-t-on enfin, avec M. Bertrand, et en admettant un fait bien plus extraordinaire que celui que nous supposons, que c'est l'effet de la communication des pensées, et que, fixant mon attention sur le jeton touché par moi ou sur le verre magnétisé, j'appelais son attention sur le même objet? Mais je n'avais pas vu moi-même le jeton que je lui faisais chercher; je l'avais touché par derrière; et quant aux verres on les avait déplacés. Ira-t-on enfin jusqu'à soupçonner du compérage? J'avais fait choisir les jetons en secret et par les hommes les plus respectables de l'assemblée, MM. Ampère, Adelon, Ribes.

Après avoir éveillé M. Petit, je le rendormis une seconde fois sur l'invitation de quelques assistans, d'un bout du salon à l'autre, lui me tournant le dos et causant avec une personne de la société, sans être en rien prévenu de mon action.

Dans ce second sommeil, il joua à l'écarté successivement avec M. Adelon et M. Ampère, les yeux toujours exactement fermés. Il lui arriva par momens de reconnaître la couleur des cartes retournées; mais il s'y trompait quand il voulait trop se presser. Enfin il vit plusieurs fois l'heure à la montre retournée de M. Ampère, quoique celui-ci dérangeât exprès les aiguilles.

En se retirant, ces messieurs me manifestèrent la satisfaction que leur avaient causée des expériences qui leur semblaient concluantes sur la plupart des points.

Environ six semaines après cette séance, lorsque l'Académie eut décidé qu'elle s'occuperait du magnétisme, et qu'elle eut nommé une commission à cet effet, je réunis de

nouveau plusieurs personnes pour leur faire observer les mêmes phénomènes ; j'invitai entre autres plusieurs membres de la commission ; un seul s'y rendit, M. Bourdois le président. Pour que les phénomènes dont ils furent témoins ne pussent être regardés comme non venus, M. Bouillet en dressa un procès-verbal qu'il fit signer à tous les assistans. C'est ce procès-verbal que l'on va lire.

« Le 15 mars 1826, M. J. Dupotet a réuni chez M. Bouillet (rue du Dragon, n°. 8), plusieurs personnes, pour leur faire observer quelques-uns des phénomènes du magnétisme et du somnambulisme :

» M. Petit, instituteur primaire à Athis, près Fromenteau, qui a été, en 1818, guéri par M. Dupotet, à la suite d'un traitement magnétique, de plusieurs dépôts, et qui, devenu somnambule à cette époque, a conservé depuis une très-grande sensibilité à l'action du magnétisme, a bien voulu se prêter aux expériences suivantes :

» Magnétisé, vers huit heures et demie du soir, au moyen de plusieurs passes faites en face de lui à quelques pieds de distance, il a fermé les yeux après de fréquens clignotemens et s'est endormi à-peu-près en une minute. Il est entré presque immédiatement après en somnambulisme ; ce qui s'est manifesté par ses mouvemens.

» M. Bourdois, s'étant fait mettre en rapport avec M. Petit, lui tâte le pouls, ce qu'il avait déjà fait avant qu'il fût magnétisé ; il remarque que dans ce nouvel état le nombre des pulsations avait diminué de vingt-deux par minute, et que le pouls avait quelque chose d'irrégulier. Environ une demi-heure après, il trouve que le pouls est encore moins fréquent.

» M. Dupotet, après avoir mis un bandeau sur les yeux du somnambule, dirige sur lui à plusieurs reprises ses doigts en pointe à deux pieds environ de distance ; aussitôt il se manifeste dans les mains et dans les bras vers lesquels était dirigée l'action, une contraction violente. M. Dupotet ayant également approché ses pieds des pieds de M. Petit, toujours sans contact, celui-ci les retire avec vivacité.

Il se plaint d'éprouver dans les membres sur lesquels l'action s'était portée une vive douleur et une chaleur brûlante.

» M. Bourdois essaie de produire les mêmes effets ; il les obtient également , mais avec moins de promptitude et à un degré plus faible. On répète à satiété ces expériences , dans le but de mettre hors de doute l'existence d'un principe agissant d'une manière physique , indépendante et de la chaleur animale et de l'influence de l'imagination.

» Ce point bien établi, on s'occupe de reconnaître la clairvoyance du somnambule. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne pouvait voir avec le bandeau , on le lui retire ; mais alors toute l'attention se porte à constater que les paupières sont exactement fermées (1). A cet effet on tint presque constamment pendant les expériences une lumière au devant des yeux de M. Petit , à la distance d'un ou deux pouces , et plusieurs personnes gardèrent les yeux presque continuellement fixés sur les siens. Aucune ne put apercevoir le moindre écartement entre les paupières ; M. Ribes fit même remarquer que leurs bords étaient superposés de manière que les cils se croisaient.

» On examine aussi l'état des yeux , on les ouvre de force , sans que le somnambule s'éveille et l'on remarque que la prunelle était portée en bas et dirigée vers le grand angle de l'œil.

» Après ces observations préliminaires, on procède à vérifier le phénomène de la vision avec les yeux fermés.

» M. Ribes présente un catalogue qu'il tire de sa poche ; le somnambule , après quelques efforts qui paraissent le fatiguer , lit très-distinctement ces mots : *Lavater. Il est bien*

(1) L'impossibilité de voir avec le bandeau porterait à croire que la vision s'opère , chez M. Petit , à travers les paupières , ce qui ne paraît pas absolument impossible , quand , d'un côté , on connaît l'exaltation extrême de la sensibilité chez les somnambules , et que , de l'autre , on remarque que l'on distingue très-bien , les yeux fermés , la lumière et l'obscurité.

difficile de connaître les hommes... (Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très-fins.)

» On lui présente ensuite un volume de Chénier pris au hasard dans la bibliothèque de M. Bouillet, et on l'ouvre devant lui à l'errata; il s'écrie : *Oh ! ce sont les signes de tromperie.* (Il n'est point inutile de remarquer ici que souvent les somnambules désignent les choses d'une manière singulière et semblent préférer les significations détournées ou figurées.)

» M. Lachevardière lui met sous les yeux un passeport; il le reconnaît et le désigne sous le nom de *passé homme*. Quelques instans après, la même personne substitue au passeport un port d'armes, que l'on sait être presque en tout semblable au passeport, et le présente du côté blanc. M. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée et assez semblable à la première; on le retourne alors, après quelques instans d'attention, il dit ce que c'est, et lit distinctement ces mots : *De par le roi*, et à gauche, *Port d'armes*. M. Lachevardière lui montre encore une lettre ouverte; il dit ne pouvoir la lire n'entendant pas l'anglais; c'était en effet une lettre anglaise.

» M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée encadré en or; le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement : *Le cadre d'or l'éblouissait*, disait-il; quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : Je vois un chien... il est comme dressé devant un amour. C'est là en effet ce qui y était représenté.

» On lui présente une lettre fermée; il ne peut rien découvrir du contenu; il suit seulement la direction des lignes avec le doigt; mais il lit fort bien l'adresse, quoiqu'elle contînt un nom assez difficile : *A Monsieur de Rockenstroh*.

» M. Bourdois lui demande ce qu'il tient dans son poing fermé; il ne peut donner de réponse précise; il fait observer seulement que si c'était du métal, il éprouverait une plus

forte commotion, indiquant par-là qu'il avait d'abord soupçonné que c'était du métal; c'était en effet une pièce de cinq fr. On la lui présente ensuite à découvert; il la reconnaît pour être une pièce d'argent d'une grande dimension; on met à la place une pièce d'un fr., qu'il dit être beaucoup plus petite; on substitue une pièce d'or; il en indique la proportion et la valeur, disant *qu'elle était dix fois plus petite que la première* (la pièce de cinq fr.), *mais beaucoup plus précieuse*. On substitue encore la pièce d'un fr. : *Vous la changez*, dit-il avec vivacité; une pièce de quarante fr. est également reconnue.

» Il est à remarquer que le somnambule répéta plusieurs fois que les pièces lui paraissaient brillantes, et qu'elles augmentaient de volume à mesure qu'on les éloignait. Placées à une certaine distance, il ne les distinguait plus.

» Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement M. Petit; on le laissa un instant reposer; puis, comme il aime beaucoup le jeu, on lui proposa, pour le délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier et le fatiguer, autant il fait avec aisance et dextérité ce qui lui fait plaisir, et à quoi il se porte de son propre mouvement.

» M. Raynal fit avec M. Petit un cent de piquet, et perdit. Celui-ci maniait les cartes avec la plus grande agilité et sans jamais se tromper; on essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut en soustrayant ou en changeant des cartes; il comptait avec une surprenante facilité le nombre de points marqués sur la carte à marquer de son adversaire.

» Pendant tout ce temps, on n'avait cessé d'examiner les yeux et de tenir auprès d'eux une lumière; on les avait toujours trouvés exactement fermés; on remarqua que le globe de l'œil semblait néanmoins se mouvoir sous la paupière et suivre les divers mouvemens des mains. Enfin M. Bourdois déclara que selon toutes les vraisemblances humaines, et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient entièrement closes.

» Pendant que M. Petit faisait une seconde partie de piquet , M. Dupotet , sur l'invitation de M. Ribes , dirigea par derrière la main vers son coude ; la contraction précédemment observée eut lieu de nouveau.

» Puis , sur la proposition de M. Bourdois , il le magnétisa par derrière , et toujours à plus d'un pied de distance , dans l'intention de l'éveiller ; l'ardeur que le somnambule portait au jeu combattait cette action et faisait que , sans le réveiller , elle le gênait et le contrariait ; il porta plusieurs fois la main derrière la tête , comme s'il y souffrait ; il tomba enfin dans un assoupissement qui paraissait être un sommeil naturel assez léger , et quelqu'un lui ayant parlé dans cet état , il s'éveilla comme en sursaut.

» Peu d'instans après , M. Dupotet , toujours placé derrière lui , et à quelque distance , le plongea de nouveau dans le sommeil magnétique , et les expériences recommencèrent.

» M. Bourdois dirigea sa main vers l'un des bras du somnambule , dans l'intention de lui faire faire un certain mouvement. Au bout de quelques instans , il se détermina dans le bras , et surtout dans la main , une agitation très-prononcée , et qui devint tellement violente que M. Dupotet crut devoir la calmer.

» M. Bouillet , désirant qu'il ne restât aucune ombre de doute sur la réalité d'une action physique exercée à volonté sur le somnambule , proposa de mettre à M. Petit tel nombre de bandeaux qu'on voudrait , et d'agir sur lui dans cet état. On lui couvrit en effet la figure jusqu'aux narines avec plusieurs cravates , on tamponna avec des gants la cavité formée par la proéminence du nez , et l'on recouvrit en outre le tout d'une cravate noire , descendant en forme de voile jusqu'au cou.

» Alors on recommença de nouveau et de toutes les manières les essais d'action à distance , et constamment les mêmes mouvemens se manifestèrent dans les parties vers lesquelles la main ou le pied étaient dirigés.

» Après ces nouvelles épreuves , M. Dupotet ayant ôté à M. Petit ses bandeaux , fit avec lui une partie d'écarté

pour le distraire et l'égayer ; il joua avec la même facilité qu'auparavant , et gagna encore. Il mettait tant d'ardeur à son jeu , qu'il resta insensible à l'influence de M. Bourdois , qui essaya inutilement , pendant qu'il jouait , d'agir sur lui par derrière et de lui faire exécuter un commandement volontaire.

» Après sa partie , le somnambule se leva , se promena à travers le salon , écartant les chaises qui se trouvaient sur son passage , et alla s'asseoir à l'écart pour se reposer quelques instans loin des curieux et des expérimentateurs , qui l'avaient fatigué. Là , M. Dupotet le réveilla , à plusieurs pieds de distance ; mais ce réveil ne fut pas complet , à ce qu'il paraît ; car , quelques instans après , se trouvant auprès de M. le comte de Gestas , il s'assoupit ; il fallut faire de nouveaux efforts pour le réveiller complètement.

» Eveillé , il ne conserva aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

» Etaient présens : MM. Bourdois , docteur-médecin , membre de l'Académie de médecine , président de la commission chargée de l'examen du magnétisme ; Ribes , docteur-médecin , membre de l'Académie de médecine ; le comte de Gestas , député , conservateur des eaux et forêts ; Deleuze , aide naturaliste au jardin des Plantes (qui n'arriva qu'au milieu de la séance) ; Raynal , ancien inspecteur général de l'Université ; Raynal fils , étudiant en droit ; Lachevardière , imprimeur ; Binet , professeur de mathématiques et de physique au collège de Sainte-Barbe ; Bouillet , professeur de philosophie au même collège ; Corbin , professeur agrégé de rhétorique au collège de Lyon (1).

» *N. B.* Tous ces messieurs , à l'exception de M. Ribes , assistaient pour la première fois à de pareilles expériences chez

(1) M. Dupotet avait , dans la matinée du même jour , réuni chez un notaire de Paris un grand nombre de personnages distingués , entre lesquels on remarquait plusieurs pairs de France , des ambassadeurs , des députés , etc. , pour leur faire observer les mêmes phénomènes.

M. Bouillet. » (Observation ajoutée au procès-verbal par M. de Gestas.)

L'original du présent procès-verbal est signé de tous les assistans ci-dessus nommés.

En marge est écrit de la main de M. Bourdois :

« Si la constante immobilité des paupières et leurs bords superposés de manière que les cils paraissent entrecroisés sont des garanties suffisantes de la clairvoyance du somnambule à travers les paupières, il est impossible de refuser, sinon sa croyance, au moins son étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance, et de ne pas désirer être témoin de nouvelles expériences pour pouvoir fixer son opinion.

» *Signé* BOURDOIS. »

En applaudissant à l'extrême réserve avec laquelle M. Bourdois, comme président de la commission chargée par l'Académie de médecine de l'examen du magnétisme, a cru devoir donner son assentiment à ce procès-verbal en y apposant sa signature, je ferai remarquer que la timidité avec laquelle il s'exprime ne s'applique qu'au fait de la vision avec les yeux fermés.

Pour les expériences qui établissent une action à distance, M. le président a senti qu'elles avaient toute la certitude des expériences physiques, et il n'a mis aucune espèce de restriction à son assentiment sur ce point.

Je suis disposé à répéter des expériences du même genre; mais désirant qu'elles amènent un résultat définitif, je me propose d'y appeler les médecins et les savans les plus distingués, et surtout les membres de la Commission nommée par l'Académie de Médecine. Je ne pense pas qu'ils se refusent à constater des faits qu'ils ont mission d'examiner; ce serait donner d'avance des armes trop puissantes à leurs adversaires, si leur décision était défavorable à la cause du magnétisme.

Je prévient donc MM. les médecins qui désireraient s'assurer de la réalité de l'agent magnétique, que je ferai de nouvelles expériences au commencement de mai. Ceux

qui voudront y assister n'auront qu'à laisser leur nom et leur adresse au bureau du Journal du Magnétisme ; je les ferai prévenir du jour et de l'heure où elles auront lieu.

J. DUPOTET.

Lettre à M. le Rédacteur de l'Hermès.

Monsieur ,

Si vous m'aviez consulté avant d'insérer dans votre journal la relation de la guérison de madame Belin (1) , je vous aurais prié de la donner, non comme un article que je vous avais adressé, mais comme un extrait de ma lettre à MM. les membres de l'Académie de Médecine, que vous auriez en même temps annoncée, et j'aurais profité de cette occasion pour y joindre une note sur une circonstance dont je n'avais pas été d'abord informé, et qui est trop intéressante pour que je ne la fasse pas connaître.

Madame Belin avait, il y a treize ans, reçu un coup au sein, à la suite duquel il s'était formé une glande de la grosseur d'une aveline, qui, tous les mois, à une certaine époque, lui causait des élancemens et de vives douleurs. M. Michelin lui avait souvent fait appliquer des cataplasmes pour apaiser ces douleurs, mais ces moyens n'avaient pas réussi.

M. Belin, après avoir guéri sa femme de l'inflammation d'entrailles et de la névralgie, s'est occupé de cette glande, et il l'a si bien fondue qu'il n'en reste pas la moindre trace.

Je dois maintenant ajouter quelques observations sur l'état actuel de madame Belin. Si ce que je vais dire diminue quelque chose du merveilleux de sa guérison, il en résultera du moins une instruction utile à ceux qui ont recours au magnétisme pour des maladies invétérées.

J'ai dit que madame Belin avait une suppression depuis

(1) Voyez le numéro précédent de l'*Hermès*, pag. 28.

sept ans , et que cette incommodité avait cessé au bout de trois semaines ; M. Belin ayant continué de magnétiser tous les jours , le même effet a eu lieu le mois suivant , comme en parfaite santé. Il a cru alors devoir cesser de magnétiser ; sa femme paraissait n'en avoir nul besoin : mais à la troisième époque elle a eu des coliques et des douleurs de tête, qui ont duré vingt-quatre heures , et que le magnétisme a dissipées , en rétablissant le cours du sang.

A la fin de mars , M. Belin a été obligé de partir pour un voyage qui devait durer six semaines , et sa femme a été très-affectée de cette séparation. A l'approche du moment où elle devait avoir une nouvelle preuve de bonne santé , elle a éprouvé de vives douleurs à la tête , dans le bas-ventre et à la main. Elle n'a pas eu recours au magnétisme , soit parce qu'elle n'avait de confiance qu'en son mari et en moi , et qu'étant incommodé je n'avais pu aller chez elle , soit parce que le retard qu'elle éprouvait lui faisant soupçonner un commencement de grossesse , elle a craint d'exciter le mouvement du sang. Lorsqu'elle a eu la preuve que ce soupçon n'était pas fondé , elle s'est fait magnétiser par une amie. Elle s'est endormie au bout d'une demi-heure , et les douleurs se sont peu-à-peu dissipées. Deux jours après elle était aussi bien que si elle n'eût jamais été malade.

On voit ici qu'après la guérison d'une maladie ancienne et violente , on est souvent obligé de continuer encore long-temps l'usage du magnétisme , du moins par intervalles.

Au reste , madame Belin n'a pas cessé , depuis les premiers jours de son traitement , d'avoir bon appétit et des digestions faciles. Je ne doute pas que , lorsque son mari sera de retour , elle ne continue à jouir d'une parfaite santé , pourvu qu'il la magnétise tous les mois pendant trois ou quatre jours.

J'ai l'honneur d'être , etc.

DELEUZE.

Lettre à M. DELEUZE.

Paris, 8 avril 1826.

Monsieur,

Je m'empresse de vous adresser la note que vous m'avez demandée. J'ai trop d'obligation au magnétisme pour me refuser à faire connaître au public la guérison miraculeuse qu'il a opérée sur moi.

J'ai souffert pendant vingt ans d'une maladie de l'estomac, pour laquelle j'ai été traité sans succès par vingt-deux médecins des plus habiles de la capitale et de plusieurs villes de province. Je me suis enfin abandonné à une somnambule, qui m'a soigné pendant trois mois, et dont les remèdes m'ont fait beaucoup de bien. Je ne doute pas qu'elle ne m'eût entièrement guéri, si mon départ pour la campagne ne m'avait obligé de discontinuer son traitement. Les digestions étaient devenues moins difficiles; mais une constipation opiniâtre, l'un des principaux symptômes de ma maladie, existait toujours, et empêchait les fonctions de l'estomac.

Au commencement de cette année le hasard m'a procuré la lecture de votre *Instruction-pratique*, et je me suis décidé à essayer du magnétisme. Un ami a bien voulu me magnétiser d'après vos principes; la première séance a eu lieu au commencement de février: il a continué tous les jours une demi-heure, et m'a fait boire de l'eau magnétisée. Il ne m'a fait éprouver aucune secousse, aucune crise, mais il m'a procuré un mieux vraiment surprenant; il a fait cesser la plus forte constipation qu'on ait peut-être jamais vue, et qui avait résisté pendant vingt ans à tous les remèdes de la médecine. J'ai le ventre parfaitement libre. Les digestions sont devenues faciles, j'ai de l'appétit; je

dors bien , j'ai pris beaucoup d'embonpoint et mes forces augmentent de jour en jour. Vous avez été étonné vous-même du changement qui s'était opéré chez moi , lorsque après être allé vous demander vos conseils à la fin de février , je suis retourné chez vous au commencement d'avril.

Après vous avoir raconté , monsieur , les prodiges que le magnétisme vient d'opérer sur moi , je dois vous parler de trois guérisons que je viens de faire.

Une jeune dame de vingt-trois ans était atteinte , depuis quatre mois , d'une fièvre périodique. Chaque mois , à une certaine époque , cette fièvre reparaissait , et sa durée devenait plus longue. Le premier mois , elle l'avait gardée six jours , le deuxième huit , le troisième douze , et le quatrième quinze. La cinquième et dernière fois , à en juger par le début , qui fut extrêmement violent , elle aurait sans doute duré davantage. Le deuxième jour au soir , je l'ai magnétisée une heure en présence de son mari , qui était du nombre des incroyables. La nuit suivante elle a eu un accès très-fort. Le matin je l'ai magnétisée de nouveau , aussi pendant une heure , et la fièvre a cessé. Je l'ai encore magnétisée le soir et le lendemain , ce qui fait en tout quatre fois , et la fièvre a entièrement disparu , au point que depuis elle jouit d'une santé parfaite.

L'incrédulité du mari fut ébranlée , mais il lui fallait une nouvelle preuve pour achever sa conversion. Elle ne tarda pas à se présenter. La femme de chambre de madame avait également une forte fièvre , accompagnée d'un violent mal de tête , avec une faiblesse extrême dans tous les membres. Je l'ai magnétisée trois fois , elle est radicalement guérie , elle n'éprouve aucun malaise , et même elle se sent beaucoup plus de force qu'avant de tomber malade.

J'ai enfin guéri une autre personne d'un mal au doigt très-douloureux , et qui paraissait être un panaris. Je l'ai magnétisée trois fois , et le mal a entièrement disparu , sans suppuration , quoique le bout du doigt fût déjà blanc.

Tels sont , monsieur , les faits que je puis attester. Vous

ferez de cet écrit l'usage que vous croirez le plus utile pour engager ceux qui n'ont pu être guéris par les remèdes de la médecine à essayer du moyen que vous avez si bien fait connaître.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BLANC,

*Ancien Notaire, actuellement à Paris, rue
Vivienne, place de la Bourse.*

*Extrait d'une Lettre de M. Cézaire du Bois, directeur
de la Poste à Noyon, à M. DELEUZE.*

Noyon, 18 avril 1826.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le journal d'un traitement que je viens de diriger (1); et qui m'a paru mériter de fixer votre attention. Si vous jugez à propos de le publier, vous pouvez nommer la malade, qui a bien voulu m'y autoriser.

Madame Hulot, née Jourdan, veuve d'un ancien officier de cavalerie, avait depuis deux ans une fièvre lente qui prenait au printemps et durait un ou deux mois. En 1825, elle l'a gardée jusqu'au mois de juin. Les médicamens ne pouvaient rien sur elle; elle digérait les médecines, elle avait pris une fois deux grains d'émétique, et une autre fois deux cuillerées et demie du remède de Leroy, qui n'a-

(1) Lorsque M. du Bois conseille à une femme de faire usage du magnétisme, et qu'elle y consent, il se fait suppléer auprès d'elle par une dame qu'il a instruite des procédés, et qui a, comme lui, le désir le plus vif et le plus désintéressé de faire le bien.

(Note de M. Deleuze.)

vaient produit aucun effet ; elle ne pouvait aller à la garde-robe sans lavemens. La fièvre l'ayant reprise cette année , elle a résolu , d'après mon conseil , d'essayer du magnétisme et elle a commencé le traitement le 4 avril 1826. A peine le rapport a-t-il été établi , que madame Hulot a eu une transpiration très-forte. Bientôt les yeux ont éprouvé des picotemens : les larmes coulaient et elle a rendu beaucoup de puitte. La nuit a été fort agitée.

Séance du 5. — Mêmes effets qu'à la séance précédente. Le soir , elle a été obligée de tourner le dos à la lumière.

Séance du 6. — La malade éprouve à l'estomac une violente douleur qui est bientôt calmée. Le soir , elle ne peut encore supporter la lumière. La fièvre cesse pour ne plus reparaître.

Séance du 7. — La douleur à l'estomac se fait encore sentir , mais fort peu ; on la dissipe en un instant ; mêmes effets qu'aux séances précédentes.

Séance du 8. — La malade a une légère douleur au côté droit , un peu au-dessous des côtes. Cette douleur se dissipe en lui présentant la main à un ou deux pouces de distance. Les yeux ne lui piquent plus. Il y a une expectoration légère. La malade sort du traitement dans un état très-calme. Pour mieux observer l'effet de l'eau magnétisée , elle avait depuis deux jours cessé de prendre des lavemens. Elle a été fort surprise d'aller à la garde-robe sans coliques , et d'avoir quatre évacuations très-abondantes. La première fois , elle rend des matières stercorales très-fétides. La deuxième , une bile claire qui ressemblait à de l'huile ; la troisième et la quatrième , des matières visqueuses , telles que des glaires d'œufs. Ces évacuations ont duré une heure et demie.

Séance du 9. — Madame Hulot , qui le matin était un peu souffrante , se trouve bien après avoir été magnétisée. Le soir , elle revient au traitement avec une violente douleur à l'estomac. On la calme en quelques minutes. Elle sent alors une espèce de travail intérieur dans le bas-ventre ; ce travail est bientôt suivi de coliques qui sont dissipées.

Séance du 10. — Dans la nuit du 9 au 10, la malade a souffert à l'estomac et au ventre; à la séance, il y a eu une transpiration assez forte, du reste rien d'extraordinaire.

Séance du 11. — La nuit avait été fort agitée, la malade souffre à la poitrine et au dos. Ces douleurs cèdent. Transpiration comme la veille. Madame Hulot se retire mouillée de sueur.

Séance du 12. — La nuit du 11 au 12, la malade souffre un peu à l'estomac. Comme elle n'avait pas été à la garde-robe la veille, elle prend un lavement d'eau pure, et elle rend beaucoup de glaires. Une ancienne douleur de rhumatisme se renouvelle. Ensuite, une douleur assez forte se fait sentir au bas-ventre. Mais tout cela disparaît pendant qu'on la magnétise.

La *séance du 13* et celles qui l'ont suivie jusqu'au 17, n'offrent plus rien de remarquable, si ce n'est que, le 17, la malade a eu, sans la moindre colique, deux évacuations extraordinaires de matières jaunes et huileuses.

Comme madame Hulot n'a plus de fièvre depuis la troisième séance, qu'elle se trouve fort bien, et qu'elle est en pleine convalescence, je vais la faire magnétiser seulement de deux jours l'un, pour terminer entièrement sa guérison, dont je ne manquerai pas de vous informer.

Je trouve cette cure extrêmement remarquable, d'après l'état de la malade, qui ne pouvait supporter aucun médicament. Quand elle en avait pris, ils l'avaient mise dans une irritation excessive et ne produisaient aucun effet; l'eau magnétisée seule a fait plus que les purgatifs les plus violents.

J'ai fait, à la séance du 11, une remarque que je vous transmets, parce qu'elle tend à confirmer l'observation que j'avais déjà faite, qu'il était dangereux d'actionner vivement les poumons.

Comme madame Hulot souffrait au dos et à la poitrine, j'avais fait placer les deux mains en opposition, l'une sur l'estomac et l'autre sur le dos; la main qui était placée derrière, loin de diminuer la douleur, porta au dos, ou

plutôt aux poumons, une douleur excessive ; aussitôt, je fis retirer les deux mains et commencer les passes par devant au dessous de la poitrine jusqu'aux genoux ; en quelques minutes la douleur de la poitrine céda, mais celle du dos persistait ; jugeant alors qu'elle provenait toujours de la chaleur portée aux poumons, je fis continuer les mêmes passes, *au dessous de la poitrine jusqu'aux genoux* ; et en effet ce procédé la fit entièrement cesser.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CÉZAIRE DU BOIS.

VARIÉTÉS.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.—*Séance générale du 4 avril 1826.*
Le docteur Franck, médecin allemand, membre correspondant de l'Académie, ayant appris par les journaux qu'il venait d'être formé une Commission spéciale pour l'examen du magnétisme animal, écrit pour appeler l'attention des commissaires sur les observations précises qu'il a consignées à ce sujet dans son ouvrage intitulé : *Præcepta praxeos medicæ.*

Séance particulière de la Section de Médecine du 11 avril 1826. M. le président fait savoir que la Commission nommée pour l'examen du magnétisme est constituée ; qu'elle a choisi M. Bourdois pour président, et M. Magendie pour secrétaire, et qu'elle est disposée à recevoir toutes les communications relatives à l'objet à l'étude duquel elle doit se livrer.

Ainsi, il paraît que la Commission ne s'était occupée, jusqu'à cette époque, que de préliminaires, et n'avait pas commencé ses opérations. Ne nous plaignons pas de ce retard ; si les commissaires procèdent avec tant de lenteur, c'est que sans doute ils sentent toute l'importance de la mission qui leur est confiée, et ne veulent point encourir le reproche de précipitation que l'on a fait à leurs prédécesseurs. Avant de prononcer un jugement qui exige des

observations longues et suivies , ils ont cru nécessaire de déterminer la marche qu'ils suivraient ; et de bien poser les bases sur lesquelles ils devaient s'appuyer.

Le mardi 18 avril , MM. les commissaires ont commencé leurs travaux. Sur leur invitation , M. le docteur Foissac leur a présenté , ainsi qu'à un assez grand nombre de Membres de l'Académie de Médecine , une somnambule sur laquelle il leur a fait observer des phénomènes physiques et physiologiques vraiment dignes d'attention. Les uns consistaient dans un abaissement très-prononcé de la température du corps , qui , immédiatement après que le somnambulisme eut été déterminé , a fait en très-peu d'instans descendre le thermomètre de 6 degrés ; les autres dans une élévation considérable du pouls , qui , de 70 à 80 pulsations par minute qu'il offre dans l'état ordinaire , a été porté jusqu'à 108. La respiration , l'état de la langue et la coloration de la peau ont également subi des modifications très-remarquables. On a ensuite présenté à l'exploration de la somnambule une dame malade ; mais l'émotion qu'éprouvait cette femme en se voyant ainsi examinée , a obligé d'interrompre et d'ajourner ce genre d'expériences.

Dans une deuxième séance , qui a eu lieu le 21 avril , on n'a fait qu'observer les mêmes phénomènes ; la somnambule n'était pas assez lucide pour qu'on pût faire des expériences décisives sur la clairvoyance somnambulique.

Nous attendons , pour donner de plus amples détails sur ces deux séances , que le procès-verbal en ait été arrêté entre MM. les commissaires et M. Foissac.

NOTE sur la surabondance de Fluide magnétique , ou principe vital , chez quelques individus.

M. Cézaire du Bois , dont on a vu une lettre dans ce numéro , n'avait aucune connaissance du magnétisme , lorsque la lecture de mon *Instruction-pratique* l'a déterminé à faire l'essai de ses facultés. Il a opéré plusieurs guérisons sans obtenir le somnambulisme , et il a recueilli , particulièrement sur les courans , des observations très-curieuses , qu'il a bien voulu me communiquer. Je le prierai de rendre compte de ces observations , lorsqu'il aura plus long-temps étudié un sujet sur lequel je n'ai eu jusqu'à présent que des notions

incomplètes ; mais je ne dois pas différer de faire connaître un effet très-remarquable qu'il a lui-même éprouvé.

M. du Bois s'étant fait magnétiser à grands courans pour se guérir de maux de tête, auxquels il est sujet quand il s'est trop appliqué, ses yeux se sont collés, sa tête s'est inclinée, et il s'est profondément assoupi, mais non endormi. Quelques momens après il a senti une chaleur brûlante et de violentes douleurs au cerveau. Alors il a demandé qu'on attirât sur les jambes, et qu'on soutirât le fluide par des passes transversales. Ce procédé a amené du soulagement, mais les douleurs ont persisté, quoique moins fortes. Une demi-heure après il a magnétisé un de ses malades : en quelques minutes sa tête s'est rafraîchie, et les douleurs se sont entièrement dissipées. Frappé de ce phénomène, il a plusieurs fois répété l'expérience, et le résultat a été constamment le même. Il a depuis observé que s'il avait la tête fatiguée, il se débarrassait de cette fatigue en magnétisant.

Il paraît que M. du Bois a en lui une surabondance de principe vital, ou fluide magnétique, et que si on en ajoute, il en est incommodé. Lorsqu'il magnétise, il l'émet hors de lui, et il se porte bien.

Ce fait, qui conduit à des conséquences importantes, m'en rappelle un autre avec lequel il a de l'analogie.

Un ami dont je regretterai toujours la perte, M. le docteur Roche, sous-bibliothécaire de l'École de Médecine, était doué d'une grande force magnétique, et il en faisait souvent usage sans en parler à d'autres qu'à ses amis. Toutes les fois qu'il magnétisait, il était obligé, quand le rapport était établi, de continuer pendant vingt minutes pour émettre hors de lui le principe qu'il avait mis en mouvement. S'il cessait plus tôt, il était toute la journée dans un état d'agitation et de malaise.

DELEUZE.

Le *Journal des Débats* du 24 avril renferme contre le magnétisme un long article signé Z. On doit s'étonner, qu'un homme du talent le plus distingué ait consenti à prêter sa plume à un parti, en attaquant par des sarcasmes inconvenans, et par des imputations fausses, une pratique de bienfaisance dont il n'a aucune idée. Nous ne répondrons point à cet article. Il sera apprécié par tous ceux qui connaissent le magnétisme ou qui ont des relations avec les personnes qui en font usage.

Plusieurs de nos abonnés nous ayant manifesté le désir de trouver dans notre journal un *Exposé des procédés du magnétisme*, nous donnerons un article sur ce sujet dans le prochain numéro de l'*Hermès*. En attendant, nous ne pouvons mieux faire que de leur recommander la lecture de l'excellent ouvrage de M. Deleuze, intitulé : *Instruction pratique sur le Magnétisme animal*. On le trouve chez Madame Lévi, au bureau du journal.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

CONSEILS POUR MAGNÉTISER.

1. Pour *magnétiser*, portez la main sur ou devant la partie du corps sur laquelle vous vous proposez d'agir, avec la volonté exclusive et soutenue de produire l'effet désiré.

Comme ce n'est généralement, comme ce ne doit être que pour soulager une personne souffrante que l'on magnétise, la volonté que l'on doit avoir constamment en agissant est celle de la guérir.

2. Le moyen quelconque par lequel s'opère le résultat a reçu le nom de *Magnétisme animal*. L'opinion la plus probable et la plus généralement reçue est que ce moyen est un fluide particulier, ou une modification d'un des fluides déjà connus, et qu'il agit en passant du corps du magnétiseur dans celui du magnétisé.

Pour mettre en état d'employer le magnétisme avec succès, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de prendre pour guide l'Instruction-pratique de M. Deleuze.

I. DES PROCÉDÉS.

3. *Procédés généraux*. Placez-vous à côté ou en face de votre malade, le plus commodément possible; et, après lui avoir recommandé de s'abandonner entièrement à l'action que vous voulez exercer sur lui, prenez ses pouces entre vos

doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui. Vous resterez dans cette situation de deux à cinq minutes, ou jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres. Cela fait, vous retirerez vos mains en les écartant à droite et à gauche, et les tournant de manière que leur surface intérieure soit en dehors; puis vous les poserez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement. Vous recommencerez cinq ou six fois ces mouvemens, que l'on appelle *passes*, toujours en détournant vos mains et les éloignant un peu du corps pour remonter : vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête, vous les y tiendrez un moment, et vous les descendrez en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces jusqu'au creux de l'estomac. Là, vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en posant les pouces sur le creux de l'estomac et les autres doigts au-dessous des côtes; puis vous descendrez lentement le long du corps jusqu'aux genoux, ou mieux, si vous le pouvez sans vous déranger, jusqu'au bout des pieds. Vous répéterez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance. Vous poserez aussi quelquefois vos mains derrière les épaules du malade, pour descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds.

4. Après les premières passes, il devient inutile de poser les mains sur la tête; continuez les passes sur les bras en commençant aux épaules, et sur le corps en commençant à l'estomac.

Vous pourrez également, souvent même vous devrez vous dispenser de toucher, et agir à la distance de quelques pouces.

5. Il est essentiel de magnétiser toujours en descendant de la tête aux extrémités, et jamais en remontant des extrémités à la tête. C'est pour cela qu'on détourne les mains quand on les ramène des pieds à la tête.

6. Lorsque vous voudrez terminer la séance, vous aurez soin d'attirer vers l'extrémité des mains et des pieds, en prolongeant vos passes au-delà de ces extrémités, et secouant vos doigts à chaque fois, comme pour les dégager des émanations du malade qu'ils pourraient conserver; puis vous ferez devant le visage et même devant la poitrine quelques passes en travers, à la distance de trois ou quatre pouces: Ces passes se font en présentant les deux mains rapprochées et en les écartant vivement l'une de l'autre, comme pour enlever la surabondance de fluide dont le malade pourrait être chargé.

Il est à propos de faire en finissant quelques passes sur les jambes, depuis les genoux jusqu'au bout des pieds. Ces passes dégagent la tête. Enfin, pour rétablir l'équilibre par tout le corps, il est bon de se placer à côté du malade qui se tient debout, et de faire à un pied de distance avec les deux mains, dont l'une est devant et l'autre derrière le dos, sept ou huit passes en commençant au-dessus de la tête, et descendant jusqu'au plancher, le long duquel on écarte les mains.

7. Cette manière de magnétiser par des passes longitudinales, en dirigeant le fluide de la tête aux extrémités, sans se fixer sur aucune partie de préférence aux autres, se nomme *magnétiser à grands courans*. Elle convient plus ou moins dans tous les cas, et il faut l'employer dans les premières séances, lorsqu'on n'a pas de raison d'en choisir une autre. Le fluide est ainsi distribué dans tous les organes, et il s'accumule de lui-même dans ceux qui en ont besoin.

8. Lorsque le magnétiseur agit sur le magnétisé, on dit qu'ils sont *en rapport*. On entend par le mot *rapport*, une disposition particulière et acquise, qui fait que le magnétiseur exerce une influence sur le magnétisé, qu'il y a entre eux une communication du principe vital.

9. Pour faire les passes, il ne faut jamais employer aucune force musculaire autre que celle qui est nécessaire pour soutenir la main et l'empêcher de tomber.

Il faut mettre de l'aisance dans ses mouvemens, et ne pas les faire trop rapides. Une passe de la tête aux pieds peut durer environ une minute. Les doigts de la main doivent être un peu éloignés les uns des autres, et légèrement courbés, de manière que leurs extrémités soient dirigées vers celui qu'on magnétise.

10. Lorsqu'un homme magnétise une femme, il serait contre les convenances qu'il se plaçât vis-à-vis d'elle (1).

Dans ce cas, on se place à côté de la personne qu'on veut magnétiser. On lui prend d'abord les pouces, et pour mieux établir le rapport, on pose une main sur l'estomac et l'autre derrière le dos, et l'on descend ensuite les deux mains en opposition, l'une sur les reins; l'autre sur le devant du corps et à distance; une des mains descend jusqu'aux pieds. On peut magnétiser les deux bras, l'un après l'autre et d'une seule main.

11. Dans le cas où le malade ne peut se lever, on se place auprès de son lit, de la manière la plus commode; on lui prend les pouces, on lui fait quelques passes sur les bras; on en fait aussi quelques-unes derrière le dos, s'il peut se tenir sur son séant; ensuite, pour ne pas se fatiguer, on se sert d'une seule main, qu'on pose sur l'estomac, et avec laquelle on fait des passes longitudinales, d'abord en touchant légèrement à travers les couvertures, puis à distance. On peut tenir une main fixée sur les genoux ou sur les pieds, tandis que l'autre est en mouvement. On termine par des passes le long des jambes, et par des passes transversales devant la tête, la poitrine et l'estomac, pour écarter le fluide surabondant.

(1) Les seuls hommes qui puissent entreprendre le traitement d'une jeune femme sont le père et le mari. Il est généralement plus convenable qu'une femme soit magnétisée par une femme. A cet effet on se propose d'établir une maison de traitement magnétique dirigée par un médecin, où les femmes seules seront admises et magnétisées par des femmes. Pour de plus amples renseignemens, on peut s'adresser au bureau de ce Journal.

Lorsque le rapport est établi (ce qui a généralement lieu après deux ou trois séances), on magnétise très-bien en se plaçant au pied du lit du malade , et vis-à-vis de lui ; on dirige alors de loin les deux mains de la tête aux pieds, et on les écarte après chaque passe , pour ne pas ramener le fluide sur soi.

12. *Procédés particuliers.* Lorsque quelqu'un a une douleur locale , accumulez et concentrez le magnétisme sur la partie souffrante , ce qui se fait en y tenant quelques instans vos mains immobiles ; ensuite entraînez vers les extrémités. Par exemple , pour guérir une douleur à l'épaule , tenez la main sur l'épaule pendant deux ou trois minutes , descendez ensuite le long des bras , et après avoir quitté le bout des doigts , réitérez patiemment le même procédé. Pour guérir un mal d'estomac , posez quelques minutes les mains sur l'estomac , et descendez jusqu'aux genoux.

13. On emploie avec succès l'*insufflation* , c'est-à-dire l'acte de souffler , dans les douleurs locales , les obstructions et les glandes. On met un linge à plusieurs doubles ou une étoffe de laine ou de coton sur la partie souffrante , on pose sa bouche dessus , et l'on fait passer l'haleine au travers ; cela excite une chaleur vive , qui pénètre intérieurement. Après avoir employé ce procédé , on fait des passes pour entraîner et dissiper le mal.

Le souffle à froid et à distance a une action rafraîchissante ; il aide à dissiper une chaleur que l'on soutire en présentant les doigts , et les éloignant ensuite avec le soin de les écarter. On l'emploie avec succès contre les maux de tête , les migraines , etc.

14. *Temps des séances.* Les premières séances du traitement magnétique doivent être d'environ une heure , lorsqu'on n'a aucun motif de les prolonger ou de les abrégé ; dans les suivantes , le rapport étant établi , l'action du magnétisme se manifeste plus promptement ; alors une séance d'une demi-heure ou même d'un quart d'heure suffit , à moins qu'il ne faille soutenir un travail commencé.

15. Il sera bon que le traitement se fasse d'une manière

uniforme et régulière. C'est pour cela qu'on recommande le retour périodique des séances aux mêmes heures, l'égalité de leur durée, le calme constant du magnétiseur, l'éloignement de toute influence étrangère, l'exclusion absolue de tout curieux et de tout autre témoin que celui qu'on aurait d'abord choisi, le même degré de force magnétique, et la continuation du mode de procéder qu'on a d'abord adopté.

16. Quand une fois le rapport est bien établi entre le magnétiseur et le magnétisé, il n'est plus aussi nécessaire de s'astreindre aux procédés que nous venons de décrire. Nous avons vu produire et nous avons produit des effets semblables par des procédés très-différens, mais en conservant la même volonté; des effets opposés par des procédés semblables, mais en changeant de volonté; nous avons agi sans l'emploi d'aucun procédé, mais avec une volonté forte et soutenue; nous avons vu enfin certains effets naître d'eux-mêmes, sans procédés et sans volonté, par la seule approche du magnétiseur, et par la seule émission spontanée du fluide magnétique. (Ce sont ces irrégularités apparentes qui ont fait croire aux uns que l'action magnétique était purement physique, aux autres qu'elle était purement spirituelle, à d'autres qu'elle était nulle, et que les effets apparens n'étaient dus qu'à l'imagination.)

17. *Auxiliaires du magnétisme direct.* Le magnétiseur peut communiquer son fluide à divers objets qui par là deviennent propres soit à porter la vertu magnétique sur les points sur lesquels l'homme ne peut lui-même agir directement, soit à agir sur les malades en son absence, soit enfin à augmenter son action.

On peut imprégner quoique ce soit du fluide magnétique; il suffit pour cela de toucher l'objet pendant quelques instans avec la forte volonté de le magnétiser.

Les moyens que l'on emploie le plus souvent comme auxiliaires du magnétisme sont l'eau et les arbres magnétisés, les réservoirs magnétiques nommés du temps de Mesmer *baquets*, et la chaîne.

18. *Eau magnétisée.* L'eau magnétisée est un des agens les plus puissans et les plus salutaires qu'on puisse employer. On doit toujours en faire boire aux malades que l'on traite ; ils peuvent la prendre, soit pendant les repas, soit dans l'intervalle des repas. Elle porte directement le fluide magnétique dans l'estomac, et de là dans tous les organes ; elle facilite les crises auxquelles la nature est disposée, et par cette raison elle excite tantôt la transpiration, tantôt des évacuations, tantôt la circulation du sang ; elle fortifie l'estomac, elle apaise les douleurs, et souvent elle peut remplacer plusieurs médicamens.

19. Pour magnétiser de l'eau, on prend le vase qui la contient, et l'on passe ses mains le long de ce vase de haut en bas. On introduit le fluide par l'ouverture du vase en y présentant à plusieurs reprises les doigts rapprochés ; on fait aller son haleine sur l'eau, et on peut l'agiter avec le pouce. On magnétise un verre d'eau en tenant le verre par le fond, dans une main, et projetant de l'autre le fluide au-dessus du verre.

On peut magnétiser une carafe d'eau en trois ou quatre minutes, un verre d'eau en deux minutes.

20. Lorsque le magnétiseur ne peut donner séance à son malade tous les jours, l'eau magnétisée supplée à l'action directe. Il faut en continuer l'usage quelque temps après que le traitement a cessé.

21. On peut magnétiser de la même manière quelques alimens, et surtout les alimens liquides, comme le lait, le bouillon, etc. La plupart des personnes qui digèrent difficilement le lait s'en trouvent très-bien lorsqu'il est magnétisé.

22. *Arbres magnétisés.* Les arbres magnétisés conservent et renouvellent les effets sur ceux qui ont déjà été traités directement, ou préparent à recevoir l'action magnétique ceux qui n'y ont pas encore été soumis. Pour magnétiser un arbre, on l'entoure de ses bras pendant quelques minutes ; puis s'éloignant à une petite distance on dirige le fluide vers le sommet, et du sommet vers le tronc, en suivant la direction

des grosses branches. Arrivé à leur réunion, on descend jusqu'à la base du tronc, et l'on finit par magnétiser la terre qui recouvre les racines pour répandre le fluide jusqu'à leurs extrémités et le ramener au pied de l'arbre. Quand on a fini d'un côté, on procède de la même manière en se plaçant du côté opposé. Cette opération, qui est l'affaire d'environ une demi-heure, doit être répétée cinq ou six jours de suite. On attache à l'arbre des cordes pour servir de conducteurs. Les malades se rangent autour de l'arbre ; après l'avoir touché en s'appuyant sur le tronc, ils s'asseyent à terre ou sur des sièges, et s'entourent d'une des cordes suspendues aux branches.

23. Dans le choix des arbres, tous ceux dont le suc est caustique ou vénéneux doivent être exclus ; tels sont le figuier, le sumac, etc. ; leur action serait nuisible, on doit même éviter de se servir du noyer. L'orme, le chêne, le tilleul, le frêne, l'oranger sont ceux dont on a jusqu'à présent fait usage avec le plus grand succès. Les arbres résineux, comme le pin et le sapin, pourraient être aussi très-bons. Si l'on veut avoir dans un appartement un petit arbre magnétisé, on peut prendre l'oranger.

24. *Réservoirs magnétiques.* Les réservoirs magnétiques sont des caisses remplies de matières magnétisées, telles que de l'eau, du sable, du verre pilé, de la limaille de fer, dans lesquelles plonge perpendiculairement un conducteur d'acier, duquel partent d'autres branches d'acier ou des cordes de laine. Les malades se placent autour du réservoir, et s'entourent les parties malades avec ces cordons. On peut par là magnétiser un grand nombre de personnes à-la-fois.

25. Une grosse bouteille remplie d'eau magnétisée, armée d'une tige de fer qui traverse le bouchon, et forme à sa sortie une courbure de trois à six pouces, terminée par un bouton, est un petit réservoir qui entretient l'action du magnétisme, et qui peut être fort utile. Le magnétiseur charge de temps en temps cette bouteille sans la déboucher.

26. Des tiscus de fil, de laine ou de coton, une feuille d'arbre, des plaques de verre, d'or ou d'acier, et autres objets magnétisés, placés sur le siège de la douleur, suffisent souvent pour l'apaiser; mais ils ne produisent d'effet que lorsque l'action du magnétisme est déjà établie.

Un mouchoir magnétisé porté sur l'estomac soutient l'action pendant l'intervalle des séances, et calme souvent les spasmes et les mouvemens nerveux. On peut dissiper une migraine en s'enveloppant la tête pendant la nuit d'un bandeau magnétisé.

27. *Chaîne.* Rangez en cercle de chaque côté d'un malade plusieurs personnes en bonne santé qui aient confiance au magnétisme, qui prennent intérêt au malade, qui ne soient mues par aucun motif de curiosité; qu'elles se prennent toutes par la main, et se tiennent réciproquement les pouces, de manière que celle qui est à droite du malade le touche de la main gauche, et celle qui est à gauche, de la main droite. Vous ferez partie de cette chaîne, et lorsque vous voudrez faire des passes avec vos mains, les deux personnes à côté de vous poseront la main sur votre épaule ou sur vos genoux. Bientôt le fluide magnétique circulera, le malade en éprouvera beaucoup d'effet, et votre force en sera considérablement augmentée.

28. Pour que la chaîne soit efficace, il faut que les conditions que nous venons d'indiquer en la décrivant soient exactement remplies; sinon elle serait plus nuisible qu'utile.

Dans le prochain numéro nous exposerons les effets et les usages du magnétisme.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

*Suite des discussions sur le magnétisme animal. — Séance
du 14 février 1826.*

M. Adelon, secrétaire de la section, donne communication de la correspondance. Il fait part à l'Académie d'une lettre imprimée que lui adresse M. Deleuze, *sur les meilleurs moyens à employer pour constater la réalité de l'action magnétique* (1).

Il donne lecture du passage suivant de cette lettre :

« Si le grand Newton revenait parmi nous, des jeunes gens de l'École Polytechnique pourraient lui donner des notions nouvelles sur la théorie de la lumière ; mais, six mois après, ils s'honoreraient d'être ses élèves. Je puis de même indiquer à des hommes qui ont approfondi la physiologie une branche de cette science sur laquelle ils ont négligé de fixer leurs regards. Quand ils l'auront examinée, quand ils l'auront liée à l'ensemble de leurs connaissances, je les écouterai comme mes maîtres. »

M. Amédée Dupau fait hommage de ses *Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme*, adressées à M. Albert (2).

(1) Nous rendrons compte incessamment de cette lettre, qui offre un traité complet sur la manière de procéder dans l'étude du magnétisme, et nous comparerons la marche suivie par MM. les commissaires avec celle que leur proposait M. Deleuze.

(2) Nous rendrons aussi compte de cet ouvrage, que certains journaux ont beaucoup vanté par esprit de parti, mais qui nous semble prouver une ignorance complète de la matière qui y est traitée.

On reprend la discussion sur la question de l'examen du *magnétisme animal*.

M. Gasc prétend que nommer une commission, ce serait abandonner le terrain du doute; que consentir à examiner, ce serait déjà une présomption en faveur de la doctrine des magnétiseurs; que d'ailleurs l'examen ne terminerait rien, et que l'on appellerait toujours de la décision, quelle qu'elle fût. Du reste, que verra-t-on dans le magnétisme? Des convulsions, des attaques d'épilepsie, d'hystérie, chez des femmes; mais on sait que mille causes différentes peuvent reproduire ces accidens. M. Gasc est convaincu que tous les somnambules dont l'état n'est pas feint ne présentent que les phénomènes que lui a offerts une paysanne hystérique qui parlait pendant ses accès, et oubliait ensuite tout ce qu'elle avait dit. Il signale la fourberie des femmes qui font métier de donner des consultations, et les singulières illusions des somnambules. Il a vu, à Charenton, une prétendue somnambule qui puisait ses remèdes dans une pharmacopée qu'elle consultait à loisir; à Paris, un enfant que son magnétiseur envoyait dans le Paradis, et qui disait y voir, auprès de Dieu, deux prophètes, et ces deux prophètes étaient Voltaire et Rousseau. (M. François, de sa place : Oui, oui; c'est chez M. Chambellan). Il vote contre la formation de la commission.

M. Lerminier se déclare au contraire en faveur de l'examen. « Dans ma jeunesse, dit-il, lorsque je voulus me faire une idée du magnétisme animal, mes maîtres me renvoyèrent au jugement de Bailly et de Thouret. L'opinion de ces grands hommes était alors prépondérante, et je l'acceptai. Mais, depuis, de nouveaux phénomènes sont survenus pour lesquels les anciens jugemens ne peuvent plus être invoqués; et, quand les jeunes gens me demandent ce qu'ils doivent penser du magnétisme animal, je ne sais que leur répondre. Je demande la formation d'une commission pour l'instruction de l'Académie comme pour la mienne. Craignons, en refusant d'examiner, de donner une nouvelle preuve de l'aveuglement de l'esprit de corps. »

M. Castel a la parole. Mais avant qu'il commence à parler, M. Salmade demande que la discussion soit close. Cette proposition inattendue est vivement combattue; un grand nombre de membres s'étaient encore fait inscrire pour ou contre la proposition; nous nommerons, entre autres, MM. Adelon, Gueneau de Mussy, Ferrus, Capuron, Honoré, Bricheteau. Après de très-vifs débats, la discussion est close.

La parole est à M. Husson, rapporteur de la Commission; il répond aux objections dirigées contre le rapport.

« Messieurs, dit-il, votre Commission a recueilli avec la plus grande fidélité les objections qui ont été faites contre son rapport, et les a discutées avec le plus grand soin.

» Comme, dans la mission dont votre confiance nous avait investis, nous n'avions été mus que par le désir de servir la science et l'humanité, nous nous sommes demandé d'abord si ce louable motif ne nous avait pas égarés dans la direction que nous avons donnée à notre travail: dans ce cas, messieurs, nous étions d'un commun accord qu'il ne nous restait qu'à avouer simplement notre erreur, qu'à nous excuser sur nos intentions, et qu'à déplorer une maladresse qui nous aurait fait aller si directement contre vos vues. (Allusion aux attaques de M. Desgenettes.)

» Mais nous l'avouerons, l'attention la plus scrupuleuse n'a pu nous faire trouver dans la proposition que nous vous avons faite l'inconvenance et le danger qu'on lui reproche. En conséquence, votre commission m'a chargé de vous déclarer qu'aucune de ces objections ne lui ayant paru assez forte pour la faire renoncer à la conclusion de son rapport, elle réclamait de nouveau la bienveillante attention avec laquelle vous avez accueilli son premier travail, pour vous prier d'écouter ses réponses aux objections dont il a été l'objet.

» Ces objections, messieurs, nous n'en récusons aucune, nous les acceptons toutes, nous répondrons à toutes; et nous aurons soin de mettre dans nos réponses une gravité

que nous aurions désiré trouver dans quelques parties de l'attaque.

» Ainsi, nous ne chercherons point à dissiper les craintes exprimées par un de nos collègues (M. Bally), que, par suite de l'action du magnétisme à distance, quelque grand magnétiseur ne vienne, de son grenier de Paris, ébranler les trônes de la Chine et du Japon : il nous permettra également de ne pas le suivre à Éleusis, dans le temple de Cérès, ni même en Béotie, dans l'autre de Trophonius. Nous ne releverons pas non plus la comparaison qu'il établit entre les phénomènes qu'offrent les magnétisés et ceux qu'on observait sur les initiés aux mystères célébrés dans le temple de Cérès. Enfin nous nous garderons de nous prononcer sur l'identité qu'il établit entre les conversations des somnambules et les oracles des pythouisses. Nous négligerons également les arbres de la forêt de Dodone, et les abbés de cour, que nous a rappelés un autre de nos collègues (M. Desgenettes); nous omettrons aussi le magnétisme en bouteille, qu'aurait désiré un autre de nos contradicteurs (M. Récamier). Toutes ces fictions, toutes ces exagérations ne nous paraissent pas être des raisons, et il nous semble que ce n'est point avec ces armes légères qu'on doit combattre les motifs sur lesquels une commission grave a appuyé une proposition importante. Ces armes d'ailleurs peuvent facilement changer de mains, et dès-lors le combat, au lieu d'être digne et sévère, devient une lutte plaisante peut-être, mais à coup sûr futile et déplacée. »

M. le rapporteur range les objections en deux classes : 1°. celles qui sont relatives au corps, à l'esprit du rapport; 2°. celles qui en attaquent la conclusion. Il les passe successivement en revue, et les réfute victorieusement.

M. Desgenettes avait nié les faits sur lesquels M. le rapporteur s'était appuyé pour prouver l'instabilité des jugemens des sociétés savantes, M. Husson lui cite le texte et la date de l'arrêt du Parlement de Paris (8 juin 1763) relativement à l'inoculation, et les dates des décrets de la Faculté de Médecine relatifs à l'émétique (5 déc. 1603

et 29 mars 1666) dont il avait invoqué le témoignage, et il établit par les concessions mêmes de son adversaire la légitimité d'un nouvel examen.

« Enfin, ajoute-t-il, il nous a accordé que l'examen du magnétisme fait en 1784 par les commissaires du roi n'avait pas été ce qu'il aurait dû être; mais que le respect des convenances interdisait aux commissaires un examen sévère des personnes soumises aux expériences: votre commission n'a point dit autre chose, et elle prend acte de cette concession.

» Vous conviendrez avec nous, messieurs, que ce ne sont point là des objections; que ce sont plutôt des variantes de nos argumens. Aussi vous aurez été comme nous surpris que notre collègue ait proposé l'ordre du jour sur notre rapport. En bonne logique, on devait s'attendre à une conclusion toute contraire.

» M. Virey aurait voulu que l'on fondât la nécessité de l'étude du magnétisme sur les rapports de cet agent avec le fluide électrique, avec l'action de certains animaux; mais suivre cette marche, c'eût été supposer la question tout-à-fait résolue. C'est précisément ce qu'a dû éviter une commission qui est dans une ignorance complète de ce qu'est le magnétisme animal. Nous n'avions à résoudre qu'une question préalable, véritable terrain de la discussion actuelle, d'où se sont écartés tous ceux qui ont combattu le rapport.

» Le même adversaire aurait désiré que la commission se prononçât contre les jongleries qui, dit-il, déshonorent le magnétisme. La commission n'a blâmé aucun fait, parce qu'elle ne pouvait blâmer les uns sans approuver les autres, ce qu'elle ne pouvait encore faire sans entrer dans un examen qui n'était pas de sa compétence. Au reste, les commissaires ont hautement exprimé leurs vœux à cet égard, et la considération des abus possibles du magnétisme a été un des motifs mis en avant pour engager la section à faire l'examen.

» Selon M. Double, le rapport n'était qu'une apologie

du magnétisme. Ce n'est pas à nous à vous dire, messieurs, combien ce travail a paru circonspect et mesuré à une grande partie de cette assemblée.... En effet, nous nous sommes bornés à copier fidèlement dans le rapport de 1784, 1°. les passages sur la manière dont les commissaires ont procédé dans leur examen ; 2°. la description des procédés mis alors en usage, 3°. les effets observés par eux, et qui, selon leur expression, *leur ont paru incroyables*. Nous avons comparé la théorie admise en 1784, les résultats obtenus par les magnétiseurs à cette époque avec la théorie et les effets annoncés aujourd'hui. Dans cet exposé, nous avons constamment conservé la forme dubitative. Les expériences dont quelques-uns d'entre nous ont été les témoins, celles aussi qui ont été publiées par des membres de l'Académie, ont été présentées dans notre rapport comme des faits seulement conditionnels.

» On revient ensuite sur le jugement de 1784 ; on nous dit qu'on ne doit pas accuser légèrement des hommes de génie tels que Franklin, Lavoisier et Bailly, d'avoir porté un jugement incomplet et précipité. Messieurs, à de rares exceptions près, tels que Leibnitz, Newton, Descartes, les hommes, quels qu'ils soient, cessent de faire autorité dans les sciences, quand après eux les sciences ont marché pendant quarante ans. Qu'est devenue aujourd'hui la réputation de Boerhaave, de Macquer, de Rouelle, considérés comme chimistes ? Qu'est devenue celle de Nollet, de Sigaud-Lafond, de Brisson, considérés comme physiciens ? Qu'est devenue même toute l'optique de Newton, à l'exception de la théorie des couleurs ? toute cette partie de la physique a été recréée depuis vingt ans. Qu'est devenue enfin la réputation des maîtres qui ont instruit les nôtres ? toutes ont suivi l'ordre immuable des choses ; toutes ont fléchi devant cette loi impérieuse de la marche de l'esprit humain, qui rendra toujours, et à mesure aussi de la marche du temps ; les générations à venir plus riches des faits observés avant elles, par conséquent plus éclairées, plus instruites que celles auxquelles elles ont succédé. Non,

nous n'avons pas manqué au respect dû aux grands hommes qui ont jugé le magnétisme en 1784.

» On nous oppose l'autorité de MM. Laplace et Thouret. On a bien mal choisi les exemples, et nous espérons vous le démontrer. Vous jugerez, messieurs, de la valeur de ces reproches.

» M. Laplace s'exprime ainsi à la page 158 de son ouvrage intitulé : *Traité analytique du calcul des probabilités* :
 « Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême
 » sensibilité des nerfs chez quelques individus ont donné
 » naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel
 » agent qu'on a nommé *magnétisme animal*. Il est naturel
 » de penser que l'action de ces causes est très-faible, et
 » peut être très-facilement troublée par un grand nombre
 » de circonstances accidentelles ; ainsi, de ce que, dans
 » plusieurs cas, elle ne s'est point manifestée, on ne doit
 » pas conclure qu'elle n'existe jamais. Nous sommes si éloignés
 » de connaître tous les agens de la nature et leurs
 » divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique
 » de nier l'existence des phénomènes, uniquement parce
 » qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. »

C'est ainsi, messieurs, que s'exprime M. Laplace. Dans l'intérêt de la cause que nos adversaires défendent, devaient-ils s'exposer à ce que nous fissions usage contre eux d'un témoignage que nous avons eu la discrétion de ne point faire entrer dans notre rapport, et devaient-ils nous fournir l'occasion d'invoquer en notre faveur ce témoignage dont ils voulaient nous accabler ?

» Passons à M. Thouret. Deux de nos collègues (MM. Desgenettes et Double) ont paru adresser au rapporteur un reproche personnel de n'avoir fait aucune mention de l'ouvrage de M. Thouret. Personne ici n'a plus de raison d'honorer la mémoire de cet homme célèbre que le rapporteur ; et il lui est pénible d'être obligé de repousser ce reproche en vous faisant ressouvenir que dans une circon-

stance que l'on aurait dû ne pas avoir oubliée, il a seul et hautement, sans cependant appartenir à sa famille, rappelé sa mémoire et celle de l'honorable duc de La Rochefoucauld à la justice de l'Académie⁽¹⁾. Peut-être à cette époque y avait-il quelque courage à faire entendre la voix de la reconnaissance et de l'amitié. Quoique cette voix ait été alors inutilement entendue, elle se serait fait entendre de nouveau en l'honneur de l'ami, du protecteur de sa jeunesse, si une injustice eût été commise, si un nouvel oubli eût semblé frapper de réprobation un nom aussi cher; mais le rapporteur a dû renoncer à la jouissance de le préférer ce nom, par les raisons qu'il a déjà exposées. » (La commission s'était fait un devoir d'écarter les ouvrages publiés par des particuliers, et de ne s'attacher qu'aux travaux des corps académiques.)

M. le rapporteur montre ensuite, par le titre même que M. Thouret a donné à son ouvrage (*Recherches et doutes sur le magnétisme animal*), que ce grand médecin n'était nullement convaincu que tout ce qu'il rapportait du magnétisme fût erreur ou déception.

Passant enfin aux véritables objections, à celles qui attaquent la conclusion du rapport, il ajoute :

« On vous a dit que le magnétisme actuel était identiquement le même que celui qui avait été jugé en 1784; que toute la différence consistait en ce qu'à cette époque

(1) Lorsque l'Académie de Médecine présenta au ministre de l'intérieur son premier rapport sur la vaccine (1822 ou 1823), on évita de faire aucune mention de MM. de Larochehoucauld et Thouret, quoique le premier eût introduit en France cette inappréciable découverte, et que le second eût le plus puissamment contribué à la propager; mais M. de Larochehoucauld venait d'être disgracié, et M. Thouret était le frère d'un des partisans et l'une des victimes les plus remarquables de la révolution. M. Husson seul eut le courage de réclamer contre cette injuste omission; mais ses efforts n'eurent point de succès. Cependant plusieurs membres de l'Académie avaient des obligations personnelles à M. Thouret, et il était le beau-frère de M. Desgenettes.

il était paré de l'habit français , et qu'en 1826 il se reproduisait *vêtu d'un simple frac* ; et on a conclu qu'il était inutile de l'examiner de nouveau.

« La manière dont cette assertion vous a été présentée a pu paraître facétieuse ; mais nous demanderons sur quelles preuves elle est fondée , quels sont les points de similitude qu'on a établis , quels argumens on a employés pour vous faire juger cette identité. On n'a opposé à tous les témoignages que nous avons rassemblés dans notre rapport aucun témoignage contraire. Nos contradicteurs se sont bornés à vous dire que rien n'était changé dans le magnétisme , et la preuve de la vérité de leur assertion , ils paraissent l'avoir placée dans l'assurance avec laquelle ils l'ont prononcée. Singulière et facile méthode de procéder !

Répondant à ceux qui ne voient parmi les partisans du magnétisme que des dupes ou des fripons , il ajoute : « Notre confrère M. Itard [a déjà répondu avec autant de logique que de décence à cette objection peu courtoise , et je craindrais d'affaiblir la force de ses raisons en vous répétant qu'il suffit d'un partage dans cette assemblée pour que la question prenne de suite un caractère imposant , pour qu'elle y soit traitée avec les ménagemens que nous nous devons tous , et auxquels des médecins divisés d'opinion sur un fait de science ne doivent jamais renoncer. Quoi ! messieurs , parce que notre faible intelligence ne peut pas encore expliquer la cause des phénomènes qu'on assure exister , parce que ces phénomènes ne se présentent pas toujours quand on cherche à les provoquer , parce qu'ils s'éloignent de l'ordre habituel des faits dont nous sommes les témoins journaliers , ceux qui les observent se trompent et sont dupes , ceux qui les font naître et ceux sur lesquels ils se présentent trompent et sont des fripons ; mais parmi les personnes que vous flétrissez de la sorte , il est des hommes assis à vos côtés , faisant , comme vous , partie de cette élite de la médecine française ; comme vous , jouissant de la consi-

dération publique ; comme vous , enfin , ayant un droit égal à des égards auxquels ceux qui admettent l'existence du magnétisme ne manquent point quand ils combattent vos résistances. Où en serions-nous , messieurs , si une divergence d'opinions était une cause d'insultes ?

» Pour vous détourner de l'examen du magnétisme animal , on vous a fait des descriptions fastueuses des jongleries magnétiques ; mais , qui de nous a pensé que le magnétisme en fût exempt ? Est-ce parce qu'on a fait d'une chose quelconque de monstrueux abus , qu'on ne devra pas rechercher en elle ce qui peut être utile et vrai ? A ce titre , que d'objets seraient interdits à vos recherches ! car il n'est presque rien en médecine dont le charlatanisme ne se soit emparé et dont il n'ait fait des jongleries. Ainsi , dans vos cliniques , vous n'exploreriez donc plus l'état de la sécrétion urinaire , parce qu'il y a des médecins d'urines ; vous n'étudieriez plus les fractures , les luxations , parce qu'il y a des rebouteurs , des renoueurs *qui remettent les nerfs* ; et vous devriez fermer vos pharmacies , parce que les remèdes secrets vous fournissent des milliers de panacées universelles ; et cependant , tous ces abus que vous connaissez ne vous arrêtent ni dans vos recherches cliniques , ni dans vos prescriptions médicales.

» Au reste , messieurs , pour que cette objection tirée des jongleries du magnétisme ait de la force , il est nécessaire que dans le magnétisme tout soit faux. Or , que nos adversaires nous le démontrent ; car c'est à eux à apporter des preuves : on ne peut nous les demander , à nous qui n'affirmons rien , qui ne contestons rien , et qui en appelons surtout à un examen. Et , si comme l'a dit l'un de nos confrères , M. Laennec , les neuf dixièmes des faits que l'on raconte du magnétisme ne sont que de la jonglerie , pourquoi le dernier dixième , qu'il paraît avoir la générosité de nous laisser , pour lequel par conséquent il n'y a ni dupes , ni fripons , ne deviendrait-il pas le sujet d'un examen ? prenez garde , messieurs , il faut , si vous voulez rejeter tout-à-fait la question , que vous prouviez que tout

est faux dans le magnétisme ; car un seul phénomène le fonde , et le dernier dixième qu'on nous a abandonné sera toujours aux yeux des personnes de sang-froid un sujet important de méditations pour les médecins physiologistes , par conséquent un sujet digne de votre examen.

» On vous a dit que le magnétisme avait souvent fait plus de mal que de bien , qu'il n'était d'aucune utilité dans la thérapeutique , et qu'il était superflu de le soumettre à un nouvel examen.

» C'est en même temps préjuger la question, et juger avec bien peu de logique. Car, s'il a fait plus de mal que de bien, il a donc une action quelconque. Or , cette action pouvant être modifiée par les lumières des médecins , il en résultera nécessairement que , comme dans l'emploi des médicamens héroïques , on pourra en tirer un parti plus ou moins avantageux dans la pratique , et qu'il faut l'examiner. Qu'aurait-on dit de celui qui le premier , ayant vu périr un animal sous le nez duquel on avait ouvert un flacon d'acide prussique , aurait refusé d'examiner les propriétés de cet acide , par la seule raison que l'animal frappé de son arôme serait mort ? Il n'est aucun de vous qui n'eût cherché à étudier l'action de ce terrible agent , à en modifier l'emploi , et à l'appliquer ensuite dans la thérapeutique. La parité est la même , messieurs , et c'est parce que l'on vous annonce que le magnétisme animal est dangereux , que vous devez l'examiner.

» Que si le même collègue à l'objection duquel nous venons de répondre nous dit ensuite que le magnétisme animal est inutile à la thérapeutique (1), d'autres plus nom-

(1) M. Récamier, pour prouver que le magnétisme animal , dont il ne pouvait nier la réalité , n'avait aucune efficacité thérapeutique , a dit avec assurance en pleine Académie qu'*au moment même* où on publiait la guérison de la fille Samson (au commencement de 1821), elle venait mourir à l'Hôtel-Dieu dans ses salles. En rapportant cette assertion (*voyez ci-dessus*, pag. 55), nous nous étions contentés de faire remarquer entre parenthèses que la mort de cette

breux vous diront qu'ils l'ont employé plusieurs fois avec succès dans le traitement de plusieurs maladies : l'autorité des uns est au moins aussi croyable que celle de notre contradicteur ; et dans cette alternative , que devez-vous faire ? ne faut-il pas encore examiner ?

« Mais , ajoute-t-on (M. Nacquart) , comment pouvoir étudier un agent qui n'est en rapport ni avec les sciences physiques , ni avec les connaissances de l'organisme , et dans lequel tout est hors de la portée des instrumens fournis par les sciences de notre époque ?

» Alors , messieurs , les commissaires du Roi , dont avec tant de raison vous nous rappelez la célébrité , dont nous devons , ajoutez-vous , respecter le jugement , n'auraient donc pas dû le porter ce jugement ; car , bien certainement , en 1784 , ils n'avaient pas plus que nous , en 1826 , toute la transcendance de la science ; et même la méthode expérimentale était de leur temps moins avancée que du nôtre. Eh ! messieurs , ne suffit-il pas que des faits aient été observés avec les sens , qu'ils se soient renouvelés sous l'influence de la volonté et avec les pratiques exigées pour les produire , pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aller dans des espaces imaginaires chercher les moyens de les examiner ?

» On nous attaque encore pour vous avoir engagés à suivre l'exemple des médecins d'Allemagne , pays qui a

filles n'avaient pu avoir lieu que trois ans après , parce que son existence était constatée pour nous jusqu'en 1823. Nous avons eu depuis la curiosité d'aller nous informer dans les bureaux de l'Hôtel-Dieu de l'époque de son décès. Là , après avoir fait faire des recherches réitérées dans les registres des décès de 1823, 1824, 1825, 1826 , nous avons découvert , à votre grand étonnement , que l'assertion de M. Récamier était dénuée de tout fondement. Il est bien mort le 12 novembre 1822 dans l'hospice une Catherine Samson ; mais outre que nous savons de bonne part que la personne dont nous nous occupons vivait à cette époque , cette Catherine Samson morte à l'Hôtel-Dieu est une femme de soixante-huit ans et une veuve , l'autre avait alors vingt ans et n'était pas mariée.

donné naissance à des sectes d'illuminés , et on nous vante, par opposition , ce qu'on appelle la sage circonspection des Anglais, qui sont demeurés étrangers à toutes les discussions sur le magnétisme.

» Etrange raisonnement ! Ainsi vous nous proposez sérieusement d'imiter soit le dédain , soit l'incurie des médecins anglais ; ainsi vous repoussez notre proposition, parce que, dites-vous, des esprits extravagans ont publié en Allemagne des doctrines mystiques ! Mais notre collègue , M. Marc , si instruit de tout ce qui concerne la littérature allemande, vous a fait connaître les noms des médecins célèbres qui s'en occupent : plusieurs d'entre eux vous appartiennent par le choix que vous en avez fait comme vos associés. Est-ce de bonne foi qu'on vient nous tenir un pareil langage ? Est-ce de bonne foi qu'on peut proposer à un corps savant de rester en arrière d'un peuple penseur , patient et laborieux , et de se placer à la suite d'un autre peuple dont on nous exalte la superbe insouciance pour l'étude d'un fait dont plusieurs d'entre vous , dont les savans du Nord , dont les commissaires de 1784 eux-mêmes , avouent les surprenantes singularités ; et parce que, dans une nation, des esprits exaltés ont outre-passé les bornes de la raison humaine , est-ce un motif pour que tous les savans de cette nation soient des illuminés , pour que rien ne puisse sortir de cette contrée du globe qui ne semble participer plus ou moins à cette contagieuse exaltation ?

» Messieurs , si l'Allemagne a produit des hommes dont les idées philosophiques se sont trouvées au-dessus de la portée des autres hommes , n'oubliez pas qu'elle a produit aussi Leibnitz, Stahl, Euler, Reil, Blumenbach, Stoll, Van Swieten , et mille autres , devant lesquels aucun d'entre nous ne doit rougir de courber le front.

(*La fin au prochain numéro.*)

PROCÈS DE M^{me} FRUCTUS,*Faisant profession de somnambulisme.*

Le magnétisme occupe aujourd'hui tous les esprits; il se mêle à tout; on le rencontre partout, et l'on ne peut plus se dispenser de fixer son opinion sur cette inévitable question. Après avoir long-temps fait des progrès en silence et avoir forcé, par des phénomènes pour ainsi dire miraculeux, la croyance des hommes les moins crédules, après avoir été proclamé dans les mémoires d'hommes éclairés et désintéressés, puis professé hautement dans les écrits de médecins d'un mérite reconnu, après être devenu l'objet des discussions solennelles d'un corps savant, et des recherches constantes d'une commission spéciale; après avoir rempli les colonnes des journaux et les saintes pages d'un mandement, il ne lui manquait, pour arriver au plus haut point de célébrité, que d'attirer l'attention des tribunaux et d'être livré à la sentence des juges.

C'est ce qui vient d'avoir lieu dans les audiences de la sixième chambre de Police correctionnelle, le 27 et le 28 avril dernier. M^{me} Fructus (D^{lle} André), qui depuis plusieurs années faisait profession de donner des conseils somnambuliques, vient de comparaître devant la Cour, pour répondre des suites d'une de ses prescriptions.

La plupart des journaux ont rendu compte de cette affaire d'une manière inexacte et incomplète. Plusieurs espéraient y trouver une mine féconde de ridicule; ils ont été tant soit peu désappointés, et pour provoquer quelques rires, ils se sont vus obligés de défigurer les faits. Les débats de ce procès ont produit un effet tout différent de celui qu'on en attendait; au lieu de fournir des armes contre les amis du magnétisme, ils ont mis au grand jour et l'innocence de l'accusée, et l'utilité de ce nouveau

genre de médecine que poursuivent la malveillance et le ridicule.

Nous sommes loin d'approuver sans restriction ce *somnambulisme mercenaire*, dont quelques personnes semblent faire profession depuis plusieurs années; mais nous croyons qu'il est de notre devoir de rétablir, dans cette occasion, les faits tels qu'ils sont, et de repousser une attaque qui était bien moins dirigée contre une femme obscure et isolée que contre la doctrine même du magnétisme.

Voici les détails de l'événement qui a amené M^{me} Fructus sur les bancs de la Police correctionnelle, tels qu'ils résultent de l'instruction et des renseignemens authentiques que nous avons pu nous procurer. Plusieurs de ces renseignemens sont restés inconnus aux juges parce qu'ils n'ont pas voulu que la prévenue fût mise devant eux en somnambulisme, seul état dans lequel elle pût les donner, n'ayant dans la veille aucun souvenir de ce qu'elle avait dit ou fait dans le sommeil magnétique.

M^{me} la comtesse de Pierre, qui, peu auparavant, avait été, ainsi que sa fille, traitée avec succès par M^{me} Fructus en somnambulisme, alla, le dimanche 23 octobre 1825, prier celle-ci de venir chez elle pour visiter sa fille qui venait d'être atteinte d'une maladie grave que l'on a caractérisée depuis sous le nom de *fièvre scarlatine*.

Depuis environ un mois, cette jeune personne était souffrante. Après avoir dansé toute la nuit et avoir pris imprudemment des glaces pendant qu'elle transpirait, elle avait éprouvé une révolution subite dans un moment critique; le sang, qui se disposait à prendre son cours, avait été sur-le-champ arrêté. Malgré cette indisposition, M^{me} de Pierre ne craignit pas, la veille du jour où se déclara la maladie, d'accompagner sa mère aux Italiens et elles en revinrent à pied; le matin même de ce jour, elle alla, en sortant de la messe, se promener aux Tuileries par un temps frais, quand son état et l'approche du flux périodique auraient exigé qu'elle se tint chaudement. C'est à

la suite de cette promenade qu'elle fut surprise par une fièvre violente.

M^{me} Fructus ne put se rendre que le lundi matin chez la malade, entre sept et huit heures. Celle-ci éprouvait de vives souffrances et avait des vomissemens presque continuels. S'étant mise elle-même en somnambulisme (comme elle le faisait habituellement, en plaçant sur son cœur sa main droite, où elle portait un anneau magnétisé), M^{me} Fructus s'aperçut que M^{lle} de Pierre était comme étouffée par une grande quantité de glaires; elle ordonna un vomitif qui se composait de *douze grains d'ipécacuanha et de deux grains de kermès*, fondus dans un verre d'eau tiède, et elle recommanda de le faire prendre sur-le-champ, en deux moitiés, à cinq minutes de distance. Pour faire agir le vomitif, elle prescrivit de boire ensuite du thé très-léger avec du miel. Sur la prière de M^{me} de Pierre, M^{me} Fructus administra elle-même le vomitif; il fit tout le bien qu'on en attendait; les vomissemens cessèrent, la malade fut soulagée.

La somnambule, s'étant rendormie pour suivre l'effet du remède prescrit, remarqua que la malade avait des boutons au dedans des cuisses, sur la poitrine et aux reins, et qu'il y avait dans ces parties beaucoup de sang arrêté; ce qui était l'effet des causes assignées plus haut. Sur les instances de M^{me} de Pierre, M^{me} Fructus promit, en s'en allant, de revenir le soir.

De retour chez elle, elle se fit mettre en somnambulisme par son mari, l'instruisit dans ce nouvel état de tout ce qui s'était passé chez M^{me} de Pierre, lui dit que la jeune personne était dans un grand danger, et le pria de l'en instruire à son réveil afin qu'elle pût en prévenir la mère.

En effet, s'étant rendue le soir à huit heures chez M^{me} de Pierre, elle chargea la femme de chambre, nommée Mariette, de lui donner cet avis, et celle-ci ayant refusé de se charger de cette fâcheuse commission, elle s'en acquitta elle-même. Cependant, cédant aux vives instances de M^{me} de Pierre, qui la suppliait de ne pas l'abandonner,

elle revint le lendemain mardi. Elle ordonna une application d'herbes émollientes sur le ventre et sur les reins pour faire sortir les boutons ; elle recommanda surtout de tenir la malade bien chaudement , d'éviter tout courant d'air, de peur que les boutons ne rentrassent. Malheureusement ce conseil ne fut pas bien suivi ; le lit de la malade était entre deux portes qu'on laissait souvent ouvertes ; on retira de dessus elle une partie des hardes qui la couvraient ; la malade elle-même sortit plusieurs fois les bras du lit ; en un mot elle prit froid. Sur ces entrefaites les règles arrivèrent , et cette crise , loin d'être favorable , ne fit , dans l'état des choses , qu'aggraver la position de la malade.

M^{me} Fructus, voyant la maladie devenir de plus en plus sérieuse, donna à madame de Pierre le conseil d'appeler un médecin pour mettre sa responsabilité à couvert ; ni cette dame, ni sa fille ne voulurent entendre cette proposition.

Le mercredi, 26 octobre, ayant de nouveau, en somnambulisme, examiné la malade, elle ordonna de mettre sur le ventre et sur les reins une omelette avec du saindoux, de la verveine, etc., toujours dans l'intention d'attirer les boutons à l'extérieur. Elle défendit expressément tout lavement pour ce jour-là, disant qu'elle en donnerait peut-être un le lendemain, et recommanda fortement de ne sortir du lit sous aucun prétexte.

Le même jour, M^{me} de Pierre l'ayant envoyé de nouveau chercher par son domestique, elle recommanda encore une fois de ne pas donner de lavement, prévoyant que rien, dans l'état actuel de la malade, ne serait plus funeste, et elle combattit même sur ce point les désirs de la jeune personne.

Enfin, à onze heures du soir, on alla une troisième fois chercher M^{me} Fructus. Elle arrive à la hâte, et trouve M^{lle} de Pierre sur la garde-robe, éprouvant de cruelles souffrances, et faisant de vains efforts pour rendre le lavement qu'on lui avait fait prendre malgré la recommandation expresse de la somnambule. La malade, étant découverte,

avait pris froid de nouveau , et les boutons étaient renrés, comme l'avait prévu M^{me} Fructus. A sa vue , M^{lle} de Pierre l'appelle à son secours, se disant perdue , et lui prend la main , en la priant de s'endormir sur-le-champ pour lui donner quelque conseil. M^{me} Fructus entre en somnambulisme , mais aussitôt les convulsions dont M^{lle} de Pierre commençait à être attaquée se communiquant à elle , elle s'éveille tout-à-coup dans une grande agitation. Elle essaie en vain de se rendormir ; M^{me} de Pierre fait elle-même d'inutiles efforts pour la replonger dans le sommeil magnétique. M^{me} Fructus , sentant que dans l'état d'agitation où elle se trouvait , elle ne pouvait être d'aucune utilité , sortit de la maison , et se rendit précipitamment chez elle , malgré les nouvelles instances que lui faisait M^{me} de Pierre.

Dans ce moment désespéré , M^{lle} Labau , la cuisinière , était allée chercher le docteur Horeau , qui demeurait dans la maison. Celui-ci , voyant les souffrances de la malade , et remarquant que les boutons étaient rentrés , demande avec empressement ce qu'on lui a donné pour la mettre dans cet état ; *Cela lui a pris* , dit la femme de chambre , *en lui donnant un petit bout de lavement*. Il ne vit aucun moyen de la sauver. En effet , la malade expira quelque temps après , dans les convulsions , le matin du jeudi.

Peu après , une plainte fut portée au procureur du Roi , non-seulement sans aucune participation de M^{me} de Pierre et des personnes de sa famille , mais contre leur volonté expresse , puisqu'ils firent tous leurs efforts pour arrêter les suites de cette affaire. On voit facilement d'où a pu partir la dénonciation , et quel intérêt l'a dictée.

Après une instruction qui dura plusieurs mois , mais qui ne dut être qu'incomplète , puisque , comme nous l'avons dit , on ne voulut pas entendre la seule personne qui pût donner des renseignemens positifs , M^{me} Fructus *somnambule* , l'affaire fut appelée le 27 avril.

Un prodigieux concours de spectateurs des deux sexes

s'était porté dès le matin à l'audience. Presque tous les journaux avaient eu soin d'annoncer cette affaire longtemps à l'avance, et pour piquer davantage la curiosité, ils avaient présenté la prévenue comme une jeune et jolie personne, digne en tout d'attirer l'attention. M^{me} Fructus est une femme de vingt-huit ans, dont la physionomie assez douce offre des traces d'altération laissées par une maladie qui l'a rendue susceptible de somnambulisme.

A une heure moins un quart, on introduit la prévenue, qui est accompagnée de son mari; elle se présente dans une mise décente, et paraît profondément affligée d'être ainsi exposée aux regards curieux du public.

M. Pécourt, avocat général, expose les chefs d'accusation; après avoir parlé contre le charlatanisme en général, et avoir signalé l'abus des consultations somnambuliennes en particulier, il ajoute, pour caractériser le genre d'escroquerie propre selon lui à la prévenue :

» Plus habile ou plus heureuse que beaucoup d'autres somnambules, ses collègues, M^{me} Fructus n'est pas obligée d'attendre que la main d'un magnétiseur vienne lui communiquer ce fluide somnifère qui clôt en un instant les yeux du plus éveillé. Elle s'endort, quand bon lui semble, en tenant la main du client (1), et déclare sur-le-champ quelle est la nature de la maladie, quel organe est offensé, quel médicament il faut prendre. Au réveil, Mad. Fructus reçoit, pour prix de sa consultation, la modeste somme de trois ou de cinq francs, ce qui permet à la petite comme à la grande propriété de se faire guérir.

» Notre somnambule avait su gagner la confiance de M^{me} la comtesse de Pierre, qui croyait avoir été bien traitée par elle. Le 23 octobre dernier, M^{lle} de Pierre,

(1) On a vu par ce qui précède combien ceci est inexact. Madame Fructus s'endort avec le secours d'un anneau; puis elle prend la main du malade pour se mettre en rapport avec lui, et sentir sa maladie.

âgée de seize ans, tombe malade ; des vomissemens multipliés la saisissent, une éruption violente se manifeste à la peau. On appelle M^{me} Fructus ; celle-ci s'endort, et ordonne l'*ipécacuanha*, qu'à son réveil elle administre elle-même. Cette drogue n'ayant pas produit un bon effet, de nouvelles consultations ont lieu. La somnambule prescrit successivement des cataplasmes émolliens, l'application de la peau d'un agneau fraîchement écorché. Bref, au bout de trois jours, des convulsions arrivent, et pendant que M^{me} Fructus assure que ce mouvement nerveux annonce une crise salutaire, M^{lle} de Pierre expire, tenant encore la main de la somnambule (1). Un médecin, que dans leur douleur les domestiques de la maison avaient été chercher, arrive lorsqu'il n'était plus temps, et déclare que M^{lle} de Pierre a succombé à une fièvre scarlatine, qu'un traitement convenable aurait su rendre inoffensive.

« En conséquence, M^{me} Fructus comparait aujourd'hui accusée,

1°. D'avoir escroqué diverses sommes, au moyen du somnambulisme magnétique.

2°. D'avoir commis, par imprudence, un homicide involontaire ;

3°. D'avoir exercé la médecine sans autorisation. »

M. le président de Belleyme interroge M^{me} Fructus sur les moyens par elle employés pour traiter les malades qui lui accordaient leur confiance, et notamment à l'égard de la demoiselle de Pierre, dont on l'accuse d'avoir occasionné la mort.

La prévenue répond qu'elle pratiquait le somnambulisme dont elle avait éprouvé elle-même les effets miraculeux, et

(1) On peut voir par l'exposé que nous avons donné au commencement combien tout ceci est encore inexact ; le vomitif avait fait tout son effet ; il n'a jamais été question de peau d'agneau ; il y avait plus d'une heure que M^{me} Fructus était partie, quand M^{lle} de Pierre expira.

à qui elle devait la santé de toute sa famille , qu'elle ignore complètement, en état de veille, ce qui se passe en elle en état de somnambulisme ; que dès-lors elle ne peut que vaguement, et d'après le compte qui lui en a été rendu depuis, rapporter les circonstances qui ont précédé et accompagné la mort de la D^{lle} de Pierre ; qu'elle a diverses fois , dans l'instruction, demandé à être mise en somnambulisme pour prouver la réalité de cet état et donner de plus amples renseignements , ce qui lui a été constamment refusé.

M. le président : Vous avez vu M^{lle} de Pierre dans un état non équivoque de maladie, pendant plusieurs jours, et vous n'avez pas conseillé à la famille d'appeler un médecin ? — R. J'ai, au contraire, donné plusieurs fois ce conseil ; M^{me} de Pierre n'a pas voulu le suivre.

D. Au dernier moment, vous prétendiez que mademoiselle de Pierre éprouvait une crise salutaire ? — R. Je ne sais pas ce que j'ai pu dire étant endormie.

D. Pouvez-vous vous endormir seule ? — R. Oui, Monsieur.

D. Il est notoire, c'est du moins l'opinion des partisans du somnambulisme, qu'un magnétiseur peut, à l'aide de certaines pratiques, endormir un autre individu ; mais il est inouï que jamais personne soit tombé seul en état de somnambulisme ; de moins de somnambulisme magnétique ?

M^e. Laterrade, avocat de la prévenue : J'en demande pardon à M. le président ; mais une foule d'autorités établissent la preuve contraire.

La dame Fructus : Mon mari me magnétisait chaque jour ; et quand j'arrivais chez le malade qui réclamait mes soins, je plaçais sur mon cœur un anneau magnétisé que je porte toujours sur moi, et aussitôt je m'endormais. C'est de cette manière que j'ai proposé à M. le juge d'instruction de m'endormir : il aurait pu, en me voyant dans cet état, se convaincre que je n'en imposais pas.

On procède à l'audition des témoins, qui sont au nombre de vingt-deux, dont six à charge et seize à décharge. Les

premiers témoins , gens de la maison , racontèrent les circonstances de la maladie , l'arrivée de la prévenue , les remèdes qu'elle a prescrits dans son sommeil. Ils soutiennent qu'elle n'a appelé aucun médecin , du moins en leur présence.

M. le docteur Horeau , qui habite la maison de la dame de Pierre, et qui n'est arrivé que quand la jeune malade allait décéder , regarde le somnambulisme comme une déception ; mais il pense que le vomitif ordonné par la dame Fructus s'administre fréquemment dans les fièvres scarlatines. (Or, c'est d'une fièvre de cette nature que la malade était atteinte.)

M. le docteur Husson, interpellé par M. le président, répond : Je ne pense pas que l'administration de l'ipécacuanha ait été la cause de la mort, puisqu'on l'administre quelquefois dans cette maladie ; peut-être cette peau de mouton encore chaude a-t-elle concentré vers les parties où elle a été appliquée une trop grande chaleur, et dès-lors a-t-elle entravé la marche de la maladie.

D. Croyez-vous qu'un individu puisse s'endormir à volonté en touchant, en retournant un anneau magnétisé ? — R. Je l'ignore.

D. Quelle est votre opinion sur ce fait ? — R. Je ne l'ai jamais vu, je ne l'ai jamais entendu dire ; et en fait de magnétisme, je ne crois que ce que je vois.

D. Avez-vous des observations sur la faculté d'entrer en somnambulisme ? — R. J'en ai fait faire à l'Hôtel-Dieu, et je n'ai jamais vu qu'un individu pût entrer en somnambulisme par sa simple volonté ; il a toujours fallu l'intervention d'un magnétiseur pour procurer le somnambulisme.

M. Double s'excuse de prononcer sur la maladie, n'en ayant pas suivi la marche ; mais il paraît douter de la réalité du somnambulisme, et surtout de la possibilité de se mettre soi-même dans cet état, les partisans mêmes du magnétisme n'ayant jamais prétendu qu'on pût se donner à volonté ce sommeil artificiel qu'on appelle somnambulisme.

On appelle les témoins à décharge. La seule personne qui pût réellement servir de témoin à décharge était M^{me} la comtesse de Pierre. La douleur que lui causait la perte encore récente de sa fille a empêché de l'appeler ; mais elle a d'elle-même adressé par écrit au juge d'instruction la déclaration suivante , que nous insérons textuellement comme l'équivalent de sa déposition publique.

« Depuis plus de dix ans j'avais été en proie à une maladie assez grave , que l'on ne connaissait pas et que rien ne pouvait guérir. Fatiguée d'essayer inutilement tous les moyens de guérison , on m'engagea de m'adresser à la dame Fructus , qui , à l'aide du somnambulisme , avait , à ce qu'on me dit , obtenu d'heureux effets sur d'autres personnes. Je vis la dame Fructus ; je lui demandai ses soins. Je dois dire, pour rendre hommage à la vérité , qu'elle est parvenue , sans que je puisse en expliquer la cause , à me guérir complètement , je dirai presque miraculeusement , par l'emploi de médicamens fort simples.

» Il y a plusieurs mois , ma fille , ayant ressenti une légère indisposition , fut la première à souhaiter les soins de la dame Fructus , qui parvint à la guérir par les mêmes moyens ; elle me dit même en état de santé , que si par hasard elle venait à avoir la rougeole , elle ne voudrait pas avoir d'autre personne pour la soigner que la dame Fructus , et que par ses soins elle serait bientôt guérie.

» Lors de la maladie , qui a eu un effet aussi prompt et aussi cruel , j'ai été moi-même chercher la dame Fructus. Dans le cours si rapide de la maladie , elle m'a souvent dit que si je n'étais pas tranquille et si ses soins ne suffisaient pas , je devais engager un médecin à venir , et qu'elle n'en serait point fâchée du tout. Mais ayant confiance en elle , je n'ai point voulu appeler de médecin ; ma fille elle-même lui a très-impérieusement demandé de rester seule pour la soigner , en disant qu'elle ne voulait pas de médecin.

» La maladie fut terminée par une révolution que j'ai cru salutaire , son époque n'ayant point changé de jour ; mais il m'a été assuré , au contraire , que cette époque , en

cas de maladie, était fatale ; et tout secours humain devenant impossible, Dieu seul aurait pu la sauver, ce qu'il n'a pas permis.

» D'après tout ce que je viens de vous exposer, je reconnais que la dame Fructus nous a toujours, sur mes demandes, rendu quelque service. Je n'ai aucune espèce de plainte à former contre elle et aucun reproche à lui adresser. »

Signé LA COMTESSE DE PIERRE.

Toutes les personnes appelées à la requête de M^{me} Fructus sont étrangères à l'affaire particulière qui l'a fait accuser ; elles sont mandées uniquement pour déposer sur la possibilité et sur la réalité du somnambulisme et des facultés médicales qui se développent dans cet état.

M. Deleuze, professeur d'Histoire naturelle au Jardin du Roi, auteur de plusieurs ouvrages universellement estimés sur le magnétisme, est appelé par le président.

« Les phénomènes du magnétisme, dit-il, sont si étonnans qu'on ne les croit que lorsqu'on les a vus soi-même : j'étais d'abord incrédule, mais j'ai été convaincu par les effets que j'ai mille fois produits, et par ceux que j'ai moi-même éprouvés. »

Sur la question de savoir si les somnambules peuvent connaître le siège des maladies, le témoin répond qu'il en a fréquemment acquis la preuve, et il cite un fait de ce genre qui lui est personnel.

Sur la demande qui lui est faite pour savoir comment cela peut être, il ajoute : « Je crois que c'est une faculté instinctive, semblable à celle dont sont doués les animaux, et qui leur fait connaître ce qui est nécessaire pour leur guérison. »

M. le Président. Une femme qui serait somnambule peut-elle, sans une grave imprudence, faire des prescriptions sans l'assistance et le concours d'un homme de l'art ? — R. J'ai vu de nombreux exemples de malades guéris par les prescriptions des somnambules. Cependant, j'ai toujours conseillé à ceux qui les consultent de soumettre leurs consultations à un médecin. »

M. Chamant, docteur-médecin, interpellé par M. le président sur les connaissances qu'il pourrait avoir relativement au magnétisme et au somnambulisme, expose la différence qui existe entre l'homme dans l'état ordinaire et l'homme dont l'intelligence, exaltée par l'action du magnétisme, devient beaucoup plus sûre et plus étendue. Il pense que dans cet état, le somnambule voyant et décrivant les choses mêmes, mais pouvant en ignorer le nom, il est bon qu'il soit assisté de quelqu'un qui puisse saisir le sens de ses réponses, et appliquer aux choses qu'il désigne leurs véritables dénominations.

M. le Président. Vous concluez donc qu'il est indispensable qu'un médecin soit présent? — R. Je n'ai pas dit cela, mais qu'il serait à propos qu'il y eût au moins un homme instruit.

D. Une somnambule peut-elle s'endormir seule, et par quel moyen? — R. Oui, par un anneau, une plaque de cristal, ou tout autre objet auquel le magnétiseur aura imprimé cette propriété.

D. Une somnambule peut-elle voir une maladie à travers le corps, ou à une grande distance? — R. Je ne connais pas les limites où s'arrête une intelligence surnaturelle.

M. le Président ayant exprimé les regrets qu'il éprouvait de n'avoir pas eu occasion d'obtenir de preuve des effets du magnétisme, et ayant dit qu'il en désirerait une, M. Chamant lui répond avec vivacité: « Quand vous voudrez, Monsieur. » et en même temps il fait avec la main le geste naturel d'acceptation, que quelques journaux se sont plu à représenter comme la menace d'une action magnétique (1).

(1) Le *Journal des Débats*, entre autres, a dit, pour égayer ses lecteurs, que M. Chamant avait fait à M. le président la proposition inconvenante de l'endormir en pleine audience. M. Chamant a vainement adressé au rédacteur une réclamation sur ce point, on a refusé de l'insérer.

M. Pirlot, médecin à Chaillot, appuie la déposition de M. Chamant.

M. Bordes, harmoniste, est appelé.

« Le somnambulisme, dit-il, a de si justes droits à ma reconnaissance, que je me fais un plaisir et même un devoir de la lui témoigner publiquement. Je lui dois mon bien-être physique et moral.

» Il y a quatre ans que j'étais affecté de douleurs rhumatismales et autres; que le sang se portait fréquemment aux parties hautes; ces maux ont été facilement dissipés par le magnétisme, et sans le secours des sangsues. Depuis vingt-quatre ans j'étais affligé d'une faiblesse de vue telle, que les plus célèbres docteurs lui avaient donné le nom de *goutte-sereine*, d'*ophthalmie*, d'*amaurose*, de *cataracte naissante*; bref, sans me donner l'espoir de guérison, ils avaient essayé en vain divers remèdes; enfin ils y avaient renoncé et moi aussi. Le mal empirait chaque jour: depuis quatre ans j'étais forcé de me servir d'un guide pour me conduire; l'éclat du soleil me causait même une espèce d'aveuglement. Le hasard m'ayant fait connaître un somnambule lucide, j'ai été instruit alors de la cause de cette cruelle maladie, et après avoir suivi scrupuleusement le régime qu'il m'a prescrit, après avoir fait et appliqué les remèdes indiqués, je jouis du bonheur de me conduire sans auxiliaire (1). »

M. Fourdra, instituteur, dépose que « sentant son cerveau embarrassé, et éprouvant de la gêne dans le travail de la pensée, il avait consulté quelques médecins qui lui avaient ordonné sans succès des applications de sangsues et des vésicatoires; étant arrivé au point de ne pouvoir se livrer à des travaux scientifiques plus d'une demi-heure

(1) En disant qu'il devait aussi au somnambulisme son bien-être moral (ce qui a fort égayé l'auditoire); M. Bordes a voulu dire que les chagrins dont il était affecté, ont été dissipés par le langage sublime et philosophique du somnambule.

de suite, et ayant alors entendu parler avantageusement de la lucidité de M^{me} Fructus, il alla la consulter. Celle-ci en état de somnambulisme lui déclara qu'à la suite d'exercices de natation et par l'effet de l'humidité conservée dans ses cheveux, les transpirations ordinaires s'étaient trouvées arrêtées, que les humeurs qui devaient naturellement s'échapper par ces transpirations s'étaient accumulées, et qu'un état de folie pourrait en advenir; elle lui ordonna des topiques de verveine la nuit, des bains de pied, etc. Après avoir suivi ce traitement six nuits de suite, il a recouvré l'usage libre de ses facultés. Dans l'état de convalescence où il se sent maintenant, il peut déjà travailler cinq ou six heures de suite par jour sans en être fatigué. »

M. Pottier, dans sa déclaration, rend hommage à la lucidité somnambulique de M^{me} Fructus : il a eu plusieurs fois l'occasion de l'éprouver.

M. M..., horloger, déclare que sa fille, atteinte de scrofules, était abandonnée des médecins; la prévenue l'a guérie en quelques jours par les remèdes qu'elle lui a ordonnés en somnambulisme. Lui-même suit encore actuellement avec succès le traitement qu'elle lui a prescrit pour une dartre qui lui couvrait la figure.

M. Henri, marchand de musique, déclare que sa femme vient d'être guérie par M^{me} Fructus d'une maladie grave.

Quelques autres personnes rendent un témoignage à-peu-près semblable. Tous attestent que la somnambule s'endormait d'elle-même en se plaçant un anneau sur la région du cœur.

L'audition des témoins étant terminée, M. Pécourt, avocat du Roi prend la parole.

« Notre intention, Messieurs, dit ce magistrat, n'est pas dans cette cause, et telle ne sera pas non plus sans doute l'intention du défenseur, d'entrer dans une discussion sur le magnétisme et sur le somnambulisme. De pareilles discussions ne sont pas de la compétence des tribunaux correctionnels. Nous pensons que les différens faits résultant de l'instruction sont prévus par les dispositions de la loi

pénale. Ceci est plus positif que les effets du somnambulisme, et nous allons examiner ces faits.

» Toutefois, nous dirons qu'il paraît certain, d'après l'autorité de presque tous les médecins, que ce fluide magnétique produit sur l'imagination et les sens des personnes nerveuses un effet qui a pour résultat de procurer un somnambulisme artificiel. Cet effet a occupé les graves méditations de l'Académie royale de médecine, qui récemment a chargé une commission de recueillir des faits et des renseignemens sur le magnétisme.

» Les magnétiseurs, comme le tribunal le sait, ont deux manières d'exercer leur art : l'un consiste à agir directement sur un individu pour détourner, pour arrêter les maladies dont il est atteint; le deuxième consiste à agir indirectement, en se servant d'un somnambule pour connaître la maladie d'une personne et les remèdes qu'il faut administrer. Vous voyez, par cette simple distinction, que la femme Fructus ne s'est pas même conformée aux pratiques du magnétisme. En effet, elle n'agit pas directement sur un malade, elle se constitue elle-même en état de somnambulisme. Il est vrai qu'elle prétend qu'elle est chaque soir magnétisée par son mari (On rit). Il n'en est pas moins impossible d'ajouter foi à la prétendue communication d'un fluide magnétique, transmise par un morceau de cristal ou par un anneau magnétisé.

» Mais supposons un moment qu'en effet la dame Fructus puisse ainsi se constituer elle-même en état de somnambulisme, et voyons si, dans cette hypothèse même, on ne peut pas soutenir avec avantage qu'elle a employé de véritables manœuvres frauduleuses.

» Plusieurs témoins, et entre autres M. Deleuze, partisan du magnétisme, et non suspect à ce titre, a dit que les magnétiseurs ne devaient jamais administrer de remèdes sans consulter un médecin. C'est là le mot de la cause.

» Lors donc qu'on voit une prétendue somnambule, comme la femme Fructus, une femme étrangère à l'art de

la médecine, se prétendre douée d'une intuition surnaturelle, qui lui donne la faculté d'apercevoir les lésions des différens viscères, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il n'y a là que jonglerie, que duperie, que manœuvre frauduleuse en un mot, pour persuader l'existence d'un pouvoir chimérique, et faire naître l'espoir d'un succès incertain.»

M. l'avocat du Roi s'appuie ici du passage d'un ouvrage écrit par un médecin respectable, M. le docteur Dupau, dans lequel ces jongleries sont frappées de ridicule.

Il soutient donc que toute la science de la dame Fructus se borne à de véritables manœuvres frauduleuses, à de véritables escroqueries définies et punies par l'art. 401 du code pénal.

Le second chef, celui d'exercice de la médecine sans autorisation, paraît également établi à M. l'avocat du Roi. Il s'attache à prouver que la prévenue se trouve dans la pénalité tracée par la loi, quoiqu'elle n'ait pas pris le titre de médecin.

Quant au troisième, au plus grave de tous, celui d'homicide par imprudence, il pense qu'il a été commis par la prévenue. En effet, c'est par suite de remèdes administrés à contre-temps que la D^ue de Pierre a perdu la vie. L'accusée l'a reconnu elle-même, car elle a pris la fuite en voyant arriver un médecin dans l'appartement.

Dans ces circonstances, M. l'avocat du Roi conclut contre la femme Fructus à l'application des articles 35 et 36 de la loi du 19 ventôse an XI, pour exercice illégal de la médecine; à l'application de l'art. 405 du code pénal, pour escroquerie, et à l'application de l'art. 319 du même code, pour homicide par imprudence.

Il conclut contre elle à six mois de prison et à 50 francs d'amende.

M^e. Laterrade, avocat de la dame Fructus, a la parole.

« Messieurs, dit-il, un homme signale au monde l'apparition d'un de ces phénomènes qui font époque dans les annales de l'humanité.

» Aussitôt les esprits se partagent. Les uns, sectateurs aveugles de la nouvelles doctrine, s'en constituent les apôtres les plus chauds, les plus ardens apologistes; les autres, pyrrhoniens inébranlables, le relèguent sans examen au rang des fables les plus absurdes, au rang des contes les plus ridicules; les autres, enfin, se défiant également et de l'enthousiasme des premiers et du scepticisme des seconds, hésitent long-temps avant de prendre parti. Ils veulent d'abord interroger le témoignage de leurs sens, ils veulent voir de leurs yeux, ils veulent toucher du doigt, ils veulent entendre de leurs oreilles; et quand ils ont vu, touché, entendu, leur opinion se fixe, et bientôt cette prétendue chimère ne devient plus à leurs yeux qu'un mystère de plus de la nature qu'il peut être donné à l'homme d'apercevoir, mais qu'il ne lui est pas donné d'approfondir.

» Toutefois, les ennemis du magnétisme doivent d'abord l'emporter. Dans un pays où l'arme du ridicule est une puissance, les épigrammes, les quolibets, les sarcasmes, pleuvent de toutes parts contre lui; l'Académie des Sciences elle-même recule épouvantée devant cet appareil formidable: elle se prononce enfin, et son arrêt est un arrêt de mort.

» Mais comment lutter contre la vérité? A peine cet oracle a-t-il eu le temps de se répandre, qu'un nouveau phénomène, le *somnambulisme* magnétique, observé, constaté par le marquis de Puységur, vient leur donner le démenti le plus éclatant; dès-lors aussi les amis du magnétisme sentent se ranimer leur zèle. Dépositaires du feu sacré, ils l'entretiennent dans le silence, et, contents de faire du bien à leurs semblables, ils se condamnent à une volontaire obscurité. Mais cette obscurité doit bientôt se dissiper. Quelques hommes courageux, illuminés eux-mêmes par la clarté de l'évidence, n'ont pas craint de soulever le voile, et bientôt leurs écrits ont réhabilité le magnétisme. Alors aussi des chaires de magnétisme s'élèvent

en Allemagne , en Suède , en Russie ; alors des expériences publiquement faites dans les hospices de la capitale viennent confondre ses détracteurs ; alors , enfin , l'Académie de médecine vient associer son imposant suffrage à tant d'imposantes autorités.

» C'est pourtant , Messieurs , au sein de tant de triomphes , et quand le magnétisme , revêtissant les formes de la virilité , va s'élançer plein d'ardeur dans la carrière de gloire et d'humanité qui lui est ouverte ; c'est alors qu'une assignation judiciaire vient tout-à-coup le traduire à votre barre.

» Une jeune dame , qui lui doit la vie , qui lui doit la conservation d'un époux et d'un frère , l'a elle-même pratiqué. Ce qu'elle a fait pour elle-même , d'autres l'ont sollicité pour eux à leur tour ; tous lui doivent , sinon la vie , du moins la santé , qui en est le premier besoin ; tous rendent hommage à ses succès , à son désintéressement , et pourtant ce désintéressement et ces succès n'auraient été que l'œuvre de l'escroquerie.

» Une jeune personne , issue d'une noble famille , est frappée d'une maladie soudaine , contre laquelle les secours de l'art ont rarement quelque puissance. On appelle la somnambule pour lui donner ses soins. A l'aspect du mal , dont les symptômes sont effrayans , elle insiste pour qu'un homme de l'art lui soit adjoint ; mais la mère de la jeune personne , la jeune malade elle-même , s'y refusent avec une invincible obstination. La retraite , en pareil cas , eût été la plus coupable de toutes les imprudences. Elle demeure ; elle prescrit les potions que l'art lui-même eût prescrites. Mais bientôt une crise terrible se manifeste ; cette crise , c'est la nature seule qui l'opère.... Quelques heures après la jeune malade avait cessé de vivre.

» C'est encore au magnétisme que l'on demande compte de ce déplorable événement ! »

Après cet exorde , M^e Laterrade , avant d'aborder directement les trois chefs de prévention , commence par dé-

clarer qu'ayant à soutenir une thèse légale et non médicale, il se bornera à démontrer les effets du somnambulisme sans en expliquer les causes.

Cette démonstration lui sera facile, puisque le ministère public soutient une proposition négative, et qu'un seul fait positif suffirait pour repousser mille témoignages négatifs.

Melior est unus affirmans quàm mille negantes.

Après avoir réfuté plusieurs objections élevées par les adversaires du magnétisme, et entre autres celle que l'on tire du célèbre rapport fait à l'Académie des sciences en 1784, M^e Laterrade, à l'aide d'une foule d'autorités recommandables, présente la doctrine du magnétisme comme une vérité légale de la dernière évidence. Il cite les opinions de MM. Cuvier, Delaplace, Georget, Rostan, Bertrand, Deleuze, Puysegur, Dalloz, Pétetin, et autres écrivains dont on ne peut révoquer en doute ni les lumières, ni la sincérité.

Il s'appuie surtout sur l'article *Magnétisme*, du Dictionnaire de médecine, article rédigé par M. Rostan, dans lequel ce docteur raconte les faits les plus curieux et parle entre autres d'un somnambule qui indiquait exactement l'heure d'une montre qu'on avait placée derrière son occiput.

Arrivant aux trois délits particulièrement reprochés à la dame Fructus, et spécialement à l'escroquerie, il cite l'opinion écrite de plusieurs auteurs qui pensent qu'une somnambule peut s'endormir d'elle-même à l'aide d'un corps magnétisé, et invoque la déclaration positive de plusieurs témoins du procès, et spécialement le témoignage des personnes que la prévenue a guéries, et qu'elle n'a pu guérir qu'en s'endormant elle-même, ainsi qu'ils en ont déposé.

Il soutient que la prévenue n'a sollicité personne, ce qui écarte toute espèce de manœuvres de sa part; que souvent elle ne réclamait aucun salaire, et que son pouvoir n'était point chimérique, puisqu'elle avait rendu à la santé

une multitude de personnes que la médecine avait abandonnées. (M. le président l'avertit qu'il est inutile de s'étendre davantage sur le chef d'escroquerie.)

Quant à l'homicide par imprudence, M^e Laterrade soutient qu'un pareil délit n'existe qu'alors qu'on ne peut assigner qu'une seule cause à la mort ; car s'il en peut exister une seconde, il y a par cela même doute, et ce doute doit toujours être résolu en faveur de l'accusée. Or, dans l'espèce, une seule cause doit être assignée à la mort de la D^{lle} de Pierre : c'est la maladie, la fièvre scarlatine dont elle avait été frappée. Quant aux médicamens administrés, loin d'être malfaisans, ils étaient au contraire appropriés à la maladie, et s'ils étaient inutiles, comme l'a dit un docteur, ils n'ont pu donner la mort.

On oppose son insistance à écarter les médecins ; c'est un fait matériellement faux. (M^e Laterrade repousse victorieusement cette objection en lisant la déclaration écrite de la dame de Pierre, que nous avons insérée ci-dessus.)

M^e Laterrade, abordant le troisième chef, soutient d'abord que l'exercice du somnambulisme n'est point l'exercice de la médecine ; car le somnambulisme et la médecine sont deux professions différentes, qui certes sont loin de suivre la même marche, d'obtenir les mêmes résultats.

D'ailleurs, en admettant que la pratique du somnambulisme puisse être assimilée à la médecine, la loi, dont la pénalité ne saurait être étendue, ne frappe que celui qui a pris la qualité de médecin, et a ainsi en quelque sorte forcé la confiance, et non celui qui, usant d'une simple faculté de guérir, n'a dû son crédit qu'à la simple confiance que ses succès ont provoquée.

Après un court résumé, M^e Laterrade termine par une péroraison dans laquelle il invite le tribunal à absoudre l'accusée, ou, s'il est dans le doute, à imiter la sagesse de l'Aréopage en ajournant la cause à cent ans.

Le tribunal, après avoir délibéré, continue la cause au lendemain pour prononcer son jugement.

Le vendredi, 28 avril, le tribunal rend son jugement, ainsi conçu :

ATTENDU, sur le chef d'escroquerie, que la dame Fructus n'a employé aucune des manœuvres déterminées par la loi pour caractériser l'escroquerie ;

ATTENDU, en ce qui touche le délit d'homicide par imprudence, qu'il n'est pas suffisamment établi que la dame Fructus ait occasionné la mort de la demoiselle de Pierre ; le tribunal, sur ces deux chefs, met la prévenue hors de cause ;

Mais, en ce qui touche le troisième chef, ATTENDU qu'en pratiquant le somnambulisme, la prévenue a exercé l'art de guérir, sans autorisation, le tribunal, vu l'article 35 de la loi du 19 ventôse an XI, la condamne à 200 fr. d'amende et aux dépens.

Il ne nous appartient pas d'examiner si le Tribunal, en condamnant madame Fructus pour exercice illégal de la médecine, n'a pas donné une trop grande extension à la loi, et si l'on doit assimiler une femme à laquelle quelques personnes supposent, à tort ou à raison, le pouvoir de discerner dans son somnambulisme les maladies et leurs remèdes, à celui qui usurpe le titre de docteur ou d'officier de santé, et qui cherche, à la faveur de cette usurpation, à tromper la confiance publique (1).

Mais, en admettant que la loi s'applique au cas actuel, la condamnation n'est-elle pas encore bien sévère ? En acquittant la prévenue sur les deux premiers chefs, les juges ont reconnu qu'il n'y avait de sa part rien de simulé, qu'elle était réellement somnambule, qu'elle n'était pas la cause de la mort de la demoiselle de Pierre ; s'ils la condamnaient, c'était donc en quelque sorte à regret ; ne devaient-ils pas alors se borner au minimum de la peine ? Il y a quelques années, un cas à-peu-près semblable se présenta

(1) Voici le texte de la loi du 19 ventose an XI, invoquée contre M^{me} Fructus : « Art. 35. Tout individu qui exercera la médecine ou la chirurgie sans avoir de diplôme, de certificat, ou de lettre de réception, sera poursuivi et condamné à une amende pécuniaire envers les hospices. — Art. 36. Ce délit sera dénoncé aux tribunaux de police correctionnelle, à la diligence du commissaire du gouvernement (procureur du Roi). L'amende pourra être portée jusqu'à 1000 fr. pour ceux qui prendraient le titre et exerceraient la profession de docteurs ; à 500 fr. pour ceux qui se qualifieraient d'officiers de santé et verraient les malades en cette qualité. Les délinquans pourront en outre être condamnés à un emprisonnement qui n'excédera pas six mois. »

devant la Cour de Troyes. Le curé de Vaucharcy, commune voisine de cette ville, qui, nous a-t-on dit, se trouvait naturellement et par l'effet d'une organisation particulière, dans une espèce de somnambulisme permanent, fut traduit devant le Tribunal pour avoir guéri sans autorisation un grand nombre de malades. Les juges, respectant la loi, mais appréciant les services qu'avait rendus le bon curé, se contentèrent de le condamner à 5 fr. d'amende.

On veut, nous le savons, interdire entièrement ce nouveau genre de consultations. « Mais une telle défense, dit M. Deleuze, entraînerait des inconvénients mille fois plus graves que ceux que l'on voudrait éviter. Les somnambules qui ont le plus de délicatesse croiraient devoir renoncer à une pratique qui leur serait interdite (et par-là une foule de malades seraient privés de leur dernière ressource). Ceux qui, malgré la défense, continueraient à voir les malades, ayant des risques à courir, mettraient à leurs soins un prix plus élevé et demanderaient le secret ; alors, les personnes qui auraient obtenu d'eux une consultation n'oseraient la soumettre à un médecin, de crainte de les compromettre. » *Instr. prat.*, p. 305, éd. in-12.

Demandons-nous donc qu'on livre la santé et la vie des citoyens à la merci du premier qui, se disant somnambule lucide, prétendra avoir l'intuition des maladies et de leurs remèdes ? Non, sans doute ; mais il est possible de concilier ce qu'exigent et la sûreté publique et la conservation d'une importante découverte. Faites en France ce qu'on a fait en Russie, en Prusse, en Suède, en Danemarck ; reconnaissez publiquement les effets du magnétisme et du somnambulisme ; donnez une existence légale à ces médecins d'un nouveau genre ; mais pour garantir ceux qui les consultent de la fraude d'un somnambulisme feint ou des dangers d'un somnambulisme peu lucide, exigez, par une loi spéciale, que l'on ne puisse exercer cette nouvelle profession qu'après avoir été soumis à l'examen d'un comité de médecins ou de savans experts dans ces matières ; que chaque somnambule présente un médecin responsable, et que leurs prescriptions soient visées avec soin par un homme de l'art, familiarisé avec ce nouvel ordre de phénomènes. Vous ferez par là une heureuse alliance de la nature et de la science ; le somnambule fournira au médecin d'heureuses indications, lui suggérera des inspirations inattendues ; le médecin reconnaîtra facilement le vrai somnambule à la justesse de ses aperçus, et réprimera en lui les écarts d'une imagination déréglée, si elle venait usurper la place de l'instinct qui seul doit le guider.

Le *Journal des Débats* qui avait déjà, le 24 avril dernier, lancé un violent article contre le magnétisme, vient de poursuivre ses attaques dans ses numéros du 7 et du 22 mai d'une manière peu convenable ; nous nous proposons de faire sur ces articles quelques observations dans notre prochain numéro, et d'en rapprocher d'autres passages du même auteur, M. Z., où il ne se montre ni aussi *impoli*, ni aussi *incrédule*.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

SUITE DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1826.

Fin des discussions sur le Magnétisme animal. — Réflexions sur les Travaux de la Commission chargée par l'Académie de l'examen du Magnétisme.

M. Husson, rapporteur, continue en ces termes à réfuter les objections faites contre la formation d'une Commission spéciale.

» On vous cite, pour vous éloigner de l'étude du magnétisme, les conditions recommandées par les magnétiseurs pour obtenir des effets magnétiques, et l'on vous demande quel parti on peut tirer d'un agent inconnu, insaisissable, d'un agent dont l'emploi exige une foi robuste, une volonté ferme et un désir ardent de produire du bien. Comment dès-lors des commissaires, qui doivent comprendre la défiance au nombre de leurs premiers devoirs, pourront-ils jamais réunir les conditions exigées? Les phénomènes magnétiques, a-t-on ajouté, sont si subtils, si délicats, qu'il suffit de la distraction occasionée par la présence d'un assistant incrédule pour en arrêter la production. Quel moyen alors de soumettre à l'investigation des commissaires des phénomènes si fugitifs?

» Nous répondrons d'abord que ces conditions ne sont pas d'une rigueur aussi absolue qu'on le suppose; car la

première fois que ces phénomènes se sont présentés à un expérimentateur quelconque, celui-ci, sans doute, ne les possédait pas, ces conditions. Ignorant les phénomènes qu'il avait provoqués, il est évident qu'il n'avait à leur égard ni croyance, ni volonté, ni foi. Il est également évident que, parmi les observateurs modernes, tous ceux dont on vous a cité les expériences, MM. Georget, Rostan, Récamier, loin d'avoir ces conditions, avaient, au contraire, l'esprit tout-à-fait prévenu contre ces phénomènes; qu'ils ont commencé leurs expériences avec de la défiance plutôt qu'avec du scepticisme, et cependant ils ont obtenu des effets semblables à ceux qui étaient développés par des expérimentateurs dont les dispositions morales étaient diamétralement opposées aux leurs : donc ce que l'on vous a dit de l'influence exercée par la présence de ce qu'on appelle un incrédule en fait de magnétisme, n'est pas vrai; donc cette considération ne doit en aucune manière être présentée comme un motif de se refuser à l'examen, puisque vous-mêmes vous nous avez rapporté des exemples qui détruisent l'objection tirée de cette prétendue influence.

» On vous a dit aussi que, d'après les principes des magnétiseurs, les savans étaient moins propres que d'autres à produire des effets magnétiques, et que, par conséquent, il était inutile de leur proposer et d'en attendre l'examen.

» Mais il ne s'agit pas que les savans expérimentent eux-mêmes; il ne s'agit pas d'astreindre vos commissaires, si vous nommez une Commission, à se livrer aux pratiques du magnétisme; il suffit qu'elles aient lieu devant eux; il suffit qu'on les dirige dans le sens qu'ils jugeront convenable; il suffit, enfin, qu'ils en soient les témoins passifs, pour qu'ils puissent en être les juges. En un mot, on ne demande pas qu'ils produisent des effets, on demande qu'ils examinent ceux qu'on produira devant eux.

» Ces effets, nous dit-on, pour les obtenir, il faut une foi robuste, une confiance aveugle.

» Ouvrons l'histoire du magnétisme par M. Deleuze, où

l'on prétend avoir pris ces préceptes ; nous lisons aux pages 56 et 57 du tome premier :

« La foi dont on a tant parlé n'est point essentielle en elle-même ; elle n'est point le principe d'action du magnétisme , qui exige une volonté active vers le bien , une croyance ferme dans la puissance qu'on a de le faire , et une confiance entière en employant cette puissance. »

« Elle n'est donc , en dernière analyse , cette foi dont on vous effraie , que la volonté de produire des effets , que la conviction qu'on pourra les produire , en un mot que le *sui fiducia* des anciens. Cette interprétation , messieurs , est loin d'être arbitraire , elle s'accorde avec la manière de voir de la plupart des plus grands philosophes de l'antiquité. C'était l'opinion de Pythagore (1) , de Platon (2) , de Confucius (3). On demande seulement de la bonne foi dans l'expérience , on demande le désir qu'elle réussisse , et ne sont-ce pas là les qualités premières que doit avoir tout expérimentateur ? Cette objection ne doit donc pas vous arrêter plus que les autres.

« On vous a parlé , messieurs , des dangers moraux du magnétisme ; on vous a lu l'article très-remarquable du nouveau *Dictionnaire de Médecine* ; M. Récamier vous a , justement peut-être , effrayés sur les dangers qui résultent du pouvoir absolu qu'exerce le magnétiseur sur le magnétisé , pouvoir qui , selon le même observateur , peut mettre entièrement à sa disposition ses mouvemens , sa volonté , par conséquent sa fortune , son honneur et sa vie. Cette seule considération , nous a-t-on dit , doit suffire pour frapper le magnétisme de réprobation , comme étant un sujet d'alarmes pour la morale publique , par conséquent comme un sujet indigne d'examen.

« Nous répondons à cette objection par ce dilemme : Ou le fait est faux , et alors il est utile de s'en assurer , pour dénon-

(1) Voyez Hiéroclès , *in aurea carmina*.

(2) Voyez le *Phédon* et le quatrième livre de la *République*.

(3) Voyez sa Vie , pag. 324.

cer cette calomnie à l'opinion publique avec toute l'autorité que vous donne votre caractère; il est même urgent que vous l'examiniez pour faire cesser le scandale qui peut résulter du crédit d'une telle opinion : ou le fait est vrai ; et dans ce cas , sans rien préjuger sur les dangers qui en résulteraient pour la morale , ni sur les moyens à prendre pour parer à ces dangers , qui osera nous dire que ce fait n'est pas digne d'un sérieux examen , qu'il n'est pas un des plus étonnans que puisse présenter l'étude de l'économie humaine , et qu'il n'est pas de nature à fixer l'attention des médecins et des physiologistes ? Donc on ne peut se refuser à son examen.

» Nous admettons que c'est dans l'intention de prévenir des abus aussi révoltans , que M. Bally a attaqué les préceptes donnés sur le choix des magnétiseurs par les auteurs qui ont écrit sur le magnétisme ; nous concevons qu'il redoute l'influence réciproque des sexes. Mais pourquoi , avec des intentions si pures , dénaturer les faits ? Pourquoi prétendre , par exemple , que le magnétiseur qui doit magnétiser les femmes doive toujours être jeune , sain et vigoureux ? Et pourquoi demander ensuite que , dans l'intérêt de la morale , on établisse des magnétiseurs jurés ?

» Votre Commission répond d'ailleurs à cette objection , par les passages suivans d'une instruction pratique sur le magnétisme , publiée à Paris en 1825 , par M. Deleuze , à la moralité duquel chacun ici , même ceux qui l'accusent d'une extrême crédulité , rendent le plus légitime hommage. Il dit aux pages 168 , 169 et 172 : « Il y aura tou-
 » jours un grand avantage à trouver un magnétiseur dans
 » sa famille. Les liens du sang contribuent à établir le
 » rapport par une sympathie physique : la confiance et l'a-
 » mitié qui existent entre un mari et sa femme , entre une
 » mère et sa fille , entre de proches parens , ont déjà produit
 » cette affection et cet abandon qui doivent unir le magné-
 » tiseur au somnambule , et qui autorisent la continuation
 » de ces sentimens lorsque le traitement a cessé. J'ai dit
 » que les femmes devaient être magnétisées par les femmes ;
 » Je dis plus : c'est que , hors les cas où le simple bon sens

» démontre que la chose est indifférente, elles doivent
 » seules en être chargées. Toutes choses égales d'ailleurs,
 » le meilleur magnétiseur pour une femme c'est son mari,
 » pour un mari sa femme, pour une demoiselle sa sœur ou
 » sa mère. » Cette seule citation, messieurs, établit d'une
 manière positive quels sont les préceptes d'après lesquels
 on doit faire choix d'un magnétiseur. Il n'y a pas un an que
 l'auteur les publiait ; et, si timorées que soient vos cons-
 ciences, elles doivent être pleinement rassurées par la can-
 deur avec laquelle un homme essentiellement de bien les
 expose et les soumet à l'expérience des médecins. Il nous
 semble que l'impression qu'ils ont dû produire dans vos
 esprits n'est pas celle d'une tendance à la corruption, n'est
 pas même celle qui naîtrait de l'exposé de précautions pu-
 rement ridicules, et que dès-lors tout le piquant de l'ob-
 jection disparaît.

» On repousse la proposition de votre Commission,
 parce qu'on redoute que la section ne se couvre de ridi-
 cule et ne se déconsidère en s'occupant de l'étude du ma-
 gnétisme.

» Ici, messieurs, la question devient plus grave, non
 pas par elle-même, mais parce que des membres distin-
 gués de l'Académie conçoivent la crainte que sa dignité ne
 soit compromise par l'examen auquel nous vous proposons
 de vous livrer. Cette crainte toute honorable, toute fondée,
 sur la dignité de notre corporation, mérite assurément les
 plus grands égards, les ménagemens les plus délicats. Mais
 il faut s'entendre sur les mots pour s'entendre ensuite sur
 les choses. On désigne en général du nom de ridicule tout ce
 qui est digne de risée, de moquerie. (Telle est la définition
 du dictionnaire de l'Académie.) Eh bien ! dans la position
 où nous sommes, divisés d'opinions comme nous paraissions
 l'être, sur la question de savoir si nous soumettrons le ma-
 gnétisme à un nouvel examen, il est évident que ceux qui
 veulent cet examen paraîtront ridicules à ceux qui le re-
 poussent, et que ces derniers le seront pour ceux qui le
 désirent. Il vous est impossible de vous soustraire à cette

nécessité, qui d'un côté comme de l'autre déverse la risée ou la moquerie sur une partie de cette assemblée. Vous devez la subir toute entière, cette nécessité, et dans l'alternative où vous êtes placés, n'étant plus les maîtres de diriger l'opinion du monde savant sur la question qui vous est soumise, il restera à juger si la risée, si la moquerie, si le ridicule, enfin, doit s'attacher à ceux qui se prononceront pour l'examen d'une question qui a été l'objet constant des études de plusieurs d'entre nous, ou s'il doit frapper ceux qui, ne l'ayant pas encore étudié, le repousseront. Voilà, messieurs, où est la question du ridicule toute entière. C'est là qu'on l'ira chercher où il est; car il n'est plus aujourd'hui dans le magnétisme en lui-même, comme vous l'a dit si judicieusement M. Guersent; il en a été déplacé depuis que des observateurs éclairés et impartiaux, dont personne ici ne récuse les talens distingués, ont pris part à cette longue et importante discussion. Et croyez-vous que personne ne le placera (le ridicule) dans l'incertitude où l'on paraît être ici sur la convenance de livrer le magnétisme à un nouvel examen? Pouvez-vous, messieurs, dans l'intérêt de l'Académie, intérêt dont vous vous établissez les défenseurs, pouvez-vous balancer sur le choix que vous devez faire? Pouvez-vous vous exposer à ce qu'on vous reproche d'aller contre l'esprit de votre siècle, qui proclame partout la puissance de l'observation et de l'expérience, et qui soumet partout à de nouveaux examens les phénomènes les mieux analysés?

» Mais cet examen, dit-on, ne doit point être fait par les corps savans; c'est à eux à apprécier les faits, à les systématiser, et non pas à les étudier de prime-abord. Quand on vous aura envoyé des mémoires sur le magnétisme; quand le gouvernement aura provoqué de votre part une étude spéciale sur cet objet, alors vous pourrez, vous devrez vous en occuper. Jusque-là prenez garde d'aborder de vous-mêmes un sujet sur lequel il est si facile d'être trompé, et n'oubliez pas que vous ne devez point exposer la section à se compromettre.

» Ces objections, messieurs, sont plus spécieuses que solides. Un corps savant ne doit pas faire cet examen ! et à qui sera-t-il donc dévolu ? Sera-ce à des particuliers ? Mais quelle garantie offriront-ils de leurs jugemens ? Sur quelle autorité les appuieront-ils ? En quoi, d'ailleurs, l'examen qu'on vous propose est-il contraire au respect qu'un corps savant doit avoir de lui-même ? En quoi l'expose-t-il à violer les convenances ? L'Académie royale des Sciences, la Faculté de Médecine, la Société royale de Médecine, dont les commissaires ont jugé le magnétisme en 1784, n'étaient-elles pas des corps savans, et n'est-ce pas leurs jugemens que plusieurs d'entre vous invoquent aujourd'hui ? Choisissez, messieurs, ou laissez-nous vous répéter que nulle autorité scientifique n'est plus capable que la vôtre, comme corps savant, de juger cette question.

» On a ensuite présenté l'examen comme entraînant à sa suite des dangers ; on a paru redouter que les commissaires se laissassent induire en erreur, et que, dupes de véritables jongleries, ils n'en rendissent victime l'Académie elle-même. Les mystifications, vous a-t-on dit, sont bien plus graves pour les corporations que pour les particuliers.

» Nous ne pensons pas, messieurs, que MM. Franklin, Lavoisier, Bailly, Le Roi et Bory, commissaires de l'Académie des Sciences ; que MM. Darcet, Majault, Sallin et Guillotin, commissaires de la Faculté de Médecine ; ni que MM. Poissonier-Despérières, Caille, Mauduit, Andry et Jussieu, commissaires de la Société royale de Médecine, aient trouvé inconvenant de s'occuper, en 1784, d'un examen que les progrès de la science et des faits nouveaux peuvent engager à reprendre en 1826. Aucun d'eux n'a été déshonoré pour avoir signé les rapports qu'ils ont publiés ; les corps savans auxquels ils ont appartenu n'en conservent pas moins encore leur ancienne célébrité, et nous ne voyons pas pourquoi un examen fait dans un temps enlèverait à un corps savant la considération que l'examen du même fait ne lui a pas fait perdre quarante ans auparavant.

» Oui, nous convenons qu'une compagnie doit être plus

réservée dans les objets de ses études qu'un simple particulier, parce que les mystifications sont plus graves pour elle, mais on nous accordera aussi que les supercheries sont bien plus difficiles pour les corps que pour les particuliers. Ajoutons que c'est bien mal préjuger de la sagacité de vos commissaires, que supposer qu'ils ne sauront pas démêler les phénomènes vrais des phénomènes simulés. Si ceux de nos collègues qui nous combattent ont su échapper à la fraude, pourquoi vos commissaires n'auraient-ils pas la même pénétration ? Nos contradicteurs sont-ils seuls et exclusifs possesseurs de la défiance, de la circonspection, du talent d'observation ? Croyez, messieurs, que ceux que vous choisirez n'oublieront pas qu'ils explorent au nom du premier corps médical du royaume, et qu'ils ne compromettront pas plus leur réputation que la vôtre par un jugement trop précipité. Ce serait leur faire injure que de supposer que ceux que vous honorerez de votre confiance n'en sentiront pas tout le prix, et ne la justifieront pas.

» Vous ajoutez que le gouvernement ne vous ayant point provoqués à ce sujet, vous devez attendre qu'il vous communique ses intentions.

» Eh ! depuis quand, messieurs, êtes vous habitués à ne marcher que d'après les ordres de l'autorité ? Si nous en exceptons les remèdes secrets, les eaux minérales, les maladies contagieuses, la vaccine, sur la partie médicale desquels vous êtes consultés par le ministre, quelle est la partie de la science sur laquelle vous ne puissiez librement étudier, sur laquelle même vous n'accueilliez des mémoires ? L'autorité, messieurs, vous demande des conseils, elle met souvent vos lumières à profit ; mais elle ne vous impose pas telle ou telle espèce de travaux. Sa toute-puissance n'a pas plus besoin d'être attendue pour l'étude du magnétisme que pour celle de l'absorption des poisons, que pour celle de la contagion de la rage, que pour celle des recherches d'anatomie pathologique.

» Vous nous engagez à ne point prendre l'initiative sur l'étude du magnétisme animal ; vous voulez qu'avant de

vous en occuper, on vous envoie des mémoires, qu'on vous communique des travaux.

» Mais vous avez déjà, depuis le jour où vous avez créé votre commission, reçu, même des pays étrangers, un grand nombre de lettres sur cet objet. Et cette proposition de M. Foissac qui a donné naissance à toute cette discussion, l'auriez-vous déjà oubliée? Eh! qu'est-ce autre chose cette somnambule qu'il vous offre, sinon un mémoire vivant, sinon une expérience complète sur le magnétisme, expérience qu'il vous soumet, qu'il vous supplie d'examiner, et sur laquelle il provoque votre opinion? Le traiterez-vous autrement que ceux de nos autres confrères qui vous envoient des mémoires? Celui qu'il vous présente n'est-il pas par sa singularité au moins aussi digne d'accueil que ceux que, tous les jours, vous renvoyez à des commissions? Pouvez-vous, devez-vous répondre à sa demande, autrement qu'en vous occupant de l'examen de sa somnambule?

» On s'est plaint que dans cette affaire on avait suivi une mauvaise direction, et l'on a ajouté qu'on aurait dû confier l'examen de cette somnambule à trois commissaires, et ne pas se servir de ce fait isolé pour demander la formation d'une Commission spéciale, chargée de l'examen général du magnétisme.

» A cette objection, messieurs, la réponse est facile: d'abord ce n'est point à la Commission dont je suis l'organe qu'appartient l'idée première de soumettre le magnétisme animal à un nouvel examen. Cette idée est celle d'un médecin étranger à l'Académie. Cette idée exprimée dans une lettre qu'il vous a adressée, et dans laquelle il vous proposait de faire vous-mêmes des expériences sur une somnambule qu'il avait à sa disposition, vous a paru assez importante pour que vous ayez cru devoir l'adopter, et pour qu'elle devînt pour ainsi dire votre idée propre.

» Rappelez-vous, en effet, qu'aussitôt que cette lettre vous eut été lue, M. Marc vous fit sentir la nécessité de vous occuper de l'examen du magnétisme animal, soit pour en constater l'existence, soit pour en proclamer la fausseté;

il était, selon lui, d'autant plus urgent de prendre cette décision, que la pratique du magnétisme était depuis longtemps abandonnée à des charlatans et à des gens pour la plupart étrangers à la médecine, et il vous proposa de nommer une commission chargée de vous faire un rapport sur ce sujet.

» Rappelez-vous enfin, que M. le président vous fit observer que la section n'étant nullement préparée à la proposition qu'on venait de lui faire, il serait plus à propos de nommer seulement une commission chargée de faire un rapport sur la question de savoir s'il convenait que l'Académie s'occupât du magnétisme animal. Cette proposition fut adoptée à une très-grande majorité, et alors M. le président proclama les noms des membres qu'il chargeait, au nom de la Section, de lui faire un rapport sur la question préalable de savoir si l'on devait étudier et examiner le magnétisme animal. C'est dans ces termes exprès que, le 11 octobre dernier, vous avez formé la Commission qui, le 13 décembre suivant, a résolu affirmativement la question que vous l'aviez chargée d'examiner.

» Si donc une fausse marche a été suivie, il faut que vous vous en accusiez vous-mêmes, puisque c'est vous qui nous avez posé la question sur laquelle nous nous sommes prononcés. Quant à nous, nous avons obéi à notre mandat spécial, nous avons fait le rapport que la section nous commandait, et nous avons tous les cinq la conscience que nous nous sommes fidèlement circonscrits dans le cercle que vous nous aviez tracé.

» Que si maintenant on vous propose de diviser la question; que si l'on vous dit qu'il faut soumettre cette somnambule à l'examen de trois commissaires qui vous en feront un rapport particulier, et qu'il faut rejeter la proposition de la formation d'une commission spéciale chargée de l'examen du magnétisme animal, nous répondrons que lorsque cette Commission de trois membres viendra vous présenter son rapport sur ce fait particulier, il arrivera nécessairement de deux choses l'une : ou elle déclarera le fait

vrai, ou elle le déclarera faux. Examinons, messieurs, quelle sera votre position dans chacune de ces deux hypothèses.

» Dans le premier cas, le fait étant reconnu vrai, ceux d'entre nous qui ne croient pas au magnétisme, diront que les commissaires ont été trompés, qu'ils ont mal observé; ils citeront des faits analogues dans lesquels ils assureront qu'il y a eu de la supercherie, et ils ne manqueront pas de déclarer qu'il y a eu également de la supercherie dans celui qu'on vient proclamer comme véritable. Ceux de nos collègues, au contraire, qui auront déjà vu des faits semblables, contrediront les autres, soutiendront les commissaires, et alors vous aurez d'interminables discussions. Il vous sera impossible d'asseoir une opinion quelconque sur la conclusion de ces trois commissaires.

» Dans le second cas, le fait étant reconnu faux, ces trois commissaires diront que cette femme n'est pas somnambule, qu'ils l'ont mise en défaut; vous verrez ceux dont vous connaissez les ouvrages et les expériences sur le magnétisme vous dire, avec plus d'apparence de vérité que les premiers, que vos commissaires n'ont pas pris toutes les précautions convenables; que si les expériences avaient été faites comme ils vous diront en avoir fait des centaines, ils auraient obtenu les mêmes résultats qu'eux.

» Dans cette position inévitable, messieurs, comment voulez-vous que la question avance? Encore si elle était bornée à ce fait particulier! Mais il arrivera infailliblement du rapport de ces trois commissaires, et de la discussion à laquelle il donnera incontestablement lieu, que des faits confirmatifs et contradictoires vous seront communiqués dans des mémoires qui ne manqueront pas de vous être adressés en grand nombre. Il faudra bien que vous les fassiez connaître à la Section, que vous entendiez la lecture de quelques-uns, que vous les soumettiez tous à l'examen de commissaires; que ces derniers vous en fassent leurs rapports, que vous en entendiez la fatigante et fréquente discussion. Si au lieu de ces Commissions partielles et facilement attaquables, vous renvoyez à une grande et spéciale

Commission l'examen de cette somnambule et de tous les mémoires qui vont vous arriver sur le magnétisme, vous placez la Section dans la seule attitude qui lui convienne. Vous la délivrez de l'éternelle obsession de tous les prôneurs de miracles magnétiques, vous leur enlevez cette espèce de célébrité qu'ils attendent de la publicité de vos discussions, vous mettez un terme à ces mêmes discussions, dont plusieurs d'entre vous redoutent les effets; vous ménagez votre temps, et le jugement de cette grande Commission, bien autrement imposant que celui de trois commissaires que vous multiplieriez en raison de chaque mémoire, vous présentera, quand elle jugera à propos de le prononcer, une garantie inattaquable, et une unité de vues que vous n'obtiendriez jamais de commissaires isolés.

» Ainsi s'évanouit, en la décomposant, toute la force apparente de cette objection, ainsi s'écroule pièce à pièce l'édifice habilement ordonné des considérations qui avaient paru produire quelque impression sur vos esprits.

» En dernière analyse, messieurs, vous demande-t-on d'admettre tout ce qu'on vous raconte du magnétisme? Non.

» Vous demande-t-on d'admettre comme démontrées toutes les concessions que nous ont faites nos contradicteurs, le dernier dixième de M. Laennec (p. 27), les expériences dont M. Récamier (p. 53) vous a dit avoir été le témoin et l'acteur? Non.

» Vous demande-t-on d'admettre comme positifs, même comme probables, les faits publiés par ceux de nos collègues qui se sont spécialement occupés de cette partie de la science, faits qu'ils vous disent avoir vus vingt fois, cent fois, pendant des semaines, des mois, des années entières, sur différens individus? Non.

» Nous vous demandons seulement d'examiner ces faits; et vous vous refuseriez à ce qui n'exige de vous ni abandon de vos croyances, ni renonciation à une opinion faite, ni même de sacrifice à votre raison! Ignorez-vous, messieurs,

qu'un refus d'examen dans les choses ordinaires de la vie est un commencement de déni de justice, et qu'en fait de science il n'est que l'expression d'une aveugle et condamnable obstination ?

» Cet examen que nous vous demandons ne le confiez qu'à des esprits sages et mûrs. Que la Commission qui doit s'y livrer se compose de ceux d'entre nous qui, par leur âge, leur gravité, leur expérience, le rang qu'ils ont occupé et qu'ils occupent dans le monde médical, fournissent une garantie de l'impartialité de leur jugement.

» Faites entrer dans cette commission ceux qui ont attaqué notre rapport par les objections les plus fortes ; mettez avec eux ceux qui, sans entrer dans la profondeur de la question du magnétisme, mais qui, pénétrés de la nécessité de son examen, ne vous ont développé que cette idée.

» Complétez-la, cette commission, en y appelant ceux qui sont connus par l'étude spéciale qu'ils ont faite de la physiologie et de la physique.

» N'y admettez aucun de ceux dont les écrits en faveur du magnétisme pourraient vous faire craindre une prévention tout-à-fait naturelle.

» Avec tous ces élémens, vous pouvez être certains de ne pas être trompés ; vos alarmes sur la dignité et la considération de l'Académie se dissiperont, et vous attendrez avec confiance le résultat de leurs recherches.

» Que cette commission si sévèrement composée recueille tous les mémoires qu'on vous présentera, tous les faits qu'on vous communiquera sur le magnétisme, qu'elle fasse varier les expériences anciennes, qu'elle en invente de nouvelles, qu'elle s'affranchisse également et de la proscription qui a pesé pendant quarante-deux ans sur le magnétisme, et de la haute importance qu'on voudrait lui donner de nos jours ; que le jugement qu'elle prononcera ne nous soit connu qu'après de longues épreuves, que recouvert de la majesté du temps. Et dès-lors, tel qu'il sera, ne doutons pas qu'il ne fixe enfin l'opinion des savans, et qu'il ne vous indique d'une

manière positive ce que vous devez craindre et ce que vous devez espérer de cet agent extraordinaire.

» La commission persiste dans sa conclusion. »

La réplique de M. Husson, malgré son étendue, a été écoutée avec l'attention la plus soutenue et accueillie par le plus vif intérêt; contre l'usage et la discipline de l'Académie, de nombreux applaudissemens se sont fait entendre dès qu'il eut terminé sa lecture.

On vote immédiatement après par la voie du scrutin. Sur soixante votans, trente-cinq opinent en faveur de la proposition, vingt-cinq contre. En conséquence la formation d'une commission permanente est décidée.

Pendant le dépouillement du scrutin, la plus grande anxiété régnait dans toute l'assemblée : après de si vives discussions, dans lesquelles les voix pour et contre avaient été partagées, personne ne pouvait prévoir l'issue de la délibération. Certaines intrigues avaient été ourdies par des hommes influens qui semblaient mettre leur amour-propre à triompher dans cette lutte; des médecins qui, selon les formes ordinaires de l'Académie, ne votent jamais dans la Section de médecine, avaient été convoqués avec grand soin, et ont voté contre l'examen; les ennemis du magnétisme paraissaient être assurés de leur succès.

Nul doute que si la proposition a été si bien accueillie et adoptée à une majorité si inattendue, on ne le doive à l'éloquent discours de M. Husson, dans lequel il a su manier habilement toutes les armes, répondant aux sarcasmes par l'ironie la plus fine, repoussant les imputations odieuses par l'expression d'une généreuse indignation, et réfutant les objections spécieuses par la plus rigoureuse argumentation.

Dans la *séance du 28 février*, l'Académie s'occupe de la formation de la commission arrêtée dans la séance précédente. Avant que l'on procède à cette opération, M. Honoré prend la parole pour exprimer le vœu que la décision de cette commission ne soit pas trop prompte, afin qu'on ne puisse l'accuser de précipitation dans son jugement. Il désire que les travaux se prolongent au moins un an.

M. Capuron pense que les commissaires doivent faire des expériences sur des animaux, afin d'être assurés que l'imagination n'entre pour rien dans les effets que l'on observera.

Après quelques discussions sur la manière de nommer la commission, on laisse ce soin au bureau, auquel d'ailleurs cette fonction est attribuée par le règlement. En conséquence, M. Desormeaux, président, propose les onze membres suivans, que nous avons déjà fait connaître dans un précédent numéro : MM. Leroux, Bourdois, Double, Magendie, Guersent, Laennec, Thillaye, Marc, Itard, Fouquier, Gueneau de Mussy. Cette composition est adoptée sans réclamation ; M. Double seul prie M. le président de le dispenser de faire partie d'une commission contre la formation de laquelle il s'est si fortement prononcé ; il se voit cependant obligé de céder au vœu de l'Académie (1).

On ne saurait trop approuver la sagesse et la gravité de l'Académie de Médecine dans cette circonstance importante. Ce n'est point à la légère, c'est après cinq mois de discussions solennelles (2) qu'elle s'est décidée, à une forte majorité, à réviser un jugement appuyé de l'autorité des noms les plus illustres.

En voyant, d'un côté, la franchise avec laquelle plusieurs membres de l'Académie ont avoué une opinion qui avait été proscrite avec tant d'acharnement, de l'autre, l'attention avec laquelle ils ont été écoutés, nous avons admiré à la fois le courage des premiers et la tolérance des seconds ; nous avons remarqué avec la plus vive satisfaction com-

(1) M. Husson a été nommé, le 13 juin, par la section de Médecine, membre de la Commission du magnétisme, en remplacement de M. Laennec, que l'état de sa santé a forcé de donner sa démission et de quitter Paris.

(2) Les débats sur la proposition de M. le docteur Foissac ont commencé le 11 octobre 1825, et n'ont été entièrement terminés que le 28 février 1826.

bien l'esprit public a fait de progrès parmi les savans. En 1784, D'Eslon, Varnier et quelques autres furent, avant tout examen, exclus ignominieusement de la Faculté pour avoir professé leur croyance à la réalité et à l'efficacité du magnétisme; aujourd'hui plusieurs médecins proclament hautement leur conviction au milieu même de leurs collègues, et loin de rencontrer la proscription, ils obtiennent l'attention et font décréter un nouvel examen.

Une Commission est donc enfin nommée pour l'étude du magnétisme; les partisans de cette découverte croient aussitôt leur cause gagnée; il leur semble que quand il s'agit de faits, il n'y a plus lieu au doute, ni à la discussion, dès que l'un les montre et que l'autre veut les voir; mais le succès des meilleures mesures dépend de la manière dont elles sont exécutées.

Qu'a donc fait jusqu'à présent la Commission? Après avoir laissé passer près de deux mois sans donner aucun signe d'existence, elle a fait savoir à l'Académie, dans la séance du 11 avril 1826, qu'elle s'était réunie pour commencer ses travaux. Le 18 et le 21 du même mois, quelques-uns de ses membres ont, en effet, examiné une somnambule offerte par M. Foissac; mais ils ne paraissent point avoir dressé de procès-verbal de leurs observations, ou du moins, s'il en a été dressé un, il n'a pas été communiqué à M. Foissac, ni même aux membres de la Commission.

Un journal de médecine, l'*Hygie*, a fait, dans son numéro du 21 mai, des réflexions aussi justes que piquantes sur cette lenteur de la Commission dans ses travaux. Il résulte de ses supputations, qu'en plus de trois mois elle a consacré quatre heures à l'étude de cette importante question. « Supposons maintenant, ajoute l'auteur de cet article, qu'elle fasse des recherches pendant dix-huit mois, et avec la même activité, quoiqu'on sache que le zèle des commissions se refroidit pour l'ordinaire, il se trouvera au bout du compte qu'elle aura étudié, appris et jugé le magnétisme, dans l'espace de vingt-huit à trente heures; ajoutez que la plupart des commissaires n'en avaient aucune no-

tion, comme l'ont très-bien prouvé les discussions de l'Académie, qu'ils ont fait table rase, qu'ils doivent entièrement construire l'édifice d'une science nouvelle. Voilà donc un jour et quelques heures de travail destinés à éclairer le monde savant sur l'opinion qu'il doit se former d'une branche de connaissances où tout est nouveau, obscur, incompréhensible pour l'observateur. Quelque force de pénétration et de génie que l'on suppose à MM. les membres de la Commission, on est forcé de convenir qu'après vingt-huit heures de recherches, elle ne sera pas compétente pour prononcer sur le magnétisme, et qu'elle aurait peine, en un si bref délai, à lire un traité de magnétisme un peu étendu. »

Certes, les commissaires de 1784, dont on a cependant, par des raisons très-plausibles, censuré la manière de procéder, auraient cru manquer à leur devoir en accordant si peu de temps à l'examen qui leur était confié. Dans moins de trois mois que durèrent leurs expériences, ils observèrent isolément plus de vingt personnes, et assistèrent presque tous les jours, soit réunis, soit séparés, à des expériences de toute espèce, chez M. d'Eslon, chez M. Jumelin ou chez Franklin. Qui ignore d'ailleurs que, dans les traitemens magnétiques, comme dans les traitemens médicaux, on ne peut généralement obtenir ou constater les effets que par une suite d'expériences et d'observations non interrompues, et que les résultats ne se produisent point toujours d'une manière sensible en un instant ?

A quoi donc attribuer cette espèce d'inertie dans laquelle la Commission est restée si long-temps plongée ? Sans chercher à pénétrer le secret de certaines résistances, nous trouvons une cause bien suffisante de cette inaction de la Commission dans la fausse route qu'elle a suivie. Oubliant qu'il ne s'agit pas uniquement de juger la somnambule offerte par M. Foissac, mais de *se livrer à l'examen et à l'étude du magnétisme* (car telle est la conclusion du rapport de la première Commission, conclusion adoptée par l'Académie), elle s'est jusqu'ici bornée à examiner un seul fait, quand

mille autres, non moins ou même plus importants, réclamaient son attention.

Pourquoi n'a-t-on fait aucune réponse à tant d'autres propositions qui ont été adressées soit à l'Académie pendant les débats, soit à la Commission depuis sa création? A-t-on droit de dire que les magnétiseurs ne montrent rien, quand on ne veut rien voir de ce qu'ils annoncent?

Que doit donc faire la Commission pour réparer tant de temps perdu et rentrer dans la bonne voie? Deux choses: adopter une méthode nouvelle, appeler dans son sein des hommes capables de la seconder.

M. Deleuze, fort de l'expérience que lui donnent quarante années de pratique du magnétisme, avait cru pouvoir offrir quelques conseils sur la manière de procéder dans cet examen à des hommes qui déclarent eux-mêmes ne rien connaître de ce qu'ils veulent étudier. Dans la lettre qu'il a adressée à l'Académie pendant les discussions, il pose d'une manière nette les trois questions que les commissaires auront à résoudre: 1°. Réalité du magnétisme, de sa puissance ou de son action sur les êtres vivans;

2°. Réalité du somnambulisme et des phénomènes qui se manifestent dans cette crise;

3°. Usage qu'on peut faire du magnétisme et du somnambulisme pour le traitement des maladies.

Pour résoudre la première de ces questions, il conseille aux commissaires de choisir des malades, qu'ils feront d'abord magnétiser par quelques-uns de leurs confrères familiarisés avec le magnétisme, et qu'ils magnétiseront ensuite eux-mêmes. Pour éviter de trop multiplier, par la production du somnambulisme, les faits à observer, il recommande de faire les premiers essais, non sur des affections nerveuses, sur des maladies chroniques et compliquées, mais sur des indispositions simples et récentes, telles que des suppressions de règles, des contusions, des douleurs locales de rhumatisme, des plaies récentes, des douleurs de tête, des maux d'estomac, etc.

Pour la deuxième question, elle se résoudra sans doute

d'elle-même avec la première. Il est presque impossible que le somnambulisme ne se présente pas dès que l'on magnétisera un certain nombre de malades. Si cependant il ne se rencontrait pas assez tôt, on choisirait, pour le provoquer plus sûrement, des malades atteints d'affections nerveuses, telles que la catalepsie, l'épilepsie, etc.

Une expérience qu'il sera important de faire, ce sera d'agir à distance sur le somnambule non prévenu et ayant les yeux bandés, ou même d'exercer cette influence d'une chambre dans l'autre. (Cette expérience a déjà été faite plusieurs fois à l'Hôtel-Dieu en 1820, et reproduite tout récemment, à notre connaissance, devant plusieurs membres de la Commission. Voy. le deuxième numéro de l'*Hermès*, pag. 57, et ci-après pag. 141.)

Les deux premières questions résolues, pour se mettre en état de répondre à la troisième, MM. les commissaires devront former des traitemens dans plusieurs hospices, et appliquer le magnétisme à-la-fois à plusieurs classes de maladies, après avoir bien constaté l'état des malades. Ce n'est que de cette manière que l'on parviendra à établir une doctrine que les efforts isolés de magnétiseurs, étrangers pour la plupart à la médecine, ne réussiraient jamais à fonder d'une manière solide. Ce dernier conseil, le plus important de tous peut-être, est en même temps le plus facile à exécuter. La plupart des membres de la Commission sont médecins de quelque grand établissement où ils ont tout pouvoir (1), et s'ils peuvent appliquer dans les cas désespérés les remèdes les plus violens, ils obtiendront facilement, sans doute, que l'on *impose les mains* aux malades, et qu'on leur fasse quelques *passes*, dont le seul tort serait tout au plus d'être inutiles et inefficaces.

Le plan que nous venons de tracer, quelque simple ;

(1) MM. Husson et Gueneau de Mussy sont médecins de l'Hôtel-Dieu ; M. Itard, des Sourds-Muets ; M. Guersent, de l'Hospice des Enfans ; M. Fouquier, de la Charité.

quelqu'infaillible qu'il soit, restera sans résultat, si on n'en confie l'exécution à des hommes zélés pour la science, et si on n'associe aux travaux de la Commission quelques-unes des personnes qui se sont occupées le plus efficacement du magnétisme. Magnétiser est, il est vrai, une action dont tous les hommes sont capables, comme tous sont capables de chanter, de danser, de nager; mais, de même que pour ces dernières actions, quelque faciles qu'elles soient, on a besoin d'instruction et d'habitude, il faut, pour magnétiser avec assurance et avec succès, avoir vu magnétiser, avoir plusieurs fois essayé soi-même. Ne craignez donc pas de vous adjoindre quelques magnétiseurs exercés, fussent-ils étrangers à l'Académie. Je vous le demande, quand un tribunal a un fait grave à constater, ne s'entoure-t-il pas de toutes les lumières qui peuvent l'éclairer? n'appelle-t-il pas, ne fait-il pas transporter à grands frais tous ceux qui peuvent donner quelques renseignemens utiles? Et vous, qui avez à prononcer, non sur un fait unique, mais sur une doctrine entière, vous négligeriez de profiter des secours qu'on vous offre de tous côtés! Il y aurait là bien de la négligence, de la présomption ou de la mauvaise foi (1).

B.

(1) Au moment où nous formions ces vœux, M. Deleuze nous communique une lettre qu'il vient de recevoir de la Commission, signée de M. Husson, dans laquelle il est invité à communiquer aux commissaires les faits intéressans qu'il aurait à sa disposition. Nous apprenons en même temps que de pareilles propositions ont été adressées à plusieurs médecins qui se sont occupés de magnétisme. Nous croyons donc qu'il est de notre devoir de seconder des intentions si louables, en engageant ceux de nos lecteurs qui pourraient offrir des faits importans à s'empressez de les communiquer à la Commission.

NOUVELLES EXPÉRIENCES SUR L'ACTION A DISTANCE.

Le 25 mai 1826, M. Petit (dont il a été parlé dans le deuxième numéro de l'*Hermès*, p. 57), se trouvant à Paris, M. Bouillet a, de son consentement, réuni plusieurs personnes qui lui avaient témoigné le désir de voir ce somnambule. Malheureusement M. Dupotet, qui le premier l'a mis en somnambulisme et qui exerce sur lui une très-puissante influence, se trouvait absent de Paris; M. A. Desmazery, qui avait eu précédemment occasion de magnétiser quelquefois M. Petit, a bien voulu se charger de le suppléer. Mais tous ceux qui s'occupent de magnétisme savent quelle différence produit ordinairement le changement de magnétiseur.

Le somnambulisme a été plus long à se déclarer; la lucidité a été moins grande; néanmoins M. Petit a toujours manifesté la même sensibilité à l'action du magnétisme. La concentration de cette action sur un point quelconque du corps, soit par le magnétiseur, soit par quelqu'un des assistans mis en rapport avec le somnambule (c'est le plus ordinairement M. Bourdois qui a essayé d'agir sur lui), a produit presque constamment des commotions marquées, et plus ou moins vives, plus ou moins promptes selon le degré de susceptibilité ou de mobilité de l'organe attaqué. Un des phénomènes qui ont paru frapper le plus les assistans, c'est l'effet violent produit par la direction à distance de l'action magnétique vers le sacrum; le somnambule en éprouva une vive secousse qui le fit sauter sur sa chaise; c'est M. Edwards qui avait proposé cette expérience, pensant avec juste raison que M. Petit ne pouvait voir la main dirigée par derrière, et que cette région était d'une susceptibilité moins grande.

Nous ne donnerons pas plus de détails sur ces expériences qui ressemblent tout-à-fait à celles dont nous avons déjà rendu compte. Pendant son sommeil, M. Petit a eu les

yeux bandés ; et comme on pouvait craindre que cette précaution ne fût pas prise par le magnétiseur d'une manière assez rigoureuse , M. le docteur Bertrand fut prié de vouloir bien la prendre lui-même ; ce qui fut exécuté.

On lui a adressé plusieurs questions *métaphysiques* sur la manière dont il percevait les objets , auxquelles il n'a pas répondu d'une manière satisfaisante.

A la suite des commotions qui étaient excitées en lui par une surcharge de magnétisme , on lui a plusieurs fois demandé de déterminer l'endroit où il souffrait , et , selon l'expression de M. Bertrand , le *point d'introduction du fluide* ; il l'a quelquefois indiqué avec assez d'exactitude , mais d'autres fois il n'a donné aucune réponse , ou n'a pu désigner l'endroit attaqué , soit parce que , comme il l'a souvent témoigné , tant d'épreuves réitérées le faisaient souffrir dans tous les membres à-la-fois (il sentait , disait-il , tout son corps *comme disloqué*) , soit parce que le fluide magnétique , comme le fluide électrique , dont les décharges donnent principalement des secousses dans les articulations , ne fait pas toujours sentir son effet sur la partie même où il semble agir directement ; soit enfin que , par sympathie , la douleur se porte plus vivement sur certains organes correspondans , mais dont l'étroite union avec les premiers nous échappe.

Il est à regretter que la précipitation avec laquelle se sont faites les expériences (1) , et la confusion causée par le trop grand nombre de curieux qui se pressaient autour du somnambule , n'aient pas permis de procéder avec plus de méthode et de tenir un procès-verbal exact et détaillé des phénomènes.

A cette séance assistaient environ vingt-cinq personnes , entre autres , MM. Bourdois , Gueneau de Mussy , membres de la Commission du magnétisme , Edwards , Blainville ,

(1) M. Petit n'avait pas prévenu de son arrivée ; il ne pouvait rester qu'une demi-heure ; sa place était retenue à la voiture publique pour retourner à Athis , où il demeure.

physiologistes et anatomistes distingués, Gautier, médecin de l'Ecole polytechnique, les docteurs Koreff, Bertrand, Ratier, Ozoux, Michelin; MM. Dubois et Leroux, rédacteurs du Globe; Fisher, médecin de Boston (Etats-Unis), Romeo Elton, professeur au Collège de Providence (Etats-Unis); M. de Mougé, ancien secrétaire de la Société du magnétisme de Strasbourg, etc. B.

DES AVANTAGES

De l'insensibilité des somnambules dans les traitemens et les opérations.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le second numéro de l'*Hermès*, votre article du magnétisme animal considéré dans ses rapports avec différentes branches des connaissances humaines renferme un résumé aussi fidèle que précis des effets du magnétisme ainsi que des facultés et phénomènes présentés dans l'état somnambulique. Vous faites observer que le somnambule, malgré l'exaltation de ses perceptions, peut aussi être plongé dans une insensibilité absolue qui lui permettrait de supporter, sans souffrir, les opérations les plus douloureuses. Votre assertion est parfaitement exacte et découle naturellement d'une foule d'expériences, et surtout de celles qui ont été faites à l'Hôtel-Dieu par M Dupotet; mais, dans le paragraphe où vous avez considéré spécialement les rapports du magnétisme avec la médecine, vous n'avez peut-être pas fait assez ressortir le parti qu'on pouvait tirer de cette heureuse faculté dans certains individus qui auraient besoin de supporter l'effet de remèdes violens ou de subir une opération chirurgicale.

J'ai eu plusieurs occasions de me servir avec avantage de cette propriété des somnambules, et je crois utile de faire connaître à ce sujet plusieurs faits qui peuvent offrir quelque intérêt. Je garantis l'exactitude des moindres détails de ma

relation , et pour preuve de ma véracité , je nomme ouvertement des témoins qui ne craignent pas plus que moi de rendre publiquement hommage à la vérité.

Le 30 juin 1819 , j'avais rendu somnambule lucide M^{lle}. Veiron de Maicheus , créole de Saint-Domingue , âgée d'environ vingt-deux ans. Le 12 septembre suivant , elle s'ordonna un sinapisme de moutarde sur le sein droit. Dans l'état de veille , et en mon absence , on voulut le lui poser ; mais elle ne put supporter qu'un instant ce remède douloureux. Le lendemain , je fis mettre la moutarde entre deux linges , et après avoir fait appliquer ce topique à la malade en état de veille , je l'endormis , les yeux noyés de larmes que lui arrachait la douleur. M^{lle}. de Maicheus , sa mère , et M. de Geslin , un de mes amis , qui étaient présents , se réunirent à moi pour la distraire et pour soutenir son courage : nous fûmes assez heureux dans notre conversation pour la dissiper un peu ; mais au bout de trois-quarts d'heure , la moutarde ayant été appliquée à nu , elle passa dix minutes dans des douleurs aiguës , n'ayant la force de répondre à aucune question. Enfin , par son ordre , on remplaça le sinapisme par une compresse d'absinthe. Vingt minutes après je la réveillai. Elle avait un peu de fièvre , mal à la tête , éprouvait une grande chaleur et se plaignait encore de l'action du remède.

Le 30 octobre suivant , elle s'ordonna de nouveau un sinapisme , mais beaucoup plus grand que le premier. Il devait être posé à nu et envelopper tout le sein. Elle me pria de la faire souvenir de cette prescription à son réveil , afin qu'elle en reconnût l'importance et ne se refusât pas à son exécution. Le soir , le sinapisme fut à peine posé , dans l'état de veille , qu'elle versa des larmes en manifestant une grande douleur. Je l'endormis de suite , et cette fois , au lieu de chercher à la distraire par une conversation futile , je m'avisai de laisser ma main au-dessous du sein malade avec la volonté qu'elle ne souffrît pas. Je réussis , pendant tout le temps qu'agit le remède , c'est-à-dire pendant trois quarts-d'heure , à lui procurer le plus grand calme.

Le 14 décembre , elle garda encore , en sommeil magné-

tique, pendant cinquante minutes, un sinapisme posé de la même manière que ce dernier; mais, préservée de la douleur au moyen du même procédé, elle ne témoigna pas la moindre impatience, et put causer pendant une grande partie du temps.

Il est à remarquer que, remise dans l'état de veille, M^{lle}. de Maicheus n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé, et qu'après ces deux dernières applications elle ne ressentait qu'une chaleur modérée au sein sur lequel le topique avait été appliqué.

Voici un autre fait. M. Prot, jeune homme de 14 ans environ, que j'avais rendu somnambule pour la première fois le 1^{er} août 1823, dans une expérience de pure curiosité, et qui, depuis cette époque, avait conservé l'heureuse faculté de pouvoir être soulagé ou plutôt guéri en quelques minutes par mon action magnétique, toutes les fois qu'il était atteint de quelques maux passagers, vint me trouver le 6 mai 1824 avec une rage de dents qui le poursuivait depuis trois jours. Ce mal, occasioné par une carie profonde d'une molaire, nécessitait l'extraction de cette dent; et le jeune homme, redoutant beaucoup l'opération, préférait recourir à mon ministère. Mais persuadé que le magnétisme ne pourrait produire qu'un soulagement momentané, je lui avais déclaré que la première fois qu'il éprouverait des souffrances de ce genre, je l'emmènerais chez le dentiste, afin de lui faire arracher cette dent. M. Prot était commis dans une maison de banque, où ses camarades lui dépeignaient comme atroces les souffrances que faisait éprouver une pareille opération; aussi ne prit-il sa résolution que le plus tard possible, et quand il était vaincu par la douleur. Lorsque je le vis décidé, je l'endormis pour lui rendre le calme; et après lui avoir fait ouvrir les yeux, en le conservant dans son état de somnambulisme, je le conduisis, accompagné de M. Emmanuel de Lascazes, qui était arrivé fort à propos, ainsi que ma belle-mère, pour être témoins de cette scène singulière, chez M. Martoret, dentiste, demeurant au passage Delorme.

M. Martoret visita la bouche de M. Prot , et reconnut l'urgence de l'extraction. Après quelques phrases préliminaires ordinaires en pareils cas , l'opérateur, voyant l'impassibilité et l'intrépidité apparente du patient, s'arma sans tarder de l'instrument fatal, et se rendit bientôt maître de cette dent, dont les trois racines écartées témoignaient que ce n'était pas sans efforts qu'elle avait pu être extirpée. Le ton du patient, sa physionomie, rien n'avait changé, pas une seule larme même ne roula dans ses yeux. Il reçut avec étonnement les complimens que lui prodiguait M. Martoret sur son courage , et les prit même pour une plaisanterie, disant qu'il n'avait ressenti aucune douleur. M. Martoret lui-même ne concevait rien à cette scène, il nous interrogeait des yeux , M. de Lascazes et moi , lorsque nous le mîmes au fait, en lui apprenant qu'il avait opéré un somnambule qui était venu chez lui les yeux ouverts depuis la rue Tiquetonne. Nous passons dans le salon , où je ferme les yeux du somnambule, et au bout de quelques instans je les lui fais ouvrir de nouveau en le remettant dans son état naturel.

M. Prot fut fort surpris de se trouver dans un appartement qu'il ne connaissait pas ; il avait totalement oublié ce qui s'était passé ; et apprenant qu'il était en présence du dentiste , il se mettait en disposition de faire arracher sa dent, quand il s'aperçut, en la cherchant du bout du doigt pour la désigner, qu'il n'y en avait plus que la place. Il ne put comprimer sa joie ; la rougeur colora son visage , et ses traits prirent à l'instant l'empreinte de la satisfaction la plus caractérisée (1).

DELATOUR ,

*Membre de l'ancienne Société du
Magnétisme.*

(1) Voir, pour des cas analogues, les *Annales du Magnétisme*, n°. 24, pag. 241; n°. 35, pag. 194; l'*Instruction pratique* de M. Deleuze, pag. 437, édit. in-12. (*Note du Rédacteur.*)

OBSERVATION

D'un Phénomène de prévision à l'approche de la mort,

Communiquée par M. DEFERT, Docteur en Médecine.

Paris, 15 juin 1826.

Si les phénomènes du somnambulisme soit naturel, soit magnétique, qui ouvrent un champ si vaste aux recherches des physiologistes et des psychologues, offrent de quoi étonner, je pense que cette faculté qui se développe chez quelques malades, de prévoir et d'annoncer non-seulement l'issue de leur maladie, mais encore l'heure de l'événement, n'est pas moins extraordinaire. Cette faculté a été remarquée par les plus grands médecins des temps anciens et modernes; elle a été reconnue par un homme que l'on ne peut guère accuser de crédulité, le célèbre Cabanis.

L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas d'établir de théorie qui puisse expliquer de tels faits, et je ne crois pas d'ailleurs que le génie de l'homme puisse jamais atteindre à cette hauteur. La nature s'enveloppe de mystères impénétrables que nous ne pouvons qu'admirer, et en comparant la faiblesse de nos facultés avec les merveilles qu'elle nous présente, nous sommes forcés de nous anéantir devant son auteur. Cependant il est nécessaire de tout observer, de réunir, de comparer nos observations, pour nous en servir autant que nous le pouvons au profit de l'humanité.

Voici un fait récent qui mérite d'être connu, et qui m'a donné lieu de faire les réflexions précédentes :

Un enfant de onze ans, d'un tempérament nerveux, tombe malade dans le mois de juillet dernier. Je fus appelé dès le début, et je pus observer la marche de la maladie : le premier jour, perte d'appétit, malaise, frisson, un peu de fièvre; le second jour, la fièvre était plus forte et accompagnée de délire; le troisième, il parut quelques

boutons varioliques sur la figure, la poitrine et les membres thoraciques et abdominaux; en même temps une hémorrhagie nasale se manifesta. Elle fut assez abondante dans le commencement, se prolongea pendant plusieurs heures en diminuant d'intensité, et s'arrêta sur les six ou sept heures du soir; la fièvre et le délire, qui auraient dû diminuer et même céder entièrement sous l'influence de ces deux circonstances, prirent au contraire plus de force; dès - lors, la position du malade devint extrêmement grave. A onze heures du soir, les boutons commencèrent à pâlir, l'hémorrhagie recommença, et continua, ainsi que la fièvre et le délire, jusqu'au lendemain à trois heures après midi, heure à laquelle l'enfant expira.

J'ai passé rapidement sur l'historique de cette maladie, me bornant à en rapporter les circonstances les plus importantes, pour arriver au fait le plus intéressant et pour mettre en état de l'apprécier.

Comme je n'avais pas assisté aux derniers momens du malade, la mère vint me voir quelques jours après, et voici ce qu'elle me raconta. La veille de sa mort, à trois heures après midi, cet enfant, qui depuis trente heures avait été dans un délire continuel, l'appela, et lui dit: « Maman, approche-toi, j'ai quelque chose à te dire. Où est mon papa? — Il est dans la boutique. — Tant mieux, parce que je ne veux pas qu'il m'entende. Qui est-ce qui est là?... Ah, c'est madame ***. ; c'est bon, elle ne sera pas de trop. Ecoute, maman, il faut que tu prennes ton parti, je suis plus malade que tu ne penses; *il est trois heures* (en regardant la pendule), *eh bien! demain à pareille heure je ne serai plus*, il faut que je meure. » Il dit ensuite à sa mère ce qu'il fallait qu'elle fît de ses effets et joujoux, puis il ajoute: « Il ne faut pas dire à mon papa ma position, il aurait trop de chagrin, il faut au contraire lui faire croire que je vais mieux: appelle-le, je vais lui chanter une petite chanson. » Le père vient, la physionomie de l'enfant change, un air de sérénité se répand sur sa figure, et il dit à son père: « Ne te chagrine pas, je vais mieux, et

pour te le prouver , je vais te chanter une petite chanson.» En effet, il chante sans se tromper. Le père se retire, persuadé que l'enfant va mieux, et le délire recommence.

Le lendemain, la mère, frappée de ce que son fils lui avait dit, arrête la pendule sur midi, pour qu'il ne voie pas lorsqu'il serait trois heures. Mais, entre deux heures et demie et trois heures, il appelle sa mère, lui parle de nouveau de sa mort; puis en demandant quelle heure il est, il regarde la pendule... « Maman, tu m'as trompé, dit-il aussitôt, je sens que l'heure approche, adieu, il faut que je te quitte, il faut que je meure, embrasse-moi pour la dernière fois. » Il perd ensuite connaissance et meurt, à quelque minutes près, à l'heure qu'il avait désignée (1).

Ce qui me paraît remarquable dans ce fait, outre la prévision que cet enfant a eue de sa mort, et cela dans l'état de veille, c'est cette suspension du délire qui deux fois a eu lieu pour faire place à deux instans de lucidité; le premier pour annoncer sa fin et l'heure à laquelle elle devait venir, et le second, pour faire connaître qu'elle était arrivée. Ce qui est bien digne de remarque, c'est que, lorsqu'il annonce que son heure approche, c'est parce qu'il le *sente* et qu'il le *sait*. C'est en vain qu'on chercherait à expliquer sa mort à l'heure indiquée par l'effet d'une imagination frappée: on avait pris les précautions nécessaires pour qu'elle ne le fût pas: et c'est en voyant qu'il est midi à la pendule qu'il annonce qu'il est réellement trois heures, et fait son dernier adieu à sa mère.

Je ne doute pas que si, immédiatement après le premier moment de lucidité de cet enfant, sa mère en eût donné connaissance à quelqu'un qui l'eût fortement et longtemps magnétisé, on eût produit une crise salutaire; et cet enfant serait peut-être maintenant plein de vie (2).

(1) Un fait bien étonnant, c'est que pendant les quatre jours de sa maladie cet enfant a grandi d'environ cinq pouces.

(2) Consultez sur cette faculté de prévision l'*Histoire critique du Magnétisme animal*, 2^e. vol. pag. 328 et 329 de la 2^e. édit., et le 19^e. numéro des *Annales du Magnétisme*, pag. 34 et suiv. (N. du R.)

LETTRE de M. le Baron de ROSTAING à M. DELEUZE
sur le Procès de Madame FRUCTUS.

5 mai 1826.

Monsieur,

J'ai lu avec chagrin dans les journaux la condamnation de la dame Fructus, que je ne connais que par sa mise en jugement à l'occasion du sommeil magnétique; je comprends cependant toute la prévention de ses juges; il fut un temps où je l'aurais complètement partagée, et ce temps a duré jusques à cinquante ans passés.

Je n'avais pas vu, alors, mon fils les deux pieds dans la fosse et près d'y tomber tout entier, malgré l'habileté de trois docteurs qui le jugeaient sans ressources! Je ne l'avais pas vu ressuscité comme par enchantement, grâces aux révélations de la somnambule que vous eûtes la bonté de me procurer (1)! Je n'avais pas vu les phases de son épouvantable maladie et les crises de sa convalescence, se développer au jour, à l'heure et à la minute, pendant deux mois, selon les prédictions de cette somnambule; j'étais donc alors en droit d'être incrédule et défiant, comme les juges de la dame Fructus.

Mais n'ont-ils pas été un peu sévères, en croyant encore être indulgens?

Ils ont puni la dame Fructus pour avoir exercé la mé-

(1) Le jeune Alphonse de Rostaing, âgé de 16 ans, fut attaqué en 1817, d'une fièvre bilieuse très-violente, et réduit à un état tel, qu'au dix-huitième jour de la maladie, les médecins qui l'avaient soigné jusque-là en avaient entièrement désespéré. Il fut d'abord soulagé et ranimé par l'application du magnétisme, que son père lui administra lui-même, puis sauvé et rétabli parfaitement par les prescriptions de madame Frédéric Huntzinger, somnambule très-lucide, que M. Deleuze lui avait procurée. L'histoire de cette cure a été imprimée dans la *Bibliothèque magnétique*, tom. IV, pag. 93. (Note du Rédacteur.)

decine, sans autorisation légale ; c'est bien là en effet son délit apparent ; mais qu'est-ce qui constitue un délit ? C'est la volonté de celui qui agit dans l'exercice libre de ses facultés en état de veille : or la dame Fructus, si elle est véritablement somnambule magnétique, est certainement bien éloignée de faire de la médecine dans son état de veille.

Que dans cet état quelqu'un aille lui demander des remèdes pour une maladie, elle répondra probablement qu'elle n'en connaît point, ou si elle en donne, ce sera comme les cent mille et une personnes qui en donnent tous les jours, et certainement elle se gardera bien de se faire payer.

Qu'elle s'endorme magnétiquement, et qu'au sortir de son sommeil on lui demande si elle croit à l'efficacité des remèdes qu'elle aura pû indiquer, non-seulement elle ne répondra point de cette efficacité, mais *il faudra lui révéler à elle-même, dans son état de veille, ce qu'elle aura dit ou prescrit dans son sommeil* ; donc elle n'a point, éveillée, la prétention de donner des remèdes, encore moins d'en garantir l'effet, et conséquemment de faire de la médecine, comme les juges l'ont supposé, faute d'avoir eu l'occasion d'observer les phénomènes du magnétisme. Donc son seul délit, si c'en est un, est de *céder aux instances de ceux qui la sollicitent de s'abandonner au sommeil magnétique.*

Mais, diront les incrédules, elle ne dort pas, elle feint de dormir pour faire des dupes. Ce serait alors un véritable délit d'escroquerie ; cependant les juges ont écarté ce chef d'accusation, probablement plus par indulgence, que par conviction ; en effet, s'ils eussent été convaincus qu'il n'y avait point d'escroquerie, ils l'auraient renvoyée complètement absoute ; cependant ils l'ont condamnée à l'amende !

Admettons toutefois qu'ils croient à la réalité de son sommeil ; alors ils l'ont condamnée *parce qu'elle dort du sommeil magnétique*, et non parce qu'elle a exercé la médecine ; car de fait, si elle l'exerce, *c'est en dormant* ;

or dans le sommeil on n'a point de volonté , et c'est la volonté seule qui constitue la moralité d'une action quelconque ; donc elle ne doit pas être punie *pour ce qu'elle dit en dormant.*

Mais, objecte-t-on , elle fait payer ses conseils. Non ; elle ne fait point payer ses conseils ; car elle ignore , éveillée , qu'elle a parlé , à plus forte raison , qu'elle a donné des conseils ; si elle prend une indemnité , c'est pour le temps qu'on lui fait perdre en l'employant à dormir , et cela est juste , nul n'ayant le droit d'employer gratuitement le temps d'un autre pour la satisfaction de sa curiosité ou pour son profit.

Mille et mille expériences faites de tous côtés , et jusqu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, ont prouvé que les crisiaques magnétiques ont des facultés prodigieuses , susceptibles d'application à l'art de guérir. Quand on vient solliciter la dame Fructus de tomber dans le sommeil magnétique, sans doute il est probable que le consultant désire profiter des révélations qu'elle pourra faire dans cet état ; mais c'est au consultant à soumettre ces révélations à un médecin ; car la dame Fructus n'en répond pas, et ne peut en répondre, puisqu'elle les ignore ; si le consultant en use à ses périls et risques , c'est bien sa faute ; au cas qu'il en mésarrive, il n'a de reproches à faire qu'à lui-même ; il n'aurait le droit de se plaindre que de l'individu éveillé , parce que ce dernier seul a la conscience de ses actes, et doit en répondre dans cet état ; mais *nul ne peut être rendu responsable de ce qu'il fait ou dit quand il est hors de son état naturel, ou pour mieux dire quand il dort.*

Cette distinction n'est point, comme on pourrait le croire, une vaine subtilité , elle sort de l'observation rigoureuse des faits ; tant que la loi n'aura pas prononcé une peine contre les personnes qui tombent en sommeil magnétique, et satisfont, dans cet état, aux questions de la curiosité, ce sera une erreur de la part des juges de les condamner, sous le prétexte qu'ils exercent la profession de médecin ; autant vaudrait les condamner comme sorciers !

Quoi qu'il en soit, mon devoir est de contribuer au paiement de l'amende prononcée contre la dame Fructus, puisque j'ai dû, évidemment, la conservation de mon fils aux révélations d'une somnambule; mon fils, *le ressuscité*, vous remettra mon contingent, comme un léger tribut de ma reconnaissance pour les bienfaits du magnétisme (1). Pardonnez-moi, si je vous prends pour mon intermédiaire auprès de la dame Fructus; mais c'est pour que vous puissiez ajouter mon témoignage à celui de tant d'autres, en faveur de la doctrine que vous professez avec un si noble courage, et avec tant de sollicitude pour le bien de l'humanité. Vous êtes le maître de donner à ma lettre toute la publicité qu'il vous plaira; je ne craindrais point d'être confesseur et martyr pour la vérité, quand elle m'est rigoureusement démontrée.

Agréer, je vous prie, monsieur, le nouvel hommage de ma reconnaissance pour la part que vous avez eue à la conservation de mon fils.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Baron de ROSTAING.

M. Z. (HOFFMANN) RÉFUTÉ PAR LUI-MÊME.

Le magnétisme animal étant devenu depuis plusieurs mois l'objet de l'attention publique, les journaux, qui ne sont, pour ainsi dire, que les échos des salons, ont cru devoir, pour la plupart, entretenir leurs lecteurs de ce qui faisait dans le monde le sujet de toutes les conversations. Les uns ont pris parti pour, les autres contre; d'autres enfin, avouant leur ignorance et se tenant dans une sage réserve, n'ont exprimé que des doutes, et se sont proposé d'attendre la sentence que devait prononcer le corps savant saisi de ce procès.

À la tête des adversaires les plus déclarés de cette nouvelle doctrine, on a remarqué M. Z. (Hoffmann), qui dans trois articles fort étendus, insérés dans le *Journal des Débats* (24 avril, 7 mai, 22 mai), n'a rien négligé pour rendre les magnétiseurs odieux et ridicules. Nous nous

(1) Madame Fructus a été sensible aux offres qui lui ont été faites; mais elle n'a voulu rien accepter. (*Note de M. Deleuze.*)

étions proposé d'abord de ne faire aucune réponse à ces articles, qui, par leur inconvenance même, semblent n'être nullement susceptibles de discussion; mais depuis, nous avons découvert une réfutation si sage et si directe de chacune des attaques de M. Hoffmann, que nous n'avons pas cru pouvoir en priver nos lecteurs. Cette réfutation, c'est M. Hoffmann *lui-même* qui a pris dès long-temps le soin de la faire. En relisant les articles sur le magnétisme, qu'il inséra dans le même journal en 1811, 1812, 1814, 1816, nous y avons trouvé, non pas seulement des assertions directement opposées à celles qu'il émet aujourd'hui, mais encore les raisonnemens les plus solides, le plaidoyer le plus éloquent en faveur de la doctrine des magnétiseurs. Indépendamment même de l'intérêt du moment, rien ne mérite plus que ces articles d'être lu et médité, pour juger de la validité des objections faites par nos adversaires.

Pour faire mieux sentir les contradictions échappées à M. Hoffmann, posons un certain nombre de questions, et voyons quelles réponses il y a faites aux deux époques différentes que nous signalons.

1°. De quelle manière convient-il de discuter sur le magnétisme?

2°. Que penser du magnétisme?

3°. Que penser du somnambulisme?

4°. Que penser des magnétiseurs et des partisans du magnétisme?

5°. Que penser de l'examen du magnétisme fait en 1784?

6°. Que penser de la détermination prise par l'Académie de Médecine de soumettre le magnétisme à un nouvel examen?

Reprenons à part chacune de ces questions.

RÉPONSES CONTRÉ, *extraites des articles de 1826.*

Première question. Comment convient-il de discuter sur le magnétisme? M. Z. pense que l'on ne doit employer contre les partisans du magnétisme d'autres armes que la plaisanterie, le persiflage et l'injure. Quiconque a lu ses derniers articles ne peut avoir aucun doute sur ce point; les passages que nous allons citer n'en fournissent d'ailleurs que trop de preuves.

Deuxième question. Que penser du magnétisme? « Le magnétisme n'est qu'une vaine science à laquelle les magnétiseurs mêmes ne peuvent pas donner un nom raisonnable. » (Premier article, fin.)

« Le baquet de Mesmer était l'autel de la déception. » (premier article, commencement.)

Dans un autre endroit, M. Z. ne voit dans les procédés du magnétisme que des *singeries* et des *gambades*. (2^o. article, vers la fin.)

Troisième question. Que penser du somnambulisme? M. Z. de 1826 ne voit dans les somnambules, qu'il désigne sous le nom gracieux de *succubes du magnétisme*, que des fourbes et des fripons. « Ai-je besoin de prouver que ces prodiges somnambuliques ne sont que charlatanisme et imposture, dont souvent les magnétiseurs sont les premières dupes? » (3^o article.)

« Quand il n'y aura plus de dupes il n'y aura plus de somnambules magnétiques, comme les revenans n'apparaissent jamais aux yeux de ceux qui n'y croient point. » (id. fin.)

« Si les grenadiers avaient magnétisé leurs colonels, si les valets avaient magnétisé leurs maîtres, et les paysannes leurs seigneurs, on aurait obtenu des résultats tout différens. Les Messieurs magnétisés n'auraient pas *obéi si complaisamment* aux magnétiseurs, et n'auraient point *menti pour leur complaire*. » (id. fin.)

Quatrième question. Que penser des magnétiseurs et des partisans du magnétisme? C'est pour eux que M. Hoffmann a réservé toutes les richesses de son dictionnaire d'injures et d'insultes; ce sont des *charlatans*, des *jongleurs*, des *enchanteurs*, des *nécromans*; des *baladins mystiques*; il se plaît à les représenter, sur la foi de M. Récamier, comme des hommes dangereux pour les mœurs; à peine quelques-uns en sont quittes pour n'être que des *dupes*.

« Les jongleurs de toute espèce s'entendent à merveille; ils ont leur argot, et quand l'un crie, tous les autres répondent. Quand on a vu reparaître une légion de tartufes, on devait imaginer que tous les enchanteurs, les nécromans et les baladins mystiques viendraient prendre leur part à la curée. Si une odieuse corporation.... se remontre avec audace,.... faut-il s'étonner de voir accueillir une autre Société, qui, du moins, n'a été condamnée que par le bon sens. (premier article, commencement.)

Si des hommes d'esprit et des médecins distingués croient au magnétisme, c'est, selon M. Hoffmann, l'effet de l'ignorance, de la superstition, de l'illusion, ou enfin d'un vil calcul d'intérêt (troisième article, fin.)

Cinquième question. Que penser de l'examen et du rapport fait par les commissaires de 1784? M. Z. en fait partout le plus pompeux éloge :

« Il faudra que l'Académie reconnaisse la sagesse et la sagacité des premiers juges, et fasse son *meâ culpâ* d'avoir

approuvé un rapport dans lequel ces premiers juges sont blâmés. » (premier art.)

« N'était-il pas plus raisonnable de dire : aurons-nous la prétention de mieux voir et de mieux juger que les trois corps illustres qui nous ont précédés dans cet examen ? »

« Il est très-facile de se rendre ridicule en se mettant au-dessus de pareils hommes (les commissaires de 1784), et en se promettant de mieux juger. » (*Ibid.*)

Il va même plus loin : « Les savans et les médecins de 1784 auraient encore raison quand il serait démontré à l'avenir que le magnétisme est une réalité, et qu'exempt de tout danger, il est éminemment salutaire. » (*Ibid.*)

Sixième question. Que penser de la détermination prise par l'Académie de Médecine, de soumettre le magnétisme à un nouvel examen ? C'est là l'objet spécial des articles de M. Z., comme le montre le titre même qu'il leur a donné : *Du Magnétisme animal ressuscité par l'Académie de Médecine.* On prévoit par ce qui précède, que cette mesure va attirer toute l'improbation de M. Z.

« Jamais, dit-il, une société de savans n'a fait une aussi grosse école, et n'a plus prêté le flanc au ridicule, que vient de le faire l'Académie. Ce qui peut lui arriver de plus heureux, c'est d'avoir travaillé pour rien et de laisser les choses *in statu quo.* »

« Quand j'ai vu un corps aussi distingué et aussi respectable que l'Académie de médecine, discuter gravement la fantasmagorie du magnétisme et du somnambulisme, j'ai cru, je l'avoue, que la société savante était tombée dans un piège politique ; on a vu souvent des ministres faire naître, ou, du moins, favoriser des discussions vaines et ridicules pour amuser le public et détourner son attention de certaines mesures qu'on ne veut avouer qu'après le succès. » (1^{er} art.) « Cette fois, les médecins ont raisonné comme des bouteilles ; un homme impoli nommerait un autre vase. » (3^e article.)

Telle est la réponse que fait M. Z. à chacune des six questions que nous avons posées ; nous avons rapporté ses arrêts dans toute leur force, souvent même dans toute leur grossièreté ; nous n'avons fait grâce que des obscénités révoltantes qu'un honnête homme ne peut pas se décider à reproduire. Plus l'offense est grave, plus la réparation sera éclatante.

(*L'étendue des extraits qui nous restent à faire des anciens articles de M. Z. nous force à renvoyer au prochain numéro la contrepartie de chacune de ses réponses.*)

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

DU MAGNÉTISME ANIMAL EN FRANCE, etc. ;

Par M. A. BERTRAND.

Second Article.

Je m'étais proposé de suivre page à page l'ouvrage de M. Bertrand, pour discuter ses opinions et les preuves sur lesquelles il les appuie; mais j'ai reconnu que ce travail m'entraînerait trop loin. Je me suis d'ailleurs trouvé embarrassé dès le début; l'assurance avec laquelle il attaque ses adversaires ne s'accordant point avec le genre de discussion dont j'ai l'habitude. Ainsi, je serais presque tenté de prendre la défense des incrédules, lorsque, s'adressant à eux, il commence par ces mots : « A vous d'abord, Messieurs les » incrédules, etc. » Et je ne sais comment répondre, lorsqu'après avoir établi les motifs de sa croyance aux phénomènes du somnambulisme, il s'adresse aux personnes qui ont la simplicité de croire au magnétisme : « A votre tour » maintenant, Messieurs les magnétiseurs (1). Quelle union

(1) Je me permettrai ici une observation qui ne s'adresse pas seulement à M. Bertrand, c'est que l'expression *Messieurs les magnétiseurs* est impropre. Magnétiseur et magnétisé sont deux corrélatifs : on les emploie pour distinguer celui qui agit de celui qui reçoit l'action; mais on n'est magnétiseur que dans le moment où l'on magnétise.

L'exercice du magnétisme n'est point une profession. Ceux qui en font usage, ceux qui en sont zélés partisans, ceux qui écrivent pour le propager, ne doivent pas pour cela être désignés par le titre de magnétiseurs. Ils ne forment point une classe particulière, moins encore une secte. M. Bertrand n'eût pas employé le mot fondateur de secte en par-

» parut jamais plus indissoluble que la nôtre ? Ne m'a-t-on
 » pas vu, dans la première ardeur de mon zèle, tenter en
 » votre faveur ce que n'aurait osé la tiédeur de votre vieille
 » foi ? » Je ne transcris pas davantage, et j'avoue que la
 tiédeur de la foi d'hommes tels que M. de Puységur, et les
 tentatives faites en leur faveur, me paraissent des choses
 fort extraordinaires.

M. Bertrand dit ensuite (page 61), « qu'il n'y a guère de
 » magnétiseur qui, une fois convaincu de la réalité de son
 » agent, se fasse scrupule de s'appuyer sur de prétendues
 » expériences qu'il n'a jamais faites telles qu'il les raconte. »
 Je ne puis ici répondre que pour moi ; mais j'affirme qu'en
 rendant compte de mes observations, j'ai toujours atténué
 ce qui paraissait merveilleux, me méfiant de moi-même,
 et craignant de donner dans l'exagération. Il n'est même
 pas une des relations que j'ai publiées, de laquelle je n'aie
 retranché des circonstances qui me semblaient trop sur-
 prenantes ; et j'ai écrit un mémoire pour engager ceux qui
 ont vu des faits extraordinaires à ne pas les communiquer
 au public.

Ailleurs (page 402), M. Bertrand, en parlant du som-
 nambulisme produit sur des personnes qui n'ont jamais
 entendu parler de cet état, dit : « Ces cas sont très-rares, et
 » si les magnétiseurs en parlent souvent, c'est presque tou-
 » jours une supposition purement gratuite de leur part. Au
 » lieu de se borner à dire, comme la vérité l'exigerait, qu'ils
 » sont convaincus que les choses se passeraient ainsi, ils di-
 » sent qu'ils les ont observées de cette manière. » J'ai vu
souvent le fait *si rare* dont parle M. Bertrand, et je ne puis
 douter de la véracité de ceux qui m'en ont raconté de pa-
 reils après les avoir vus comme moi.

Je suis bien loin de soupçonner M. Bertrand d'avoir altéré
 ou dissimulé les faits qui prouvent contre lui : je pense seu-
 lement qu'il n'en tire pas les conséquences les plus natu-

lant de M. de Puységur (p. 21), s'il se fût souvenu que Rousseau,
 dans sa lettre à M. d'Alembert, dit que tout nom de secte est odieux.

relles. Il n'est frappé que de ce qui appuie son système : il passe légèrement sur ce qui le combat.

Ainsi, il parle d'une de ses somnambules sur laquelle il emploie les procédés par lesquels il avait coutume de la réveiller, mais avec la volonté qu'elle ne s'éveillât pas. A l'instant la somnambule a de forts mouvemens convulsifs. Qu'avez-vous ? lui dit-il. — *Comment !* répond-elle, *vous me dites de m'éveiller, et vous ne voulez pas que je m'éveille.* Cette somnambule, qui avait les yeux fermés, voyait-elle sur sa figure qu'il avait une intention contraire à celle qu'il manifestait ? Il me semble que cette expérience simple prouve plus en faveur de l'action de la volonté, que cent autres expériences où l'action de la volonté aurait échoué ne prouveraient contre.

Lorsque le magnétiseur demande verbalement au somnambule de faire une chose, mais avec la volonté qu'il ne la fasse pas, le somnambule reçoit à-la-fois deux ordres contradictoires, l'un par la parole, l'autre par la volonté, il éprouve alors une impression pénible, qui peut exciter des convulsions ; et je crois qu'on ne pourrait répéter souvent cette expérience sans nuire à sa lucidité. Puisque M. Bertrand aime à faire des expériences, il aurait pu, en disant à sa somnambule de se réveiller, avoir la volonté non-seulement qu'elle n'obéît pas, mais aussi qu'elle ne l'entendît point, et dans ce cas il est probable qu'elle ne l'aurait pas entendu. Ce qui est du moins certain, c'est qu'on emploie souvent, pour décharger la tête, exactement le même procédé dont on fait usage pour réveiller, et que le somnambule ne se réveille pas pour cela.

M. Bertrand cite plusieurs circonstances dans lesquelles les effets magnétiques se sont montrés sans magnétisme, sans le concours de la volonté du magnétiseur, et même malgré cette volonté : je ne les nie point, et je ne chercherai point à les expliquer ; mais j'ai à faire sur cela quelques réflexions importantes.

Nous ne prétendons point que le magnétisme produise des phénomènes qui n'appartiennent qu'à lui : presque

tous ceux qui sont la suite de son action se montrent aussi sans que cette action ait été employée. Ainsi le magnétisme excite de la chaleur, de la transpiration, des évacuations, des bâillemens, des crises nerveuses, etc.; tout cela peut avoir lieu naturellement; et les phénomènes les plus merveilleux du somnambulisme se sont manifestés souvent sans que l'action du magnétisme en ait été la cause. Dans certaines circonstances, ils ont pu être attribués à l'imagination; dans d'autres, à une disposition particulière du système nerveux. Ces phénomènes, lorsqu'ils ont une fois été excités par le magnétisme, se reproduisent avec une extrême facilité, et par des impressions si légères qu'il est impossible de les apprécier : quelquefois il suffit que la personne susceptible de somnambulisme se concentre, ou qu'elle éprouve une émotion vive, ou que son imagination soit excitée, pour qu'elle entre dans cet état extraordinaire. Ce qui prouve la réalité de l'agent magnétique, c'est qu'il fait naître constamment et instantanément les mêmes phénomènes sur certains individus, sans qu'ils en aient été prévenus d'avance. Pour le nier, il faut établir que tous ceux qui ont fait des expériences magnétiques depuis quarante ans sont des imposteurs ou des fous, car il est des faits sur lesquels l'illusion est impossible pour un homme de bon sens.

La malade magnétisée à l'Hôtel-Dieu par M. Dupotet, a été plusieurs fois mise en somnambulisme, lorsque son magnétiseur était caché et qu'elle le croyait absent : dirait-on qu'elle s'est doutée de sa présence? mais un jour que le magnétiseur était réellement absent, on a agi de manière à lui faire soupçonner qu'il ne l'était pas, et elle ne s'est point endormie.

Que répond M. Bertrand à ces expériences dont il a été témoin? qu'elles font seules exception à celles qu'il a faites et qui lui ont toujours donné un résultat négatif, et que, « si elles étaient vraiment concluantes, isolées comme elles le sont, elles ne seraient pas de nature à le faire changer d'opinion : car il resterait encore la chance du hasard. » Ces expériences *isolées*, et qui *seules* font exception, sont

pourtant les mêmes qui ont été faites et attestées par tous ceux qui se sont livrés à la pratique du magnétisme.

Un somnambule que M. Dupotet a fait voir à plusieurs médecins a été le sujet d'une expérience remarquable. Lorsqu'il est bien endormi, si le magnétiseur, ou quelqu'un qui est en rapport avec lui, se place derrière, et lui présente à deux pieds de distance les doigts en pointe, il éprouve une impression douloureuse qui le fait sauter sur sa chaise. Quand même cette expérience aurait été faite dix fois, et n'aurait réussi que cinq, elle n'en serait pas moins concluante. Car une cause inconnue peut empêcher que l'impression ne soit sentie : mais lorsqu'elle l'est sur un point déterminé, il est évident qu'elle a été excitée par un agent.

Voici une expérience qui ne présente aucun danger et qui prouvera d'une manière incontestable la réalité d'un agent.

Lorsqu'une personne entre facilement en somnambulisme, si son magnétiseur arrive pendant qu'elle est profondément endormie du sommeil naturel, et que sans la toucher il étende la main au-dessus d'elle, avec volonté, elle entrera aussitôt en somnambulisme et répondra à ses questions : ce qu'elle ne fera pas si le magnétiseur lui parle sans avoir agi pour produire le somnambulisme. Cet essai a réussi à tous les magnétiseurs qui ont eu comme moi l'occasion de le faire. Une dame de ma connaissance avait un enfant de six ou sept ans, qui ne voulait pas se laisser magnétiser, et qu'elle a guéri en le mettant en somnambulisme lorsqu'il dormait du sommeil naturel :

Il n'est point de magnétiseur exercé qui n'ait produit sur des gens de la campagne qui n'avaient aucune idée du magnétisme, des phénomènes semblables à ceux qu'on a vus dans les traitemens les mieux organisés. Mais arrêtons-nous aux effets les plus simples. De dix personnes qui ont des maux de tête et les pieds toujours froids, cinq au moins seront guéries très-promptement si un bon magnétiseur passe les mains le long des jambes, et presque toutes sentiront une chaleur qui descend en précédant la main. Cet essai m'a bien souvent réussi sur des personnes qui n'avaient au-

cune idée du magnétisme, et tout récemment j'ai fait ainsi guérir par sa femme un homme qui avait fait inutilement beaucoup de remèdes. Dès les premiers jours le magnétisme a rétabli chez lui une transpiration aux pieds, qui avait été supprimée depuis plusieurs années.

Le magnétisme produit souvent avec une promptitude surprenante des crises dont le magnétiseur et le magnétisé sont également surpris. Ainsi, un de mes amis magnétisait pour la première fois une dame qui avait un léger mal de tête. A l'instant les yeux répandirent une grande abondance de larmes, et il sortit par le nez une telle quantité d'eau que deux mouchoirs en furent mouillés. Certainement ni lui ni cette dame ne s'attendaient à cet effet, dont je ne connais point d'autre exemple.

Les enfans en bas âge sont en général fort sensibles à l'action du magnétisme, quoiqu'ils ne puissent en avoir aucune idée.

M. de La Bedollière avait mis deux ou trois fois en somnambulisme une dame de sa connaissance. Elle lui avait donné des preuves de lucidité ; mais elle était persuadée que tout ce que son mari et son magnétiseur lui avaient raconté était une plaisanterie. L'enfant de cette dame étant fort malade, elle appela le médecin, qui conseilla un vésicatoire sur la poitrine. M. de La Bedollière dit à la mère : Madame, vous ne me croyez pas capable de vous tromper dans une circonstance aussi grave : je vous conjure de vous laisser magnétiser pour examiner en somnambulisme l'état de votre enfant : elle cède à ses instances. Lorsqu'elle est endormie, M. de La Bedollière va prendre l'enfant et le pose sur ses genoux. Elle l'examine avec la tendresse et la sollicitude d'une mère, et après avoir remercié son magnétiseur, elle lui dit : Le médecin s'est trompé ; le vésicatoire est inutile, et il causerait beaucoup d'irritation. Il faut que je fasse telle chose, et mon enfant sera bientôt guéri ; réunissez-vous à mon mari pour me déterminer à suivre le conseil que je donne en ce moment, je me rendrai à vos sollicitations. En effet, tout arriva comme la mère l'avait

annoncé. Il est à remarquer que la moitié des somnambules ne croient point au somnambulisme, et que si on leur dit qu'ils ont parlé pendant leur sommeil, ils répondent qu'on se moque d'eux.

Je sais bien que la guérison de plusieurs maladies n'est pas une preuve suffisante de la réalité de l'agent. Cependant il est des cas où il faut être d'une incrédulité qui va jusqu'à l'entêtement, pour ne pas convenir que c'est à lui qu'on doit le bien qui s'est opéré. Ainsi, j'ai guéri ou fait guérir sous ma direction six glandes au sein, dont d'habiles chirurgiens avaient conseillé l'extirpation. Lorsqu'on s'est adressé à moi, on n'avait pas beaucoup de confiance, on voulait seulement faire une tentative; et les malades ont été fort surprises de leur guérison.

Enfin, ce n'est pas seulement sur les hommes, c'est encore sur les animaux que le magnétisme manifeste son action. J'en ai vu des exemples remarquables. Il est rare que cette expérience ne réussisse pas aux personnes douées d'une certaine force magnétique et qui ont l'habitude de l'émettre et de la diriger. Lorsqu'un chien a été une fois magnétisé, il vient, s'il a le moindre mal, témoigner par ses caresses et son attitude qu'il sollicite le même secours, et il s'attache à celui qui le magnétise.

Je ne citerai pas d'autres faits. On peut en recueillir des milliers dans les ouvrages publiés sur le magnétisme. Je demande qu'on ne fasse aucun compte de ceux dans lesquels on a pu se faire illusion, non plus que de ceux dans lesquels on peut raisonnablement attribuer à d'autres causes les effets qui ont été obtenus.

Je vais maintenant examiner dans son ensemble le système de M. Bertrand. Selon lui, il n'y a point de fluide magnétique, et la volonté du magnétiseur n'est pour rien dans les effets qu'il produit. C'est le magnétisé qui agit sur lui-même. S'il éprouve des effets, c'est qu'il est prévenu qu'il doit les éprouver : si la volonté du magnétiseur paraît exercer sur lui de l'influence, c'est que cette volonté lui est connue par des signes extérieurs, et qu'elle fait impression

sur son imagination. Les deux questions de l'action de la volonté et de la réalité d'un agent magnétique tenant l'une à l'autre, je ne crois pas devoir les séparer dans la discussion.

M. Bertrand convient que le somnambule lit dans la pensée; ou autrement que la communication de la pensée, sans le secours de la parole ou d'aucun signe extérieur, est un des phénomènes du somnambulisme.

Or, une volonté est toujours la conséquence d'une pensée : elle est inséparable de la pensée qui l'a produite, et l'on ne peut faire connaître cette pensée, sans faire connaître la volonté.

Si donc ma pensée est saisie par le somnambule, ma volonté l'est aussi. Bien plus, dans l'exemple cité par M. Bertrand, c'est cette volonté qui le détermine. La preuve qui constate la possession pour l'exorciste, ou l'extase pour le philosophe, c'est que celui qui est dans l'état extatique répond à une question faite mentalement : *respondet ad mentem* : or s'il y répond, c'est parce qu'on lui donne l'ordre d'y répondre; c'est la volonté de l'exorciste ou du magnétiseur qui le détermine; cela est évident.

Maintenant est-ce par sa volonté propre ou par celle du magnétiseur, que le somnambule agit? Nous ne prétendons certainement pas que lorsqu'un magnétiseur veut que son somnambule remue le bras, le bras du somnambule soit mu par la volonté du magnétiseur : nous croyons seulement que la volonté du magnétiseur détermine celle du somnambule. Si, comme le dit M. Bertrand, le somnambule se trouve dans un état d'inertie morale, il est tout simple qu'il aime mieux céder que de se donner la peine de résister. Toutefois il résistera si ce qu'on lui demande peut lui nuire ou contrarie fortement ses inclinations naturelles.

Si l'on admet avec M. Bertrand que le somnambule a un pouvoir particulier sur son organisation, parce que dans son nouvel état la sensibilité propre à la vie intérieure s'exalte, et devient perceptible, de latente qu'elle était (1),

(1) Voyez, à ce sujet, le *Traité du Somnambulisme*, chap. III et

on expliquera de même comment le magnétiseur peut exercer une influence étonnante sur des organes qui dans l'état de veille ne sont pas soumis à la volonté.

Le phénomène de la transmission des pensées et de la volonté étant une fois reconnu, voyons de quelle manière nous pouvons le concevoir.

Quoique nous considérions la pensée comme appartenant à l'âme, nous croyons qu'elle produit une modification dans le cerveau, qui lui-même détermine les mouvemens organiques par lesquels nous manifestons notre pensée.

Ainsi, pour que le somnambule sente ou lise la pensée de son magnétiseur, il faut qu'il y ait une communication du cerveau de l'un au cerveau de l'autre : cette communication ne peut avoir lieu que de deux manières.

Ou bien il part quelque chose du magnétiseur, qui arrive au somnambule, et qui modifie son cerveau d'une manière déterminée ; ou bien il part quelque chose du somnambule, qui va explorer le cerveau du magnétiseur. Dans le premier cas le phénomène est semblable à celui de la vision par les yeux : les rayons qui partent des corps viennent frapper nos yeux, et l'ébranlement que ceux-ci reçoivent se transmet au cerveau. Dans le second cas ce serait l'inverse ; et il me semble qu'on n'a pas besoin d'avoir recours à cette supposition.

Or, ce qui passe du magnétiseur au somnambule, ce qui

chap. V, M. Bertrand s'y montre à-la-fois bon métaphysicien et savant physiologiste. Il a bien caractérisé la différence essentielle qui existe entre l'état de veille et celui de somnambulisme, et il me paraît avoir mieux expliqué qu'on ne l'a fait jusqu'ici la plupart des phénomènes qui se manifestent dans ce dernier état. Il est bien à regretter que, dans son nouvel ouvrage, il n'ait pas tiré des conséquences plus justes et plus étendues des faits qu'il avait d'abord observés, et de quelques-uns des principes qu'il avait d'abord admis. Les obstacles qu'il a rencontrés sur sa route l'ont déterminé à en chercher une nouvelle. Il serait allé bien loin, s'il eût pris le parti de les franchir, et si, au lieu de rejeter les expériences des autres, il les eût fait concourir avec les siennes pour établir une théorie générale.

avertit celui-ci des modifications que l'autre éprouve, c'est ce que nous nommons fluide magnétique.

Nous ne prétendons point expliquer la nature de ce fluide; nous ne savons pas s'il a les propriétés de la matière; nous ne savons pas s'il a de l'analogie avec les fluides impondérables; nous disons seulement qu'il y a quelque chose qui produit une action, et qui est conséquemment un agent.

Si on veut comparer cette action à l'attraction, nous dirons que l'attraction est une des propriétés de la matière, que le principe nous en est inconnu, mais qu'il existe, puisque les corps sont réciproquement modifiés par lui. Nous ferons cependant observer que la comparaison entre l'attraction et l'action d'un individu vivant sur un autre est inapplicable, parce que l'attraction agit en raison directe des masses, en raison inverse du carré des distances; ce qui n'a certainement pas lieu pour l'influence d'un être vivant sur un être vivant; la force de l'action magnétique dépendant, non de la distance ou de la force physique, mais de la volonté.

Veut-on enfin que cette influence soit uniquement due à l'âme? alors il sera toujours vrai qu'elle est produite par une émanation de nous-mêmes, et cette émanation, qui agirait sur les organes des autres comme sur nos propres organes, sera ce que nous désignons improprement par le nom de fluide magnétique: seulement ce fluide ne sera plus une substance matérielle comme la lumière, ou comme l'éther qui remplit l'espace; elle sera une émanation spirituelle, que nous ne pouvons comparer à rien de physique, et dont nous ne pouvons conséquemment déterminer le mode d'action que par une série d'observations, et par la comparaison d'un grand nombre de phénomènes.

Dans tous les cas il est certain que ces phénomènes nous présenteront sans cesse des anomalies, et que la manière de considérer le fluide ou le principe d'action sera long-temps et peut-être toujours hypothétique.

M. Bertrand combat par des expériences la réalité du fluide et l'action de la volonté. Nous ne nions point l'exactitude de ces expériences; mais les résultats qu'il a obtenus ne tiennent-ils point à des circonstances qu'il n'a pas aperçues, ou dont il n'a pas apprécié l'influence? La cause à laquelle il attribue les effets dont il convient est peut-être réelle dans certains cas; mais l'est-elle dans tous? Lorsque nous citons des faits positifs et qui prouvent contre lui, il les rejette sous prétexte qu'ils ont été infidèlement rapportés. Pourquoi nous refuse-t-il une confiance que nous lui accordons? Se-

Ion lui nous sommes tous dans la même ornière, et cependant nous n'appartenons à aucune secte, nous différons sur la théorie et même sur les procédés. Parmi ceux qui magnétisent avec succès, il en est beaucoup qui, lorsqu'ils ont essayé pour la première fois, n'étaient nullement convaincus, et qui n'avaient aucune instruction : ils ont été surpris des effets qu'ils ont produits, et ce n'est que plus tard qu'ils ont appris que ces effets se montraient partout les mêmes.

Quoique M. Bertrand ait procédé avec beaucoup de réserve et de bonne foi, et qu'il se soit convaincu qu'il avait d'abord été dans l'erreur, il n'en est pas moins extraordinaire de voir un homme qui vient tout-à-coup prononcer que les observations accumulées pendant quarante ans par des milliers d'hommes éclairés, sont la suite d'une illusion, et que lui seul a raison contre tous.

Les somnambules de M. Bertrand n'ont pas vu le fluide : donc le fluide n'existe pas, donc les somnambules qui l'ont vu n'ont été influencés que par l'idée de leur magnétiseur. Cette influence si générale est déjà un fait fort étonnant ; je n'en nie point la possibilité, mais je puis affirmer que si plusieurs de mes somnambules ont vu le fluide, ce n'était ni ma croyance, ni ma pensée qui les avait influencés ; c'est ce dont personne ne peut être aussi sûr que moi. Les somnambules voient, dit-on, ce que nous voulons leur faire voir ; voilà l'influence de la volonté qu'on niera ensuite, mais n'importe. Ce qui est de toute certitude, c'est que j'ai vu des somnambules me contredire sur des choses pour lesquelles je les croyais dans l'erreur, et j'ai ensuite reconnu qu'ils avaient raison. Il n'est pas rare de rencontrer des somnambules qui se prescrivent des remèdes désapprouvés par leur magnétiseur, et qui malgré lui persistent dans leurs prescriptions. M. Bertrand a regardé ce qu'il nomme inertie morale comme un des caractères du somnambulisme ; en cela il généralise ce qui n'a lieu que dans certains cas. On voit souvent des somnambules se livrer à des discussions qui annoncent l'observation la plus exacte, la réflexion la plus profonde, l'opinion la plus indépendante.

Arrêtons-nous encore un moment sur les preuves de la réalité du fluide. Quelques somnambules ne le voient pas, mais plusieurs le voient, et presque tous en éprouvent des impressions diversement modifiées selon les circonstances. Ils vous parlent de la différence du fluide des divers individus ; et si avant de vous approcher d'eux, vous avez magnétisé un autre malade, ils vous disent que vous êtes chargé d'un mauvais fluide dont il faut vous débarrasser, ils recon-

naissent les objets qui ont été portés par un malade qu'ils ont touché une fois.

Un médecin de Rouen, qui avait reçu une contusion dans la région du foie, a envoyé à une somnambule de Paris une mèche de ses cheveux, et la somnambule a deviné son mal. Ce médecin étant venu à Paris il y a quelques jours, il est allé voir la somnambule; en le touchant elle lui a dit: Je reconnais votre fluide, j'ai déjà consulté pour vous.

J'ai vu une somnambule qui ne présentait point les caractères de l'extase, et qui cependant ne se trompait pas sur l'état d'un malade quand on mettait entre ses mains un objet que ce malade avait porté. Pendant quinze jours je lui ai remis tous les matins un mouchoir d'une malade qu'elle n'avait vue qu'une fois, et en touchant ce mouchoir elle m'a toujours dit exactement comment la malade avait passé la nuit, quoique je n'en fusse pas informé. Je pourrais citer cent faits du même genre.

Les somnambules ne sont pas les seuls qui voient le fluide. Ayant été malade, je fus magnétisé dans mon lit par une personne qui m'était fort attachée, mais qui n'avait jamais magnétisé. Comme elle faisait sur moi des passes, elle fut fort étonnée d'apercevoir une traînée lumineuse qui accompagnait ses doigts. Au traitement de M*** à Corbeil, où se rendaient une vingtaine de malades, il y en avait trois ou quatre qui apercevaient le fluide sous la forme d'une vapeur, qui voyaient même ce fluide pénétrer dans l'eau.

J'ai magnétisé une aveugle, et il m'est souvent arrivé d'agir sur elle d'un bout de l'appartement à l'autre, et sans qu'elle pût s'en douter. Chaque fois que j'ai fait cet essai, elle m'a dit: Monsieur, vous vous occupez de moi.

Une dame qui magnétisait avec beaucoup d'intelligence et de succès se faisait mettre par moi dans un demi-somnambulisme, pendant lequel elle avait les yeux parfaitement clos. Dans cet état elle distinguait le siège du mal de la personne qu'elle magnétisait; elle sentait aussi si je m'occupais d'elle et de la malade, et elle m'avertissait si je négligeais de m'en occuper. Elle disait cependant qu'elle n'était pas somnambule, parce qu'elle n'était point isolée, et qu'elle conservait au réveil le souvenir des impressions qu'elle avait éprouvées.

Ce ne sont pas seulement les somnambules, ce sont presque tous les malades qui font usage de l'eau magnétisée qui distinguent cette eau, sinon par un goût particulier, du moins par les effets qu'elle produit sur l'estomac et sur les organes abdominaux. Madame Belin faisait usage d'eau ma-

gnétisée. Un des premiers jours de son traitement, on se méprit de carafe : elle s'en aperçut après dîner par la difficulté qu'elle éprouva à digérer, et elle en reconnut la cause.

J'ai cité dans mon Instruction-Pratique plusieurs exemples de la puissance de l'eau magnétisée : je pourrais en citer cent autres qui ne sont pas moins surprenans et que j'ai également constatés.

L'action à distance, qu'il est impossible de nier lorsqu'on a eu l'occasion d'observer les phénomènes du magnétisme, s'explique mieux par l'action du fluide que par toute autre théorie. Il suffit de supposer que le fluide a la ténuité et la rapidité de la lumière, et qu'il traverse les corps opaques comme la lumière traverse les corps transparens.

Je n'ai jamais pu comprendre la théorie de ceux qui rejettent l'existence du fluide. Du reste, quand ils auraient raison, leur système ne saurait fournir des armes aux antagonistes du magnétisme. Que les explications qu'on admet provisoirement soient vraies ou fausses, les faits n'en sont pas moins prouvés. Que l'action du magnétisme se propage par un fluide ou de toute autre manière, il est certain que cette action a lieu ; que le magnétisme est quelque chose, et que ce qui le transmet est quelque chose aussi.

Les objections que M. Bertrand fait contre notre doctrine sont très-spécieuses : les expériences par lesquelles il la combat paraissent d'abord concluantes ; je n'entrerai pas dans de plus longs détails pour les réfuter. Je me bornerai à rappeler ici quelques principes que l'étude du magnétisme nous a fait connaître, et qui auraient empêché, s'ils eussent fixé son attention, M. Bertrand d'attacher autant d'importance aux expériences négatives et aux preuves physiques qu'il nous oppose.

1°. Les expériences de curiosité amènent souvent des résultats tout différens de ceux qu'on aurait obtenus en agissant simplement avec la volonté de faire du bien ; parce qu'il n'y a plus un rapport parfait, ni un principe unique.

2°. La diversité des phénomènes du magnétisme tient à deux causes, savoir : 1°. la différence qui existe entre les facultés des divers magnétiseurs ; 2°. les dispositions variées des individus sur lesquels on agit.

Ainsi, il est des hommes doués de facultés particulières, qui obtiennent facilement des phénomènes que d'autres ne pourraient produire, quoique ceux-ci montrent à d'autres égards une puissance non moins surprenante. Ainsi, la faculté de dissiper instantanément certaines incommodités,

celle de deviner le siège du mal, celle d'éprouver sympathiquement les douleurs de celui qu'on magnétise, celle de reconnaître les courans et de se laisser diriger par eux, n'appartiennent point à tous les magnétiseurs. Quant aux dispositions de ceux qu'on magnétise, elles modifient tellement l'action, qu'il n'est aucun magnétiseur qui n'ait vu se manifester des effets nouveaux pour lui et auxquels il ne s'attendait pas.

3°. Aucun des grands phénomènes du magnétisme ne dépend tellement de nous que nous puissions être toujours sûrs de les reproduire à volonté.

4°. La cause de la lucidité des somnambules étant pour nous un mystère, nous ne pouvons déterminer d'avance ni les circonstances qui la favorisent, ni celles qui la troublent.

Les somnambules parvenus au plus haut degré de la clairvoyance se trouvent transportés dans un monde nouveau.

*Largior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo : solemque suum, sua sidera norunt.*

ÆN., 6, 640.

Tous les raisonnemens pour expliquer les phénomènes que nous avons constatés, étant appuyés sur des notions et des faits puisés dans notre monde physique, sont absolument inapplicables.

5°. L'influence des objets magnétisés est démontrée par des millions d'expériences; mais si on veut en examiner la possibilité d'après ce qui se passe ailleurs que dans le monde magnétique, toutes les hypothèses qu'on pourra imaginer seront absurdes. Une bague magnétisée agit, elle transmet son influence et jusqu'à ma volonté. Je ne puis comprendre comment la chose a lieu : je sais seulement qu'on peut concentrer la force magnétique sur une molécule et qu'il se manifeste alors l'un ou l'autre de deux phénomènes incompréhensibles. Ou bien cette molécule devient un agent capable de produire un mouvement progressif et continu dans l'économie animale, ou bien elle n'agit que lorsqu'une condition déterminée d'avance lui donne l'impulsion : dans ce cas on peut la comparer à un grain de poudre fulminante qui reste tranquille au milieu d'un amas de matières combustibles, et qui les embrase à l'instant s'il reçoit la percussion la plus légère. Je sais encore que des conditions inconnues peuvent paralyser une action qui dans tout autre cas se serait montrée très-puissante; je sais enfin que nous ne pouvons établir aucune théorie, mais seulement recueillir des faits et tirer du rapprochement et de la comparaison de

ces faits quelques principes suffisans pour nous diriger dans l'emploi d'un agent dont la nature est pour nous un mystère.

6°. Les hommes raisonnables qui n'ont vu aucun des grands phénomènes du magnétisme ne sauraient y croire sur le témoignage d'autrui. Ce témoignage peut seulement être pour eux un motif de doute et d'examen : mais ces mêmes hommes, lorsqu'ils ont acquis la preuve d'un certain nombre de phénomènes, qui leur avaient d'abord paru impossibles, doivent admettre ceux qu'ils n'ont pas encore vus, si toutefois ils sont attestés par des observateurs éclairés et de bonne foi, parce que les uns ne sont pas plus incompréhensibles que les autres.

Je ne discuterai point ici les explications physiologiques que M. Bertrand donne du somnambulisme et de l'extase ; elles sont très-ingénieuses, mais elles ne sauraient s'appliquer à tous les cas, et certainement elles sont insuffisantes pour rendre raison des faits les plus simples, de ceux qui se renouvellent presque toujours lorsqu'on magnétise un malade.

M. Bertrand termine ainsi sa préface : « Forcé enfin de
 » renoncer à l'idée consolante d'un pouvoir spécial accordé à
 » l'homme pour soulager ses semblables, je me suis trouvé
 » amplement dédommagé de l'illusion que je perdais, en re-
 » connaissant qu'aucun des effets salutaires qu'il m'avait été
 » donné jusque-là de produire ne disparaissait de ma pra-
 » tique..... La découverte des effets bienfaisans, des effets
 » réguliers et presque constans, qui résultent chez l'homme
 » de la foi en un pouvoir salutaire, équivaut à celle d'une
 » vérité toute nouvelle. »

Je ne conteste point à M. Bertrand l'importance de la découverte des effets bienfaisans qui résultent de la foi en un pouvoir salutaire ; mais je ne sais quels effets salutaires il produira sur des malades par les procédés du magnétisme lorsque sa doctrine sera connue. Convient-il d'ailleurs de tromper par système, quoique ce fût pour produire du bien ?

Au reste, je ne doute point que M. Bertrand ne puisse produire le somnambulisme sur certains sujets, ce qu'il est facile d'expliquer, mais je présume qu'il n'obtiendra presque jamais les effets les plus simples du magnétisme, ceux qui annoncent la guérison d'une migraine, d'un mal d'estomac, d'un engorgement, d'une suppression, d'un rhumatisme, d'une paralysie, etc.

J'ai dit dans mon premier article combien les recherches

de M. Bertrand sur le somnambulisme sont curieuses et intéressantes : je ne saurais trop en conseiller la lecture à ceux qui veulent se faire une idée de cet état extraordinaire, des causes qui peuvent le produire, et des divers phénomènes qu'il présente. Si j'ai quelque chose à redouter de l'ouvrage de M. Bertrand, ce ne sont point les objections contre la doctrine qu'il attaque; elles paraîtront bien faibles aux lecteurs attentifs, sur-tout à ceux qui se sont livrés à la pratique du magnétisme : c'est seulement l'impression que doit faire l'opinion d'un homme éclairé, qui prétend avoir étudié à fond le sujet qu'il traite, et dont on ne peut suspecter la bonne foi. Je me flatte qu'il ne me saura pas mauvais gré d'avoir combattu ses idées : cette tâche m'était d'autant plus pénible, que je lui dois des remerciemens pour les égards qu'il m'a montrés et pour la manière flatteuse dont il a parlé de moi.

Je terminerai cet article par une observation qui me semble importante dans les circonstances actuelles.

C'est qu'aujourd'hui, et sur-tout depuis la publication de l'ouvrage de M. Bertrand, ce n'est plus dans les phénomènes du somnambulisme qu'on doit chercher la preuve de la réalité et de l'efficacité du magnétisme; mais dans des effets plus simples, plus ordinaires et plus faciles à produire. Il y a deux moyens pour cela.

Le premier consiste à magnétiser divers malades sans qu'ils s'en doutent, en ayant l'air de tâter le pouls, d'explorer la poitrine, de s'assurer si les pulsations du cœur sont régulières, de faire de légères frictions. Parmi ceux qui seront le sujet de ces expériences, il s'en trouvera, quoique en petit nombre, sur qui l'action qu'on exerce se manifesterà en très-peu de temps.

Le second consiste à établir un traitement régulier où l'on réunira plusieurs malades. Dans ce cas, un réservoir magnétique serait d'un grand secours, pourvu qu'on évitât tout ce qui peut frapper l'imagination.

Si l'on choisissait douze ou quinze malades, et qu'après la troisième séance on renvoyât ceux qui n'auraient rien éprouvé, pour donner leur place à d'autres, il est à présumer qu'il ne se passerait pas quinze jours sans qu'on n'eût obtenu des résultats que, malgré son incrédulité, M. Bertrand lui-même ne pourrait nier, et qu'il lui serait impossible d'expliquer sans admettre la réalité d'un agent et l'influence de la volonté.

DELEUZE.

M. Z. (HOFFMANN) RÉFUTÉ PAR LUI-MÊME.

Deuxième Article.

RÉPONSES EN FAVEUR DU MAGNÉTISME,

Extraites des articles de M. Z. en 1811, 1812, 1814, 1816 (1).

Première question. Comment convient-il de discuter sur le magnétisme ?

« Notre devoir est de critiquer, mais il ne nous est pas permis de manquer de politesse. » (24 juin 1816.)

Voilà pour les injures. Voici maintenant pour les sarcasmes :

« Le magnétisme présente des faits si évidens et d'une nature si extraordinaire, qu'il n'est plus possible d'en plaisanter. » (19 octobre 1814.)

« Je suis forcé d'en convenir : mes plaisanteries ne prouvent rien... Que puis-je opposer, que puis-je répondre à tant de gens qui ont vu, examiné, revu, confirmé, attesté ? Que diraient les savans même s'ils se donnaient la peine de voir ce qu'on offre de leur montrer ? » (28 octobre 1814.)

« On peut, sans rougir, s'occuper d'une discussion sur le magnétisme animal ; car une doctrine absolument absurde se serait affaiblie en trente années, au lieu de prendre de la consistance, et aurait vu diminuer le nombre de ses prosélytes, bien loin de les voir accroître. » (13 décembre 1814.)

(1) Les articles desquels nous avons tiré ces extraits sont au nombre de quinze, publiés, les uns dans le *Journal de l'Empire*, le 7, le 9 et le 13 octobre 1811 ; le 8, le 11 et le 17 novembre 1812 ; les autres dans le *Journal des Débats*, les 19, 23, 28 et 31 octobre 1814 ; le 13, le 17 et le 21 décembre 1814 ; le 24 juin et le 10 juillet 1816.

En effet, M. Z., dans les nombreux articles qu'il a publiés sur le magnétisme, ne dédaigne pas de soumettre à un examen *sérieux* les différens faits annoncés par les magnétiseurs, et il se voit forcé d'en admettre la plus grande partie.

Deuxième et troisième questions. Que penser du magnétisme et du somnambulisme magnétique ?

M. Z. ayant presque partout traité ces deux questions à-la-fois, nous avons craint, en séparant les passages où il émet son opinion sur ces deux points, d'en affaiblir l'effet ou de paraître les dénaturer.

« Quand on nous présente des faits extraordinaires, douter est, sans contredit, le parti le plus sage ; mais quand les apparences en viennent à ce point où le doute serait plus absurde que la croyance, si l'on s'obstine à nier dans la crainte de paraître superstitieux, ne tombe-t-on pas soi-même dans un genre de superstition ? Est-on plus philosophe en niant l'évidence qu'en adoptant des croyances absurdes ? » (31 octobre 1814.)

Après ce sage début, M. Hoffmann distingue six classes de faits reconnus par les magnétiseurs, et se propose de les passer en revue.

Ce sont : « 1°. Le sommeil magnétique, qui diffère essentiellement du sommeil naturel, de manière que l'un peut exister sans l'autre, et que celui-ci peut cesser quand l'autre dure encore ; 2°. l'abolition complète des sens extérieurs pendant le sommeil magnétique, de sorte que le dormeur est un véritable automate, dont la vie est toute intérieure, et qui, insensible à toute autre impression, n'obéit qu'à son magnétiseur, comme le fer obéit à l'aimant ; 3°. l'action de la volonté du magnétiseur sur le magnétisé, communication de la pensée sans le secours de la parole, et correspondance parfaite de l'un à l'autre, même à de grandes distances ; 4°. l'oubli complet, au moment du réveil, de tout ce qui s'est passé dans le sommeil magnétique ; 5°. la faculté intuitive, le sens intérieur, qui compense avec usure la perte des autres sens, et qui donne au somnambule la perception des objets à travers les corps les

plus denses, perception qui est transportée dans la région de l'épigastre, et à laquelle les yeux et les oreilles deviennent des organes inutiles ; 6°. enfin la prévision, la faculté de prévoir et de prédire avec une précision et une sûreté mathématiques. Voilà les points fondamentaux sur lesquels il n'y a point de dissidence entre les magnétiseurs (1).

» Des six faits principaux sur lesquels repose la doctrine magnétique, les quatre premiers sont incontestables ; les rejeter, c'est refuser de voir pour se réserver le droit de contredire.

» 1°. *Sommeil*. C'est le premier effet obtenu par le magnétisme ; c'est le fait le plus universellement reconnu..... Ne serait-il pas bien étonnant qu'un million de personnes (car il n'y en a pas moins) de tout âge, de tout rang, différenciant autant par l'esprit et par le caractère que par la fortune, eussent fait semblant de dormir pendant plusieurs heures, et quelquefois dans une position difficile à maintenir, pour donner raison à Mesmer, que la plupart de ces personnes estiment fort peu ? Quelque peu importante que soit mon opinion, je déclare que je crois aussi fermement au sommeil magnétique qu'au sommeil naturel... Qu'on attribue ces effets à l'électricité, au galvanisme, à un fluide particulier, à tout ce que l'on voudra, ils existent ; c'est tout ce que je veux dire.

» 2°. *Abolition des sens extérieurs*. Pendant le sommeil magnétique, les dormeurs sont insensibles à l'éclat de la lumière, au bruit, à l'émanation des odeurs ; ils n'en ressentent les douleurs qu'à leur réveil, sans en deviner la cause. Tout ceci est également reconnu dans toutes les écoles du magnétisme, et l'on a pu s'en assurer mille fois par les expériences les plus faciles et les moins sujettes à l'erreur.

» 3°. *Action de la volonté du magnétiseur sur le magné-*

(1) M. Hoffmann va ici beaucoup trop loin ; la plupart des magnétiseurs savent très-bien que les perceptions et les prévisions des somnambules sont fréquemment sujettes à l'erreur.

tisé. Quoique ce fait semble tenir du merveilleux , il n'est plus possible d'en douter. Dans les temps même où la pratique du magnétisme était grossière , scandaleuse , justement soupçonnée de charlatanisme et de cupidité , MM. les commissaires nommés par le roi remarquèrent avec étonnement cette obéissance passive et presque automatique des magnétisés à la volonté du magnétiseur. Certes , ces membres de l'Académie royale n'étaient point favorables à Mesmer , puisqu'ils l'ont unanimement condamné , et cependant on trouve dans leur rapport ces phrases bien remarquables : « Quand on ne l'a point vu , on ne peut s'en » faire une idée , et quand on l'a vu , on est également » surpris... Tous sont soumis à celui qui magnétise ; ils ont » beau être plongés dans un sommeil apparent , sa voix , » un regard , un geste les en retire. On ne peut s'empêcher » de reconnaître à ces effets constans une grande puissance » qui agite les malades , les maîtrise , et dont celui qui ma- » gnétise semble être le dépositaire. »

» Il n'y a dans ce passage que le mot *apparent* qui affaiblisse l'aveu ; j'y ai déjà répondu quelques lignes plus haut. Non , tant de milliers de personnes de tout rang et de tout pays ne se sont point accordées pour jouer le sot rôle de dormeur. D'ailleurs, si ce sommeil n'était qu'apparent, que signifierait cette grande puissance qui agite les malades , et que les commissaires n'ont pu s'empêcher de reconnaître ? Des malades seraient-ils agités, s'ils étaient des imposteurs ? de misérables bouffons seraient-ils agités par une puissance qui ne serait qu'une fourberie ? Observons encore que dans les trente années qui se sont écoulées depuis ce rapport, les expériences ont été tellement multipliées , que *le soupçon de jonglerie deviendrait ridicule*. Ainsi ce fait, tout étrange qu'il est, peut être rangé dans la classe de ceux qu'on n'ose admettre, et qu'on ne peut contester.

» 4°. *Oubli total, au moment du réveil, de tout ce qui s'est passé pendant le sommeil magnétique*. Ceci n'a pas besoin de preuve. Ce fait n'a pu être inventé par les magnétiseurs, car il ne leur est pas favorable. Si les dormeurs

avaient été des compères, bien loin de feindre un oubli complet, ils nous auraient vanté les belles choses qu'ils auraient supposé avoir vues dans leur état magnétique. Plusieurs somnambules, au contraire, ont nié en s'éveillant tout ce qu'on leur racontait de leurs propres actions, et il a fallu leur montrer de leur écriture, pour les convaincre des merveilles dont il ne restait aucune trace dans leur mémoire.

» 5°. *Le sens intérieur, la clairvoyance instinctive.* Ici nous entrons dans le pays des prestiges; il n'y a point de folies, point d'absurdités, qui n'aient été débitées à ce sujet; et cependant ce fait n'est pas moins général et pas moins attesté que les autres. Il y a donc quelque vérité encore obscure dont on a étrangement abusé.... et l'on sera fort étonné que j'en trouve la preuve chez les ennemis mêmes du magnétisme.

» Les mêmes savans qui méprisent le sommeil magnétique, au point qu'ils dédaignent de le combattre, n'ont point contesté l'existence des somnambules naturels, dont les actes ne sont pas moins extraordinaires. Dans l'*Encyclopédie*, qui a paru avant qu'il fût question de magnétisme, on trouve des faits de somnambulisme parfaitement semblables à ceux que rapportent les magnétiseurs: pourquoi ceux-ci seraient-ils impossibles, si les autres n'avaient pas même été mis en doute?

» M. Petetin a fait sur les cataleptiques des observations contre lesquelles personne n'a réclamé. En 1809, M. Lullier Winslow a démontré l'identité de ces faits avec ceux du magnétisme, et a confirmé leur exactitude. M. Petroz cite une partie de ces observations dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, ouvrage généralement estimé, et M. Petroz n'en conteste aucune. D'où peut donc provenir l'obstination à rejeter, comme indigne d'examen, les phénomènes de la clairvoyance magnétique, quand cette merveilleuse faculté paraît démontrée dans la catalepsie? Chez les cataleptiques, il y a transport des sens à la région de l'épigastre; il en est de même dans le somnambulisme magné-

tique; et vraisemblablement dans le naturel. Le sens intérieur, l'intelligence des cataleptiques semble tout embrasser; rien ne lui échappe; voilà aussi ce que les magnétiseurs disent des somnambules. Le cataleptique répond avec justesse à la simple pensée de celui qui lui applique un doigt sur l'estomac ou sur le gros orteil; le somnambule en fait autant à l'égard du magnétiseur. Or, n'est-il pas bien étrange que ces prodiges soient admis comme des vérités dans un cas, et considérés comme absurdes dans un autre? Si le fait est impossible, comment devient-il véritable dans la seule catalepsie? Que nous importe à nous, qui n'avons ni esprit de corps, ni doctrine à soutenir, que nous importe qu'un miracle de physiologie soit produit par un cataleptique ou par un somnambule? Et ne sont-ils pas tombés dans une contradiction choquante les savans qui l'ont tour-à-tour admis ou rejeté, selon la qualité de celui qui le leur annonçait?

» Concluons donc que la faculté intuitive chez les somnambules mérite au moins d'être scrupuleusement examinée, ou qu'il faut la nier également dans les somnambules naturels et dans les cataleptiques. » (18 et 31 octobre 1814.)

Quant au sixième ordre de faits, ceux de prévision, M. Hoffmann le croit indigne de tout examen.

Que l'on ne croie pas que ces aveux formels, que cette éloquente profession de foi soient le résultat d'une erreur passagère ou d'une concession forcée; c'est chez M. Z. une opinion constante et arrêtée; et, pour le prouver, nous n'avons qu'à rapprocher de ce morceau divers passages extraits d'articles publiés à plusieurs années de distance, et dans lesquels les mêmes assertions se retrouvent presque dans les mêmes termes.

« On peut partager les phénomènes du magnétisme en trois classes distinctes qu'il faut observer séparément; car leur nature est tout-à-fait différente. On peut même admettre les uns, sans être obligé de reconnaître les autres. On a donc eu tort de poser cette question : Croyez-vous au ma-

gnétisme ? Il fallait dire : Croyez-vous à tel fait que l'on attribue au magnétisme animal ? »

Ici M. Hoffmann distingue : « 1°. Les effets physiques, les sensations, le sommeil magnétique ; 2°. le développement d'un *sens intérieur* ; 3°. la prévision.

» 1°. Plusieurs des faits de la première classe me paraissent certains ; il y a des effets, on n'en peut douter sans outrer le pyrrhonisme. Qu'on les attribue au fluide magnétique ou à tout autre ; que cette action se porte sur le sang ou sur les nerfs ; qu'on ressuscite, si l'on veut, ce fluide nerveux avec lequel on expliquait tout il y a quelques années..., il faudra toujours convenir qu'il y a des effets. » (8 nov. 1812.)

» Ces faits sont certains ; je dis certains, parce que j'en suis convaincu, et je le dis contre l'opinion des savans qui ne se sont pas donné la peine de les examiner. Depuis trente ans qu'on magnétise, il est impossible que tant de personnes de tous les rangs et de tous les caractères se soient constamment réunies pour ne rien voir, et se soient accordées à dire qu'elles voyaient..... »

« Le magnétisme produit un effet quelconque ; des milliers de personnes ne sont pas venues, sans doute, jouer un rôle pénible, difficile et ridicule, uniquement pour flatter l'amour-propre de M. de Puységur ; on ne peut pas supposer ici de la complaisance ou du compérage ; ce rôle de dormeur immobile n'est pas aussi aisé à jouer qu'on le pense ; et parmi tant de comédiens, la maladresse de quelques-uns aurait trahi le charlatanisme.....

» Parmi les magnétisés, les uns se plaignent de sentir une vive douleur, d'autres éprouvent du soulagement ; presque tous s'endorment pour plusieurs heures, et leur sommeil est la plus parfaite image de la mort : cette immobilité constante et aussi prolongée serait déjà assez difficile à imiter, et ce phénomène, répété des milliers de fois, doit au moins fort étonner les incrédules. *J'ai vu* un de ces dormeurs recevoir accidentellement une contusion si forte, que le fourbe le plus courageux, fût-il un Mutius Scævola, en aurait jeté des cris de douleur : cependant le dormeur ne sourcilla pas

même ; et très-certainement il ne s'attendait pas à ce choc, car *c'est moi* qui en fus la cause innocente , et, à coup sûr, je n'étais pas un compère.....

» 2°. Passons au sens intérieur des somnambules. »

Tout en ne considérant l'existence de cette faculté que comme douteuse, M. Hoffmann expose ce que l'on peut alléguer en sa faveur.

« L'homme n'a que cinq sens, il n'en connaît, il n'en peut pas même imaginer d'autres ; il doit naturellement croire qu'ils sont les uniques moyens par lesquels il peut communiquer avec les objets extérieurs. Cependant il serait téméraire d'affirmer que les bornes de nos facultés sont celles de la nature. Des philosophes ont pensé qu'il pouvait exister d'autres sens que les nôtres. Montaigne, entre autres, a dit formellement : Nous croyons connaître les objets avec nos cinq sens ; mais pour juger parfaitement , il nous en faudrait peut-être huit , dix , et davantage.

» D'un autre côté , tous ceux qui croient à la spiritualité de l'âme , et certes c'est le plus grand nombre des hommes , n'ont jamais prétendu qu'après la dissolution du corps , l'âme fût un être inerte , privé d'idées et de sentiment. On a donc cru , d'une part , qu'il pouvait exister d'autres sens que les nôtres , et de l'autre , qu'on pouvait avoir des perceptions , des sensations et des idées sans l'intervention de ces mêmes sens. Sans cela le dogme de l'immortalité de l'âme serait une absurdité , car qu'est-ce que serait une âme qui ne pourrait penser ni sentir ? Or , appliquons ces principes au sens intérieur des somnambules ; nous dirons que dans cet état , leurs sens sont absolument engourdis , n'ont plus aucune fonction , et que le sens intérieur supplée aux yeux , aux oreilles , etc. » (11 novembre 1812.)

M. Z. ne connaissait sans doute pas à cette époque les étonnans phénomènes de la catalepsie , dont il a tiré un si bon parti dans ses articles de 1814. (*Voy.* ci-dessus, p. 177.)

Ici , comme dans le morceau précédent , M. Hoffmann ne croit pas à propos de discuter le troisième point , la prétendue prévision des somnambules.

Après avoir ainsi reconnu et établi les faits , après avoir montré qu'on ne peut les nier , M. Z. cherche comment on peut les expliquer :

» Forcés par l'évidence à faire un aveu, les savans, dit-il, ont attribué tous ces effets à l'imagination des magnétisés.

» Cette opinion a été la mienne : je cherche même encore à la concilier avec ce que j'ai lu et vu ; mais j'avoue que M. de Puységur m'a un peu embarrassé quand il m'a répondu que le magnétisme agit également sur des hommes qui dorment, et sur des aveugles, qui conséquemment ne peuvent voir les gestes du magnétiseur , et sûr des sourds-et-muets de naissance, qui certainement n'ont jamais entendu parler du magnétisme. » (11 novembre 1812.)

Ailleurs, il recherche si l'imitation et l'imagination, alléguées par les Commissaires de 1784, comme causes de tous les phénomènes, peuvent réellement tout expliquer.

» J'avouerai donc que, dans une réunion de magnétisés, les crises, les spasmes de quelques-uns peuvent agir fortement sur des femmes dont les nerfs sont très-irritables ; mais tout cela ne prouve rien contre les personnes que l'on magnétise isolément ; si celles-ci présentent les mêmes phénomènes que les autres, que devient l'objection fondée sur l'imitation?... Mais quand mademoiselle Julie Strombeck acquiert l'étonnante faculté de voir sans le secours des yeux, et de deviner les pensées les plus secrètes, comment ces prodiges peuvent-ils être produits par l'imagination ? M. de Montègre, ne pouvant répondre à la question, se tire d'affaire en niant ces faits, qu'il traite de puérilités, de niaiseries, et il me renvoie à la *Gazette de santé*, où il a fait justice de pareilles absurdités. Oh ! c'est ici, j'espère, que la simple logique triomphera du docteur et de la science.

» Quand il s'établit une discussion, et qu'il s'agit de raisonner sur une série de faits, tous également attestés, et par le même nombre de témoins, ne serait-il pas très-commode de n'admettre que ceux que l'on peut expliquer, et de pouvoir rejeter tout ce qui sort des limites de nos connaissances, et dont nous ne pouvons donner l'explication ? Tel est

cependant le procédé que suit M. de Montègre... » (17 décembre 1814.)

Enfin, loin de se rétracter, il rappelle lui-même et confirme en 1816 ce qu'il avait dit en 1811, 1812 et 1814.

« J'ai soutenu qu'il y avait des effets réels dans ce qu'on nomme improprement magnétisme animal. J'ai vu des effets qui n'ont pu être simulés, sur lesquels je n'ai pu me tromper; ils ont commencé à se manifester dans l'opération magnétique, et ils ont cessé à la volonté du magnétiseur. Vainement les savans ont dit que ces effets étaient dus à l'imagination. Je leur demanderai toujours pourquoi cette imagination ne les fait naître que quand on magnétise, et pourquoi ce sommeil d'une nature si singulière survient-il et cesse-t-il avec la pratique du magnétisme? Les incrédules ne font que reculer la difficulté, en alléguant la puissance de l'imagination; car il importe peu que le magnétisme agisse immédiatement sur les organes, ou qu'il se serve d'un intermédiaire; il est toujours la première cause des effets, si cet intermédiaire lui est soumis... Il faut donc que les docteurs anti-magnétiques me démontrent que l'imagination produit absolument les mêmes effets sans le secours du magnétisme, et alors je conviendrai avec eux qu'il n'y a rien dans cette doctrine ni dans cette pratique. » (24 juin 1816.)

Quatrième question. Que penser des magnétiseurs et des partisans du magnétisme?

Ne compte-t-on parmi eux que des ignorans?

« Le magnétisme compte aussi des savans parmi ses prosélytes, et je suis assuré que le nombre de médecins qui y croient et qui en parlent surpasse le nombre de ceux qui le nient et qui se taisent..... Une foule de médecins jusqu'alors incrédules se sont convertis à la foi magnétique. » (19 octobre 1814.)

« Des médecins très-savans, très-estimés, m'écrivent en faveur du magnétisme... Le nombre des croyans au magnétisme s'est considérablement accru, tandis qu'il y a défection dans le parti classique de la médecine; et sans compter les docteurs Gmelin, Schmidt, Marcard et Kœler, je pour-

rais citer des médecins français , si un reste de timidité ne les forçait à faire un secret de leur croyance , et s'il m'était permis de publier des lettres qui prouveraient mon assertion. » (13 décembre 1814.)

« Aujourd'hui j'oppose science à science , école à école et Hippocrate à Galien. Les savans ont nié , me dit-on : et n'est-ce pas un savant que ce docteur Marcard , médecin des eaux de Pyrmont ? Ne sont-ils pas des savans , les docteurs Schmidt et Kœler , médecins de la cour ? Est-il ignorant ce docteur Gmelin , qui , comme les précédens , confirme et atteste les phénomènes du magnétisme animal , et déclare que les somnambules devinent la pensée du magnétiseur , quelle qu'elle soit ? » (28 octobre 1814.)

Les magnétiseurs sont-ils des jongleurs qui s'entendent pour jouer une comédie ?

« Doutez-vous de ces faits (les effets du magnétisme) ? Depuis trente ans , ils se renouvellent tous les jours ; ils ont eu pour témoins des hommes *irréprochables , instruits et désintéressés* ; ils sont rapportés en corps d'ouvrage par M. de Puységur , dont l'honneur , la probité , les mœurs repoussent tout soupçon de supercherie ; dont l'esprit , les connaissances et la raison détruisent toute supposition de crédulité. Il n'a point exigé qu'on le crût sur parole , quoique son caractère et sa réputation lui en donnassent le droit ; mais il a annoncé aux incrédules les prédictions des somnambules..... Il leur a dit : Venez et voyez. » (7 octobre 1811.)

« La diversité des effets produits par le magnétisme est une nouvelle preuve de leur réalité. Ils sont si irréguliers , si bizarres , qu'ils contredisent souvent la théorie des magnétiseurs : or , il est évident que des hommes qui s'accorderaient pour nous tromper ne nous auraient montré que ce qui favorise la doctrine de leurs maîtres. » (11 novembre 1812.)

« Plus ces faits sont incroyables , plus on sera étonné d'apprendre que des hommes *instruits , spirituels , raisonnables* , et d'un caractère *au-dessus de tout soupçon* , en pro-

clament la réalité avec une assurance et une constance plus étonnantes que ces faits mêmes. » (8 novembre 1812.)

Cinquième question. Que penser de l'examen du magnétisme et du rapport fait en 1784 ?

« On sera peut-être étonné d'apprendre que c'est *précisément le rapport* des commissaires qui m'a fait supposer quelque réalité dans le magnétisme, qui auparavant me paraissait une pure jonglerie. Tout homme qui voudra lire sans prévention les quatre rapports (car il y en a quatre, en comptant celui de M. de Jussieu), en tirera une conséquence tout-à-fait opposée à celle des commissaires. Je ne profiterai pas de l'aveu qu'ils font dans cette phrase : *On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constans, une grande puissance qui agit les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire.* On me répondrait que cette grande puissance est l'imagination. Il est vrai que l'on serait fort embarrassé d'expliquer comment l'imagination, extravagante et vagabonde, peut produire des effets *constans*, comme l'avancent les commissaires; mais je ne veux tirer aucun avantage de cette inadvertance, quelque forte qu'elle soit. J'arrive à la conclusion, où la logique est violée d'une manière *tout-à-fait honteuse* pour des savans aussi célèbres. La voici, réduite aux termes les plus simples : Les commissaires « ont conclu, d'une » voix unanime, que rien ne prouve l'existence du fluide » magnétique animal; que ce fluide, sans existence, est » par conséquent sans utilité. » Vit-on jamais une conclusion plus étrange? Quoi! parce que rien ne prouve son existence, vous décidez qu'il n'existe pas? Mais, en physique, en physiologie, en astronomie, il est des choses qui ne peuvent point se prouver, et qui sont néanmoins admises comme des vérités reconnues.....

» Mais ceux qui m'opposent ce fameux rapport se gardent bien de parler de celui de M. de Jussieu, qui, malgré ses confrères, malgré le ministre, s'obstina à en faire un particulièrement; voyons donc ce que dit ce savant, qui n'est pas moins connu, et n'a pas moins bonne réputation que

les autres.» Ici M. Z. rappelle « que le rapport de M. de Jussieu fut directement opposé à celui de ses confrères ; qu'il y admit des faits réels produits par les procédés de Mesmer , et *indépendans de l'imagination*.

« D'après de pareils rapports, est-il bien étonnant que le magnétisme ait survécu à sa condamnation ? » (17 décembre 1814.)

« En analysant la doctrine de Mesmer, il aurait fallu examiner d'abord s'il y avait des effets; ensuite si ces effets étaient produits par le magnétisme ou par toute autre cause; puis discuter s'ils étaient nuisibles ou salutaires: tout cela était long et difficile; les résultats de l'examen auraient peut-être dérangé d'autres systèmes prônés par les examinateurs. On a décidé *ex abrupto* que le magnétisme animal n'existe pas, et que par conséquent il ne peut produire aucun effet. » (8 novembre 1812.)

Dans un autre endroit, M. Z. juge encore plus sévèrement la conduite des savans qui ont condamné le magnétisme en 1784.

« Si l'autorité les force à l'examen, ils obéissent de mauvaise grâce, ils mettent tous leurs soins à ne rien voir; tantôt sous l'apparence du mépris ils cachent la crainte de se compromettre; tantôt ils font un rapport avec tant de circonspection, qu'il fait naître le doute; puis ils prononcent sèchement un arrêt si peu motivé, qu'il équivaut à un déni de justice. » (9 octobre 1811.)

Voilà ce chef-d'œuvre de *sagesse* et de *sagacité*; voilà ce jugement tellement équitable, qu'il y a témérité et orgueil à oser même le contrôler!

Sixième question. Que penser de la détermination prise par l'Académie de médecine de soumettre le magnétisme à un nouvel examen?

M. Hoffmann ne pouvait juger en 1811 et 1812 une détermination prise en 1826; mais après avoir condamné si sévèrement le rapport de 1784, il appelait de tous ses vœux un nouvel examen, et ne cessait de gourmander les sociétés savantes, qui, selon lui, refusaient par les motifs les moins

honorables d'observer des faits importants. Nous pouvons donc substituer à la sixième question celle-ci :

Comment juger le silence gardé par les savans sur le magnétisme animal ?

« Lorsqu'un novateur proclame une doctrine contraire à tous les principes reçus, lorsqu'il la rend assez populaire pour que les dernières classes de la société puissent s'en occuper et croient la comprendre, lors même que le nouveau système peut intéresser les mœurs et la tranquillité publique, les sociétés savantes gardent un profond silence; elles ne veulent rien voir, rien examiner, rien juger; elles ne font aucun effort pour faire cesser le scandale, pour combattre l'erreur, pour arrêter le danger, elles pour qui ce serait un devoir, elles qui en auraient tous les moyens.

» Quel a donc été le but de l'instituteur quand il a réuni les savans pour en former un corps respecté dans l'État? Ne leur a-t-il pas prescrit l'honorable tâche de propager les lumières, de faire prospérer les sciences utiles, de détruire les erreurs nuisibles?

Ici M. Hoffmann s'écrie avec M. de Puységur : « Si je suis
 » un superstitieux, un fanatique et un enthousiaste, vous,
 » Messieurs les savans, qui devez être les médecins de mon
 » esprit, guérissez donc ma superstition en m'instruisant,
 » mon fanatisme en m'éclairant, et mon enthousiasme en
 » me faisant apercevoir mon illusion. » (9 octobre 1811.)

Il n'est point de sujet sur lequel M. Z. revienne aussi souvent; sans cesse il accuse l'entêtement des savans, « qui n'ayant rien voulu voir autrefois, ne veulent rien entendre aujourd'hui. » (19 octobre 1814.)

Il se plaint de l'aveuglement volontaire de « ces *argus* qui ferment tous leurs yeux et disent: Nous ne voyons rien. » (8 novembre 1812.)

« Si cette nouvelle maladie de l'esprit humain fait de fâcheux progrès, il faut en accuser les sociétés savantes, qui, par indifférence, par orgueil, ou par préjugés, refusent si obstinément d'examiner des faits qui peuvent être de la plus grande utilité s'ils sont réels, et causer de grands

maux s'ils sont le produit du charlatanisme ou d'une imagination dérégulée.» (13 octobre 1811.)

« Comme ces faits peuvent être pernicieux, s'ils ne sont pas salutaires, il était du devoir des savans de s'en occuper, de dissiper le prestige, de confondre les charlatans, de détromper les hommes séduits, et d'expliquer par des moyens naturels des effets que le peuple attribuera toujours à une espèce de magie. » (8 novembre 1812.)

« Il y a des faits constans. Les médecins ne seraient pas excusables de refuser leur attention à de pareils phénomènes; mais les savans n'aiment pas à s'expliquer sur les choses qui n'intéressent pas directement leur amour-propre, et le merveilleux qu'ils n'opèrent pas eux-mêmes n'est que du charlatanisme. (13 novembre 1812.)

« La doctrine des magnétiseurs se présente avec une masse de preuves si imposante, qu'on est réduit à se taire quand on refuse d'y croire. Ce magnétisme a donc trente années d'existence depuis qu'il a été démontré qu'il n'existe pas; or, sa pratique n'est point indifférente à l'ordre social, puisque des magnétiseurs de bonne foi conviennent de ses inconvéniens, comme ils vantent son utilité. » (19 octobre 1814.)

« Les docteurs opposans n'ont plus de prétexte pour garder un silence dédaigneux; ils ne peuvent plus dire qu'il ne leur convient pas d'entrer en discussion avec des ignorans, puisque d'autres médecins, qui prétendent bien n'être pas plus ignorans que les premiers, reconnaissent et attestent la réalité et l'efficacité du magnétisme animal. » (13 décembre 1814.)

Après avoir lu ces extraits, on sera sans doute tenté d'en suspecter l'exactitude et de supposer que, pour soutenir notre thèse, nous avons tronqué les passages et leur avons donné un sens qu'ils n'ont pas dans leur place naturelle. Mais nous ferons remarquer que, pour éloigner ce soupçon, nous avons eu soin d'extraire, comme réponses aux questions les plus importantes, des morceaux d'une certaine étendue qui ne fussent point composés de pièces de rap-

port ; nous n'avons fait qu'en rapprocher ensuite d'autres passages épars, afin de les confirmer. Partout nous avons religieusement cité la date de l'article. Il est vrai que tout en convenant de la réalité des phénomènes les plus importants, M. Z., suivant toujours la pente naturelle de son esprit, n'épargne pas les plaisanteries sur certaines prétentions des magnétiseurs, et sur-tout sur les erreurs des somnambules ; mais est-il un partisan du magnétisme, pour peu qu'il soit éclairé, qui admette sans examen tous les faits rapportés par des enthousiastes ? Cependant, malgré ce tribut payé à l'opinion publique, les articles de M. Z. renfermaient des aveux si formels, des concessions si fortes, qu'il se trouva lui-même, après les avoir publiés, obligé de se défendre contre les adversaires du magnétisme. Voici comment il expose la position où l'avaient placé ses contradictions apparentes :

« Pour avoir voulu garder le milieu entre les deux extrêmes, j'ai déplu aux deux partis.... Je m'étais tenu dans un parfait équilibre, doutant, plaisantant même des phénomènes magnétiques, mais demandant aux savans une preuve, une seule preuve qui me convainquît de l'imposture des magnétiseurs ; mes prières, mes sollicitations n'ont rien produit : les uns ont nié tout sans rien observer ; les autres ont voulu être crus sans rien prouver.... Les savans se sont moqués de moi ; mais ils ne m'ont fourni aucun moyen de repousser les innombrables témoignages qui s'élèvent depuis trente ans en faveur du magnétisme, témoignages qui s'étendent du nord au midi, de Stockholm à l'île de Malte, et du levant au couchant ; depuis le fond de l'Allemagne jusqu'aux extrémités de la France et même jusqu'en Amérique.... Des médecins très-savans, très-estimés, m'écrivent en faveur du magnétisme ; des médecins non moins savans, non moins estimables, m'écrivent pour me prouver que j'ai eu tort d'accorder quoi que ce fût aux magnétiseurs. » (13 décembre 1814.)

M. Z. nous apprend dans le même article que M. de Montègre, « ce terrible antagoniste des magnétiseurs, » lui avait

écrit deux lettres, et avait publié une brochure, pour réfuter ses propositions en faveur du mesmérisme.

Comment donc l'homme que l'on attaquait comme un des défenseurs du magnétisme, en est-il devenu l'ennemi le plus acharné? Les faits qui paraissaient si concluans à M. Z. ont-ils, en s'éloignant, perdu de leur force?

Contens d'avoir mis le lecteur en état de juger les assertions de M. Hoffmann contre le magnétisme, et d'avoir reproduit, en faveur de cette doctrine, de puissans argumens dont l'honneur lui appartient, nous laissons à d'autres le soin d'expliquer ses contradictions.

B.

TRAITEMENT

D'un Rhumatisme musculaire.

Par M. J. DUPOTET.

Le sieur Z., employé, âgé de trente-un ans; d'un tempérament lymphatique-nerveux, ayant toujours joui d'une parfaite santé, fut pris tout-à-coup, dans le mois de janvier dernier, d'un violent frisson, suivi bientôt d'anxiétés, de chaleur, et d'une douleur déchirante qui se portait successivement, avec la plus grande promptitude, des extrémités inférieures aux extrémités supérieures; et qui augmentait d'intensité par le plus léger contact. Un médecin qui fut appelé ordonna la diète, le repos, et des boissons adoucissantes et rafraîchissantes. Un liniment camphré fut employé en frictions sur les endroits douloureux. Pendant huit jours que dura ce traitement, la maladie ne fit qu'augmenter; on pratiqua alors une saignée, et on appliqua vingt-cinq sangsues. Le mouvement qui était possible avant cette application cessa tout-à-coup; le malade fut pris de douleurs dans les lombes, et son état paraissait alarmant.

Je fus conduit chez lui vers sept heures du soir, par un

de ses amis ; son pouls était dur, fréquent ; le malade se trouvait dans un paroxysme. On venait d'appliquer deux vésicatoires aux jambes.

Je le magnétisai en dirigeant vers lui mes mains à sept ou huit pouces de distance, et les portant de haut en bas d'une manière lente et graduée. Au bout de quelques minutes le malade se plaignit de sentir une chaleur insupportable, qui fut bientôt remplacée par un sentiment de froid tout aussi désagréable ; les yeux fermés, il était averti par des sensations de l'endroit où je dirigeais mes mains. Je me plaçai à quelques pieds de distance ; il éprouva les mêmes effets sans jamais se tromper. Je cessai de le magnétiser au bout de trois quarts-d'heure.

Il eut dans la nuit quatre heures de sommeil ; le lendemain le *lumbago* avait cessé, et le mouvement était en partie rétabli. Je le magnétisai de nouveau ; il éprouva les mêmes effets, et pendant mon action il s'endormit ; je le laissai quelque temps dans cet état sans l'interroger. Il passa une bonne nuit, et une transpiration extrêmement abondante eut lieu ; dès ce moment le malade se trouva entièrement soulagé. On supprima dès-lors les vésicatoires. Au bout de quelques jours M. Z. put se lever ; le sommeil magnétique n'eut plus lieu, et le dix-septième jour de son traitement il fut entièrement guéri.

TRAITEMENT

D'une Névralgie sous-orbitaire (tic douloureux).

Par le même.

Il y a un an à-peu-près que je magnétisai M. L. D., jeune homme de vingt-huit ans, affecté d'une névralgie sous-orbitaire, qui avait résisté à tous les remèdes employés par cinq médecins. Je comptai jusqu'à trente-cinq ordonnances de médicamens que l'on avait scrupuleusement suivies : on

avait commencé par administrer une saignée, ensuite un vomitif; on avait employé le quinquina associé avec la valériane, l'arnica, des applications calmantes et opiacées, des exutoires; l'application d'une plaque aimantée sur la joue malade, etc., etc. Enfin, ce jeune homme était décidé, n'éprouvant aucune amélioration, à se faire faire la section du nerf sous-orbitaire, opération que l'on devait tenter dans quelques jours. C'est alors qu'il eut recours au magnétisme.

Avant de rapporter ce qui arriva, il convient de donner quelques détails sur ce qu'il éprouvait au moment où je commençai son traitement: Douleur vive partant du trou sous-orbitaire, se portant à la joue, à la lèvre supérieure et à l'angle nasal des paupières, excrétions de salive et contractions spasmodiques des muscles des lèvres, enfin un état douloureux difficile à comprendre; tous ces symptômes persistaient pendant trois-quarts d'heure, et revenaient plusieurs fois dans la journée.

Ayant déjà réussi dans une maladie à-peu-près semblable par un procédé particulier, je me décidai naturellement à l'employer.

Je dirigeai sur la partie affectée une pointe de fer longue de six pouces, terminée en pointe mousse, et, l'approchant le plus près qu'il m'était possible, sans cependant toucher le malade, je persistai une demi-heure, quoiqu'il ne survînt aucun changement apparent. Le malade riait de mon procédé; il ne croyait point au magnétisme, et ne pouvait se douter que bientôt je serais maître d'augmenter ou de diminuer ses souffrances. Le lendemain, à pareille heure, je recommençai mon action, sans changer de méthode: il était calme quand je commençai; mais au bout de cinq minutes les douleurs se déclarèrent avec une plus grande intensité que de coutume. Je promenai alors la pointe de ma baguette sur toute la face, et partout où je la laissai quelque temps, des douleurs vives se firent ressentir, sans cependant qu'il y eût changement de couleur à la peau; je cessai au bout d'une demi-heure. Les douleurs se calmèrent; la nuit fut meilleure, et il y eut dès cet instant moins de fré-

quence dans les accès ; mais dès que je recommençais , les douleurs reparaissaient avec autant de gravité qu'auparavant. Les accès devinrent de moins en moins fréquens.

Enfin j'eus le bonheur de les faire cesser tout-à-fait et de guérir une de ces maladies qui font le désespoir de la médecine , et qui quelquefois font mourir les malades , sans que l'on soit même parvenu à les soulager.

Ce traitement dura trente-cinq jours ; aucune drogue ne fut administrée pendant ce temps , le malade fut toujours magnétisé de la même manière ; il ne tomba point en somnambulisme. Depuis son rétablissement il ne ressent plus aucun des effets du magnétisme.

SECOND TRAITEMENT DE PULLMANN ;

Par M. le comte L. D'AUNAY.

Les abonnés de la *Bibliothèque du magnétisme* peuvent se souvenir d'y avoir lu (numéro XII , pag. 200) le traitement du jeune Pullmann , grenadier au quatrième régiment de la Garde royale , qui tombait fréquemment dans un état de noctambulisme , pendant lequel il avait des accès de fureur terribles. Calmé subitement dans une de ces crises par M. le comte Louis d'Aunay , et guéri en même temps de plusieurs maux , il avait conservé en son magnétiseur une telle confiance , qu'il s'adressait aussitôt à lui dès qu'il éprouvait quelque indisposition grave. Vers la fin de novembre 1818 , étant tombé en faiblesse pendant qu'il était de garde aux Tuileries , il eut recours à M. Louis d'Aunay , qui réussit au bout de dix jours à le rétablir parfaitement. L'année suivante , il sentit de nouveau le besoin d'appeler ses secours , et suivit un traitement dont M. le comte d'Aunay a bien voulu nous remettre la relation.

« Au mois de septembre 1819, Pullmann eut des attaques de nerfs si violentes, qu'on le transporta à l'hôpital militaire comme épileptique. Pullmann, grand et fort, ne pouvait pas être contenu par cinq hommes : comme il les terrassait tous, on avait fini par le tenir toujours attaché. A mon retour de la campagne (en octobre), le chirurgien major de son corps, auquel j'en demandai des nouvelles, me donna ces détails, en ajoutant qu'on devait lui mettre un moxa à la tête, ce qui n'était nullement son avis. Je lui dis que non-seulement je pensais comme lui, mais que je regardais ce jeune homme comme perdu, si on lui administrait un pareil remède. Je l'engageai beaucoup à le faire sortir de l'hôpital et à l'amener chez moi. Je lui promis de le contenir à moi tout seul au moment de son attaque, quelque forte qu'elle pût être, et de le guérir avec des moyens plus doux.

» Deux jours après cette conversation, Pullmann arriva chez moi, conduit par le chirurgien. Je l'endormis de suite, et je lui demandai quelle était sa maladie ? Il me répondit : « On croit que je suis épileptique, je ne le suis pas » encore ; mais je le serais devenu si j'étais resté plus » long-temps à l'hôpital ; les drogues que l'on m'a fait » prendre ont augmenté mon mal. Les attaques de nerfs » sont produites par le travail de mon sang, et puis, comme » je vous l'ai dit il y a un an, mes veines sont trop petites » pour la quantité de sang que j'ai (1). — Avez-vous » quelque chose à prendre ? — Je boirai pendant dix jours » deux tasses d'infusion de tilleul ; point d'autres remèdes, » ni de potions : elles me feraient mal. Vous me magnéti- » serez pendant dix jours ; mes attaques diminueront beau- » coup, et je verrai ce qu'il faudra faire pour me guérir » entièrement. — A quelle heure aurez-vous votre attaque » de nerfs aujourd'hui ? — Dans deux heures d'ici. — Que

(1) C'est en effet là la raison qu'il m'avait donnée de l'évanouissement qu'il avait éprouvé à la fin de novembre 1818. Je laisse aux médecins le soin d'apprécier cette explication.

» faudra-t-il faire ? — Vous m'endormirez dix minutes
 » d'avance ; vous aurez avec vous trois livres de glace , une
 » serviette , et je vous dirai le reste. Vous pouvez mainte-
 » nant me réveiller. »

» Le chirurgien , qui avait été témoin de cette séance ,
 désira l'être encore de la seconde. A l'heure prescrite j'en-
 dormis Pullmann ; il me dit alors de lui donner un gros
 morceau de glace dans chaque main , d'en tenir un sur
 sa tête tout le temps que durerait son attaque , et , lors-
 qu'elle serait finie , de lui mettre sur la tête une serviette
 trempée dans l'eau glacée. Comme il était assis dans une
 bergère , au milieu de la chambre , je lui demandai s'il fal-
 lait appuyer le fauteuil contre le mur. « Non , Mon-
 » sieur , vous avez la volonté de me calmer , *cela suffira*
 » *seul.* » Il m'avertit que l'attaque allait commencer. Je
 lui donnai les deux morceaux de glace ; j'en pris un autre ,
 que je plaçai comme il me l'avait recommandé , et je fus
 tellement maître de lui , qu'il ne fit que s'étendre , se roidir
 les bras , les jambes , et se retourner dans le fauteuil , avec
 des grincemens de dents. L'attaque dura au plus un quart-
 d'heure. Je lui mis la serviette sur la tête , il la garda dix
 minutes environ.

» Pendant tout ce temps l'étonnement était peint sur la
 figure du médecin ; il avait vu plusieurs fois , et notamment
 la veille , Pullmann renverser dans ses attaques cinq à six
 hommes robustes qui cherchaient à le contenir , et aujour-
 d'hui il voyait que moi seul , petit et pas très-fort , j'en étais
 venu à bout sans la moindre peine.

» Pullmann m'annonça l'heure à laquelle il faudrait le ma-
 gnétiser le lendemain , avant son attaque ; il me dit aussi
 qu'il n'en aurait qu'une par jour. Je lui demandai s'il pour-
 rait m'indiquer l'heure pour le surlendemain , parce que
 le chirurgien était curieux d'assister à la séance , et qu'il ne
 pouvait pas se trouver à celle du lendemain. Il me répondit
 qu'il ne le pouvait pas d'une manière rigoureuse ; que celle
 d'après demain serait environ une heure plus tard ; que de-
 main il me dirait le moment précis. Le chirurgien fut té-

moins de cette troisième séance et de cette troisième attaque ; ce qui le surprit le plus, c'est que je lui avais annoncé qu'elle serait moins forte que les précédentes, ce qui s'était vérifié.

» Pendant les dix jours que Pullmann passa chez moi, je l'endormis une fois près de mon baquet ; ayant voulu le faire changer de place, il se leva tout debout, faisant face au baquet, mais sans s'en éloigner. Il n'y avait pas deux secondes qu'il était levé que je le vis tomber dessus ; à peine eus-je le temps de porter la main sur la pointe de la flèche, pour l'empêcher de s'y blesser. Je lui demandai ce qui le faisait tomber. « *C'est, me dit-il, le magnétisme qui est dans votre baquet qui m'attire.* »

» Ses attaques avaient diminué pendant son séjour chez moi ; en partant il m'annonça qu'il serait près de trois semaines sans en avoir ; que s'il pouvait coucher dans une écurie, et se fatiguer à panser des chevaux, il serait tout-à-fait guéri. D'après cela, lorsqu'il fut de retour à Paris, on le fit travailler dans une écurie et panser deux chevaux ; ses attaques devinrent moins fréquentes, mais il en avait encore. A mon retour de la campagne, où j'étais resté près d'un mois, je le magnétisai ; il me dit que ses attaques étaient plus rares, mais que pour être entièrement guéri, il lui faudrait avoir au moins *six chevaux* à panser, et coucher dans une écurie où il y aurait beaucoup de chevaux, permission que l'on n'obtint qu'avec peine du chef du corps dans lequel il servait. Au bout de quinze jours de ce nouveau régime, il fut rétabli. Je l'ai magnétisé plusieurs fois pour m'assurer du rétablissement de sa santé.

» Un jour que Pullmann venait d'entrer chez moi, messieurs F***. et B***., qui étaient venus me faire une visite, me prièrent de leur permettre d'être témoins d'une séance magnétique, et de faire une expérience sur l'isolement des somnambules. Il fut convenu entre ces deux messieurs et moi, qu'au moment où M. F***. porterait la main à son menton, je le mettrais, ainsi que M. B***., en rapport avec

Pullmann par ma seule volonté, et que lorsque M. B***. placerait sa main dans son gilet, ce rapport cesserait. Dès que Pullmann fut entré dans mon salon, je le magnétisai, et après l'avoir endormi, je me plaçai derrière sa chaise, à la distance de deux pieds; il était parfaitement isolé. Pendant quelques minutes ces deux messieurs lui adressèrent successivement la parole, et lui parlèrent de choses qui pouvaient l'intéresser; ils essayèrent même de piquer son amour-propre pour l'engager à répondre. Comme il restait tranquille et ne répondait rien, M. F***. fit le signe convenu entre nous; de suite Pullmann répondit à toutes les questions qu'on lui adressa. Au signe de M. B***., je l'isolai de nouveau; mais cette fois ma volonté seule ne suffit pas. Je fus obligé d'avancer mes deux mains, que je plaçai à six pouces de ses oreilles, en ayant bien soin de ne pas le toucher, et me plaçant derrière lui de manière à ce qu'il ne pût pas m'apercevoir. Ces deux expériences furent répétées à plusieurs reprises; elles ont réussi chaque fois.

» La dernière fois que j'ai magnétisé Pullmann (mai 1820), il m'a certifié qu'il était guéri. Dans le courant de l'hiver il avait été réformé. Il était alors entré comme surnuméraire attaché aux écuries de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, où il est resté dix-huit mois. Tous ses camarades m'ont certifié qu'à dater du jour où il avait couché dans l'écurie, il n'avait plus eu d'attaques. »

Le défaut d'espace nous oblige à renvoyer au prochain numéro l'analyse de plusieurs ouvrages nouveaux sur le magnétisme. Nous ne pouvons cependant nous dispenser d'appeler dès à présent l'attention sur celui qui vient d'être livré au public, sous le titre d'*Exposé des Cures opérées en France par le Magnétisme animal*. Cet ouvrage, qui renferme l'extrait de tout ce qui a été publié d'intéressant sur cette matière, est une véritable encyclopédie magnétique; c'est le *vade-mecum* de toutes les personnes qui magnétisent.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

DES MOYENS DE CONSTATER LA RÉALITÉ DU
MAGNÉTISME,

SON ACTION SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE,

ET SON EFFICACITÉ POUR LA GUÉRISON DES MALADIES.

La Commission nommée par l'Académie Royale de médecine pour l'examen du magnétisme, est composée d'hommes très-versés dans les sciences naturelles, physiques et médicales, et qui tous sont animés du désir de découvrir la vérité. Mais la plupart sont étrangers à la pratique du magnétisme, et n'ont pas le loisir de s'y livrer pour voir les faits se manifester graduellement sous leurs yeux. Ils ont donc pensé que le meilleur moyen de fixer leur opinion, était de s'adresser aux hommes qui exercent le magnétisme, et de les inviter à leur faire voir des phénomènes. Ce moyen ne les conduira probablement pas au but qu'ils veulent atteindre. On pourra sans doute leur montrer des faits extraordinaires; mais, vus isolément, ces faits n'offriront pas la preuve de la réalité d'un agent, parce qu'ils pourront être attribués à d'autres causes. Les expériences qu'on fait sous nos yeux sont très-propres à corroborer notre confiance en celles que nous avons faites nous-mêmes; elles nous conduisent à des conséquences plus étendues; mais seules, elles sont insuffisantes pour opérer notre conviction. Si l'on veut s'instruire et dissiper tous ses doutes, il faut faire marcher de front ces deux moyens, en ayant soin de les appliquer toujours au même objet.

Les incrédules en s'appuyant sur les deux mots que M. de Puységur a choisis pour son épigraphe : *Croyez et Veillez*, nous font une objection très-spécieuse, à laquelle il est essentiel de répondre.

Vous ne pouvez nous convaincre, disent-ils, qu'en nous mettant à même de voir des phénomènes : puisque notre incrédulité s'oppose à ce que ces phénomènes se manifestent, nous n'en verrons point, et nous ne serons jamais convaincus. N'est-il pas ridicule de nous dire : Je veux vous prouver un fait ; mais pour cela il faut que vous commenciez par le croire ? En effet, si nous le croyons déjà, il est inutile de le prouver ; si nous ne le croyons pas, nous ne pourrions en acquérir la preuve.

Voici ma réponse à cette objection :

En premier lieu, ce n'est point la croyance qui est le principe essentiel du magnétisme ; c'est la volonté. La foi est utile en ce qu'elle est un motif déterminant de la volonté ; car on ne veut jamais entreprendre ce qu'on juge impossible. Mais il suffit de vouloir pour agir. Si l'on a des doutes, ils se dissiperont à mesure que le magnétisme, que notre volonté fera émaner de nous, produira quelques effets.

En second lieu, il est évident que si nous n'avions à offrir aux incrédules aucune preuve indépendante de leur opinion, il serait absurde de leur demander de croire. Heureusement il n'en est pas ainsi. Il faut seulement choisir pour eux le genre de preuves le plus propre à déterminer leur conviction, en leur demandant seulement d'examiner avec une entière bonne foi, et de ne pas nous supposer l'intention de tromper.

Je me propose dans cet écrit :

1°. D'exposer aux médecins comment, en agissant eux-mêmes chaque jour pendant une heure, ils parviendront, en moins d'un mois, à se convaincre de la réalité du magnétisme.

2°. D'indiquer aux personnes qui connaissent le magnétisme, et qui l'ont exercé avec succès, comment elles réus-

siront à aider les médecins dans leurs recherches, et quel est le genre de phénomènes qu'elles peuvent montrer à ceux qui n'en ont point encore vu.

Avant d'entrer en matière, il m'importe de prévenir mes lecteurs qu'en indiquant la marche qui me paraît la plus convenable, je n'ai point la prétention de croire qu'on ne pût en suivre une meilleure. Peu de gens en France ont étudié le magnétisme à fond; mais il en est plusieurs qui le connaissent mieux que moi, je désire qu'ils remplissent les lacunes que je n'ai pas su remplir. Je prie encore MM. les médecins d'excuser le ton dogmatique que je suis obligé de prendre pour éviter des circonlocutions. Il me suffit d'avertir une fois pour toutes, qu'en disant ce qui me paraît vrai, je suis bien loin d'avoir plus de confiance en mes lumières qu'en celles des hommes qui ont étudié comme moi le sujet dont je m'occupe.

§ I. *Conseils à MM. les médecins.*

Le but que se proposent les médecins est de constater la réalité du magnétisme, son influence sur l'économie animale, et son utilité pour la guérison des maladies.

Le moyen le plus sûr de parvenir à ce but est de faire l'essai du magnétisme dans les hôpitaux.

Pour cela on réunira douze malades autour d'un réservoir magnétique, et après la troisième séance on renverra ceux qui n'auront rien éprouvé, pour leur en substituer d'autres. On choisira de préférence des malades qui n'ont aucune affection nerveuse. On exclura ceux qui seraient sujets à des convulsions. On n'engagera à venir au traitement que des gens qui n'éprouvent aucune répugnance à en essayer (1).

Si les médecins qui tenteront cette grande expérience

(1) Il eût été avantageux que cet essai fût fait sans qu'on sût dans l'hôpital qu'il était question de magnétisme, et qu'on l'eût déguisé sous le nom de traitement par l'électricité ou par le galvanisme. On a tant fait pour décrier le magnétisme, qu'on a répandu des préjugés contre lui, même parmi le peuple.

n'ont jamais magnétisé, s'ils n'ont pas déjà acquis la preuve de leur force magnétique, ils feront bien de s'adresser à un magnétiseur exercé, qui ait souvent employé le magnétisme uniquement pour rendre service, et qui ait acquis par l'expérience une entière confiance en ses facultés. Celui-ci chargera le réservoir, il dirigera le traitement sous leur inspection, il magnétisera ou fera magnétiser chacun des malades. On ne laissera entrer dans la salle du traitement que les membres de la commission qui s'est déterminée à examiner le magnétisme. On ne se permettra d'admettre aucun curieux, pas plus un médecin qu'un magnétiseur; on tiendra note, chaque jour, des observations qu'on aura faites. Il est impossible qu'il se passe un mois sans qu'on n'ait obtenu des effets incontestables.

Nous invitons chacun des médecins à faire en même temps et individuellement l'essai de leur puissance sur des malades isolés, et qui n'en seront pas prévenus. Ils peuvent magnétiser en ayant l'air d'examiner si les battemens du cœur sont réguliers, s'il y a dans les viscères quelque engorgement, ou bien en faisant de légères frictions. S'ils agissent avec attention et volonté, ils trouveront certainement des individus sensibles à leur action.

Je viens de recevoir une lettre d'un médecin qui avait été l'élève de Mesmer; voici ce qu'il me marque : « J'ai fait la médecine avec succès, soit aux armées, soit dans les villes, et c'est principalement au magnétisme que sont dues les guérisons que j'ai opérées. Je magnétisais mes malades sans qu'ils le sussent, en les touchant et excitant leur confiance. La sympathie une fois établie entre eux et moi, je leur ordonnais des infusions colorées avec des roses ou des violettes, afin qu'ils crussent prendre des remèdes, et je magnétisais ces boissons. »

L'avantage des deux genres d'expérience que je conseille c'est que les effets se manifesteront graduellement, et que l'uniformité de quelques-uns et la variété des autres seront également des preuves et des sources d'instruction.

L'efficacité du magnétisme pour la guérison des mala-

dies ne peut être établie que par des expériences comparatives et réitérées pendant long-temps ; mais les crises que produit souvent le magnétisme feront juger de sa puissance et de son action sur l'économie animale. On verra cependant quelques incommodités légères, telles que des douleurs locales, des maux de tête, disparaître comme par enchantement.

Il est bien à désirer que MM. les médecins aient le loisir de jeter un coup d'œil sur les relations qu'on a publiées des cures opérées par le magnétisme, du moins sur le recueil qu'on vient de faire imprimer de celles qui ont été opérées en France. Ils en trouveront un grand nombre qui ont été attestées par des médecins, et qui ont eu lieu sur des personnes qui avaient recours au magnétisme comme à une dernière ressource, à la sollicitation de leurs amis, et sans y avoir confiance.

Voici les principaux effets qui se montreront sur différens individus, et qui offriront là preuve d'une action, dès les premiers jours du traitement magnétique :

1°. Changement dans le pouls.

Il est très-ordinaire que les pulsations soient accélérées ou ralenties après quelques minutes de magnétisme.

2°. Augmentation très-notable de chaleur.

Cette chaleur se fait sur-tout remarquer aux pieds, lorsque le malade y a froid parce que le sang se porte à la tête, et qu'on fait des passes le long des jambes.

3°. Sensation du fluide qui descend en précédant la main du magnétiseur :

Cette sensation ne peut être prouvée que par l'assertion du magnétisé : mais son caractère de précéder la main n'étant connu que de ceux qui ont pratiqué le magnétisme, on ne pourra l'attribuer à l'imagination.

4°. Renouveau d'anciennes douleurs.

Si un malade a eu anciennement une douleur, telle, par exemple, qu'un point de côté, il arrive souvent que l'action du magnétisme fait éprouver des douleurs dans l'organe qui avait été affecté.

5°. Transpiration.

C'est un effet très-ordinaire, même chez des personnes qui ne transpirent jamais.

6°. Déplacement d'une douleur.

Quand un homme a une douleur locale, il arrive fréquemment que le magnétisme la déplace en la faisant descendre vers les extrémités.

7°. Effets de l'eau magnétisée.

Ces effets, très-fréquens, peuvent être facilement constatés. On n'a qu'à magnétiser la tisane qu'on donne aux malades, sans les en instruire. On verra que cette eau facilite la digestion, qu'elle produit des évacuations, etc. etc.

8°. Besoin de fermer les yeux.

Effet très-ordinaire, et trop prompt pour qu'on puisse l'attribuer à l'ennui.

9°. Clôture des paupières.

Il arrive souvent que les paupières sont collées, et que le magnétisé ne peut ouvrir les yeux : ce qui prouve que c'est un effet magnétique, c'est que les yeux s'ouvrent lorsqu'on fait des passes sur les jambes, et sur-tout lorsqu'on fait devant la tête, et à distance, des passes en travers.

10°. Assoupissement.

Il n'est une preuve, que lorsqu'il se renouvelle chaque fois avec plus de promptitude.

11°. Sommeil magnétique.

Ce sommeil, qui n'est point rare, est très-différent du sommeil ordinaire. Le magnétisé ne laisse point tomber sa tête ; il se tient droit et reste immobile. Quelquefois les yeux ne sont pas entièrement fermés, et les paupières vacillent. Cette vacillation est en général un signe d'une disposition au somnambulisme.

12°. Somnambulisme.

On a calculé que le somnambulisme se montre en général chez un dixième des malades qu'on magnétise. Il est plus ou moins fréquent selon la nature des maladies, les dispositions du magnétisé, et les facultés du magnétiseur. Il est possible qu'on voie plusieurs somnambules dans un traite-

ment d'un mois, il est possible qu'on n'en voie point. Le somnambulisme prend différens caractères chez les divers sujets. On ne doit point chercher à le provoquer; il faut se borner à l'observer s'il se présente, et bien prendre garde de ne pas le déranger par des expériences. Le somnambulisme lucide est un phénomène fort rare : il n'a lieu que lorsqu'il se développe naturellement, graduellement et sans être contrarié. Il exige de la part du magnétiseur beaucoup de prudence et de précautions.

Il serait à désirer que le somnambulisme ne se montrât pas d'abord dans le traitement; il détournerait l'attention des autres effets qui sont plus simples, plus réguliers, et plus propres à faire connaître l'action du magnétisme, indépendamment de toute influence de l'imagination. Le somnambulisme est sans doute le phénomène le plus curieux, le plus étonnant, le plus utile, mais il faut être déjà préparé à l'observer.

Le plan que je propose est facile à suivre : le résultat est à-peu-près certain, et les médecins qui auront vu de cette manière se manifester les phénomènes les plus simples, seront en état d'en produire de plus remarquables. Je ne demande qu'un mois; et certes, ce temps n'est pas trop long pour arriver à la solution d'une question si importante.

Après avoir dit aux médecins comment ils peuvent s'éclairer par leurs propres recherches, je vais examiner les secours que peuvent leur offrir les personnes qui ont étudié le magnétisme, qui ont l'habitude d'en faire usage, et qui ont acquis la preuve de leurs facultés.

§ II. *Conseils aux personnes à qui les médecins pourraient s'adresser, pour qu'elles les rendissent témoins des divers phénomènes du magnétisme.*

Si les médecins invitent un homme qui a étudié le magnétisme à les aider dans leurs recherches, celui-ci doit leur offrir de magnétiser sous leurs yeux quelques-uns de leurs malades, pour qu'ils puissent juger des effets qui se-

ront produits. Si ; parmi ces malades, il s'en trouve qui soient insensibles à l'action, le magnétiseur demandera qu'on leur en substitue d'autres ; non que cette action ne puisse se manifester plus tard, mais pour gagner du temps. Il n'admettra aux séances que deux ou trois médecins qui voudront bien suivre le traitement, et qui rendront compte à leurs confrères de ce qu'ils auront vu.

Le magnétiseur peut encore se charger de diriger un traitement établi par les médecins pour douze ou quinze malades, et c'est le plus grand service qu'il puisse rendre. Dans ce cas, il n'admettra aux séances que cinq ou six médecins, qui seront toujours les mêmes, et l'entrée de la salle sera interdite à tout autre spectateur. Il chargera le réservoir magnétique ; il établira le rapport général ; il engagera chacun des médecins à le suppléer auprès d'un malade, et l'instruira des divers procédés dont le choix est déterminé par les circonstances. Il est très-probable que, dès les premiers jours, plusieurs de ces médecins magnétiseront avec succès. Si, dans ce nombre, il s'en trouve un qui soit doué d'une grande force magnétique et qui se soit convaincu par les effets qu'il a produits, il l'invitera à se mettre à la tête du traitement. Alors, devenu simple spectateur aux ordres de celui qui le remplace, il ne critiquera rien, se bornant à faire ses observations après la séance.

Les phénomènes que le magnétiseur doit vouloir produire sont ceux que j'ai précédemment énumérés. Si le somnambulisme se présente, il ne cherchera point à le développer pour montrer des faits surprenans : il se bornera à interroger le somnambule sur les moyens magnétiques ou thérapeutiques qu'il convient d'employer pour le guérir.

La méthode d'observation que je me permets d'indiquer comme la plus sûre, la plus concluante et la plus prompte, est très-différente de celle qu'on paraît vouloir adopter ; et je crains qu'elle ne soit pas suivie.

Les médecins qui désirent fixer leur opinion sur la réalité et sur la cause des faits extraordinaires dont ils ont entendu parler, ne manquent pas de s'adresser aux hommes

qu'on dit avoir produit ces phénomènes pour les engager à les leur faire voir. Il est difficile à ceux-ci de se refuser à une invitation si flatteuse et dont le motif est si louable. On regarde comme un devoir de faire connaître la vérité dont on a acquis la certitude, et l'on craint de faire douter de ce qu'on a affirmé si l'on refuse d'en donner la preuve. Mais je dois avertir ceux à qui l'on fera cette demande, que s'ils consentent à montrer des effets surprenans à ceux qui n'en ont pas vu d'analogues, ils nuiront beaucoup à la cause du magnétisme en croyant la servir.

Pour convaincre les personnes qui ont des doutes et qui doivent faire toutes les objections possibles afin de parvenir à les résoudre, on a besoin d'une extrême prudence. Il faut conduire pas à pas ceux qu'on veut introduire dans une nouvelle région. Il ne faut leur faire voir des phénomènes merveilleux, que lorsqu'ils auront acquis la conviction des effets les plus simples. Si un fait étranger à tout ce que nous connaissons se montrait subitement à nous de la manière la plus évidente, il nous ferait impression pour le moment; mais cette impression serait bientôt effacée, parce qu'elle ne se lierait à aucune de nos idées et de nos croyances habituelles.

Que les magnétiseurs se rappellent que ce ne sont pas les premiers phénomènes qu'ils ont vus, moins encore ceux qu'on leur a racontés, qui ont déterminé leur conviction : c'est peu-à-peu que cette conviction s'est opérée; et les faits les plus extraordinaires ne leur ont paru vrais que lorsqu'ils y sont arrivés par des faits moins étonnans.

Voyons donc la conduite que doivent tenir ceux qui ont sous les yeux des preuves d'une puissance inconcevable.

Il y a dans le magnétisme des phénomènes de plusieurs ordres. Les premiers sont ceux dont j'ai parlé dans la section précédente, en comptant parmi eux l'apparition du somnambulisme. Ils ont lieu très-fréquemment; on est à-peu-près sûr de les renouveler quand on les a une fois obtenus, et la présence des témoins, même incrédules, n'y met pas obstacle. Les personnes qui pratiquent le magné-

tisme ne doivent point refuser de les faire voir à celles qui veulent s'instruire. Mais au-delà du premier degré de somnambulisme, qui est caractérisé par un sommeil apparent, accompagné de la faculté d'entendre le magnétiseur, et par l'oubli au réveil, commencent d'autres phénomènes qui appartiennent au somnambulisme lucide. Dans ce nouvel état, il se manifeste non-seulement un mode de perception indépendant des organes dont nous faisons usage dans notre état habituel, mais souvent encore des facultés extraordinaires.

Ces phénomènes, étrangers à tout ce que nous apprennent la physique et la physiologie, ne se manifestent que sous certaines conditions, dont l'une des plus essentielles consiste dans les dispositions des spectateurs. Ainsi, il est de la plus grande imprudence d'annoncer à des incrédules qu'on les en rendra témoins. D'ailleurs, si l'on réussissait à les produire, ceux qui les auraient vus chercheraient à les expliquer d'une manière qui puisse s'accorder avec leurs anciens préjugés; et, quand même ils les admettraient, cela ne les conduirait point à faire usage du magnétisme.

Aujourd'hui, et sur-tout depuis la publication de l'ouvrage de M. le Docteur Bertrand, ce n'est plus dans les phénomènes du somnambulisme qu'il faut chercher la preuve de l'influence salutaire que l'homme peut exercer sur son semblable : c'est dans des effets plus simples. En observant ces effets, on arrivera graduellement à reconnaître d'abord la réalité du somnambulisme, et bientôt celle des merveilles qu'il présente.

J'ai écrit, il y a quelques années, un mémoire sur l'inconvénient de publier des faits extraordinaires; je regrette qu'on n'ait pas suivi mes conseils : qu'y a-t-on gagné? On n'a convaincu personne, excepté ceux qui avaient déjà vu des faits analogues, et l'on a fourni des armes aux incrédules. Aujourd'hui, il n'est plus temps de revenir sur ses pas, et je me trouve moi-même obligé de faire cause commune avec ceux qu'on traite de fous, parce qu'il y aurait de la lâcheté à nier ce qu'ils ont eu l'imprudence d'affirmer et

dont je suis convaincu comme eux. Mais, du moins, je puis engager ceux qui ont le bonheur de voir ces sortes de phénomènes à ne les montrer à personne; 1°. parce qu'ils ne seront pas convaincans pour ceux qui les verront, jusqu'à ce qu'ils les aient produits eux mêmes; 2°. parce que la plupart de ces phénomènes disparaîtront dès l'instant qu'on voudra les montrer, ce qui sera un triomphe pour les incrédules, et un nouveau motif de douter pour ceux qui désireroient découvrir la vérité.

Il y a cependant quelques phénomènes qu'on peut montrer sans danger, parce qu'on les reproduit presque toujours avec facilité sur les sujets qui sont très-sensibles à l'action magnétique et qu'on a mis plusieurs fois de suite dans l'état de somnambulisme.

Ainsi, le magnétiseur peut endormir son somnambule au moment où il ne s'y attend pas et où il ne le voit pas; il peut de même faire sentir son action à distance au somnambule qui n'en est pas prévenu.

Si le somnambule est parfaitement isolé, le magnétiseur peut inviter les observateurs à s'assurer par eux-mêmes qu'un bruit inattendu ne lui fait aucune impression.

Si, comme cela arrive quelquefois, le somnambule est insensible, il peut permettre qu'on lui fasse une légère piqûre : mais cette expérience ne doit pas aller jusqu'à le pincer ou à lui faire respirer de l'alcali volatil, car, après le réveil, le somnambule en serait douloureusement affecté.

Sur certains somnambules on peut montrer les sensations extraordinaires que produit la musique, lors même qu'ils n'en entendent pas le bruit.

De toutes les expériences, l'action à distance, soit pour produire le sommeil, soit pour réveiller, soit pour exciter une sensation sur un point déterminé, est celle qui démontre le mieux la réalité d'un agent. Elle a été faite à l'Hôtel-Dieu en présence de M. Husson, et répétée depuis sous les yeux de plusieurs médecins qui l'ont attestée, et cependant quelques-uns des témoins ont prétendu qu'elle n'était pas décisive.

Il est encore quelques expériences qu'un magnétiseur qui s'est assuré de sa puissance sur son somnambule pourrait se permettre. Ce sont celles qui n'exigent aucun travail d'esprit de la part du somnambule, et qui n'obligent point à le mettre en communication avec plusieurs personnes, ou à laisser agir sur lui tout autre que le magnétiseur. Il faut absolument se borner là.

J'ai dit que les phénomènes d'un ordre différent de l'état naturel demandaient pour se réaliser des dispositions favorables de la part des observateurs. Il n'est pas nécessaire que ceux-ci soient croyans, mais il faut qu'ils ne mettent aucune opposition, qu'ils désirent voir pour croire, qu'ils s'abandonnent aux impressions qu'ils éprouvent, qu'ils ne doutent pas de la bonne foi de celui qui veut les éclairer, qu'en examinant ils n'aient pas pour but de découvrir une prétendue illusion : car les pensées des assistans, leurs opinions exercent une influence prodigieuse sur les somnambules; souvent elles détruisent leurs facultés, et font disparaître tous les phénomènes qui se seraient montrés si le somnambule eût été seul avec son magnétiseur, ou du moins parfaitement en rapport avec tous ceux qui l'entourent. Comme il est impossible de persuader cette vérité à ceux à qui l'expérience n'en a pas offert la preuve, il vaut mieux qu'ils ne voient des somnambules d'un ordre supérieur que lorsqu'ils auront produit eux-mêmes le premier degré de somnambulisme.

Je prie donc ceux qui ont à leur disposition des somnambules doués des plus étonnantes facultés, de ne les montrer ni à des curieux ni à des incrédules : le plus sage serait de ne point parler de ces faits, parce qu'en les racontant ils ne persuaderont pas; mais c'est une grande imprudence de céder aux sollicitations de ceux qui demandent à les voir, parce qu'ils ne convaincront personne.

Ainsi, un magnétiseur a un somnambule chez lequel il a reconnu constamment des facultés merveilleuses : par exemple, celle de deviner exactement tous les maux d'un malade qu'on lui présente; celle d'entendre la pensée sans

le secours des signes extérieurs; celle de lire les yeux fermés, celle de comprendre ce que lui dit quelqu'un qui lui parle une langue étrangère, celle de sentir les propriétés des médicamens, etc., etc. Qu'il se garde bien d'annoncer tout ce que fait son somnambule; car on lui demandera à le voir; s'il refuse, on dira qu'il n'est pas sûr de son fait: s'il cède, il est probable que le résultat des expériences sera négatif.

Si quelques phénomènes se présentent, ils seront incohérens et désordonnés: on les attribuera à l'imagination; et l'on pourra même prouver, par des expériences, que l'imagination suffit pour les renouveler.

En magnétisant, on produit le somnambulisme comme on produit toute autre crise. Ainsi, l'apparition du somnambulisme sur quelqu'un qui ne s'y attend pas est une preuve de l'action magnétique, comme le déplacement d'une douleur; mais les phénomènes du somnambulisme n'en sont point une par eux-mêmes, puisqu'ils se sont plusieurs fois manifestés sans qu'on ait employé le magnétisme. Qu'on lise l'ouvrage de Pétetin; l'histoire de la cure opérée sous les yeux de plusieurs médecins chez M. le baron de Strombeck; celle de Mademoiselle Adélaïde Lefèvre, communiquée à la Société des sciences physiques d'Orléans, le 22 août 1811, et insérée dans les *Annales du Magnétisme*, tom. 2, p. 124; enfin la relation récemment publiée par le célèbre Joseph Frank, dans son *Præceos medicæ universæ præcepta; partis secundæ volumen primum; cap. xiv, p. 495*, on en verra des preuves incontestables.

Le magnétisme nous donne la facilité de reproduire le somnambulisme, de le diriger et d'en observer toutes les variétés: et cette étude doit reculer prodigieusement les limites de nos connaissances en physiologie et en psychologie; mais c'est un objet à part, dont on ne doit s'occuper qu'après avoir préalablement constaté la réalité et la puissance du magnétisme: il est bien malheureux que ces deux choses aient été confondues.

Une fois que les médecins auront reconnu la réalité du

magnétisme et du somnambulisme , ils s'occuperont à déterminer le parti qu'on peut en tirer pour la guérison des maladies ; et lorsqu'une série d'observations aura fixé leur opinion sur ce sujet, ils pourront se réserver le droit d'exercer eux-mêmes le magnétisme ou de le faire exercer sous leur direction. Peut-être même jugeront-ils que le magnétisme doit être considéré comme une branche particulière de la médecine , parce que , pour en approfondir la théorie , il faut s'y livrer entièrement ; et que pour le pratiquer avec un grand succès , il faut non seulement y être porté par un désir étranger à toute espèce de calcul , et avoir beaucoup de confiance en ses forces , mais encore se trouver naturellement doué de facultés morales et physiques que tous les hommes ne possèdent pas au même degré. Alors ils choisiront parmi leurs confrères ceux à qui il convient de donner une autorisation spéciale pour établir un traitement public (1) , pour diriger les traitemens particuliers dans l'intérieur des familles , pour apprécier le degré de clairvoyance des somnambules , pour former des élèves , et pour réunir les observations en un corps de doctrine , qui , exempt de toute hypothèse , et basé sur les faits , devienne de jour en jour plus imposant et plus lumineux.

Après quarante-cinq ans d'observations et d'expériences répétées dans tous les pays , après des témoignages innombrables , après des milliers de faits recueillis et publiés par des hommes instruits , dont plusieurs sont des médecins et des savans distingués ; après des ouvrages qui enseignent à tout le monde le moyen de s'assurer de la vérité , l'opinion publique n'est pas encore fixée sur le magnétisme : s'il acquiert tous les jours de nouveaux partisans , ses ennemis n'en sont pas moins acharnés. Les attaques les mieux com-

(1) Il faudra qu'il y ait deux salles , une pour les hommes , une pour les femmes. Le médecin dirigera les deux traitemens ; mais , dans celui des femmes , il se fera suppléer , pour les procédés , par des femmes instruites par lui. Il serait bon qu'il y eût un traitement particulier pour les enfans.

binées, les décisions des sociétés savantes, l'opposition des gens qui ne veulent pas examiner, les exagérations insensées de quelques enthousiastes, les accusations absurdes et les traits du ridicule lancés contre ceux qui s'en occupent, la supposition calomnieuse que les procédés par lesquels on le met en action, et le but qu'on se propose en les employant, sont contraires aux bonnes mœurs; celle plus inconcevable encore, que les effets surprenans qu'on en obtient sont produits par l'influence du démon; rien n'a pu l'abattre; il se soutiendra quoi qu'on fasse; et si l'on peut en ralentir la marche, il est impossible de l'arrêter. Cependant tous les hommes qui, par le seul amour du bien se sont livrés à la pratique du magnétisme, n'ont cessé de désirer qu'une société d'hommes éclairés et de bonne foi, investis de la considération publique, se réunît pour le soumettre à un examen rigoureux, qu'elle en établît la réalité, qu'elle en fît connaître les avantages et les dangers, qu'elle déterminât enfin l'usage qu'on en peut faire et les précautions à prendre pour en écarter les abus. Cette époque est enfin arrivée. Le moment où la vérité sera non seulement reconnue et proclamée, mais encore dégagée des nuages qui l'obscurcissent, fera époque dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. La connaissance de cette vérité ouvrira une nouvelle carrière à la médecine, à la physiologie, à la psychologie, et même à la philosophie morale; elle nous donnera la clef d'un grand nombre de faits historiques qu'on a relégués parmi les fables, parce qu'on ne pouvait les expliquer; elle nous fera mieux juger des facultés humaines et de l'usage qu'on en peut faire. Mais pour parvenir à ce but il faut marcher pas à pas dans une route qui y conduise directement, sans se détourner pour voir des phénomènes qui ne se lient pas à ceux qu'on a déjà observés. Honneur aux savans médecins qui veulent se charger de cette entreprise: heureux les hommes qui, ayant déjà étudié le magnétisme, pourront les seconder dans leurs recherches et guider leurs premiers pas. Une fois qu'ils les auront introduits dans une région où tout est

merveilleux , où des faits d'un nouvel ordre se manifestent et s'enchaînent , ils doivent les laisser suivre l'impulsion de leur génie. Il faut aux savans qui cherchent la vérité un zèle infatigable : à ceux qui veulent les mettre à même de la découvrir, une extrême prudence. Qu'ils se gardent bien de confondre la lumière éclatante et subite qui éblouit avec la lumière douce et progressive qui éclaire. Le triomphe du magnétisme est assuré si l'on veut bien suivre la marche que je me permets d'indiquer : si l'on s'en écarte , on verra toujours des phénomènes extraordinaires ; mais on ne parviendra point à les enchaîner de manière à former une science régulière , dont les applications soient également utiles et incontestables. DELEUZE.

INFLUENCE DE LA VOLONTÉ

ET SOUVENIR AU RÉVEIL.

*Caractère somnambulique de M. Prot et de plusieurs
somnambules de M. DELATOUR.*

Le 1^{er}. août 1823, je me trouvais chez M. R.... négociant , avec lequel je m'entretenais du magnétisme animal. M. Prot , jeune homme dont j'ai parlé dans le IV^e. cahier de l'*Hermès* , qui était employé dans la maison , et que je ne connaissais pas alors , entra tout essoufflé d'avoir monté précipitamment l'escalier. Après avoir rendu compte de la mission dont M. R... l'avait chargé , il allait s'en retourner lorsque je lui proposai de l'endormir , pour faire l'essai de la puissance dont M. R. doutait encore. Il ne put croire que ma proposition fût sérieuse ; mais , après bien des instances , il s'assied , à condition que mon essai ne durera que cinq minutes. Le sourire était sur ses lèvres et un air d'inquiétude nous faisait assez connaître l'ignorance où il était de ce qu'on allait lui faire. Pour le mettre à son aise , je lui dis qu'il pouvait rire , que cela ne m'empêcherait pas d'agir. En effet , au bout de quelques minutes il devint

sérieux et ferma les yeux malgré les efforts que je lui voyais faire pour s'en empêcher. Comment vous trouvez-vous, lui demandai-je ? — Je ne dors pas. — Mais vous ne pouvez ouvrir les yeux ? — Non, mais je ne dors pas. — Vous ne dormez pas, je le veux bien, mais vous êtes somnambule. — Qu'est-ce que c'est que cela, somnambule ? — C'est de pouvoir agir et parler les yeux fermés comme dans l'état où vous êtes, et de n'entendre que moi, parce que je le veux. — Oh ! que c'est drôle ! Vous m'apprendrez cela, n'est-ce pas ? — Oui ; mais levez-vous et écrivez sous ma dictée. » Il prend le crayon de son porte-feuille et écrit avec beaucoup de vivacité en s'appuyant sur un piano. Quand il est rendu à sa place, je lève son bras en l'air avec volonté de le laisser dans cette position, et il y reste au grand étonnement du somnambule, qui trouve que c'est charmant, me demande encore comment je peux faire cela et me supplie de le lui enseigner. Après plusieurs essais du même genre qui réussirent parfaitement, et qui me servirent à me convaincre qu'il était en somnambulisme, je le réveillai sans le prévenir, faisant connaître mon intention à M. R., seulement par signes. M. Prot avoua qu'il avait dormi ou plutôt sommeillé ; mais j'excitai au plus haut degré son étonnement en lui montrant son écriture. Il ne se souvenait de rien, et je crois que cette séance ne dura pas dix minutes.

M. Prot se plaignait habituellement de maux d'estomac et d'une faiblesse de vue qui, dès son enfance, avait toujours donné de l'inquiétude à ses parens. L'ayant endormi, le 5 août, encore chez M. R., et en sa présence, je lui ordonnai de voir son intérieur, de reconnaître la cause et les effets de sa maladie, et d'indiquer des remèdes. Il parut d'abord étonné ; mais lui ayant répété mon injonction, après un moment de recueillement il s'écria tout-à-coup : « Dieu ! que c'est beau ! qui donc a pu faire ça ? » Telles sont ses propres paroles qu'il prononça avec tout l'accent de la surprise et de l'admiration. « M. Delatour, reprit-il avec vivacité, nous ne mangeons pas par où nous respirons. — Je le sais, lui ré-

pondis-je, et puisque vous pouvez explorer votre intérieur, ordonnez ce qu'il vous faut et écrivez-le vous-même. » Il se lève, prend la plume, et, toujours les yeux fermés, il écrit rapidement : « Pour l'estomac, il faut prendre de l'oseille » cuite avec du brou de noix. Pour les yeux, il faut faire » infuser de la couperose dans de l'eau. » Interrogé sur les quantités, il remet au bas de l'écrit : « Le brou de noix, » il faut en mettre un petit verre dans un quart de livre. » Pour la couperose, il en faut une demi-once dans une » pinte d'eau. »

Depuis ce temps M. Prot a suivi ses prescriptions et s'en est toujours bien trouvé.

J'ai aussi essayé ses facultés en le consultant pour des malades, et parmi plusieurs traits de lucidité remarquables, j'ai obtenu souvent des résultats vagues et quelquefois illusoires, principalement dans les derniers temps. Ce qu'il m'a présenté de plus saillant est la facilité avec laquelle il recevait les impressions que je voulais lui communiquer, et surtout avec laquelle il se rappelait, à ma volonté, quand il était rendu à l'état de veille, différentes scènes de son état magnétique, sans que mon intention se fût manifestée pendant cet état. Ainsi, à son réveil, il n'avait d'ordinaire aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant plusieurs heures qu'il était resté en somnambulisme ; mais en faisant renaître dans mon imagination une des circonstances qui avaient eu lieu, et ordonnant à M. Prot de se la rappeler, sans le mettre sur la voie par aucune désignation, il me donnait exactement le reflet de ma pensée. Si je faisais cette expérience lorsque mon imagination était fortement tendue et que je brusquais ma demande, M. Prot me disait que tout-à-coup les objets se peignaient devant lui comme s'il se trouvait subitement transporté sur le lieu de la scène ; mais lorsque je lui disais avec calme de se rappeler, et que mes idées se fixaient lentement, le souvenir était alors confus et vague, comme dans un rêve, et c'était souvent avec hésitation qu'il me répondait en me disant : J'ai plusieurs idées dans la tête, mais en voici une qui me revient

plus souvent que les autres ; et c'était effectivement celle que je demandais. En continuant mes questions mentales je le ramenais sur une grande partie de ce qu'il avait fait en somnambulisme, soit en le faisant remonter de la fin au commencement, soit sans suivre aucun ordre.

J'appuie sur ce nouvel ordre de faits pour faire sentir l'importance qu'il faut attacher à l'influence du magnétiseur sur le magnétisé, même pendant l'état de veille, et sur-tout à l'issue du sommeil. Il est très-rare qu'un somnambule ne conserve point la mémoire de ce qu'on veut lui faire rappeler au réveil, lorsqu'on le lui a ordonné en somnambulisme en accompagnant son ordre de la parole ; mais la difficulté est grande quand on agit mentalement sans fixer les idées du somnambule par ce moyen puissant, et qu'au réveil on ne continue point l'influence magnétique.

Je ferai observer en outre que l'état magnétique n'est point séparé de celui de veille par une ligne de démarcation bien tranchée. J'ai fait à ce sujet sur plusieurs somnambules des expériences nombreuses. Vingt fois par jour je les faisais passer subitement de l'état de veille à celui du somnambulisme, et réciproquement, sans qu'il en résultât le moindre accident et sans les fatiguer. Souvent aussi en modérant mon action et la mesurant convenablement, le passage d'un état à l'autre se faisait d'une manière insensible, et que l'on peut comparer au passage de la veille au sommeil ordinaire, et réciproquement.

Le soin que j'ai toujours pris d'effacer chez mes somnambules les impressions qui avaient été fâcheuses pour les remplacer de suite, et sur-tout au moment du réveil, par des sensations et des idées agréables, a été probablement la cause d'une circonstance remarquable : c'est que tous mes somnambules aimaient l'état somnambulique à un tel point que c'était toujours un plaisir pour eux d'y rentrer, et que souvent ils cherchaient à se soustraire au réveil, tant par leurs efforts que par des raisons captieuses. Il s'est établi quelquefois à ce sujet des luttes dans lesquelles je triomphais toujours de leur résistance, et qui leur appre-

naient bientôt que leurs efforts ne pouvaient avoir d'autre résultat que celui de les fatiguer inutilement. Je ne puis m'empêcher de rappeler et de plaindre ici la crédule bonté de quelques magnétiseurs qui vénèrent leur somnambule au point de faire abnégation de leur propre raison pour leur accorder une confiance illimitée, confiance qui finit presque toujours par les rendre esclaves des volontés de ces êtres faibles et mobiles, dont alors le caractère vaniteux est porté presque toujours à la domination.

Souvent je laissais mes somnambules endormis toute la journée, les yeux ouverts, afin de me promener avec eux pour les observer, sans exciter la curiosité publique. Il m'est arrivé de prolonger pendant quatorze ou quinze jours le somnambulisme d'une jeune fille qui était à mon service. Dans cet état elle continuait ses travaux, comme si elle eût été dans l'état ordinaire. Elle me priait avec tant d'instances de ne pas la réveiller, que de jour en jour je remettais au lendemain. Différant en cela de M. Prot, elle me présentait le phénomène assez rare pour moi de ne conserver à ma volonté le souvenir de l'état somnambulique que très-difficilement et d'une manière assez confuse; malgré les efforts que je faisais pour faire revivre en elle cette faculté qui s'était présentée d'abord, et qui était alors émoussée. Aussi, il arriva ce que j'avais prévu et ce que je lui objectais toutes les fois qu'elle refusait de s'éveiller, c'est que, n'ayant mis, ainsi que je l'ai dit, aucune interruption à ses occupations ordinaires, et personne n'ayant soupçonné l'état dans lequel elle était, elle se trouva au réveil comme dépaycée dans la maison, n'étant plus du tout au courant de ce qui s'était passé, et placée au milieu de gens qui la traitaient de folle lorsqu'elle s'avisait de dire que je l'avais fait dormir. Il en résulta pendant plusieurs jours, et long-temps après, des petites tracasseries et des *mal-entendus* que je ne pouvais résoudre qu'en la remettant en somnambulisme pour un instant, afin d'obtenir des explications que son manque de mémoire ne pouvait me fournir en état de veille.

Ces sortes de difficultés n'arrivaient pas avec M. Prot,

ainsi qu'avec un autre jeune homme d'une vingtaine d'années, que je mettais quelquefois en même temps que lui en somnambulisme pendant des journées entières : avant le réveil, je passais en revue les choses essentielles dont ils avaient besoin de se souvenir, et il était rare que j'eusse à me plaindre de leur défaut de mémoire sur ce point.

Je terminerai en avertissant que ces somnambules prenaient à-peu-près le caractère que je leur imprimais ; mais ordinairement, j'ai observé en eux une plus grande perspicacité, un développement de presque toutes les facultés, et surtout une mobilité et une exaltation de l'imagination qui les soumettaient on ne peut plus à mon action magnétique. Je me plaisais quelquefois à les rendre dupes de diverses illusions, et à leur faire ressentir même des impressions physiques différentes de celles que leurs sens devaient naturellement leur faire percevoir. La prévision était peu développée, ainsi que la vue à distance ; j'avoue même qu'en général mes expériences dirigées de ce côté ne m'ont point offert de preuves suffisantes pour me faire admettre ces deux facultés dans mes somnambules ; je suis cependant loin de nier leur existence, par la seule raison que je n'ai pu m'en convaincre. Je dirai seulement que pousser mes somnambules dans cette direction, c'était ordinairement les faire entrer dans le domaine de l'imagination. Alors ils débitaient avec bonne foi quelques vérités au milieu des absurdités les plus manifestes ; ils prétendaient se transporter sur les lieux où se passaient les événemens, ils en décrivaient les moindres détails, me les faisaient noter afin que je pusse les vérifier, et ordinairement ce n'était qu'une pure vision.

Cette puissance mobile de l'imagination des somnambules, éveillée par les moindres circonstances, et mise en jeu sous l'influence de la volonté et des idées du magnétiseur, est une des facultés que j'ai le plus fréquemment observées et qui me rend compte d'un grand nombre de faits inexplicables sans elle. J'en ai tiré, pour la pratique du magnétisme, les conséquences suivantes, qui sont de la dernière évi-

dence pour moi, et que je pourrais appuyer d'une multitude de faits :

1°. Dans la plupart des cas, il serait injuste de rendre les somnambules responsables de leurs paroles et de leurs actions.

2°. Dans les consultations il faut avoir soin de les isoler de toute influence étrangère, et sur-tout de celle du magnétiseur.

3°. Il faut épier leur lucidité et ne point s'en rapporter inconsidérément à leurs prescriptions ou aux notions et renseignements qu'on en aura obtenus.

4°. Avoir soin de faire passer du somnambulisme au réveil au milieu d'idées agréables, et sous une influence douce, continuée encore quelques minutes après.

DELATOUR,
Membre de l'ancienne Société du Magnétisme.

DES EFFETS DE L'IMAGINATION

Dans le Traitement magnétique.

Un jeune médecin s'est convaincu par sa propre expérience des effets du magnétisme. Il a porté la conviction jusqu'à faire des cours publics, dans lesquels il a décrit avec chaleur les phénomènes qu'il a produits et ceux qu'il a vus. Il s'est étendu sur la naissance d'un nouveau sens, qui, dans le somnambulisme, s'enrichit de la vue et de l'ouïe habituelles, lesquelles dans cet état n'existent plus dans les organes destinés à les produire. Il a tout rapporté, avec raison, à une faculté purement physique que le magnétisme a la puissance de développer.

Bientôt il s'est égaré en cherchant à expliquer ce qui est inexplicable. Il a fini par attribuer à l'imagination seule des somnambules les phénomènes qu'il a produits et ceux qu'il a vus. Beaucoup de magnétiseurs peuvent répondre à

cette assertion erronée par des faits positifs ; j'en citerai deux qui me sont personnels, et dont je garantis sur mon honneur l'exacte vérité.

Je magnétisais à Saint-Quentin mademoiselle Anastasie Beauboucher ; sa maison faisait le coin de deux rues, et elle se tenait pendant le jour au rez-de-chaussée.

Je prenais le chemin le plus court en me rendant chez elle, et je passais devant la croisée près de laquelle elle était assise. Elle m'avait dit plusieurs fois qu'elle me sentait venir, et je voulus reconnaître si cette sensation était réelle, ou si elle n'était qu'un jeu de son imagination. J'arrivai un jour un quart d'heure avant l'heure ordinaire, par la rue que je ne suivais jamais, et sur laquelle la maison n'a pas de croisées. Dès que je mis la main sur le loquet de la porte d'entrée, mademoiselle Anastasie dit à ses parens : Voilà M. Pigault.

L'escalier qui conduit aux étages supérieurs est en face de la porte de la rue. Un jour, je ne rencontrai personne en entrant ; je montai au premier, je me plaçai au-dessus de l'endroit où la malade était toujours assise, et je la magnétisai à travers le plancher et le plafond. Je mis dans mon action beaucoup de force et de persévérance. J'endormis mademoiselle Anastasie aussi profondément que si j'eusse occupé près d'elle ma place ordinaire. Il me paraît évident que son imagination fut tout-à-fait étrangère à ces deux résultats.

Depuis, j'eus le bonheur de guérir madame Arnould (place du Cimetière Saint-André des Arcs) d'un mal cruel qu'elle avait dans la tête depuis sept ans. J'occupais alors une place majeure à l'administration des douanes. Un des employés de mon bureau eut à l'index de la main gauche un panaris qui le faisait beaucoup souffrir. Je le magnétisai pendant trois-quarts d'heure, et je calmai la douleur. J'avais pris la précaution de le magnétiser de la main gauche. Le soir, je me rendis à l'heure ordinaire chez madame Arnould, Je la magnétisais de la main droite, et de la gauche je soutenais sa tête. Le lendemain matin, j'entrai chez elle,

et elle me dit, avec le ton de la plus grande satisfaction, que son mal perçait au-dehors, et que le dessus de sa tête était couvert de boutons rouges. Je la priai de me permettre de les voir; je reconnus une éruption assez forte, et je pensai, comme elle, qu'elle touchait au moment de sa guérison.

Mais le soir quand je l'eus endormie, elle me dit : « Vous » avez magnétisé hier quelqu'un. » J'en convins. Elle ajouta : « Votre main gauche s'est chargée de miasmes » qui seuls ont produit les boutons que nous regardions ce » matin avec tant de plaisir. »

Il est impossible de voir dans ce dernier fait un jeu de l'imagination. L'imagination ne fait pas sortir de boutons. L'imagination n'en peut découvrir la véritable cause, et nous engageons le médecin dont nous avons parlé au commencement de cet article à cesser de se livrer aux écarts de la sienne.

Paris, le 27 avril 1826.

PIGAULT LE BRUN.

EXPOSÉ

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Des Cures opérées en France par le Magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos jours (1774—1268).

Ouvrage où l'on a réuni les attestations de plus de deux cents médecins, tant magnétiseurs que témoins, ou guéris par le magnétisme; suivi d'un catalogue complet des ouvrages français qui ont été publiés *pour, sur ou contre* le Magnétisme, et d'une Table alphabétique de toutes les matières. Par M. S***., l'un des membres fondateurs de la Société du Magnétisme de Paris. Deux gros volumes in-8°. Prix, 15 fr.

Des faits! des faits! nous demande-t-on de toutes parts; et l'on a raison: car dans les matières d'observation, les faits sont tout; dès qu'ils sont bien constatés et réunis en grand nombre, la théorie en sort d'elle-même et la science est faite. Mais pour arriver à ce résultat satisfaisant, il faut compter pour quelque chose les faits antérieurement obser-

vés et rapportés par des personnes dignes de foi; autrement ceux que nous consignons aujourd'hui perdraient demain toute leur valeur, et l'édifice serait sans cesse à recommencer, ou pour mieux dire, il ne s'élèverait jamais au-delà des fondemens. Que seraient devenues les sciences naturelles si chaque savant, récusant l'autorité de ses prédécesseurs, n'eût fait cas que de ce qu'il aurait trouvé lui-même, si les Gay-Lussac, les Thénard et les Vauquelin n'eussent tenu aucun compte des découvertes des Franklin et des Lavoisier? S'il est vrai, comme le dit si ingénieusement Bâcon, que l'antiquité des siècles soit la jeunesse du monde, et que nous soyons les anciens ou les vieillards de la science, c'est que nous pouvons hériter de l'expérience de nos prédécesseurs; c'est que les efforts d'un homme peuvent s'ajouter à ceux d'un autre homme, pour augmenter tous les jours le trésor des découvertes.

Pour faire avancer la science si nouvelle du magnétisme, pour lever les doutes qui règnent encore sur la nature et les effets de cet agent, pour dissiper les préventions et fixer l'opinion publique sur cet objet important, il était donc indispensable de recueillir scrupuleusement et de coordonner toutes les observations faites jusqu'à ce jour; c'est ce qu'a fait l'auteur de *l'Exposé des Cures*. Son recueil renferme une masse imposante de faits disséminés dans plus de cent volumes, et épargne à toutes les personnes qui veulent s'éclairer sur le magnétisme des recherches longues et pénibles.

Cet ouvrage, annoncé depuis long-temps, soit dans les *Annales* et la *Bibliothèque du Magnétisme*, soit dans *l'Instruction Pratique* de M. Deleuze, ne pouvait paraître dans un moment plus opportun. Les discussions qui ont eu lieu dernièrement à l'Académie de médecine sur le magnétisme ont ramené l'attention publique sur cet objet important, et chacun veut aujourd'hui revoir les pièces de ce fameux procès, afin de baser son jugement sur les faits, sans être réduit à jurer sur la parole du maître.

Voici la marche qu'a suivie l'auteur dans son travail. On jugera facilement par-là de quelle utilité il doit être pour ceux qui se livrent à la pratique du magnétisme.

1°. Il expose, en suivant l'ordre commode des lettres de l'alphabet, toutes les maladies qui ont été traitées par le magnétisme; il rapporte, toutes les fois que cela lui est possible, plusieurs exemples détaillés de guérisons d'une même maladie, choisissant toujours ceux qui

prouvent que le magnétisme agit également sur les individus de tout sexe et de tout âge. Pour les exemples de moindre importance, il y renvoie à la fin de chaque article par des citations nombreuses.

2°. Il reproduit textuellement les relations des cures opérées par des médecins, ou celles dont ils ont eux-mêmes donné les certificats; dans les autres cas, il présente des analyses fidèles. Partout il conserve aux maladies leurs noms vulgaires, afin que les personnes qui ne sont pas initiées à la langue scientifique de la médecine puissent facilement consulter son ouvrage.

3°. En tête de chaque observation, il indique la maladie, le sexe, l'âge du malade, le mode de traitement employé, soit le *magnétisme immédiat* ou d'homme à homme sans intermédiaire, soit le *baquet*, les *arbres magnétisés*, la *chaîne*, etc.

Cette accumulation d'observations de même genre, cette exactitude dans les citations, cette indication minutieuse de toutes les circonstances sont les seuls moyens d'arriver à la connaissance des lois générales auxquelles le magnétisme, comme tout autre agent, doit être soumis dans son action, et d'avancer le moment où cette découverte prendra rang parmi les sciences positives.

Loïn de trouver que l'auteur soit entré dans trop de détails sous ce rapport, on serait quelquefois tenté de lui reprocher le vague de quelques titres, tels que ceux-ci : *Mal de tête, maux d'estomac, maladies nerveuses*; et la brièveté excessive de certaines relations dans lesquelles on ne fait connaître ni l'âge, ni le sexe du malade, ni son état au moment où le traitement a été commencé, ni la durée du traitement. Mais la faute en est toute entière aux personnes qui ont publié ces cures, et M. S*** est le premier à faire sentir le vice de ces relations incomplètes. Nous saisissons cette occasion pour prier les personnes qui veulent bien nous adresser des observations, de les rédiger dans tous leurs détails et avec toutes les circonstances qui les ont accompagnées. Ce que l'on regarde comme peu important peut quelquefois modifier ou même changer entièrement l'opinion que l'on doit se former des faits. Trop souvent on néglige, quand on entreprend un traitement ou une série d'expériences, de prendre des notes par écrit à mesure que les faits se passent, et plus tard, quand on veut en rédiger la relation, on est réduit à se contenter de souvenirs vagues et incertains, ou bien même on en vient à douter

soi-même de ce qu'on a vu ou de ce qu'on a éprouvé.

Nous avons aussi regretté que l'éditeur de ce recueil ne fût pas un médecin, comme on ne tarde pas à s'en apercevoir. Sans altérer la fidélité de ses analyses, il aurait pu, par des notes jointes au bas des pages, relever quelques-unes de ces erreurs de noms commises par les magnétiseurs ou par leurs somnambules, et qui ont si souvent fourni des armes aux adversaires du magnétisme.

Tel qu'il est, néanmoins, cet ouvrage est le répertoire le plus complet et le plus utile qui ait été publié jusqu'ici sur le magnétisme.

En parcourant cette riche collection de faits, on est confondu de l'immensité des recherches que ce travail suppose, et on conçoit à peine qu'une seule personne ait eu le temps et la patience de l'exécuter. Mais on est moins étonné quand on connaît les motifs qui ont déterminé l'auteur à l'entreprendre. Il les a exposés dans une introduction pleine d'intérêt.

Attaqué d'une affection grave de la poitrine, il languissait depuis deux ans, crachant le sang et réduit à une faiblesse extrême, lorsque le hasard lui fit connaître en 1813 M. de Puységur, qui, sans le connaître, consentit généreusement à lui donner ses soins, et le rendit bientôt à la santé.

Pénétré de reconnaissance pour son bienfaiteur, et plein de confiance dans la puissance du remède qui l'avait guéri presque miraculeusement, M. S*** résolut de servir de tout son pouvoir la cause du magnétisme, et ne cessa depuis cette époque de se livrer à l'étude de cette nouvelle science, de recueillir les témoignages qui s'élevaient de toutes parts en sa faveur. L'ouvrage qu'il livre au public est le résultat de ses recherches poursuivies pendant plus de douze ans.

Avec le secours de ce recueil, on pourra répondre à la plupart des questions que font d'ordinaire les personnes qui ne connaissent pas encore le magnétisme, et repousser les objections que ne cessent de répéter les adversaires de cette découverte.

Le magnétisme, lors même qu'il existerait, est-il curatif, demande-t-on? Et quel remède a jamais en aussi peu de temps produit plus de guérisons étonnantes? M. S. en a réuni plus de mille exemples. Est-il possible de se tromper sur des faits de cette nature? Un homme était paralysé, affligé de surdité ou de goutte sereine; il marche, il entend, il voit; ce sont là des faits matériels que chacun peut constater; et quand ces guérisons sont attestées, non par

des observateurs superficiels et inattentifs, mais par les malades mêmes ou par leurs propres médecins, qui avaient inutilement employé toute autre ressource, quel lieu restait-il raisonnablement au doute? Ce n'est pas dans un journal destiné à être lu par des personnes qui connaissent le magnétisme que nous nous arrêterons à faire valoir la preuve irrésistible qui résulte pour tout homme de bonne foi de l'accord de tous ces témoins de profession, d'âge, de sexe, d'intérêts différens, dont les noms sont accumulés dans l'*Exposé des cures*, et qui tous bravent la crainte du ridicule, peut-être même de la persécution, pour rendre hommage à la vérité.

Dans quels cas le magnétisme opère-t-il le plus efficacement; sur quelles maladies, sur quel sexe, sur quel âge exerce-t-il sur-tout son empire? Feuillitez l'*Exposé des cures*, et ces questions si difficiles se trouveront résolues dès le premier coup d'œil. Vous y trouverez des guérisons de presque toutes les maladies opérées sur des personnes de tout âge, de tout sexe; et vous serez amené à prononcer avec d'Eslon, non que le magnétisme est un remède universel, mais qu'il est généralement utile à la guérison des maladies curables; vous remarquerez cependant que c'est sur-tout dans les cas d'épilepsie, de rhumatisme, de goutte, de vomissemens spasmodiques, d'hystérie, en un mot dans presque toutes les névroses qu'il a le plus fréquemment réussi, et vous vous applaudirez d'avoir trouvé un remède pour ces maladies, dont la plupart faisaient le désespoir de la médecine.

Mais ces cures ne doivent-elles pas être attribuées à l'imagination, comme l'ont assuré les commissaires en 1784, demande-t-on encore? D'abord quand il en serait ainsi, nous répondrions qu'il importe peu au malade par quel moyen il est guéri, pourvu qu'il le soit; nous répéterions avec d'Eslon : Si la médecine d'imagination guérit, faisons la médecine d'imagination. Mais d'ailleurs nous le demandons au plus déterminé sceptique, de quelle ressource est l'imagination dans les cas d'apoplexie, d'érysipèle, de catalepsie, de goutte, d'épilepsie, de fistules, etc., etc.?

On pourra encore apprécier l'opinion de ceux qui prétendent que les magnétiseurs exigent une foi, une confiance aveugle, en voyant une foule de guérisons opérées sur des enfans au berceau ou en très-bas âge, et sur lesquels les illusions de l'imagination ne peuvent certainement avoir aucune prise. C'est ainsi que l'on voit guérir d'*aphthes*

le jeune Acosta, âgé de six semaines; d'*asphyxie* un enfant qui venait de naître; de *convulsions* le fils de M. Sertorieux, âgé de vingt mois; de *dartres* M. de Lauriston, âgé de 10 ans; d'un *dépôt dans la tête* un enfant de six mois; d'une *descente* Henri Foyard, âgé de trois ans; de la *dyssenterie* M^{lle}. de Saint-Ange, âgée de six mois; d'*épilepsie* le jeune d'Auglet, âgé de quatre mois, Réjou, âgé de deux ans; de *folie*, Alexandre Hébert, âgé de douze ans; d'*imbécillité* et de *mutisme*, un enfant de sept ans; d'*incontinence d'urine*, M^{lle}. Busch, âgée de neuf ans; d'*orgelet*, une petite fille de dix-huit mois; de *paralytie*, avec atrophie de la cuisse et de la jambe, M^{lle}. *** , âgée de onze ans; de *surdité*, Rose Kronenberg, âgée de six ans, C. Louis Lhomme, sourd-muet, âgé de dix ans; de *variole*, M^{lle}. Sagan, âgée de quatre ans, etc.

Bien plus, M. S*** cite nombre de cas dans lesquels les malades, au lieu d'être prévenus *en faveur du magnétisme*, ignoraient entièrement l'existence et la nature de cet agent, ou même étaient fortement prévenus contre ce genre de remède, et qui cherchaient par tous les moyens possibles à se soustraire à son action. (Voyez l'exemple de madame Lefebvre, t. II, p. 128.)

Nous sommes loin d'avoir indiqué tout ce que renferme de curieux et d'intéressant l'Exposé des cures; mais nous sommes forcé de nous borner; et d'ailleurs, cet ouvrage étant lui-même un recueil de faits choisis au milieu des plus riches matériaux, il faudrait le reproduire presque en entier si on voulait le faire connaître à fond.

Nous ajouterons seulement que ce travail n'est pas moins précieux sous le rapport bibliographique que sous le point de vue scientifique. M. S*** l'a fait suivre d'un catalogue de tous les ouvrages publiés en France, pour, sur ou contre le magnétisme. On est étonné d'en voir monter le nombre à trois cents environ, et cela seulement en France. Il n'y a pas de présomption à croire qu'on a pu en publier autant en Allemagne, en Suède, en Hollande, en Russie, et dans les divers pays où l'on s'occupe du magnétisme. Est-il une science sur laquelle on ait tant écrit dans l'espace d'une cinquantaine d'années?

On trouve dans ce catalogue un grand nombre de livres peu connus, rares, et qu'il est presque impossible de se procurer: tels sont les Annales de Strasbourg, les Journaux de M. de Lutzelbourg, l'Aperçu sur le magnétisme, de M. Gilibert de Lyon; les Journaux de M. C. de Lyon;

certaines Réponses aux rapports de 1784, et même les principaux écrits de M. Tardy de Montravel. C'est avoir rendu un vrai service aux amis de la science, pour lesquels ces richesses eussent été perdues, que d'en avoir donné des analyses, comme a fait M. S***. Il serait même à désirer qu'on en fît une collection nouvelle; car les faits récents, quelque nombreux qu'ils soient, n'ont rien fait perdre de leur intérêt aux faits observés dans les premiers temps de la connaissance du magnétisme, et, ainsi que nous l'avons dit en débutant, ce n'est qu'en rassemblant, en comparant les observations faites à diverses époques et par diverses personnes, que l'on pourra parvenir à des conclusions certaines.

BOUILLET.

LEUCORRHÉE. DOULEURS D'ESTOMAC.

Madame de L***, âgée de vingt-sept ans, accouchée dans le mois d'août 1825, heureusement et à terme, d'un enfant bien constitué, qu'elle ne nourrit pas, éprouvait depuis cette époque, un écoulement d'un liquide muqueux légèrement jaunâtre, extrêmement abondant. A cet état, se joignaient des tiraillemens continuels d'estomac, la pâleur du visage et une débilité générale. La douleur épigastrique provoquait aussitôt une perte plus considérable, et celle-ci avait la même influence sur la douleur de l'estomac. L'une et l'autre étaient déterminées plus particulièrement par les contrariétés et l'approche des menstrues, qui étaient pâles, quoique régulières et copieuses.

Après quelques mois d'un traitement varié, mais infructueux, je fus consulté le 2 avril 1826. M'étant assuré que la maladie ne dépendait point d'un vice syphilitique ou d'une lésion organique, et connaissant la difficulté qu'on éprouve dans la pratique de la médecine à guérir de telles affections, je proposai le magnétisme, qui fut accepté. Je magnétisai madame de L*** une demi-heure par jour, et lui fis prendre pour tout médicament de l'eau magnétisée; elle trouvait à cette eau un goût ferrugineux. Pendant qu'elle était magnétisée, elle ressentait à l'estomac une chaleur pénétrante, fermait involontairement les paupières et s'endormait toujours, soit pendant, soit après l'opération. Dès la deuxième séance, l'écoulement leucorrhéique fut moins abondant. La diminution de la maladie devenait

chaque jour plus sensible. Elle était réduite à très-peu de chose le quinzième de son traitement.

Madame de L*** ne fut magnétisée dès lors que trois fois par semaine; elle buvait les autres jours son eau magnétisée, à laquelle elle était fortement persuadée que j'ajoutais quelque composition. Cette interruption fut d'abord suivie d'un retour modéré des flueurs blanches et des douleurs de l'estomac; mais insensiblement elles diminuèrent encore, et finirent par disparaître entièrement au commencement du mois suivant, où je cessai de la magnétiser.

FOISSAC, D. M. P.

Nous venons d'apprendre que M. Dupotet a fait le jeudi (10 août) des expériences devant les commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal. Son but était de convaincre ces messieurs, non de la lucidité somnambulique, mais seulement de l'existence de l'agent magnétique. Des effets nombreux et tout-à-fait remarquables ont été produits par lui sur un somnambule, et ils ont été examinés par messieurs les commissaires avec la plus scrupuleuse attention.

De sages dispositions avaient été faites par messieurs les commissaires, pour que l'imagination du somnambule ne pût être mise en jeu. Un large bandeau avait été placé sur sa face. Ce bandeau s'étendait depuis la bouche jusqu'à la partie supérieure du front, et par-là assurait messieurs les commissaires de l'impossibilité où se trouvait le somnambule d'avoir connaissance de l'action que l'on dirigeait sur lui et du moment où l'on devait l'exercer. Dans cet état, M. Dupotet, en suivant les indications que lui faisaient par écrit messieurs les commissaires, a provoqué dans toutes les parties du corps du sujet magnétisé, et à une distance assez grande, des mouvemens convulsifs, très-prononcés, qui cessaient au moment où l'expérimentateur cessait son action.

M. Dupotet, désirant ne laisser dans l'esprit des assistans aucun soupçon de connivence avec le somnambule, les engagea à répéter eux mêmes, et mentalement, les expériences dont ils venaient d'être témoins, ce qu'ils firent tous avec plus ou moins de succès. On a remarqué que MM. Marc et Thyllaie avaient provoqué sur les parties qu'ils désiraient affecter des mouvemens convulsifs plus prononcés. Ces expériences durèrent plus de deux heures; aussi le somnambule se trouva-t-il très-fatigué des ébranlemens répétés qu'elles produisirent sur tout son système nerveux.

Le procès-verbal de ces faits, dressé au fur et à mesure qu'ils avaient lieu, a été signé par tous les membres présents. Nous regrettons que le secret que la Commission semble s'être prescrit sur ses opérations, nous empêche de donner sur cette séance des détails plus étendus et plus positifs; nous croyons cependant pouvoir assurer que les faits dont messieurs les commissaires ont été témoins, ont paru les satisfaire pleinement.

Les personnes qui s'intéressent à la propagation du magnétisme animal touchent enfin au moment tant désiré par eux de voir les savans de France convaincus de l'existence d'un agent qui produit des phénomènes si remarquables, et qui promet aux sciences naturelles et physiques des découvertes qui en reculeront les limites. M. Dupotet aura la gloire d'avoir puissamment contribué à hâter ce moment; il est le premier qui, surmontant la crainte du ridicule, et mille considérations qui auraient arrêté un homme moins dévoué, ait consenti à faire des expériences publiques, et depuis 1820, époque de la publication de ses mémorables expériences, il n'a cessé d'appeler sur les phénomènes extraordinaires du magnétisme l'attention de tous les savans, sur-tout des médecins et des physiologistes, afin de répandre de plus en plus la connaissance de l'existence de l'agent magnétique, qu'il ne croit être autre chose que le fluide nerveux soupçonné depuis long-temps.

Nous espérons qu'il voudra bien nous donner, dans notre prochain numéro, quelques détails sur les expériences qu'il fait tous les matins à l'Hôtel-Dieu en présence de M. Husson et de beaucoup d'autres médecins.

Les personnes qui désirent faire insérer dans l'*Hermès* leurs Observations sur le Magnétisme sont priées de les adresser franco à Madame Lévi, libraire, quai des Augustins, n°. 25.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

DES COURANS.

Dans le IX^e chapitre de son instruction pratique (*Des moyens de développer en soi-même les facultés magnétiques et de tirer parti de ce développement*), M. Deleuze a rappelé l'attention sur quelques principes de la doctrine de Mesmer qu'on a négligé d'expliquer et dont on n'a pas senti l'importance. Ces principes sont relatifs à ce qu'on nomme les courans. « Mesmer, dit-il, a beaucoup parlé des courans, » et l'on a négligé de se rendre compte de ce qu'il voulait » dire..... Si l'on reconnaît, *par l'expérience*, l'écoulement » d'un fluide subtil, et si c'est à cette émanation qu'on » donne le nom de courans, le degré de force avec lequel » elle s'échappe, et la cause de la direction qu'elle suit, » sont des problèmes de physique et de physiologie qui » doivent être examinés avec le plus grand soin..... Une » fois qu'on les a reconnus (les courans), on les suit tout » naturellement ; on magnétise comme par instinct, on se » conde la nature en portant l'action vitale sur les organes » qui en manquent, on augmente ou modère sa force au » besoin. » J'ignore quelle impression les réflexions de M. Deleuze ont faite sur les personnes habituées à magnétiser, mais elles m'ont convaincu que le phénomène dont parle Mesmer, une fois bien connu, offrirait la preuve la plus incontestable de la réalité de l'agent magnétique, et que l'observation des courans serait le moyen le plus sûr de se diriger dans la pratique du magnétisme. J'ai donc résolu de ne pas perdre un moment pour m'occuper de cet

objet, et, suivant la marche indiquée par M. Deleuze, j'ai commencé par lire attentivement le premier volume de l'ouvrage de M. Lausanne (*Principes et procédés du magnétisme*). Ce volume est extrait d'un manuscrit que l'auteur (M. de Bruno) n'avait pas destiné à l'impression, mais qu'il avait communiqué à quelques amis préparés à l'entendre. Il paraît que M. de Lausanne n'a pas fait lui-même les observations nécessaires pour l'éclaircir; car il manque de méthode et il est souvent d'une obscurité fatigante. Cependant, en l'étudiant avec soin, j'y ai découvert une mine féconde qu'il ne s'agissait que d'exploiter. Après m'être bien assuré de la réalité des courans, je me suis, pendant six mois, livré constamment à ce genre de recherches, en examinant les faits, en multipliant les expériences et en comparant les résultats. J'ai enfin rédigé l'essai qu'on va lire, et je l'ai adressé à M. Deleuze, qui m'a engagé à le publier. C'est sous ses auspices que je le présente aux magnétiseurs. Je les invite à ne pas se rebuter si le phénomène que j'annonce ne se manifeste pas d'abord, ou si les sensations que les courans doivent produire sur eux sont faibles et incertaines : qu'ils persévèrent, et ces sensations prendront peu-à-peu plus de force et un caractère déterminé. Ils parviendront enfin à céder à un entraînement involontaire dont on ne peut donner l'idée à ceux qui ne l'ont pas éprouvé.

J'ai beaucoup profité de l'écrit publié par M. de Lausanne : souvent même j'ai employé les expressions de l'auteur. J'ai cru inutile de le citer. Il suffit que j'avertisse une fois pour toutes que c'est à lui que je dois la connaissance des faits que j'ai vérifiés, et celle des principes que j'ai tâché de développer.

Pour mettre quelque ordre dans cet essai, j'exposerai : 1° les moyens de reconnaître les courans; 2° les indications qu'ils donnent; 3° les précautions à prendre en les suivant; 4° quelques observations particulières qui sont le fruit de mes recherches.

§. I. *Moyens de reconnaître les courans.*

Lorsque le rapport est établi, portez vos pouces sur le creux de l'estomac du malade, au-dessous du cartilage xyphoïde. Tenez-les de deux à cinq minutes dans cette position, les doigts étendus sur les côtés. Après quelques instans, remuez légèrement les pouces sans les déplacer et sans presser l'estomac. Si vous voulez renforcer l'action, joignez aux pouces les doigts indicateurs, ou même tous les autres doigts, s'il est nécessaire de l'augmenter encore. Après avoir ainsi actionné quelque temps l'estomac, retirez les mains à une distance d'un bon pouce en avant et vis-à-vis l'estomac, dans la position suivante : les paumes des mains sont vis-à-vis l'une de l'autre, formant un ovale par la courbure des doigts qui sont éloignés entre eux. Les pouces se trouvent placés à côté l'un de l'autre parallèlement, les ongles en dessus, les petits doigts et le tranchant des mains en bas.

Bientôt vos mains s'ébranleront par la force du courant. Avant cet effet vous sentirez une certaine pesanteur. Cédez-y légèrement en n'employant que la force nécessaire pour que la main ne tombe pas. Quelquefois vos mains seront attirées vers l'estomac et tendront à s'y appliquer ; d'autres fois elles seront alternativement attirées et repoussées, ou bien elles prendront un léger mouvement circulaire.

Cédez à tous ces mouvemens. Appliquez les mains sur l'estomac, lorsqu'elles y sont attirées ; concentrez-y le fluide : ensuite présentez-les à la distance de deux ou trois pouces ; celle qui sera du côté où le siège du mal est placé y sera entraînée par le courant. Fixez alors cette main sur la partie ainsi indiquée ; continuez d'actionner l'estomac avec l'autre. Alors, ou celle-ci sera entraînée au même endroit que la première, ce qui est une preuve de plus que vous avez trouvé le siège du mal, ou bien elle descendra vers le genou. Si elle y descend vous l'y arrêterez. Si elle va rejoindre la première, vous ne laisserez qu'une main pour qu'elle puisse recevoir le courant tout entier, et vous placerez l'autre sur un des genoux du malade.

Outre le procédé que je viens d'indiquer pour reconnaître le siège du mal, il en est un autre qui réussit également. Lorsqu'une fois on a l'habitude de suivre les courans, on les prend à la tête et l'on descend très-lentement, en étudiant toutes les sensations avec la plus grande attention. Alors, les mains sont arrêtées vers un endroit déterminé, ou bien l'on sent une impression bien plus vive de froid ou de chaud en passant vis-à-vis. Si cela se réitère plusieurs fois, vous avez trouvé le siège du mal.

Si, lorsque vous avez actionné l'estomac, vous n'êtes pas entraîné par le courant, donnez à vos mains un mouvement qui consiste à élever les doigts et à les rapprocher ensuite du talon de la main, comme si on voulait la fermer, ou comme si on voulait prendre quelque chose et le ramener à soi. Si le mouvement des doigts ne suffit pas, vous y joindrez celui des mains et même celui du bras. La paume de la main doit toujours rester vis-à-vis du malade pour recevoir l'impression du courant.

Règle générale. Toutes les fois que votre main s'arrêtera, concentrez-vous, puis éloignez-vous un peu, attendez l'impression du courant, et si, après quelques instans, vous ne le sentez pas, donnez à vos doigts et ensuite à vos mains, pour le déterminer, le mouvement que j'ai décrit ci-dessus. Ne vous pressez pas : ayez la patience d'attendre et le courant vous entraînera.

Il est bien plus facile de sentir et de reconnaître la direction des courans quand on est placé vis-à-vis de la personne sur laquelle on agit.

§. II. *Des indications que donnent les courans.*

La connaissance des courans serait déjà très-précieuse, quand elle ne donnerait d'autre indication que celle du siège du mal; mais elle en offre encore plusieurs, qui sont aussi de la plus grande utilité. Je vais citer les plus remarquables.

Déplacement de l'humeur. Quelquefois l'humeur, déplacée par l'action magnétique de l'endroit qu'elle avait

affecté, tend à se jeter sur une partie délicate. Vous reconnaîtrez cette disposition par les courans, en usant de passes longitudinales, très-lentes, prises à la tête et conduites jusqu'aux pieds. Par exemple, quand vous magnétisez une personne pour une migraine persistante, si la tête se dégage, que le malade n'y souffre plus, et qu'au contraire il ait mal à la poitrine, si d'un autre côté le courant vous porte directement de la tête à la poitrine, et que là vous ressentiez une impression bien plus forte et bien plus vive, vous pouvez assurer que l'humeur, déplacée de la tête, veut se fixer à la poitrine. Vous y remédieriez en imprimant au courant une direction nouvelle. Pour cela, vous ferez plusieurs passes assez rapides et avec une volonté énergique : vous résisterez au courant, quand il tendra à vous entraîner dans une autre direction que celle que vous voulez lui donner, et vous ne cesserez vos passes que lorsqu'il suivra celle-ci naturellement.

Fin des crises. Les courans vous indiquent aussi la fin des crises et quand vous pouvez quitter le malade sans danger. Lorsque le travail tire à sa fin, les mains sont ramenées l'une vers l'autre soit vis-à-vis de l'estomac, soit vers les régions placées plus bas. Elles descendent ensuite le long des cuisses, des jambes jusqu'à l'extrémité des pieds. Alors elles sont chassées à droite et à gauche par une ligne horizontale au plancher.

Quand cette indication vous a été donnée, vous devez, avant de quitter le malade, faire des passes longitudinales de la tête à l'extrémité des mains et à l'extrémité des pieds, et ne les cessez que lorsque vos mains, ramenées plusieurs fois de suite l'une vers l'autre, vis-à-vis de l'estomac ou plus bas, seront enfin renvoyées de nouveau dans la ligne horizontale que j'ai indiquée.

Magnétisme pendant le sommeil. Il y a des cas où il faut magnétiser pendant le sommeil magnétique, et d'autres où cela n'est point nécessaire. Mais comme nous ne voyons pas le travail intérieur qui se fait chez le malade, nous ignorons quand il peut se faire sans

nous, ou quand il faut le soutenir. Les courans nous donnent ces indications. Quand un malade dort, faites quelques passes longitudinales de la tête aux genoux; s'il n'a pas besoin des secours du magnétisme, le courant laissera, pour ainsi dire, glisser votre main jusque vers les genoux, et là vous la sentirez tellement pesante que vous serez obligé de l'y arrêter. S'il est besoin au contraire de renforcer le sommeil, le courant vous conduira à la racine du nez ou aux yeux du malade, et y laissera quelque temps votre main, puis il la portera vers les genoux, où il l'arrêtera. Il conduira de même votre main devant toutes les parties malades qui auront encore besoin d'être actionnées, et enfin vous marquera lui-même le moment du repos.

Surabondance de fluide. Lorsqu'il est nécessaire de soustraire le fluide de quelque partie, ce qui se fait au moyen de passes transversales, les courans font encore connaître quand on est arrivé au but désiré. Tant que la partie est trop chargée de fluide, les courans vous renvoient sur les mains un souffle très-chaud, et à mesure que le fluide se soutire, ce souffle se rafraîchit. Quand vous ne sentez plus de chaleur, le fluide est soutiré.

Flux périodique. Lorsque le courant vous porte de l'estomac à la matrice, sans que cette dernière partie soit affectée de quelque maladie, cela annonce que le travail des règles s'établit. Vous jugez qu'il est plus ou moins avancé en raison de l'entraînement. Ces indications ont lieu trois et quelquefois quatre jours avant les règles. Elles durent ordinairement deux à trois jours après leur cessation. Si à cet entraînement se joint une chaleur douce et humide, et que vous ressentiez le long des mains, jusqu'au bout des doigts, une fluctuation bien distincte, en sorte qu'il vous semble que le sang se porte du talon de la main au bout des doigts et qu'il reflue ensuite vers le poignet, l'époque est prochaine et une révolution salutaire se déclarera dans la séance ou peu de temps après.

Évacuations. Lorsque la main est entraînée de l'estomac

au bas-ventre par des zigzags étendus d'un flanc à l'autre , c'est un signe presque certain d'une évacuation prochaine. Dans cette circonstance, il faut laisser aller la main et s'abstenir de toute action. Lorsqu'on est arrivé au bas-ventre, il faut reporter la main à l'estomac et recommencer plusieurs fois. Si l'évacuation n'a pas lieu pendant la séance, il est bon de l'aider par un lavement d'eau pure ou d'eau de son.

Somnambulisme. Lorsque le somnambulisme va se déclarer, le courant porte la main vis-à-vis la racine du nez du malade. Vous pouvez l'y laisser et user du procédé indiqué par M. de Lausanne pour le provoquer (1). « Placez- » vous à côté du malade, posez-lui le pouce et le doigt du » milieu sur les yeux , que vous lui ferez fermer de cette » manière : le doigt indicateur se trouvera sur la racine du » nez; mettez l'autre main en opposition sur l'occiput. » Après avoir concentré l'action pendant quatre à cinq » minutes, descendez une main sur le creux de l'estomac, » et faites glisser l'autre de l'occiput sur le front, de ma- » nière que le pouce et l'indicateur couvrent les yeux. » Après avoir gardé cette seconde position quatre à cinq » minutes , vous reprendrez la première, ainsi de suite. Si » ce procédé est trop fort, ce que vous reconnaîtrez facile- » ment à l'agitation qu'il produira, calmez le malade. » Magnétisez un instant à grands courans pour rétablir » l'équilibre. Posez ensuite le sommet de vos doigts réunis » en pointe, une main sur la racine du nez , l'autre sur le » cœur. Quittez et reprenez cette position, en faisant des » passes dans l'intervalle de la tête à l'estomac. »

§. III. *Des précautions à prendre en suivant les courans.*

Lorsque les courans vous entraînent de bas en haut ,

(1) Il n'y a alors aucun danger à charger la tête , puisque le fluide se portant lui-même au cerveau, on ne fait, en l'y concentrant , que seconder la nature ; cependant il ne faut augmenter l'action que graduellement et peu-à-peu , sans cela on courrait risque d'exciter quelques mouvemens nerveux.

ayez l'attention de détourner la main, pour ne jamais magnétiser dans ce sens, ce qui serait extrêmement dangereux.

Lorsque les courans vous portent à la tête et qu'ils y produisent du trouble ou d'autres mauvais effets, cédez, mais opposez, en leur cédant, un peu de résistance pour en diminuer la rapidité. Parvenu à la tête, ramenez-les très-lentement vers le bas par les parties latérales de la poitrine et descendez par les flancs jusqu'aux genoux ou même jusqu'aux pieds si vous pouvez. Revenez-y plusieurs fois, jusqu'à ce que vous ayez rendu le calme à la tête. Vous pourrez aussi *faire descendre* les courans le long des bras jusqu'à l'extrémité des mains, ou par derrière la tête, le long de l'épine du dos, jusqu'au bas des reins. Ce dernier procédé est très-bon dans les fièvres chaudes, ou quand le sang remonte à la tête.

Il faut surtout tirer des courans de la tête aux pieds, quand vous avez reconnu, par les indications données précédemment, que le travail des règles s'établit. Car, pendant ce travail, il arrive souvent que le sang veut remonter à la tête et à la poitrine.

Alors cédez au courant, mais en résistant un peu, comme je l'ai déjà observé, et ramenez-le vers les parties inférieures, où par ce moyen vous rappellerez aussi le sang qui s'en écartait.

Lorsqu'un mouvement circulaire est imprimé à vos mains, ayez l'attention, sur-tout quand les rayons du cercle sont un peu grands, d'aller très-lentement en remontant, et de n'augmenter votre action que graduellement. Cette précaution est très-nécessaire, quand ce mouvement a lieu devant la tête, car si l'on suit la rapidité qu'il a quelquefois, on trouble la tête du malade, et on lui fait beaucoup de mal.

Dans le traitement, il ne faut point se laisser aller continuellement à l'entraînement. Il faut actionner une partie, quand même vous en seriez repoussé, si les procédés indiqués vous l'ont désigné pour le siège du mal. Résistez donc à cet entraînement, surtout s'il est en ligne droite

et qu'il tende à vous éloigner beaucoup du corps ; car il arrive souvent que la partie affectée se laisse difficilement pénétrer par le fluide , qui , par son élasticité naturelle , repousse la main ou l'entraîne vers quelque autre partie.

Alors , quand cela se peut faire , appliquez vos doigts réunis sur la partie malade , ensuite éloignez-vous à un ou deux pouces en allongeant les doigts. Recevez le courant sur la main , et donnez un mouvement léger à vos doigts en les élevant et les abaissant successivement , alors vous vous sentirez comme entraîné par le courant.

Il y a un autre procédé que l'on emploie aussi avec succès dans cette circonstance , c'est , après avoir appliqué la main sur la partie malade , d'actionner au travers avec l'autre , en présentant la pointe des doigts réunis ou en suivant un mouvement circulaire. La main appliquée donne plus de facilité au fluide de pénétrer , apaise la douleur , ou du moins l'empêche d'augmenter.

Si vous ne pouvez appliquer la main sur la partie malade , concentrez à distance , présentez la main pour recevoir le courant , et , s'il ne se fait pas sentir , déterminez-le par le mouvement indiqué.

Il faut remarquer ici qu'une action trop forte ou trop long-temps soutenue sur la même place produit aussi le repoussement dont j'ai parlé. La manière de le distinguer de l'autre , c'est que celui-ci projette un courant très-chaud , tandis que celui qui est occasioné par la maladie en donne un très-froid.

Lorsque vous portez votre action sur la poitrine , faites-le avec les mains étendues. Si elles sont pesantes et attirées vers la poitrine , cédez et appliquez-les. Lorsqu'elles ne sont que pesantes sans une attraction bien décidée , remuez légèrement , afin de déterminer un courant ; s'il imprime un mouvement circulaire à vos mains , laissez-les devant la poitrine , tant qu'il vous y retiendra ; s'il vous entraîne vers le bas , cédez à l'entraînement ; s'il vous conduit à la tête , ramenez-le par les bras , la poitrine , ou par le derrière de la tête.

Lorsqu'il se déclare une crise d'expectoration ou de sueurs, favorisez-la, en suivant le courant qui l'a provoquée.

Lorsque le malade a des mouvemens nerveux, présentez les mains à un ou deux pouces aux côtés de la tête, et descendez le courant *très-lentement* par le derrière des oreilles, les épaules, les bras, et jusqu'à l'extrémité des mains, ou, ce que je trouve préférable, descendez-le par les tempes, les joues, les parties latérales de la poitrine, les flancs, les cuisses, les jambes et les pieds. Ces procédés calment parfaitement les personnes nerveuses.

Il est très-utile, pendant la séance, de répéter les passes très-lentes de la tête aux pieds pour s'assurer qu'il n'y a point quelque déplacement d'humeur, ou quelque travail intérieur dans une partie qui est insensible au malade; mais n'oubliez jamais de les répéter plusieurs fois avant de le quitter, comme je l'ai déjà recommandé.

§. IV. *Observations particulières.*

Doué d'une extrême sensibilité aux courans, j'ai observé que je les sentais très-bien s'établir entre moi et les individus qui se trouvaient dans le même appartement, quoiqu'il y eût entre nous une assez grande distance. Cette sensation était si forte, que j'aurais pu, conduit par le courant, aller à eux les yeux bandés. Elle devenait encore plus vive lorsqu'on magnétisait près de moi. Alors, en élevant la main, je sentais un courant qui s'établissait entre moi et la personne qui magnétisait, et un autre entre moi et le malade. Tantôt l'un avait plus d'intensité, tantôt l'autre. J'ai répété plusieurs jours de suite cette expérience, j'ai même changé de place, en fermant les yeux, pour être certain que je ne m'abusais pas, et j'ai obtenu les mêmes résultats.

J'ai trouvé des courans dans tous les objets magnétisés, et même dans quelques substances qui ne l'étaient pas, particulièrement dans l'eau; mais les courans sortant d'objets non magnétisés sont moins chauds et moins forts. Cette

remarque m'a conduit à penser que l'on pourrait , par les courans , reconnaître l'eau magnétisée de celle qui ne l'est pas : et en effet , m'étant fait présenter deux bouteilles d'eau , dont l'une était magnétisée , j'ai très-bien distingué celle-ci. J'ai répété plusieurs fois cette expérience , qui m'a toujours réussi. Le procédé que j'emploie est bien simple : je ne fais que présenter la main d'abord devant une bouteille , et ensuite devant l'autre , à la distance d'un bon pouce , et porter mon attention sur les sensations que j'éprouve.

Si , dans l'état de veille , on peut avoir assez de sensibilité pour reconnaître des courans sortant de divers individus ou de diverses substances , que doit-ce être en somnambulisme , où la sensibilité est si exaltée ?... Le somnambule doit donc être affecté d'une manière salutaire ou nuisible par la sensation de ces courans. L'action des courans qui sortent d'êtres vivans doit être plus forte que celle que donneraient des substances inanimées. Les courans qui existent dans différentes substances non magnétisées me feraient croire à l'assertion de Kieser , qu'un baquet construit régulièrement agit sur le malade , même sans avoir été magnétisé. Si cette action existe , je ne doute point , d'après mes sensations , qu'elle ne doive être moins forte.

J'ai fait une autre observation , qui semblerait prouver ce que l'on a déjà avancé , l'affinité du fluide magnétique avec le fluide lumineux. J'ai remarqué que l'eau se chargeait bien plus lentement dans une bouteille de verre que dans une carafe de cristal , et que dans le même vase elle se chargeait bien plus vite au grand jour que dans le crépuscule ou dans l'obscurité. CÉZAIRE DUBOIS.

TRAITEMENT DE MADAME ***.

Madame *** , âgée de trente ans , était en convalescence d'une maladie fort grave , causée par une tumeur au côté

droit de l'abdomen , qui s'était formée depuis environ six mois à la suite d'une impression fort vive. Cette tumeur était parvenue à la grosseur de la tête d'un enfant à terme, suivant l'opinion du médecin , lequel regardait cette maladie comme une hydropisie des ovaires ou comme le résultat d'une fausse conception. Il ne voyait rien à faire pour résoudre cette tumeur , qu'il croyait ne pouvoir disparaître, s'il y avait lieu , qu'après un nombre d'années plus ou moins considérable. Il y avait suppression des règles depuis trois mois. C'est dans cet état que cette dame fut conseillée d'essayer du magnétisme ; elle s'y décida , quoique assez fortement prévenue contre cette méthode.

Je la magnétisai le 14 février dernier pour la première fois : elle n'éprouva d'autres effets dans cette séance qu'une chaleur générale et une légère transpiration , mais dans la nuit il y eut une évacuation extraordinaire d'urine , dont la nature avait entièrement changé. A la troisième séance , le sommeil fut complet pendant une demi-heure ; ce sommeil a continué tous les jours jusqu'à la fin du traitement, sans somnambulisme ; mais il était remarquable que le réveil avait toujours lieu après une demi-heure de sommeil, sans aucune provocation ni volonté exprimée mentalement ; ce que je crois devoir attribuer à l'action magnétique concentrée sur la partie malade , et qui faisait éprouver des sensations très-fortes , quoique exercée à distance ; c'est alors que cette dame entr'ouvrait les yeux et s'apercevait que le mouvement produit dans la tumeur était causé par la présence de ma main, quoique à plusieurs pouces de distance. C'est après la douzième séance que cette dame a vu avec satisfaction cesser sa suppression , sans en avoir été prévenue par aucune douleur ni malaise ; quinze jours avant l'époque habituelle la tumeur avait déjà diminué d'une manière sensible , et après avoir pris une direction vers la partie inférieure de l'abdomen , elle se dissipa peu-à-peu , sans qu'aucune crise apparente ait pu laisser présumer de quelle manière la résolution a eu lieu. Il a été fait un usage constant de l'eau magnétisée pen-

dant le traitement , qui a duré trois mois sans interruption , au bout duquel temps il a été impossible de reproduire le sommeil, qui avait lieu auparavant avec tant de facilité , puisque trois ou quatre minutes suffisaient toujours. La tumeur ayant entièrement disparu , et cette dame jouissant d'une bonne santé , elle a cessé d'être magnétisée.

Dans le premier mois du traitement , la sensibilité de cette dame à l'action magnétique me fit naître l'idée de faire une expérience qui ne fut pas sans intérêt pour moi. Je désirais savoir si la facilité avec laquelle elle s'endormait ne provenait pas un peu , soit de l'habitude , soit de l'imagination ; je voulais savoir aussi si l'agent magnétique avait besoin d'être mis en action par ma volonté ; je convins donc avec le mari de cette dame que le lendemain , à l'heure accoutumée , je suivrais les mêmes procédés , sans aucune volonté , pendant un quart-d'heure , en tâchant d'occuper mon imagination de toute autre chose. Cette expérience eut lieu ainsi qu'il avait été convenu. Après dix minutes des procédés ordinaires , M^{me***} n'ayant aucune propension au sommeil , me demanda si je ne voulais pas l'endormir ; je profitai de la réponse que j'étais obligé de lui faire pour travailler son imagination dans un sens contraire à la volonté que je devais bientôt exprimer , en lui disant qu'il était probable qu'elle ne devait pas dormir ce jour-là ; mais que mon expérience m'ayant appris que l'action magnétique n'en produisait pas moins un bon effet , je l'engageais à ne pas s'occuper de cela ; après quoi je continuai , jusqu'à l'expiration des quinze minutes , à opérer avec distraction , et aucune apparence de sommeil ne se manifesta ; mais ayant fait usage de ma volonté , les yeux se sont fermés presque aussitôt pour ne se rouvrir qu'après le sommeil habituel d'une demi-heure. J'ai eu la certitude qu'elle ne s'était pas même doutée de l'expérience que j'avais faite , par la difficulté que nous avons eue à la persuader que cette expérience était convenue entre son mari et moi.

Si cette cure peut être contestée au magnétisme , la médecine non plus ne pourra s'en attribuer l'avantage, puisque je peux certifier qu'il n'a été ordonné ni pris aucun médicament pendant ce traitement.

Paris, le 8 septembre 1826.

ROBIN.

TRAITEMENT DE MADAME LEQUIN,

ATTAQUÉE DE RHUMATISME ET D'ENGORGEMENT AU FOIE,

Fait à Versailles par M. le comte D'AUNAY.

Madame Lequin souffrait depuis quelques années des douleurs continuelles. Après qu'elle eut employé tous les remèdes en usage, et qu'elle eut été plusieurs fois aux eaux, son médecin lui conseilla de recourir au magnétisme; se rendant à ce sage avis, elle vint me prier de lui donner mes soins.

Je commençai à la magnétiser le 19 juin 1820. A peine avais-je mis une main sur sa tête et une autre sur l'estomac, qu'elle éprouva des bâillemens et s'endormit avant cinq minutes. Aussitôt en somnambulisme, elle me dit qu'elle souffrait d'un rhumatisme qui était fixé sur les deux premières côtes du côté gauche au-dessous du cœur, et qu'il s'étendait jusque sur l'estomac. Elle avait ordinairement beaucoup de peine à respirer; mais dès qu'elle fut entrée en somnambulisme, sa respiration devint plus libre; la douleur, qui était fixe quand elle était éveillée, changeait de place et suivait ma main; elle me dit que le magnétisme la guérirait parfaitement. Elle se plaignait de son bras gauche, qui était froid, et le rapprochait de moi pour que je le réchauffasse et que je fisse circuler son sang; elle ordonna des frictions sur l'estomac et les côtes gauches avec du baume tranquille; elle resta une demi-heure endormie.

Le 22 , mise pour la deuxième fois en somnambulisme , elle me dit qu'elle se trouvait déjà beaucoup mieux , et me répéta qu'elle guérirait de son rhumatisme. Elle trouve que son bras gauche est très-faible ; aussitôt je le masse , ainsi que tout ce côté , depuis l'épaule jusqu'au bas de la jambe , je souffle même sur son estomac et sur son côté ; elle me dit que son sang était très-épais et qu'il circulait mal ; elle ajoute qu'elle est menacée d'une paralysie sur le bras gauche , qu'elle saurait prévenir en faisant circuler son sang. Pour cela , et en même temps pour fortifier son estomac , elle doit boire tous les matins une tasse d'infusion légère de tilleul , avec quatre têtes de camomille romaine ; elle ordonne de porter sur les reins jour et nuit une ceinture de flanelle fortement magnétisée.

Comme elle m'avait dit le jour précédent , après son réveil , qu'elle ne savait pas si elle avait dormi , mais qu'elle était bien sûre , si cela lui était arrivé , qu'elle n'avait certainement point parlé , je lui dis pendant que je la magnétisais : « Vous ne pourrez pas dire aujourd'hui que vous n'avez pas dormi. — J'ai bien raison quand je dis que je ne dors pas ; la preuve en est que je vois bien descendre mon sang ; quand vous promenez vos mains depuis ma tête jusqu'à mes pieds , je vois aussi l'activité que cela lui donne ; la circulation a beaucoup plus de force ; je vois aussi que mes règles viendront dans quinze jours , et qu'elles seront plus abondantes qu'à l'ordinaire. » Elle est restée trois quarts-d'heure dans l'état de somnambulisme , et m'a demandé d'aller prendre l'air aussitôt après son réveil.

Le 24 , je l'ai endormie en trois minutes ; elle s'est fait masser tout le corps , et souffler chaud sur l'estomac , ainsi que sur le côté gauche ; elle s'en trouve toujours très-bien. Elle a dit que son état habituel de maladie était causé par le défaut de circulation du sang , que cela lui donnait une courbature et une faiblesse continuelles ; que son rhumatisme provenait d'avoir couché , il y a huit ans , dans un endroit humide ; qu'il s'était d'abord jeté sur la cuisse gauche , et qu'il était remonté aux côtes et à l'estomac à la

suite d'une transpiration supprimée; elle doit garder la flanelle et la compresse sur son estomac pendant neuf jours, et se frictionner soir et matin le bras gauche, ainsi que le long de l'épine du dos avec un morceau de flanelle; elle trouve que la flanelle retient le magnétisme beaucoup plus qu'une autre étoffe, et qu'elle en acquérait même une vertu plus forte; elle veut d'après cela que la seconde bande en soit imprégnée davantage, et pour cela elle m'a dit de la porter sur moi pendant trois nuits de suite; elle s'est ordonnée une tasse d'infusion de tilleul et de fleurs de sureau tous les matins, et s'est défendu le thé qu'elle aime beaucoup quand elle est éveillée.

Son mari m'a prié de le mettre en rapport avec elle, et il lui a demandé: « Avouerez-vous dans votre état naturel que » vous avez dormi cette fois-ci? — Je ne dors pas, je suis dans » mon état naturel, je suis très-calme, je suis dans un état » de bien-être parfait, je ne souffre pas, aussi je suis bien » plus heureuse dans cet état-ci que dans l'autre, état que » vous appelez mon état naturel. » Je l'ai réveillée au bout de trois quarts-d'heure.

Je revenais de Paris ce jour-là, et j'avais été tout droit chez elle avant d'aller chez moi; lorsqu'elle fut endormie elle me demanda des nouvelles de ma fille qui avait été vaccinée cinq jours auparavant: « Je ne l'ai pas encore vue, lui-dis-je, et je comptais sur vous pour m'en donner des nouvelles. — Attendez un instant, je vais chercher à la voir; elle la dépeignit quoiqu'elle ne l'eût jamais vue; elle m'assura que la vaccine avait pris, qu'on ne l'apercevait pas encore et qu'elle ne paraîtrait que le lendemain. Voulant m'assurer de sa lucidité, je lui demandai si elle pourrait voir ma chambre, où elle n'avait jamais été; elle m'en fit la description et me nomma tous les meubles qui sont dedans; elle ajouta: *C'est dans une bergère qui est placée près d'une table à écrire, et devant votre baquet, que vous vous mettez ordinairement.* En rentrant chez moi j'allai voir ma fille, je demandai à la bonne comment elle était? « Le médecin sort d'ici, monsieur, il m'a dit que la vaccine n'avait pas bien pris

et qu'il craignait d'être obligé de recommencer l'opération ; la vaccine parut complètement le lendemain comme la somnambule l'avait dit.

Comme madame Lequin devait partir pour Paris, j'ai pris un de ses anneaux d'or, que j'ai fortement magnétisé, avec l'intention qu'elle revînt chez moi mardi à trois heures. Le mardi 27, j'ai endormi madame Lequin ; elle était de retour depuis la veille ; elle m'a dit que son anneau l'avait forcé de revenir malgré elle. Son épaule est guérie, son côté gauche va beaucoup mieux, sa respiration n'est plus gênée ; ses règles viendront dans huit jours, elle en sent déjà les avant-coureurs, elles emmèneront le rhumatisme. Elle a ordonné de cesser les frictions avec du baume tranquille, et pour les remplacer, on prendra deux litres d'avoine qu'on fera frire dans une poêle, avec une demi-bouteille de lie de vin, on l'étendra sur un linge, on l'appliquera sur le côté gauche et sur l'estomac, le soir en se couchant. Le matin, en se levant, elle s'enveloppera avec un morceau de flanelle que j'ai magnétisé et porté pendant trois nuits consécutives.

Elle remarque qu'elle a aussi des engorgemens dans les viscères du bas-ventre, la rate est empâtée, le foie l'est aussi, cela vient de la bile qui y a formé des petites pierres. Elle prendra tous les matins un verre d'eau de Passy, afin de fondre tous ces engorgemens. « Je guérirai avant peu, me dit-elle, j'en suis bien sûre. »

Le 28, madame Lequin m'a dit qu'elle s'était fort bien trouvée de son cataplasme d'avoine grillée ; elle veut encore s'en servir deux fois ; elle s'est fait masser. Son estomac a repris plus de force, ainsi que son côté gauche. Le verre d'eau de Passy, qu'elle prend tous les matins, lui passe fort bien ; étant joint au magnétisme, il fera dissoudre les engorgemens du foie et du bas-ventre. Comme sa poitrine est un peu échauffée, elle s'ordonne pour ce soir une tasse d'infusion légère de fleurs sèches de coquelicots, avec une cuillerée à café de sirop de diacode. Demain matin elle boira son verre d'eau de Passy, elle se promènera une heure et demie, ensuite elle mettra ses

pieds à l'eau pendant dix minutes, se promènera encore après, l'espace d'un quart-d'heure, avant son déjeuner. Ce soir elle se fera froter l'épine du dos, le bras, le côté gauche et l'estomac, avec un morceau de flanelle, qu'on aura imbibé d'eau de Cologne. Elle voit le travail de son sang, il circule beaucoup mieux; ses règles viendront mardi prochain, 4 juillet, et elles seront plus abondantes qu'à l'ordinaire.

Le 1^{er}. juillet, elle s'est ordonné de cesser ses frictions sur le bras gauche et l'épine du dos, mais elle a voulu les continuer sur les cuisses et les jambes. Elle doit prendre un bain de pieds lundi et mardi, pendant un quart d'heure, avant de boire ses eaux. Elle m'a dit qu'il fallait la magnétiser mardi prochain, 4 juillet, parce que ses règles paraîtront après qu'elle aura bu ses deux verres d'eau.

Elle était assise sur un canapé, ses pieds étaient posés sur un tabouret, quelqu'un en passant a secoué fortement le tabouret, ce qui l'a réveillé à moitié. Je l'ai rendormie aussitôt, et lui ai demandé pourquoi elle avait éprouvé cet effet. Elle m'a répondu : « J'ai ressenti une forte secousse par tout le corps et dans tous les nerfs; heureusement pour moi, l'on ne m'a pas touchée, et vous avez pensé à me rendormir de suite, ce qui fait que je ne me ressens plus de rien. » Je l'ai éveillée un quart d'heure après.

Le 4, elle m'a dit que ses règles étaient venues le matin, une heure après avoir bu son second verre d'eau de Passy. Ses règles vont emporter la cause du rhumatisme et les suites des sueurs supprimées; mais la douleur restera encore quelque temps après, parce qu'elle est produite par l'humeur rhumatismale qui a séjourné dans cet endroit, ainsi que par l'empâtement du foie. Elle a dit qu'après son époque elle n'avait autre chose à faire que de continuer à boire ses deux verres d'eau de Passy pendant environ un mois. Elle s'est ordonné de prendre ce soir en se couchant une demi-once de gomme adragant, que l'on délayera dans une tasse d'eau tiède, et que l'on sucrera avec une cuillerée à bouche de sirop de gomme.

Le 5, je l'ai encore endormie, parce qu'elle me l'avait demandé à cause de ses règles : elle a trouvé que depuis long-temps elles n'avaient pas été aussi fortes. Elle a attribué ce bon effet au magnétisme, qui fait circuler son sang plus activement. Elle les aura demain et après-demain. Elle a défendu de lui frictionner les cuisses et les jambes avant samedi prochain, 8 juillet. « Je prendrai mon sirop de gomme jusqu'au 7 au soir. Je continuerai de boire mes deux verres d'eau pendant six semaines, à compter du premier jour que je les ai prises, je serai alors entièrement guérie, et vous ne pourrez plus m'endormir. C'est étonnant le bien que m'a fait le magnétisme ; sans son secours j'aurais été bien souffrante. — Quand vous serez éveillée, croirez-vous au somnambulisme ? — Je suis maintenant forcée d'y croire, puisque je vois que tout ce que j'ai dit m'arrive. » Je l'ai réveillée peu de temps après.

Le 8, je l'ai encore endormie ; elle allait bien, elle m'a répété sur sa santé tout ce qu'elle m'avait dit précédemment, elle a seulement ajouté qu'il fallait cesser son sirop de gomme, parce qu'elle n'en avait plus besoin, et qu'il fallait lui frotter ce soir, demain et après-demain soir, les deux jambes avec de l'eau de Cologne.

Le 10, croyant que je serais obligé d'aller faire un voyage d'une quinzaine de jours, j'ai été bien aise de pouvoir l'endormir avant mon départ, afin de bien m'assurer de ce qu'elle aurait à faire pendant mon absence. Une fois en somnambulisme, elle a trouvé que les embarras des viscères du bas-ventre étaient bien diminués, que son foie était bien dégagé, qu'il fallait continuer de lui frictionner les jambes pendant une quinzaine de jours, qu'elle devait prendre cinq bains, d'une heure chaque, et de deux jours l'un, au plus de vingt degrés, et que, s'il faisait chaud, elle pourrait les baisser jusqu'à dix-huit. Un médecin de ses amis lui avait conseillé de prendre un troisième verre d'eau de Passy, elle se l'est défendu, en disant qu'il irriterait sa poitrine, et lui ferait cracher le sang ; elle a dit qu'elle continuerait de boire ses deux verres d'eau jusqu'au 8 août.

Le 17 juillet, n'ayant pas fait un aussi long voyage que je le comptais, j'ai pu me trouver à Versailles ce jour-là pour magnétiser madame L***; elle avait été passer huit jours à Paris, et elle en était revenue très-fatiguée; elle avait eu un petit accès de fièvre la veille au soir, qui lui avait duré toute la nuit; une fois endormie, elle a eu des mouvemens de nerfs, que j'ai calmés; elle m'a dit qu'ils étaient occasionés par la fatigue du voyage, que le magnétisme la calmait beaucoup et lui redonnait en même temps des forces; qu'elle devait commencer à prendre ses cinq bains, et se frotter tout le corps avec de l'eau de Cologne, tous les jours où elle ne prendrait pas ses bains. Les embarras du foie diminuent déjà beaucoup; après ses eaux elle sera guérie et ne pourra plus s'endormir; elle doit les continuer même pendant la durée de ses règles.

Les jours suivans, j'ai proposé plusieurs fois à madame L*** de la magnétiser, elle m'a refusé en me disant qu'elle n'en avait pas besoin, qu'elle ne souffrait plus de son rhumatisme, et que le temps lui manquait; quelquefois elle me donnait un rendez-vous et ne s'y trouvait pas. Comme elle continuait de prendre ses eaux, qui la travaillaient beaucoup, et que, joint à cela, elle se donnait beaucoup de peine et de fatigue, elle s'est trouvée forcée de garder sa chambre, parce qu'elle y a été retenue par deux accès de fièvre; n'ayant plus d'appétit, ayant quelques maux de cœur, elle fut consulter son médecin, qui me croyant à la campagne, lui conseilla de prendre deux grains d'émétique qui lui firent grand bien. Le 6 août, apprenant que madame L*** avait pris un vomitif, je fus chez elle dès le lendemain matin, pour la voir et la magnétiser; elle avait les nerfs agacés, *je n'ai pu l'endormir*, et j'ai remis au surlendemain pour savoir si je pourrais encore en venir à bout.

Aujourd'hui 8 août, c'est avec peine que je l'ai endormie; elle m'a dit que l'autre jour elle avait les nerfs tellement agacés, que cela m'avait empêché de l'endormir; elle m'a avoué

qu'elle avait eu grand tort de ne pas s'être fait magnétiser lorsque je le lui avais proposé, parce que sa fièvre aurait été moins forte et qu'elle aurait été guérie le jour qu'elle m'avait indiqué; que cette fièvre était causée par l'humeur qui avait été détachée et mise en mouvement par les eaux de Passy; qu'elle avait eu grand besoin de prendre l'émétique, et qu'il lui avait fait beaucoup de bien; qu'elle devait prendre demain matin deux verres d'eau de Sedlitz, qui la purgeraient bien et entraîneraient une partie de l'humeur qu'elle a au foie; que son rhumatisme était entièrement passé; que son sang circulait bien; qu'elle prendrait encore jusqu'à dimanche matin un verre d'eau de Passy; que je ne pourrais plus l'endormir qu'une fois, le 12 août.

En effet, le 12 août, je l'ai endormie sans peine; elle m'a dit que sa médecine lui avait fait grand bien, qu'il fallait qu'elle en prît une seconde dans deux jours, qu'elle était dégoûtée de ses eaux de Passy, et qu'elle devait prendre, pour les remplacer et continuer de détacher le reste de l'humeur qu'elle avait encore dans l'estomac, deux tasses par jour d'infusion de saponaire, l'une le matin, l'autre avant son dîner, et qu'elle serait obligée d'en prendre quatre jours après sa médecine; qu'elle serait entièrement guérie après; qu'elle avait besoin d'être magnétisée trois ou quatre fois de plus, mais qu'elle ne pourrait plus s'endormir; elle m'a demandé à boire un verre d'eau magnétisée, que je lui ai donné.

Le médecin qui m'avait adressé cette dame a assisté à presque toutes les séances, et a été témoin de son entière guérison.

GASTRO-ENTÉRITE CHRONIQUE.

Le 31 mai 1826, je fus appelé près de madame, âgée de vingt-six ans, d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution. Elle avait eu un enfant à dix-sept ans, sa couche avait été heureuse, et depuis elle s'était toujours bien portée. Elle était veuve depuis plusieurs années.

A ma première visite, j'appris que quinze jours avant elle avait eu une hémorrhagie utérine à laquelle avait succédé une phlegmasie abdominale. Cette inflammation avait cédé en peu de jours à un traitement convenable, et son médecin avait cessé de la venir voir. Mais, soit que les moyens thérapeutiques aient été abandonnés trop tôt, soit que la malade abandonnée à elle-même ait fait quelques imprudences, les accidens se renouvelèrent, et c'est alors que l'on m'envoya chercher.

Voici l'état dans lequel je trouvai la malade : pouls petit et vif, figure pâle, langue rouge et lisse, abdomen légèrement tendu, douloureux à la pression, sur-tout du côté gauche, urines rares et rouges. Ces symptômes ayant cédé dans l'espace de quatre jours à une application de sangsues sur le point le plus douloureux du ventre, suivie de demi-bains, de cataplasmes émolliens et de boissons délayantes, j'espérais que la malade allait entrer en convalescence, mais il n'en fut pas ainsi. Quoique l'abdomen fût souple et sans douleurs, même à une pression assez forte, le pouls calme et régulier, la langue dans son état naturel, le peu de forces qu'elle avait se perdait de jour en jour, il y avait dégoût pour toute espèce d'alimens, et la figure annonçait un état de langueur qui allait toujours croissant. Enfin, le 12 juin, il se manifesta des vomissemens qui devinrent plus fréquens les jours suivans; les 14 et 15, l'estomac rejetait tout, solides et liquides. Sa faiblesse était extrême, à peine

pouvait-elle quitter son lit pendant quelques minutes, sans avoir de syncope.

Telle était sa position, lorsque je pris la résolution d'employer le magnétisme comme moyen thérapeutique. Je le lui proposai, et quoiqu'elle ne le connût pas même de nom, elle consentit à s'y soumettre. Je commençai le jeudi 15 juin, et je suspendis toute espèce de médicamens. Après quatre ou cinq minutes d'action, elle éprouva dans les bras quelques mouvemens convulsifs, auxquels succéda une très-grande défaillance. Je continuai à magnétiser à grands courans, le calme se rétablit et la malade tomba dans un assoupissement profond, qui dura une grande demi-heure; lorsqu'elle en sortit, elle se plaignit d'un mal de tête que je fis disparaître sur-le-champ. Je lui magnétisai de l'eau, qui fut son unique boisson.

Le 16, je la trouvai un peu moins faible; elle avait bien dormi, mais les vomissemens avaient toujours continué. Je la magnétisai pendant trois quarts-d'heure, elle s'assoupit profondément et n'eut point de convulsions. En finissant je lui enlevai un léger mal de tête.

Le 17, je la trouvai beaucoup mieux que le jour précédent, elle n'avait pas vomi depuis que je l'avais quittée. Quelques heures après la dernière séance, elle s'était trouvée assez forte pour sortir pendant environ une heure. En rentrant, elle éprouva du besoin et mangea un peu de poisson, qu'elle digéra bien. Je la magnétisai pendant une demi-heure, elle s'assoupit profondément, et n'eut pas de mal de tête en s'éveillant.

Le 18, l'amélioration de sa santé avait encore fait des progrès. La veille, elle était sortie pendant deux heures, ses forces avaient beaucoup augmenté, son appétit était meilleur. Elle dormit pendant une demi-heure et se trouva très-bien à son réveil. Le soir elle fit une très-longue promenade sans être fatiguée.

Le 19, elle était très-bien; dans la matinée elle avait eu une évacuation d'urines très-claires et très-abondantes, et un peu de dévoiement accompagné de quelques légères

coliques. Je la magnétisai , mais cette fois je ne produisis aucun effet. Je regardai ce défaut d'action comme un signe de guérison complète.

Le 20 , elle était toujours très-bien , et je n'eus pas plus d'action sur elle que la veille. Je pensai que les séances magnétiques pouvaient être éloignées , et je ne la revis que le 23. Mais son état était bien changé. Voici ce qui s'était passé depuis que je l'avais quittée : Le 20 , après mon départ , elle alla au Jardin des Plantes, et , quoique ce jour-là il fût un peu froid et beaucoup de vent , elle se vêtit très-légèrement ; elle prit froid et revint avec de fortes coliques. Les 21 et 22 , quoique le temps ne fût pas plus favorable que la veille , elle fut encore se promener , et son état ne fit que s'aggraver. Le 23 , les vomissemens avaient reparu et les coliques duraient toujours. Je la magnétisai , ses paupières se fermèrent promptement , et elle dormit trois quarts-d'heure. Pendant son sommeil elle eut une violente colique qui la fit crier , je la calmai sur-le-champ. En s'éveillant elle se trouva un peu mieux et ne se souvint pas d'avoir souffert et crié.

Le 24 , elle était moins souffrante , elle avait moins vomi : depuis six heures du soir jusqu'à sept du matin elle avait été plongée dans un profond sommeil. Le magnétisme la soulagea , mais elle dormit peu. Dans la nuit du 24 au 25 , elle eut deux longues et violentes attaques de nerfs ; aussi , je la trouvai avec un grand mal de tête et des douleurs dans les membres , qui cédèrent presque entièrement à mon action magnétique ; elle dormit trois quarts-d'heure. Le 26 , elle était mieux , plus forte , pas de coliques. Les vomissemens avaient cédé depuis deux jours. Le 27 , elle était très-bien ; elle avait fait une longue promenade la veille. Je dissipai , en la magnétisant , une légère colique qu'elle avait. C'est le seul effet que je produisis ce jour-là.

Le 28 , je la trouvai avec une violente colique et quelques mouvemens convulsifs ; elle avait mangé un pied de cochon à son déjeuner. Je ne la soulageai que légèrement ; la contrariété que cette seconde rechute me causa , fut sans

doute le motif qui empêcha mon action d'être aussi salutaire que les autres fois. Je continuai à la magnétiser, sa santé s'améliora de jour en jour, mais avec plus de lenteur. Cependant le 7 juillet, se trouvant assez bien, elle partit pour la campagne, et maintenant elle est en parfaite santé.

DEFERT, D. M. P.

DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ET DE L'IMAGINATION.

Il m'a toujours paru bien peu digne d'un esprit philosophique de rechercher quel est l'agent des phénomènes du magnétisme animal, avant d'avoir établi sur des preuves irrécusables la réalité de ces phénomènes; il s'agit d'étudier comment les faiseurs de systèmes ont entravé, par des écarts de leur imagination et de leur amour-propre, la marche lente, mais sûre, du temps et de l'expérience; en s'éloignant de la rigoureuse observation des faits, ils ont créé des erreurs, des disputes, et même des schismes qui n'ont, il est vrai, bien différens de tous les autres, attiré que des persécutions de mots, et qui ne comptent d'autres martyrs que ceux immolés au sarcasme et au ridicule. Au milieu de cette manie systématique, le sage et savant M. Deleuze, qui était plus en droit que tout autre d'appliquer une théorie à la série des faits que la pratique du magnétisme a dévoilés à sa longue expérience, a donné une leçon de modestie et de circonspection que tous ses élèves auraient dû suivre dans l'intérêt de la science, en s'abstenant de prononcer d'une manière exclusive sur la question de savoir si les effets magnétiques sont dus à l'imagination du magnétisé, ou bien à une émanation du magnétiseur. Cet estimable naturaliste, dont le nom fait tant d'honneur à la cause du magnétisme, et dont les talens ne sont surpassés que par sa constante humanité, a repoussé cependant de toutes ses forces les doctrines erronées de ceux qui, à proprement parler, veulent des effets sans cause, et expliquent

par le mot absurde d'imagination des phénomènes qui rentrent évidemment dans l'ordre physique.

Moi-même, plus familiarisé avec une pratique utile qu'avec une théorie frivole, je ne puis apporter dans la balance qu'un très-petit nombre de preuves personnelles; cependant elles ont suffi pour me convaincre qu'il existe une action réelle du magnétiseur sur le magnétisé, ou, pour m'expliquer plus clairement, je crois à un fluide magnétique.

M. B...., conseiller à la cour royale de R..., me consulta pour une dame de province, que je crois atteinte d'un squirrhe de l'estomac; je conseillai de joindre un traitement médical au traitement magnétique. M. B...., pour me prouver ce que peut la volonté d'un magnétiseur, me cita le fait suivant, que je transcris littéralement, et pour l'explication duquel on ne peut invoquer l'imagination :

« Il m'est arrivé en l'an V, me trouvant dans la chambre
 » d'un homme qui, après avoir été violemment maltraité
 » sur toutes les parties du corps, était étendu dans son lit,
 » sans connaissance, ne faisant entendre qu'une espèce de
 » râle et paraissant près d'expirer; il m'est arrivé de lui
 » faire éprouver l'effet le plus frappant comme le plus
 » prompt du magnétisme. Il y avait beaucoup de monde
 » dans l'appartement, et je ne voulais pas être deviné: je
 » fis semblant de lui tâter le pouls et me mis en rapport
 » avec lui en lui touchant le pouce droit; je passai ensuite
 » aux pieds de son lit, et, tout en conversant avec les per-
 » sonnes présentes, mes deux bras pendans, mais les mains
 » un peu relevées, je le magnétisai ainsi, avec l'intention
 » de lui débarrasser la tête, et de faire descendre le sang
 » que je croyais s'y être porté. Je m'aperçus bientôt que je
 » ne produisais aucun effet. Je pensai alors qu'il avait reçu
 » à la poitrine quelque coup violent, et que le poumon
 » avait été affaissé, en sorte que le jeu des poumons était
 » gêné. Alors, dans la même position, et à une certaine
 » distance du lit, écartant les doigts, je me les représentai
 » les introduisant dans la poitrine entre les côtes, et sou-

» levant le sternum avec effort et une volonté ferme ; à
 » l'instant même le malade , qui était un peu sur le côté ,
 » se plaça sur le dos , en poussant un long soupir exprimant
 » la douleur ; de la même place , je m'empressai de le
 » calmer. Dès ce moment la respiration fut rétablie, et le
 » malade a guéri. Il n'avait connu ni pu connaître aucune
 » des personnes présentes ; il avait les yeux fermés et n'en-
 » tendait rien ; mais l'impression de mon action avait été
 » telle , que le lendemain il disait qu'il n'avait connu que
 » M. B...., qui lui avait fait ressentir , sans qu'il sût com-
 » ment , de bien vives douleurs à la poitrine , qu'elles l'a-
 » vaient rappelé à la vie , et il ne l'a pas oublié : il m'ap-
 » pelle son sauveur. »

J'avais conseillé à une pauvre mère de faire avec sa main des frictions à sa fille , âgée de quatre ans , affectée d'une tumeur blanche au genou gauche et d'un anévrisme du cœur , qui l'ont conduite au tombeau. Le genou malade était brûlant ; il se refroidissait dès les premières passes. L'enfant fermait les yeux , et c'était avec peine que la mère , qui ne connaissait pas le magnétisme , la tenait éveillée en la secouant. Plus tard , la jeune malade avait une insomnie qui rendait son agonie affreuse. Je conseillai de nouveau quelques frictions. La petite s'endormit , et la mère , à voix basse , lui dit : Dors-tu , ma Nini ? Oui , maman , je dors. Cette dame fut effrayée et fit difficulté de recommencer ; je n'insistai pas , parce que je jugeais la maladie au-dessus de toutes les ressources humaines : depuis je m'en suis repenti.

Je magnétisais une dame le long de la colonne vertébrale , placé à une certaine distance. Votre main me brûle , dit-elle. Je l'invitai à m'indiquer où elle était ; aussitôt , sans se retourner , elle porte sa main au point sur lequel je dirigeais la mienne.

Mademoiselle C*** , cette excellente somnambule qui fait le sujet de mon second mémoire sur le magnétisme animal , m'a fourni des preuves multipliées de l'existence d'un agent indépendant de l'imagination ; je ne rapporterai que le sui-

vant, qui ne se trouve pas consigné dans ma relation. J'avais mis un bandeau sur ses yeux, et j'étais sensé la magnétiser. Placé à une certaine distance d'elle, je n'avais pas l'intention d'agir. Au bout de dix minutes, elle me dit que je pouvais remettre la partie à un autre jour, parce qu'elle ne ressentait rien. Je lui dis de prendre patience; elle me fit de nouveau la même observation. Elle parlait encore, lorsque je soulevai doucement la main, en dirigeant les doigts en pointe vers l'épigastre, avec l'intention de la magnétiser. Je commence, reprit-elle aussitôt, à ressentir un grand effet à l'estomac.

Je ne rapporterai pas un plus grand nombre de faits à l'appui de mon opinion. Nos adversaires sont extrêmement ingénieux à leur trouver des solutions toutes naturelles : ici, c'est le hasard ; là, c'est une glace qui opèrent tout le charme ; quelquefois même ils disent que l'explication ne leur vient pas, mais qu'ils admettront tout plutôt que d'avouer un agent magnétique ; enfin, poussés à bout, ils vous répondent que tous les magnétiseurs sont des fripons ou des fous, et cette réplique transcendante prouve admirablement qu'ils ont eux seuls la bonne foi, l'esprit et la politesse en partage.

FOISSAC, D. M. P.

Lettre adressée à l'éditeur de l'Hermès.

Paris, le 12 septembre 1826.

Monsieur,

Je viens de passer quelques jours dans une maison de campagne où l'on a beaucoup parlé *magnétisme* ; j'y ai lu plusieurs numéros de votre intéressant journal. Un médecin qui fréquente cette maison n'a pu échapper aux questions d'une dame, qui ne cesse de demander à tous ses amis : *Croyez-vous au magnétisme ?* La réponse du grave docteur fut : *Lisez l'article de M. Z. dans le Journal des Débats du 4 de ce mois, et vous jugerez si je puis y croire ;*

lisez cet article, ajouta-t-il, et vous saurez quelle opinion on doit avoir des magnétiseurs et de leurs CRÉDULES partisans.

J'ai lu presque tous les articles de M. Z., et j'ai toujours pensé qu'un écrivain aussi spirituel et aussi savant devait présenter constamment le même intérêt; je me suis donc empressé de chercher le *journal du 4*, et je viens de lire l'article qui devait, selon le docteur, *fixer mon opinion.*

Mon intention n'est pas de répondre à cet article, je ne me sens pas assez audacieux pour l'entreprendre. N'étant ni *médecin*, ni *magnétiseur* (1), je me garderai bien d'examiner les lumineux raisonnemens de M. Z., ni les plaisanteries pleines de finesse et de goût dont il les assaisonne; mais je ne puis m'empêcher d'avoir présente à ma pensée la fin d'un des derniers paragraphes de l'article en question. *Les NIAIS qui ne lisent qu'un seul livre sur le magnétisme y croient fermement; s'ils en lisent plusieurs, ils doutent; s'ils les lisent tous, ils ne croient plus rien.*

J'attache du prix à la bonne opinion de M. Z., et ce n'est pas sans un petit mouvement de vanité que je m'empresse de déclarer que je ne suis point du nombre des *niais* dont il parle, puisque *je n'ai lu aucun livre sur le magnétisme (l'Hermès excepté).* Toutefois il se peut qu'il croie que par ma *crédulité* je mérite cette épithète polie, car je confesse que sans le secours des livres sur le *magnétisme*, j'ai la bonhomie de croire à ses effets, attendu que je considère comme impossible de récuser le témoignage de mes yeux....

Il n'est pas nécessaire peut-être de citer des faits nouveaux après des milliers de faits déjà cités et faciles à vérifier, pour prouver non-seulement l'existence du *somnambulisme magnétique*, mais encore la lucidité des *somnambules*. Je dirais, à ceux qui s'obstinent à nier ces faits, sans chercher à les vérifier: *Voyez et vous croirez!* Il est tout aussi absurde de nier les choses que l'on ne veut pas connaître que d'admettre la connivence dans les expériences du magnétisme (2). Je vais, malgré tout ce qui a été dit, citer quelques faits à ma connaissance particulière et que j'affirme.

(1) L'auteur de cette lettre est un officier supérieur de l'armée. (*Note du Rédacteur.*)

(2) Il est bien entendu qu'il s'agit ici des gens de bonne foi et honnêtes, et non pas des fripons, à qui tous les moyens sont bons.

Au printemps de l'année dernière, une dame de mes amies, Madame la marquise de Champigny, m'ayant invité à aller passer une partie de la belle saison dans sa terre de Normanville, près Evreux, me rappela, deux jours après mon arrivée au château, certaines choses que je lui avais racontées sur le magnétisme et qui lui avaient paru incroyables; elle me témoigna le désir de voir une expérience, et aussitôt elle fit entrer au salon une jeune fille créole, sur laquelle le magnétisme n'eut aucune action. Une autre personne, *que je n'avais jamais vue*, fut introduite ensuite, c'était une mulâtresse, âgée d'environ cinquante-cinq ans. Elle ignorait parfaitement ce que l'on attendait d'elle. Je la fis asseoir, et en moins de deux minutes la mulâtresse fut endormie profondément. Plus de douze personnes, qui assistaient à cette expérience et qui n'avaient aucune idée du magnétisme, parurent muettes d'étonnement. J'engageai les dames à me dicter les questions qu'elles désiraient adresser à la mulâtresse endormie, afin de juger si elle était somnambule et lucide, personne ne répondit.... Cette expérience étant de pure curiosité, je voulus la satisfaire autant que possible, et demandai à la somnambule *si elle désirait revoir sa maîtresse*, qui était allée aux eaux de Vichy. — *Oh! oui, Monsieur, je serais bienheureuse de la revoir!* — *Quand espérez-vous voir votre maîtresse?* — *Bientôt, dans deux ou trois jours.* — *Elle est donc en route, pour pouvoir être ici dans deux ou trois jours?* — *Non, elle n'est pas en route.* — *Où est-elle donc?* — *Elle est arrivée hier à Paris.* — *Comment le savez-vous, on n'a pas appris qu'elle fût partie de Vichy?* — *Je le sais, PARCE QUE JE LA VOIS, elle est couchée dans l'hôtel où elle loge à Paris.* Un instant avant, un domestique avait apporté, de la ville, les journaux et les lettres; aucunes n'avaient encore été décachetées; on les examina et on les ouvrit, il s'en trouva une de la maîtresse de la mulâtresse à sa tante, Madame de Champigny, qui annonçait son arrivée à Paris et son départ pour Evreux le surlendemain. Toute la société ne concevait pas un tel phénomène; les dames qui en faisaient partie sont de la plus grande piété; je dus tranquilliser leur conscience en les assurant de l'innocence des procédés, qu'elles pouvaient toutes essayer. Effectivement une d'elles, parente de la marquise, fit asseoir aussitôt une personne sur un canapé, et en *très-peu d'instans* cette personne fut endormie et répondit aux questions qui lui furent adressées. Il ne pouvait y avoir là

aucune connivence, et le témoignage des personnes respectables qui étaient présentes pourrait être invoqué; bien qu'elles ignorent ce que j'écris, elles ne se refuseraient point à confesser la vérité. Entre autres témoins est M. de Villette, maire de Verneuil.

J'ai dit que ces dames étaient toutes d'une grande piété; mais j'ai oublié d'ajouter que la vieille mulâtresse était elle-même extrêmement dévote. Quelques jours après cette expérience, des ecclésiastiques, d'une vertu parfaite, vinrent au château; ils furent consultés sur le bien ou le mal moral qu'il pouvait y avoir dans les expériences: leurs réponses furent si tranquillissantes, qu'ils désirèrent en juger par eux-mêmes. La mulâtresse fut endormie, éveillée et rendormie en moins d'un demi-quart-d'heure. Une autre fois, un jeune homme fut endormi, et, sur un simple papier, écrit depuis long-temps, il indiqua la personne qui avait écrit, la nomma, et dit ce qu'elle faisait dans ce moment-là. Tout était de la plus grande exactitude. Un ecclésiastique était présent.

« *Croyez-vous au magnétisme ?* » Je trouve cette question dans l'article de M. Z. Assurément, il y a six ans, je n'y croyais pas, parce que je n'avais pas vu. Mais, à cette époque, je fus *contraint de croire*, parce que l'on me fit voir. La première expérience dont j'aie été témoin, était chez une parente de M. le baron Cools-Desnoyers, chef de bataillon au corps-royal d'État-major, officier du plus grand mérite, par ses talens, son esprit et son savoir. Nous avions dîné ensemble dans cette maison. Après le dîner, on voulut nous faire connaître, à l'un et à l'autre, ce que c'était que le magnétisme. Une dame fut endormie par un ami de la maison. Elle était étrangère à Paris; elle ignorait, ainsi que le magnétiseur, la demeure de M. le baron Cools-Desnoyers, qui alors était secrétaire particulier de M. le marquis de Latour-Maubourg, ministre de la guerre, et logeait à l'hôtel du ministre. Néanmoins, la somnambule, après avoir dit l'heure qu'il était à la montre de M. Desnoyers (dans sa poche), fit la description de l'entrée de l'hôtel du ministre de la guerre, qu'elle n'avait jamais vu, la description de l'appartement et des meubles de M. le baron; m'indiqua où était une personne avec laquelle j'avais un rendez-vous, et ajouta même de quelle manière et de quelle couleur cette personne était vêtue.

J'ai été diverses fois témoin des vues à grandes distances; je pourrais en rapporter des exemples, mais ils ne pour-

raient convaincre personne , puisque M. Z. a *beaucoup vu*, et néanmoins, dit-il, *on ne peut lui faire croire qu'un somnambule puisse voir à travers les murailles et les montagnes, etc.* A lui permis, sans doute, de ne pas croire ; cela ne peut assujétir la croyance des autres. Mais je ne pense pas que ce soit sérieusement qu'il admet que *si on faisait des entrechats autour d'une personne, ou si on faisait sauter un pantin pendant trois ou cinq quarts-d'heure devant un malade*, on obtiendrait le même résultat. Dans tous les cas, ce que dit M. Z. peut suffire pour piquer la curiosité de quelques incrédules qui essaieront, soit *des passes, des courans, ou des entrechats et des pantins* ; et quelque jour nous entendrons peut-être M. Z. nous faire l'éloge de ces nouvelles expériences.

En résumé, je dois dire qu'après avoir lu le nouvel article de M. Z., je ne l'ai pas trouvé aussi *amusant* que beaucoup d'autres qui l'ont précédé. Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement M. Z., mais on m'a dit qu'il était *très-âgé*. Ayant pour principe de respecter la vieillesse, je ne veux pas ajouter de réflexions à celles que j'ai faites sur son article ; je me contente d'appliquer, *in petto*, l'opinion qu'a manifestée Gil-Blas sur l'archevêque de Grenade, qui lui communiquait ses homélies. J'ai suivi le conseil du médecin *incrédule* ; j'ai lu l'article indiqué, et je n'en demeure pas moins dans l'opinion où j'étais avant de le lire : « *Je crois au magnétisme.* »

J'ai l'honneur d'être, etc.

L. . . .

Traitement communiqué à l'Éditeur de l'Hermès.

Il y a environ quinze mois que j'entendis parler pour la première fois du magnétisme. Les guérisons qu'on me dit avoir été obtenues par ce moyen me parurent tenir du miracle. « Quoi ! répondis-je à la personne qui me les rapportait, sans le secours d'aucun remède, la volonté dirigée » par la charité et la confiance opèrent ces cures admirables? — Oui. — Et tous les hommes, dites-vous, réussissent plus ou moins à produire ces effets? — Oui : essayez vous-même, et quand vous aurez vu vous croirez. — Vous n'exigez pas que je croie d'avance? — Non, je veux que

» votre conviction soit le fruit de vos expériences ; la seule
 » chose que je désire de vous, c'est que vous croyiez que
 » vous pouvez réussir. »

Une quinzaine de jours après, pendant que je m'entre-
 tenais chez madame Lucet, passage du Baromètre, n°. 12,
 près de l'Opéra, de ce qu'on m'avait dit du magnétisme,
 une ancienne bonne de la maison arriva dans la chambre,
 marchant avec beaucoup de peine. « Qu'avez-vous ? lui dit
 » madame Lucet. — J'ai, répondit-elle, depuis plus d'un mois
 » une douleur au genou qui me fait bien souffrir ; voilà
 » quinze jours que je passe les nuits à me plaindre : mon
 » mari a été obligé de se lever quatre fois la nuit dernière
 » pour me mettre des compresses d'eau froide sur le genou,
 » afin d'en amortir la chaleur. »

Touché de la position de cette pauvre femme, et mu par
 le désir de me convaincre de la réalité du magnétisme,
 j'acceptai volontiers la proposition que me fit madame
 Lucet, de la guérir.

Je m'assis à côté d'elle, et pendant qu'elle causait avec
 madame Lucet, et qu'elle riait de ma constance à lui passer
 la main sur le genou, je la magnétisai pendant un quart-
 d'heure. Au bout de ce temps je la priai de remuer le
 genou : « Je n'y sens plus de mal, dit-elle tout étonnée ;
 mais mon pied est lourd et tout engourdi. » Je fis pendant un
 autre quart-d'heure des passes le long de la jambe et sur le
 pied. Ensuite elle se leva, se promena dans la chambre,
 descendit l'escalier, le remonta, et nous assura qu'elle ne
 sentait plus de mal. Je l'ai revue depuis, et elle m'a té-
 moigné toute sa reconnaissance de ce que je l'avais si bien
 et si promptement guérie.

Mes occupations ne m'ont pas permis de magnétiser
 pendant l'année scolastique qui vient de s'écouler.

Au commencement des vacances, c'est-à-dire il y a en-
 viron trois semaines, je vis à St.-Denis le fils de M. Palyart,
 marchand de papiers, rue St.-Denis, n°. . Cet enfant
 a cinq ou six ans. Il avait un œil tout rouge. On me dit que
 cela lui était venu depuis quelques jours ; qu'on présumait
 que c'étaient des humeurs, qui, auparavant, sortaient par
 un dépôt qu'il avait sur la tête ; que ce dépôt s'étant séché,
 ces humeurs s'étaient portées sur l'œil. En l'embrassant je
 lui demandai s'il voulait que je le guérisse. — « Oui, mon-
 » sieur, je le veux bien, car je souffre beaucoup. » Je le
 pris donc sur mes genoux, et le tenant d'une main, je le
 magnétisai de l'autre ; dans sept ou huit minutes il s'en-

dormit. Je le laissai dormir dans mes bras pendant trois-quarts-d'heure. Je l'éveillai ensuite, et lui bassinai l'œil avec de l'eau magnétisée. Le lendemain, avant de le quitter je le magnétisai, et laissai un verre d'eau magnétisée pour lui bassiner l'œil en mon absence. Dix jours après, la demoiselle qui l'a soigné m'a rapporté qu'elle lui avait baigné l'œil avec l'eau magnétisée, et que le sixième jour l'enfant avait été parfaitement guéri.

GAVOY.

Paris, le 12 septembre 1826.

LETTRE de M. DELEUZE à M. le rédacteur de l'HERMÈS.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la relation d'une séance de somnambulisme qui me semble intéressante par les notions qu'elle présente sur le fluide, sur l'action de la volonté, et sur les conditions nécessaires pour que les somnambules puissent faire usage de la lucidité dont ils sont doués. Je connais la somnambule et le magnétiseur dont je vais rapporter la conversation, et je puis affirmer que le compte rendu de la séance est de la plus grande exactitude, et qu'il n'a été rien ajouté ni retranché dans les expressions dont la somnambule s'est servie.

Paris, 22 août 1826.

D. Voulez-vous être consultée sur l'état d'une personne qui m'a fait remettre un morceau d'étoffe qu'elle a porté?

R. Je le veux bien : mais je suis fatiguée aujourd'hui, et, comme je ne vous crois pas en rapport avec cette personne, je désirerais ne m'en occuper qu'au grand air.

D. Où désirez-vous que je vous conduise?

R. Au bord de l'eau, ou sur le sommet d'une montagne : par exemple, au Calvaire.

D. Pourquoi préférez-vous les rivières et les collines aux bois ou aux plaines?

R. Parce que les pointes des collines soutirent le fluide, et que l'eau en est le meilleur conducteur : tandis que les bois et les plantes qui croissent dans les plaines l'absorbent pour leur propre compte.

D. Il est trois heures : il me serait bien difficile de vous conduire aujourd'hui au Calvaire. Si vous vouliez venir à Auteuil, le site est élevé, et il y a de l'eau.

R. C'est le fleuve que je veux, et non pas une mare ; cependant comme j'ai besoin de plantes aquatiques pour un de mes malades, j'irai à Auteuil : conduisez-moi sous le gros chêne (1).

D. Ne m'avez-vous pas dit tout-à-l'heure que les bois absorbaient le fluide ?

R. Oui, les bois en masse : mais d'un arbre isolé vous savez bien que vous en pouvez faire un excellent conducteur : il suffit de le vouloir.

Auteuil, 4 heures.

D. Voulez-vous que je magnétise l'arbre ?

R. Le fluide transmis par le soleil diminue de moment en moment : c'est lorsque son action est croissante, c'est l'heure de son lever qu'il faut choisir : alors il donne et il promet.

D. Voulez-vous vous occuper du malade dont je vous ai parlé ?

R. Oui : donnez-moi le papier qui renferme l'étoffe.

(Elle l'ouvre et pose le morceau de gaze sur son cœur.)

D. De quel sexe est le malade ?

R. Il est injuste à vous de vouloir m'éprouver ; c'est une femme.

D. Son âge ?

R. Plus de cinquante ans.

D. Décrivez sa maladie.

(Pause de trois à quatre minutes.)

R. La maladie, ou plutôt les maladies proviennent de plusieurs causes. Les principales, contre lesquelles je ne puis rien, sont une imagination ardente, et des sensations très-vives. Il en est résulté un assez grand désordre dans le système nerveux ; un affaiblissement sensible dans plusieurs organes, et principalement dans l'estomac et dans l'épigastre, où il y a beaucoup d'irritation. L'âcreté du sang, stimulée par le travail du temps critique, aggrave et complique ces accidens. La malade doit éprouver des palpita-

(1) J'ai vu cette somnambule herboriser au milieu de prairies dont le terrain était inégal et coupé de petits fossés. Quoiqu'elle ait les yeux fermés, elle marche rapidement et elle évite tous les obstacles. Elle tient en main un couteau pour couper ou arracher les plantes qui lui conviennent, et qu'une personne qui la suit a soin de ramasser dans un panier. Elle ne sait pas toujours le nom des plantes qu'elle recueille, mais elle en sent les propriétés. Ces herborisations, dans l'état de somnambulisme, sont un spectacle fort curieux, et plusieurs personnes de ma connaissance en ont été témoins comme moi.

(Note de M. Delcuze.)

tions fréquentes, quelquefois des coliques, d'autres fois un point légèrement douloureux vers la région du cœur, et habituellement une forte démangeaison à la peau, particulièrement au bras, où elle est insupportable.

D. Voulez-vous prescrire un traitement ?

R. Non.

D. Pourquoi ?

R. Ce serait trop long à vous expliquer.

D. Je...

R. (*Interrompant.*) Ne soyez pas aussi impérieux avec moi. Ne prononcez pas le mot. Vous avez pensé *je le veux*, je vais vous satisfaire.

(*Après un instant de recueillement, pour se remettre d'une émotion qui avait altéré sa voix.*)

1°. Vous n'êtes pas en rapport direct avec la malade.

2°. Vous ne m'avez remis qu'un morceau de gaze qu'elle a quitté depuis plusieurs jours. Il a été manié par plusieurs personnes; il est imprégné de divers fluides.

3°. Il serait inutile d'atténuer des effets, quand on ne peut en détruire les causes. Je prescrirais en vain le repos de l'esprit et le calme des sensations.

4°. La malade est entourée de beaucoup de conseils; elle n'est pas susceptible d'une confiance absolue: le doute, résultat naturel d'un esprit cultivé, s'oppose encore à sa persévérance. Enfin, je ne sens pas que le régime que j'indiquerais serait suivi avec exactitude; et vous savez par expérience combien on nuit à la clairvoyance des somnambules quand on les consulte pour ne pas guérir. J'aime mieux ne pas l'entreprendre. Réveillez-moi.

La préoccupation où me jeta cette réponse, l'injonction qui la termine, et l'heure avancée, s'opposèrent à une plus longue série de questions. Cependant j'insistai sur l'intention d'obtenir un régime dont il pût au moins résulter du soulagement. La somnambule me dit que si je voulais absolument un traitement, il faudrait que la malade m'envoyât, soit une mèche de ses cheveux coupée par elle-même, soit un morceau d'étoffe de laine rouge, qu'elle aurait porté vingt-quatre heures sur l'estomac, et qu'elle renfermerait ensuite dans un paquet cacheté.

NOTA. Nous venons d'apprendre qu'un traitement par le magnétisme vient de s'ouvrir, nous promettons de tenir nos abonnés au courant des faits curieux qui y seront observés.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

OPINION DE M. DELATOUR

SUR L'ACTION MAGNÉTIQUE ET SUR CELLE DE L'IMAGINATION.

Le magnétisme est une faculté que nous avons d'exercer, même à distance, et quelquefois à notre insu, une action sur l'économie animale. Cette action est souvent thérapeutique et développe de nombreux phénomènes physiologiques, parmi lesquels on compte le somnambulisme.

L'imagination, considérée comme puissance qui agit sur notre organisation, quand nous sommes fortement convaincus d'une chose, exerce aussi une grande influence dans la production des phénomènes.

Je ne crois pas devoir dédaigner quelques réflexions préliminaires, quoique je sois bien persuadé qu'elles sont inutiles à une grande partie de mes lecteurs.

Une découverte nouvelle ne fait souvent qu'obscurcir nos connaissances en renversant nos systèmes et en jetant des doutes sur des choses qui nous paraissaient évidentes. Ce résultat est affligeant pour l'humanité, j'en conviens; mais aussi pourquoi notre imagination va-t-elle au-delà des faits, et notre impatience ne nous permet-elle pas de les connaître avant de chercher à les expliquer? C'est à qui offrira une doctrine en se faisant illusion sur certains phénomènes auxquels on donne trop d'extension ou que l'on ne considère que sous de certaines faces.

Il est sans doute utile de créer une hypothèse pour en déduire les conséquences; mais quelque séduisante qu'elle

soit , il faut bien se garder de se laisser entraîner au point de prendre cette hypothèse pour un fait réel : ainsi donc j'étudie la série des phénomènes classés sous le nom d'électricité, et dans l'explication que je veux en donner, je fais la supposition de fluides positif et négatif, qui tendent continuellement à se réunir pour se mettre en équilibre en formant le fluide naturel ; mais je n'oublierai pas que la faiblesse de mon esprit m'a conduit à matérialiser des forces qui, ainsi représentées, ne doivent jamais être confondues avec les faits qui forment le fond de la science.

Un fait nouveau porte-t-il atteinte à la théorie, pourquoi ne pas s'abstenir d'explication, jusqu'à ce que le temps vienne nous éclairer pour nous permettre d'aventurer une nouvelle théorie, qui satisfasse à toutes les conditions imposées par les phénomènes ? Mettre de la partialité dans la discussion est une puérilité qui n'appartient pas au vrai philosophe, et c'est se rendre coupable d'une légèreté impardonnable, que de se moquer de ceux qui ne partagent pas de suite notre manière de considérer les choses, car nous ne sommes point maîtres de nos opinions puisqu'elles découlent naturellement des faits, dont quelques-uns sont de nature à se représenter de différentes manières. Que d'idées anciennes long-temps abandonnées sont redevenues prédominantes ! En cherchant à se rendre compte des effets de la lumière, on discute actuellement sur les fluides d'émission ou d'ondulation, et l'on rétablit, sous le nom d'éther, le fluide universel des anciens, reproduit par Mesmer. La découverte de l'action réciproque des courans jette un nouveau jour sur l'opinion de Descartes, dont le génie, lisant dans l'avenir, proposait un système que les lumières de son siècle ne permettaient pas d'admettre.

En voyant la marche périodique des astres au-dessus de l'horizon, nous plaçons naturellement la terre au centre du mouvement ; mais en avançant avec le temps, nous apprenons tous les jours à rectifier l'erreur de nos sens, et nous sommes parvenus à conclure que ces astres errans ne nous paraissent ainsi, que par le mouvement de la terre qui nous

entraîne avec elle. Ne point admettre à notre époque ce système planétaire, serait une preuve de l'ignorance la plus absolue, de même qu'il serait pitoyable de critiquer les anciens, qui étaient dupes d'une illusion.

Mais s'il faut des siècles pour redresser une erreur toute physique, quelle circonspection ne doit-on pas apporter dans l'étude d'une science qui tient à la partie la plus délicate de la physiologie, et dont les bases ne sont point encore posées !

Le magnétisme est une science d'observation comme toutes les autres qui s'appuient sur des faits ; mais ici, comme en physiologie, les phénomènes n'ont point un degré de stabilité sur lequel se fonde la certitude, et nous ne tardons pas à reconnaître l'insuffisance de nos moyens d'investigation.

En physique, où les phénomènes sont, pour ainsi dire, à la portée de tous, nous suivons une marche régulière et certaine ; néanmoins il est des faits qui ne comptent qu'un petit nombre d'observateurs, et qui ne peuvent se reproduire à volonté. Ils ne sont point admissibles pour tout le monde, sans des preuves suffisantes, mais on ne les rejette point avec mépris parce qu'ils sont inexplicables.

Ainsi les aérolites, avant d'être constatés, étaient un phénomène certain pour ceux qui disaient avoir vu tomber des pierres de l'atmosphère. Si les savans s'étaient bornés à nier l'événement parce qu'ils ne le comprenaient pas et qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de l'observer, la science aurait aujourd'hui une connaissance de moins, et le ridicule peserait encore sur des témoins irrécusables.

Les phénomènes magnétiques ne sont point aussi faciles à étudier ; on ne les obtient qu'avec le temps et par des recherches assidues ; ils sont variés comme tous les autres phénomènes de la vie, et aussi difficiles à reproduire pour les soumettre avec méthode à l'observation : la science du magnétisme, de même que celle de la physiologie, dont elle ne peut être séparée, demande donc beaucoup de sagacité, d'aptitude et de constance ; et l'on ne saurait mettre trop

de soin et de réserve dans la manière de considérer les faits, et dans les conclusions que l'on peut en tirer, car, outre que les phénomènes sont difficiles à saisir, ils portent en général un caractère particulier, qui vient de l'influence de celui qui les produit. Il est évident que les opinions peuvent différer, puisque chacun ne peut voir les mêmes faits et de la même manière; mais elles ont un lien unique qui les rattache au même point et sur lequel tout le monde peut être d'accord.

Cherchons donc à nous éclairer mutuellement par le choc de nos opinions, sans vouloir les imposer aux autres, et sans employer des formes de langage qui sortiraient de la juste réserve que l'on doit conserver dans la recherche de la vérité. Il faut certainement voir les phénomènes, et surtout les obtenir soi-même, pour les étudier avec fruit et pour être entièrement convaincu; mais il ne faut pas que les travaux de nos devanciers soient perdus pour nous: servons-nous-en comme de jalons pour nous diriger dans une route frayée, et pour éviter les fausses directions qui déjà ont été reconnues.

Nous avons en France plus de trois cents volumes sur le magnétisme animal, sans compter ceux qui ont été écrits en langues étrangères. L'ouvrage de M. S..., qui a paru dans le courant de juillet dernier, sous le titre: *Exposé des cures opérées en France par le magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis 1774*, offre un recueil qui facilitera les recherches. Mais avant d'échafauder une théorie, commençons par établir les faits, les classer, les coordonner entre eux, sans négliger les moindres circonstances. N'admettons que ceux qui sont bien constatés, sans rejeter néanmoins ceux qui laissent quelques doutes, et qui doivent toujours solliciter notre attention.

Déjà, en 1825, un travail remarquable a été fait par le docteur Bertrand, sous le titre de *Traité du Somnambulisme*. Tous les phénomènes y sont classés avec méthode, présentés avec clarté, et discutés avec sagacité, malgré les efforts que l'auteur emploie pour les faire plier au système de l'ima-

gination dont il est épris ; système qui consiste à considérer les phénomènes comme provenant de l'action seule du magnétisé sur lui-même , de sorte que celui-ci n'éprouve des effets que lorsqu'il est prévenu qu'il doit les éprouver ; et que les influences qu'il paraît recevoir de la volonté du magnétiseur ne peuvent avoir lieu que dans le cas où cette volonté lui est connue par des signes extérieurs. Ce traité étant assez important pour attirer l'attention des hommes instruits , je pense que nous pouvons suivre un instant avec intérêt l'historique des opinions de l'auteur. Avant d'avoir les moindres notions sur le magnétisme , quand on lui en parlait, il prétendait savoir de quoi il était question : Des gens qu'on endort parlent dans cet état, disait-il, répondent à tout ce qu'on leur demande , s'ordonnent des remèdes et ne se souviennent plus ensuite de tout ce qu'ils ont dit.... Erreurs, jonglerie, compérage..... Il arriva néanmoins que ce docteur fut conduit presque malgré lui devant une femme en somnambulisme ; étonné de ce qu'il voit , il se met à la recherche des phénomènes qu'il avait si légèrement proscrits , il les étudie avec ardeur , soutient la thèse du magnétisme dans un mémoire envoyé au concours ouvert par une académie étrangère, et à Paris, comme il le dit lui-même , « sans craindre de compro- » mettre la dignité du docte bonnet, il ose afficher à » trois époques différentes , à la face de sept cent mille » incrédules , des conférences publiques sur le magnétisme » animal. »

Actuellement , à l'occasion des discussions de l'Académie de Médecine sur le magnétisme , il improvise un nouvel ouvrage qui renferme une partie du premier , et en tête duquel se trouve ce paragraphe : « Comment l'auteur a été » conduit à reconnaître que le magnétisme n'existe pas. » Ici , comme dans le Traité du Somnambulisme, il reproduit et adopte les principaux phénomènes du magnétisme ; mais dans l'explication qu'il en donne , plus d'indécision de sa part : l'agent magnétique n'existe plus ; tout est produit par l'imagination seule du magnétisé : alors des faits que per-

sonne ne récuse, viennent appuyer la puissance de cette faculté connue de tous les temps ; les faits qui prouvent la présence d'un agent extérieur sont écartés avec précaution, et l'on se contente de considérer comme faits isolés qui ne prouvent rien, ceux qui sont déjà trop connus et trop bien constatés pour être passés sous silence.

Après une pareille mobilité d'opinion, il est permis d'être en garde contre un jugement si prompt et si décisif, dans une question que tant de gens de mérite n'ont pu considérer sous le même point de vue.

Sans doute que l'imagination, non point cette faculté d'inventer et de se représenter à volonté les objets, mais *cette puissance qui agit sur notre organisation quand nous sommes fortement convaincus d'une chose*, peut produire les résultats les plus étonnans ; elle peut, par des secousses successives sur le système nerveux, et même en un instant, guérir un malade dont on désespérait. Elle peut aussi, en jetant le trouble dans ses organes, le conduire à la mort. Dans toutes les circonstances de la vie, elle exerce son empire sur nous, et probablement sur tous les êtres animés, de même que l'attraction soumet à ses lois toute la matière. Mais notre organisation est encore animée par d'autres lois qui se réactionnent mutuellement, et parmi lesquelles on distingue le magnétisme ; c'est-à-dire la puissance, ou la faculté d'exercer par notre volonté une action à distance ; action difficile à diriger et qui se manifeste souvent à notre insu. Que cette action agisse immédiatement sur les organes, ou qu'elle se serve d'un intermédiaire, elle est toujours la première cause des effets, si cet intermédiaire lui est soumis : or le magnétisme n'agit point seul, il peut exercer d'abord une influence indépendante de celui qui la reçoit ; mais bientôt il met en jeu tous les ressorts de l'économie animale, et alors l'imagination, qui dans certaines circonstances nous régit avec tant d'énergie, le neutralise souvent, et d'autres fois elle concourt avec lui au même but pour produire les plus grands résultats : cette imagination peut être considérée réellement comme l'action magnétique du

magnétisé sur lui-même. Et c'est de cette manière, sans entraves, avec abandon, accompagné librement des gestes, quelquefois de la parole, et ainsi associé à cette puissance de même nature, que le magnétisme agit ordinairement avec le plus grand succès. Mais en fait d'expériences, tout le talent de l'observateur consiste à s'emparer des causes accessoires, à isoler le magnétisé de toute influence étrangère, à modérer sur-tout cette imagination toujours prête à saisir les moindres circonstances qui peuvent servir d'aliment à son activité. Avec de semblables précautions, un magnétiseur de bonne foi, et non prévenu par des idées systématiques, qui ne lui offriraient que ce qu'il veut voir, trouvera mille circonstances favorables pour se convaincre de l'existence d'un agent extérieur.

Dans les nombreuses expériences que j'ai faites, avant d'être certain, comme je le suis actuellement, de la présence de cet agent, j'agissais faiblement, et dans mon indécision je n'obtenais que des résultats qui me rejetaient dans une incertitude continuelle; je ne savais pas encore apprécier les différentes causes qui se joignent ou s'opposent plus ou moins à l'action de la volonté.

J'avais reconnu la puissance bien manifeste de l'imagination du somnambule sur son organisation, et en cherchant à l'opposer à mon action mentale, mes résultats étaient plus ordinairement en faveur de l'imagination; ainsi, disant à un somnambule: Je vais vous réveiller, et faisant mes gestes ordinaires avec une intention contraire, donnant ainsi à-la-fois deux ordres opposés, il ouvrait souvent les yeux malgré moi. Cette expérience répétée de toute manière, soit dans le passage de l'état de veille au sommeil, soit en faisant agir le somnambule, ne me présentait rien qui fût assez saillant pour fixer mon opinion.

Je m'aperçus néanmoins que les actions de mes somnambules se ressentaient de mon indécision: « *Je te vois double,* » me dit un jour ma femme en somnambulisme, *tu veux que je me lève, et tu me paralyse les jambes.* » Un jeune homme, très-sensible à mon action magnétique, et sur lequel mon geste annonçait une intention opposée à ma volonté, me dit aussi: « *Je ne vous reconnais pas, vous me demandez une chose, vous voulez le contraire, et vous êtes étonné de me voir indécis.* » Cette manière d'opérer, qui m'offrait quelquefois la preuve de la communication des pensées, était insuffisante pour m'assurer de l'existence de l'action de ma volonté; car en faisant lutter conti-

nuellement cette action contre une puissance qui pouvait être beaucoup plus forte, je ne pouvais que modérer cette dernière sans ôter le voile qui me couvrait l'autre; je m'y pris donc d'une manière différente; non-seulement j'évitai d'éveiller l'imagination du somnambule, mais encore je cherchai à profiter des momens où je croyais son esprit en repos, pour lui communiquer mon idée, ou pour l'éveiller et le rendormir à volonté, quelquefois en lui donnant la sensation de mon action, quelquefois aussi sans qu'il se doutât de rien. Je ne bornai point là mes expériences, je les variaii autant que possible, et, en m'abstenant des gestes et des paroles qui pouvaient faire deviner ma pensée, je transformais d'une manière fictive, bien entendu, et seulement pour mon somnambule, un verre d'eau en une liqueur quelconque. Je lui faisais respirer une odeur déterminée par ma volonté, en lui présentant un flacon ou un mouchoir qui ne renfermaient aucune substance odorante; je le faisais éternuer en lui donnant de la sciure de bois pour du tabac, ou de l'eau pour un sel volatil, pendant que ces véritables substances, quand je le voulais, ne produisaient aucun effet sur le même organe. Un objet quelconque, placé à son insu sur la tête, l'épaule, le pied ou toute autre partie de son corps, était rejeté un instant après, à cause de l'impression de chaleur que je voulais qu'il produisît sur la partie avec laquelle il était en contact. J'imprimais au somnambule des sensations de joie ou de douleur, sans qu'il se doutât d'où elles provenaient. En m'écoutant parler, il n'entendait, à ma volonté, que certaines paroles, et ne pouvait alors suivre le fil du discours. Je ne finirais pas, si je voulais énumérer les diverses illusions que je me plaisais à lui présenter, et j'ajouterai que pendant son état de veille, sur-tout à l'issue du sommeil, je pouvais encore exercer la même influence, à-peu-près avec la même intensité.

Je vois déjà sourire le lecteur, qui pense que j'ai pu être dupe moi-même des apparences, en croyant que je n'avais nullement éveillé l'imagination du somnambule, pendant qu'un regard, un souffle même pouvait le mettre sur la voie. Je répondrai à cela que je n'ai pas la prétention de présenter mes expériences comme pouvant servir à la conviction des autres; je ne puis admettre moi-même, en pareille matière, pour principe, que les déductions tirées de mes propres observations; mais je ne parle de ces faits que dans l'intérêt de la science, et pour lui faire faire un pas de plus en donnant à des personnes plus instruites que moi l'idée

de vérifier ce que j'avance ici, et leur éviter le chagrin de se laisser entraîner à des préjugés si funestes à la découverte d'une vérité.

Dire que tous les phénomènes du magnétisme s'obtiennent toujours par la volonté, c'est donner une preuve qu'on ne voit pas ce qui se passe autour de soi; les attribuer uniquement à l'imagination, c'est tomber dans une erreur grave, et chercher à se faire illusion en écartant des faits qui arrivent tous les jours, et qui nous prouvent l'existence d'un agent extérieur.

Que l'on veuille bien se mettre à la place d'un homme qui a été témoin des faits suivans, et je demande s'il est possible qu'il puisse les attribuer à l'imagination, ou bien au hasard, mot vide de sens, dont on se sert ordinairement quand on n'a aucune raison à donner.

Le 22 juin 1819, je fus conduit par une dame de ma connaissance, rue Saint-Denis, pour magnétiser mademoiselle de Maichens (de qui j'ai déjà parlé dans le quatrième cahier de l'*Hermès*), malade depuis plusieurs mois, et traitée alors pour une pleurésie par les antiphlogistiques, une diète sévère, les sangsues, etc. Cette jeune personne, d'une vingtaine d'années, m'intéressa vivement dès la première fois que je la vis : elle était assise dans un fauteuil, elle avait le teint pâle, ses traits étaient fortement altérés, et elle ne pouvait redresser le corps à cause des coliques dont elle se plaignait, ainsi que de maux de reins et d'une forte douleur du côté du cœur. Ma première séance magnétique produisit les plus merveilleux effets. Je mis de l'assiduité à la magnétiser tous les jours une fois, et toujours avec un égal succès. Je ne puis entrer dans aucun détail concernant ce traitement sans m'écarter de mon but : je dirai seulement que cette malade, abandonnée avec raison comme incurable par un célèbre médecin de Paris, a vécu, malgré la désorganisation de ses poumons, jusqu'au mois d'avril 1821.

Je me rendais habituellement le matin, mais à des heures différentes, chez mademoiselle de Maichens. Pendant l'une de ces séances, elle me fit part qu'elle pressentait toujours mon arrivée. « Je ne pourrais, me disait-elle, » vous expliquer ce que j'éprouve; mais il m'est impossible » de m'y tromper. C'est un mouvement que je ressens au » cœur et à l'estomac : il me semble que vous êtes devant » moi. » Huit jours après ma première visite, me rendant chez elle à une heure non prévue, accompagné de madame

de Maichens, sa mère, je lui fis part, pendant la route, du dessein que j'avais de vérifier ce fait. Cette dame approuva mon projet : nous prîmes les précautions nécessaires pour arriver chez la malade sans en être vus ni entendus. Effectivement, nous la trouvâmes prête à nous recevoir ; elle avait serré son ouvrage, préparé des sièges, et nous ouvrit la porte pendant que nous montions l'escalier.

Dans cette séance, je la rendis pour la première fois lucide, et la fis parler en somnambulisme.

Le 3 juillet suivant, j'exerçai une influence remarquable de ma volonté, sans aucuns signes extérieurs, en la faisant obéir aux ordres que me donnait madame la comtesse de R.

Le lendemain, animé d'une présomption aussi grande que mon inexpérience, j'engageai plusieurs personnes à l'estime desquelles je tenais particulièrement, à venir chez mon père pour être témoins des phénomènes que je me proposais de répéter devant elles : mais je n'obtins que des résultats insignifiants, et mon désappointement fut complet. Cette circonstance me fit faire des réflexions qui modérèrent mon enthousiasme ; et si mon action magnétique perdit de son énergie, j'en fus complètement dédommagé par un esprit de recherche et de réserve qui me domina par la suite.

Le 18 juillet, pendant que mademoiselle de Maichens causait avec plusieurs personnes dans la chambre de mon père, je m'avisai de la magnétiser, tout en me promenant dans les autres appartemens, sans qu'elle pût me voir ni se douter de mon intention. Après avoir éprouvé quelques inquiétudes dans les membres, elle se mit à la fenêtre, reprit et quitta plusieurs fois son siège, et enfin je m'entendis appeler pour lui donner du secours : on croyait qu'elle se trouvait mal. J'arrivai ; elle avait les yeux fermés, et je m'assurai, en l'interrogeant, qu'elle était en parfait somnambulisme. Elle me fit promettre de ne plus faire sur elle de pareilles expériences devant témoins, donnant pour raison que cette idée d'être forcée de dormir, au moment où elle ne s'y attendrait pas, la jeterait dans des inquiétudes continuelles.

Malgré cette recommandation, de laquelle je ne m'écartai pas, elle me permit cependant de faire, sans la donner en spectacle, une série d'expériences qui m'apprirent que je pouvais l'endormir à volonté, avec ou sans gestes, à distance et d'un appartement à l'autre à travers les murs. Ayant entendu parler de la propriété de la soie comme corps

isolant du fluide magnétique , je fis plusieurs fois couvrir mademoiselle de Maichens de vêtemens de soie , et je ne m'aperçus pas que cette substance , ainsi que d'autres , pussent apporter la moindre altération dans les effets que je produisais habituellement. Je me servis d'objets magnétisés pour exercer une action en mon absence , et les résultats furent satisfaisans. Ces objets ont une action moins forte , quand on les laisse agir d'eux-mêmes ; mais en fixant l'attention du somnambule sur la vertu qu'on veut leur donner , ils acquièrent une puissance presque infailible. J'ajouterai que , sans intermédiaire , l'impulsion seulement donnée par le magnétiseur avant son départ , suffit pour amener des résultats positifs.

Voici les dernières expériences que j'ai faites sur mademoiselle de Maichens. Je les extrais d'un journal que j'ai tenu régulièrement. Le 26 septembre , même année , je convins avec madame de Maichens que le lendemain , à dix heures du soir , pendant que je serais à Versailles , j'endormirais sa fille , au moyen d'un flacon magnétisé qu'on lui donnerait , et que le 28 , j'agirais à la même heure , sans employer aucun moyen auxiliaire. J'avais alors assez de connaissances en magnétisme pour être à-peu-près certain de la réussite ; mais mon but était d'éprouver la vue à distance des somnambules. Ces dames avaient changé de logement , et demeureraient alors rue des Grands-Augustins. Or , voici ce qui arriva : Mademoiselle de Maichens dormit les deux jours aux heures prescrites ; elle fut somnambule comme à l'ordinaire ; elle répondit aux questions de sa mère , mais avec insouciance , en la priant instamment de la laisser tranquille pour jouir du magnétisme bienfaisant qu'elle disait recevoir de moi , de Versailles. Elle ressentit fort bien l'ordre que je lui donnais , de voir sa mère pour sa santé. Elle prétendit m'avoir vu assis , puis couché , ce qui était vrai ; mais cela ne me parut pas suffisant pour me convaincre qu'un somnambule peut voir , même sans être à d'aussi grandes distances , les gestes et les actions de son magnétiseur ; car elle ne vit pas que je m'étais levé pour fermer mes rideaux , et que j'avais fait deux ou trois mouvemens bien marqués , avec l'intention forte qu'elle s'en aperçût. Elle ne donna non plus aucun renseignement positif sur la disposition des objets qui m'entouraient au moment de l'exercice de ma volonté. J'allai même plus loin : craignant avec raison que l'imagination n'eût la plus grande part au sommeil dans ces deux circonstances , quoique souvent ,

et sans qu'elle en eût connaissance, je l'eusse endormie à des distances assez considérables, j'arrivai à Paris un jour qu'elle ne m'attendait pas; car moi-même j'ignorais que mon service militaire me permettrait de quitter Versailles. Je lui fis connaître mon arrivée, en la magnétisant pendant que je montais l'escalier. Elle fut fortement agitée, fit plusieurs tours dans sa chambre pour se remettre de l'émotion qu'elle éprouvait, et vint m'ouvrir la porte avant même que j'eusse frappé. Je suis persuadé qu'elle se serait infailliblement endormie, si elle était restée en place sans s'opposer à mon action.

Mademoiselle de Maichens voulut bien se prêter pour le lendemain à un essai définitif que je me proposais de faire : nous convînmes qu'elle ne sortirait pas de la journée, et qu'elle resterait assise et tranquille, si elle ressentait encore l'effet qui précède ordinairement le somnambulisme. Je lui promis aussi de la réveiller, après avoir exercé quelque temps mon action, la prévenant que je ne pouvais lui en fixer l'heure, étant dans la nécessité de la faire dépendre de mes occupations.

Le lendemain, de retour à Versailles, je rentrai chez moi vers deux heures et demie pour magnétiser ma malade pendant le premier quart-d'heure avec une volonté forte de l'endormir, pendant dix minutes pour sa santé, et dix minutes pour celle de sa mère, puis j'eus l'intention de la réveiller.

A neuf heures du soir, j'essayai encore de produire les mêmes effets, mais assez faiblement, ne pouvant moi-même résister au sommeil.

Le 1^{er}. octobre j'arrive à Paris. Elle a dormi, me dit la mère aussitôt qu'elle me voit. — Mais à quelle heure madame? — « La demie sonnait : je suis fâchée de n'avoir point » eu de montre ; mais je présume qu'il était deux heures et » demie, le sommeil a bien duré une grande demi-heure. » Ma fille travaillait à l'aiguille, assise devant cette table ; » nous parlions d'affaires bien étrangères au magnétisme, » quand elle en a ressenti l'effet comme si vous étiez de- » vant elle ; son sommeil a été aussi prompt qu'à l'ordi- » naire, elle a laissé tomber sa tête sur la table, un instant » après elle s'est relevée ; je n'osais lui adresser la parole, » tant je me trouvais saisie d'étonnement. Enfin je m'avi- » sai de lui dire : dors-tu ma fille ? Certainement, me ré- » pondit-elle. Y vois-tu ? Sans doute, autrement je ne serais » pas comme cela : tu vas m'accabler de questions, je te

» supplie de me laisser en repos ; je le vois parfaitement ,
 » il me fait du bien , et a le dessein de me réveiller plus
 » tard : il faut que je fasse attention. Elle resta assez long-
 » temps tranquille, puis se mettant à sourire , elle me dit :
 » Le voilà qui veut me réveiller. Effectivement elle ouvre
 » les yeux, regarde autour d'elle, fort surprise de ne point
 » vous voir. »

Le soir, vers les neuf heures , elle ressentit encore mon influence, et en fut contrariée, parce que mon ami, M. de G*, était présent. Elle se leva, se promena dans la chambre, et but un verre d'eau sucrée , afin de dissiper un malaise causé probablement par la résistance qu'elle apportait à mon action. Peu-à-peu il cessa.

Ces essais, quoique laissant beaucoup à désirer, mais venant à l'appui de ceux plus concluans que j'ai faits à de moindres distances, me donnent la certitude que l'on agit réellement sur un somnambule sans que l'imagination de ce dernier soit toujours nécessaire pour obtenir l'effet qu'on désire.

Je ferai observer aussi, qu'il n'est jamais venu à ma connaissance, que des causes quelconques aient provoqué le somnambulisme de mademoiselle de Maichens sans ma participation ; à l'exception seulement d'un fait remarquable que je crois fort utile de faire connaître. J'ai eu l'imprudence de discuter devant elle mes opinions sur le magnétisme ; je prétendais que si quelqu'un pouvait une fois développer en moi le somnambulisme, je pourrais à volonté me remettre moi-même en cet état, pour revenir ensuite avec une égale facilité dans l'état ordinaire. J'en avais trop dit : ma malade, parvenue au dernier degré d'épuisement, et toujours conservant une lucidité que j'avais soin de diriger, s'endormit elle-même à mon insu plusieurs fois. Sa mère heureusement m'en avertit assez à temps, pour lui ravir cette faculté, dont elle se serait servie pour apprécier trop bien sa funeste désorganisation.

Je m'arrête au faible récit que je viens de faire sur cette intéressante somnambule. Je ne parlerai point des résultats obtenus en particulier avec d'autres ; car je ne vois pas pourquoi, sans douter de ma véracité, on ne me soupçonnerait pas d'avoir été sous le charme des illusions, quand je vois moi-même des magnétiseurs se laisser entraîner si facilement à des apparences qu'ils prennent pour des réalités. Je passerai également sous silence les expériences que j'ai faites devant témoins, en présence des

somnambules, et qui ont entraîné la conviction d'un assez grand nombre de personnes. N'ayant jamais pratiqué le magnétisme que par sentiment de bienveillance et par curiosité, je n'ai jamais eu l'idée de dresser des procès-verbaux, ni de réclamer des attestations, qui certes n'auraient pas plus de poids, aux yeux des incrédules, que celles qui existent en abondance dans les relations imprimées. Ces sortes de matériaux ne peuvent servir à la conviction ; ils ne sont utiles que pour diriger dans la pratique les personnes déjà convaincues, et modérer leur empressement à se créer un système basé sur quelques faits isolés. Je le répéterai encore : non-seulement il faut voir, mais il faut provoquer soi-même les phénomènes. Cette assertion a d'autant plus de poids qu'elle vient après les expériences remarquables faites à l'Hôtel-Dieu par M. Dupotet, expériences qui n'ont que faiblement éveillé l'attention. Celles que j'ai vu faire moi-même sur M. Petit, par une autre personne que son magnétiseur ordinaire, devant une société composée des premiers médecins de Paris, ont eu le même sort : il est vrai qu'elles ont été mal présentées dans cette circonstance ; mais elles ont réussi au-delà de l'attente de tout magnétiseur qui sait en apprécier les difficultés, surtout au milieu d'une nombreuse assemblée.

Qu'il me soit permis, en terminant, de hasarder ces dernières réflexions afin de mieux faire connaître toute ma pensée.

Il est peu d'hommes qui n'aient été ou ne soient encore soumis à une irritation nerveuse provoquée par des causes dont il serait impossible d'admettre l'existence, si elles ne revenaient continuellement manifester leur action.

Ainsi, la plupart des femmes et beaucoup d'hommes éprouvent un sentiment pénible, qui est une véritable souffrance, décélée souvent par des symptômes extérieurs, tels que la sueur, le frisson, un agacement de dents, quand ils entendent le sifflement aigu d'une scie, d'une lime ou de certains frottemens de corps durs. Divers instrumens amènent aussi des effets analogues, surtout l'harmonica.

La vue de quelques animaux produit également une impression de dégoût capable de faire trouver mal certains individus. Un médecin de ma connaissance n'a jamais pu voir sans émotion diviser avec le couteau un artichaut crû ; et cherchant à vaincre cette impression en coupant lui-même le réceptacle de cette plante, il mouillait sa chemise de sueur. Un autre redoute de rouler de la cendre dans ses

doigts ; de la cendre seulement , toute autre poudre ne lui fait rien. Moi-même j'aurais été soumis toute ma vie à des faiblesses de ce genre , si la connaissance du magnétisme ne m'avait donné le moyen de m'y soustraire. Toutes les fois que je frottais avec la main du papier un peu rude , sur-tout celui qui sert dans le commerce aux grossières enveloppes , j'éprouvais cet agacement de dents, ce frisson et cette sueur dont j'ai déjà parlé. Hé bien ! la *vue seule* du papier me produisait d'avance ce résultat , et quand je le touchais , la sensation n'était pas souvent aussi forte que la première qu'avait anticipée mon imagination.

Certes , l'imagination , dans cette circonstance³ , joue un grand rôle : mais qui oserait soutenir qu'elle a toujours été la seule cause de l'effet obtenu ? seulement on pourra dire : *qu'une fois que le système nerveux a été fortement ébranlé par une cause particulière , le souvenir seul peut éveiller les sensations déjà reçues , de manière à reproduire les mêmes phénomènes.*

Comment , après cela , peut-on s'étonner qu'un somnambule sur lequel on aura déjà obtenu des résultats inconcevables , puisse rester dans l'inaction , lui dont l'imagination mobile est si facile à exalter , pendant que dans l'état normal presque tous les hommes , malgré la force de leur raison , se trouvent soumis à cette puissance , quelque fois toute leur vie , quand ils n'ont point essayé sur eux cette force de volonté dont les résultats sont presque infail-
libles ?

Les ouvrages de médecine renferment un grand nombre d'exemples des effets de l'imagination considérée sous différens points de vue. Voici une anecdote que j'ai lue quelque part et qui donnera l'idée que l'on doit encore s'en faire. Un homme de la campagne vient consulter un médecin célèbre qui donne une ordonnance sur un carré de papier qu'il plie en quatre , et le remet au malade en lui disant : « Prenez d'abord ceci dans un verre d'eau , demain à jeûn : c'est un remède relâchant qui excitera d'abondantes évacuations , et vous reviendrez ensuite me rendre compte de ce qu'il aura produit. » Le paysan , à la seconde visite , annonce que le remède a eu tout son effet. « C'est très-bien , répond le docteur , continuez-le encore quelques jours , reprenez-en demain matin une même dose. — Comment une même dose ! il ne m'en reste plus : j'ai avalé dans le verre d'eau tout le papier que vous m'avez donné. » On doit penser que le médecin , qui n'était pas magnétiseur ,

eut de quoi rire de la méprise et qu'il fut assez surpris de la vertu attribuée au papier sur lequel il avait écrit les substances purgatives que son malade devait se procurer chez le pharmacien.

Sans faire tort à l'action directe du magnétisme, dont j'ai reconnu l'existence dans l'emploi de ce qu'on appelle ironiquement talismans magnétiques, j'avouerai que dans cette pratique la plupart des effets sont d'autant plus marqués que *la puissance de l'imagination agit avec plus d'intensité, que le magnétisé est convaincu de ce qui doit arriver*, et qu'elle produit des résultats, j'oserai dire infail-
libles, quand on la combine avec celle du magnétisme.

En résumant mes opinions, qui découlent naturellement des faits que j'ai observés moi-même, je crois être en droit de conclure que des phénomènes physiologiques peuvent être déterminés par différentes causes, pendant que ces mêmes causes, dans d'autres circonstances, restent sans action apparente.

J'ai la conviction que *notre volonté, qui a sur nous une action constante, et dont la puissance peut s'étendre au dehors sur d'autres individus*, probablement au moyen d'un agent particulier ou d'une modification de ceux déjà adoptés pour se rendre compte des actions physiques, chimiques ou pathologiques, ainsi que des stimulans qui agissent sur les organes des sens externes; que *notre volonté, dis-je, ou notre action magnétique, agit à distance sur notre semblable*, et met en jeu, par des lois inconnues jusqu'à présent, ses facultés intellectuelles, lesquelles facultés peuvent être dirigées par le magnétiseur, et modifiées par différentes causes accidentelles dont l'action peut exister à notre insu, et quelquefois malgré nous. Parmi ces causes accidentelles, la plus variable et la plus énergique, celle qui détruit souvent toutes nos combinaisons dans la pratique, parce que nous n'avons aucun moyen de l'apprécier, est *la puissance de l'imagination, ou plutôt l'action magnétique du magnétisé sur lui-même*, puissance dont la réaction est si forte sur les somnambules, qu'elle suffit dans bien des cas pour renouveler les phénomènes déjà obtenus par l'action extérieure ou en paralyser les effets.

Quant à l'action thérapeutique du magnétisme, dont je n'ai point parlé dans cet article, il n'y a que les personnes qui ne veulent pas s'en assurer qui peuvent la mettre en doute, puisqu'elles ont sous les yeux un très-grand nombre de faits irrécusables.

OBSERVATIONS SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL.

Je me propose de présenter dans ce journal une suite d'observations qui me paraissent devoir offrir un grand intérêt pour les personnes qui se livrent à l'étude du magnétisme animal, dans la vue d'approfondir les mystères de la nature, et sur-tout pour celles qui, éprouvant le besoin d'être utiles à leurs semblables, cherchent dans cet agent un moyen puissant de combattre les maux innombrables qui affligent le genre humain.

Étant un des plus anciens élèves de Mesmer, et depuis ayant établi un cours et un traitement public à Lyon, avec mes confrères et condisciples Orelut, Faissole et Bonnefoy, j'ai pu, dans le cours d'une longue carrière, observer et comparer un grand nombre de faits, et me livrer peut-être avec quelque fruit aux réflexions qu'ils ont fait naître en moi. Je regarde comme un devoir de faire connaître les plus importants, parce que les bonnes doctrines ne peuvent s'établir que par l'abondance, la diversité et le sévère examen des faits.

On pourra reconnaître dans tout ce qui suivra, que je n'ai point abandonné ni les procédés ni la doctrine de mon illustre maître, non que je veuille nier et les progrès que la science a pu faire, et ceux qu'une plus longue expérience peut amener par la suite; mais je dois dire que jusqu'à présent je n'ai pas trouvé de raisons suffisantes pour adopter d'autres principes, et que toutes les hypothèses par lesquelles on a voulu remplacer la théorie de Mesmer ne m'ont paru ni plus ingénieuses ni mieux fondées.

Mon intention, du reste, n'est point de provoquer de discussions à cet égard, ni de prendre part à celles qui pourraient survenir.

Je raconterai simplement ce que j'ai fait et ce que j'ai

vu, je ne chercherai point par des raisonnemens à dominer ou diriger l'opinion de mes lecteurs ; je laisserai , autant que possible , parler les faits tout seuls , en me bornant à accompagner leur exposé des explications qui me paraîtront absolument nécessaires pour les éclairer d'un jour suffisant.

Deux classes générales de faits se présentent aux méditations des hommes qui s'occupent du magnétisme animal, soit pour le défendre, soit pour le combattre : 1°. ceux qui prouvent l'influence salutaire du magnétisme, mais sans présenter ce qu'on appelle des *phénomènes*, si ce n'est que la nature de la maladie, l'absence de presque tout autre remède et la marche rapide de la guérison. 2°. Ceux qui sont relatifs au sommeil magnétique et au somnambulisme, ainsi qu'aux guérisons obtenues avec le secours des facultés extraordinaires que possèdent les somnambules.

Mes observations seront alternativement prises dans ces deux classes de faits, qui, sans présenter le même genre d'intérêt et sans exciter au même degré la curiosité, n'en méritent pas moins de fixer l'attention des hommes éclairés et des amis de l'humanité.

Ma première observation est relative à un cas dans lequel le somnambulisme s'est manifesté par l'emploi du magnétisme.

Mais avant d'aller plus loin, je crois devoir dire quelques mots sur l'époque à laquelle ce phénomène si étonnant a été observé pour la première fois.

On a dit, et quelques journaux ont répété, que le somnambulisme produit par le magnétisme était inconnu à Mesmer, ou du moins que ce n'était pas lui qui en avait fait la découverte, et qu'elle était postérieure au rapport fait en 1784 par des commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal.

Cette assertion est entièrement dénuée de fondement. Il est vrai qu'avant la publication de son premier ouvrage, et même avant celle du mémoire qui a paru en 1798, Mesmer n'avait parlé du somnambulisme, dans ses cours,

dans ses conversations privées, au milieu de ses élèves et de ses amis, qu'avec beaucoup de réserve et une extrême discrétion. Dans les notes que j'ai jointes à la dernière édition du mémoire précité (1), j'ai déjà indiqué les motifs de ce silence, ou, si l'on veut, de cette espèce de mystère.

Les premiers cours que Mesmer a faits à Paris étaient suivis par des grands seigneurs, des savans, des médecins et beaucoup de simples curieux : il n'avait pas toujours été assez libre dans le choix de ses auditeurs. En livrant cette étonnante découverte à une assemblée ainsi composée, et dont la plupart des membres étaient étrangers aux connaissances physiologiques, Mesmer aurait craint que les premières applications de ses principes n'eussent eu pour objet qu'une vaine curiosité ; que cette direction vicieuse n'eût donné lieu à beaucoup d'erreurs, à de graves abus et n'eût augmenté la masse des préventions qui s'élevaient déjà de toutes parts contre sa doctrine.

D'un autre côté, comme il connaissait bien le cœur et l'esprit de la plupart des hommes, il voulait éviter que ses élèves ne négligeassent entièrement le point le plus essentiel, c'est-à-dire l'étude des procédés et leur application pour soulager les maux de l'humanité, et qu'ils ne se livrassent exclusivement à la recherche des phénomènes si séduisants du somnambulisme. Il pensait avec raison qu'il fallait chercher uniquement, par une intention énergique et soutenue, à faire du bien et à guérir les malades ; et que tout autre dessein ou application de sa doctrine et de ses procédés ne pouvaient avoir lieu qu'au préjudice de la nature, de la vérité et surtout de la santé.

Il crut donc devoir ne point parler du somnambulisme magnétique, sauf à quelques-uns de ses disciples médecins dont il connaissait parfaitement la prudence et la probité, et auxquels même il se contenta d'indiquer la voie.

(1) Mémoire de F. A. Mesmer, docteur en médecine, sur ses découvertes, etc. Chez madame Lévi, et chez l'éditeur et auteur, rue de Joubert, n° 21.

L'on verra dans le cours des observations subséquentes, par le récit de la maladie et de la mort de Bonnefoy, tous les dangers qu'une marche contraire pourrait en traîner, et on comprendra même les motifs de la conduite réservée de Mesmer vis-à-vis le plus grand nombre de ses disciples, au sujet du phénomène dont nous parlons.

Des motifs aussi recommandables ont cependant donné lieu d'attribuer cette étonnante découverte à un autre qu'à son légitime et véritable auteur. C'est un de ses élèves les plus distingués, M. le marquis de Puységur, qui, le premier, a fait connaître au public, en 1786, les effets et le caractère du somnambulisme magnétique ; voilà la source d'une erreur et d'une injustice à laquelle M. le marquis de Puységur est entièrement étranger. Je puis assurer que MM. Orelut, Faissolle, Bonnefoy et moi, qui étions du très-petit nombre des médecins admis dans toutes les salles dites des crises au traitement de Mesmer, dès le mois de mars 1784, nous avons vu plusieurs exemples très remarquables de somnambulisme : lorsque nous en parlions à Mesmer, il répondait vaguement et cherchait à détourner notre attention. Devinant enfin et appréciant ses motifs, nous avons cessé de l'interroger et nous nous sommes bornés à bien observer en silence.

Ayant ensuite établi à Lyon un traitement public, nous eûmes, dès le premier mois, trois somnambules sur vingt-cinq malades. Nous saisîmes avec avidité l'occasion de mieux étudier un phénomène que jusques là nous n'avions fait, pour ainsi dire, qu'entrevoir ; mais aucun de nous n'eut un moment l'idée d'avoir fait une découverte.

M. le marquis de Puységur, qui certainement n'avait point eu occasion d'observer le somnambulisme chez Mesmer, a pu croire de très-bonne foi avoir découvert ce phénomène. Aussi, je serais très-mal compris et je serais extrêmement affligé si l'on croyait que je veux élever le plus léger doute à cet égard, et porter la moindre atteinte à la reconnaissance et au respect dus à un homme aussi distingué par ses connaissances, sa générosité, sa bienfai-

sance, et qui a été un des plus courageux et des plus fermes soutiens de la doctrine du magnétisme animal ; mais j'ai cru devoir cette explication à la mémoire d'un homme illustre qui, après m'avoir compté parmi ses disciples, n'a cessé jusqu'à sa mort de m'honorer de son estime et de son amitié.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Mademoiselle G., âgée de trente-deux ans, née à Ferrière, à six ou huit lieues de Lyon, au midi, sur le Rhône, fut admise dans notre traitement sur la fin de l'automne de l'année 1784. Cette demoiselle était grande et assez forte, naturellement gaie, d'un esprit juste et d'un cœur bienfaisant. Elle était peu sujette aux indispositions ou maladies ordinaires. Celle dont elle venait chercher la guérison était une affection dartreuse fugitive et inconstante dont voici l'origine et les causes présumées.

Son père, ancien officier d'infanterie, avait éprouvé pendant les guerres de 1736 toutes les viscissitudes qu'entraînent des campagnes pénibles, les excès de l'intempérance, les privations fréquentes et quelques effets du libertinage. Il n'avait eu alors ni le temps, ni la patience d'employer avec succès tous les remèdes convenables ; mais il n'avait, cependant, aucun signe extérieur d'affection syphilitique. Il n'éprouvait aucune douleur, et n'avait d'autre indisposition visible qu'une espèce de bouton dans le conduit externe de l'oreille gauche, alternativement suintant ou desséché ; ce qui lui donnait de ce côté un peu de surdité.

Retiré du service il ne tarda pas à se marier, et il eut de ce mariage la fille dont il est ici question. Cet enfant ayant atteint l'âge de sept ans, avait eu une petite vérole confluente non inoculée, ainsi que la rougeole, lorsqu'on s'aperçut que de temps à autre elle avait sur quelques parties de son corps des plaques rouges, un peu élevées au-dessus de la peau, qui disparaissaient et se reproduisaient sur d'autres parties, toujours accompagnées de prurit.

On employa d'abord pendant plus d'une année, pour détruire cette affection dartreuse, tous les moyens usités, principalement les bains, le lait de vache, etc., mais sans aucune apparence de succès. Il fut décidé, d'après une consultation de médecins, qu'on ferait prendre à une chèvre des anti-syphilitiques sous diverses formes et à diverses doses bien graduées; que la jeune malade boirait chaque jour, le matin et le soir, une tasse de lait de cette chèvre, et qu'ensuite on lui en donnerait davantage selon les effets et les circonstances.

Ce moyen fut inutilement employé avec la plus grande constance pendant quatorze mois : aucune amélioration ne se fit remarquer. Comme la jeune personne était gaie, fraîche et du reste bien portante, on renonça dès lors à toute médication autre qu'un régime doux, laiteux et principalement végétal.

L'âge de puberté arriva ainsi que la menstruation sans orages, sans accidens. A cette époque Mademoiselle G. fut appelée à Lyon pour rester avec une tante qui avait pour elle tous les soins d'une mère tendre et lui prodiguait toutes les marques d'une vive affection. Cette demoiselle faisait un grand usage des bains, prenait beaucoup d'exercice à la ville et à la campagne; mais les dartres de temps en temps reparaissaient avec les mêmes caractères et la même intensité que par le passé.

Elle entend parler d'un nouveau moyen de guérison, de notre traitement du magnétisme, dont l'établissement à Lyon datait à peine de trois semaines : elle témoigne le désir d'y être admise, et ses parens y consentent avec empressement. La voilà donc assise, en bonne et nombreuse compagnie, auprès de l'appareil magnétique, et pleine d'espérance et de contentement.

Les soins qu'exigeaient nos malades étaient partagés entre Orelut, Faissole et moi; Bonnefoy seul avait une occupation à part, celle de rédiger des cahiers, de préparer et faire un cours : il s'était réservé, toutefois, la faculté de magnétiser particulièrement quelques personnes de sa connaissance.

Mademoiselle G... se trouva comprise dans le tiers des malades qui m'était échu. Je me mis en rapport avec elle en la magnétisant, d'abord par les procédés ordinaires, ensuite au moyen de la chaîne générale et de notre grand appareil. Elle éprouva, dès le premier jour, des bâillemens presque continuels, une plus grande chaleur dans toute l'habitude du corps, une augmentation très-sensible de force et une accélération marquée dans le pouls. Les urines étaient aussi plus fréquentes et beaucoup plus abondantes.

Après huit jours de ce traitement, suivi des mêmes effets, elle me dit qu'elle sentait de plus une envie, une passion dominante d'avoir les bras fortement tirés, et à plusieurs reprises. Je la conduisis sur-le-champ, avec une de nos femmes de service, dans la pièce appelée chambre des crises, au plancher de laquelle nous avons fait suspendre plusieurs gros cordons noués, convenablement arrangés. Elle en saisit un aussitôt avec une grande célérité, et par le poids de tout son corps se procura le soulagement du besoin impérieux qui la dominait.

Après qu'elle se fut livrée avec plaisir à cet exercice gymnastique pendant plus d'une demi-heure, elle éprouva une grande transpiration; son teint s'était un peu coloré; elle était très-satisfaite, et n'éprouvait plus cette inquiétude dans les extrémités supérieures. Pendant plus de huit jours le même besoin se manifesta à la même heure, mais avec une véhémence toujours croissante, et les mêmes moyens furent employés par la malade avec le même succès et avec une expression de contentement toujours plus vive.

Un jour (c'était le dix-huitième du traitement), mademoiselle G... cessa d'éprouver ce besoin ou cette crise, effet bien connu du magnétisme : elle resta silencieuse, même un peu triste. Je lui demandai alors comment elle se trouvait. « Mais, dit-elle, j'ai un penchant involontaire au sommeil. » Je l'engageai à ne pas y résister.

Mes collègues et moi n'avions point oublié ce que Mesmer nous avait dit et répété vingt fois dans ses cours, et surtout en particulier dans ses salles de crises, que nous diri-

gions en grande partie. « Vous devez vous attendre , dans
 » votre traitement , à voir autant d'espèces de crises qu'il
 » y a d'affections différentes. Vous en verrez qui vous sont
 » déjà connues et beaucoup d'autres que vous ne pourrez
 » connaître que par leur développement successif. Ne vous
 » effrayez de rien ; ne vous étonnez de rien ; suivez seule-
 » ment mes procédés avec exactitude , avec une constante
 » intention de soulager et de guérir. Tous les faits qui vous
 » paraîtront nouveaux ou des phénomènes sont des effets
 » salutaires. »

Je m'aperçus donc que mademoiselle G... se laissait aller à un sommeil bien tranquille , et je passais à une autre occupation, lorsque tout-à-coup, bien endormie depuis vingt minutes environ , ses yeux bien fermés , elle m'appela et m'adressa cette question : « Monsieur , qu'est-ce donc que
 » je vois en dormant , en moi-même , ici , en dedans (c'é-
 » tait l'hypocondre droit), une grosse masse rouge comme
 » un foie de veau ; là , mes boyaux qui bougent , de gros
 » et de petits vaisseaux pleins de sang , qui va d'un côté ,
 » en bas , et qui revient d'un autre en haut. Ah ! que
 » c'est beau ! que c'est beau ! etc. , etc. » Elle me décrivit , sans en connaître les noms , les différens viscères et les vaisseaux veineux *un peu plus bleus que les autres*. Je lui répondis que la première chose qu'elle m'avait dépeinte était le foie , et je lui nommai successivement les autres parties dont elle m'avait parfaitement représenté la figure et indiqué la position.

« Je suis un peu fatiguée de la tête , me dit-elle ; je vou-
 » drais me réveiller à deux heures qui approchent , mais je
 » ne le puis par moi-même. — Examinez encore un mo-
 » ment , lui dis-je , si vous le pouvez , sans vous trop fati-
 » guer ; comment je pourrais vous éveiller. » Après six mi-
 » nutes elle me dit : « A part un léger mal de tête , ma
 » situation , mon sommeil me plaisent beaucoup ; mais il
 » faut s'en aller. Le domestique vient me chercher ; je le
 » vois qui monte l'escalier : touchez-moi légèrement les
 » paupières avec chacun de vos pouces. » Je la touchai ;

aussitôt elle s'éveilla , sans avoir aucune idée de tout ce qui s'était passé durant son sommeil ; sa physionomie me parut tout-à-coup changée en bien : elle était devenue animée , cette espèce de névrosité qu'elle avait deux heures auparavant avait disparu, et elle se trouvait tranquille et contente.

A son réveil , elle m'invita à souper , de la part de sa tante, ne se rappelant pas que cette invitation avait déjà été faite et acceptée pendant son sommeil. Elle avait aussi ajouté que sur les six heures du soir , deux heures avant le souper , il fallait que je l'endormisse ; que ma seule présence suffirait pour cela ; qu'elle voulait que sa tante fût témoin de cet effet du magnétisme , et que , quand elle me le dirait, ma seule volonté , en lui touchant les paupières , la réveillerait.

Je ne poussai pas plus loin , pour le moment, mes observations : je me proposai de donner graduellement à ce somnambulisme commençant une sorte d'éducation bien ménagée.

Tout se passa comme mademoiselle G.... l'avait dit , au grand étonnement de sa tante et de son père, arrivé dans la journée. Les plaques dartreuses avaient reparu en plus grand nombre.

Je dois prévenir le lecteur que nous étions convenus , mes collaborateurs et moi, de faire observer rigoureusement le silence autour de nous, et que nous avions adopté cette règle, toujours rigoureusement observée, que personne autre que le magnétiseur en rapport avec les somnambules, et les dirigeant exclusivement, ne leur adresserait de questions.

Dans les circonstances qui se présentèrent ultérieurement, nous nous contentions de placer quelques malades les plus souffrants , à la proximité des somnambules, sans leur en dire un seul mot, et nous attendions leurs observations, sans jamais les provoquer.

PICHER-GRANDCHAMP, D. M.

(La suite incessamment.)

CONVICTION DE L'EXISTENCE DU MAGNÉTISME ,

OBTENUE PAR UN FAIT INDÉPENDANT DE L'IMAGINATION.

Arrivés au moment où la masse énorme des faits ne permet plus aux hommes de bonne foi de nier l'existence du magnétisme animal, il ne reste plus aux détracteurs obstinés de cette importante découverte que d'attribuer à l'imagination les divers phénomènes et les cures nombreuses obtenues chaque jour par cet agent.

La question amenée à ce point par la force des choses, il est maintenant plus important de recueillir et de former un faisceau, de tous les faits, dans lesquels le magnétisme a, d'une manière incontestable, agi à l'insu du magnétisé, que de multiplier et reproduire chaque jour les phénomènes magnétiques qui peuvent laisser prise à cette assertion. *C'est l'imagination.*

J'ai depuis long-temps acquis, par de nombreuses expériences, l'intime conviction que le magnétisme agit indépendamment de tous les secours que l'imagination peut quelquefois lui prêter. C'est positivement à la preuve incontestable de l'indépendance de son action que je dois ma croyance au magnétisme, et de m'être livré depuis quinze ans à l'étude de cet agent si puissant et encore si peu connu.

En 1811, l'ouvrage de M. le marquis de Puységur (homme si éminemment bon et que je n'avais pas alors le bonheur de connaître) me tomba sous la main; mais, ancien élève de l'École Polytechnique, habitué au positif des sciences exactes, l'esprit fait à n'admettre comme vrai que ce qui pouvait subir l'analyse d'une démonstration rigoureuse, cet ouvrage me fit sourire, et je le regardais comme un travers de l'esprit, un délire de l'imagination sous ces *prétendus* effets magnétiques. Entraîné cependant par le désir de

connaître jusqu'à quel point les hommes peuvent se faire illusion, je voulus parcourir ce qu'on avait écrit sur cette matière, et l'histoire critique du magnétisme animal, par M. Deleuze, ouvrage écrit avec autant de clarté que d'élégance, sans porter la moindre conviction dans mon esprit, me donna le désir d'essayer.

Pendant plus d'un an je magnétisai sans croire au magnétisme : je produisais le sommeil, je regardais ce sommeil comme un effet de l'ennui, ou je supposais qu'il était feint, pour devenir l'objet d'une plaisanterie (1). Je dissipais des maux de tête, des douleurs, etc. ; mais ne pouvant croire à mon action, je l'attribuais à l'*imagination* de l'individu sur lequel j'agissais, ou mon grand cheval de bataille était que toute chose devant avoir une fin, le hasard me servait en me faisant agir dans le moment opportun. On me faisait voir des somnambules très-lucides; plus ils étaient étonnans, moins j'avais de foi dans la réalité du magnétisme. Mon esprit incrédule n'était occupé que des moyens propres à découvrir les ruses employées pour produire ces phénomènes.

Cet état de méfiance durait depuis plus d'un an, quand des affaires amenèrent M. de Saint-Remy (2) à Paris. Du même pays, et liés d'amitié, nous plaisantions du magnétisme et de ses prétendus effets. Dans la conversation, il me dit souffrir d'un furoncle qu'il avait à la cuisse gauche : je lui proposai de le magnétiser ; mais ainsi que moi, n'ajoutant aucune foi au magnétisme, nous rîmes ensemble de ma proposition. Le soir, nous nous rendîmes aux Varié-

(1) Bien des années après j'ai eu l'occasion de magnétiser les mêmes personnes et de les mettre en somnambulisme, et j'ai appris alors que ce sommeil, auquel je ne pouvais croire, était réel, et que l'état de somnambulisme avait eu lieu, mais que doutant du fait, et n'ayant point interrogé, j'avais fait du Magnétisme comme M. Jourdain faisait de la prose.

(2) M. de Saint-Remy (Charles), propriétaire, demeurant au Mans (Sartre).

tés, il se met à ma droite ; je connaissais le spectacle du jour, et ne portais aucune attention à la scène ; quant à M. de Saint-Remy, il était tout entier aux facéties de Brunet. Tout-à-coup il me passa par l'esprit de faire une expérience, et de m'assurer enfin de l'action *réelle* du magnétisme. La cuisse gauche de M. de Saint-Remy touchait presque la mienne ; je m'éloigne un peu de lui, et dans le moment où toute son attention est à ce qui se passe sur la scène, je présente ma main à cinq à six pouces de sa cuisse, au-dessus de l'endroit où il m'avait dit avoir un furoncle, ayant l'intention de lui faire éprouver une vive douleur. Deux minutes n'étaient pas écoulées, que, se retournant brusquement, il s'écrie : *Que diable me faites-vous donc ? Vous me pincez ?* Je ne vous touche pas, c'est une erreur. *Vous plaisantez, par dieu, je vous ai bien senti, vous m'avez fait mal.* Et il se remit à donner son attention à Brunet. Quant à moi, je restai comme pétrifié d'étonnement ; je me vis forcé de croire à un effet bien positif et bien réel. Livré à mes réflexions, je finis par vouloir m'expliquer ce fait d'une manière naturelle. Je pensai que peut-être la chaleur de ma main, quoiqu'à cinq ou six pouces de distance du mal, avait bien pu l'irriter et causer la douleur qui venait de me faire croire à la réalité du magnétisme. Cette idée prenant plus de force dans mon esprit, à mesure que je me sentais aller à la conviction d'un agent magnétique, je résolus de tenter de suite une expérience décisive : selon M. Deleuze, j'avais, pour obtenir un effet, présenté la main, en rassemblant mes doigts en faisceaux, et je pensais que la chaleur naturelle pouvait être la cause du résultat obtenu. Alors, prenant M. de Puységur pour guide, je me rappelai que son opinion était que l'agent magnétique pouvait être porté vers un point par *la seule force de la volonté* et sans le secours d'aucuns gestes ; je résolus de tenter cette dernière expérience, et profitant du moment où M. de Saint-Remy était le plus captivé par le spectacle, je m'appuyai les deux bras sur le devant de la loge, je magnétisai le furoncle avec une grande intensité de volonté. Avant une minute, M. de

Saint-Remy se retourne vivement : *Mais finissez donc , vous me faites mal.* Me voyant appuyé sur le balcon de la loge, il me dit : C'est singulier ! il m'a semblé que vous me pinciez encore. Alors je lui donnai l'explication de tout ce qui s'était passé. Son étonnement fut grand , et ma conviction dans l'existence d'un agent fut entière. Dès-lors je magnétisai avec une confiance aveugle en mon pouvoir, et toujours le succès a suivi mes expériences. Depuis plusieurs années j'ai été à même d'étudier les effets de l'imagination, combinés avec l'agent magnétique, et je puis affirmer que loin d'être aidé par l'imagination, le magnétisme lui doit un grand nombre d'expériences manquées, et dont le succès eût couronné la tentative, si les magnétiseurs eussent mis plus de soin à la tenir captive.

J'ai donc magnétisé, et même avec succès, pendant un an et plus, sans croire à l'existence du magnétisme, et si le hasard ne m'eût présenté un fait positif et indépendant de tout accessoire d'imagination, mes essais se fussent bornés à ce noviciat, et, rangé dans la classe des incroyables, je me serais privé du bonheur d'être souvent utile.

Le Chevalier DEJOUYE DES ROCHES.

OBSERVATION.

Madame N. ayant chez elle une somnambule très-clairvoyante, elle l'a conduite à la campagne pour lui faire voir un enfant qui étoit en nourrice, et qui, à la suite de la rougeole, avoit été attaqué d'une maladie violente. La somnambule a jugé que l'enfant étoit dans le plus grand danger, et sans faire connoître qu'elle en désespéroit, elle a dit qu'il falloit qu'il fût soigné par un médecin et sous les yeux de sa mère. On a objecté qu'on n'osoit pas le transporter à Paris parce qu'on craignoit qu'il ne pût supporter le mouvement de la voiture. Ne craignez rien, a répondu la somnambule, vous me mettez en somnambulisme dans

la voiture, vous fermerez les portières, vous placerez un coussin sur mes bras, vous y poserez l'enfant, et je saurai me balancer de manière à ce qu'il n'éprouve aucune secousse. On a suivi cet avis. La somnambule a porté l'enfant sur ses bras tendus pendant plus de trois heures, sans se plaindre de la fatigue, quoiqu'elle fût en sueur, et l'enfant n'a point souffert pendant la route; mais après avoir été rendue à l'état de veille elle s'est sentie incommodée, et son indisposition a duré plusieurs jours.

Le médecin a été fort étonné de la force de la somnambule, qui est d'un tempérament délicat. Et ce fait m'a paru assez remarquable pour que je croye devoir le consigner dans *l'Hermès*.

Je connois beaucoup Madame N., sa somnambule et son médecin.

DELEUZE.

Lettre adressée à M. Deleuze.

Monsieur,

J'ai lu aujourd'hui seulement l'article que vous avez inséré sur mon dernier ouvrage dans le quatrième numéro de *l'Hermès*. J'ai vivement à regretter de m'être assez mal expliqué pour vous avoir donné lieu de penser que je rejette la possibilité de l'influence d'une volonté étrangère sur les extatiques, dans *l'état d'extase*. Toutes mes objections à cet égard contre la croyance des partisans du magnétisme animal n'ont dû porter que sur l'état de veille; il a été si loin de ma pensée d'étendre ces objections à ce qui peut avoir lieu dans le somnambulisme ou l'extase, que dans l'ouvrage même dont vous avez eu la bonté de vous occuper, j'ai mis (pag. 431-445) un soin particulier à réunir les preuves qui s'élèvent en faveur de la *communication des pensées*, qui, dans mes idées, Monsieur, pas plus que dans les vôtres, ne peut être séparée de l'influence de la volonté.

Votre impartialité Monsieur, m'est si connue, que je

ne doute pas que vous fassiez insérer la présente dans un des prochains numéros de *l'Hermès*.

Agréer, je vous prie, etc.

BERTRAND, D. M. P.

Paris, 21 octobre 1826.

TRAITEMENT MAGNÉTIQUE.

Des traitemens publics par le magnétisme animal sont établis depuis long-temps sous la direction de médecins, en Russie, en Prusse, dans plusieurs villes d'Allemagne et de Hollande. Le grand nombre de guérisons obtenues par cet agent en ont suffisamment démontré l'excellence; ses effets salutaires ont été si bien constatés, que les divers gouvernemens n'ont pas hésité à prendre ces établissemens sous leur protection immédiate.

Les cures dont les médecins qui fondent cet établissement ont été témoins; les expériences multipliées qu'ils ont faites eux-mêmes; celles qui ont été faites publiquement dans les hôpitaux, ou devant la commission de l'Académie royale de Médecine, par M. Dupotet, attaché à l'établissement, ne leur permet pas de douter de l'existence du fluide magnétique et de *sa puissante action thérapeutique* sur l'économie animale. Ils rendent donc un service important à l'humanité, en ouvrant un établissement où les maladies seront traitées par le fluide magnétique, sans renoncer pourtant à lui donner pour auxiliaires les autres moyens curatifs employés en médecine, selon que leurs observations les auront mis à même de juger de la nécessité de leur application dans les différens cas qui se présenteront pendant le cours du traitement.

Ils ne peuvent se dissimuler tous les obstacles qu'ils auront à vaincre avant de parvenir à faire triompher ce moyen curatif; mais l'intérêt et l'ignorance leur opposeront vainement leurs clameurs; ils n'y répondront que par des faits. Mus par le seul désir d'être utiles, ils s'occuperont à re-

cueillir des preuves irrécusables des effets qu'ils obtiendront; et s'ils forcent enfin l'envie à se taire, ce ne sera qu'en mettant au grand jour les résultats de leurs travaux. Leur unique but est de guérir et de faire faire à cette précieuse découverte, trop long-temps négligée, tous les progrès dont elle est susceptible, et non de répondre à l'incrédulité et aux sarcasmes de certaines gens, qui ne veulent point être convaincus; persuadés d'ailleurs que ces discussions, presque toujours scandaleuses, ne tournent jamais au profit de la science.

Voici un aperçu de ce qui sera observé dans cet établissement :

Les malades qui suivront le traitement magnétique pourront se faire accompagner de leur médecin, ou d'une personne de confiance qui puisse rendre compte de l'emploi des procédés, suivre les progrès de la guérison, et attester les effets dont elle aura été témoin.

On tiendra une note exacte pendant et après la séance de ce qui aura été observé de remarquable.

Après la guérison d'un malade, un procès-verbal sera dressé de son nouvel état, et ce procès-verbal sera signé du malade et du témoin qui aura suivi son traitement. On en fera de même pour les malades qui n'auraient pas recouvré la santé.

On prend l'engagement de ne rien publier de ces procès-verbaux sans le consentement exprès de la personne qui en aura été l'objet.

Aucune personne atteinte d'une affection contagieuse ne sera admise au traitement commun, mais on pourra leur donner à domicile, ou dans un lieu particulier de l'établissement, les secours magnétiques qui lui seraient utiles.

Dans le cas où le médecin ordinaire du malade jugerait à propos de lui donner quelques remèdes particuliers, différens de ceux prescrits par les médecins de l'établissement, il devra en donner connaissance à ces derniers, afin que rien ne s'oppose et ne puisse contrarier l'effet curatif du magnétisme.

S'il se présentait quelque malade dont l'état fût jugé incurable ou très-dangereux, pour répondre à sa confiance et ne pas détruire en lui toute espérance de soulagement, on pourra l'admettre au traitement magnétique ; mais alors il sera dressé une consultation sur son état réel, d'accord avec son médecin ou avec la personne qui l'accompagnera. Cette consultation sera signée des médecins de l'établissement et du témoin, et copie en sera remise à un parent du malade, qui y apposera également sa signature.

Ces précautions paraîtront sans doute naturelles, car il est essentiel que les accidens, suites inévitables d'une maladie grave, ne puissent servir de prétexte à des déclamations dépréciatrices du magnétisme animal.

En cas de phénomènes extraordinaires dans cette science nouvelle, qui offre un champ si vaste aux observations des physiologistes et des médecins, ceux de l'établissement se feront un devoir de réunir des médecins et des personnes recommandables, pour les rendre témoins des faits qui auront été observés. Le jour et l'heure de ces séances expérimentales seront indiqués, par lettres, aux personnes qui seront priées d'y assister.

On prend l'engagement envers le public et envers les personnes de l'art, d'observer scrupuleusement la marche de la nature dans ses divers phénomènes, et de rendre un compte exact, dans les séances publiques de chaque mois, abstraction faite du nom des malades, des effets obtenus pour l'emploi du fluide magnétique dans les diverses maladies.

Toutes les précautions seront prises pour parer aux inconvéniens que l'on pourrait attribuer au magnétisme ; les personnes qui en feront usage n'auront donc rien à redouter de son emploi, puisque nous ne l'administrerons que d'après les notions données jusqu'à ce jour en Europe, et d'après les connaissances que les études particulières des médecins chargés de la direction du traitement leur ont fait acquérir.

Il y aura des conférences sur le magnétisme, tous les

jeudis à sept heures du soir, pour les personnes qui désiraient se tenir au courant d'une science si intéressante et encore si peu connue, et qui promet de faire faire tant de belles découvertes à la physiologie, à la psychologie et aux sciences physiques et naturelles.

On a d'autant plus de raisons d'espérer le succès d'un pareil établissement, que M. Dupotet, un de ses fondateurs, a fait plusieurs découvertes importantes, parmi lesquelles nous citerons les moyens de reconnaître l'existence réelle du somnambulisme et du fluide magnétique.

Aussitôt que les médecins de l'établissement auront des faits remarquables à faire observer, ils s'empresseront d'en prévenir MM. les commissaires de l'Académie, chargés de l'examen du magnétisme animal.

Ils publieront également dans l'HERMÈS toutes les cures et tous les phénomènes dignes d'observation.

MÉMOIRE DE MESMER SUR SES DÉCOUVERTES.

Nouvelle édition, avec des notes de J. L. Picher-Grandchamp.
1 vol. in-8°. de 160 pages.

Mesmer fit imprimer ce mémoire en 1798. Il y avait alors près de vingt ans qu'il avait annoncé sa découverte, et pendant ce long espace de temps la multitude des expériences, les travaux des sociétés magnétiques, l'observation du somnambulisme et les recherches auxquelles on s'était livré sur la cause des phénomènes, avaient prodigieusement reculé les limites de la science. Mesmer voulut la soumettre de nouveau à la théorie qu'il avait d'abord enseignée, en liant ensemble tous les faits nouveaux qu'on avait recueillis, et il composa ce mémoire, qui contient l'abrégé de sa doctrine. L'époque n'était pas favorable pour la publication d'un ouvrage de ce genre. Les orages de la révolution avaient détourné presque tous les esprits de la pratique, et à plus forte raison de l'étude du ma-

gnétisme ; il produisit peu de sensation , et il est devenu très-rare : c'est un grand service que vient de rendre M. Grandchamp en en donnant une nouvelle édition. Cet excellent travail ne pouvait paraître dans des circonstances où il fût plus utile. On s'occupe aujourd'hui sérieusement du magnétisme , et pour se défendre des erreurs qui se sont introduites et propagées lorsqu'il a été exercé sans aucune règle , par des enthousiastes ou par des hommes dépourvus de toute instruction , il est bon de remonter aux principes donnés par celui qui l'a d'abord fait connaître. On peut rejeter la théorie des pôles et quelques idées de Mesmer sur l'influence réciproque des corps ; mais on ne peut nier qu'il n'ait connu à fond le magnétisme , sa puissance , son application à la guérison des maladies , les crises qu'il produit , et les dangers auxquels on s'expose en en faisant usage sans en connaître les principes et sans aucune précaution. Ses conseils doivent donc être écoutés avec confiance , ses vues générales doivent être examinées , ses préceptes doivent être reçus avec une sorte de respect ; car tous ceux qui ont écrit sur le même sujet d'une manière distinguée sont directement ou indirectement ses disciples.

Nous ne donnerons point ici l'analyse de cet excellent mémoire ; il faut le lire en entier , nous nous bornerons à rappeler le jugement qu'en a porté M. Deleuze dans son *Histoire critique*, tom. 2 , chap. 1 , § 4 :

« Ce mémoire est le discours préliminaire d'un grand ouvrage dans lequel Mesmer se proposait de développer son système et d'expliquer , en les ramenant à une cause unique , tous les phénomènes de la nature (1). Ses principes de physique sont les mêmes qu'il avait annoncés dès 1779 ; ils me paraissent hypothétiques : mais lorsqu'il arrive au magnétisme il n'y a plus rien de vague , et l'explication qu'il donne du somnambulisme et des phénomènes qui l'accompagnent est la plus satisfaisante et la

(1) Cet ouvrage est probablement celui que M. Wolfart a publié il y a quelques années , en 2 vol. in-8°. , d'après le manuscrit de Mesmer. Il serait à désirer qu'on le traduisît en français.

plus philosophique qu'on ait présentée jusqu'ici. Tous les faits sont liés entre eux, tous dépendent d'une cause physique très-bien appréciée.

« Quelqu'opinion qu'on ait de la théorie générale de Mesmer, il est impossible de ne pas reconnaître en lui, après avoir lu ce mémoire, un métaphysicien distingué, un grand observateur, et même un homme de génie. Bien des gens se feront dans la suite une réputation, en développant quelques-unes des vérités qu'il a annoncées. »

M. Grandchamp était l'ami et l'un des plus anciens élèves de Mesmer, et il a conservé pour son maître autant d'admiration que de reconnaissance. Peut-être ce sentiment estimable l'a-t-il porté à négliger de s'instruire des progrès qu'a faits la doctrine du magnétisme, surtout par les travaux de la société harmonique de Strasbourg. Mais il est curieux de connoître l'état de la science au moment où elle produisit une si grande sensation. M. Grandchamp en a tracé le tableau dans une lettre à M. Bourdois, président de la commission nommée par l'Académie pour l'examen du magnétisme. Il y expose comment il fonda, de concert avec d'autres élèves, et avec l'autorisation de Mesmer, le traitement de Lyon, et les résultats qui en furent la suite. Il propose à M. Bourdois de mettre sous ses yeux les instructions manuscrites de Mesmer, dans lesquelles tout son système est exposé et expliqué par des gravures. Ce cahier avoit été confié à quelques disciples choisis, avec la condition de ne pas le communiquer. M. Grandchamp s'élève avec force contre la fausse route qu'on a prise en confondant le magnétisme avec le somnambulisme, la cause avec l'effet. Il a joint ensuite au mémoire des notes soit pour expliquer quelques principes, soit pour faire connaître le caractère et les projets de Mesmer et pour repousser les accusations odieuses dirigées contre ce bienfaiteur de l'humanité.

A la suite du mémoire on trouve la convention que Mesmer faisait avec ses élèves lorsqu'il consentait à les instruire, le diplôme qu'il leur donnait après les avoir instruits, et quelques lettres de lui. L'ouvrage est terminé par des observations sur un passage d'un mandement de Monseigneur l'évêque de Moulins, dans lequel il s'élève contre le magnétisme. Ces observations sont rédigées avec tous les égards dus à un prélat respectable, induit en erreur par des hommes qui n'avaient aucune idée de la doctrine de charité qu'ils se sont permis de calomnier.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

*Suite de l'Observation relative à mademoiselle G...,
à Lyon 1784.*

Nous avons laissé à six heures du soir Mademoiselle G. rendue somnambule par ma seule présence, chez Madame Durand sa tante, et réveillée par mon intention à huit heures, pour souper, comme nous en étions convenus pendant son dernier sommeil.

J'ai dit, en achevant la première partie de cette observation, que je ne poussai pas plus loin, pour le moment, mes remarques à cet égard, pour donner graduellement à ce somnambulisme commençant une sorte d'éducation, et tout le développement dont il pourrait être susceptible.

Je dois expliquer ce que j'entends par éducation dans un tel sujet, et la manière dont elle avait lieu.

Mademoiselle G., arrivée à l'heure accoutumée (dix heures du matin) à notre grand traitement magnétique, n'avait pas été une demi-heure assise et attachée à l'appareil, que ses yeux commençaient à se fermer, et qu'elle se trouvait en somnambulisme; bientôt après, elle ouvrait d'elle-même ses paupières et nous laissait voir des yeux pour ainsi dire éteints et sans regards, quoique parfois un peu mouvans. Les pupilles étaient très-dilatées; sa physionomie plus froide et sans expression, le pouls élevé de dix ou douze pulsations; l'habitude du corps devenait plus chaude et était bientôt suivie d'une légère moiteur. Elle quittait alors la chaîne, et, laissant tomber ses bras, elle demeurait presque immobile.

Dans cet état, elle m'appelait et m'adressait une première question qui me fournissait toujours l'élément naturel d'une réponse ou d'une question analogue : ainsi s'établissait, exclusivement entre elle et moi, un dialogue, dans lequel les demandes et les réponses étaient nécessairement amenées les unes par les autres. Cette marche n'étant jamais interrompue, je puis attester que la conversation était entièrement son ouvrage ; je n'étais, pour ainsi dire, qu'un interlocuteur passif ; mes questions et jusqu'à mes recommandations étaient en quelque sorte obligées ; tout venait donc librement d'elle ; c'est de cette source unique que découlait naturellement mon instruction, et, jusqu'au moment de son entière guérison, je ne me suis jamais permis de suivre un autre mode d'expérience et d'investigation.

Cette continuelle attention à suivre et à développer graduellement l'intelligence des somnambules, à ne pas les occuper d'objets sur lesquels leur esprit ne se serait pas naturellement porté, enfin, à ne jamais sortir du cercle d'idées dans lequel ils se sont eux-mêmes placés, voilà ce que j'appelle *éducation magnétique*.

C'est par cette éducation, c'est par elle seule, qu'on peut donner au somnambulisme toute sa perfection, obtenir des indications parfaitement sûres, et parvenir à la découverte des plus importantes vérités ; c'est par elle, enfin, que nous pouvons éviter de ne trouver dans les réponses des somnambules que le reflet de nos propres connaissances, de nos erreurs et de nos passions ; car l'expérience n'a cessé de me prouver que toutes les questions indiscrètes ou intempestives, toutes les expériences qui n'ont pour objet que de satisfaire la curiosité, sont autant de distractions nuisibles, dont l'effet inévitable est de voiler la vérité et d'empêcher ou de retarder la guérison, seul but auquel doivent tendre tous nos efforts.

Les heureux résultats de cette méthode que nous avons constamment suivie, les abus qu'une méthode différente a occasionés depuis, et occasionne peut-être encore en ce moment, m'ont rendu de plus en plus admirateur du génie

de Mesmer, en m'e faisant connaître la profonde sagesse des instructions qu'il nous avait données (1).

Les huit jours suivans furent uniquement employés de cette manière, et ils produisirent chez Mademoiselle G... un accroissement très-remarquable de lucidité et de clairvoyance.

Avant son réveil, qu'elle demandait à deux heures, je prenais des notes très-exactes sur la conversation que nous venions d'avoir. Il est bien possible que dans l'abondance des matériaux que j'ai recueillis il se soit glissé quelques erreurs, mais je puis assurer qu'elles sont de peu d'importance et n'ôtent rien à la valeur du fond.

Dans le dialogue suivant, et dans tous ceux que je pourrai rapporter, je conserverai aux réponses et aux observations de Mademoiselle G... toute leur naïveté.

— Je suis, me dit-elle, Monsieur, en plein sommeil que vous appelez somnambulisme.

— J'en suis très-content, et comment jugez-vous que vous êtes dans ce sommeil?

— C'est que je ne vois pas du tout par mes yeux... mais bien par ici (elle me montrait le creux de son estomac); et mon intérieur, quoique enveloppé encore d'une fumée blanche, va me faire découvrir tout ce que vous me demanderez.

— Vous me l'apprendrez vous-même, Mademoiselle, lorsque vous aurez cette clairvoyance que vous m'annoncez. — Après cinq ou six minutes. — Cette fumée qui m'offusquait un peu il y a un moment, ne m'empêche plus de voir... ah! comme tout bouge en moi... comme c'est beau, comme je suis heureuse!... blanc, rouge, gris, bleuâtre, rond, plat, bombé, petits, gros... toutes ces parties sont

(1) Sur la fin de l'année 1784, M. Servan écrivait (*Doutes sur le Magnétisme animal*, in-8°, pag. 49) : « Mesmer soutient, entre autres, qu'un malade magnétisé, en regardant attentivement, parvient à découvrir en lui-même le siège et le degré de ses maux, et qu'en continuant à s'y regarder encore, il parvient même à les guérir, ou du moins à les soulager, en indiquant les remèdes et le régime. »

animées par un feu doux, rapide... en fixant un peu de temps et avec attention l'une ou l'autre de ces parties, je sens dans ma tête une espèce de vertige... comme un éblouissement (1)... alors je change d'objet, et cet effet cesse... mais que cela est beau, admirable, divin!...

— Cette fumée est donc bien dissipée?

— Elle n'est point passée, mais je m'accoutume à voir à travers... je vois une autre chose distinctement. Chaque partie, chaque parcelle est pénétrée par une autre fumée qui marche très-vite, et qui ressemble à une légère lueur... c'est comme du feu... long-temps considéré, ce feu me fait aussi une impression pénible à la tête...

— Eh bien! changez aussitôt d'objet comme vous me l'avez dit.

— Ah! j'aperçois sur une toile grasse et un peu rose qui couvre mes boyaux (l'épiploon) des taches rouges en assez grande quantité... les unes comme des lentilles, les autres un peu plus grandes... il y en a au moins vingt... ah! il y en a aussi sur mes boyaux... sur le foie... sur la toile du plancher du ventre... oui... ici là (le péritoine)... sur mon estomac... là... dessous le foie...

— Pourriez vous me dire, Mademoiselle, ce que tout cela signifie, et d'où proviennent ces rougeurs? Tâchez de fixer votre attention; allez pas à pas, sans vous fatiguer trop.

— Tout en bas dans le fond... je crois que c'est la vessie; il n'y a point de ces plaques, ou très-peu, très-peu...

— Pouvez-vous me dire pourquoi il n'y en a pas?

— Oui... attendez... cette partie a plus de vie, de sensibilité... elle est plus en action que les autres... cette humeur, car c'en est une, ne peut s'y arrêter... sur l'estomac, c'est presque de même... leur mouvement, comme je

(1) « Les extrémités de notre perquisition (dirent Plutarque et Montaigne, *Essais*, tom. V, in-16, pag. 150) tombent toutes en éblouissement. »

viens de le dire, et leur chaleur l'en détournent, la chassent quand elle y arrive...

— Qu'est-ce donc que cette humeur dont vous venez de parler? pourriez-vous me la définir plus positivement?

— C'est... c'est... eh pardi, c'est mon humeur dartreuse... cette chienne d'humeur, battue et chassée de mon sang par son grand mouvement et celui des vaisseaux qui le font aller... s'arrête à l'extrémité des petits vaisseaux que je vois... tout petits... tout petits... ils ne sont pas bien rouges... oui, c'est mon humeur... aussi, moi qui aime beaucoup les grandes courses... et sur-tout la danse, j'ai renoncé à cette dernière, parce qu'après j'étais couverte de ces rougeurs...

— Cependant, cet exercice paraît vous être salutaire.

— Oui... vous avez raison... mais le magnétisme me fait plus encore... tenez, tâtez mon pouls. (Il donnait dans ce moment quatre-vingt-quinze pulsations.) Il me guérira sans faire ces violens exercices... je suis un peu fatiguée...

— Reposez-vous un moment.

— Oui... mais croyez bien que j'ai plus de force et de vie dans ce sommeil qu'avant qu'il arrive...

— Comment cela?

— D'abord, vous m'avez magnétisée un moment avant de me mettre à votre appareil et d'y faire la chaîne... puis vous et cette chaîne avez augmenté ma vigueur, en me communiquant plus de ce feu que je vous ai dit... ce fluide blanc que je vois courir... d'une personne à l'autre, tout autour du baquet et des cordes... me ferait prendre de grandes agitations... et des convulsions, si je ne m'en détachais... c'est ce surcroît de force... de feu... qui me donne des battemens par tout le corps... comme une fièvre... et fait aller à ma peau ces maudites dartres, et ailleurs...

— Et comment ailleurs?

— Oui, ailleurs... je commence à voir clair partout... dans ma poitrine... sur cette toile qui la tapisse (la plèvre)... il y a aussi de ces taches rouges... il y en a deux, trois, cinq sur les poumons... ah! Monsieur, que cela est admi-

nable, beau, divin!... (Elle employait souvent cette dernière expression.) Comme mon cœur saute!... comme mes poumons s'enflent et se désenflent sans cesse!... ces petites plaques sur le poumon m'ont donné de temps en temps, quand elles arrivaient, ces picotemens dont je vous ai parlé avant-hier... quand j'étais réveillée... et qui excitaient en moi une toux très-fatigante... (cela était vrai, je ne me le rappelais plus.)

— Pouvez-vous bien voir votre cœur ?

— Oui, ... malgré une *chemise* qui le couvre...

— Apercevez-vous sur cette *chemise* (le péricarde) du cœur et sur le cœur de ces plaques rouges ?

— Ah! non... pour cela non... vous voyez bien qu'elles n'auraient pas le temps d'y rester une minute, il y a là trop de mouvemens... de vie aussi... bientôt elles s'en iraient ailleurs si elles s'y présentaient.

— Pouvez-vous continuer la conversation, sans que cela vous fatigue ?

— Oui... encore dix minutes... deux heures approchent...

— Comment le savez-vous ?

— Je le sens... et je le vois par-là (elle désignait toujours le creux de l'estomac)..... à votre montre aussi... (Elle était dans mon gousset.)

— Vous m'avez dit, Mademoiselle, qu'en faisant la chaîne vous voyiez courir un fluide blanc d'une personne à l'autre, réciproquement; ce fluide est-il en égale quantité chez chacune de ces personnes et chez moi ?

— Chez vous; après que vous m'avez magnétisée, il est plus abondant et très-rapide... je le vois toujours lorsque je dors... il est aussi très-abondant chez les personnes qui souffrent... moindre chez les autres... suivant leur âge et leurs maladies... il me semble, étant endormie comme je le suis dans ce moment, que je doive aller auprès de celles dont les souffrances sont les plus grandes... je me sens entraînée vers elles... pour les soulager en les magnétisant... je ne puis encore vous dire pourquoi... réveillez-moi; je

vous prie, en me passant vos deux pouces légèrement sur les sourcils... Je dois vous dire avant, que, demain, j'aurai sur tout le corps plus de plaques rouges que je n'en ai dans ce moment, et que je n'en ai eu jusqu'à présent... cela me fait honte... j'ai envie de ne pas venir de quelques jours...

— Gardez-vous-en bien, Mademoiselle, vous devez savoir comme tous ceux qui sont ici prennent intérêt à chacun, et chacun à tous.

— Ah! c'est bien vrai... il y a une inclination réciproque... un attachement général... un ensemble de désirs de guérir, qui nous lie comme la chaîne... Je suivrai toujours vos intentions... j'aurai, d'ailleurs, moins de ces taches dans le corps...

Je la réveillai aussitôt : il était deux heures moins quelques minutes. Comme la dernière fois, le retour de son teint naturel et le développement de sa physionomie, la vivacité de ses yeux dont les pupilles avaient repris leur diamètre ordinaire, son extrême contentement, et, enfin, l'absence totale du souvenir de ce qui s'était passé, étonnèrent et enchantèrent toute notre compagnie.

J'avais résolu d'avance de laisser ignorer à Mademoiselle G... qu'elle devenait somnambule et tout ce qui s'en suivait ; j'avais pris toutes les précautions possibles pour prolonger en elle cette ignorance ; ce n'est que fort tard, et par une indiscretion étrangère, qu'elle en fut instruite.

Avant de continuer, je crois devoir présenter quelques réflexions sur les avantages que l'on doit obtenir de l'expérience, lorsque les observations seront faites et exposées avec exactitude et discernement.

L'histoire de la maladie et de la guérison de Mademoiselle G... présente quelques faits très-remarquables. Ce qui s'est passé ailleurs à la même époque, ce qui s'est vu depuis, et ce qui se découvre encore chaque jour sur les effets du magnétisme et du somnambulisme, qui en est un des effets naturels, démontre, pour des observateurs sévères et exacts, et pour des physiologistes instruits, que des faits qui paraissent avoir entre eux une similitude parfaite, ont

cependant une foule de différences très-essentiellés à noter, très-instructives, et dont l'appréciation est très-propre à hâter les progrès de l'art de guérir et ceux des sciences.

C'est, comme on l'a déjà dit souvent, ce qui est devenu le plus commun que l'on connaît le moins, ou parce que nous ne daignons pas l'observer et l'étudier, ou parce que nous croyons le connaître assez, sans l'avoir observé et étudié. Ne perdons jamais de vue que nous sommes environnés, et pour ainsi dire pénétrés de phénomènes, et que l'habitude de les voir ou d'en éprouver les effets nous empêche de les examiner, et les dérobe à notre admiration.

Les médecins sur-tout qui s'occupent réellement du magnétisme, et auxquels je m'adresse ici principalement, sentiront la vérité et l'importance de ces réflexions.

Ils sauront apercevoir dans plusieurs faits du même genre les diverses nuances produites par l'âge, le sexe, le régime habituel, le tempérament, les passions, le climat, les saisons, l'état de l'atmosphère, etc.; et ils pourront tirer d'une seule observation bien faite une foule d'inductions inaperçues par les magnétiseurs ordinaires. La suite de cette histoire pourra en fournir plus d'une preuve.

Pendant les dix jours qui suivirent le dernier dont j'ai parlé, mademoiselle G..., dans son somnambulisme, présenta une intelligence, une perspicacité toujours croissantes et plus instructives. Par la lucidité de son instruction, elle me démontra, avec une étonnante justesse, la forme, la situation et la fonction des parties dans les trois capacités, et dans tous les domaines du corps humain (1). Elle m'expliqua la cause, ou du moins ce qui lui paraissait être la cause, de tout ce qu'elle voyait. Je lui fis la question suivante :

(1) Nous vîmes dès-lors, et très-clairement, la vérité de ce que nous avait dit et répété Mesmer, que bien souvent un malade magnétisé « pouvait devenir, pour le magnétiseur (sans s'expliquer autrement), un microscope ou un télescope des maladies de l'espèce humaine. »

— Dans l'une de vos conversations, vous m'avez dit que d'une personne à l'autre, et le long des cordes de l'appareil magnétique, vous voyez circuler un fluide, une fumée blanche et rapide ?

— Oui, Monsieur; en examinant encore avec plus d'attention cette traînée blanche, j'ai vu aussi que chacun de nous recevait d'en haut une semblable fumée qui répondait à sa tête..., les uns plus, les autres moins... beaucoup plus tous ceux qui souffrent... mais tous sans exception la reçoivent en pointe.

— Si cela ne nuit point à votre santé et ne retarde pas votre guérison, tâchez, je vous prie, de voir les choses, et ce qui les entoure, le plus profondément que vous pourrez.

— Avant que vous m'ayez fait cette invitation, j'avais ainsi observé... mais je le ferai encore avec plus d'attention.

— Mon intention à cet égard et mes pensées n'influencent pas trop sur vous, et n'y cédez-vous pas involontairement ?

— Non, Monsieur, je ne sens de vous qu'un désir continu de me guérir et de connaître de moi tous les moyens qui peuvent aider à accomplir ce désir... loin de me nuire, cette intention de votre part me rend plus attentive, plus clairvoyante et plus forte... plus heureuse aussi... elle avance mon traitement et accélère ma guérison... dans quinze jours je pourrai vous dire le jour où cette guérison sera tout-à-fait achevée... (Nous étions au 25 décembre 1784.) Je dois ajouter que mademoiselle G... me dit d'elle-même, et sans aucune provocation de ma part, ce qui suit :

— Monsieur (m'appelant par mon nom), la situation dans laquelle je me trouve dans mon traitement... ce bonheur inconnu pour moi avant, et dont je jouis maintenant, et qui ne fera qu'augmenter... la certitude que je dois guérir par vos soins (ses discours, quoique très-suivis et conséquens, étaient coupés, interrompus pendant quelques

secondes ; les points intercalés dans chacune de ses phrases marquent ses instans de repos)..... me rendent libre pour d'autres objets... je désire avoir avec vous, auprès de ma tante et durant la force de mon somnambulisme, quelques conversations... sur d'autres objets que ceux qui regardent ma santé particulière... cela me fera du bien, et vous fera plaisir .. je vous dirai quand... alors vous me magnétiserez encore le soir à la maison... le voulez-vous bien ?...

— Je vous remercie, Mademoiselle, de votre offre obligeante ; je ne demande pas mieux, et serai à vos ordres.

— Hé bien, dans seize jours nous commencerons... disposez votre temps et vos affaires en conséquence pour six heures du soir...

— Pourquoi dans seize jours ?

— C'est que dans quinze jours, comme je vous l'ai dit, je saurai précisément, et d'une manière fixe, le jour de ma guérison... cette certitude me donnera une grande joie ;... elle me donnera encore plus de liberté et de clarté dans l'âme (1).

Il y avait cinq semaines que mademoiselle G... était soumise à notre traitement, et une quinzaine de jours à peu près qu'elle avait commencé à devenir somnambule, lorsque je m'aperçus, pendant son sommeil magnétique, de quelques mouvemens d'inquiétude et d'impatience qu'elle manifestait pour la première fois.

— Qu'avez-vous, lui dis-je, Mademoiselle, qui paraît vous fatiguer ?

— Rien autre, Monsieur, que ce besoin que j'éprouve

(1) Ces conversations ont eu lieu en effet : elles sont en grand nombre, roulant toutes sur la santé, la maladie en général, sur les moyens naturels de traitement, sur la morale, sur la société, la philosophie, la religion, la métaphysique, etc. : quelques-unes sur des points de physique ; ces dernières ont été commencées, mais n'ont pu être achevées. Sans prétendre que ces conversations ne renferment point d'erreurs, je les crois très-instructives, ou du moins très-curieuses : j'en donnerai peut-être par la suite quelques aperçus dans ce journal.

de magnétiser madame Al. qui souffre beaucoup de la tête, et le jeune Davalon qui éprouve des coliques... mais il faut qu'ils souffrent encore... tous les deux... ils deviendront bientôt somnambules comme moi (1)... alors je ne serai plus fatiguée... Je veux encore résister pendant quelques jours...

Nous ne donnâmes pas dans ce moment d'autre suite à notre commune sollicitude.

Le lendemain, à midi précis, fut admis à notre traitement M. de Sur..., âgé de cinquante-huit ans, arrivé de la veille, avec ses deux demoiselles, d'une ville distante de vingt lieues de Lyon, dans l'espoir d'être guéri. Il échut en partage à M. Faissole, notre collègue.

Je sus d'abord qu'il souffrait horriblement de l'épaule droite, un peu par derrière, sur la région de l'omoplate. Il n'y avait dans ces parties, me dit-on, ni rougeur ni élévation de la peau, ni changement dans sa couleur; on crut, au premier aperçu, que c'était un accès de goutte. Ce n'était qu'avec peine et douleur qu'il pouvait lever le bras de ce côté. M. Faissole, l'ayant examiné particulièrement, nous dit que c'était un rhumatisme aigu : nous nous trompions tous.

Ce jour-là, étaient présents MM. l'abbé Boul, ancien prédicateur du roi, le père du jeune Davalon, le célèbre Servan, avocat-général au parlement de Grenoble. Ce dernier, qui, comme les deux autres, était notre disciple assidu, était en outre malade, faisant la chaîne auprès de notre appareil magnétique; enfin, son A. R. Monseigneur le duc de Gloucester, oncle de S. M. le roi d'Angleterre actuel; Bonnefoi, Faissole se trouvaient aussi avec moi.

Un quart-d'heure après que ce nouveau venu fut assis, mademoiselle G... se détache assez vite, se lève avec précipitation, et court auprès de M. de Sur... qu'elle ne pouvait connaître d'aucune manière.

(1) Cela est effectivement arrivé. Le jeune Davalon, âgé de douze à treize ans, me fournira le sujet d'une autre observation très-curieuse.

C'était la première fois qu'une scène semblable avait lieu dans le traitement, au milieu de trente personnes environ, toutes très-attentives et gardant un profond silence. M. Servan seul quitte sa place pour se réunir avec nous en cercle auprès de ces acteurs d'un nouveau genre.

Le malade, un peu étonné, dit : — Que désirez-vous, Mademoiselle ?

— Connaître votre mal, répondit-elle... vous soulager ou vous guérir...

Le malade, dans ce moment la fixe avec attention : je lui fis signe aussitôt de laisser faire et dire, et le priai de se contenter de répondre simplement et brièvement aux questions que pourrait faire la somnambule. La connaissance antérieure de ce que pouvait un individu en somnambulisme ne laissait plus dans ce moment, à l'étonnement de toute la compagnie, que ce caractère d'une curiosité bienveillante.

Aussitôt, mademoiselle G... applique ses deux mains sur la tête du malade, les y tient un moment, ses doigts dirigés vers l'occiput, les descend lentement de chaque côté; sa main gauche s'arrête sur l'épaule droite en face d'elle; l'autre descend, avec une grande lenteur, le long du côté gauche de la poitrine jusqu'à l'hypocondre du même côté, et vient se fixer sur l'épigastre. Elle reste dix minutes dans cette position; alors, descendant avec la même lenteur sa main gauche le long du bras droit de M. de Sur... jusqu'aux doigts, remontant aussitôt cette main sur l'épaule, elle semble étudier sa propre sensation. Elle descend encore la main gauche sans bouger l'autre, jusque sur l'hypocondre droit.

A cet instant, elle demande une chaise et se place plus commodément, assise en face du malade, sans changer la position de ses mains.

— Ne sentez-vous pas, Monsieur, un peu de douleur... là?... (désignant la moyenne région du foie) et un peu moins à l'épaule?...

— Oui, Mademoiselle.

— Votre douleur du foie va augmenter encore un peu... ne vous en alarmez pas... cela doit être ainsi...

Vingt minutes se passèrent encore dans le silence général le plus absolu et une attention difficile à décrire de la part de mademoiselle G...

Pendant ce temps, les traits du visage du malade prirent alternativement différentes expressions : l'étonnement, la crainte, la satisfaction, l'espérance; il fixait mademoiselle G... sans interruption.

Il y avait une grande demi-heure que nous étions observateurs immobiles, lorsque mademoiselle G... me dit : — Monsieur Grandchamp, faites-moi le plaisir de m'essuyer le visage et les mains avec mon mouchoir. (Ces parties ruisselaient de sueur, et M. de Sur... éprouvait cet effet presque au même degré.)

— Faites bien attention, Monsieur, en déplaçant ses mains, à ce que je vais vous dire... qu'une de vos demoiselles écrive... Je voulais écrire moi-même, mais elle m'en empêcha, me disant : Ne faites rien... j'ai besoin que vous soyez à côté de moi... et que vous ne soyez distrait par rien autre...

L'encre et le papier aussitôt apportés, mademoiselle G... dicta ce qui suit :

— Monsieur (s'adressant au malade), il y a dix ans que vous avez fait une chute... de cheval... bientôt après avoir été relevé, vous éprouvâtes une douleur vive et profonde... là... en cet endroit du foie, où le coup porta... Cette douleur fit bientôt le tour de cette partie (designant la position et les attaches du diaphragme)..... l'estomac s'en ressentit aussi... vous eûtes presque aussitôt quelques vomissemens... de peu de durée, sans efforts violens et sans douleurs... vous avez négligé de vous faire saigner... et vous avez manqué d'avoir un dépôt énorme de sang... Il y en a encore, cependant, épanché... et qui se renouvelle bien lentement... bien lentement...

Ici le malade dit, avec une grande émotion : — C'est ma faute, mademoiselle; on voulait bien me tirer du sang, je

m'y refusai. Je priai M. de Sur... de ne point interrompre. — Le lendemain, continua mademoiselle G..., vous ne souffriez plus, ni du foie, ni de cette toile qui sépare le ventre de la poitrine, ... ni de l'estomac; mais l'épaule commença à éprouver de la douleur... *Il y a communication du foie avec le derrière de l'épaule...* là... c'est elle qui a ressenti jusqu'à présent l'effet de votre coup dans le foie.. non pas continuellement... mais par intervalle.. bains, douches d'eaux minérales chaudes et âcres... vésicatoires sur le bras, sur l'épaule... diverses applications, ou douces, ou irritantes, celles avec l'opium... tout cela était à côté du mal... et n'a fait que nourrir... et propager votre douleur... A présent, voici les remèdes... Vous viendrez pendant un mois au traitement avec assiduité... pendant ce mois et le suivant, vous n'userez point d'alimens qui aient de la graisse... de l'huile et du beurre... le poisson simplement grillé.. sauf l'anguille, et avec du sel... les végétaux, les légumes principalement... à l'eau, au sel, et un peu de vinaigre... de bons fruits mûrs, les raisins sur-tout... point d'œufs, de laitage, de fromages... pour boisson, et en abondance, de l'eau magnétisée pure, ou mêlée avec un peu de vin... blanc sec... au bout de six semaines, à compter d'aujourd'hui... en suivant bien ce régime, vous ferez beaucoup d'exercice... à pied, et vous monterez de temps en temps à cheval... prudemment... vous éviterez de veiller tard... et voici ce qui vous arrivera... Votre côté droit vous fera mal... l'épaule un peu davantage... vous aurez un dévoiement considérable... et chaque jour, avec un peu de coliques... il finira avec de plus grandes encore, mais supportables... les deux derniers jours de ce mois-là, vous rendrez, de la même manière, beaucoup de sang noir, dissous... des urines abondantes... couleur de café... quelques jours après vous aurez des hémorrhoides qui donneront un peu de sang... pendant huit jours... vous ne serez point effrayé de tout cela... votre guérison sera achevée et parfaite... vous ne prendrez plus que deux bains entiers dans la semaine qui suivra... tout sera fini...

plus de douleurs à l'épaule , ni au côté... vous pourrez reprendre le train ordinaire de vos habitudes... et de vos affaires...

Qu'on se représente , dans un tel moment , la situation morale et l'attitude de tous les assistans ! Le père , attendri , rayonnant de plaisir , pénétré d'admiration et de respect , s'écrie tout-à-coup , avec un accent dont il est difficile de donner une idée : — « Mademoiselle , vous êtes sorcière , » ou un ange , plutôt. Vous savez mon histoire mieux que » moi-même , et je n'aurais pu la raconter à personne ; » la cause de mes maux , ma chute , était loin de ma pensée ; je l'avais déjà oubliée : vous avez deviné à la lettre » tout ce qui est arrivé ; oui , tout. Grand Dieu ! je vous » rends grâces ! Mademoiselle , permettez - moi de vous » baiser les mains. » Ses filles fondaient en larmes ; quelques-unes de nos malades en versaient aussi.

M. Servan se précipite aux pieds de mademoiselle G... , et s'écrie , avec l'accent d'une admiration religieuse et profonde , en baisant le bas de sa robe : « Que la nature » est grande , majestueuse , digne de son auteur divin ! » que nous la connaissons peu encore ! » Toute l'assemblée était en stupéfaction , et chacun en particulier désirant peut-être bien vivement se trouver à la place d'une des deux personnes qui avaient présenté un semblable phénomène.

Je fis replacer mademoiselle G. . promptement : la fatigue et son émotion étaient extrêmes. Son pouls donnait quatre-vingt-quinze pulsations. Je la laissai absolument tranquille. J'ai oublié de dire que depuis , et pendant son sommeil critique , elle s'était ordonné un verre de bon lait de vache , froid , qu'elle prenait ordinairement une heure avant son réveil : à cet instant même , elle but ce lait qui était tout prêt , et que j'avais magnétisé selon son ordonnance.

Une demi-heure après cette séance , merveilleuse autant qu'intéressante , je lui demandai comment elle se trouvait.

— Mais très-bien, monsieur Grandchamp.

— Cette grande occupation magnétique auprès de ce monsieur ne vous a-t-elle pas fait un peu de mal ?

— Bien au contraire : elle m'a un peu fatiguée, il est vrai... dans mes recherches... par mon attention et mon intention soutenues... mais cela m'a singulièrement magnétisée moi-même... je le vois... je le sens en ce moment... sauf un peu d'éblouissement que j'éprouvais... quand je n'y voyais pas encore assez clair... de temps en temps...

— J'irai vous voir ce soir, Mademoiselle.

— Ah ! que vous serez aimable si vous venez souper : cela fera bien plaisir à tout le monde.

Depuis ce jour, bien remarquable sous tous les rapports, mademoiselle G... a eu encore plus de plaques rouges sur tout le corps. Le flux menstruel n'a pas varié un seul instant. Aucune espèce de souffrance ne s'est fait sentir chez elle, autre qu'une démangeaison assez supportable, aux endroits des tégumens, où les rougeurs s'étaient placées.

Les douleurs qu'éprouvait M. de Sur... depuis plusieurs années, à l'épaule, un peu en arrière, n'avaient pas toujours la même intensité ; mais elles étaient continues, sans cependant lui ôter l'appétit et le sommeil.

Tout en portant mon attention à cette douleur, pendant que mademoiselle G... s'en occupait magnétiquement et avec autant d'utilité, je fus frappé en me rappelant que M. Petit, célèbre médecin, ancien professeur d'anatomie et de physiologie, dans l'une de ses savantes leçons faites au Jardin des Plantes, cita à ses élèves, au nombre desquels j'étais en 1773, plusieurs exemples de semblables douleurs, occasionées par quelque affection du foie, dont les causes lui étaient inconnues, physiologiquement parlant. Il semblait à ses malades, disait-il, qu'on leur enfonçait un clou dans la partie supérieure de l'omoplate.

Depuis lors, j'ai eu occasion de recueillir plusieurs faits de ce genre dans ma pratique, sans pouvoir m'expliquer

le mécanisme de cette espèce de douleur. D'autres ont été présentés dans les académies, quoique très-imparfaitement pour la plupart ; mais ici , dans l'observation dont M. de Sur... a été le sujet, les physiologistes doivent reconnaître qu'un nouvel effet dans l'économie animale, étant bien connu, a quelquefois expliqué beaucoup d'autres effets du même genre, restés jusque-là inexplicables.

On sait que les migraines, entre autres, viennent d'un état plus ou moins morbide de l'estomac, qu'une tasse de café fait souvent cesser, en animant cet organe momentanément. Comme ce viscère, le foie a donc des correspondances anatomiques, physiologiques ou sympathiques avec les parties qui environnent l'épaule. Ces communications sont très-peu connues.

Depuis ce jour, et dès cette dernière circonstance de son somnambulisme, mademoiselle G... a présenté d'autres phénomènes successivement, de plus en plus intéressans, et presque incroyables.

Je dois ajouter, par anticipation et par cumulation de preuves des bienfaits du magnétisme bien dirigé, que M. de Sur..., arrivé au temps prescrit dans son pays, où il exerçait une charge importante dans la judicature, et après avoir suivi exactement pendant deux mois la conduite sanitaire qui lui avait été recommandée, nous écrivit, comme il nous l'avait promis, que tout ce qui lui avait été prescrit *par cet être divin* avait été exécuté ponctuellement, et que tout ce qu'il avait prédit était arrivé à la minute; enfin, qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir, d'après notre recommandation qu'il respectait, offrir à *cet ange tutélaire* une marque éclatante de sa reconnaissance et de sa vénération.

La suite incessamment.

PIGHER GRANDCHAMP.

OBSERVATION

D'UNE AFFECTION PULMONAIRE ACCOMPAGNÉE D'HÉMOPTYSIE,
GUÉRIE PAR LE MAGNÉTISME.

Si de tous les phénomènes magnétiques le somnambulisme lucide est le plus merveilleux, le plus capable d'exciter la curiosité, et celui qui doit le plus étonner le physiologiste, on ne peut disconvenir que l'influence magnétique, accompagnée ou non de l'état somnambulique, qui modifie nos organes de manière à les ramener à leurs fonctions normales lorsqu'ils sont pathologisés, ne soit la plus importante. La modification que cette influence détermine sur nos organes est d'autant plus intéressante, qu'il est extrêmement fréquent d'obtenir par elle des guérisons de maladies pour lesquelles les médecins les plus distingués avaient inutilement employé les médicaments les plus héroïques, et avaient suivi les méthodes les mieux combinées. Nous sommes fondé à penser que, par ce moyen curatif, nous pourrions ramener à la vie et à la santé une foule de malheureux pour lesquels l'existence est un fardeau, parce qu'alors elle n'est plus qu'une suite de souffrances continuelles, sans espérance de les voir se terminer.

L'observation qui suit est une preuve de l'action précieuse et irrécusable de cet agent pour tout homme de bonne foi, quel que soit son pyrrhonisme à cet égard, bien que nos connaissances en physiologie soient insuffisantes pour en donner maintenant une explication rigoureuse.

J'avais donné mes soins, l'hiver dernier, à Mademoiselle C. T..., âgée de vingt ans, demeurant rue Dauphine n°. 70, pour une affection pulmonaire présentant tous les symptômes qui caractérisent de semblables lésions. Je la traitai par les moyens ordinairement employés dans ces terribles maladies : ainsi, diète absolue, boissons délayantes et gommées, saignées générales et locales, etc.; ensuite ap-

application de vésicatoires à la poitrine sur le siège de la maladie, puis cautère au bras.

Après trois mois de soins assidus, la malade fut dans un état assez satisfaisant, et partit pour la campagne, où elle fut capable de se livrer à quelques légers travaux de femme. Mais vers le commencement du mois d'août, Mademoiselle T... éprouva de la dyspnée, de la douleur dans le côté droit primitivement malade; une insomnie opiniâtre, produite par la douleur du côté droit et par une toux continuelle; elle présentait une pâleur et une maigreur considérables; enfin une expectoration sanguine abondante et fréquente. Dans cet état, elle revint à Paris, très-inquiète sur sa situation, et décidée à se faire appliquer un séton à la partie inférieure du côté droit, opération pour laquelle elle avait toujours témoigné beaucoup de répugnance, malgré que je le lui eusse conseillé comme absolument nécessaire. La poitrine percütée rendait un son très-mat du côté droit, sur-tout vers la partie inférieure. L'application du stéthoscope indiquait que l'organe de la respiration était presque entièrement imperméable à l'air dans toute l'étendue du côté droit. Le cœur battait avec force et indiquait l'état de gêne de la circulation; le pouls, petit, dur et très-fréquent, donnait de cent vingt à cent trente pulsations par minute. Depuis plusieurs mois les règles étaient presque nulles et ne duraient que quelques heures.

L'état de cette demoiselle me parut alarmant, et je portai un fâcheux pronostic. Toutefois, je m'apprêtais à tenter encore quelques moyens de soulagement, et je me disposais à faire précéder l'application du séton à la poitrine d'une ou deux évacuations sanguines, lorsque M. Dupotet, qui vint par hasard chez moi, et auquel je parlai de la maladie de cette jeune personne, me proposa de la magnétiser. Cette demoiselle et sa tante qui l'accompagnait y consentirent. Il la magnétisa, et dans moins d'une minute il lui fit éprouver de la chaleur, de la transpiration et une grande agitation nerveuse, bientôt suivie de calme et de sommeil. Cette première fois, elle ne fut magnétisée que

dix à douze minutes. A son réveil, elle fut tout étonnée, parce qu'elle n'ajoutait, dit-elle, aucune foi au magnétisme, dont on lui avait cependant parlé comme pouvant peut-être la soulager, et elle m'avoua qu'elle ne s'y était prêtée que par pure complaisance, et parce que j'avais paru le désirer. Mais se trouvant un peu mieux, respirant avec plus de facilité, et la toux ayant diminué, elle n'eut plus de répugnance à se faire magnétiser, et paraissait au contraire le désirer ardemment.

Le jour suivant, elle vint accompagnée de sa tante, et M. Dupotet la magnétisa pour la deuxième fois. Bientôt les yeux se fermèrent, et elle n'éprouva point l'agitation de la veille; elle était au contraire très-calme; mais le sommeil n'eut point lieu. La chaleur, accompagnée d'une transpiration assez forte, survint comme la première fois. Nous convinmes qu'elle viendrait tous les jours à la même heure pour être magnétisée pendant une demi-heure; mais elle désira l'être dorénavant par moi, parce qu'elle me connaissait depuis long-temps, et que je lui avais inspiré une grande confiance par les soins assidus que je lui avais donnés dans sa dernière maladie.

Je la magnétisai donc à la troisième séance, et cette fois, comme dans les deux précédentes, elle ne tarda pas à fermer les yeux malgré elle, et à éprouver, comme précédemment, une douce chaleur accompagnée de moiteur, sur-tout à la partie interne des mains. Je remarquai qu'en fermant les yeux, elle éprouvait, pendant quelques secondes, un mouvement convulsif du globe de l'œil, qui fut bientôt suivi de l'immobilité de cet organe. J'écartai les paupières avec les doigts, et je vis que la cornée transparente était tout-à-fait dirigée en haut et en arrière; aussi me disait-elle ne pouvoir distinguer, à travers les paupières, la lumière de l'obscurité.

Je crois devoir observer que, tout le temps que j'ai magnétisé cette jeune malade, elle n'a présenté d'autres phénomènes magnétiques que ceux que je viens de signaler; cependant j'ai essayé plusieurs fois de l'endormir sans

jamais pouvoir y réussir. Mais en la laissant en repos, après lui avoir fermé les yeux, elle ne tardait pas à s'endormir du sommeil naturel le plus calme, et elle restait dans cet état jusqu'à ce que je vinsse la réveiller. Ce sommeil, disait-elle, lui faisait le plus grand bien; aussi la laissais-je dormir chaque fois que sa tante et elle en avaient le temps.

Après cette troisième magnétisation, l'expectoration sanguine avait disparu; la toux et les douleurs du côté droit étaient sensiblement diminuées. Il y eut dans la nuit quelques heures d'un assez bon sommeil. Je la magnétisai encore quatre fois sans qu'il se présentât rien de remarquable, si ce n'est la diminution progressive de tous les symptômes morbides. Je ne lui fis prendre aucun médicament; je me contentai de lui prescrire un régime convenable, et de lui faire donner de l'eau magnétisée pour toute boisson.

A la huitième séance, la malade me dit qu'elle avait une diarrhée depuis deux jours, qui l'obligeait de se présenter huit à dix fois à la garde-robe dans la journée. Elle me pria de lui donner quelque chose pour arrêter cette évacuation qui, disait-elle, l'incommodait et l'affaiblissait beaucoup; mais je m'en gardai bien, parce que je considérais cette évacuation comme une crise salutaire qu'il fallait respecter. Au bout de huit jours, cette diarrhée cessa, et alors la malade ne toussait plus; elle dormait presque toutes les nuits d'un sommeil très-paisible; l'expectoration sanguine avait entièrement disparu dès les premiers jours; il n'y avait plus de dyspnée; mais il restait encore quelques légères douleurs vers la partie inférieure du côté droit, qui disparaissaient promptement chaque fois que je la magnétisais, pour repaître, mais faiblement, cinq ou six heures après.

A la vingtième séance, les règles parurent aussi abondamment qu'avant la maladie. Je ne cessai pas pour cela de la magnétiser. Au bout de trois jours, les règles s'arrêtèrent. A cette époque, les douleurs de côté étaient presque nulles, il y avait un grand appétit pour toute chose, ce qui m'engagea à permettre l'usage d'alimens plus consistans et plus nutritifs, en me relâchant un peu de la diète végétale et

lactée que j'avais prescrite au commencement de la maladie. La digestion de ces alimens se faisait bien ; je la laissai manger, quelques jours après, de tout ce qui se préparait chez elle, et à-peu-près autant qu'elle le désirait.

A compter de la douzième ou quinzième séance, la pâleur ainsi que la maigreur commencèrent à disparaître, et les couleurs de la santé et l'embonpoint augmentèrent chaque jour.

Après la trente-deuxième séance, mademoiselle C. T., se considérant comme guérie, désira aller passer quelque temps à la campagne. Moi-même, je pensai que l'air des champs allait achever de rétablir tout-à-fait sa santé. Elle n'éprouvait aucun des symptômes qui existaient un mois auparavant. Le stéthoscope, appliqué sur tous les points de la poitrine, annonçait que les poumons étaient partout perméables à l'air. Tous les phénomènes morbides, qui m'avaient tant fait craindre pour la vie de la malade, avaient entièrement cessé. C'est pourquoi je lui permis de partir.

Au bout d'une quinzaine de jours, elle m'écrivit qu'elle éprouvait encore de légères douleurs dans la poitrine, quand elle avait un peu fatigué par la marche ou autrement. J'allai la magnétiser deux fois à la campagne, où elle resta encore plus d'un mois sans éprouver rien de défavorable. Elle est revenue depuis à Paris, très-bien portante ; elle continue de jouir de la plus florissante santé.

Voici quelques particularités étrangères à la maladie et à la guérison de mademoiselle T., mais très-intéressantes, je crois, pour ceux qui s'occupent du magnétisme :

Chaque fois que je présentais ma main devant l'épigastre, elle éprouvait une oppression extrêmement pénible, et, si j'insistais, elle ressentait une anxiété considérable qui ne cessait qu'en faisant quelques passes transversales sur la région épigastrique. Aussi me suis-je abstenu, dans la suite, d'agir sur cette partie. Partout ailleurs, lorsque je présentais la main, elle ressentait une très-grande chaleur qui lui faisait le plus grand bien ; et c'est par l'application de

la main sur le côté affecté, que j'enlevais, et toujours très-promptement, les douleurs qu'elle y ressentait. Elle était aussi attirée par mes doigts, quand je les dirigeais vers une partie de son corps ou de sa figure, et elle portait en avant, malgré elle, la partie sur laquelle j'agissais, comme si elle avait été attirée par un aimant.

Je la magnétisais un jour devant un médecin de mes amis, dont la température du corps est toujours très-froide. Elle ne tarda pas à se trouver très-mal à son aise : bientôt elle se roidit, et eut une crise nerveuse accompagnée de larmes involontaires. Les mains et la figure étaient très-froides, ce qui m'étonna d'autant plus, que toujours elle éprouvait de la chaleur et de la moiteur à la peau quand je ne la magnétisais que devant des personnes bien portantes. Je soupçonnai que la présence de mon ami occasionait l'état dans lequel elle se trouvait, ce qui me fit le prier de passer dans la pièce voisine. Aussitôt qu'il se fut retiré, elle se calma, les larmes cessèrent ; mais le froid ne disparut qu'après l'avoir magnétisée pendant plus d'une demi-heure.

Une autre fois, je la magnétisais devant un autre médecin, membre de l'Académie, qui a une affection chronique du genou gauche, parfois très-douloureuse, et qui l'oblige alors de garder le plus grand repos ; elle éprouva un malaise qu'elle ne pouvait définir, accompagné de larmes abondantes. Cet état cessa aussitôt que celui qui, selon moi, en était la cause, se fut retiré.

Un de mes malades m'ayant vu la magnétiser, la pria de lui permettre d'agir lui-même, pour essayer s'il pourrait lui fermer les yeux aussi promptement que je le faisais. Elle y consentit, mais elle ne tarda pas à éprouver une grande gêne dans la poitrine, et les symptômes précurseurs de ce qu'elle avait déjà senti par la présence des deux médecins dont je viens de parler. Le malade qui la magnétisait avait un asthme, dont elle commençait à éprouver l'influence. Je le priai de cesser son action ; je la magnétisai, et dans quelques instans elle fut calmée. Je

crois convenable d'annoncer, par anticipation, que cet asthmatique est presque guéri, par le magnétisme, de la cruelle maladie qui le tourmente depuis plus de vingt ans. Bientôt il insérera l'observation de sa guérison dans l'*Hermès*.

J'espère aussi donner dans peu de temps les observations de nouvelles cures obtenues dans ma pratique particulière, ainsi que celles qui auront lieu dans l'établissement que je viens de fonder, conjointement avec M. Dupotet, pour le traitement des maladies par le magnétisme, rue Louis-le-Grand, n°. 3.

CHAPELAIN, D. M. P.

Nous donnons, sans autre préambule, le certificat suivant; la relation de la maladie et de la guérison sera donnée dans tous ses détails avec la plus scrupuleuse exactitude dans le prochain numéro de ce journal.

Les soussignés, ayant été rendus témoins d'un fait en apparence au moins extraordinaire attribué au magnétisme animal, n'ont pas cru devoir se refuser à le certifier avant tout examen scientifique, dans l'espoir d'être aidés dans cette tâche, peut-être difficile, par les esprits exercés dont ce récit pourra exciter sérieusement la curiosité. Les soussignés apprirent d'abord que la dame Dorothee (1), décorée sous l'empire, pour hauts faits militaires, de la croix de la Légion-d'Honneur, avait été mise par madame Touchard (2) dans un état qualifié de sommeil magnétique; que durant ce sommeil, sur l'invitation qui lui fut faite de regarder dans son estomac malade, elle avait déclaré y voir une épingle, dont elle ignorait, dit-elle, tout-à-fait l'ingestion; que, de plus elle avait prédit le moment de l'expulsion de cette épingle, au moyen d'une demi-livre de petits poissons qu'elle s'était commandée; enfin, que l'événement avait vérifié la prédiction; et, chose étrange!

(1) Rue du Battoir Saint-André, n°. 24.

(2) Rue des Grands-Augustins, n°. 26, faubourg Saint-Germain.

l'estomac qui tout-à-l'heure repoussait tout aliment, sous la main de la personne qui magnétisait, a digéré, sans accident, une demi-livre de ces poissons frits. Il leur fut, en outre, annoncé que la même malade, dans l'état de somnambulisme prétendu, avait également distingué dans son estomac un long cheveu, auquel elle attribuait, concurremment avec l'épingle, les désordres graves qu'elle avait précédemment éprouvés dans cet organe; il leur fut annoncé qu'elle avait prévu de même à quelle heure elle rendrait ce cheveu par les voies naturelles; ce devait être le 17 novembre 1826, à sept heures du soir. Les soussignés se rendirent, après ces avertissemens, le 17, à deux heures, chez la dame Dorothee, et furent témoins des manipulations qu'employa madame Touchard, pour obtenir chez la malade le sommeil magnétique prétendu. Ces manipulations consistèrent en divers mouvemens de la main, promenée itérativement le long des membres inférieurs et du tronc, de haut en bas. Plusieurs fois madame Touchard fixa une de ses mains sur l'épigastre ou sur l'hypogastre, l'autre étant appliquée sur le front, de façon que le pouce portait sur la ligne qui joint la bosse nasale avec les os propres du nez et l'index sur le coronal. Après quelques instans de cette manœuvre, la malade parut s'endormir, sans cependant offrir tous les symptômes du sommeil ordinaire; ainsi, quoique les paupières fussent baissées, cependant elles éprouvaient comme un léger mouvement spasmodique; le pouls était accéléré, quoique la respiration fût ralentie et stertoreuse. Interrogée si elle dormait, elle répondit qu'oui; si elle devait toujours rendre le cheveu à sept heures du soir, elle confirma de nouveau sa précédente prédiction, en précisant davantage le moment, et le fixant à sept heures et demie. Elle avait encore annoncé la veille; disait-on (1), qu'elle rendrait incessamment un corps charnu et noir, gros comme un doigt, qu'elle apercevait dans

(1) Il n'y a pas de doute, puisque un des signataires, M. Frapart, en a été témoin.

(Note du Rédacteur.)

la matrice , ajoutant qu'il y était retenu par un filet. On lui demanda si ce corps était toujours dans la matrice, et si elle pouvait prévoir le jour et l'heure de sa sortie ; à quoi elle répondit que ce corps n'était plus dans la matrice , mais qu'il était *tombé sur l'anus* , ce fut son expression , et qu'elle le rendrait le surlendemain à trois heures. Le soir, à sept heures et demie , et le surlendemain 19 , à trois heures de l'après-midi , il arriva comme elle avait prédit , en présence des soussignés , qui ne négligèrent aucune des précautions propres à les garantir d'une trop grossière supercherie , que rien d'ailleurs ne faisait soupçonner. Le cheveu était impliqué dans un petit amas compact d'os de poisson , au milieu d'une assez grande quantité de sérosité sanguinolente , sans mélange d'autre matière fécale. Le morceau de chair noire , gros comme un doigt , avait un filet long d'environ trois pouces , était encore recouvert d'une partie de ses enveloppes , et offrait l'aspect d'un faux germe muni d'une espèce de cordon ombilical .

Nous avons oublié de dire que les manipulations pour éveiller la soi-disant somnambule consistaient en mouvemens d'écartement , par lesquels la personne qui magnétisait semblait vouloir débarrasser la tête et le corps de la malade d'un fluide qui y aurait été accumulé. Nous ajouterons encore que la malade , sollicitée de boire pendant ce sommeil artificiel , n'a paru le pouvoir faire qu'à petites gorgées et avec difficulté.

Maintenant ce fait est-il discuté ? est-il susceptible de l'être dans l'état où nous le présentons ? C'est ce que nous sommes bien loin de penser ; nous le donnons seulement pour avoir fait impression sur des esprits qui ne se croient rien moins que crédules , et les avoir engagés à faire sur ce sujet des recherches ultérieures. Nous laissons aux sots de rire de ce qui est extraordinaire , et ne rejetons que les choses contradictoires.

Paris , le 23 novembre 1826.

L'original est signé ,
FRAPART , D. M. P. E. BROUSSAIS.

ESQUISSE DE LA NATURE HUMAINE

EXPLIQUÉE PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

Avec cette Épigraphe :

Les lois de la nature sont la volonté
de Dieu manifestée par l'ordre de
la création.

Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première est un *examen critique de plusieurs théories généralement adoptées en physique* : la seconde a pour titre : *Aperçu du système général de l'Univers* ; la troisième traite de *l'homme*. Dans celle-ci, l'auteur examine d'abord quelle est la nature de l'âme humaine et quelles sont ses facultés, ce que c'est que le corps, et comment la vie se forme et s'entretient, de quelle manière l'âme fait usage de ses facultés en se servant des organes qui agissent sur elle, et sur lesquels elle agit au moyen d'un intermédiaire qui est la vie. Il donne ensuite des notions générales sur le magnétisme, sur ses effets, sur son utilité, sur ses dangers et sur l'état extraordinaire qu'il provoque et qu'on a désigné sous le nom de somnambulisme ; il termine par des considérations morales qui sont le résultat des phénomènes psychologiques et du développement des facultés de l'âme que l'action du magnétisme lui a manifestés.

La première partie renferme des objections spécieuses contre les explications données jusqu'à ce jour des phénomènes de la nature physique ; la seconde est un système ingénieux qui présente des explications nouvelles. J'abandonne la discussion de ces deux parties aux hommes plus instruits que moi. La lecture attentive que j'en ai faite n'a pu affaiblir la persuasion où je suis, que nous ne pouvons découvrir les premiers principes des choses, que nous devons nous borner à observer, rapprocher et lier les

faits, pour connaître les rapports des objets entre eux et ceux qu'ils ont avec nous, et que les sciences physiques sont aujourd'hui trop avancées pour qu'on puisse encore se livrer à des hypothèses.

Je passe donc à la troisième partie, qui est plus étendue que les deux autres ensemble, et qui seule répond au titre de l'ouvrage. Comme le magnétisme donne aux facultés de l'homme un développement extraordinaire, et que, dans l'état de somnambulisme, on voit se manifester chez lui des facultés qui ne se montrent point dans l'état de veille, l'examen attentif des phénomènes magnétiques a conduit l'auteur à traiter son sujet de la manière la plus neuve et la plus lumineuse. De tout ce que j'ai lu sur la théorie du magnétisme, rien ne m'a plus satisfait. Les faits sont curieux, bien choisis, bien expliqués, et les vérités que l'auteur en déduit sont de la plus grande importance et indépendantes de tout système. J'ajouterai, et ce genre de mérite a bien son prix, que s'il y a une obscurité, souvent inévitable, dans l'exposé du système physique, tout ce qui est relatif à l'action du magnétisme, aux phénomènes qu'il produit, aux conséquences philosophiques et morales qui découlent de l'observation de ces phénomènes, est écrit avec une clarté remarquable, et porte la lumière dans l'esprit, en excitant dans le cœur le plus grand désir de se dévouer à faire du bien.

Je désirerais pouvoir donner ici un résumé de la théorie de l'auteur; mais ses idées sont tellement enchaînées, elles sont exprimées avec une telle précision, qu'il est impossible de faire sentir le mérite de l'ensemble par une simple analyse. Je me bornerai donc à donner un aperçu des principes fondamentaux, du plan et de la marche de l'ouvrage, en invitant à le lire ceux qui sentent l'importance du sujet.

L'auteur considère dans l'homme trois choses : 1°. l'âme, qui est un être simple, indestructible, immortel, essentiellement doué de la faculté de penser, mais qui ne peut agir immédiatement sur la matière, ni en recevoir aucune impression.

2°. Le corps, qui possède l'affectibilité, mais qui ne peut nous faire éprouver aucune sensation que par son union avec l'âme.

3°. La vie, qui est un intermédiaire entre l'âme et le corps, et le moyen de leur action réciproque.

La vie est un fluide répandu dans l'espace. L'auteur croit que ce fluide vient des rayons solaires auxquels appartient le mouvement élémentaire; mais cette origine, qui nous paraît fort douteuse, ne fait rien pour la réalité du fluide vital. Ce fluide entoure les corps, et les êtres organisés s'en emparent et se l'approprient. Voyons quel rôle il joue dans l'homme, qui nous est bien mieux connu que les animaux.

Le fluide vital envoyé à nos organes circule le long des nerfs, et, en les suivant, il arrive au cerveau, qui est le siège de l'âme, à laquelle il donne des sensations diverses, selon l'impression qu'ont reçue les organes desquels il est parti. En s'unissant à l'âme pour faire naître en elle des sensations, il acquiert une nouvelle propriété, et devient ce que l'auteur nomme *la vie spiritualisée*, que l'âme, par sa volonté et au moyen du cerveau, renvoie aux organes pour les faire agir. Il y a donc une circulation du fluide vital comme une circulation du sang. Le sang sort du cœur par les artères, et y rentre par les veines, après avoir subi une modification particulière dans les poumons : la vie est transmise, par des filets nerveux, des organes extérieurs au cerveau; là, elle se spiritualise, et elle est reportée aux organes par d'autres filets nerveux. Quand nous voulons remuer nos doigts, ou fixer nos yeux sur un objet, notre âme envoie à nos mains ou à nos yeux la quantité nécessaire de vie spiritualisée. Veut-on savoir maintenant ce que c'est que le magnétisme comme agent? c'est la vie spiritualisée dirigée hors du corps par la volonté. Qu'est-ce que magnétiser? c'est lancer hors de soi la vie spiritualisée. Cette vie spiritualisée peut même être portée sur un corps inanimé et y rester en dépôt, de manière qu'un être organisé puisse l'y puiser, se l'approprier et en faire usage. C'est là l'explication des réservoirs

magnétiques : cette explication n'est point énoncée dans l'ouvrage, mais elle est une suite des principes de l'auteur.

Lorsqu'on magnétise, on communique à la personne sur laquelle on veut agir une surabondance de vie spiritualisée ; et si cette vie, n'éprouvant aucun obstacle dans sa circulation, se porte au cerveau et parvient à l'âme, elle en excite toutes les facultés, et peut même les exalter à un degré qui n'a lieu que très-rarement dans l'état ordinaire : de là tous les phénomènes du somnambulisme. Il peut arriver que cette exaltation soit portée à un tel point, que l'âme se concentre entièrement dans l'exercice des facultés intellectuelles, qu'elle ne sente plus les impressions qui lui arrivent des objets extérieurs par la vie non spiritualisée, qu'elle ne s'occupe plus du corps, et qu'elle s'en sépare, en quelque sorte, comme d'un instrument dont elle n'a plus besoin pour agir en elle-même. Cet état d'extase peut aller jusqu'à ralentir, suspendre, ou même faire cesser le mouvement de la vie. C'est un des dangers de l'abus du magnétisme, et l'auteur l'expose avec les preuves les plus convaincantes. Les phénomènes produits par l'accumulation de la vie spiritualisée dans les principaux ganglions sont expliqués par les mêmes principes. Je ne puis répondre que cette théorie soit exactement vraie ; mais elle me paraît vraisemblable, lumineuse et féconde en conséquences. Les dernières pages de l'ouvrage nous présentent des vérités morales, déduites de l'observation des phénomènes du magnétisme, et ces vérités, de la plus grande importance, sont exposées d'une manière qui captive l'attention, satisfait la raison, et charme à-la-fois l'esprit et le cœur : on regrette seulement que l'auteur ne les ait pas développées. Il semble qu'après les avoir exposées, il ait voulu s'en rapporter à l'intelligence des lecteurs pour en faire des applications plus étendues. Ses considérations sur la nature de l'homme, sur les caractères qui le distinguent essentiellement des animaux, sont d'une philosophie élevée et du plus grand intérêt.

J'ai dit que l'ouvrage était écrit avec un talent distingué :

le style, toujours élégant et pur, est simple, élevé, brillant ou gracieux, selon les sujets. Je désirerais offrir des exemples de ces divers caractères; mais les bornes d'un article de journal ne me le permettent pas, et je suis embarrassé sur le choix des citations. Je me bornerai à transcrire la description d'un phénomène de somnambulisme fort singulier, et qui n'a été observé que par un petit nombre de ceux qui s'occupent du magnétisme.

Je la rapporte avec d'autant plus de plaisir, que je connais les deux somnambules dont il est question, et que je les ai vues dans l'état de somnambulisme permanent dont elles ont offert un exemple si remarquable.

« Mes deux premières somnambules étaient sœurs; j'exécutais leurs prescriptions, et je cédaï quelquefois à leurs caprices. Nous étions au mois de janvier; la neige couvrait la terre, et chaque matin je les magnétisais régulièrement pendant une heure. Un jour que mes somnambules souffraient plus que de coutume, elles me prièrent de leur ouvrir les yeux et de les laisser dans l'état magnétique. Le lendemain, quand je revins, elles y étaient encore, car elles avaient dormi, et s'étaient réveillées sans retourner à la vie ordinaire... Je renouvelai le magnétisme, et, à leur prière, je les laissai en somnambulisme comme la veille. Cet ordre de choses se prolongea des semaines et des mois. Cependant les accidens qui l'avaient d'abord motivé s'étaient successivement dissipés, et la santé offrait des améliorations satisfaisantes. Nous étions arrivés au temps des fleurs, le printemps brillait de tout son éclat, et, dans une belle matinée de cette aimable saison, je conduisis mes somnambules et leur mère dans le parc de Mousseaux. La promenade n'en était pas publique, mais j'avais obtenu une carte d'entrée. Il me vint à la pensée d'éveiller mes somnambules au bord de l'eau, sous des touffes de lilas et de cytises, qui dominaient les restes d'un édifice en ruines. Je dois à cette fantaisie une des plus agréables matinées de ma vie. Que l'on se figure la surprise, ou plutôt l'enchantement de deux jeunes personnes, qui s'étaient endormies entourées de

neige, et que j'éveillai au milieu des fleurs. Transportées, comme par miracle, dans un lieu charmant, où le printemps exhalait l'espérance et le plaisir, elles se hâtaient d'en jouir, et respiraient avec délices l'air doux et parfumé qui circulait autour d'elles. La plus jeune, dans sa joie, foulait l'herbe naissante en sautant dans la prairie, et courait d'un buisson à l'autre pour en rapporter quelque nouveau butin. C'était une véritable ivresse que le cours de la vie ordinaire ne peut jamais offrir.

» Un si long espace de temps passé en somnambulisme n'avait laissé aucune trace dans le souvenir des deux sœurs; une foule de circonstances, qui ne s'offraient plus à leur mémoire, reparurent aussitôt avec leurs détails. Par exemple, lorsque je les avais endormies en janvier, elles se tenaient près du feu, travaillant à des ouvrages de femme; trois mois après, à la fin d'avril, elles demandaient les broderies qui les avaient occupées, les aiguilles, le fil et la soie dont elles s'étaient servies, les ciseaux qu'à mon arrivée elles avaient placés sur la cheminée, etc. Leur mère eut à répondre à une suite de questions de ce genre, qui lui causèrent une grande surprise et devinrent l'objet de mes méditations.»

DELEUZE.

DE L'OPINION PUBLIQUE ET DE CELLE DES MAJORITÉS.

Voltaire demandait *combien de sots il faut pour faire un public*. Question dont la profondeur est déguisée par sa forme épigrammatique. Chaque fois qu'il s'agit de prononcer sur un fait, on invoque l'opinion publique; mais nous croyons qu'il faut distinguer entre les faits soumis au jugement de ce tribunal. Sans doute il est des choses pour lesquelles il y a une opinion publique dans toute la rigueur de l'expression, parce que tous les hommes ont eu l'occasion d'éprouver mille fois et *individuellement* que les phénomènes dont on leur parle existent de la même manière pour chacun d'eux. Ainsi, le consentement unanime des nations et des individus admet l'existence du soleil et des astres innombrables qui brillent au firmament. Tout le monde est d'accord que certaines substances con-

fiées à la terre sont modifiées par l'action des divers principes

constitutifs du sol; que le germe qu'elles contiennent se développe et donne naissance à un produit qui n'a rien de semblable aux élémens de sa formation, jusqu'à ce que, par une longue suite d'élaborations, il donne naissance à une substance de la même nature que celle dont il provient, et qui, soumise à l'action des mêmes causes, renouvelle les mêmes effets. L'instinct de conservation qui nous porte à rechercher toutes les sources de bien-être, l'union incompréhensible de la matière et de l'intelligence, une foule d'autres miracles, sont généralement reconnus ou avoués; et l'homme qui les nierait se verrait justement condamné par l'opinion publique.

Cette vérité une fois reconnue, s'ensuit-il que tous les faits, quels qu'ils soient, puissent être proclamés vrais ou faux, de la même manière? N'est-il pas évident que s'il s'agit de propriétés des corps dont l'action ne se manifeste pas en tout temps, en tous lieux, les mots *opinion publique* se restreindront à ceux-ci : *l'opinion de ceux qui, ayant été à portée d'observer les résultats, les auront constatés plusieurs fois et les auront constamment trouvés les mêmes.* Prenons pour exemple l'aiguille aimantée. Sa direction vers le nord a d'abord été remarquée par un individu isolé, qui aura fait attention que la pointe mise en contact avec l'aimant, si on la place sur un pivot et qu'on la tourne dans tous les sens, affecte constamment la même position et tourne sur son pivot jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé le pôle qui l'attire. Supposons maintenant qu'après avoir répété cette expérience assez souvent pour se convaincre que jamais les choses ne se passent autrement, l'observateur annonce le résultat dont il a été le témoin; supposons aussi que l'*opinion publique* se soulève contre son assertion: qu'arrivera-t-il? que, seul contre cent millions d'individus, sa voix sera étouffée par celle du grand nombre des réclamans, et que cent millions d'hommes auront dit unanimement qu'il a tort. Mais le fait sera-t-il changé pour cela? Non; l'aiguille, en dépit des clameurs et même des injures que *le public*, juge souverain, adressera à celui qu'il regardera comme un charlatan, l'aiguille continuera de rester tournée vers le nord; et si, par hasard, celui qui a fait la découverte dédaignée par ses concitoyens est un homme de génie, il s'emparera du nouveau moyen qui lui sera offert pour remplacer par un guide infailible les astres qu'un nuage peut dérober à sa vue; il déduira de cette idée toutes les conséquences auxquelles elle conduit, et préparera les immenses progrès de la civilisation.

Il serait facile d'accumuler des exemples analogues à celui que nous venons de donner, pour prouver que, dans de pareils cas, un seul homme peut être cru sur ce qu'il a vu, plutôt qu'une population entière qui nie le fait sans l'avoir constaté. Ici, comme dans bien d'autres cas, la majorité a pour elle la force, tandis que la raison est du côté de celui qu'on opprime.

Ce n'est pas que, toutes les fois qu'un homme viendra dire avec assurance à la multitude : « J'ai vu telle chose qui paraît contraire » aux lois de la nature, telles que nous les connaissons, » on soit obligé de le croire sur parole. Mais il est un juste milieu entre la

crédulité sans bornes et l'incrédulité systématique. Tout croire et ne rien croire, sont deux extrêmes également dangereux; et s'il nous fallait dire lequel est le plus ennemi de la vérité, de celui qui admet tout sans examen, et de celui qui, pour nier les faits, s'abstient de les vérifier, nous ne saurions comment décider la question.

Ces réflexions seraient inutiles, si tous les hommes étaient de bonne foi, s'ils savaient avouer que le temps ou les occasions leur ont manqué pour s'assurer de la réalité des faits annoncés comme positifs. Mais il semble qu'il y ait une sorte de honte à dire : *Je ne sais pas*; on aime mieux trancher la question, et l'on se déclare, au hasard, ou même par caprice, le partisan ou l'antagoniste des phénomènes dont il est question. Une fois le rôle choisi, l'on n'en change plus : de là ces interminables discussions sur des questions qu'un peu de bonne foi de part et d'autre ferait cesser sur-le-champ.

Si de ces considérations générales nous arrivons au magnétisme, il nous sera facile d'expliquer toute notre pensée. Nous ne dirons point : Nous avons observé tels faits, il faut les croire; notre langage sera plus modeste et plus raisonnable. Des expériences curieuses, dirons-nous, semblent établir que la sensibilité de l'homme, excitée d'une certaine manière, produit les résultats les plus surprenans; que, par suite de l'état d'exaltation déterminé par cet agent, non-seulement les facultés intellectuelles acquièrent plus d'énergie, mais même les fonctions des sens peuvent être en quelque sorte interverties. Des hommes graves, dont les assertions portent le caractère de la bonne foi, affirment qu'ils ont observé ces phénomènes; ils indiquent la manière dont chacun pourra les obtenir comme eux. Si leur opinion ne peut être regardée comme une loi, puisque nous ne devons admettre pour certain que ce que nous avons vérifié nous-mêmes, au moins leur exemple doit nous inviter à les suivre dans la carrière qu'ils ont parcourue, afin que si les faits se révèlent à nous tels qu'ils les ont vus, nous puissions avoir dans le grand nombre des expériences une garantie plus sûre de l'exactitude de nos remarques.

La vérité triomphera de tous les obstacles, parce que, si elle n'est pas encore entièrement découverte, le temps et les efforts des hommes arrachent tous les jours une partie du voile qui la cache à nos regards; parce que la domination de l'erreur une fois détruite ne se relève plus, tandis que l'empire de la vérité est indestructible, et triompherait des efforts réunis de toutes les puissances intéressées au maintien des vieux préjugés.

AIMÉ PARIS.

Nous nous sommes procuré une copie de la lettre que M. Dupotet a adressée à M. le président de la commission nommée pour l'examen du magnétisme animal; nous pen-

sons faire plaisir à nos lecteurs en les tenant au courant des travaux de la commission.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le 26 janvier dernier, plusieurs expériences ont été faites pour tenter de vous convaincre de l'existence du magnétisme animal. De pareilles expériences ont eu lieu à l'Académie, devant MM. Leroux, Husson, Marc, Thillaye et Guéneau de Mussy, le jeudi 10 août. Ces commissaires, ainsi que vous, M. le Président, ayant manifesté le désir d'être témoins de nouveaux faits, je viens aujourd'hui vous proposer d'en produire devant vous, et vous prier de désigner pour sujets de ces épreuves des malades du choix de la commission.

J'ose espérer, monsieur, que ne rejetant rien de ce qui peut éclairer l'Académie dans la grave question qui lui est soumise, vous accueillerez ma demande, et que vous voudrez bien assigner un local où ces expériences puissent avoir lieu.

De nouveaux résultats, et qui me sont particuliers, me persuadent que je pourrai vous démontrer, d'une manière irrécusable, l'existence de l'agent magnétique, ainsi que de ses effets thérapeutiques.

Il me paraît prouvé que désormais il ne sera plus permis d'abuser impunément du magnétisme, et le temps est enfin venu où l'on peut, d'une manière certaine, reconnaître les effets vrais des effets qui ne sont que simulés, et déjouer un charlatanisme qui, jusqu'à présent, a éloigné les savans de France de l'examen de phénomènes physiologiques dignes de toute leur attention.

C'est ce dont je crois pouvoir donner à l'Académie des preuves qui lui paraîtront sans doute convaincantes.

J'ai l'honneur d'être, M. le Président, etc.

J. DUPOTET,
Rue Louis-le-Grand, n°. 5.

Paris, 4 novembre 1826.

Réponse de M. le président à la lettre précédente.

Mardi 7 novembre 1826.

J'ai l'honneur de prévenir M. Dupotet que la commission du magnétisme se réunira samedi prochain 11 du courant, à trois heures, à l'Académie royale de Médecine, pour être témoin des nouvelles expériences qu'il se propose de faire devant elle.

Je le prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président de la commission,

BOURDOIS.

Nota. Le résultat de cette séance ne nous est pas parfaitement connu ; cependant nous garantissons l'exactitude de cette note.

M. Dupotet s'est rendu à l'heure indiquée : il n'a point trouvé de malades à magnétiser. Deux membres de l'Académie lui ont offert d'essayer sur eux-mêmes ; un de ces messieurs a éprouvé peu d'effets, le second en a ressenti de très-évidens, qui ont été consignés dans un procès-verbal rédigé avec la plus scrupuleuse exactitude, et signé par tous les membres présents sans la moindre réclamation.

Le moment n'est pas éloigné où le magnétisme sera placé, par les savans de France, au rang des connaissances dignes de fixer leur attention.

Nous ne pouvons trop recommander le bel établissement formé par MM. Chapelain, médecin, et Dupotet, pour le traitement des maladies par l'emploi du magnétisme, sans cependant rejeter les moyens curatifs ordinaires de la médecine, lorsque le cas l'exigera.

Nous invitons MM. les Abonnés qui désirent renouveler leur abonnement, de nous en adresser la demande le plus tôt possible.

Les personnes qui ont des observations sur le magnétisme, et qui voudraient les faire insérer dans l'*Hermès*, peuvent les adresser franco au bureau du journal, chez madame LÉVI, Libraire, quai des Augustins, n°. 25.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

TRAITEMENT ET GUÉRISON,

PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

DE M^{me}. DOROTHÉE, DITE LA CHEVALIERE.

Certificat délivré par M. le docteur Frapart, constatant l'état de santé de M^{me}. Dorothée lorsque cette dame a été remise aux soins de M^{me}. Touchard par M. Carlotti.

« M^{me}. Dorothée Mathias, âgée de trente-sept ans, stature moyenne, constitution sèche, tempérament nervoso-sanguin, caractère ardent, ayant eu dix-sept enfans en onze couches, tomba malade le 15 janvier 1824, à la suite de grands chagrins occasionés par la perte de sa fortune. Pendant long-temps la malade ne suivit aucun régime, et continua de vivre comme en santé; mais dans le mois de juillet dernier, elle fut prise de vomissemens qui l'inquiétèrent. Bientôt il lui sembla que son ventre enflait; la diarrhée survint. Ce fut alors qu'elle se rendit à la maison de santé de M. Dubois. Après y être restée trois semaines, les vomissemens et la diarrhée continuant, elle en sortit. Lorsqu'elle me fit appeler, le 29 octobre dernier, je la trouvai dans l'état suivant :

» *Facies* décoloré, un peu jaunâtre; air souffrant; maigreur générale, masquée à la face par une légère bouffissure; peau sèche; ventre un peu ballonné; pouls fréquent, vif et petit; bouche mauvaise; langue chargée, rouge sur ses bords et à sa pointe; soif peu prononcée; point d'appétit; douleur à l'épigastre, augmentant à la pression; tumeur viscérale dans la même région;

envies de vomir ; vomissemens des matières ingérées seulement ; coliques fréquentes ; diarrhée ; rien à la tête ni dans les organes de la respiration. Je n'examinai pas l'utérus.

» En considérant les symptômes actuels et ceux qui avaient précédé, je vis que la malade était atteinte d'une gastro-entérite aiguë, entée sur une gastro-entérite chronique, avec induration probable, mais peu ancienne, d'une partie de la paroi antérieure de l'estomac.

» L'indication thérapeutique était facile à saisir. Je prescrivis donc : diète absolue, eau de gomme, quinze sangsues à l'anus, fomentations émollientes sur l'abdomen, repos continu.

» Le lendemain, coliques diminuées, ainsi que la fréquence des selles ; le ventre un peu plus souple inférieurement ; mais la douleur et la tumeur de l'épigastre étaient les mêmes, et les vomissemens persistaient.

» Je prescrivis, pendant plusieurs jours, la continuation du même régime, sans pourtant faire appliquer des sangsues à l'épigastre, dans la crainte, si les piqûres n'en coulaient pas assez, que cette application n'augmentât l'irritation, en déterminant un afflux plus considérable du modificateur intérieur vers l'estomac, et par suite un plus grand développement de la tumeur qu'on y sentait.

» Pendant quelques jours la malade consentit à suivre le régime indiqué ; mais bientôt, n'éprouvant qu'une légère amélioration dans son état, elle voulut, au bout de cinq ou six jours, reprendre son régime ordinaire. En conséquence, je fus obligé de lui permettre des potages ; mais peu de jours après, elle en ressentit les fâcheux effets : tous les symptômes généraux de l'irritation augmentèrent ; les vomissemens reprirent leur intensité première, et la diarrhée reparut avec une nouvelle force.

» C'est dans cet état que, le 11 du mois dernier, je cessai toute espèce de prescription.

» Paris, le 9 décembre 1826.

FRAPART, D. M. P.

TRAITEMENT.

LE 11 NOVEMBRE 1826, M. Frapart, médecin de la malade qui fait le sujet de cette relation, ayant averti M. Carlotti, son ami et celui de M^{me}. Dorothee, que désormais,

son art lui paraissant insuffisant pour améliorer l'état de cette dernière, il croyait devoir s'abstenir de continuer à lui prescrire des remèdes. M. Carlotti, affligé, lui demanda si en désespoir de cause on ne pourrait pas essayer du magnétisme. M. Frapart se prit à rire, et fit, en homme incrédule, mais sage et conséquent avec lui-même, la réponse suivante : *Si vous pensez que le magnétisme ait la vertu de la guérir, usez - en , vous le pouvez sans crainte : s'il ne lui fait pas de bien , il ne peut lui faire de mal.* Cette assurance ayant déterminé M. Carlotti, il vint me prier d'aller voir M^{me}. Dorothée, et de lui donner mes soins. Je m'y rendis le dimanche, 12 novembre, à midi. Je vis la malade, et promis de revenir le soir du même jour pour la magnétiser.

La relation du traitement et de la guérison de cette dame, obtenue par le seul magnétisme animal, ne sera qu'un simple exposé des prescriptions de la malade, des phénomènes qu'elle a présentés, et des effets qui en ont été le résultat.

Le dimanche soir, à cinq heures, je retournai chez M^{me}. Dorothée, ainsi que je l'avais promis; je lui trouvai le visage et les mains enflés, la peau jaune et décolorée, le pouls petit et fréquent, les régions épigastrique et hypogastrique prédominantes, dures et très-douloureuses au toucher; les membres inférieurs étaient affectés d'un frémissement insupportable.

Confiante dans les ressources immenses du magnétisme, cet état fâcheux ne me découragea point; seulement je crus devoir rappeler, autant que possible, les forces de la malade avant de provoquer le somnambulisme. A cet effet, je concentrai mon action sur l'estomac et l'utérus, faisant de temps à autre des passes assez rapides le long des membres inférieurs. Au bout d'une demi-heure la malade se plaignit de vives douleurs dans les jambes, qui cédèrent bientôt à de nouvelles passes. Enfin, après une séance d'une heure, l'estomac et le ventre étaient infiniment moins tendus, et sur-tout beaucoup moins douloureux.

Interrogée sur son état, la malade dit qu'elle avait faim. MM. Carlotti et Jacobbi, présens à cette séance, observèrent qu'il y aurait de l'imprudence à céder au désir de M^{me}. Dorothee, avant d'avoir consulté le médecin, qui avait défendu sur toute chose de lui donner ni bouillon ni potage. Connaissant assez les lois du magnétisme pour être certaine qu'après un effet aussi positif que celui que je venais de produire sur la malade, il dépendait de moi d'obtenir la digestion, j'insistai; et lui magnétisai un potage, qu'elle mangea et digéra parfaitement au moyen de l'une de mes mains posée sur l'estomac durant environ dix minutes. Je ne quittai la malade qu'après lui avoir magnétisé de l'eau et un léger potage.

LE LUNDI 13, à dix heures du matin, je trouvai M^{me}. Dorothee moins mal que la veille; elle avait mangé le potage magnétisé, bu presque entièrement sa carafe d'eau aussi magnétisée, et n'avait pas vomi; les selles avaient été moins douloureuses, la nuit avait été bonne, les douleurs de jambes n'avaient pas reparu; néanmoins elle était encore très-faible.

Je la magnétisai comme la première fois: mon action se fit également sentir. Un mieux sensible se manifesta. Cette séance finie, M^{me}. Dorothee mangea et digéra très-bien. Je la quittai après avoir magnétisé un potage pour la journée, et lui avoir laissé pour boisson de l'eau magnétisée dans laquelle je lui permis de mettre un peu de vin.

Le soir du même jour, à cinq heures, je magnétisai de nouveau M^{me}. Dorothee: le mieux s'augmentait sensiblement, le médecin lui-même en parut étonné (1); je ne la quittai pas sans avoir pris les précautions nécessaires pour son régime.

LE MARDI 14, à dix heures du matin, je trouvai la malade fatiguée; elle avait passé une mauvaise nuit: la cause en était dans quelques troubles domestiques; elle avait de

(1) M. Frapart, curieux de voir les effets du magnétisme, se rendait aux séances toutes les fois qu'il le pouvait.

la fièvre , les selles avaient été plus pénibles que la veille , cependant elle avait bien digéré.

Je la magnétisai environ une heure : l'appétit ne se manifesta point ; elle but seulement de l'eau rougie magnétisée. Je crus devoir lui recommander de suivre l'impression de la nature , qui , ne demandant point d'alimens , souffrirait assurément si elle en prenait sans en ressentir le besoin. Messieurs Carlotti et Jacobbi étaient présens à cette séance.

Le soir du même jour , à cinq heures , trouvant M^{me}. Dorothee disposée au sommeil magnétique , je lui fis quelques passes sur la tête , et l'endormis en moins de dix minutes du sommeil somnambulique ; je lui demandai si elle dormait ; elle me répondit : — Oui. je dors : — Comment vous trouvez - vous ? — Je suis très-malade , je vois dans mon estomac une épingle rouillée. — Êtes-vous bien sûre de ce que vous me dites ? — Très-sûre , je la vois bien ; elle est piquée dans l'estomac , la tête est en bas ; mon estomac est enflé et rouge à l'endroit où elle est enfoncée. — Comment avez-vous avalé cette épingle ? — Je n'en sais rien. — Combien y a-t-il de temps ? — Attendez... ici M^{me}. Dorothee fait une pause de quelques secondes , puis elle reprend : il y a environ un an. — Éveillée , savez-vous avoir avalé cette épingle ? — Non. — Y a-t-il moyen de vous en délivrer ? — Oui , si on me donne à manger demain matin une demi-livre de petits poissons. — Mangerez-vous du pain avec ces poissons ? — Non. — Comment faudra-t-il les accommoder ? — Il faudra les faire bien frire. — Songez à ce que vous demandez : depuis quatre mois que vous ne pouvez digérer aucun aliment , l'eau même ne passe pas , il me paraîtrait bien imprudent de vous charger ainsi l'estomac ? — Ne craignez rien , je les digérerai très-bien , et il me faudra encore des pieds de mouton à la poulette avec un petit morceau de pain. Il faudra aussi avoir soin de me recommander , lorsque je serai éveillée , de broyer les arêtes des petits poissons le moins possible. — Pourquoi cela ? — Parce qu'elles sont destinées

à entraîner l'épingle avec elles. — Quand rendrez vous cette épingle ? — Si vous me faites manger les poissons demain matin, je la rendrai demain au soir. Mes intestins, depuis l'estomac jusqu'au rectum, sont pleins de vents ; ce dernier est gonflé, douloureux et a une espèce de demi-torsion ; il me faut des demi-bains pour en calmer l'irritation. Je vois dans ma matrice un petit morceau de chair noire qui y est fixé par un filet ; pour détacher ce filet, il faudra m'appliquer un cataplasme sur le ventre et un autre sur les reins, composés de la manière suivante : une demi-livre de farine de seigle bien fraîche pétrie avec de l'eau-de-vie, à consistance de pâte sèche. La farine et l'eau-de-vie fermentées ensemble rafraîchiront la matrice en même temps qu'elles feront détacher le morceau de chair noire et ce qui en dépend. Il faudra en outre poser sur ces deux premiers cataplasmes deux autres cataplasmes un peu plus grands, faits avec des feuilles d'orties piquantes à feuilles larges, cuites dans l'eau, ensuite bien égouttées, et enfin malaxées avec de l'huile d'olive.

Il faut encore me donner demain, aussitôt après que j'aurai mangé mes poissons, un demi-bain. — Vous n'y pensez pas, madame ; vous mettre dans un bain aussitôt après avoir mangé, ce serait vous exposer à des accidens graves ? — Non, il le faut ainsi, et après être sortie de ce bain je ferai une selle ; je ne rendrai pas mon épingle dans cette évacuation, mais dans celle qui aura lieu après. Le bain que je demande doit être fait avec une demi-livre d'hysope, une forte poignée de feuilles d'absynthe et une demi-poignée de sel gris. Pour boisson, vous me ferez faire une tisane composée des quatre fleurs, de six têtes de camomille romaine, et de suc de réglisse noir en bâton. Vous magnétiserez cette tisane. Vous me donnerez quatre gouttes de liqueur d'Hoffmann dans une cuillerée d'eau sucrée pour calmer les douleurs que mon épingle me causera lorsqu'il me faudra la rendre. Sur ce que la malade me dit n'avoir plus rien à s'ordonner, je l'éveillai.

M^{me}. Dorothee ne se doutant pas de la précieuse faculté

qu'elle possédait , fut très-étonnée d'apprendre qu'elle venait de travailler à sa guérison en se prescrivant les moyens de l'opérer.

Étaient présens MM. Carlotti et Jacobbi.

LE MERCREDI 15, à 9 heures du matin, je vis la malade : elle avait bien passé la nuit ; je lui fis donner la demi-livre de petits poissons qu'elle s'était ordonnée la veille, lui recommandant de n'en pas trop broyer les arêtes : elle mit environ une heure à les manger ; pendant ce temps on prépara son demi-bain ; elle s'y mit presque aussitôt après avoir mangé, y resta vingt minutes sans en être incommodée et se remit au lit. Je la quittai.

A onze heures trois quarts, je revins près d'elle, il était midi lorsque je commençai à la magnétiser, elle s'endormit au bout de treize minutes et répondit ce qui suit aux diverses questions que je lui fis : — J'éprouve des picotemens dans l'estomac, j'y ai depuis long-temps une épingle, la pointe tient dans l'estomac.

J'ai mangé des poissons qui me la feront rendre. — Leur effet ne commence pas encore. — Je vois dans mon estomac. — Elle parle ensuite du morceau de chair noire qu'elle voit dans sa matrice, elle l'y voit toujours attaché par un filet : mes intestins sont en mauvais état, ils sont vides. — le rectum est plissé. — Elle prescrit de nouveau les cataplasmes qu'elle s'est déjà ordonnés, en disant il ne faudra les appliquer que lorsque j'aurai rendu mon épingle.

Le pouls n'est pas fort, il est un peu fréquent, la malade demande à boire et boit seule ; il est midi et demi, elle ronfle fort, ses yeux sont fermés.

— Mon épingle me fatigue, les poissons me tourmentent. — J'éprouve des élancemens dans l'estomac. — Il faut que mon épingle sorte ou je mourrai. — Il est nécessaire de me donner de temps en temps une cuillerée d'eau sucrée dans laquelle on mettra trois ou quatre gouttes de liqueur d'Hoffmann.

Elle se prescrit la même tisane qu'elle s'est déjà ordonnée. — Il faut me laisser dormir. — Le morceau de chair

noire que j'ai dans la matrice ne s'en ira qu'après l'épingle. — Mon estomac me fait mal; il travaille pour expulser l'épingle.

M^{me}. Dorothée appuie des deux mains la mienne sur son estomac. Pourquoi pressez-vous si fort ma main, cela doit vous faire souffrir? — Au contraire, elle m'aide à faire sortir mon épingle.

Il est une heure un quart, la figure est crispée et souffrante; les mains frottent son estomac. Elle s'écrie : L'épingle est prise par une petite arrête de poisson. — Je la rendrai ce soir, et assurément aujourd'hui. — Je veux me réveiller. — Ouvrez les yeux. Elle les ouvre. Elle a l'apparence d'une personne qui sort d'un profond sommeil. — Je suis bien, je ne sens plus le nœud que j'ai dans l'estomac. Étaient présents à cette séance, MM. Frapart, Carlotti et Jacobbi.

Le 15, à cinq heures du soir, j'endormis la malade, et lui demandai : Dans quel état est votre estomac? — J'y vois une petite plaie jaune; j'irai bientôt à la garde-robe. Faites-moi donner un potage au riz et des pieds de mouton à la poulette. Sur la crainte que je lui manifestai que tant d'alimens ne l'incommodassent, elle me répondit d'un ton positif : — Ne craignez rien, il faut que je mange pour pousser mon épingle, parce que mes intestins ne sont pleins que de vents. — Où est maintenant votre épingle? — Dans l'intestin qui est au-dessous de l'estomac : je voudrais dormir.

Respectant cette prescription, je gardai le silence. M^{me}. Dorothée le rompit bientôt, et commença le monologue suivant : — L'épingle n'est ni grande ni petite, elle est noircie et rouillée; je suis sûre qu'elle sortira aujourd'hui, mais très-tard : je ne la rendrai qu'à la seconde selle, parce que l'intestin le plus près de l'anus est enflé et tors; il me faudra faire beaucoup d'efforts, ce me sera très-douloureux. Avant qu'il soit cinq jours, je me porterai assez bien pour me promener sur les boulevards. — Elle demande à boire, boit seule, et ronfle entre chaque gorgée qu'elle avale. Elle me prie de lui faire donner son

potage, qu'elle dit vouloir manger avant de s'éveiller. Je le lui présente, elle l'approche sous ses yeux comme une personne éveillée, le trouve noir et de mauvaise mine. Je veux lui persuader qu'elle se trompe, et lui propose de l'éveiller pour qu'elle puisse s'en assurer par ses yeux; elle me répond avec impatience : — Cela est inutile, j'y vois aussi bien que vous. Je l'engage à le goûter; elle en porte une cuillerée à sa bouche, l'avale avec l'air du dégoût; puis me présente le bol, en me disant : — Ce potage est froid, il faut qu'on le fasse chauffer; je le mangerai lorsque vous m'aurez éveillée : ce sera de suite, je vous prie.

Je l'éveillai.

Éveillée, M^{me}. Dorothée se trouva très-bien, demanda son potage, le mangea, se fit donner un petit morceau de pain, du veau en blanquette à la place des pieds de mouton qu'elle avait tant désirés, et qu'on n'avait pas pu trouver. Pour boisson, je lui donnai de l'eau magnétisée, mélangée avec un peu de vin.

Étaient présents à cette séance, MM. Carlotti et Jacobbi. Il était sept heures du soir lorsque je me retirai.

A neuf heures du soir, je me rendis chez la malade afin de l'assister lorsque le travail pour l'expulsion de l'épingle se ferait sentir. Elle était parfaitement bien, ne ressentant aucune douleur, ayant digéré à merveille l'énorme quantité d'alimens qu'elle avait pris dans la journée. M^{me}. Dorothée nous entretint très-gaîment jusqu'à onze heures que des coliques très-vives commencèrent à se faire sentir. Elle demanda le vase de nuit; à peine fut-elle posée dessus que les souffrances redoublèrent. Je jugeai nécessaire de l'endormir pour les lui éviter : quelques passes suffirent pour obtenir le sommeil. Je l'interrogeai sur ce qu'elle éprouvait. — Je me trouve très-mal; mes intestins me font bien souffrir, particulièrement celui qui est le plus près de l'anus. — Je vais rendre mon épingle; — elle est noire; la pointe est en bas; — elle est arrêtée; — elle est barrée dans l'intestin; je souffre horriblement; je suis en danger de mort!..... Dans cet instant, de violens efforts

se succèdent rapidement ; les muscles de la face , le diaphragme, les muscles abdominaux sont en contraction : la malade éprouve des ténésmes qui la font cruellement souffrir ; il lui échappe des gémissemens... elle désire vivement être réveillée ; je l'éveille, les douleurs et les efforts redoublent d'intensité ; enfin, M^{me}. Dorothée s'écrie, je crois que l'épingle est dehors ! On examine avec empressement, et, au grand étonnement de M^{me}. Lévi et de M. Carlotti, présens à cette séance, l'épingle est au fond du vase de nuit, et telle que la malade l'avait décrite. Il me fallut faire rentrer le rectum, que les efforts avaient obligé à sortir : il saignait beaucoup. La malade était fatiguée. Il était minuit moins un quart lorsqu'on la remit dans son lit.

LE 16 NOVEMBRE, à dix heures du matin, la malade était assez bien, la nuit avait été bonne, elle n'avait pas de fièvre ; je l'endormis et lui demandai dans quel état était son estomac. — J'y vois une petite plaie dans l'endroit où l'épingle était piquée : il faut que je boive de ma tisane ; elle suffira pour la guérir. — J'ai bon appétit. — Je vois trois poires dans l'armoire qui est dans l'autre chambre ; elles ont toutes les trois la pointe en haut ; il faut m'en faire une compote, et me la donner à manger aussitôt qu'elle sera cuite. — Je mangerai peu aujourd'hui. — Pourquoi ? — Parce qu'il faut que je ménage mon estomac. Je vois encore quelque chose dedans. — Qu'est-ce donc ? — Un cheveu long ; il m'a déjà causé des vomissemens. — Comment ce cheveu se trouve-t-il dans votre estomac ? — Je l'ai avalé en mangeant de la salade faite avec des mâches et de la betterave. — Combien y a-t-il de temps ? — Environ six mois. — Vous dites que c'est ce cheveu qui vous faisait vomir, et cependant depuis cinq jours que je vous magnétise vous n'avez pas vomé ; comment expliquer cela ? — C'est parce que le cheveu s'est trouvé sous un pli de l'estomac ; mais dans ce moment un bout de ce cheveu y est flottant, et si vous ne me le faites pas rendre, il me causera encore des vomissemens. — Que faut-il faire ?

— Il faut me donner à manger un ou deux poissons qui ressemblent à une carpe par la couleur, mais qui en diffèrent par des piquans qu'ils ont sur le dos. — Comment nommez-vous ces poissons? — Je n'en connais pas le nom en français; je sais bien qu'en espagnol on les nomme *piscos blancos*. M. Jacobbi, présent à cette séance, nous traduisit ce nom en français; c'était le poisson que nous nommons *perche*. — Comment faut-il vous l'apprêter? — Il faut le faire frire; ce sont les arêtes de ce poisson qui entraîneront le cheveu. — Je vois dans ma matrice : les cataplasmes que vous m'avez mis ont fait détacher le morceau de chair noire : il sortira avec du sang caillé. — Je tiens beaucoup à être magnétisée ce soir à cinq heures. — Mon anus est noir. — Il faut me donner un demi-bain aujourd'hui et un autre demain; ce sera le dernier. — Vous attendez M. Frapart? — Oui, je suis même étonnée qu'il ne soit pas encore venu; il ne viendra pas ce matin je le vois; il a passé les ponts, et est dans notre quartier chez des dames, etc. — Il faut qu'il ait été bien occupé pour n'être pas encore venu aujourd'hui. — Non, il est allé voir, ce matin, un homme qui se porte bien; ils ont parlé d'affaires. — Vous dites qu'il est maintenant dans notre quartier. Si vous ne vous trompez pas, je suis persuadée qu'il va arriver incessamment. — Je ne me trompe pas, mais je vous dis qu'il est inutile que vous l'attendiez avant qu'il soit trois heures du soir. — Encore une fois, madame, vous êtes dans l'erreur; M. Frapart sait que vous avez dû rendre une épingle hier, il n'attendra pas jusqu'à ce soir pour venir s'assurer si vous l'avez rendue. — Ce sera tout comme vous voudrez; mais je vous jure sur mon honneur qu'il ne viendra que ce soir à trois heures précises (1). —

(1) M. Frapart ne vint effectivement qu'à trois heures précises. Il nous confirma également la justesse des autres assertions de la malade. Le tout avait été écrit au fur et mesure qu'elle le disait : on communiqua cette relation à M. Frapart, qui partagea notre étonnement.

Comment vous trouvez-vous ? — Bien. Quand j'aurai rendu le morceau de chair noire , on me dira de prendre trois bains entiers , et je serai guérie. — N'avez-vous plus rien à vous prescrire ? — Non , madame. — Voulez-vous être éveillée ? — Je le veux bien. — Éveillez-vous. La malade s'éveille , le sommeil l'avait reposée ; elle se trouve très-bien.

Étaient présens , MM. Carlotti et Jacobbi.

LE SOIR DU MÊME JOUR , à cinq heures , je vis M^{me}. Dorothee , et la magnétisai ; elle confirma , dans son sommeil somnambulique , tout ce qu'elle avait dit à la séance du matin.

LE VENDREDI 17 , à neuf heures du matin , je trouvai la malade très-indisposée ; sa domestique avait chauffé outre mesure le poêle qui est dans sa chambre , ce qui avait failli la faire étouffer , et avait tellement exaspéré M^{me}. Dorothee , que , sans considérer qu'elle était en transpiration , elle était sorti de son lit nue , en chemise , et avait traversé en cet état une chambre excessivement froide ; obligée de regagner son lit , elle était si transie qu'elle se trouva fort mal.

Je l'endormis , et l'engageai à s'occuper sérieusement de son état. — Je suis bien mal , très-mal aujourd'hui ; il n'y a plus de guérison pour moi. — Voyant que M^{me}. Dorothee s'abandonnait sans mesure à l'impression fâcheuse que lui causait l'accident du matin , je lui commandai impérativement de l'oublier , de ne voir que son mal et les moyens d'y remédier. Voyez dans votre matrice ? — J'y vois très-bien : elle est beaucoup plus mal qu'hier ; j'ai été transie par le froid , le travail qui s'y opérait a été interrompu ; un lavement m'est nécessaire. On fera bouillir à cet effet pour un sou de son et un sou de racine de guimauve. J'ai un violent mal de tête causé par le froid que j'ai souffert ; cet accident retarde ma guérison. — Demain on me fera un nouveau bain , mais beaucoup plus fort que les premiers , parce qu'il faut agir fortement pour réparer le mal que le froid m'a causé. — On le composera de huit têtes de pavots , dont on aura grand

soin d'ôter les graines. — Pourquoi cela? — Parce que ces graines me feraient trop dormir : d'une once de fleurs de pavots de toutes couleurs, d'une demi-once de racines de violettes, d'une poignée de feuilles d'orties piquantes à feuilles larges, d'autant de feuilles d'absynthe, même quantité d'hysope, et d'une poignée de sel gris, le tout bouilli ensemble et versé, sans être passé, dans la baignoire. — Ne voyez-vous rien autre chose dans toutes les parties avoisinant la matrice? — Les os du croupion me font beaucoup de mal; ils sont dérangés depuis qu'une voiture sur laquelle j'étais montée, et de laquelle je suis tombée, m'a passé sur le ventre. — Mes fréquens voyages en voitures militaires m'y ont fait aussi beaucoup de mal. — Que faudrait-il faire pour y remédier? — Il faudra m'y appliquer des compresses imbibées de la mixtion suivante : faites prendre un verre d'eau-de-vie très-forte qui ne soit jamais sortie du tonneau, pour quatre sous de camphre en petits morceaux, ajoutez-y pour deux sous de savon : mettez l'eau-de-vie sur un feu doux; lorsqu'elle sera chaude, mettez-y dissoudre le camphre, ajoutez-y ensuite le savon coupé en petites parties; laissez le tout sur le feu, ayant soin de tourner avec un morceau de bois jusqu'à ce que ce soit bien mélangé, puis vous l'étendrez sur une compresse assez large pour me couvrir les reins, et me l'y appliquerez aussitôt que j'aurai rendu mon cheveu. — Je vois mon cheveu; il est long, brun, c'est un cheveu de femme; lorsqu'on m'aura donné mon poisson à manger, on s'occupera de m'avoir des pieds de mouton à la poulette, pour que je les mange aujourd'hui à quatre heures et demie : ils me sont nécessaires pour faciliter la sortie de mon cheveu. Il ne me faut plus de bains; si le froid ne m'avait pas saisie, je n'aurais plus besoin de rien. Mon estomac est bien, je prendrai mon lavement à quatre heures ce soir. — Éveillez-moi, je vous prie. — Je l'éveillai.

LE 17, à dix heures vingt-six minutes, je mis la malade en somnambulisme et la laissai dormir dix minutes, puis je lui demandai comment elle se trouvait; elle me répondit :

— Je suis bien malade : la matricé me fait beaucoup souffrir ; elle est tout enflée : le morceau de chair noire n'est plus dedans, il est tombé sur l'anus. — Expliquez-moi, je vous prie, madame, comment ce morceau de chair peut rester sur l'anus sans y être attaché ? — Il y est retenu par une partie de la matrice qui ressemble à un pli. — Ne voyez-vous plus rien dans votre matrice ? — Non, je n'y vois plus rien. — Dans combien de temps rendrez-vous le morceau de chair noire ? — Dans trois jours il sera sorti. J'ai au croupion des filets de sang caillés : ils se dissiperont au moyen de l'emplâtre fait avec le camphre, l'eau-de-vie et le savon, que l'on me mettra quand j'aurai rendu mon cheveu. — J'ai mangé assez de poisson pour me le faire rendre. — Quand le rendrez-vous ? — Ce soir à sept heures précises. — Comment est votre estomac ? — Il est en bon état ; mais j'ai encore besoin de boire de ma tisane. — J'oubliais de vous dire qu'il me faut des pieds de mouton à la poulette pour rendre mon cheveu. On me donnera un lavement ce soir à quatre heures. Il est sûr que mon cheveu sortira ce soit à sept heures. — Mon ventre est gros, mais c'est sans danger, je n'y ai point d'obstructions : j'ai beaucoup de vents dans les intestins. Je veux dormir une demi-heure.

La demi-heure écoulée, la malade désire être éveillée. Je l'éveille ; elle se trouve mieux qu'avant le sommeil. Étaient présens à cette séance, M. Marle, qui l'a recueillie ; MM. Frapart, Émile Broussais, fils du célèbre médecin de ce nom, Côme, Carlotti, Jacobbi.

LE 17, à 5 heures du soir, je me rendis chez M^{me}. Dorothée ; je la trouvai mal à l'aise et même un peu souffrante. Cette indisposition avait été causée par quelque chose qu'elle avait trouvée dans les alimens qu'on lui avait donné à manger ; elle avait eu des nausées ; sa digestion en avait été troublée. Je l'endormis et lui dis de voir dans son estomac si son cheveu y était encore. — Il n'y est plus, mais le petit accident qui a troublé ma digestion retardera un peu son expulsion : je l'aurais rendu à sept heures ce soir, je ne le rendrai qu'à sept heures et demie. — Souffrirez-vous pour

le rendre ? — Beaucoup, parce qu'il viendra avec des arêtes et du sang. Je désire prendre demain matin un peu de café au lait, dans lequel on mélangera un peu de café chicorée, puis on me donnera un bain à dix heures. — Vous voudrez bien me magnétiser lorsque je serai dedans." — Dimanche prochain je rendrai le morceau de chair, et tout sera fini. Je serai un peu faible, mais il n'y aura plus de danger. — *Dites-moi, madame, vous savez bien, ces docteurs qui étaient ici aujourd'hui, eh bien! ils se moquent de moi; mais je serai bientôt en meilleure santé qu'eux. Ils tâtent souvent mon ventre et n'y trouvent rien, et moi j'y ai vu bien des choses. Ils veulent qu'on pense que personne n'est plus instruit qu'eux; c'est pourquoi ils ne veulent pas vous écouter. — Ces médecins vont venir, ils ont beaucoup parlé de moi; il y en a un qui est entre le ziste et le zeste. Celui qui est trop savant ou trop peu dira, après que mon cheveu sera rendu : Je suis très-fâché de n'avoir pas été présent. Ils sont bien mécontents : ils sont comme cet homme qui était dans son tonneau et qui disait à Alexandre : Ote-toi de devant moi. — Ici, croyant achever la pensée de ma somnambule, j'ajoutai : Tu m'ôtes mon soleil, n'est-ce pas ? — Non, reprit gravement la malade : Tu m'ôtes ma vie. — Éveillez-moi, je vous prie, madame. — Je l'éveillai. Il était cinq heures trois-quarts. Étaient présents à cette séance M^{me}. Lévi, MM. Carlotti et Jacobbi.*

A sept heures précises, arrivèrent M. Deleuze, M^{me}. Lévi, MM. Frapart, Broussais, Marle, Carlotti et Jacobbi. Je prévins ceux qui ignoraient le petit accident arrivé à la malade qu'il leur causerait une attente d'environ une demi-heure.

M. Frapart, d'accord avec M. Broussais, se fit apporter le vase de nuit, le nettoya, l'essuya lui-même, le fit visiter aux personnes qui le voulurent, et s'étant assis près du lit de la malade, dont je m'éloignai, il le posa sous elle. Il ne resta dans la chambre, avec M. Frapart, que M. Broussais, tout le temps qu'elle fut sur le vase.

M. Frapart, en homme sage, qui aime la vérité pour

elle, aimant mieux être sûr que persuadé, eut la précaution de tenir dans ses mains celles de la malade, qui souffrait extrêmement des efforts qu'elle fut obligée de faire pendant un quart-d'heure, après lequel elle dit avoir fini. MM. Broussais et Frapart retirèrent le vase. Nous arrivâmes tous, on transvasa les sérosités qu'il contenait : il y avait beaucoup de sang et une certaine quantité d'arêtes de poisson éparses. Une masse assez compacte de ces mêmes arêtes, restées dans le vase, fixa l'attention de M. Broussais, qui dit avec véhémence : voilà le cheveu, et il faut encore qu'il vienne de manière à ce qu'on ne puisse pas dire qu'il a pu être introduit. Effectivement, le cheveu entrelaçait les arêtes ; M. Frapart ne parut ni moins étonné, ni moins convaincu que M. Broussais ; M. Marle était muet d'étonnement et d'admiration ; les autres spectateurs partageaient ces sentimens.

Je fus obligée de repousser le rectum de la patiente, qui était elle-même stupéfaite d'avoir prédit aussi juste. Je la replaçai dans son lit, et nous nous retirâmes. Il était huit heures du soir.

LE SAMEDI 18, à dix heures du matin, l'état de M^{me}. Dorothée semblait s'être amélioré depuis la veille. Je l'endormis et lui demandai des détails sur sa santé, et de me dire ce qu'il fallait faire pour la consolider. Voici ce qu'elle me répondit : — Je dors. — Je suis bien. — La plaie de mon estomac est guérie ; il n'y reste plus que du gonflement. Le morceau de chair est du côté gauche, au-dehors de la matrice, retenu par une espèce de pli qu'elle forme ; il y a aussi du sang noir. — Je le rendrai demain entre dix heures et trois heures. Sur ce que je la priai, s'il lui était possible, de préciser l'heure, afin de pouvoir inviter quelques personnes qui désiraient s'y trouver et qui ne pourraient pas attendre cinq heures, elle me répondit d'un ton piqué : — Tant pis pour elles, elles y perdront plus que moi. — Je ne peux pas plus aujourd'hui. Puis, avec un calme parfait, elle ajouta : — Pour le manger, il ne faut plus vous en inquiéter : encore demain, et je serai guérie : mon croupion ne me

fait plus souffrir. J'ai besoin de prendre demain un lavement purgatif composé : un sou de racine de guimauve , un sou de son de froment , une forte pincée de graine qui ressemble à celle du fenouil et à l'anis, qu'on met sur le fromage (anet) , le tout bouilli ensemble et passé à travers un linge.— Quel bonheur de me trouver aussi bien que je me vois ! j'en remercie Dieu d'abord, puis M. Carlotti, et vous, madame, qui m'avez sauvé la vie. — Magnétisez-moi, je vous prie, pour me réveiller.— Vous ne pourriez donc pas vous éveiller seule ? — Non, madame. — Êtes-vous calme ? — Oui. — Eveillez-vous.

La journée se passa bien, à l'agitation près que causait à la malade, en état de veille, l'idée de voir se réunir le lendemain, chez elle, des hommes distingués par leurs connaissances, et dont les doutes, élevés en sa présence, de voir réaliser sa prédiction pour le dimanche, l'avaient extrêmement inquiétée.

Je la magnétisai le soir à cinq heures : elle dormit, se trouva fort bien, et ne changea rien aux prescriptions du matin.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE, à neuf heures vingt-cinq minutes du matin, j'avais à peine fait quelques passes, que M^{me}. Dorothee s'endormit ; elle répondit ce qui suit aux questions que je lui fis : Je dors ; je suis très-bien ; mes intestins sont dégagés par le lavement purgatif que l'on m'a donné ce matin. Le foie et la rate sont en bon état ; le croupion a été guéri par le cataplasme, il ne faut plus rien mettre dessus. La matrice est libre ; mes règles ne reviendront plus ; je n'aurai plus d'enfans. Il est nécessaire, pour éviter les désordres qu'occasionera cette suppression spontanée, que je fasse, aussitôt que je serai rétablie, des injections dans la matrice, composées d'un demi-setier de vin rouge, pour trois sous de safran oriental, deux onces de vieux suif d'un vieux cerf. On fera fondre ce suif sans le faire brûler, le mêler avec le vin dans lequel on aura déjà fait infuser le safran, passer le tout à travers un linge, faire avec cette infusion des injections au moyen d'une pe-

tite seringue percée comme un arrosoir. Je rendrai aujourd'hui, par les parties, un petit morceau de chair noire gros comme un doigt, ayant une peau qui en recouvre une portion, et à laquelle tient un filet long et assez fort. J'éveillai M^{me}. Dorothee à dix heures moins cinq minutes.

19 NOVEMBRE, à onze heures moins vingt minutes du matin, la malade était dans son demi-bain; elle me dit qu'elle désirait y être endormie, je la satisfis. Comment vous trouvez-vous? — Je suis bien, il ne faudra plus me donner de demi-bains; à trois heures je rendrai le morceau de chair noire; il ne tient plus, mais je ne puis le rendre ni plus tôt ni plus tard; je le rendrai en urinant et sans douleurs; vous voudrez bien me magnétiser ce soir à cinq heures. J'éveillai la malade: il était midi.

L'expulsion du morceau de chair noire ayant été fixée par M^{me}. Dorothee à trois heures précises de ce jour, se sont rendus, pour y assister, M. Deleuze, M^{me}. Lévi, MM. Frapart, Broussais, Carlotti, Jacobbi, Marle et de T....., qui avaient été prévenus, ainsi que M. Virey, du moment de la délivrance de la malade. Ce dernier, n'ayant jugé convenable de se rendre chez M^{me}. Dorothee que vingt minutes après l'heure fixée, s'est privé volontairement de constater un fait aussi remarquable qu'extraordinaire.

Il était deux heures trois quarts lorsque la malade, éprouvant le besoin d'uriner, demanda le vase de nuit, MM. Broussais et Frapart le reçurent des mains de la garde, le visitèrent, le posèrent sous M^{me}. Dorothee, et le tinrent de manière à ce qu'elle n'eût pas à s'en occuper, l'aidant à se soutenir en supportant eux-mêmes ses mains. A trois heures précises, M^{me}. Dorothee, se trouvant un peu fatiguée, pria qu'on lui retirât le vase, dont elle dit n'avoir plus besoin. MM. Frapart et Broussais vidèrent dans une assiette les sérosités sanguinolentes qu'il contenait, et trouvèrent au fond un petit morceau de chair noire absolument conforme à la description réitérée qu'en avait faite M^{me}. Dorothee; après l'avoir considéré avec une scrupu-

ieuse attention, à l'œil nu et avec la loupe, ces messieurs le montrèrent aux personnes qui étaient présentes, en leur disant qu'il avait toutes les apparences d'un faux germe.

L'opinion de ces deux hommes distingués dans l'art de guérir a été confirmée par plusieurs personnes, qui ont dit avoir aperçu les poumons à l'aide de la loupe.

Le soir du même jour, j'endormis madame Dorothée; elle me dit de ne pas oublier de lui rappeler les prescriptions qu'elle s'était faites pour consolider sa santé. Elle me dit sur-tout une chose très-remarquable; je lui demandais si elle était encore bien lucide? Oui, me répondit-elle, mais ne croyez pas que parce qu'on est somnambule on ne peut jamais se tromper; vous seriez dans l'erreur: hors de soi, un somnambule est comme celui qui se promène sur une grande route; il voit beaucoup de personnes et de choses, mais il en connaît bien peu. Je lui demandai ensuite si elle pouvait me dire s'il existait quelques circonstances où l'eau magnétisée pourrait faire du mal? Oh! pour cela, je puis vous le dire, je le vois très-bien. Ainsi donc, madame, vous pouvez être assurée que l'eau magnétisée, employée pour quoi que ce soit, est toujours très-salutaire.

Je l'éveillai, elle était parfaitement bien.

LE LUNDI 20, à neuf heures du matin, et le soir à cinq heures, je l'endormis encore: elle fut d'une lucidité parfaite; elle m'assura que sa guérison était achevée.

LE MARDI 21, à dix heures du matin, je la magnétisai environ trois quarts-d'heure sans pouvoir obtenir le sommeil; le soir, à six heures, j'essayai de nouveau: j'obtins un sommeil profond, mais il n'y avait plus de somnambulisme.

Je retournai voir M^m. Dorothée le mercredi 22. Je la trouvai livrée à ses occupations ordinaires; elle me remercia; je lui magnétisai de l'eau. Depuis ce temps elle dit jouir d'une santé parfaite.

H. TOUCHARD.

*Suite et fin de l'Observation relative à M^{lle}. G...; à Lyon,
1784 et 1785.*

Le 10 janvier 1785, à une heure précise, M^{lle}. G..., comme elle me l'avait promis quinze jours avant, et étant en plein somnambulisme, me dit elle-même : — M^r. Grandchamp, je vous annonce que le 5 juin prochain.... ma guérison sera achevée et parfaite...

— Vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir que de me donner cette bonne nouvelle. — Je vous crois, monsieur, il faut encore tout ce temps d'assiduité..... pour déraciner entièrement et chasser ces maudites dartses.... vous viendrez à présent, s'il vous plaît, tous les soirs à six heures... à la maison pour me magnétiser... et bientôt.... nous commencerons nos conversations.

— Quel régime vous prescrivez-vous pour les cinq mois qui sont nécessaires à votre traitement ? — Rien autre, monsieur, que mon lait..... et beaucoup d'eau magnétisée.... en petite quantité et souvent.... Au surplus, je vous dirai.... lorsqu'il sera nécessaire de changer.

Pendant les mois de janvier, février, mars et avril, le sommeil critique de M^{lle}. G... donna lieu à plusieurs faits très-remarquables, et qui nous causèrent un bien vif étonnement, quelque préparés que nous fussions à voir des phénomènes de cette nature.

Je vais les faire connaître le plus brièvement qu'il me sera possible, dans l'ordre où ils se sont présentés.

A notre traitement, toutes les personnes qui éprouvaient des douleurs un peu vives étaient assurées que M^{lle} G..., sans aucune provocation de leur part, se présentait d'elle-même pour les magnétiser, les soulager, et diriger leur traitement, comme elle l'avait fait pour M^r. de Sur...

Une multitude de maladies étaient guéries par ses soins ou d'après ses conseils, telles que les coqueluches, catar-

ries de toutes espèces, névralgies, engorgemens, chlorosis, douleurs goutteuses ou rhumatismales, fièvres aiguës ou intermittentes, coliques hystériques, suppression ou retard dans les menstruations, dépôts inflammatoires externes ou internes, toutes les affections cérébrales, surdités commençantes ou déjà avancées, etc. Quant aux maladies chroniques, comme anciennes obstructions, phthisies pulmonaires au dernier degré, vices désorganiseurs internes, enfin toutes celles qui étaient nécessairement incurables, contre lesquelles avaient déjà échoué la science médicale et les secours des plus habiles médecins (et à notre traitement, c'était le plus grand nombre), M^{lle}. G... parvenait au moins à diminuer leur intensité et à soulager les personnes qui en étaient affectées; d'après ses indications, on avertissait alors avec prudence les malades, directement ou indirectement, suivant les circonstances, qu'il n'y avait aucun espoir de guérison.

Cette demoiselle acquit bientôt une sorte de célébrité : elle devinait que chacun de nos malades désirait être touché par elle ; mais attirée seulement par les douleurs aiguës, et sentant d'ailleurs l'impossibilité et l'inconvenance d'obéir à tous ces désirs et à son propre entraînement, elle se contraignait en se bornant à magnétiser trois ou quatre malades, et seulement lorsque ses propres sensations lui apprenaient qu'il y avait urgence.

Nous avons à cette époque trois autres somnambules : le jeune Davalon, âgé de onze ou douze ans, dont le père, négociant, était un de nos disciples ; M^{me}. Allard, épouse d'un architecte, également notre disciple ; et une jeune auvergnate, au traitement gratuit ; mais je dois faire remarquer à ce sujet, aux personnes qui s'occupent du magnétisme, que tous les somnambules sont bien loin de parvenir au même degré de clairvoyance, et de pouvoir rendre les mêmes services, malgré les mêmes soins et la même éducation somnambulique. Cette différence tient sans doute à celle de la maladie ou des constitutions, et à mille autres circonstances impossibles à saisir ou à fixer. C'est ainsi que

la lucidité de chacun de nos somnambules présentait une nuance très-prononcée et qu'il était facile d'apercevoir. Il est bien important de ne pas perdre de vue cette vérité, pour ne pas tomber dans les graves erreurs qu'entraînerait une confiance trop générale, et pour éviter de faire de vaines recherches dont l'inutilité serait souvent le moindre inconvénient.

Un jour, c'était le 22 janvier 1785, M^{lle}. G..., en état de somnambulisme, se lève précipitamment de sa place, et court vers la salle où était le traitement gratuit. Je m'y rends sur ses pas, et je vois une jeune fille qu'on venait d'amener dans un état de souffrance horrible; elle était tourmentée par des coliques hystériques affreuses, suite de la suppression de ses règles depuis quatre jours. M^{lle}. G... la magnétise avec ardeur, lui fait prendre un verre d'eau tiède sucrée et magnétisée, lui applique une main sur la région de l'os *sacrum*, le pouce et le petit doigt de son autre main sur chacun des anneaux inguinaux. Les souffrances semblent d'abord redoubler, mais bientôt elles se calment; la malade entre en transpiration, et les douleurs cessent graduellement. M^{lle}. G... lui conseilla d'aller se mettre au lit, et lui recommanda de ne pas manquer de venir le lendemain, en la prévenant qu'alors elle souffrirait beaucoup, et encore pendant trente-six heures, temps auquel les menstrues devaient reparaître, ce qui acheverait de la guérir.

Le lendemain 23, à midi et un quart, M^{lle}. G..., étant en plein somnambulisme, manifesta une grande inquiétude mêlée d'agitation et d'impatience.

— Qu'avez-vous, M^{lle}., lui dis-je?

— Cette fille d'hier, monsieur, souffre horriblement dans ce moment... elle ne peut venir comme je le lui avais recommandé... il faut que j'y aille... et que je la magnétise... il le faut absolument... ou je prendrais des convulsions... et serais éveillée de force. — Comment l'aller voir, mademoiselle, nous ne savons ni sa demeure, ni son nom; elle n'est pas encore inscrite, et la fille qui l'a amenée

au traitement hier n'y est pas dans ce moment. — Ah ! monsieur, elle est auprès d'elle.... elle ne sait qu'en faire... j'y vais, je la trouverai bien... L'attention et l'étonnement de tout le monde furent alors vivement excités ; nos disciples et nos malades étaient nombreux : nous fûmes tous d'avis de donner suite à cet incident extraordinaire.

M^{lle}. G... prit elle-même son chapeau avec un voile, je lui donnai le bras et nous sortîmes. Nous étions accompagnés par MM. de Moidieu, président au parlement de Grenoble ; Basset, lieutenant de police de Lyon ; Jacob, négociant, tous les trois nos disciples ; par M^{me}. la marquise de Jumillac de Roissac, et par Bonnefoi, qui tous nous suivirent à quelque distance en formant de petits groupes séparés, pour n'exciter ni la curiosité ni les propos du public.

La maison dans laquelle se trouvait notre établissement magnétique était située entre la rue Neuve et celle du Bas-d'argent, à peu de distance de la place des Terreaux. Arrivée avec lenteur sur cette place, à l'angle oriental de l'abbaye de Saint-Pierre, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, M^{lle}. G... s'arrête un moment, et semble recueillir et consulter attentivement les impressions qu'elle reçoit, comme un chien de chasse (qu'on me permette cette comparaison) interroge les émanations répandues dans l'air, et cherche la trace qui doit le conduire à sa proie. — C'est dans cette direction, dit-elle, qu'il faut aller.... nous traversons la place en diagonale, et entrons dans la petite rue Sainte-Catherine. Arrivés au pied de l'escalier des capucins, elle le monte toute joyeuse avec empressement, et dit : — Elle souffre beaucoup.... un peu moins que tout-à-l'heure cependant... elle est blanchisseuse, et s'est mouillée à plusieurs reprises.... les bras, les pieds, ayant ses règles... je vais la guérir. Je ne disais mot. Nous faisons environ cinquante pas en montant la grande côte, M^{lle}. G.. s'arrêtant pendant quelques secondes de temps en temps ; puis tout-à-coup elle m'entraîne assez vite dans la rue de la Vieille-Monnaie.

— C'est bien dans cette rue... je sens que j'approche d'elle... je suis contente...

Nous faisons encore à-peu-près quatre-vingts pas, en longeant le côté gauche de la rue, et nous arrivons tout près de l'église des Oratoriens. M^{lle}. G... s'arrête aussitôt, puis entre presque en courant dans une allée du même côté, en disant : — C'est là. . c'est ici... Arrivée au premier étage, elle monte plus précipitamment encore un petit escalier sur le derrière, pousse brusquement une petite porte baïllante, et nous voilà dans la chambre de la malade... Comme le fer se précipite sur l'aimant, M^{lle}. G... se jette sur cette fille presque en convulsions sur son lit, la magnétise par les mêmes procédés que la veille pendant une demi-heure, la soulage d'abord, la guérit entièrement, et après avoir magnétisé un pot d'eau, lui dit en l'embrassant : — Vous boirez d'ici à ce soir... cette eau par petites doses... tenez-vous dans votre lit... dans la nuit vos règles reparaitront... et tout sera fini... ne vous exposez plus...

Le pouls de M^{lle}. G... battait quatre-vingt-seize pulsations. Nous revînmes tous pleins de joie et pénétrés d'admiration. Je priai M^{lle}. G... de se reposer, de prendre son lait, de garder comme moi le silence, et de laisser aux personnes qui nous avaient accompagnés le soin de faire le récit de notre course à la société réunie au traitement, dans laquelle se trouvait alors son Altesse Royale M^{gr}. le duc de Gloucester, qui nous attendait avec impatience avec son médecin très-incrédule, même pour les choses qu'il voyait de ses propres yeux.

C'est dans le courant du mois de janvier, pendant le somnambulisme de M^{lle}. G... que nos conversations ont eu lieu, le soir de sept à huit heures, comme nous en étions convenus.

L'un de ces soirs, c'était le 21, tout en causant d'après la méthode que nous avons suivie jusqu'alors, c'est-à-dire en suivant la génération naturelle et successive des demandes et des réponses, M^{lle}. G... me dit, en présence de son père et de sa tante :

— Monsieur Grandchamp, tous les pas que vous faites dans la chambre... sont marqués par une fumée blanche et vive... qui s'élève à plus d'un pied au-dessus du plancher... il me serait impossible de passer par dessus... et d'aller plus loin...

— Essayons, mademoiselle. Je traçai autour de son fauteuil un cercle en formant une traînée avec mes pieds en sens contraire l'un de l'autre; je la pris ensuite par la main, elle se souleva et se mit debout pour marcher. Arrivée à l'endroit tracé, elle ne put, quelque effort qu'elle fît, surmonter cet obstacle d'un genre nouveau. — Je ne puis aller plus loin... il y a là une barrière de feu... qui me coupe les jambes... je ne puis aller plus loin... — Je vais bien l'attraper, me dit aussitôt la tante; venez, monsieur, avec moi au salon où il y a quelques personnes, et là, je vous indiquerai l'endroit où il faudra poser cette singulière barrière: elle ne pourra le savoir, car vous ne me quitterez pas.

En effet, après avoir replacé M^{lle}. G... dans son fauteuil, je lui demandai comment il faudrait agir maintenant pour la faire sortir de cette enceinte? — C'est tout simple, monsieur: faites une ouverture à cette trace... En la passant et en traînant vos pieds à travers... il n'y aura plus d'empêchement... Cette fumée qui peut subsister... plusieurs heures de suite, ... sera rompue dans son milieu... par l'ouverture que vous y aurez faite; ... mais il faut faire très-brusquement ce passage... pour ne point laisser de nouvelle trace, ... au moins qu'une très-légère, qui ne s'opposera plus à mes pas...

Ceci fut exécuté sur-le-champ. M. G..., son père, resta seul avec elle afin de l'amener au salon après cinq minutes. Je traçai, comme il avait été convenu, au milieu du salon, une ligne transversale avec mes pieds, à l'endroit même indiqué par la tante. M^{lle}. G... arriva un instant après, et fut arrêtée au point fixe qui avait été marqué. — Venez donc, mademoiselle, vous asseoir auprès du feu. — Je ne le puis, monsieur, voyez cette barre de feu... qui me ferme le passage... Voulant le forcer, ses jambes fléchissaient sous son corps. — Je ne puis passer, vous dis-je, ... monsieur; plus je m'arrête et plus je découvre... toute la force de cet obstacle...

Je le rompis aussitôt, et me livrai très-imprudemment sans doute à la demande de la compagnie présente: c'était d'employer ce procédé sur une des parties du corps de M^{lle}. G...; au bas de sa jambe, par exemple, au-dessus des chevilles, ou au-dessus d'un de ses deux poignets: je cédaï pour la première fois à cette curiosité et au désir de faire une *expérience*. Appliquant mes deux pouces l'un contre l'autre au dehors de l'avant-bras gauche, au-dessus

de son articulation avec la main, je les retirai très-lentement et en appuyant fortement jusqu'à l'endroit opposé en dedans Aussitôt M^{lle}. G... nous dit : — Ah ! cela est drôle... je ne sens plus ma main... Je la pinçai, on la pinça assez fortement, son père lui donna avec sa tabatière un coup sur le pouce avec intention de le faire sentir, mais ce fut en vain ; aucune espèce de sensation ne se laissa apercevoir ; on l'aurait incisée, cautérisée, c'eût été la même chose.

Ce phénomène, alors nouveau pour moi, et sur-tout pour les assistans, nous étonna à un point extrême. Je me hâtai de rompre le charme en magnétisant exactement comme je venais de le faire, mais dans un sens opposé ; alors tout se rétablit comme auparavant ; la sensibilité revint, et la douleur se manifesta dans tous les endroits qui avaient été pinçés ou frappés, ce qui n'étonna pas moins tous les assistans.

Lorsqu'on a manqué une première fois aux règles dont on s'était prescrit la constante observation et la sévère application, on devient plus facile à les enfreindre une seconde fois. J'eus la faiblesse condamnable, je dois en faire l'aveu, de céder à ma curiosité personnelle, et encore plus à celle des autres.

Je fis autour du col de M^{lle}. G... ce que je venais de faire à son avant-bras, mais en l'observant avec l'attention la plus scrupuleuse, afin d'agir promptement suivant les circonstances. Nous vîmes aussitôt M^{lle}. G... laisser tomber ses bras, étendre machinalement ses jambes, son visage se colorer par gradation, et le globe de ses yeux se prononcer au dehors très-visiblement. L'effroi me saisit à l'instant, et je me hâtai de défaire ce que j'avais fait ; cela avait à peine duré cinq minutes, pendant lesquelles je n'eus pas le temps de faire la moindre question. Tous ces effets cessèrent avec la même promptitude qu'ils s'étaient montrés. L'état naturel du somnambulisme lui revint avec les mouvemens des membres. Alors, je demandai à M^{lle}. G... ce qu'elle avait éprouvé et senti pendant mon épreuve ? — Je ne sentais que ma tête ;... mais dans un tel état de trouble et d'éblouissement... que je ne savais plus où j'en étais... Je ne puis vous dire autre chose.... Je ne sentais ni mes bras ni mes jambes.... je crois qu'on eût pu les pincer sans m'occasioner la moindre douleur.... Je ne sentais que faiblement... battre mon cœur... je crois que si cet état se fût prolongé... j'aurais eu une attaque d'apoplexie. La respiration en effet était très-légère et courte. Je m'accuse de

cette grande témérité. Cette expérience, pour ainsi dire à bout portant, a été la première et la dernière de ce genre que je puisse me reprocher. La confession que j'en fais pourra être de quelque utilité, je l'espère. M^{lle}. G. se leva aussitôt et sortit de la pièce. Je la suivis, et elle me fit la confidence, dans sa chambre, qu'elle se sentait mouillée, qu'elle croyait avoir perdu involontairement une partie de ses urines, et qu'elle allait changer de linge : je la laissai. Elle avait encore une demi-heure à rester somnambule avant d'être réveillée pour le souper. M. Servan était présent et du nombre des convives. Il me dit qu'il souffrait beaucoup de l'estomac, son mal ordinaire, sans doute augmenté dans ce moment par l'effet moral de la scène dont il venait d'être le témoin. M^{lle}. G... ne tarda pas à rentrer. Assise, et après un instant de repos, elle dit à M. Servan : — Monsieur, vous souffrez beaucoup... je vais vous soulager. M. Servan, enchanté de cette proposition, fut magnétisé par M^{lle}. G... ainsi qu'il suit : La main gauche à plat sur le milieu de l'épine du dos et les doigts dirigés en bas, le pouce de la main droite fortement appuyé sur le cartilage xiphoidé. Les douleurs augmentèrent un moment, puis cessèrent par gradation au bout d'un quart d'heure. Pendant ce temps il eut des hoquets, des renvois à diverses reprises.

— Que faut-il, demandai-je à M^{lle}. G... , que M^r. fasse dès à présent pour se guérir ? — Monsieur, lui dit-elle, vous n'êtes pas un corps... vous êtes une âme... vos nerfs, votre estomac sont desséchés... tout cela est affaibli... et joue avec peine... vous êtes trop sensible... vous avez trop travaillé... écrit... vous vous occupez trop encore... votre imagination est trop vive... elle use vos organes... cependant il y a remède... magnétisez-vous ici... (dans cette ville) ; magnétisez un arbre dans votre terre... en Provence... prenez constamment deux tasses par jour d'excellent bouillon... une à jeun, l'autre le soir.. mangez après deux gros biscuits de M^{me}. Meunier... (marchande alors très-connue à Lyon) ; prenez par-dessus de temps en temps... un petit verre de vin de Madère... prenez bien rarement du café... que vous aimez tant... dans trois mois, prenez au milieu du jour... une tasse de lait de chèvre... travaillez beaucoup moins... de l'eau magnétisée... quand vous aurez soif... et vous vous rétablirez parfaitement.

M. Servan, transporté de joie, promit bien de suivre à la lettre ce régime. Il était d'une stature un peu au-dessous

de la moyenne , très - maigre , et ayant peu de forces physiques. Après son fameux discours sur les mœurs et encore jeune , il fut invité par Voltaire à venir à Ferney. Il y resta quinze jours , et y contracta l'habitude de prendre beaucoup de café. Mais depuis la circonstance dont je viens de parler , non seulement il a suivi la conduite qui lui avait été prescrite , mais encore il l'a pour ainsi dire épousée pour toute sa vie ; et il a vécu quatre-vingt-deux ans.

J'allais réveiller M^{lle}. G... lorsque , se levant , elle me dit : — Je vais un instant de l'autre côté... puis vous aurez la bonté de m'éveiller.

Cet instant que demandait cette bonne demoiselle , c'était pour aller à la cuisine commander un bouillon pour M^r. Servan , et envoyer le domestique chercher des biscuits ; elle fut ensuite réveillée , et resta un peu pâle et lasse.

Le souper présenta un intérêt bien touchant et bien doux pour toute la compagnie ; sauf M^{lle}. G... , qui avait l'air très-étonné , d'exciter chez toutes les personnes qui étaient à table une attention extraordinaire , tous les regards se fixant sur elle avec une tendre émotion. — Monsieur , dit-elle à M. Servan , est-ce que vous ne mangez pas ? — Si bien , mademoiselle , un bon bouillon , deux gros biscuits et un petit verre de vin de Madère que vous avez eu la bonté de me faire servir : vos ordonnances sont excellentes , elles sont sacrées pour moi. Telle fut l'occasion inopinée qui apprit à M^{lle}. G... qu'elle était depuis six semaines somnambule. Je lui dis à mon tour de souper avec tranquillité , que je lui expliquerais tout cela.

M^{lle}. G... avait acquis dans la ville , et même ailleurs , une célébrité qui me devenait , ainsi qu'à sa famille , d'autant plus importune , que chaque jour nous étions forcés de refuser de la montrer en somnambulisme , le plus souvent pour satisfaire à une vaine curiosité. Cependant il était impossible qu'il n'y eût pas quelques exceptions. M^r. le comte d'Hœnoff , chambellan du roi de Prusse Guillaume , et son épouse , dame d'honneur de la princesse Amélie (1) , étaient l'un et l'autre nos disciples. La comtesse était malade , confiée à mes soins depuis un mois , et magnétisée chez elle tous les jours par moi. L'un et l'autre me prièrent instamment , et prièrent le père de M^{lle}. G... de l'amener le soir de temps en

(1) Voyez ma lettre à M. Bourdois , pag. 20 et précédant la nouvelle édition du mémoire de Mesmer sur ses découvertes.

temps à leur demeure : on ne put refuser ; d'ailleurs la comtesse souffrait beaucoup d'une névralgie qui parcourait les différentes régions de son corps, et c'était un moyen de la rassurer sur son traitement.

M^{lle}. G. s'était déjà rendue plusieurs fois à cette pressante invitation. Là, assise auprès du feu, je la mettais en somnambulisme, et aussitôt elle portait une de ses mains sur la région épigastrique de la comtesse, l'autre sur l'épine du dos. Elle avait déclaré que la guérison serait achevée au milieu du mois d'avril prochain, qu'il fallait établir un petit appareil magnétique dans la chambre à coucher, et le faire communiquer pendant la nuit par le moyen d'un cordon au lit de la comtesse ; qu'il fallait qu'elle prît, de deux jours l'un, un bain chaud magnétisé, et enfin qu'elle se privât de thé ; ce qui fut ponctuellement exécuté.

À cette époque, il s'était établi à Lyon un nouveau système soi-disant magnétique, dont personne ne se doutait, et dont l'existence se manifesta tout juste quinze jours après l'ouverture de notre établissement. Des personnes du plus haut rang en étaient les fondateurs, les propagateurs et les apôtres ; ils disaient aussi que Mesmer avait de l'esprit, des connaissances, et même du génie. On les désignait sous les noms de *Martinistes*, *Illuminés*, *Barbérinistes*, sectateurs de *Swedemborg*, etc.

M. le comte d'Hœnoff voyant de temps à autres quelques membres de cette école, fut un moment incertain sur ce qu'il devait penser de moi et de M^{lle}. G..., et sur le parti qu'il devait prendre à notre égard ; il fut ébranlé aussi sur la réalité du magnétisme animal, ou tout au moins du somnambulisme. Ceux qui l'avaient placé dans une certaine perplexité à ce sujet, nous donnèrent alors, et par cela même, la preuve honteuse pour les sciences, pour l'humanité et la morale, que, lorsqu'on a pu dépouiller quelqu'un, on ne tarde pas à former le projet de le détruire lui-même ; c'est la triste ressource de l'ignorance, de l'envie et de l'ambition impuissantes.

Sans m'en rien dire, M. le comte d'Hœnoff prit le parti d'écrire directement à Mesmer en lui recommandant de me laisser ignorer sa démarche auprès de lui. J'avais remarqué depuis quelques jours dans cette maison un peu de froid mêlé de tristesse, mais je gardai à cet égard un silence respectueux.

Un soir, arrivant avec M^{lle}. G..., nous remarquâmes un contentement inaccoutumé. Nous fîmes demi-cercle autour

du feu, et avant que j'eusse endormi M^{lle}. G..., M. le comte la pria de lire la simple adresse d'une lettre qu'il venait de recevoir. M^{lle}. G... prend cette lettre et n'a pas achevé d'en lire l'adresse qu'elle entre sur-le-champ dans un somnambulisme parfait. — C'est M. Mesmer qui vous écrit... dit-elle avec une espèce de transport de joie. C'est lui... il vous parle de moi... il fait l'éloge de M. Grandchamp .. que je suis contente !... Sa lettre est magnétisée, le papier, l'encre, la plume, tout... A cet instant le comte et la comtesse ne pouvant plus se contenir sautent au cou de M^{lle}. G... et l'embrassent étroitement ; je fus aussi embrassé, et j'avoue franchement que ce fut un des plus heureux moments de ma vie. Le comte et la comtesse se confondirent alors en excuses au sujet de l'espèce d'incertitude qu'ils avaient éprouvée pendant quelques jours sur la science mesmérénne, sur moi et sur les somnambules. Ils nous supplièrent de *les pardonner, d'oublier cette légère aberration de la confiance qui nous était due à tant de titres, etc.*

Le comte nous lut la lettre de Mesmer, qui lui annonçait l'effet que devait produire la simple vue de l'adresse sur M^{lle}. G... Cette lettre se terminait par ces mots : — Livrez vous donc en aveugle à M. Grandchamp. C'est un de mes disciples les plus instruits, le plus distingué sous tous les rapports. Livrez-vous aussi aux conseils de la D^{lle}. somnambule qui s'est prêtée à vos communs désirs sous sa direction. — Le comte cessa depuis lors de voir les nouveaux réformateurs ; mais ceux-ci voulurent bien, quelque temps après, nous faire l'honneur de nous proposer de s'associer à nous : persuadés que nous n'étions pas à la hauteur de leurs sciences, nous crûmes devoir les refuser tout net. Après la scène que je viens de rapporter, M^{lle}. G..., encore émue, se plaça de suite pour magnétiser M^{me}. la comtesse d'Hœnoff. Un moment après elle dit : — Que vous êtes contente, madame ! que cela me rend contente aussi !... comme tout va bien chez vous !... la... la... la... au dedans... (désignant la tête, la poitrine, l'abdomen.) Mais... ô ciel ! .. qu'est-ce que je vois ? un petit enfant .. tout petit, tout petit... grand comme le doigt... ah ! que c'est beau, divin, admirable !... Alors la comtesse avoua que depuis plus d'un mois que ses règles lui avaient manqué, elle avait le soupçon d'être enceinte ; mais cette certitude acquise d'une manière nouvelle nous combla tous de joie.

La comtesse avait alors sa petite fille unique de deux ans. La vaccine n'étant point connue alors, je l'inoculai,

et son père la magnétisait tous les jours. Cet enfant eut une petite vérole très-discrète, n'ayant que trente-six ou quarante beaux boutons. On la plaçait pendant une partie du jour, assise au milieu de jolis arbustes, sur le petit appareil magnétique. Elle eut très-peu de fièvre, et au bout de dix ou onze jours toutes les périodes de cette maladie avaient été parcourues.

Dans le courant du mois d'avril, la comtesse étant guérie parfaitement, ces respectables époux partirent pour Berlin très-satisfaits et très-instruits l'un et l'autre dans la science magnétique que je leur avais enseignée, d'après l'autorisation spéciale que j'avais reçue de Mesmer. C'est M. le comte d'Hœnoff (1) qui a fait connaître le magnétisme animal au roi de Prusse et l'a propagé dans ce pays, où il n'a pas cessé, depuis, d'être cultivé avec prudence et succès.

Pendant ce temps, M^{lle}. G... voyait s'approcher le terme définitif de sa guérison. Les conversations dont j'ai parlé plus haut avaient eu lieu; j'en lus quelques-unes à M. Servan, qui voulait absolument que je les livrasse à l'impression; je jugeai, contre son avis, que le temps n'en était pas venu; elles ont resté jusqu'à présent dans mon portefeuille avec toutes mes notes et mes autres observations.

Je crois devoir dire encore, et ce n'est pas par un vain amour-propre, que son Altesse Royale M^{gr}. le duc de Gloucester me fit l'honneur de venir pendant quinze jours de suite, avant son voyage en Italie, dans mon modeste logement, entendre la lecture de ces conversations, causer sur le magnétisme et le somnambulisme. Il était quelquefois accompagné de mistriss Pitt, fille de milady Rivers, toutes les deux guéries à notre traitement, l'une, d'un asthme chronique, et l'autre, d'une surdité commençante.

Vers le milieu du mois d'avril, il vint à Lyon un nommé Pinetti, y établir un spectacle d'escamotages, de tours d'adresse, et de physique expérimentale, véritablement très-extraordinaires. Il arrivait de Londres, où il avait eu beaucoup de succès : il n'en eut pas moins dans notre ville. Entre autres faits curieux, il faisait partir un fusil à son commandement sans le toucher, danser et voltiger des mannequins sur la corde, en se tenant toujours à deux ou trois pas de ses tours, les mains oisives.

Le père de M^{lle}. G... allait de temps en temps s'en amuser; il me pria, il exigea même que je l'accompagnasse

(1) Voyez l'ouvrage cité plus haut, page 25.

un soir avec sa fille en plein somnambulisme. Avant de céder à cette invitation, j'exigeai à mon tour de me rendre auprès de ce nouveau sorcier, pour voir par mes yeux et tout seul; j'avoue que je restai dans la surprise et l'admiration.

Nous convînmes donc, pour tâcher de connaître les ressorts cachés de cet escamoteur, que nous nous rendrions tous les trois en voiture à ce spectacle; M^{lle}. G... bien coiffée d'un chapeau et d'un voile, de manière à ce qu'on ne pût découvrir qu'elle était en somnambulisme.

A peine y étions - nous depuis un quart-d'heure, et avions-nous vu commencer les différens jeux, que M^{lle}. G. dit: — Papa, M. Grandchamp, allons-nous en bien vite.. tout ceci se fait par le vis-argent... et des barres aimantées... allons-nous-en, vous dis-je... ma tête se prend horriblement... je suis prête de m'éveiller de force... et d'avoir des convulsions...

Nous sortîmes aussitôt, le père instruit de ce qu'il désirait connaître, et tous les trois nous expliquant facilement le mécanisme de la plupart des tours.

Quelques jours après, Pinetti sut que les deux ressorts principaux de ses merveilles avaient été devinés ou découverts par mon instigation. Certes, je n'avais aucun dessein de porter préjudice à sa fortune ou à son génie; mais il se fâcha, et jura qu'il me jouerait un tour de sa façon. Je l'ai vainement attendu jusqu'à présent.

A cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du mois d'avril, nous établîmes notre traitement sous deux arbres jeunes et vigoureux (1), dans un vaste enclos, en très-bon air, appartenant aux oratoriens; tout y était arrangé pour le mieux: il y avait une petite fontaine d'eau courante excellente, qui nous y était très-nécessaire et très-commode au moyen d'arrangemens convenables; l'eau et les arbres furent continuellement magnétisés.

Sur trente-deux personnes qui s'y rendaient journellement pour leurs maladies, il y en eut huit ou dix qui, en moins de huit jours, devinrent somnambules, avec plus ou moins de clairvoyance.

Auprès de ces arbres magnétisés, les spasmes, les agitations, les crises violentes, et tous les autres effets névralgiques disparurent presque entièrement; tous nos malades

(1) Voyez l'ouvrage cité plus haut, pag. 25, etc., et ma lettre à M. le docteur Bourdois.

éprouvèrent un calme qui leur était inconnu dans le traitement ordinaire; la marche des maladies fut accélérée, la guérison plus prompte, et nous jouâmes, enfin, nous-mêmes d'une tranquillité et d'un repos dont nous commençons à sentir le besoin. Je demandai à M^{lle}. G... en somnambulisme la cause d'un effet si heureux et si extraordinaire; elle répondit: — Monsieur, les arbres n'ont pas de passions (1)!...

Ce local riant, commodément et très-agréablement disposé, nous fit faire une découverte bien inattendue le lendemain du jour où nous y fûmes installés: M^{lle}. G... mise en somnambulisme seulement par le moyen des arbres, se leva pour s'acheminer vers un petit cabinet qui nous servait pour consulter et écrire; tout-à-coup elle s'arrête, puis, m'appelant, elle me dit: Ah! monsieur, que cela est drôle! là bas, sous mes pieds... dans cette terre... à dix pieds de profondeur... il y a un joli petit ruisseau courant... dont l'eau est claire et limpide... il coule à travers de petits cailloux... que je voudrais en boire!...

Ce désir devint bientôt une passion, et à toute force elle voulait boire de cette eau, ce qui lui fut démontré impossible. Cette nouvelle faculté du somnambulisme, cet effet physique qui nous était encore inconnu, nous rappela quelques faits analogues, produits par une organisation particulière, mais sans le secours du sommeil magnétique.

Les autres somnambules furent mis sans s'en douter à la même épreuve, et tous éprouvèrent cette même sensation, mais moins parfaitement. Nous envoyâmes chercher le jardinier du couvent des Bernardines, placé à-peu-près à une portée de fusil de nous, et plus élevé de deux ou trois toises, ainsi que celui de la maison des Oratoriens, située à-peu-près à la même distance, mais plus bas que notre local de quatre toises: nous étions entre ces deux maisons. Ces hommes nous dirent que la découverte était bien véritable, et la profondeur exactement indiquée; que c'était cette source qui fournissait de l'eau très-bonne aux deux maisons religieuses; il n'y eut pas de notre part d'autre investigation.

Je crois utile, dans l'intérêt de la science, et pour l'instruction de ceux qui s'occupent du magnétisme, particulièrement des physiologistes, de faire à cette occasion quelques remarques.

(1) Dans un des articles subséquens, je me propose de donner quelques explications à ce sujet.

M. Olivier, médecin à Saint-Tropès, dans une lettre adressée à M. de Laplace, alors propriétaire-rédacteur du *Mercur de France* (1), donne à ce sujet des explications auxquelles, je l'avoue, je n'ai rien pu comprendre. En citant des faits très-péremptaires, il se livre à des dissertations pleines d'obscurités, d'incertitudes, et au développement d'une théorie que les découvertes modernes semblent repousser ; mais toutes ses observations sont justes et authentiques.

« Si la découverte, dit-il, que fit Jacques Aimar d'un meurtre commis à Lyon en 1692, au moyen de sa baguette devinatoire, mérita de trouver place dans les *Mercur* d'alors, et donna un vaste champ à l'ignorance raisonnée de ceux qui voulaient en expliquer les causes, la découverte que fait de l'eau, Marie-Constant Daiguillé, épouse de Charles Artaud, n'est pas moins surprenante par les circonstances qui la suivent, et me paraît digne d'être annoncée au monde savant. Elle tient entre ses mains une baguette fourchue d'olivier qui lui tourne, *comme à tant d'autres*, sur les sources, mais qui lui indique aussi la profondeur et la quantité d'eau, etc. »

Il rapporte (2), sur le témoignage de M. Seraporte, ancien commissaire de l'Intendance, que M. Denaus, avocat à Aups, reposant sous un arbre avec un homme de sa compagnie, l'aperçut tremousser, et le crut en convulsion. Cet état le troubla, et le prétendu convulsionnaire lui dit qu'il ressentait de pareilles secousses toutes les fois qu'il reposait sur un terrain qui renfermait de l'eau. On creusa, et on découvrit la source la plus abondante.

Il cite encore, sur le même sujet, plusieurs faits, dont quelques-uns ont été observés dans tous les temps, et qui prouvent l'influence réciproque de tous les corps simples ou composés. Mais, dira-t-on, ces espèces de sorciers, ces gens à baguettes devinatoires sont faits comme nous : pourquoi n'éprouvons-nous pas les mêmes effets ? pourquoi cette baguette reste-t-elle immobile dans nos mains ? On en pourra dire autant des somnambules, et alors on pourra répondre en demandant pourquoi le chatouillement sous les pieds ; et ailleurs, affecte très-agréablement les uns, tandis qu'il est insupportable aux autres, jusqu'à les faire entrer en convulsion ? Pourquoi certaines personnes tombent en défaillance à l'aspect d'un rat, d'une

(1) Mai, 1762, pag. 107.

(2) *Ibid.*, pag. 112.

araignée, d'un chat, d'un fromage, etc., et même d'un fruit ? M. Perdries, capitaine de grenadiers du régiment de Diesbach, Suisse, qui était fait au feu, ne pouvait supporter la vue d'une pomme.

Répétons-le donc comme Mesmer n'a cessé de le professer : tous les corps de la nature influent réciproquement les uns sur les autres ; mais comment concevrait-on que cette influence pût avoir lieu, si ce n'est, ou par le moyen d'émanations invisibles, ou d'un fluide particulier servant de lien et de communication entre tous les êtres ?

Si l'on veut avoir des notions plus étendues au sujet de la propriété de découvrir des sources, on peut consulter un ouvrage récemment publié par M. le comte de Tristan, intitulé : *Recherches sur quelques Effluves terrestres* (1). On connaît aussi l'histoire de Bletton, dont on s'est beaucoup occupé il y a cinquante ans. « Ce pauvre Bletton, dit » M. Servan (2), en qui je crois fort et ferme, et cela par » une faiblesse naturelle dont je ne puis me défendre, qui » est de croire ce que je vois. »

Le fait que je viens de rapporter au sujet de M^{lle}. G... et ceux du même genre qui ont pu être observés depuis, démontrent que le somnambulisme magnétique est une puissante pierre de touche pour reconnaître la présence des sources, et peuvent jeter un grand jour sur cette partie de la physique. Les personnes qui ont étudié la science du magnétisme animal ne peuvent s'empêcher de remarquer que l'eau a été reconnue pour un des meilleurs conducteurs du fluide magnétique.

Je reviens à M^{lle}. G... : sa clairvoyance, qui s'affaiblissait peu-à-peu, finit par disparaître entièrement, ainsi que son somnambulisme. Le 5 juin, son traitement se termina et sa guérison fut parfaite, ainsi qu'elle l'avait elle-même annoncée. Elle se maria quelques années après, et j'ignore si elle vit encore. En racontant son histoire magnétique, je me suis borné à rapporter les circonstances les plus remarquables, et sur-tout les plus instructives. J'ai nécessairement dû sacrifier une foule d'incidens très-curieux ; mais j'aurai peut-être l'occasion d'en faire connaître quelques-uns par la suite.

PICHER GRANDCHAMP.

(1) Voyez le *Bulletin des Sciences universelles*. Juillet 1826, pag. 49 et suiv.

(2) *Doutes d'un Provincial sur le Magnétisme animal* ; in-8°, p. 46.

M. Bertrand, médecin, était autrefois si partisan du magnétisme animal qu'il faisait des cours pour prouver aux incrédules qu'il y avait un fluide magnétique, maintenant il en fait un autre à l'Athenée pour démontrer que le magnétisme est une chimère.

Le moment n'est pas opportun pour son nouveau système, le phénomène qu'a développé M^{me}. Touchard sur M^{me}. la Chevalière Dorothee est un argument assez patent pour apprendre aux personnes indécises qu'il ne faut pas toujours croire sur parole les hommes qui ont un intérêt quelconque à empêcher la vérité de briller de tout son éclat. Néanmoins en dépit du ridicule que l'on a fait planer pendant quarante ans sur cette précieuse découverte, elle n'en triomphera pas moins. Les faits sont à l'appui; que messieurs les médecins les vérifient ou qu'ils en produisent eux-mêmes. Les amis de l'humanité les y invitent chaque jour. Combien de personnes, descendues dans la tombe, feraient encore le bonheur et la joie de leur famille, si la crainte de froisser des intérêts personnels, celle de s'exposer aux sarcasmes et au ridicule, n'étaient venues les détourner d'un remède naturel. Tôt ou tard il y faudra venir. La société est un composé d'hommes qui tous sont fils, et la plupart époux et pères. Abstraction faite des professions, ces qualités se lient à des intérêts trop chers pour que chacun ne saisisse pas avec empressement cette planche de salut; les médecins même ne se verront pas arracher par la mort une épouse vertueuse, une fille chérie que leur art ne peut plus lui disputer, sans vouloir tenter cette dernière ressource. D'ailleurs ne craindront-ils pas, en niant ce qu'ils ne veulent pas vérifier, de donner à leurs neveux, par leur ignorance volontaire, le droit de leur appliquer le jugement qu'ils portent eux-mêmes sur les antagonistes de Galilée et de tant d'autres savans qui ont fait des découvertes utiles à tous, mais qui, comme celle du magnétisme, froissaient les intérêts de quelques-uns.

Nous invitons MM. les Abonnés qui désirent renouveler leur abonnement, de nous en adresser la demande le plus tôt possible.

Les personnes qui ont des observations sur le magnétisme, et qui voudraient les faire insérer dans l'*Hermès*, peuvent les adresser franco au bureau du journal, chez madame Lévi, libraire, quai des Augustins, n° 25.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

TRAITEMENT ET GUÉRISON,

PAR LE MAGNÉTISME,

DE M^{LLR} B., PAR M. H. D.

J'ai commencé à magnétiser, le mercredi 29 janvier 1817, M^{lle}. B., qui ne connaissait nullement le magnétisme, et avait éprouvé une très - grande frayeur, lorsque la dame qui demeura avec elle lui avait parlé de la proposition que j'avais faite de la soulager par ce moyen. — Au bout de vingt minutes elle se sentit engourdie, et me dit qu'il lui paraissait que tous ses membres étaient entrepris. — Elle fit effort pour se réveiller. — Je ne voulus pas insister davantage pour cette première fois, afin d'habituer peu-à-peu la malade à l'action du magnétisme.

DEUXIÈME SÉANCE, samedi 1^{er} février. — J'endormis M^{lle}. B. en assez peu de temps, et après plusieurs résistances inutiles elle tomba dans un somnambulisme parfait. — Elle fut très-agitée pendant toute la séance, qui dura une heure. — Cette demoiselle est, dans son état de veille, d'un caractère doux, patient, honnête et réservé. Dans son état de somnambulisme, elle devint vive, impatiente, irritable; elle souffrait avec peine d'être retenue. Elle voulait se lever, et s'en aller, disait-elle, vaquer à ses affaires. — Elle se retournait brusquement dans son fauteuil, disant qu'elle était mal *dans ce lit là*. — Je lui demandai de voir son mal. Elle me dit qu'il venait en partie de ce qu'elle avait la mauvaise habitude de se retenir trop long-temps pour satisfaire aux besoins de la nature, qu'il en était résulté que les eaux lui étaient remontées par le dos jusqu'aux épaules. — Peu après m'avoir dit cela, elle ressentit un frisson violent, dit qu'elle voudrait avoir

toute la maison sur ses épaules ; puis elle se leva brusquement , d'autorité , pour un besoin ; elle marcha avec assurance au milieu des chaises et des tables , elle ouvrit une porte pour passer dans une autre pièce , où elle satisfit au besoin pressant qui la commandait. Elle revint avec la même assurance se rasseoir dans son fauteuil. — Les agitations nerveuses , les impatiences , continuèrent. — Elle me tourmenta beaucoup pour la réveiller. — J'y consentis pour ménager ce caractère indocile , supportant avec peine son nouvel état. — Je sus que pendant le reste de la journée mademoiselle B. avait eu fréquemment besoin d'uriner ; ce qui m'a paru être un effet bienfaisant du magnétisme.

TROISIÈME SÉANCE , 2 février 1817. — M^{lle}. B. eut encore beaucoup d'agitation , occasionée en partie par la frayeur qu'elle a eue du magnétisme. Quand elle entend sonner chez elle , ses nerfs se crispent. Cependant elle a un grand désir de devenir somnambule ; elle sent intérieurement quelque chose qui la pousse ; elle a peur de ce sentiment , et elle ne sait pourquoi. — Elle a été endormie en peu de temps , quoiqu'elle me dît qu'elle n'était pas disposée à dormir. — Elle a vu un point lumineux parsemé d'étoiles , qui lui a paru très-beau. — Interrogée sur son mal et sur les remèdes nécessaires , elle n'a pas voulu se fixer ; elle a divagué : elle m'a conté plusieurs histoires pour me dérouter et me faire perdre de vue mon objet , avec beaucoup de ruses et de malice , comme un enfant indocile ; se démenant dans son fauteuil , me disant que je la fatiguais mal à propos , qu'elle avait affaire , etc. J'eus encore de l'indulgence , pensant qu'il fallait aller doucement avec un pareil caractère.

QUATRIÈME SÉANCE , 3 février 1817. — M^{lle}. B. a été plus calme que les deux dernières fois , elle ne s'est point levée de son fauteuil. J'en ai profité pour mettre plus de fermeté dans mes demandes réitérées de voir son mal et les moyens curatifs. La séance a été curieuse par les débats élevés entre nous. Elle se révoltait à ces mots : *Je veux , il faut , cela est nécessaire*. Jamais , disait-elle , on ne m'a parlé de cette manière , cela est incroyable. — Vous verrez votre mal , lui ai-je répondu : si ce n'est aujourd'hui , ce sera un autre jour. Vous êtes indocile , paresseuse , il faut vous forcer , comme on force un enfant à apprendre sa leçon ou à avaler une médecine qui lui répugne. Je veux fortement , mais c'est pour votre bien que je veux ,

et je vous annonce que malgré votre résistance, vous finirez par voir votre mal. — Pendant ces débats M^{lle}. B. s'était mise à pleurer plusieurs fois ; elle s'est agitée ; cependant elle a fini par me dire qu'elle était dans une situation très-calme, et qu'elle voudrait bien être ainsi dans son état de veille. Elle m'a serré la main en signe de reconnaissance.

CINQUIEME SÉANCE, 5 février 1817. — M^{lle}. B. a encore éprouvé beaucoup de frayeur quand je suis arrivé. — Il faut lui laisser quelque temps pour se calmer. Le coup de sonnette lui bouleverse les sens, et elle dit qu'elle croit que le magnétisme peut ne lui rien valoir, parce qu'elle n'a point dormi les dernières nuits. Je la rassure sur ce point ; je lui dis que ce qu'elle éprouve, ses agitations, ses frayeurs, sont des crises salutaires occasionées par le magnétisme pour opérer sa guérison, et que cela cessera bientôt. — Elle se laisse endormir, ce qui fut l'affaire de deux minutes. — La séance se passa encore en débats, de mon côté, pour vouloir qu'elle vît son mal ; du sien, pour résister, et pour chercher toutes sortes de faux-fuyans. Je ne suis point médecin : je n'ai point fait d'études, je ne connais rien à ces choses-là, vous me tourmentez cruellement, laissez-moi tranquille, je veux m'en aller dans ma chambre. — Et moi, je vous réponds que vous finirez par voir votre mal, parce que je le veux : tous vos échappatoires seront inutiles. — Mais je ne suis pas malade. — Que me dites-vous là ? vous souffrez cruellement depuis dix-huit mois : souvent le matin vous ne pouvez-vous mettre sur votre séant dans votre lit, il faut vous relever tout d'une pièce ; il y a une cause à cet état pénible, et vous la trouverez en la cherchant. Vous me faites des contes, et je ne m'y laisserai pas prendre. — Comme j'étais sur le point de réveiller M^{lle}. B., tout-à-coup elle porte la main sur son front, et s'écrie : Oh ! que l'intérieur de la tête est beau, combien il y a de choses dans une tête ! — Vous voyez donc distinctement tout ce qui y est renfermé ? — Oui. — Eh bien ! un autre jour, vous descendrez dans l'intérieur de votre corps, et vous me direz ce que je ne cesserai de vous demander avec persévérance. — Ainsi se termina la cinquième séance.

SIXIEME SÉANCE, 7 février 1817. — La frayeur fut moins grande quand j'arrivai. — M^{lle}. B. avait très-bien dormi les deux dernières nuits, et elle en avait tiré la conclusion qu'elle ne pourrait pas dormir aujourd'hui du sommeil magnétique. Elle avait dit cela plusieurs fois dans la journée,

c'était comme une espèce de gageure. — Effectivement j'eus beaucoup de peine à me rendre le maître ; pendant près d'une demi heure M^{lle}. B. opposa une forte résistance : elle se mit à rire d'un rire fou que rien ne pouvait calmer, en me disant que tous mes efforts seraient inutiles, et qu'il fallait remettre cela à un autre jour. — Je lui répondis que les obstacles ne venaient que de son fait, que ce que nous faisons n'était pas une plaisanterie, que c'était une œuvre sainte qui se manifestait par la volonté de Dieu. Ces mots lui rendirent sa gravité ; elle voulut bien se recueillir, et dans une minute elle fut endormie. — Les débats recommencèrent encore. — Vous me dites toujours de travailler : cela vous est bien aisé à dire ; je ne peux pas ; j'ai beau chercher, je ne vois rien. — Travaillez et vous verrez ; c'est pour votre bien que je veux que vous travailliez. — Mais, si vous me voulez tant de bien, vous n'avez qu'à vous faire somnambule, et vous me direz ce qu'il me faut. — Il ne dépend pas de moi de faire ce que vous dites ; mais vous êtes dans un état de grâce, et il dépend de moi de vouloir que vous en profitiez pour vous rendre la santé. Songez bien à ces paroles : cherchez et vous trouverez, demandez et vous obtiendrez, pensez à Dieu et il vous éclairera. — Je vais me retirer auprès de la cheminée pour vous laisser réfléchir, mais mettez - vous bien dans l'esprit qu'il faut travailler sans relâche. — J'observai M^{lle}. B., qui pleura par deux fois, en répétant ces mots : travaillez, travaillez. — Je tins bon. — Elle se leva brusquement, je la fis rasseoir. — Cependant, par réflexion, je lui dis : C'est peut-être un besoin qui vous détermine à vous lever ; s'il en est ainsi, allez dans votre chambre, mais revenez tout de suite. — Elle y alla effectivement, en fermant deux portes derrière elle avec force, et elle revint rapidement se mettre dans son fauteuil. — Je lui dis : Continuez vos travaux — Peu de temps après, elle prononça quelques mots, qui me firent juger qu'elle voyait son mal ; je m'approchai, et elle me dit, comme elle l'avait indiqué dans la première séance, que sa maladie venait des eaux qu'elle avait toujours retenues mal à propos, le jour par des contraintes de société, la nuit par paresse. Mais elle ajouta beaucoup de développemens, et elle se retourna de différentes manières pour me faire comprendre l'effet désastreux que ces eaux avait produit, en filtrant d'abord dans les reins, puis dans le dos, et jusqu'aux épaules. Elle prit un livre, pour mieux faire entendre

sa pensée, en le posant tantôt verticalement, tantôt horizontalement. Quand je suis debout, ajouta-t-elle, les eaux ne vont que jusqu'aux reins; mais quand je me couche, elles filtrent, par le canal des vaisseaux, des reins jusqu'aux épaules. Le matin en me levant, ces eaux redescendent bien en grande partie, mais il en reste toujours un peu, de même que lorsque l'on plonge la main dans l'eau, en la retirant toutes les gouttes tombent, mais il reste toujours de l'humidité aux doigts. Ce restant d'humidité, qui séjourne dans mes reins et dans mon dos *paralyse* ces parties, et y occasionne de grandes douleurs. De là vient que souvent le matin je me sens le corps roide et immobile, et que l'on est obligé de me lever. Heureusement encore, que je n'ai point l'habitude, comme certaines femmes, de boire des choses fortes, car les eaux m'auraient alors *calciné* les chairs. — Quand elle m'eut bien développé son mal, je lui dis : C'est bien, mais ce n'est pas tout : il faut maintenant m'indiquer les remèdes. — Là-dessus, les gémissements recommencèrent relativement à la fatigue que cela lui occasionait. Ce ne fut que péniblement, et peu-à-peu, que j'obtins les détails suivans :

Le soir, avant de me coucher, il faut me frotter le dos fortement avec une brosse jusqu'à ce que je ressente la chaleur, afin d'exciter la transpiration et de faire évanouir l'humidité.

Il faut me faire une tisane avec des queues de cerises sauvages, c'est-à-dire des cerises venues sur des arbres non greffés. Les autres seraient moins bonnes.

On fera bouillir dix à douze de ces queues pendant un quart-d'heure dans une chopine d'eau. — J'en boirai deux tassés dans la journée.

On me fait boire quelquefois du café; cela m'est contraire, il faut m'en abstenir.

Il faut aussi m'abstenir de boire du vin pur et toutes liqueurs fortes.

J'écrivis cette ordonnance, et je dis à M^{lle}. B. qu'il fallait qu'elle la signât, afin qu'à son réveil elle fût bien convaincue que c'était elle qui l'avait faite, et qu'elle ne refusât pas de l'exécuter, ainsi qu'il arrivait à plusieurs somnambules, qui ne pouvaient croire ce qu'on leur disait à leur réveil. Je l'invitai à se lever et à s'approcher de la table où j'avais écrit : elle ne le voulut pas; mais elle me dit de lui apporter le papier avec une plume, et elle signa alors sans difficulté à l'endroit convenable.

On peut juger de ma joie de voir mes efforts couronnés par ce premier succès. — A son réveil, M^{lle}. B. fut dans le plus grand étonnement de voir son ordonnance revêtue de sa signature. Malgré cette preuve irrécusable, elle croyait qu'il pouvait y avoir de l'illusion ou que j'avais écrit l'ordonnance de mon chef pour lui inspirer de la confiance, et qu'on lui aurait tenu la main pour la signer. — La dame qui demeure avec elle, et qui assiste constamment à toutes les séances, put à peine concourir avec moi à la désabuser.

SEPTIÈME SÉANCE, 9 février 1817. — La frayeur ne fut pas très-grande quand j'arrivai. M^{lle}. B. fut endormie facilement; son sommeil fut calme et intéressant sous beaucoup de rapports : elle eut un accès de gaieté folle qui dura peu de momens. Moins pressé pour l'exécution de mes volontés, d'après le succès obtenu dans la séance précédente, je fus plus débonnaire; elle m'en sut gré et me dit qu'elle ne me reconnaissait pas; elle m'avoua cependant que le trop de bonté était souvent nuisible. Je pris acte de cet aveu pour la prier de recommencer ses travaux, ce qu'elle fit sans trop de difficultés; elle confirma toutes ses précédentes observations, me dit que la tisane de queues de cerises lui avait déjà fait grand bien, qu'il fallait encore en prendre pendant deux jours, en y ajoutant une cuillerée à café d'*oximel* pour calmer ses oppressions; qu'après ces deux jours ses reins seraient en grande partie débarrassés. A l'égard de son dos et de ses épaules, cela sera plus long; il faut les frotter constamment avec la brosse. Au bout de huit à dix jours, son dos sera comme le visage d'une personne qui a eu la petite vérole; l'humidité exhalée par la transpiration s'en ira en forme farineuse; sa guérison totale ne sera pas longue. — Je la priai de considérer l'état de ses nerfs qui me semblent très-affectés. Elle me développa les différentes causes de chagrin et d'inquiétude qui les avaient irrités, mais elle me dit qu'il n'était pas encore temps de s'en occuper, qu'il fallait auparavant guérir l'humidité qu'elle avait dans le dos. — Interrogée si elle aurait encore des frayeurs quand je viendrais la voir, elle me répondit que celle d'aujourd'hui avait été beaucoup moins forte, et qu'elle en aurait encore tout au plus deux fois d'une manière faible. — Ayant écrit la deuxième ordonnance, je priai M^{lle}. B. de la signer, ce qu'elle fit en ajoutant ces mots : « Je suis contente. » — Au réveil, l'étonnement fut encore très-

grand ; ce qui me frappa , c'est que M^{lle}. B. n'avait jamais entendu parler de l'*oximel* qu'elle s'était ordonné.— Dans son sommeil , elle avait examiné les queues de cerises que l'on avait achetées.— Elle sut très-bien reconnaître qu'elles n'étaient pas *sauvages* , et m'expliqua les raisons de la différence.— D'abord elle avait résisté à cet examen ; mais elle le fit pour me satisfaire , et elle ajouta que les queues que l'on s'était procurées lui faisaient toujours du bien , quoique moins efficaces que les autres.

HUITIEME SÉANCE, 11 février. — M^{lle}. B. , endormie à trois heures , me dit que sa tisane lui avait déjà fait grand bien , que la première tasse avec l'*oximel* avait calmé de suite son oppression , que la brosse agissait sur son dos , mais lentement , parce qu'elle avait toujours de la difficulté à transpirer. Je vis bien qu'elle désirait quelque chose de plus actif , et je la priai de chercher. Elle le fit , mais il fallut encore bien des invitations et même des ordres de ma part ; il ne s'écoulait pas un quart de minute qu'elle ne me dît : « Je ne puis pas , je suis trop fatiguée , c'est trop difficile ; j'admire votre patience , mais je ne suis pas capable d'en avoir une pareille ; à présent que j'ai dit mon mal , un médecin n'a qu'à dire les remèdes ; je lis bien dans votre âme , je vois clairement que vous me voulez du bien , mais je ne puis vous satisfaire ; j'ai mille idées dans la tête qui se croisent et se contrarient ; je ne puis parvenir à les débrouiller. Elle entremêlait tout cela d'histoires qu'elle me contait , que je tâchais d'abrèger , mais qu'elle faisait durer le plus possible.— Enfin je me mis à vouloir plus fortement , et je plaçai ma main droite à deux pouces de sa tête : elle la prit et l'abaissa ; je fis le même usage de la gauche : elle l'abaissa de même. J'avais remarqué le même manège dans les séances précédentes , sans trop y réfléchir. Je lui dis , pourquoi donc baissez-vous ainsi mes mains ? n'est-ce pas parce que leur action vous force à travailler et à vaincre votre paresse ? Elle baissa la tête en se cachant pour sourire , comme un enfant dont on a surpris la malice. Allons il faut cesser ces enfantillages , et travailler ; je suis patient , comme vous le voyez vous-même , je veux vous infuser cette qualité , et je ne cesserai pas de vouloir ; tenez-vous cela pour dit.— Je pris alors ses deux mains , que je fixai par l'une des miennes , et avec l'autre je magnétisai doucement sa tête , à distance , car j'ai remarqué qu'un magnétisme trop fort lui serait nuisible.— Après quelques minutes , M^{lle}. B. me donna de nouveaux développemens lumineux sur sa mala-

die: elle me peignit l'effet désastreux des eaux, qui non-seulement étaient remontées jusqu'aux épaules, mais qui avaient été jusques dans sa tête, s'étaient répandues dans ses bras, et avaient filtré dans ses cuisses. J'aperçois très-clairement maintenant la cause des horribles douleurs que j'ai souffertes pendant nombre d'années; pourquoi j'avais souvent tous les membres roidis, ce qui m'empêchait de marcher; pourquoi j'ai été une fois trois semaines dans mon lit sans pouvoir bouger; tel a été le principe d'une grave incommodité que j'ai eue dans la tête; un médecin employa inutilement des bains de pieds et dix-huit sangsues; un autre, plus avisé me fit prendre trente grains d'ipécacuanha, et cela me guérit. »—Pourquoi cela vous guérit-il?—Parce que la commotion excitée dans tout mon corps dégagea les eaux qui avaient filtré dans ma tête. —Aujourd'hui je vois mon dos encore tout *paralysé à l'intérieur* par l'effet d'une funeste humidité, c'est ce qui m'occasionne des frissons: rien ne peut me réchauffer, quelle que soit la quantité de mes vêtemens. Heureusement la nature m'a donné une excellente constitution: il faut qu'elle soit aussi bonne, pour que j'aie pu résister à de pareilles atteintes, *j'ai été plus forte que le mal*. Madame avait quelquefois la complaisance de me frotter le dos avec du baume tranquille, mais elle l'aurait bien fait vingt ans sans me procurer le moindre soulagement: cela agissait autant qu'un cautère sur une jambe de bois.—Ce qu'il me faut, ce sont des moyens actifs pour me faire sortir cette humidité du dos; cela ne peut s'en aller que par la transpiration, mais je trouve une difficulté dans la force même de mon tempérament, qui me permet rarement de transpirer; si je pouvais avoir de la fièvre, cela serait plus facile.—« Cherchez les moyens, examinez bien. »—Je vois mes reins déjà débarrassés par l'effet de ma tisane, mais c'est bien dommage que je n'aie pas pu trouver des queues de cerises *sauvages*, car elles ont infiniment plus de vertu que les autres.—Pour y suppléer, il faut me faire prendre, le soir en me couchant, une infusion de sureau: une pincée pour une chopine d'eau que l'on fera seulement *frémir*, et non bouillir. Cela portera à la peau. On y ajoutera une cuillerée à café d'*oximel*, afin de prévenir les oppressions que le sureau m'occasionerait. — Au milieu de la séance, il lui prit un frisson; elle me dit: j'en aurai encore deux pareils dans mes sommeils; c'est une crise bienfaisante occasionnée par l'action du magnétisme. Je mis mes mains

sur son dos pour le réchauffer; elle me dit : c'est une chose singulière que le pouvoir que vous avez sur moi, vous le faites comme vous le dites, et elle me témoigna sa reconnaissance. — Dans ses intans de caprice, elle se plaint au contraire de ce qu'elle est dans une *captivité* gênante, et il lui paraît dur de ne pouvoir rien faire sans permission, de ne pouvoir notamment aller dans la rue, comme elle le désire quelquefois. — Aurez-vous encore peur de moi? — Très-peu. — J'observe ici qu'il ne se passe pas de séance que M^{lle} B. ne me quitte une ou deux fois pour aller dans sa chambre satisfaire à ses besoins, et je ne puis l'attribuer qu'à l'action du magnétisme, qui la délivre peu-à-peu de son ennemi. — Je remarque encore qu'au milieu des traits lumineux de sagacité qui lui échappent déjà dans son somnambulisme, elle présente des singularités en quelque sorte bizarres. — Je lui demandai une fois : où croyez-vous être? — Dans mon lit. — Mais tâtez donc le bras de votre fauteuil. — Non, c'est le dossier de mon lit. — Examinez donc bien. — C'est vrai, je suis dans mon fauteuil; je ne sais où j'avais l'esprit. — Une autre fois, l'une des histoires qu'elle me conte concerne la dame avec laquelle elle demeure, et porte sur certains détails domestiques; elle ajoute : *Je vous dis cela en confidence, il ne faut pas le dire à madame*, et madame est là qui entend tout et qui sourit. — Où croyez-vous donc qu'est madame? Elle est sortie. — Je consigne ici ces détails parce que je suis vivement frappé de ce mélange de lumières et d'aberrations; je ne cherche point à les expliquer, je ne fais aucune théorie, je me contente de désirer le bien, et de provoquer les lumières propres à rendre la santé. Je raconte avec candeur et simplicité ce que je vois, ce que j'entends, conservant fidèlement les propres expressions de la somnambule. — Si jamais ces notes voient le jour, chacun en tirera la conclusion qu'il voudra. — Jusqu'ici je remarque que je suis long-temps à réveiller ma somnambule; je suis obligé d'aller doucement; elle sait très-bien me dire elle-même dans son état de sommeil, qu'il faut agir ainsi.

NEUVIÈME SÉANCE, 14 février. — J'espérais aujourd'hui avoir une séance moins difficile : M^{lle} B. avait vu son mal dans les séances précédentes, elle avait indiqué les remèdes. Ces remèdes avaient déjà procuré un grand soulagement, il ne s'agissait plus que de continuer et de polir l'ouvrage; je croyais que cela ne devait pas coûter de nouveaux efforts, je me suis trompé : M^{lle} B. a été tout aussi récalcitrante que le premier jour; ce sont presque toujours

les mêmes caprices, les mêmes refus, les mêmes obstinations, qu'il faut vaincre par une fermeté inaltérable. J'ai senti un moment moi-même la patience prête à m'échapper; mais j'ai aussitôt refréné ce mouvement par la considération du bien déjà opéré, et la certitude d'une prompte et heureuse conclusion. Il faut aussi excuser la malade, qui me paraît ressentir de vives commotions intérieures par l'action du magnétisme. J'ai même tout lieu de soupçonner que le magnétisme seul est pour elle le plus puissant des remèdes. Peu de temps après avoir été endormie, M^{lle}. B. a éprouvé un frisson violent et une crise beaucoup plus forte que les précédentes. Je lui en demandai la cause; elle a été long-temps sans vouloir me la dire, et effectivement je considère que, lorsque l'on est mal à son aise, on n'est pas très-disposé à disserter sur la cause de ses maux. Voilà pourquoi j'ai employé successivement la sévérité et l'indulgence, et cette dernière en plus forte dose. Il faut savoir attendre le moment des lumières et des inspirations.

— La crise a duré environ quinze à vingt minutes, et pendant son cours M^{lle}. B. m'a quitté deux fois pour aller rendre des eaux. Quand elle a été finie, elle a bien voulu se livrer à l'examen de son intérieur, non sans contester à chaque pas sur les difficultés, impossibilités, etc. — Enfin elle m'a dit que son dos était guéri depuis les épaules jusqu'à la hauteur des reins. Les tisanes, et sur-tout la brosse, ont produit l'effet qu'elle en attendait: ainsi qu'elle l'avait annoncé, *l'humidité* exhalée par la transpiration est maintenant fixée à l'extérieur en pellicules farineuses qui vont tomber. — *La paralysie intérieure* est détruite, et les chairs ont repris leur *élasticité*. Il ne lui reste plus maintenant qu'une *ceinture* douloureuse vers le bas du dos; il y a encore des eaux dans cette partie, elle y voit des milliers de petites bulbes à l'extérieur, *elle priera madame de les regarder avec une loupe*, cela sera bientôt guéri. — Elle n'a plus besoin de prendre de tisane. L'usage de la brosse continué pendant peu de jours suffira pour extirper l'humidité. — Seulement il conviendra de prendre demain et après-demain matin deux lavemens: le premier fait avec de la graine de lin bouillie une demi-heure, la quantité qui peut en tenir *dans son dé*; le second à l'eau pure. Comme elle se plaignait de violens maux de tête qui la gênaient pour ses examens, je la priai de me dire d'où ils provenaient, et ce qu'il fallait faire. Elle me dit que c'étaient les fumées du sang qui lui montaient à la tête; qu'il fallait qu'elle prît demain

matin avant son lavement, un bain de pieds pendant dix minutes au plus, avec de l'eau dans laquelle on aurait fait bouillir une forte poignée de son, pendant le même espace de dix minutes. — Après-demain elle prendra encore les mêmes lavemens. — Lundi, elle ira se promener dès le matin, il y a *quatre mois* qu'elle n'est sortie, qu'elle n'a changé d'air, et il faut qu'elle s'habitue peu-à-peu à reprendre la vie ordinaire; elle s'ordonne cette promenade comme chose nécessaire. — Quand je vis que les travaux relatifs à la santé étaient terminés, je dis à M^{lle}. B. que j'allais lui procurer une récréation, et je la mis en rapport avec une dame, qui, pour la première fois, était venue assister à nos séances, qui jusque-là avaient été bornées à trois personnes, dans le silence et le recueillement. La reconnaissance se fit sans difficulté d'une manière touchante de la part de la somnambule; je compris que M^{lle}. B. était bien aise d'épancher son cœur, je m'éloignai. — Comment vous trouvez-vous, dit la dame? — Très-bien, auprès de ce que j'ai été. J'ai les plus grandes obligations à M. . . . — Vous êtes donc contente de votre magnétiseur? — Sans doute. — Cependant j'ai entendu que vous vous plaigniez de ce qu'il vous tourmentait. — Il ne faut pas prendre garde à cela. C'est l'état de souffrance où je suis qui me fait dire toutes ces choses, dans le fond je suis reconnaissante de ses soins, *je lis dans son âme*, oui, madame, je lis très-bien dans son âme, je vois qu'il agit pour mon bien, et je sens qu'il a besoin d'être ferme pour *m'encourager* à des travaux qui sont très-pénibles pour moi. — Tenez, madame, il faut que je vous dise une chose *en confidence*. — M. . . . m'en impose beaucoup, je le crains; il a sur moi un ascendant qui m'étonne; les premières fois j'étais saisie de frayeur à son aspect, plusieurs fois j'ai été tentée de lui dire que je ne voulais plus être magnétisée; mais je n'ai pas osé, dans la crainte de lui faire de la peine. — *Ne lui dites pas cela, madame, je vous en prie*. — Votre crise de ce matin a été bien forte, elle m'a fait de la peine; était-ce pour vous une chose salutaire? — Oui, madame, elle est due à l'action du magnétisme; cela rétablit la circulation, et chaque fois que M. . . . vient, je rends *des potées d'eau*. — Je vis, par ces derniers mots, que mes conjectures étaient justes, et les aveux de la somnambule me confirmèrent que j'avais employé à propos une sévérité nécessaire. — Espérez-vous être bientôt rendue à la santé? — Oui, madame.

DIXIÈME SÉANCE, 17 février 1817. — M^{lle}. B. me dit

lorsque j'entrai, que depuis un quart-d'heure elle présentait mon arrivée, qu'elle avait eu quelque peu de frayeur, mais que maintenant elle n'en ressentait plus du tout. — Le sommeil fut prompt et paisible; je n'eus plus à soutenir de luttes pénibles: les expressions furent affectueuses. M^{lle}. B. me dit plusieurs fois qu'elle m'avait les plus grandes obligations, que j'étais *son ange tutélaire*, que le ciel m'avait sans doute inspiré pour venir lui procurer un si grand bien. — Sa santé est prodigieusement améliorée, son dos est presque entièrement guéri de l'humidité. Les remèdes ordonnés dans la précédente séance ont bien opéré. Elle a fait la promenade prescrite dans les rues, et non aux Champs-Élysées, comme elle l'aurait désiré, faute de temps et de force, car le grand air est pour elle difficile à supporter depuis si long-temps qu'elle vit dans la retraite. — Lorsqu'il s'agit de reprendre les travaux, M^{lle}. B. n'opposa plus d'obstacles en termes tranchans et négatifs. — Ce ne fut plus qu'une paresse qu'il fut facile de vaincre par des exhortations amicales. — Au commencement du sommeil M^{lle}. B. eut une vingtaine de forts bâillemens. Je lui demandai d'où cela provenait. Elle me dit que c'était l'effet d'une irritation ou petite crise infiniment plus faible que la précédente; elle me quitta un moment pour rendre des eaux, et elle me demanda *la permission* d'aller dans sa chambre, en termes polis, au lieu que jusque-là elle avait paru humiliée d'une petite marque de déférence, et avait plusieurs fois pleuré de dépit. Y a-t-il encore de l'humidité dans votre dos et de ces petites bulbes que vous avez vues par milliers? — Encore un peu, très-peu; il faut encore continuer l'usage de la brosse pendant quelques jours. — Il faut aussi que je reprenne pour deux jours ma tisane de queues de cerises, je l'ai suspendue dernièrement pour une raison que je ne veux pas vous dire, et que je ne puis confier qu'à madame. Je sus que la force de la crise de la dernière séance était venue, en partie, de ce que son époque avait été avancée de plusieurs jours, et qu'elle n'avait pas même osé le dire à madame..... dans la conversation qu'elle avait eue avec elle. — De là étaient venues *ces fumées ou vapeurs de sang* qui lui avaient monté à la tête, et pour lesquelles elle s'était ordonné un bain de pied avec du son. — Il faudra encore qu'elle en prenne un demain matin. — Il faudra aussi qu'elle reprenne pendant deux jours des lavemens à la graine de lin. — Nous eûmes une nou-

vellé conversation sur les queues de cerises *sauvages*, elle medit qu'elle était bien fâchée qu'on n'eût pu s'en procurer, que cela l'aurait guérie bien plus vite. Lorsque l'été viendra, me dit-elle, *j'irai moi-même dans les bois* pour les cueillir et les mettre en réserve. On ne connaît pas toute leur vertu; elles ont la propriété de porter à la peau. Si quelqu'un avait une *réten tion d'urine*, je suis bien sûre qu'il se guérirait par leur usage. Ces cerises sont petites, rouges; elles ont la chair ferme et la queue grêle et longue; le noyau de ces cerises est aussi très-bon à employer avec les queues. — Je vis ensuite que M^{lle}. B. était fort occupée, qu'elle se tortillait les doigts, et qu'elle avait envie de me faire quelque ouverture. Je lui dis: que faites-vous là? — Je pense à une chose qui me répugne, j'y ai déjà pensé plusieurs fois; mais je n'ai pas encore voulu vous en parler. — Quoi donc? — Je crois que je serai obligée de prendre une médecine, mais cela me tourmente, parce que j'ai pour les médecines une répugnance invincible. Plusieurs fois il a été question d'en prendre, on les avait achetées et préparées, mais jamais je n'ai pu me vaincre, et madame a eu la complaisance de les jeter par la fenêtre. *Entre nous*, elle a mal fait, car si elle eût insisté, je les aurais prises. — *Ne lui dites pas cela.* — Je lui répondis: Soyez tranquille, d'après le pouvoir que j'ai sur vous, je vous ferai prendre votre médecine sans répugnance. — Tout de bon? — Oui. — Elle ajouta: J'ai besoin de prendre cette médecine pour me débarrasser d'humeurs et de glaires qui se sont accumulés; j'ai beaucoup de bile. Depuis longtemps j'ai le cœur barbouillé, j'ai des envies de vomir, et je suis privé d'appétit; décidément il faut faire évacuer tout cela. — Pourtant je veux voir si je ne pourrai pas éviter cette médecine en prenant des pastilles d'ipécacuanha. Il faudra m'en faire prendre cinq par jour pendant quelques jours. D'ailleurs je ne puis ainsi prendre médecine brusquement; il faut préalablement me rafraîchir; car je vois et j'entends mon sang *qui pétille*. — Examinez à présent, si vous le jugez à propos, quelle est la tisane que vous devez prendre et la médecine qu'il vous faut? Je n'entends rien à ces choses-là, je n'en sais rien du tout, comment voulez-vous que je voie cela? — Je compris qu'elle voulait éluder une chose qui lui était désagréable; je n'insistai pas pour le moment, je me contentai de l'aveu qui lui était échappé malgré elle; je considérai de plus qu'elle s'était ordonné pour deux jours ce qui était néces-

saire pour la guérison de son dos , et je me bornai à lui dire que nous verrions cela une autre fois. — Je demandai ensuite à M^{lle}. B. , pour mon instruction particulière , si le magnétisme seul aurait pu la guérir ; elle me répondit que non ; qu'il lui était sans doute d'un très-grand secours , mais qu'il fallait y joindre les remèdes intérieurs qu'elle se prescrivait. — Je terminai par procurer à M^{lle}. B. une distraction agréable en la mettant en rapport avec la dame qui demeure avec elle. Entre autres choses , elle se mit à lui dire : C'est une chose singulière , madame , mes yeux ont un *endroit* et un *envers*. Vous êtes devant moi , je vous vois , mais je vois aussi *derrière* mes yeux. — Vous êtes donc capable d'apercevoir tout ce qui est dans votre corps ? Oui : mais *je n'ose pas* encore tout voir. — Ces derniers mots expliquent les débats et les résistances de certains somnambules. Ils voient leurs maux ; mais ils voient à côté des remèdes qui leur déplaisent. Ce n'est que peu à peu qu'on parvient à les encourager , à sonder tous les replis de leur intérieur et à faire usage des remèdes nécessaires. — D'ailleurs , la providence ne leur présente que successivement , et dans l'ordre convenable , les objets qui doivent faire la matière de leur examen. On gâterait tout en voulant anticiper et les forcer à des travaux intempestifs. — Avant de réveiller M^{lle}. B. , je lui fis signer son ordonnance. Elle y ajouta *d'elle-même* deux lignes contenant la vive expression de sa reconnaissance. — Dans le cours de cette séance , elle me dit qu'elle n'aurait pas tardé à faire une grosse maladie , que les médecins ne pouvaient lui donner que des palliatifs , mais qu'ils n'auraient jamais pu détruire la cause de son mal. — M^{me}. *** lui demanda aussi si quelque jour elle pourrait lui donner des consultations ; elle répondit , je n'en sais rien , je le voudrais bien , mais je n'ose m'en flatter.

ONZIÈME SÉANCE , 19 février 1817. — M^{lle}. B. me dit au commencement de cette séance qu'elle ne dormirait pas , qu'elle était trop éveillée ; elle ne manque presque jamais de me tenir ce langage , et c'est précisément au moment où elle va être absorbée par le sommeil magnétique. Cela vient de ce qu'elle voudrait saisir l'instant du passage d'un état à l'autre ; mais cela est autant , et plus encore impossible que de s'apercevoir du changement opéré en nous par le sommeil ordinaire ; après plusieurs tentatives , on est forcé d'y renoncer et d'obéir sans effort aux lois de la nature. M^{lle}. B. eut bien de la peine aujourd'hui à commencer ses

travaux, et à se décider à me faire connaître l'état de sa santé et les remèdes nécessaires, ce qui m'étonna, d'après l'aménité de la dernière séance. Je remarquai en elle des débats pénibles, dont je compris bientôt la cause. — Comment va votre dos aujourd'hui? — Très-bien; *il est entièrement guéri*; je n'ai plus besoin ni de brosse ni de tisane par rapport à lui. — C'est une bonne chose; eh bien! qu'est-ce qui vous agite donc maintenant? — Rien; je ne suis plus malade; je n'ai plus besoin de rien prendre. — Que me dites-vous là; vous ne vous rappelez donc plus de cette bile et de ces glaires qu'il vous faut expulser? J'ai bien entendu que vous disiez l'autre jour à M^{me}. que *vous n'osiez* regarder tout votre intérieur: un magnétiseur est attentif; il ne laisse rien échapper de ce qui peut être utile à son malade. Vous voulez me tromper, et cela n'est pas bien; vous vous servez de ruses et de réticences, mais songez que je veux que vous me disiez tout, et que je serai aussi rusé que vous là-dessus: elle se mit à sourire et à se cacher le visage. — Eh bien! Monsieur, ce qui me chagrine c'est que je vois une tisane bien amère qu'il faut absolument que je prenne, et que je ne pourrai jamais m'y décider; voilà pourquoi je ne veux pas vous le dire. — Quelle est-elle, et pour quel objet? — Je croyais qu'il s'agissait de quelque tisane forte et réellement dégoûtante; je fus bien surpris lorsqu'enfin elle se détermina à me dire que la tisane devait être composée avec une chopine d'eau, dans laquelle on ferait bouillir, pendant une demi-heure, un gros de racine de patience et un gros de racine de réglisse, dont elle boirait deux tasses pendant quelques jours, l'une à jeûn, et l'autre entre le déjeûner et le diner: l'objet de cette tisane est d'épurer son sang. Elle voit un combat entre le bon sang et le mauvais sang, et c'est ce combat qui occasionne les *pétillemens* dont elle a parlé, et qui lui font des piqûres désagréables. La tisane fera porter ce mauvais sang à la peau, et il s'en ira par une multitude de petits boutons, qui perceront par tout son corps; elle s'en apercevra bien à son visage. — Elle pensait d'abord à ajouter le brin de chiendent à la tisane; mais elle décida bientôt que non, parce que cela serait rafraîchissant et contraire à son objet, qui était d'épurer le sang. — Elle ajouta avec dépit et contrariété: Je ne suis pas *au bout de mes tisanes*; après celle-là, il m'en faudra une autre pour me préparer à être purgée. — Quelle est-elle? Nous verrons cela dans le temps; je ne vois les choses *qu'à mesure qu'elles se présentent*, et que ce qui m'est nécessaire

pour le moment. — Mon sang est très-échauffé par une multitude de causes ; *il faut commencer* par l'épurer. — Elle fut ensuite agitée par un travail sur sa tête , qui est très-embarrassée par le sang. Elle *crain*t bien d'être obligée de se poser des sangsues ; cependant elle *espère les éviter*, et elle veut voir si , en se promenant quatre jours de suite , au moins une heure , elle ne fera pas descendre le sang. Ces promenades sont pour elle de toute nécessité ; elle aura beaucoup de peine à marcher dans les premiers temps , parce qu'elle est habituée à rester dans sa chambre , et que l'air extérieur pèse sur elle. — Dans le cours de cette séance , les contestations entre nous ont été très-fréquentes. — Vous ne savez pas , me dit-elle , ce que c'est que de travailler comme je le fais , et d'être obligé de faire *une revue générale de tout son corps* : cela est fatigant et ennuyeux. Je voudrais que vous fussiez somnambule seulement pendant deux heures , et vous verriez. Je vous trouve trop patient ; vous ne vous laissez pas ; je voudrais que vous fussiez aussi impatient que moi. — Et pourquoi cela ? — Parce que vous vous dégoûteriez , vous me réveilleriez , et vous me laisseriez tranquille. — Je remarque que toutes ces boutades tiennent au moral de la personne éveillée. — Dans son état de veille , M^{lle}. B. a en horreur non-seulement les médecines , mais même les simples tisanes. Dans son sommeil magnétique , elle voit les remèdes , et elle pressent le dégoût qu'ils lui occasioneront. — Ainsi , il y a deux travaux à faire par rapport à elle : le premier , de l'encourager pendant son sommeil à examiner sa santé ; le second , de lui persuader à son réveil qu'elle doit exécuter ses propres ordonnances. — La fin de cette séance fut remarquable par une circonstance qui pourra paraître fabuleuse à ceux qui n'ont aucune notion du somnambulisme , mais qui est familière dans sa pratique. — Frappé de l'intérêt que M^{lle}. B. attachait aux queues de cerises *sauvages* , j'avais été à la grande halle , et j'étais parvenu à m'en procurer. Je mis le sac sur ses genoux ; elle le prit avec émotion , et le renversa. Elle me dit aussitôt que ces queues étaient *mélangées* , qu'il y en avait de sauvages et de douces , et de suite elle se mit à les séparer. Tout en faisant ce triage , elle me dit : J'avais bien vu la dernière fois un endroit où il y en avait ; mais je n'ai pas voulu *le dire à madame* , dans la crainte qu'elle ne voulût y aller , parce que cela est trop loin de chez nous. — Quel est cet endroit ? — C'est chez un herboriste qui demeure dans une rue très-large du faubourg Saint-Germain , vis-à-vis d'une grande

maison où il y a des pauvres. — N'est-ce pas la rue de Sèvres? — Je crois que oui; je n'ai pas été dans ce quartier-là depuis dix ans : il faut aller tout le long de la rue du Bac. — Donnez-moi quelques détails pour pouvoir trouver; voyez-vous le nom de l'herboriste? — Non; je vois seulement des paquets d'herbes qui pendent au dehors, et des sangsues à travers la fenêtre. C'est une femme qui tient la boutique, qui est *longue et étroite*; il y a au fond une arrière-boutique. — Je voulus vérifier le fait. — Parvenu au bout de la rue du Bac sur les huit heures du soir, je demandai à un épicier s'il n'y avait pas un herboriste dans le voisinage; il me répondit qu'il y en avait un à deux pas de chez lui, à côté d'un boulanger, vis-à-vis l'hôpital des Incurables. — J'entrai dans la boutique, et je demandai à la femme qui l'occupait, des queues de cerises sauvages; elle me dit qu'elle n'en avait pas, qu'on ne lui en demandait jamais, et qu'elle n'en faisait pas cueillir. — Je sortis, en pensant que ma somnambule était en défaut, qu'elle avait vu juste en indiquant une herboriste vis-à-vis *une grande maison de pauvres*, mais qu'elle s'était trompée sur le reste; car la boutique que je venais de quitter était *carrée*. — Comme j'allais continuer mes réflexions sur ce point, des sangsues attirèrent par hasard mon attention; je lève la tête, et je vois des herbages. C'était une autre boutique d'herboriste, à trente pas de la première, vis-à-vis une autre grande maison de pauvres (l'hospice des petites maisons). En entrant, je fus saisi par la ressemblance de la boutique avec la description qui m'avait été faite; je demande avec assurance, et l'on me délivre de suite des queues de cerises sauvages. La femme tenant la boutique me dit que c'étaient des paysans qui les lui apportaient, qu'ils les cueillaient dans les bois. — Je sors content. — M^{lle}. B., charmée d'avoir de ces queues de cerises, quoique venues tardivement, s'est ordonné d'en faire une boisson, pour mélanger à ses repas avec le vin.

DOUZIÈME SÉANCE, 23 février. — M^{lle}. B. s'est endormie facilement et paisiblement, elle n'a plus aucune crainte de moi; toute espèce de crise est maintenant passée, et elle se perfectionne sensiblement à chaque séance. Elle a fait aujourd'hui d'elle-même la revue générale de son intérieur. — Elle a commencé par me dire que la tisane dépurative dernièrement ordonnée n'était pas assez forte. — Je lui ai dit que je m'en doutais bien, que j'avais pensé qu'elle me dissimulait quelque chose, et qu'elle

avait dû s'apercevoir de ma méfiance. Elle s'en est défendue : quoi qu'il en soit, sa tisane dépurative doit être composée avec *deux gros* de chacune des racines de patience, bardane, réglisse, bouillies une demi-heure dans une chopine d'eau, et on y ajoutera par infusion d'un quart d'heure une pincée de chicorée sauvage. — Elle boira cette tisane pendant sept à huit jours. — Ensuite elle s'occupera pendant deux jours de soigner ses nerfs. — Elle verra si les sangsues seront nécessaires, ou si elles ne pourront pas être rendues inutiles par les promenades qu'elle se prescrit rigoureusement tous les jours. — Enfin, elle passera à une tisane rafraîchissante, pour se préparer à la médecine ; elle entrevoit qu'elle pourra prendre cette médecine vers le 15 mars. — Le *mauvais sang* se porte principalement à sa tête, et si cela continue, il faudra se décider à mettre les sangsues. — Après avoir ainsi tracé le plan général de sa conduite, M^{lle}. B. a examiné les queues de cerises que j'avais achetées dans la rue de Sèvres, elle les a reconnues pour être toutes *sauvages*, et j'ai acquis ainsi une preuve certaine de sa lucidité.

TREIZIÈME SÉANCE, 26 février. — M^{lle}. B. prétendait aujourd'hui, comme d'autres fois, qu'elle ne dormirait pas. — En sept à huit minutes elle a été parfaitement absorbée par le sommeil magnétique. — Je lui ai demandé pourquoi elle me disait toujours la même chose ; elle m'a répondu qu'elle le croyait, et que cela venait des efforts qu'elle faisait pour remarquer l'instant du passage ; elle m'a ajouté que je faisais bien de redoubler de force pour la mettre en somnambulisme. J'ai pour habitude de commencer doucement ; mais quand je m'aperçois que l'on veut rire ou divaguer, je fixe fortement ma volonté en étendant la main, et dans un instant le sommeil est obtenu. — Interrogée sur sa santé, M^{lle}. B. me dit que sa dernière tisane avait déjà produit un bon effet, qu'elle avait déjà commencé à faire porter le mauvais sang à la peau, mais qu'elle n'était pas *encore assez forte*, qu'il fallait y ajouter deux gros de racine de scabieuse, et faire *bouillir* la chicorée sauvage avec les autres racines, au lieu de la faire infuser. Elle m'a avoué que la première tisane, composée seulement de patience et de réglisse, ne lui avait rien fait. — Je lui ai reproché de me dire ainsi les choses d'une manière décousue, ce qui occasionait une perte de temps, et je lui ai dit que je pensais qu'elle agissait ainsi, à cause de la répugnance qu'elle éprouve à prendre des tisanes, et

pour les rendre le moins mauvaises possible. — Elle me répondit qu'il ne fallait pas lui faire de reproches, qu'elle ne pouvait me dire les choses que lorsqu'elle *les voyait* et que cela *se présentait*, qu'elle ne me trompait pas, et que l'on ne pouvait pas tromper *dans cet état là*. — Comment avez-vous pu tout à l'heure me dire le nom de la *scabieuse*, vous qui ne connaissez aucune plante étant éveillée ? — Celase présente à moi, je vois la plante *et à côté le nom*. — Il est donc écrit ce nom ? Est-ce sur la feuille ou à côté ? — Il est écrit à côté sur un... (elle figure dans sa main un carré). — C'est donc comme ces étiquettes qui sont à côté des plantes au Jardin du Roi ? — Oui. — Et l'autre jour, comment avez-vous trouvé l'oximel ? — J'ai vu ce nom écrit sur un flacon chez un apothicaire.

QUATORZIEME SÉANCE, 2 mars. — M^{lle} B. fut endormie très - facilement. — Les frayeurs et les crises ont entièrement cessé. L'examen intérieur du corps se fait sans trop de résistance, mais il coûte encore beaucoup d'efforts à la somnambule, et elle se récrie souvent sur les difficultés. — La tisane dernière a bien opéré, on la continuera jusqu'à demain, ainsi qu'il avait été dit. — Pour la suite du traitement, la somnambule a fait beaucoup de réflexions et de calculs sur le nombre des jours. — J'ai dit que cela tenait à son époque, qui devait survenir avant qu'elle pût être suffisamment préparée pour prendre médecine. — En conséquence, elle ajourne le *bouillon rafraîchissant* jusqu'à près cette époque. — En attendant, et *pour maintenir son sang*, elle s'ordonne une tisane composée avec deux gros de racine de fraisier, et un gros et demi de racine d'oseille, que l'on fera bouillir une demi-heure. Elle en boira une tasse à jeun, et elle en mélangera son vin à ses repas. — Sa tête l'occupe beaucoup. Le mauvais sang s'y est principalement porté, ses yeux et ses gencives en sont particulièrement affectés. — Sousce dernier rapport, elle s'ordonne de se rincer la bouche avec du lait, pour calmer l'irritation; une heure après, elle piquera les gencives en haut et en bas avec une épingle afin de sucer le mauvais sang et de le rejeter. Elle fera cela à différentes reprises pendant deux jours : il vaudrait beaucoup mieux appliquer des sangsues à ses gencives, mais elle ne pourrait jamais se décider à mettre ces bêtes dans sa bouche, et elle aime mieux se piquer les gencives. — Il y a aussi de l'eau dans sa tête, une eau incommode qui fait qu'elle y a toujours froid, quoiqu'elle la tienne bien garnie. — Pour dissiper cette eau par

la transpiration, elle s'ordonne un bain de vapeurs, composé avec des feuilles de mauve, bouillon blanc et *guimauve*. — Le nom des deux premières plantes a été indiqué de suite, le nom de la troisième a été fort difficile à trouver, et il a fallu une forte persistance de ma part pour y parvenir. M^{lle}. B. me disait que l'herboriste saurait bien lui donner cette plante, lorsqu'elle lui demanderait des herbes émolientes pour un bain de vapeurs. — Je lui répondis que les herboristes ne donnaient que ce qu'on leur demandait, et qu'il fallait trouver le nom. J'ajoutai : pourquoi donc ce nom vous est-il plus difficile à dire que celui de la mauve et du bouillon blanc que vous avez trouvé tout de suite ? — C'est que le nom des deux premières plantes est écrit sur un papier attaché aux paquets chez l'herboriste ; quant à la troisième, il n'y a aucun nom écrit sur le paquet, et voilà pourquoi je ne puis le dire. — Eh bien ! cherchez ailleurs ; décrivez-moi la plante que vous voyez ? — C'est une plante qui a une tige de moyenne grandeur, de distance en distance des feuilles longues et étroites, et une fleur de la même couleur, mais plus pâle que la violette. — Je n'étais guères plus avancé par cette description, car je n'ai aucune connaissance des plantes ; mais la dame demeurant avec M^{lle}. B., plus savante que moi en herborisation, se douta que ce pouvait être *de la guimauve*. — Aidé par cette indication, je demandai par deux fois si ce n'était pas là le nom. — Après quelques instans de réflexion M^{lle}. B. répondit que oui. — Comment vous êtes-vous assuré de cela ? — Parce que je viens de voir des fleurs de guimauve dans un tiroir chez l'herboriste, où ce nom est écrit, et je remarque qu'il y a une ressemblance entre ces fleurs et celles du paquet que j'ai vu précédemment. — M^{lle}. B. m'a dit plusieurs fois dans cette séance : Vous ne savez pas, monsieur, quel travail vous m'obligez de faire, et combien tout cela est difficile à trouver. — A raison de l'interruption occasionée par la survenance de l'époque, la prise des médecines est renvoyée, ainsi que l'exemption de tous remèdes, vers la fin de ce mois de mars. — M^{lle}. B. jouira ensuite de la santé parfaite que lui promet son excellente constitution. Elle m'a témoigné à différentes reprises sa vive reconnaissance pour le bien que je lui procurais.

QUINZIEME SÉANCE, 5 mars. — M^{lle}. B. me dit qu'elle s'était piqué les gencives, ce qui lui avait fait sortir une certaine quantité de mauvais sang, mais qu'elle avait eu tort de se servir d'une épingle, que cela lui avait en-

venimé le trou des piqûres. Elle remédiera de suite à cet inconvénient, en se rinçant la bouche avec du vin tiède. — A l'avenir, elle se servira d'une aiguille d'acier fin ou d'argent. Elle indique une boutique de la rue Saint-Honoré où elle trouvera les meilleures aiguilles. Continuant l'examen de sa tête, M^{lle}. B. me dit d'elle-même, et comme malgré elle : j'ai une chose à me reprocher, c'est de n'avoir pas voulu prendre les bains de vapeurs que je me suis ordonnés dernièrement ; je suis forcée, je ne sais comment, à vous dire cela, *car j'avais recommandé à madame de vous le cacher*. J'ai eu tort, parce que *l'humidité* est toujours dans ma tête et me fait souffrir. — Eh bien ! il faut être à l'avenir plus docile, et exécuter sans délai ce que vous avez mal à propos différé. — Elle le promet. — Elle passe ensuite d'elle-même à l'examen de son dos et de ses reins ; son dos est définitivement bien guéri ; mais elle remarque que les parois de la vessie ne sont pas encore bien consolidées et laissent toujours filtrer quelque humidité. Elle est fâchée *de ne pas y avoir regardé les dernières fois*. — Pourquoi êtes-vous si paresseuse ? — Je ne puis tout voir à la fois, cela est trop fatigant ; je voudrais vous voir dans ma position, et nous verrions si vous me feriez des reproches. — Hé bien ! que faut-il faire ? — Il faut que je reprenne les queues de cerises sauvages, puisque *j'ai le bonheur d'en avoir* ; j'en ai fait trop peu d'usage, mais je suis embarrassée, parce que je ne puis renoncer à la tisane de racines de fraisier et d'oseille, qui m'est nécessaire *pour maintenir mon sang*, autrement je reculerais l'époque de ma guérison. — Arrangez tout cela. — Après plusieurs calculs, M^{lle}. B. s'ordonne de boire pendant plusieurs jours quatre tasses des deux tisanes, et alternativement deux d'une façon, et deux de l'autre.

SEIZIÈME SÉANCE, 8 mars. — M^{lle}. B. avait cette fois exécuté ses précédentes ordonnances, et elle s'en était bien trouvée. Sa tête est mieux, et il n'y a presque plus rien aux gencives. La tisane de queues de cerises consolide les parois de la vessie. — Je vis ensuite M^{lle}. B. très-occupée, je la laissai quelque temps livrée à ses réflexions, et je lui demandai ce qu'elle faisait. Elle me dit qu'elle était dans une grande bibliothèque, où elle lisait un livre ouvert sur une table ; qu'il y avait un homme assis au bout de la même table, et qui lisait. — De quelle forme est le livre que vous lisez ? Il est de format in-quarto, très-vieux, le papier est rembruni. — Que contient ce livre ? C'est un

livre de médecine, je lis avec beaucoup d'intérêt l'histoire d'une maladie *qui m'est relative*. C'est celle d'un prisonnier d'état qui a été renfermé dix-huit ans sans pouvoir sortir de sa chambre. Quand il a eu la faculté de sortir, il n'a pu supporter l'air extérieur, il est devenu malade; différens médecins l'ont traité; mais comme on ne connaissait rien à sa maladie, on lui a donné toutes choses contraires, et il a bientôt succombé. Après sa mort on l'a ouvert, et on a reconnu les erreurs dans lesquelles on était tombé. Tout est raconté avec candeur et naïveté dans le plus grand détail. Cet homme n'avait besoin d'autre chose que d'être habitué peu à peu à reprendre l'usage de l'air extérieur, il ne lui fallait aucuns remèdes. Cette histoire me touche, en ce que, de même que ce prisonnier, *j'ai perdu l'usage de l'air atmosphérique*: depuis plusieurs années j'étais sortie très-peu, depuis un an notamment JE SUIS A PEINE SORTIE QUATRE FOIS, je vis dans un entresol bas, de manière que que je ne me trouve bien que dans l'air de la chambre. Quand je sors, je me sens d'une faiblesse extrême, la colonne d'air me pèse sur la tête, je puis à peine marcher. Cependant je vois bien dans l'état de sommeil, qu'il est indispensable que je me fasse violence pour sortir; *on a besoin de m'encourager fortement* pour cela, parce que j'y répugne dans l'état de veille, et que j'aime mieux rester dans ma chambre, où je me sens plus forte que dans la rue. — Je fis ensuite différentes questions à M^{lle}. B. sur l'auteur du livre, sur le lieu et l'époque où il avait été imprimé, sur l'endroit où il se trouvait maintenant. Elle ne put rien me dire sur ces différens objets, seulement elle vit que le livre était passé en dernier lieu, par voie de succession, des mains d'un médecin, en celles d'un héritier qui ne l'était pas.

DIX-SEPTIÈME SÉANCE, 18 mars. — J'interroge M^{lle}. B. sur des maux d'estomac qu'on me dit qu'elle avait éprouvés. Elle m'oppose d'abord la même résistance que les premières fois, et dit que ce n'est rien, qu'elle n'a plus aucun mal. Lorsque je veux la contraindre, elle se met à pleurer, dit qu'il est bien fatigant de visiter ainsi tout son corps, qu'elle ne connaît encore que sa tête, son dos, ses reins, et qu'elle n'en veut pas voir davantage. — Cependant, quand la boutade est passée, je lui fais examiner son estomac, et elle me dit que ce qu'elle a éprouvé vient seulement de deux contrariétés qu'elle a eues la veille, et qu'il n'y a rien à faire. — Elle m'apprend que son époque commen-

cera le 13, qu'elle durera quatre jours, et que pendant ce temps il faudra suspendre tout traitement. — Elle revient d'elle-même à son livre, elle se félicite de l'avoir trouvé, et elle y voit bien des choses. Il lui apprend à *être moins légère*. Elle reconnaît *qu'elle ne s'était pas assez examinée* précédemment, et que sa guérison totale ne serait pas aussi prompte qu'elle l'avait cru; que *la colonne d'air* lui pèsera encore au moins deux mois sur la tête, et qu'il fallait avoir de la patience, parce que l'exercice seul et l'usage de l'air extérieur pouvaient compléter sa guérison. J'ai vu une médecine, ajoute-t-elle, et je vous l'ai dit parce que vous m'avez pressée, mais il ne faudra pas la prendre de sitôt, cela serait très-dangereux. — Pourquoi? — Parce que mon sang est maintenant trop *appauvri*, l'air seul peut lui rendre sa vigueur. En attendant, *j'ai besoin de l'humeur* qu'une médecine ferait trop tôt évacuer, elle m'est nécessaire pour *soutenir* mon sang. C'est seulement lorsque mon sang sera fortifié, que je pourrai me permettre de prendre médecine, jusques-là il faut différer. — J'ai renouvelé mes questions sur les détails du livre. Ne pouvant rien obtenir je me suis avisé de demander quelle page elle lisait présentement. Elle me dit qu'elle ne connaissait rien à ces chiffres-là : je me doutai que c'étaient des chiffres romains, et je la priai de les épeler. Elle me nomma deux X, un V et trois I. Voyant qu'il s'agissait de la page 28, et me rappelant qu'elle m'avait dit précédemment que le livre était ouvert *au milieu*, je lui demandai comment cela pouvait s'accorder. Je reconnus par sa réponse que le livre était *un Recueil* de différens mémoires sur la médecine, qui avaient chacun *une pagination différente*.

DIX-HUITIÈME SÉANCE, 15 mars. — M^{lle}. B. n'ayant rien à voir pour sa santé, attendu le travail de l'époque qui avait commencé exactement au moment indiqué, je l'ai laissé se complaire dans l'examen de son livre. Elle ne cesse de faire l'éloge de sa franchise. On y voit des aveux naïfs de différens médecins sur des essais infructueusement tentés. Elle pense que ce livre a été imprimé secrètement, et peu répandu à raison des aveux qu'il renferme. Elle le verra encore plusieurs fois dans ses sommeils subséquens. Il y a beaucoup de renvois et de notes fort curieuses, imprimées d'un caractère très-fin. — Renouvelant mes questions sur l'époque et le lieu de l'impression, M^{lle}. B. aperçoit que le livre a été imprimé à Montpellier en 1638. Elle ne peut encore rien me dire sur le nom de l'auteur, ni sur la ville

ou l'endroit où le livre se trouve présentement. Seulement elle me dépeint l'appartement où est la bibliothèque à laquelle le livre appartient. C'est une grande chambre dans laquelle il y a trois croisées, dont deux donnent sur un jardin. Il y a dans la pièce un grand bureau, de forme ancienne, tout garni d'ornemens en cuivre. Ce n'est point une bibliothèque publique.

DIX-NEUVIÈME SÉANCE, 18 mars. — On m'apprend que M^{lle}. B. a eu très-mal à l'estomac, et qu'elle a passé deux mauvaises nuits. Je l'endors et lui demande la cause de cet accident. Elle résiste d'abord, elle a de la répugnance à examiner, puis elle me dit que cela provient d'une indigestion qu'elle a eue samedi. Elle a été déjeûner en ville, elle a mangé de l'anguille et des pelures d'orange, et elle voit encore, après trois jours, les morceaux en nature et non digérés dans son estomac. Cela y resterait six semaines, si elle n'y remédiait; mais le remède est facile. Elle prendra ce soir en se couchant deux tasses de thé. Il est probable que cela suffira pour débarrasser; dans le cas contraire elle prendrait demain matin deux grains d'émétique dans quatre verres d'eau tiède. — M^{lle}. B. termine par lire quelques pages de son livre.

VINGTIÈME SÉANCE, 19 mars. — J'ai été chez M^{lle}. B. pour m'informer de ses nouvelles, et je l'ai endormie afin de savoir si l'indigestion était passée. Elle me dit que le thé avait suffi pour débarrasser l'estomac, et qu'ayant pris le matin un lavement, elle avait rendu en nature l'anguille et les pelures d'orange. La cause de cette indigestion vient de ce que l'estomac est naturellement affaibli par l'effet des tisanes. Pour le fortifier, elle prendra trois jours de suite une tasse de camomille à jeun. — M^{lle}. B. s'occupe ensuite de sa poitrine, à laquelle elle avait eu beaucoup de mal depuis trois jours. Elle reconnaît que cela provient d'une peur qu'elle a eue dans son avant-dernier sommeil, à l'occasion d'un chat qui était venu se placer sur ses genoux. Comme elle était alors dans les travaux préparatoires de son époque, cela a fait refluer et pénétrer une partie du sang vers le bas de la poitrine. Elle n'aurait pas tardé à avoir un goût de sang dans la bouche, et même à en cracher. Heureusement, voyant de suite la cause de ce mal, il est facile de le faire disparaître. Elle prendra pendant plusieurs jours, à son déjeûner, une tisane de lichen d'Islande mêlée avec son lait. — M^{lle}. B. me fit ensuite des reproches de ce que je ne l'avais pas surveillée, pour la préserver du

chat : je lui répondis que je ne savais pas qu'il fût dans la chambre, que j'avais toujours recommandé qu'on renvoyât cet animal dangereux pour elle, et que j'avais été bien peiné quand j'avais entendu le cri perçant qu'elle avait jeté lors de l'attouchement de l'animal, mais que l'ayant sur-le-champ magnétisée pour la remettre, je n'avais pas cru que cela aurait des suites. — M^{lle}. B. me parle ensuite de la nécessité de l'exercice qu'elle est obligée de prendre, et qui lui répugne, parce que depuis bien long-temps le temps est froid et pluvieux, et que cela lui est contraire. Elle aspire à une température plus douce. — Elle s'occupe de sa lecture favorite, ce qu'elle appelle *sa récréation* ; le livre l'instruit et l'encourage, la rend patiente, *lui donne du caractère*. Elle croit qu'elle ne pleurera plus, quand je lui dirai des choses qui pourront la chagriner. — J'ai demandé à M^{lle}. B. comment elle avait fait pour m'indiquer le lichen d'Islande qu'elle ne connaissait pas dans son état de veille. Elle m'a répondu qu'elle avait vu ce nom écrit sur le tiroir d'un herboriste du voisinage. — Madame *** se trouvait par hasard en avoir un cornet d'ancienne date ; elle me le donna, je le mis sur ses genoux, et M^{lle}. B. me dit aussitôt : Voilà le lichen dont j'ai parlé. — Enfin M^{lle}. B. me remercia vivement d'être venu aujourd'hui pour parer aux accidens de son estomac et de sa poitrine. Ces accidens vont nous retarder d'une quinzaine de jours pour la restauration générale. Ils forcent à suspendre la tisane de racines de fraisier et d'oseille, à laquelle M^{lle}. B. attache un grand prix.

VINGT-UNIÈME SÉANCE, 21 mars. — L'estomac est fortifié et n'a plus besoin de camomille. — La poitrine est encore affectée ; on continuera le lichen pendant plusieurs jours. — De plus, il est indispensable, pour la dégager promptement, de mettre demain trois sangsues à chaque jambe. On les posera à *l'intérieur*, un peu au-dessous du genou, entre l'os de la jambe et le mollet, les unes au-dessus des autres. M^{lle}. B. indique la convenance de cette position, à raison de la correspondance intérieure des vaisseaux sanguins. — On commencera par mettre les pieds à l'eau pendant dix minutes, on posera les sangsues, et quand elles seront tombées, on laissera couler le sang une demi-heure, jusqu'à ce que l'eau soit bien rouge. — J'interroge M^{lle}. B. sur l'état de son dos ; il est toujours très-bien. — Sur ses reins. — Ils vont bien, mais il y a dans le bas une ceinture d'humours *flottantes et détachées*. Cela ne peut s'en aller que

par l'effet d'une médecine, qui doit être nécessairement ajournée, ainsi qu'on l'a vu précédemment. Il faut attendre. — M^{lle}. B. revient à son livre. Elle en est maintenant à une page 205, qu'elle épèle en chiffres romains CCV. Elle passe plusieurs chapitres qui ne l'intéressent pas, tel qu'un, intitulé des Squirrhes. Celui-ci est relatif aux bras et jambes cassés, et en me disant cela, elle parcourt son bras avec l'extrémité du doigt. — J'insiste toujours pour savoir le lieu où le livre se trouve actuellement. — M^{lle}. B. voit que le livre est à Paris. — Sur la rive droite de la Seine. — Dans une grande maison située entre cour et jardin. Il y a une grande porte cochère, et au-dessus un écusson dont les armes ont été effacées. — Puisque vous voyez la porte, vous devez voir un numéro à côté, dites-le-moi ? — Je n'en vois point. — Cette porte donne dans une rue : quel est le nom de cette rue, ou celui des rues adjacentes ? — Je ne vois pas cela. — Comment se fait-il que vous, qui m'avez indiqué des queues de cerises sauvages chez un petit herboriste du faubourg Saint - Germain, vous ne puissiez m'indiquer la situation d'une grande maison ? — Je ne vous ai point dit le nom de la rue, je vous ai dit seulement que je voyais un herboriste vis-à-vis d'une grande maison où il y a des pauvres. — Cela est vrai, mais vous m'avez donné une désignation telle, que je l'ai trouvée sur-le-champ. Faites-m'en une de même pour la maison dont il s'agit. — Cette maison me paraît comme isolée, je la vois à l'occasion du livre, mais je ne puis vous dire ce qui l'environne; je voudrais bien vous satisfaire, mais je ne vois rien de plus.

VINGT-DEUXIÈME SÉANCE, 25 mars. — Les sangsues ont bien opéré et dégagé la tête; il résulte de ce dégagement qu'elle est maintenant en état d'apercevoir des fraîcheurs, qui lui occasionent de vives douleurs; pour les dissiper, elle fera une coiffe de flanelle d'Angleterre, qu'elle mettra la nuit sur sa tête, et qu'elle renouvellera tous les quatre jours. — M^{lle}. B. s'ordonne ensuite, pour faciliter ses digestions, l'usage d'une tisane de feuilles de cassis: on en fera bouillir une pincée pendant deux minutes, dans une chopine d'eau, et l'on en boira plusieurs tasses dans la journée. — Pour les reins, il faut qu'elle prenne, demain et après, un lavement fait avec trois porreaux bouillis demi-heure, dont on ôtera l'extrémité du vert, et après, un autre lavement à l'eau pure. — On boira encore pendant deux jours une tasse de lichen à jeun, que l'on sucrera avec

du sirop de capillaire ; on sucrera de même la boisson de cassis.

VINGT-TROISIÈME SÉANCE, 28 mars. — Le lichen n'est plus nécessaire, mais il faut continuer l'usage de la boisson de cassis. Cette feuille a une très-grande vertu ; M^{lle}. B. en boira une tasse à jeun , et elle en mélangera son vin à ses repas. — Elle me dit qu'elle ne sort pas assez, qu'elle ne peut malheureusement s'y décider quand elle est réveillée ; qu'il faudrait , pour bien faire , qu'elle sortît à sept heures du matin , et qu'elle restât une heure et demie dehors. — Elle me fait observer que le sirop de capillaire lui fait pousser des boutons au visage ; ce qui prouve qu'il agit bien. — M^{lle}. B. m'avait dit plusieurs fois qu'elle ne connaissait pas encore tout son corps, et qu'elle répugnerait à en faire une visite totale. Je crus utile, tant pour elle , que pour d'autres peut-être par la suite, de l'accoutumer peu-à-peu à vaincre cette répugnance, et je la priai d'abord de considérer son cœur. Elle m'opposa une très-forte résistance, en me disant qu'elle n'avait jamais aimé à voir cette partie du corps dans les animaux ; cependant il fallut céder, et elle fit l'examen que je désirais, en croisant les bras sur son corps, comme si elle éprouvait une grande émotion. Après avoir considéré quelque temps et admiré le jeu de l'organe, elle me pria de lui faire quitter cette occupation, ce à quoi je consentis. — Je terminai par lui demander ce que devenait son livre, dont elle ne me parlait pas aujourd'hui : elle chercha quelque temps, et me dit qu'elle ne le voyait pas.

VINGT QUATRIÈME SÉANCE, 1^{er} avril. M^{lle}. B. a éprouvé un mal à l'estomac , elle en examine la cause : elle voit que cela provient d'une peur qu'elle a eue dans la rue ; cela se passera de soi-même. — Elle est toujours paresseuse à sortir, elle voit cependant que c'est presque là son unique remède. — Elle n'a rien autre chose à faire que de continuer l'usage des feuilles de cassis. — Aujourd'hui pour la première fois M^{lle}. B. s'est trouvée avoir la faculté de me donner une petite consultation. — J'avais une extinction de voix presque totale occasionée par une chaleur de poitrine. — Elle me conseilla de boire du lichen mêlé avec moitié lait, en y ajoutant deux cuillerées à café de sirop de mures, et une cuillerée à café de fleur d'orange , une tasse le soir même , et une le lendemain matin.

M^{lle}. B. ne me parlant pas de son livre , je lui demandai

si elle le voyait : elle me fit attendre quelque temps , et me répondit que oui.

Elle m'annonce que son époque doit commencer le 11.

Invitée par moi, elle se livre , quoique avec une extrême répugnance, à l'examen de son intérieur.

VINGT-CINQUIÈME SÉANCE , 4 avril. — M^{lle}. B. fut charmée d'apprendre que son remède m'avait guéri sur-le-champ. Elle avait aussi ordonné à la dame demeurant avec elle , quelque chose qui avait réussi.

Pour elle-même il n'y a rien à faire, que de continuer le cassis. — Quand son époque sera passée , elle croit qu'elle sera obligée de remettre les sangsues. Le sang se porte toujours à la tête. C'est la seule partie de son corps qui soit malade. — Son sang est *pauvre, malheureux, refroidi*. — L'air atmosphérique, le soleil, le temps doux, voilà le seul remède pour fortifier et réchauffer son sang, et ce remède est nécessairement lent.

M^{lle}. B. s'occupe *d'elle-même* de son livre, et en lit plusieurs passages très-intéressans. — Elle voit le livre fermé dans un rayon , et cependant elle le lit facilement. — Le dos du livre est usé. — Il a pour titre Recueil de Mémoires et Consultations. C'est un livre précieux, qui renferme des aveux sincères *sur les Essais* des Docteurs. A cette occasion, et en d'autres circonstances, M^{lle}. B. s'est exprimée en termes bienveillans pour les médecins. Ils font ce qu'ils peuvent, m'a-t-elle dit, et ce n'est pas leur faute, s'ils ne peuvent lire comme nous, dans l'intérieur des corps. Lorsqu'une maladie se déclare, un médecin prudent ne donne d'abord que des choses indifférentes, pour avoir le temps de reconnaître son caractère ; mais pendant ce temps d'épreuve ou d'essai, la maladie fait souvent de tels progrès , qu'il devient ensuite impossible d'y porter remède. Les maladies les plus graves ne sont rien dans leur principe, il serait aisé de les anéantir ; mais lorsque le malade appelle trop tard les secours , ou lorsqu'il y a méprise de la part des médecins sur l'emploi des remèdes *échauffans ou rafraîchissans*, la mort s'en suit rapidement. Il faut excuser les médecins , ils sont les premiers affligés de leurs méprises ou de leurs essais malheureux , car ils ont nécessairement le désir de guérir leurs malades.

VINGT-SIXIÈME SÉANCE , 8 avril. — M^{lle}. B. s'ordonne de continuer la tisane de cassis et d'y mêler pendant deux jours trois feuilles d'oranger.

Son époque est venue le 7 au lieu du 11. — Pendant deux mois elle avancera de même, pour *compenser* les retards précédens.

Demain et après-demain elle prendra un bain de pieds, avant souper, pour *aider le sang*.

Samedi elle prendra vraisemblablement de l'arnica pour dégager la tête.

Elle s'occupe ensuite de son livre. Elle y a vu précédemment le nom de M. Ledan, docteur en médecine. Elle y a lu une description du crâne et du trépan. Elle se complaît singulièrement dans ces lectures; mais elle ne peut toujours me préciser la situation de la maison où se trouve le livre.

VINGT-SEPTIÈME SÉANCE, 11 avril. — Pendant trois jours M^{lle}. B. boira à jeun une tasse d'arnica. On en fera infuser pendant une demi-heure quatre têtes dans une cafetière. — Elle continuera à ses repas l'usage du cassis.

Sur ma demande expresse, et malgré son extrême répugnance, M^{lle}. B. se livre à l'examen de toute la partie inférieure de son corps, le foie, la rate, les intestins.

Pendant son sommeil on va chercher de l'arnica. Je mets le cornet sur ses genoux. — M^{lle}. B. nomme la plante. — Je consigne ce fait, parce que dans son état de veille M^{lle}. B. ne connaît, non plus que moi, aucune plante.

VINGT-HUITIÈME SÉANCE, 15 avril. — M^{lle}. B. se trouve en état de donner des consultations. — Je la mets en rapport avec un respectable ecclésiastique, âgé de quarante-cinq à quarante-huit ans, attaché à l'une des plus importantes paroisses de Paris, de la société intime de M^{me}..... Depuis long-temps il avait de ces souffrances vagues que l'on ne peut définir, et dont la désignation équivoque faite par le malade ne peut mettre un médecin sur la voie des remèdes applicables. Point d'appétit, le teint plombé, les yeux ternes, tête embarrassée, rhumatisme, douleurs de tous les côtés. — D'après mon expresse recommandation, le malade ne fit à la somnambule aucune déduction de ses maux intérieurs. Ce fut la somnambule qui, après un sérieux examen, lui dit successivement, lentement, à fur et mesure de ses observations : — Vous avez telle ou telle affection. — Vous ressentez telle ou telle chose. — Et M. l'abbé, à chaque observation, répondait avec étonnement : « Cela est vrai, mademoiselle. » — Après l'entière exploration de l'intérieur du corps, vint l'indication des remèdes. Je n'en ai tenu aucunes notes. — M^{lle}. B. dictait ses ordonnances, et M. l'abbé les écrivait lui-même.

Une chose bien remarquable, et qui m'a donné lieu à réflexion pour l'avenir, c'est qu'à son réveil, M^{lle}. B. ayant été informée de la consultation qu'elle venait de donner, et des remèdes qu'elle avait prescrits, tomba dans une inquiétude extrême et dit à M. l'abbé : Ne faites rien de tout cela, je n'y entends rien, voyez des médecins. — Mais M. l'abbé a conclu que la vue juste et précise que la somnambule avait eue de ses maux, lui garantissait qu'elle avait vu d'une manière également certaine les remèdes appropriés. Il les fit, et s'en trouva très-bien. — Il prit différentes consultations. — Au bout d'un mois, les couleurs revinrent sur le visage, toutes les fonctions se firent d'une manière satisfaisante, le malade fut content; la somnambule lui prescrivit un régime, en lui observant qu'il y avait certaines affections douloureuses que l'on ne pouvait qu'*adoucir* ou *amoindrir*, sans pouvoir les faire disparaître totalement.

Quant à ce qui me concerne, j'ai reconnu depuis, que j'avais commis une faute grave à l'égard de M^{lle}. B., en l'entretenant trop des consultations qu'elle avait données. Je crois que j'aurais dû me taire absolument sur ce point, parce que l'inquiétude vive qu'elle ressentait, sur l'effet des remèdes ordonnés a augmenté sa répugnance originnaire.

VINGT-NEUVIÈME SÉANCE, 22 avril. — M^{lle}. B. aperçoit l'*écume* de son sang. — Elle prévoit qu'il lui faudra prendre des jus d'herbes.

Je lui demande ensuite si elle veut s'occuper de donner des soins à M. le chevalier de Coucy, qui est aussi de la société intime de M^{me}..... elle me répond qu'elle le veut bien. — Ce Monsieur, alors âgé de soixante-dix-sept ans, paraît avoir eu autrefois une constitution robuste. Depuis long-temps il est affecté d'une incommodité bien gênante, pour laquelle il a vainement invoqué, à différentes reprises, tous les secours de la médecine. Cette incommodité provient du relâchement du fondement et du gros boyau, dont la chute est tellement fréquente, qu'il ne peut faire cent pas dans les rues de Paris, sans être obligé de se cacher dans une allée pour remettre les choses en place.

M^{lle}. B. s'occupe attentivement de l'examen. Elle dit d'une manière touchante : hé bien, me voilà comme un médecin; j'en suis charmée, car *j'aurais bien de la douleur si je n'étais bonne que pour moi-même*. — Elle remet à un

autre jour la continuation de l'examen et l'indication du remède.

Elle dirige d'elle-même son attention sur la dame, ALORS ABSENTE, qui était venue la visiter, pendant son sommeil, le 14 février. Elle désigne très-bien la nature de sa constitution. Elle voit qu'elle a la poitrine grasse, et que le fromage de gruyère, qu'elle aime beaucoup, lui est nuisible.

Pour elle-même, elle voit qu'elle n'a plus besoin de cassis qu'à ses repas; elle fait l'éloge de ce médicament, et à cette occasion elle me dit que des cataplasmes de cassis seraient un excellent remède contre les *esquinancies*.

TRENTIÈME SÉANCE, *vendredi 25 avril*. — M^{lle}. B. prévoit toujours qu'il lui faudra des jus d'herbes et des bains. Son rétablissement total est retardé parce qu'elle ne peut se décider à sortir. — S'il faisait beau, me dit-elle, je sortirais de grand matin, parce que j'ai absolument besoin de l'air atmosphérique; mais mon travail me dérange, je suis obligée de tout faire dans la maison.

En effet M^{lle}. B. s'occupe avec assiduité de la dame âgée, dont elle est le seul soutien et l'ange tutélaire.

M^{lle}. B. vient d'être saisie d'un petit rhume. Pour le dissiper, elle prendra pendant deux jours à jeun deux tasses de son cassis, avec du sirop de capillaire.

A ce sujet, elle se met à disserter sur les rhumes, *qui sont tout à la fois bons et nuisibles*: ils sont bons, parce qu'ils débarrassent des humeurs; ils sont nuisibles, si on les néglige. — Elle a toutes sortes d'idées multipliées sur les rhumes et sur les différens tempéramens. Je lui demande comment elle voit tout cela. — C'est, me répond-elle, PAR LES YEUX DE L'ÂME.

M. de Coucy arrive. — Je le mets en rapport. — M^{lle}. B. reprend son examen. — Le relâchement qui vous afflige, dit-elle, provient de *remèdes très-forts* que l'on vous a fait prendre *autrefois*. — Pour raffermir les parties, voici ce qu'il faut faire :

Prenez une chopine de bon vin; faites-y bouillir pendant une grande demi-heure une poignée de feuilles de myrthe mâle et une pincée de feuilles de cassis. — On injectera les parties deux ou trois fois par jour avec une petite seringue. Pour la nuit, on fera un cataplasme avec de la mie de pain, et on l'appliquera bien chaud.

TRENTE-UNIÈME SÉANCE, *29 avril*. — M^{lle}. B. n'a plus rien à faire que de continuer son cassis. — Il faut absolument qu'elle attende le beau temps.

Elle a éprouvé *une contrariété extrême* quand je suis arrivé. — ELLE N'OSERAIT ME LE DIRE ÉTANT ÉVEILLÉE.

Elle donne une consultation à M. de Coucy, qui lui fait de vifs remerciemens sur le prompt succès de son remède. Les parties lésées sont parfaitement raffermies. Il consulte maintenant pour d'autres motifs. — M^{lle}. B. lui tâte le pouls, fait des calculs *sur le nombre des pulsations*, plus ou moins grand, suivant les circonstances. Elle disserte sur ce point, comme le pourrait faire un anatomiste.

Ensuite elle se met à me dire : « Mais M.... vous m'avez dit, étant éveillée, que les somnambules voyaient dans le corps des autres comme *à travers un verre* : — Ce n'est pas du tout ainsi que je vois. » — Je lui répondis : Mademoiselle, je vous ai dit cela comme un homme du monde, qui ne peut guère employer une autre expression pour se rendre compte à lui-même du phénomène qu'il aperçoit, lorsqu'un somnambule fait à un malade la description de *ses maux intérieurs*, et lui désigne *les parties cachées* qui se trouvent affectées ; lorsque le malade confirme la justesse des descriptions, par le témoignage des sensations et des maux qu'il éprouve. — Du reste, je sens parfaitement que la comparaison que j'ai employée doit vous paraître grossière, car ce ne peut être avec les yeux du corps que vous apercevez tout ce que vous voyez, puisqu'ils sont fermés. — Cette explication la satisfait.

Ici se terminent les notes un peu détaillées que j'ai conservées du traitement de M^{lle}. B.

Cependant j'ai continué de l'endormir à-peu-près tous les quatre jours jusqu'à sa parfaite guérison.

Dans les séances du mois de mai 1817, elle a procuré, par ses sages consultations, des secours très-efficaces à M. l'abbé..... à M. de Coucy, à la dame avec laquelle elle demeure, et à moi-même.

Je n'ai tenu aucunes notes de ces consultations. Seulement je me rappelle que j'ai pris par ses ordres des bains, des tisanes, que j'ai posé une fois des sangsues.

A la fin du mois de mai, M^{lle}. B. a enfin trouvé le temps propice pour ordonner ce qui devait parfaitement consolider sa santé. — Je n'ai conservé que les dates, sans désignation des médicamens.

Du 1^{er} au 12 juin, elle a pris des jus d'herbes.

Du 12 au 16 juin, du genièvre infusé et deux bains.

Du 16 au 20 juin. — Du bouillon aux herbes.

Le 17 juin. — Elle a ordonné sa première médecine pour le 21.

Le 20 juin. — Elle a dit qu'elle prendra sa seconde médecine le 24.

Toutes ces ordonnances ont été régulièrement exécutées, et M^{lle}. B. a recouvré une santé florissante qu'elle conserve encore aujourd'hui.

Si j'ai continué de la magnétiser encore de temps à autre, c'est que je lui voyais conserver une lucidité des plus extraordinaires.

Je pensais que cette lucidité était bonne à entretenir, soit pour elle-même au besoin, soit pour la dame sa compagne, soit pour les personnes intimes que j'ai indiquées.

Mais les communications devaient bientôt être interrompues, non par la cessation du don précieux qu'elle avait reçu de la Providence, mais par la nature du caractère *de la personne éveillée*.

Cette personne était dans une opposition tranchante avec la personne *endormie*. Celle-ci avait des lumières pénétrantes, elle s'élevait d'un vol d'aigle aux plus hautes idées; une fois tombée en somnambulisme, elle se complaisait dans cet état de bien-être, et aurait voulu, m'a-t-elle dit plusieurs fois, y rester *vingt-quatre heures*. Elle se félicitait d'ÊTRE BONNE pour les autres aussi bien que pour elle-même.

La personne éveillée est d'un caractère timide et modeste; elle ne manque pourtant pas d'une certaine énergie que donnent l'habitude du malheur et la nécessité de pourvoir aux besoins de la vie. Quoique née dans la classe des artisans, elle possède une âme généreuse, des inclinations nobles, qui en auraient fait, je crois, une personne très-remarquable, si l'éducation fût venue développer ses dispositions naturelles. Les chances pénibles de la vie lui ont donné une teinte mélancolique, et l'ont amenée à adopter des plans de conduite et des résolutions dans lesquelles elle persévère. Une idée une fois arrêtée dans sa tête demeure inébranlable.

Or, une idée première avait frappé M^{lle}. B. lorsque je lui avais proposé le magnétisme à la fin du mois de janvier 1817. ELLE N'EN AVAIT JAMAIS ENTENDU PARLER; elle fut saisie de crainte, et eut toujours envie de se soustraire à mes soins. On a vu, par ces notes, que ce sentiment a toujours été chez elle plus ou moins fort. J'ai cru un mo-

ment l'avoir entièrement détruit. — Est-ce ma faute s'il ne l'a pas été ? — Je le crois. — M^{lle}. B. était ma première somnambule. J'étais plus occupé d'examiner les phénomènes qui se développaient sous mes yeux, et de m'instruire, que d'agir *en homme instruit*. — Il fallait mieux *fixer ma volonté* sur ce point.

Autre faute. — M^{lle}. B., après avoir pris ses médecines, était **ENTIÈREMENT GUÉRIE**. Elle n'avait plus besoin de mes soins. Conséquemment je n'avais plus à employer de force pour vaincre des résistances qui n'existaient plus ; dès-lors, durant les sommeils qui eurent lieu dans les mois de juillet et août 1817, je laissais ma somnambule *diriger ses occupations* ainsi qu'il lui plaisait, sans faire aucun emploi de ma volonté *pour la diriger moi-même*.

Il est résulté de là que peu-à-peu j'ai perdu mon empire sur ma somnambule, et qu'elle est devenue la maîtresse.

De plus, il faut rappeler que la *personne éveillée* était dans une inquiétude continuelle par rapport à ses malades. Elle les **SUPPLIAIT** de ne point faire ses remèdes ; elle était horriblement tourmentée de voir qu'ils ne tenaient aucun compte de ses prières, craignant d'*avoir à se reprocher* de leur avoir été nuisible. — C'est une raison pour cacher, autant qu'on le peut, aux somnambules ce qu'elles font durant leurs sommeils.

Enfin, il lui tombait quelquefois sous la main des journaux dans lesquels le magnétisme était tourné en ridicule, ce qui augmentait sa répugnance et *son incrédulité* naturelles, car il faut bien dire, puisque ces notes contiennent l'expression de la pure vérité, et que c'est par-là qu'elles vaudront, si elles valent quelque chose, il faut bien dire que M^{lle}. B. n'a jamais cru *avoir signé elle-même* plusieurs de ses consultations, et même avoir écrit au bas *plusieurs lignes*. Elle pensait, comme elle me l'a dit souvent depuis la cessation de ses sommeils, tout en me demandant pardon de sa franchise, **QUE JE LUI AVAIS TENU LA MAIN POUR FAIRE CES ÉCRITURES, afin DE LUI INSPIRER DE LA CONFIANCE.**

Toutes ces causes agissant simultanément faisaient que peu-à-peu M^{lle}. B., *dans son état de veille*, s'**ENHARDISSAIT** à me dire prochainement qu'elle ne voulait plus être magnétisée. Elle m'y *préparait* pendant *ses sommeils*, quoiqu'elle se **REPROCHAT** bien alors de penser ainsi *étant éveillée*.

Pendant les deux derniers mois, M^{lle}. B. m'a présenté

successivement tous les phénomènes que l'on a vus depuis quarante ans dans les relations des magnétiseurs.

Je recueillerai seulement de mes souvenirs ce qui peut être utile à des magnétiseurs novices, comme j'étais alors, pour diriger les somnambules, *dans la vue de guérir les malades*, ce qui doit être le seul but d'un homme honnête.

1°. M^{lle}. B. m'a dit, à différentes reprises, qu'*il fallait être en garde* contre les somnambules, qu'elles pouvaient être LÉGÈRES, qu'elle-même *dans les commencemens* l'avait été.

On a vu que je n'avais pas été dupe tout-à-fait sous ce rapport, et que je m'étais méfié que ma somnambule ne me disait pas tout ce qu'elle aurait pu me dire.

2°. Elle m'a dit qu'elle se *perfectionnait* à chaque sommeil. — Elle représentait ses progrès par un nombre d'années; vers le 10 juin, elle avait huit à neuf ans.

J'en ai tiré la conclusion, d'après elle-même, qu'il ne fallait presser les somnambules qu'avec mesure et direction, qu'il fallait savoir attendre les momens favorables. — Ce n'est que peu-à-peu que j'ai pu obtenir l'*entier examen* de l'intérieur du corps, et l'on remarquera que c'est seulement après avoir obtenu cet examen complet, vers la fin d'avril, que M^{lle}. B. s'est trouvée en état de donner d'utiles consultations.

3°. Voyant une fois M^{lle}. B. *distracte* pendant que je lui parlais, je le lui observai. — Elle me répondit qu'elle m'écoutait très-bien, qu'elle pouvait s'occuper de sept à huit objets *en même temps*. Elle m'ajouta, à cette occasion, qu'elle pouvait voir tout ce qu'elle voudrait; mais qu'elle ne voudrait pas, et ne pourrait même pas, quand elle le voudrait, me dire tout ce qu'elle voyait.

J'ai conclu de là, pour la pratique, qu'un magnétiseur qui veut guérir son malade doit vouloir fortement, qu'il ne doit pas s'occuper d'autre chose que de sa santé. — M^{lle}. B. m'a plusieurs fois fait l'aveu que les spéculations sur la médecine n'étaient pas ce qui l'intéressait le plus. Il faut donc empêcher un somnambule de divaguer. Il faut le préserver de cette LÉGÈRETÉ D'EXAMEN dont ma somnambule s'est accusée elle-même. Il y a lieu de penser que M^{lle}. B. aurait pu opérer plutôt sa guérison totale si j'avais mieux su la diriger.

4°. M^{lle}. B. m'apprit elle-même, vers le 1^{er}. juin, que, lisant dans mon âme, elle pouvait voir et exécuter ce que

je voudrais, sans que je fusse obligé de proférer aucune parole. J'en fis l'essai, qui réussit parfaitement.

Donc, un magnétiseur qui connaît ce pouvoir qu'il a sur un somnambule peut agir sur lui et le diriger, sans avoir besoin de rien dire. Il doit même profiter de ce pouvoir pour vouloir fortement que le somnambule à son réveil **AIT LA VOLONTÉ** d'exécuter ses propres ordonnances, et il réussira s'il sait *bien vouloir*; ce qui n'est pas aussi aisé qu'on l'imagine.

Il est certain, dans le fait, qu'une des plus grandes difficultés dans la pratique du magnétisme, et qui est même un sujet de dégoût pour les magnétiseurs, c'est que les somnambules, à leur réveil, veulent rarement *exécuter* les ordonnances qu'ils se sont faites, ils ne peuvent ajouter foi à ce qu'on leur raconte, et pensent qu'on veut les tromper officieusement.

Je me rappelle à ce sujet avoir entendu dire à M. de Puy-ségur qu'il avait une fois magnétisé une dame de la Chaussée d'Antin qui souffrait d'une glande au sein. Il avait fallu se cacher d'un mari incrédule. Une amie de la dame avait facilité le rendez-vous. La malade avait eu l'avantage de devenir très-lucide de prime abord; elle avait dit que la glande provenait d'un coup qu'elle s'était donné, qu'il serait très-facile de la guérir en quinze jours avec un remède qu'elle indiqua; mais elle ajouta en pleurant: Vous prenez, monsieur, une peine inutile: à mon réveil, je ne voudrai rien faire de ce que je vous ai dit. J'ai confiance dans mon chirurgien, quoique je voie dans mon état actuel qu'un emplâtre de ciguë qu'il m'a appliqué m'est très-nuisible. Effectivement la dame résista aux conseils de l'amitié. Au bout de quinze jours, elle subit une cruelle opération. Quel triste résultat pour ce bon et charitable M. de Puy-ségur!

Une autre fois, je vis chez M. Ducommun, puissant magnétiseur, une dame somnambule qui, s'étant ordonné d'appliquer sur la tête une mouche cantharide, à un endroit désigné, annonçait aussi qu'elle n'en voudrait rien faire à son réveil.—Sur la demande comment il fallait s'y prendre pour l'y obliger, elle répondit qu'il fallait l'appliquer sur-le-champ.—Effectivement, on envoya chez un apothicaire chercher ce qu'il fallait, et l'on posa la mouche après avoir coupé une mèche de cheveux.—Au réveil, la dame, instruite de ce qui s'était passé, était fort chagrine, voulait se décoiffer et arracher l'emplâtre; mais la chose étant faite on parvint à la calmer.

Un autre souvenir sur le bon emploi de *la volonté* d'un magnétiseur est celui-ci. — Un monsieur lui avait dit en somnambulisme qu'il était brouillé avec son fils, et qu'il ne voulait plus jamais le voir. Celui-ci désirait la réconciliation et le pardon. — Le magnétiseur prêcha beaucoup son somnambule, et lui dit : Votre fils qui désire rentrer en grâce avec vous est dans cette chambre. — Je veux absolument qu'à votre réveil vous alliez à lui en l'embrassant et le serrant dans vos bras. — L'ordre fut exécuté. — Quelle jouissance pour un bon cœur !

5°. M^{lle}. B. m'enseigna encore une chose que l'on voit dans beaucoup de relations, c'est la faculté qu'à un magnétiseur de donner à sa somnambule un anneau, une médaille, ou toute autre chose, pour s'endormir et se réveiller en son absence. Je note cette circonstance, parce que c'est un puissant moyen pour continuer un traitement si un magnétiseur est obligé de s'absenter *momentanément*. Cependant je pense qu'il ne faut en faire usage qu'avec la plus grande réserve.

Il est encore beaucoup de choses étonnantes qui sont sorties de la bouche de M^{lle}. B. — Mais si un somnambule bien dirigé *ne veut ou ne peut* dire tout ce qu'il voit, un magnétiseur sage doit s'imposer de semblables restrictions.

Je ne dois pas omettre de parler d'un service important que M^{lle}. B. m'a rendu. J'avais la vue fatiguée par beaucoup de lectures et de travail : elle m'engagea à prendre des conserves, et elle m'indiqua, pour les acheter, un opticien qu'elle ne connaissait pas étant éveillée.

De plus, elle me dicta, le 24 juillet 1817, une recette pour composer une eau qui était, m'a-t-elle dit, d'usage en Angleterre, et elle voyait dans le moment même, au nord de la France, je crois du côté de Dunkerque, quelqu'un occupé à en composer une pareille. — Je vais la transcrire pour en généraliser le bienfaisant usage :

Dans un litre d'eau-de-vie d'Orléans de vingt à vingt-deux degrés, mettez deux concombres bien mûrs, plus gros que petits, droits et bien lisses, après les avoir pelurés et coupés par rouelles ou par tranches, en y laissant les grains. On les laissera infuser trente-six heures, en bouchant bien le bocal. Ensuite on ôtera les concombres du bocal, on les pressera d'abord dans un mortier pour qu'ils rendent toute leur eau, puis dans un linge neuf ou avec les mains. Cela doit être fait à plusieurs reprises, parce que le concombre est dur à écraser. Le résidu ou marc finira par être très-peu

de chose. Deux concombres que l'on a employés, pesant près de quatre livres, ont donné un litre trois quarts de jus. On remet ce jus dans l'eau-de-vie, et l'on passe le tout au papier gris. L'eau est parfaite quand la gelée a passé dessus. — Elle peut se conserver cinq à six ans.

Manière de s'en servir :

D'abord, trois fois la semaine, mettre, le soir en se couchant, une compresse sur les yeux avec un linge plié en plusieurs doubles.

Au bout d'un mois il faut se borner à bassiner, le soir, de deux jours l'un, ses yeux avec un tiers d'eau de concombre et deux tiers d'eau ordinaire. — Peu importe alors qu'il en entre dans les yeux.

Faire cela pendant un mois; ensuite se reposer et reprendre quand on a la vue fatiguée.

Dans le petit nombre de séances qui ont suivi cette ordonnance, M^{lle}. B. me faisait entrevoir la retraite qu'elle méditait. — Dans les commencemens, me dit-elle, quand vous me demandiez quelque chose, j'y *COUVAIS*, actuellement *j'ai pris du caractère*. — Je lui observai, l'un des derniers jours, que quelque chose qu'elle me disait ne me paraissait pas vrai. — Là-dessus elle s'emporta, me dit qu'on ne trompait pas dans cet état-là, me commanda de la réveiller. — Je vis que mon empire était détruit. Je cédaï.

Cependant, *la personne éveillée*, toujours décente et modeste, s'y prit très-honnêtement pour faire cesser nos séances. Une ou deux fois quand j'arrivai, elle fit trouver du monde, parce qu'elle savait que je ne voulais pas la magnétiser en présence d'étrangers.

Une dernière fois elle prévint ma visite par la lettre suivante, en date du août 1817, que je transcris littéralement, en corrigeant toutefois les fautes d'orthographe.

Monsieur,

« Ma tranquillité ne se rétablit un peu qu'en mettant la
 » main à la plume pour vous prier de ne pas vous donner
 » la peine de venir ce soir. Je sens que vous feriez encore
 » une démarche inutile. Ma répugnance n'est pas suffisam-
 » ment vaincue; car je vous assure que j'éprouve dans ce
 » moment tout ce qui est contraire à cette divine action. »

« Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de toute
 ma reconnaissance. »

C. B.

Ainsi se terminent les relations magnétiques que j'ai eues

avec M^{lle}. B. — On se tromperait si l'on croyait que l'ingratitude ou le caprice aient eu la moindre part à sa résolution. Dès l'origine, elle voulait CE QU'ELLE N'OSAIT PAS FAIRE, et heureusement la providence a permis que j'aie conservé *mon ascendant* tant qu'elle a eu besoin de moi.

Je dois observer *en points de fait* les choses suivantes :

1°. Au bout de quelque temps, M^{lle}. B. ayant eu une légère incommodité, je lui offris mes soins ; elle les refusa. Elle se confia à ceux d'un médecin.

C'est une preuve, ce me semble, *qu'elle avait toujours été méfiante* ; je suis même autorisé à *soupçonner* que cette disposition d'esprit a été la cause de la prolongation de sa guérison, parce que vraisemblablement elle faisait mal ou incomplètement les remèdes qu'elle se prescrivait.

2°. Après le laps d'une année, M^{lle}. B. consentit avec peine un jour à se laisser endormir. — Il ne fallut pas plus de cinq minutes pour qu'elle devînt aussi lucide qu'auparavant ; mais bientôt elle se mit à gémir et à pleurer. — Je lui dis : Qui peut vous chagriner ? vous savez que je vous veux du bien. — Elle me répondit : OUI ; MAIS VOUS AVEZ PLUS D'EXPÉRIENCE QUE VOUS N'EN AVIEZ AUTREFOIS.

Je jugeai, par ces paroles, qu'il faudrait toujours lutter péniblement contre un caractère indocile ; je n'avais pas de motifs pour m'imposer cette tâche désagréable, puisque M^{lle}. B. se portait très-bien. Je ne prolongeai pas le sommeil.

3°. J'ai lieu de présumer que les facultés somnambuliques de M^{lle}. B. se sont perpétuées pendant cinq ou six ans. Je déduis cette conjecture de ce que, pendant cet espace de temps, elle était toujours agitée par la crainte lorsqu'elle me voyait. — Elle se retirait quelque temps pour se remettre. — Elle annonçait à la dame, sa compagne, mon arrivée avant mes visites, qui n'étaient pas fréquentes.

4°. Il y a à-peu-près deux ans, je ne sais plus pour quel motif, M^{lle}. B. *désira* un jour elle-même être magnétisée. Ce n'était pas pour sa santé, car elle se portait alors comme aujourd'hui, parfaitement bien. — Je fis des tentatives répétées pour l'endormir, et ne pus y parvenir. — Son désir et la coopération de sa volonté ne servirent de rien. — Mon pouvoir sur elle était détruit, et ses facultés précieuses étaient anéanties.

Je note ce fait, parce qu'il présente un contraste frappant *avec les dispositions d'esprit antérieures* de M^{lle}. B. — Tant qu'elle a été ou pu être bonne somnambule, elle avait une

forte antipathie pour le magnétisme. Aujourd'hui que ses facultés sont perdues, elle en a du regret et voudrait les ressaisir.

RÉSUMÉ.

A Monsieur le Rédacteur de L'HERMÈS.

La plus grande partie de ces notes ont été connues en 1817, à fur et à mesure de leur rédaction, de plusieurs magnétiseurs qui m'engageaient à les publier. Je ne crus pas alors devoir y consentir; mais aujourd'hui que l'Académie Royale de Médecine a jugé que le magnétisme était un sujet grave digne de toute son attention, et qu'elle a nommé une commission pour observer et recueillir les faits nombreux qui se présentent de toutes parts; aujourd'hui que de jeunes médecins, secondant les vues de l'Académie, se sont eux-mêmes rendus magnétiseurs, et ont même fondé un établissement pour s'y livrer à des traitemens magnétiques, j'ai cru que le moment était venu d'adhérer à l'invitation que vous m'avez faite.

Le magnétisme présente de grands avantages; il a aussi ses dangers. Il faut savoir bien agir, et pour bien agir il faut être *instruit*.

On verra dans mes notes une espèce d'enseignement mutuel entre un magnétiseur et une somnambule, ignorant tous les deux et les plantes et la médecine, et cependant faisant une assez bonne médecine, et guérissant des maux invétérés.

Je possédais une bonne théorie, ayant vu beaucoup de faits, mais je n'avais nulle pratique. Voilà pourquoi j'ai été curieux et soigneux examinateur *de ma première somnambule*, et *scrupuleux rédacteur* de ses paroles, évitant de mettre mon langage à la place du sien. J'ai senti l'utilité de ce travail: relisant mes notes après neuf ans, j'avais perdu de vue tous les détails, et croyais lire l'ouvrage d'un autre; j'étais frappé de plusieurs traits, qui me fournissaient des aperçus que je n'avais pas eus, ce me semble, précédemment.

Cette impression pourra être partagée par les lecteurs impartiaux qui seront assurés que leurs réflexions auront pour base DES FAITS VRAIS; je crois même que les lecteurs prévenus seront ébranlés, et qu'ils soupçonneront qu'une rédaction aussi naïve que celle qu'on leur présente n'est pas le fruit du mensonge, de la déception, de l'illusion, de

l'imagination, et que tous ces grands mots ne signifient rien pour repousser DÈS FAITS.

Le grand argument des adversaires du magnétisme est qu'ils n'en comprennent pas LA CAUSE. Je le crois bien. Comprendent-ils davantage la *cause de l'existence, de la vue, de l'ouïe, etc.*?

Mais ils ont *la conscience* de ces effets; ils les voient. Que ne veulent-ils voir aussi LES FAITS du magnétisme! La guérison d'un malade n'est-elle pas UN FAIT? — Ne sont-ils pas à même *de produire aussi* un pareil fait?

TOUTES LES CAUSES viennent de la volonté de Dieu. Il est donné aux hommes de jouir de leurs effets sans pouvoir jamais remonter jusqu'à elles; leur orgueil se brise s'ils ont l'audace de le tenter.

Dieu a donné aux animaux *un instinct* qui les fait chercher et trouver les plantes utiles pour la guérison de leurs maux; pourquoi s'étonner qu'il ait donné à l'homme, le roi des animaux, un pareil instinct?

Mais l'homme ne jouit pas constamment de cette faculté. Elle ne se développe en lui que dans des circonstances qui nous paraissent étranges, dans des momens où il paraît absorbé par le sommeil.

Qu'importe cette objection, si *les mêmes effets* sont toujours reproduits par le magnétisme; si, depuis quarante ou cinquante ans, le magnétisme, successivement pratiqué en Allemagne, en Prusse, en Russie, en Suède, *a partout manifesté les mêmes phénomènes*, et si les savans de ces pays, devançant ceux de la France, ont daigné s'en occuper pour le bien de l'humanité; s'il est ainsi prouvé que l'instinct somnambulique est dans la nature de l'homme.

C'est ce que va faire l'Académie royale de médecine de Paris.

Gloire donc à M. de Puységur, qui le premier en France a propagé et publié les merveilles du magnétisme; qui, bravant les clameurs de la prévention ou de l'envie, prodigua pendant quarante ans des soins charitables à une foule

de malheureux. La mémoire de cet homme de bien sera bénie d'âge en âge !

Gloire à M. Deleuze, homme savant, dont les ouvrages instructifs, dont la conduite prudente et réservée, a peu-à-peu engagé les savans à se livrer à l'examen des phénomènes !

Gloire enfin aux jeunes docteurs de la capitale, dont l'âme, exempte de préjugés, va parcourir avec ardeur un vaste champ de découvertes. Ils feront faire à la science médicale d'immenses progrès; et ces progrès seront d'autant plus grands, qu'ils s'abstiendront de toute influence par la préoccupation de leurs connaissances acquises; ils verront se développer devant eux un instinct divin, qui, pour la commodité, et peut-être pour la justesse de l'expression, pourrait être appelé le *sixième sens de l'homme* !

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Comme la presque totalité de mes confrères, je ne vis long-temps dans le magnétisme animal que jonglerie, déception ou erreur. En vain des savans du premier ordre s'étaient efforcés de me faire partager leur conviction sur une doctrine que mes anciens maîtres m'avaient enseigné à repousser. Les Ehrmann, les Kiéser, les Kessler, les Frank, les Huffeland, les Mesmer, les Wolfunt, les Deleuze, et tant d'autres personnages illustres dans le monde savant, ne me paraissaient sur cette matière que des illuminés, des visionnaires ou des extravagans. Les effets obtenus par les procédés magnétiques me paraissaient tellement en opposition avec les lois générales et constantes de la nature qu'à l'exemple de tant d'autres, je me refusaïs même à assister à des expériences qui eussent pu déterminer en moi une opinion réellement motivée.

Telles étaient les dispositions de mon esprit à l'égard du magnétisme, lorsque des circonstances fortuites et la célèbre décision de l'Académie Royale de Médecine vinrent échanger ma parfaite incrédule en doute.

Jaloux de fixer mon opinion sur un sujet qui nous décele de jour en jour sa haute importance, je résolus d'unir mon zèle à celui de plusieurs autres personnes, comme moi avides de s'instruire de tout ce qui peut intéresser l'humanité, et nous nous livrâmes à des expériences capables de nous donner des résultats définitivement contraires ou favorables à la doctrine des magnétiseurs.

Nos résultats nous ayant paru des plus importans pour la physiologie, l'art de guérir et même la philosophie, nous avons pensé que, dans les circonstances actuelles, ce serait servir la science et les intérêts de ses semblables, que de publier nos travaux dans un corps d'ouvrage.

En attendant que nous puissions mettre ce projet à exécution, pourrions-nous, Monsieur le Rédacteur, vous prier de vouloir bien insérer dans votre HERMÈS un extrait de nos expériences, de nos observations et de notre théorie sur la matière qui fait l'objet unique de votre excellent journal ? Dans le cas où vous vous montreriez favorable à nos désirs, j'aurais l'honneur, Monsieur, de vous

offrir un article chaque mois, sous le titre d'*Études Médico-philosophiques du magnétisme animal*.

Veillez agréer, etc.

M. D. M. P.

Nos lecteurs se rappellent peut-être (voyez le n^o. 3 de l'*Hermès*, page 53) que lors de la discussion à l'Académie de Médecine sur le Magnétisme, M. Récamier avait dit, par erreur sans doute, que Mademoiselle Sanson était rentrée dans les salles de l'Hôtel-Dieu et y était morte : cette demoiselle se porte bien et demeure rue Sainte-Croix, n^o. 11, Chaussée d'Antin.

Les personnes qui ont des observations sur le magnétisme, et qui voudraient les faire insérer dans l'*Hermès*, peuvent les adresser franco au bureau du journal, chez madame Lévi, libraire, quai des Augustins, n^o 25.

Nous invitons MM. les Abonnés qui désirent renouveler leur abonnement, à nous en adresser la demande le plus tôt possible, le projet de loi n'étant point un obstacle à ce que nous continuions à fournir avec exactitude l'*Hermès* de 1827.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

GUÉRISON,

PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*D'un Engorgement dans les trompes utérines et les ovaires
à la suite d'une fausse couche ;*

PAR M. DELATOIR.

Une jeune fille que j'avais rendue à la santé en développant en elle le somnambulisme, était souvent consultée dans cet état par des personnes de ma connaissance; M. Emmanuel de Lascases sur-tout prenait plaisir à exercer les facultés de cette somnambule en lui présentant des malades qui lui étaient tout-à-fait inconnus, et auxquels elle donnait des consultations dignes de fixer leur attention. Quelquefois, sur la simple présentation d'une mèche de cheveux d'un malade, elle en décrivait assez bien l'état. Mais n'ayant pu trouver l'occasion d'obtenir devant M. de Lascases un résultat positif de l'action curative du magnétisme, je l'avais engagé à amener un malade de son choix et que je ne connusse pas.

Le hasard nous servit favorablement. La première personne à laquelle il s'adressa fut susceptible d'éprouver des effets magnétiques: elle était affectée d'une maladie grave que j'ai eu le bonheur de guérir, comme on le verra dans la relation suivante.

Je choisis à dessein cette guérison, parce que la personne sur laquelle elle a été opérée veut bien me permettre de la nommer, et que, par la suite, elle a présenté à plusieurs

médecins et autres témoins dignes de foi des particularités intéressantes et des phénomènes physiologiques assez remarquables pour que la relation en soit un jour publiée dans tous ses détails. Je me renfermerai ici dans la simple exposition des faits qui me concernent.

Le 7 novembre 1823 , à onze heures du matin , M. de Lascases me présenta madame Théveny , sage-femme , âgée de trente - quatre ans , connue sous le nom de madame Philippe , demeurant rue du Bac , n^o. 48. Cette dame m'avoua franchement qu'elle n'avait aucune confiance au magnétisme , mais qu'entraînée par les sollicitations de M. de Lascases et un peu de curiosité , elle s'était déterminée à venir chez moi pour y consulter une personne qu'on disait endormie. Avant l'arrivée de Sophie , ma somnambule , je proposai à madame Théveny de se laisser magnétiser , afin d'essayer sa susceptibilité à l'action magnétique. Elle sourit à cette proposition et y consentit. Je dirigeai la main vers la région épigastrique , ayant soin de ne pas la toucher ; je lui fis éprouver des effets que je faisais cesser et que je reproduisais à volonté.

Satisfait de ces premiers succès qui avaient excité l'étonnement de la malade , je m'assieds vis-à-vis d'elle pour provoquer le sommeil. Ses yeux étaient fermés lorsque Sophie entra. Je cessai mon action pour endormir cette dernière , qui , ne tardant pas à entrer en somnambulisme , reconnut que madame Théveny était l'une des personnes de laquelle M. de Lascases lui avait déjà présenté des cheveux. Elle avait alors exprimé des craintes très-vives sur le genre de la maladie de la consultante ; elle répéta de nouveau ce qu'elle avait dit , mais avec beaucoup de prudence et de ménagemens. Elle ajouta que madame Théveny était susceptible d'éprouver des effets salutaires du magnétisme ; que peut-être elle dormirait , mais sans qu'il fût possible de la rendre somnambule lucide.

N'accordant pas une grande confiance à cette dernière prédiction , mais bien plutôt au *prognostic* que j'avais remarqué dans les yeux de la malade , et aux effets que j'a-

vais déjà produits sur elle, je me remis à la magnétiser. Le succès répondit à mon attente : au bout de dix minutes madame Théveny s'écria avec l'accent d'une vive douleur, et avant que je lui adressasse la parole : « Ah ! le pauvre » enfant, ils l'ont laissé mourir ! — Quel enfant ? — Un petit » garçon de cinq mois que j'avais donné à une nourrice » de Meulan ; il est mort ce matin , à trois heures, d'un » catarrhe. J'avais dit de lui mettre un vésicatoire et de » lui donner du sirop d'ipécacuanha ; au lieu de suivre » cette ordonnance, ils lui ont fait manger de la semoule » qui l'a étouffé : elle est encore dans son estomac. L'en- » fant n'est pas enterré, ils veulent me tromper sur sa » mort, ne m'écrire que dans huit jours, me faire croire » qu'ils ont appelé un médecin..... etc. » Je ne répéterai pas ici les exclamations que lui suggéra sa douleur. Je la calmai autant que possible après une secousse aussi violente. Elle répondit ensuite à mes diverses questions avec la précision d'une personne qui voit les choses dont on l'entretient. Je sentais cependant toute la difficulté qu'il y avait à vérifier les détails dans lesquels elle entraît avec une si grande facilité ; par exemple, je ne pouvais considérer ce qu'elle venait de me dire de son enfant comme suffisant pour constater la vue à distance : Meulan n'étant qu'à douze lieues de Paris, il y avait possibilité que la somnambule sût déjà par les voies ordinaires ce qu'elle disait y être arrivé. Je la détournai donc de ce sujet étranger au but que je m'étais proposé en commençant à la magnétiser, qui était simplement de la guérir. Je calmai de nouveau son émotion, et lui ordonnai de s'occuper de sa maladie et des remèdes nécessaires à sa guérison ; je voulus la laisser écrire elle-même les yeux fermés, mais voyant la difficulté qu'elle éprouvait à ce travail, je l'arrêtai à la cinquième ligne, et me mis à écrire sous sa dictée l'ordonnance suivante : « Engorgement dans les ovaires et dans les » trompes occasioné par une fausse couche faite il y a » deux ans. C'est cela qui refoule le sang dans toutes les » parties supérieures, et qui donne le malaise ordinaire.

» Le sang s'arrête dans l'artère supérieure, le sang est épais
 » et se renouvelle difficilement; il se porte sur les nerfs
 » et empêche les digestions de se faire; par suite de cet
 » accident, le pylore est gonflé et ne peut supporter le
 » corset. La partie latérale droite étant la plus malade,
 » elle influe sur la cuisse droite et lui donne des douleurs
 » par la communication du nerf sacro-lombaire. »

« Il faut prendre, le matin, un lavement avec du son,
 » deux bains à 27 degrés, jusqu'au pylore seulement, y
 » rester trois quarts-d'heure. Il faut alterner ces bains
 » avec les lavemens.

» Infusion de cerfeuil et de quelques feuilles de chi-
 » corée sauvage; en boire dans la journée, et sur-tout le
 » matin à jeun. Boire peu de vin pendant les repas, et
 » préférer l'eau de Seltz à l'eau ordinaire. Manger peu à-
 » la-fois et souvent des choses rafraîchissantes et de facile
 » digestion.

» Revenir demain pour se faire magnétiser. »

M^{me}. Théveny, éveillée après une heure de sommeil, ne se souvint de rien, et parut étonnée de l'ordonnance que je lui présentai. Elle m'assura qu'elle croyait que j'avais très-bien défini sa maladie, qu'elle sentait que tout cela pouvait être, et qu'elle était toute disposée à faire des remèdes aussi simples. Ce ne fut qu'après lui avoir montré son écriture, que j'avais conservée comme pièce de conviction, qu'elle crut à la possibilité d'avoir été elle-même son médecin.

L'histoire de l'enfant lui fit une impression pénible: elle m'assura que si ce malheur était réel, elle y serait très-sensible; qu'elle allait s'en assurer en envoyant, ce jour même, un exprès à Meulan.

DEUXIÈME SÉANCE, 8 novembre. — M^{me}. Théveny arriva avec M. de Lascases; elle s'était assez bien portée; mais assiégée continuellement par le souvenir de ce qui s'était passé la veille, elle avait peu dormi.

Elle me fit mille questions auxquelles je ne pus répondre que selon ses faibles connaissances en magnétisme. Elle

prétendit que je ne pourrais l'endormir si elle s'y opposait fortement, et qu'elle avait prévenu M. de Lascases que son dessein était d'en faire l'essai. Je lui expliquai que l'ayant déjà magnétisée, et ne songeant qu'à l'amélioration de sa santé, ma puissance serait *plus grande* que la sienne; que, pour lui en donner une preuve, elle n'avait qu'à me prévenir lorsqu'elle serait sur ses gardes; qu'alors ma main étendue devant elle suffirait pour lui faire fermer les yeux à l'instant même. En effet, dès mon premier regard, ses yeux se troublèrent; elle les ferma; sa tête se pencha et le sommeil somnambulique s'en suivit promptement.

Je profitai de ce premier moment pour la magnétiser vers la région malade: le bien-être et la satisfaction qu'elle éprouvait étaient peints sur sa figure. Pour prouver à M. de Lascases que ces effets étaient produits par *ma volonté*, je changeai plusieurs fois l'expression de sa physionomie, ainsi que la position sur le fauteuil qu'elle occupait, de manière à faire reconnaître que, sans gestes ni paroles, elle était soumise à mon action. Elle nous dit avoir déjà commencé le traitement qu'elle s'était ordonné, qu'elle le continuerait encore plusieurs jours, se félicita de sa prochaine guérison, et observa que les remèdes ne faisaient qu'aider mon action, et qu'à la rigueur on pourrait s'en passer. « Votre main sur la partie malade, ajouta-t-elle, » me fait un bien que je ne saurais exprimer. Vous avez » probablement vu poser des ventouses sèches, qui ne sont » autre chose qu'un verre que l'on renverse sur une bles- » sure après y avoir mis un peu d'étoupe enflammée: on » voit alors le sang jaillir avec force dans le verre et l'en » remplir. Eh bien! votre main produit sur mon sang » un effet encore plus fort; vous ne devez donc pas être » étonné de ce que mon engorgement est presque dissous. »

Voyant ma malade satisfaite et disposée à causer, je la mis en rapport avec M. de Lascases, auquel elle prescrivit un régime à suivre pendant le voyage qu'il allait entreprendre. Elle répondit sans hésiter à toutes les questions qu'il lui fit au sujet de ce voyage, ainsi que sur les per-

sonnes qu'il devait voir en Allemagne, et qu'il ne connaissait pas. Elle parla de leur physique, de leur caractère et de leurs intentions. M. de Lascases, qui avait interrogé Sophie sur le même sujet et avait pris note des renseignements qu'elle lui avait donnés, en fit autant dans cette occasion, et parut fort étonné de la *concordance* de ces deux consultations. Il me promit de vérifier scrupuleusement les faits et de m'en donner connaissance à son retour. Je voulus alors réveiller M^{me}. Théveny; mais, ainsi que tous mes sonnambules, elle me pria de la laisser dans l'état *heureux* où elle se trouvait. Lui ayant fait comprendre que je ne pouvais prolonger son sommeil, je l'éveillai : elle se rappela très-bien que dans ce sommeil s'étant refusée à désigner le nom et les substances d'un remède qu'elle voulait ordonner à M. de Lascases, je lui avais commandé de s'en souvenir à son réveil.

Avant de me quitter elle me prévint qu'elle avait envoyé quelqu'un à Meulan.

TROISIÈME SÉANCE, 10 novembre. — M^{me}. Théveny, toujours accompagnée par M. de Lascases, me dit que la nuit avait été bonne, qu'elle n'avait ressenti aucune douleur, et que, sans cesser d'être dans l'étonnement de faits aussi extraordinaires, l'agitation de son esprit avait fait place à une entière confiance au magnétisme.

Lorsque je l'eus endormie, elle me prévint que l'engorgement se dissiperait entièrement par une perte qui se déclarerait le lendemain, quoique l'époque mensuelle ne dût arriver que dans une vingtaine de jours. Je lui demandai si, en provoquant plus tôt cette crise, j'avancerais la guérison; sa réponse ayant été positive, je fis un signe à M. de Lascases, qui me comprit : au bout de quelques instans, un sourire de la malade, accompagné d'un air embarrassé, me fit connaître que j'avais réussi; malgré que je m'en crusse parfaitement certain, j'insistai pour qu'elle me le dît positivement. Enfin, après m'avoir répondu vaguement plusieurs fois, elle finit par s'expliquer clairement, et témoigna son étonnement pour ce qu'elle appe-

ait une grande force magnétique. Voulant accroître sa confiance en cette puissance, je fis, sans la prévenir de mon intention, diverses expériences; ainsi, tout en plaisantant, je lui faisais à volonté, et malgré elle, fermer la main, prendre une position quelconque; tantôt je soumettais son esprit à différentes illusions, telle que de croire que je lui perçais la main avec le doigt; que le petit chien qui était sur ses genoux avait un collier, quoique réellement il n'en eût pas: illusions que je pouvais étendre sur tout autre objet avec la plus grande facilité.

Le reste de cette séance fut employé par la somnambule à entretenir M. de Lascases des personnes éloignées dont elle lui avait parlé dans la séance précédente; elle lui donna de nouveaux renseignemens pour le mettre dans le cas de mieux préciser ses observations.

J'avais dit à M. de Lascases que l'effet produit sur le bras de la malade en somnambulisme pouvait également avoir lieu pendant l'état de veille; je le lui prouvai plusieurs fois, à son grand étonnement, et plus encore à celui de M^{me}. Théveny, qui ne pouvait en croire ses sensations. Il était deux à trois heures de l'après-midi lorsque nous nous séparâmes.

A minuit, je reçus une lettre de M^{me}. Théveny; elle me prévenait qu'une perte sanguine très-considérable la forçait de garder la chambre, et qu'elle ne pourrait se rendre chez moi le lendemain, ainsi qu'elle me l'avait promis. Un passage de sa lettre ainsi conçu: « Je suis malade, grâces à vous; ces engorgemens, etc., le point terminatif de la phrase, qui finissait au mot *malade*, ayant été oublié, je lus tout naturellement: « *Je suis malade grâces à vous;* » et je n'y vis qu'un reproche occasioné par la frayeur que devait faire naître un accident inattendu; car j'avais commis la faute grave d'omettre de prévenir la malade que la crise, qui déjà avait commencé à s'effectuer chez moi, étant le résultat du traitement magnétique, il n'y avait rien à redouter de la suite de cette évacuation. Ayant quelquefois produit des effets à distances, et pensant

que dans cette circonstance il serait très-utile à M^{me}. Théveny de recevoir l'influence magnétique dans son lit, où je présomais qu'elle devait être à une heure aussi avancée, j'essayai ce mode pendant un quart-d'heure : il était minuit un quart lorsque je cessai mon action. J'écrivis de suite un billet pour envoyer le matin savoir des nouvelles de ma malade et lui demander son heure pour l'aller voir.

QUATRIÈME SÉANCE. — Le matin, ayant reçu des nouvelles satisfaisantes de l'état de M^{me}. Théveny, je ne me rendis chez elle qu'à une heure et demie ; elle m'apprit qu'elle avait été extrêmement effrayée de se voir atteinte, à dix heures du soir, d'une perte foudroyante (telle fut son expression) ; mais que les divers phénomènes dont elle avait été témoin depuis plusieurs jours, la consultation donnée en dormant, dont une partie écrite par elle étant en sommeil, son bras immobile à ma volonté, la cessation de ses souffrances, et plus que tout cela, la mort de l'enfant qui venait de lui être annoncée par l'express qu'elle avait envoyé à Meulan, avaient bouleversé ses idées au point de lui faire croire à la possibilité de choses plus extraordinaires encore ; elle m'assura que sa confiance en moi était telle, qu'elle avait résisté aux sollicitations de son mari, qui voulait envoyer chercher le médecin ; elle lui avait dit, ainsi qu'aux personnes qui l'entouraient, que cet événement devait arriver, et qu'elle n'en avait aucune inquiétude. Cependant, ajouta-t-elle, j'ai eu quelquefois des momens où ma tranquillité s'ébranlait, *vers le minuit* sur-tout ; ma garde, étant près de mon lit, causait avec moi ; il me prit une faiblesse, mes yeux se fermèrent, je me trouvai mal plusieurs fois : on me faisait revenir avec de l'éther, mais inutilement ; je retombais de suite. Enfin, s'étant aperçu que j'étais tranquille en cet état, on m'y laissa ; et je dormis sans interruption jusqu'à neuf heures du matin, qu'on m'éveilla pour me remettre votre lettre, qui m'a fait le plus grand plaisir.

Mais une chose qui m'étonne encore plus que tout ce

que je viens de vous dire, c'est que la perte que j'ai eue, et qui aurait dû m'accabler, ne m'a fait aucun mal, et qu'en ce moment je n'éprouve qu'une faiblesse; qui m'est très-ordinaire lors de mes époques. Il en était de même cette nuit; je n'éprouvais aucun malaise quand je perdais connaissance, et j'étais tellement occupée *de vous*, qu'il me semblait vous voir devant moi.

Cette narration me faisait d'autant plus de plaisir, qu'elle n'était nullement provoquée; je félicitai M^{me}. Théveny de sa confiance en moi; je l'assurai que tout ce qui était arrivé depuis la dernière séance n'avait sa cause que dans le magnétisme.

Pour moi, quoique j'en fusse très-certain, je désirais me l'entendre dire par ma malade en somnambulisme. Lorsque je l'eus endormie, je l'interrogeai sur ce sujet; elle dit que c'était mon *action magnétique* qu'elle avait éprouvée à minuit; que son sommeil du reste de la nuit avait été à moitié somnambulique et lui avait fait beaucoup de bien. Elle m'assura que la perte qu'elle avait eue n'avait pas été trop forte, et qu'il ne fallait ni la provoquer, ni chercher à l'arrêter; qu'elle durerait encore pendant trois jours, mais que la maladie *était entièrement guérie*; que les engorgemens étaient dissous, et que la faiblesse et le relâchement des parties malades diminueraient peu-à-peu sans aucun remède; que le magnétisme seul suffirait, et donnerait du ton à toutes ces parties.

Madame Théveny, dans l'état de veille, avait des connaissances physiologiques: elle aimait à raisonner sur sa maladie, et m'avait prié plusieurs fois de lui en donner la description. Je saisis l'instant où elle éprouvait le bonheur d'être guérie pour lui faire décrire l'état dans lequel elle se voyait, comparé à celui dont elle avait donné le détail le jour de son premier sommeil. Lorsqu'elle fut éveillée, je la lui communiquai. Sa surprise fut extrême à la vue des nouvelles idées qu'elle avait acquises. Elle prit un ouvrage d'anatomie et me montra sur l'une des gravures

l'endroit où s'étaient formés les engorgemens dont elle se trouvait guérie. Elle me remercia de l'avoir tranquillisée sur son état, et me fit promettre de revenir la voir le surlendemain.

Dans le courant de cette séance, nous étions entrés dans quelques détails sur l'anatomie : elle prétendait voir toutes les parties intérieures de son corps beaucoup mieux qu'elle ne pouvait le faire dans l'état de veille sur la nature morte, parce qu'au moyen de ses nouvelles facultés, elle peut, en contemplant l'ensemble, considérer l'action de chaque fonction vitale. Elle me parla de ces diverses fonctions ; mais relativement à celles de la rate, elle resta dans une indécision qui ferait penser que toutes les connaissances qu'elle venait de déployer n'étaient que le résultat de ses études, et non celui *d'une nouvelle faculté* : car les fonctions de ce viscère étant encore inconnues aux médecins, elle ne m'offrit que leurs opinions, ou des probabilités.

CINQUIÈME ET DERNIÈRE SÉANCE, le 13 novembre. — En rentrant chez moi, on me remit une lettre de madame Théveny, qui m'invitait à déjeuner. Elle m'exprimait en termes les plus obligeans la joie qu'elle ressentait de sa guérison, et m'en attribuait tout le mérite. Je ne puis mieux faire que de transcrire ici une partie de cette lettre :

« Monsieur,

» Il m'aurait été impossible de ne pas vous écrire. Com-
 » ment croire qu'une pauvre femme, qui, depuis deux ans
 » avait une maladie affreuse, encore six mois, elle n'en
 » pouvait plus guérir ; et six jours de votre action bien-
 » faisante a pu la rendre à la vie ! Je suis parfaitement bien ;
 » rentrée ce matin à une heure, après avoir fait un accou-
 » chement, je me mis au lit, m'endormis de suite, et
 » ne me réveillai que le lendemain en parfaite santé ; j'ai
 » bien déjeuné, je ne sais plus où j'en suis ! Depuis plus de

» six mois j'avais perdu totalement le sommeil et l'appétit ;
 » je n'avais plus de forces pour marcher ; mes malades
 » étaient négligés. . . .

» Ah ! Monsieur, vous me rendez bien heureuse et
 » vous ferez bien des heureux en me donnant la faculté de
 » remplir les devoirs de mon état.

» Si j'avais la puissance de mettre dans votre cœur la
 » centième partie du plaisir que j'ai en vous écrivant cette
 » lettre , vous ne regretteriez pas la peine que je vais encore
 » vous donner en vous priant de me faire le plaisir de ve-
 » nir déjeuner demain avec moi : vous verrez manger vo-
 » tre malade.

» *P. S.* Je crois avoir oublié de vous dire que l'enfant
 » qui était à Meulan est mort. »

Je me rendis avec plaisir à l'invitation de madame Théveny , elle me combla de félicitations et de remerciemens ; entre autres choses elle me dit qu'elle avait mis le matin un corset que depuis deux ans elle ne pouvait supporter, ne pouvant se serrer le corps.

Ce jour est pour moi un jour de fête , me disait-elle ; je suis si heureuse , qu'il me semble que tout le monde doit participer à ma joie , et je trouve mon appétit si extraordinaire , que je me suis permise de vous prier de venir me voir déjeuner , comme si c'était une chose bien curieuse.

En effet , ma malade me prouva ce qu'elle venait d'avancer. Aussitôt après le déjeuner , je lui proposai de la magnétiser ; elle y consentit volontiers. La séance était presque entièrement terminée quand sa domestique entra dans la chambre où nous étions ; je vis ma somnambule poser son mouchoir sur ses yeux , et ne l'en ôter que lorsque cette fille fut sortie de l'appartement. Je priai alors madame Théveny de s'occuper de ce que j'allais lui demander mentalement. Après un instant de silence , cette dame se frotta les yeux , parut les ouvrir avec peine à moitié seulement , et enfin les ouvrit entièrement.

Je l'assurai que désormais elle pourrait rester en somnambulisme les yeux ouverts , et avec toute l'apparence de

l'état de veille ; qu'elle avait parfaitement vu dans ma pensée que ma volonté était qu'elle ouvrît les yeux sans s'éveiller. Je la fis lever pour se regarder dans une glace , en lui ordonnant de se rappeler son extérieur en ce moment , afin que , quand elle serait éveillée , elle soit bien convaincue que , dans son sommeil , elle n'a rien d'extraordinaire , et que les personnes qui ne seraient pas dans la confiance ne pourraient la soupçonner endormie.

Je lui parlai de l'avantage qu'elle retirerait de cet état auprès des malades , et la prévins qu'il m'était possible de l'y faire rester *autant de temps* qu'elle le voudrait sans nuire à sa santé ; que je lui donnerais même les moyens de s'endormir et de se réveiller à volonté *sans le secours de personne*.

Pendant qu'elle était livrée à ses réflexions , j'eus la volonté de l'éveiller à son insu ; elle s'éveilla au bout de quelques minutes. Je ne remarquai de changement que dans les yeux , qui , de fixes et un peu ternes qu'ils étaient , reprirent leur activité ordinaire. Je répétai alors à madame Théveny ce que je lui avais dit pendant son sommeil sur l'utilité dont lui serait le somnambulisme pour les consultations. Elle sembla ne pas attacher d'importance à cette faculté , elle me confia même qu'elle éviterait de faire le moindre essai dans ce genre , craignant le sarcasme et le ridicule dont on ne manquerait pas de la couvrir , et de perdre ainsi la confiance des médecins qui lui voulaient du bien. Je ne cherchai pas à combattre cette manière de voir , mais je lui prédis qu'elle ne la conserverait pas longtemps , parce qu'elle ne pourrait éviter de se rendre l'organe de la vérité , ni résister au plaisir d'être utile à ses malades en profitant de l'état heureux qui , de son aveu , lui avait sauvé la vie.

Je lui appris que pendant son sommeil elle m'avait confirmé sa guérison , en me disant que le magnétisme était maintenant pour elle un remède salutaire , mais non indispensable pour son entier rétablissement. Nous convînmes que je ne viendrais la magnétiser que pour conserver sa

lucidité. Elle me promit la relation détaillée de sa maladie, qu'elle ne me remit qu'un mois après ayant voulu s'assurer de sa parfaite guérison par le retour de sa crise périodique et une continuation de bonne santé pendant plusieurs semaines.

Je joins ici cette relation telle qu'elle me l'a donnée, elle était certifiée et revêtue de ses deux signatures, l'une en état de veille, l'autre en somnambulisme.

Madame Théveny m'a permis de la citer comme une preuve vivante des effets curatifs du magnétisme animal.

MALADIE DE MADAME THÉVENY.

Relation donnée par elle-même.

« M^{me}. Théveny, âgée de trente-deux ans, d'une constitution très-forte, le 22 octobre 1821 fit une fausse-couche
 » de trois mois, dont les suites ont été très-fâcheuses. Un
 » mois après elle a été atteinte d'une maladie que l'on
 » nomme choléra-morbus, avec une fièvre gastrique qui
 » l'a retenue au lit six semaines, et dont elle n'a pu obtenir
 » une parfaite guérison. Depuis ce temps elle a toujours
 » éprouvé de grandes douleurs dans toute la cavité abdo-
 » minale, et sur-tout dans le corps de l'utérus et de ses
 » dépendances, ce qui était suffisamment annoncé par des
 » pertes qui arrivaient trois ou quatre fois par mois. Sa
 » santé a été très-faible jusqu'au 4 juin 1822, que de nou-
 » veaux symptômes se sont annoncés par de grandes dou-
 » leurs d'estomac et des coliques de ventre accompagnées
 » d'une légère perte. On a fait appeler un accoucheur qui
 » a été surpris de la faiblesse qui était résultée d'une si
 » faible perte de sang; car à peine y en avait-il une palette
 » et demie; ce qui lui fit croire que cette dame était en-
 » ceinte. Peu-à-peu ses maux se sont calmés et ont été
 » remplacés par des vomissemens de sang très-fréquens,
 » des douleurs d'estomac, de grandes douleurs de poitrine
 » et de reins, ainsi que de l'utérus, et toujours quelques
 » petites pertes sanguinolentes qui lui occasionaient un

» très-grand échauffement dans les parties internes. Le
 » sang se portait habituellement vers les parties hautes.
 » Elle avait perdu tout-à-fait l'appétit et le sommeil. Le lit
 » devenait insupportable, et augmentait ses maux à un tel
 » point qu'elle n'y pouvait rester que peu de temps. Ces
 » affreuses douleurs ne l'avaient point quittée, lorsqu'au
 » mois d'août on la fit sortir pour passer la soirée chez des
 » amis, où elle a été surprise d'une attaque de nerfs : elle
 » est devenue immobile de tous ses membres. On a fait
 » appeler plusieurs médecins et accoucheurs qui n'étaient
 » point d'accord sur son genre de maladie : les uns pré-
 » tendaient que c'était le sang ; d'autres qu'elle était atta-
 » quée de la poitrine ; et l'accoucheur, qui déjà avait cru
 » l'avoir laissée enceinte dans le mois de juin, trouva
 » que son assertion était confirmée par le développement
 » de l'abdomen et l'accroissement du corps de l'utérus. Il
 » voyait dans cet état de grossesse la seule cause des
 » grands maux de reins et des douleurs de cuisses. La
 » cuisse droite sur-tout occasionait plus de souffrances,
 » et sa déviation à droite lui faisait soupçonner qu'elle
 » portait sur les nerfs sacro-iliaques. Un seul médecin,
 » M. F., a cru devoir, avec plus de raison, lui ordonner
 » des potions calmantes, des bains et un large vésicatoire
 » qu'il a fait appliquer sur toute la région sacro-lombaire,
 » ce qui a très-bien réussi pour les membres ; mais pour les
 » autres parties malades, il paraissait ne pas espérer de
 » guérison, dans la persuasion où il était que la maladie
 » provenait d'un engorgement dans l'ovaire et la trompe
 » droite, engorgement qui devenait presque incurable à
 » cause du laps de temps qui s'était écoulé depuis sa for-
 » mation. M^{me}. Théveny, depuis six mois, était d'une si
 » grande faiblesse, qu'elle se trouvait mal jusqu'à trois fois
 » par jour ; elle ne pouvait souffrir sur elle aucun vêtement
 » qui la gênât, et elle était si fatiguée, qu'elle ne voulait
 » plus voir aucune personne de l'art. »

C'est dans cet état de maladie, après deux années de
 souffrances, que la curiosité plutôt que tout autre senti-

ment lui a fourni l'occasion de mettre en usage le magnétisme animal, qui, dans trois séances, pendant l'espace de quatre jours, a déterminé sa parfaite guérison.

OBSERVATIONS

Sur les effets de l'eau magnétisée,

ADRESSÉES A M. DELEUZE PAR M. CÉZAIRE DU BOIS.

Le premier effet remarquable que j'aie vu de l'eau magnétisée est celui qu'elle a produit sur moi. L'eau pure m'incommodait; je ne pouvais en avaler quelques gouttes sans ressentir dans la région abdominale comme une barre et une sensation douloureuse qui durait assez long-temps. J'imaginai de boire de l'eau magnétisée; elle passa très-bien. Je continuai d'en faire usage, et non-seulement elle facilita mes digestions, mais elle me donna beaucoup d'appétit. J'eus un rhume, et elle m'aida à expectorer. Je reconnus même qu'elle me délassait lorsque j'étais fatigué. Je n'en bois plus d'autre, et je m'en trouve à merveille. D'après cette expérience et d'après vos conseils, j'ai mis tous mes malades à l'usage de l'eau magnétisée; elle m'a épargné souvent la peine de la manipulation, elle m'a paru quelquefois opérer seule la guérison, et j'en ai obtenu les effets les plus variés et même les plus opposés. Ainsi je l'ai vue agir comme purgatif, comme tonique, comme relâchant, comme rafraîchissant. Je ne pense point que ses qualités soient différentes selon la volonté du magnétiseur; il me paraît qu'en aidant l'action de la nature, ou ce que les médecins nomment *forces médicatrices*, elle amène les crises nécessaires pour la guérison.

C'est moi qui magnétise l'eau dont je fais ma boisson habituelle: j'ai essayé de m'en faire magnétiser par d'autres; mais j'ai reconnu qu'elle était moins chargée et qu'elle me paraissait moins agréable que celle que je magnétise moi-même.

Je viens de dire que l'eau magnétisée produisait des effets opposés ; en voici un exemple :

Madame N. , qui avait été guérie de plusieurs inflammations d'entrailles , avait conservé une telle atonie intestinale , qu'il lui était impossible de garder un lavement. Après avoir bu pendant quelques jours de l'eau magnétisée , elle reconnut avec surprise que cette atonie avait entièrement cessé.

Dans le même temps , madame J. , sa sœur , avait une telle constipation , qu'elle ne pouvait aller à la garde-robe sans le secours de lavemens, et cette incommodité disparut aussitôt qu'elle se fut mise à l'usage de l'eau magnétisée.

Cette même madame J. me disait souvent qu'elle ne trouvait aucun goût particulier à l'eau magnétisée , et que chez ceux de mes malades qui y en trouvaient un , c'était sans doute , un effet de l'imagination.

Un jour , sans la prévenir je chargeai son eau beaucoup plus qu'à l'ordinaire. Le lendemain , lorsqu'elle vint chez moi, elle me dit qu'elle l'avait trouvée d'une amertume insupportable.

Madame H. , dont le traitement est inséré dans l'*Hermès* et qui continue à jouir d'une bonne santé , ne pouvait être évacuée par les purgatifs les plus violens : elle l'a été fort bien par l'eau magnétisée. J'ai purgé une de mes malades pendant cinq semaines avec de l'eau magnétisée , sans que cette purgation excessive lui ait causé la moindre fatigue. Aussitôt que cette crise n'a plus été nécessaire l'eau a cessé de la produire.

Mademoiselle Thérèse Duquesne , ouvrière en robes à Noyon, âgée de vingt-huit ans, était , depuis l'âge de neuf ans , tourmentée par des accès de migraine très - fréquens et très-douloureux : on avait espéré qu'elle en serait délivrée lorsque son tempérament se développerait ; mais depuis cette époque, outre les accès irréguliers, elle en avait tous les mois un beaucoup plus violent, et qui durait deux ou trois jours. Elle avait épuisé toutes les ressources de la médecine, bains de pieds , bains médicaux , sangsues , sai-

gnées , émétique, purgatifs, et elle n'avait obtenu aucun soulagement.

Touché de son état, je lui proposai d'essayer du magnétisme en l'assurant qu'il ne pouvait lui faire de mal; elle y consentit; et le 11 avril, comme elle souffrait beaucoup, elle vint me trouver: je la magnétisai pendant vingt minutes et la douleur se dissipa. Je lui fis boire alors un verre d'eau magnétisée, je l'engageai à n'en plus boire d'autre, et je lui en remis deux carafes que je lui promis de renouveler autant qu'elle le voudrait. Elle suivit mon conseil et la migraine ne revint point. Elle s'attendait à un accès très-fort pour le 20 du mois; elle eut en effet les bâillemens qui en étaient l'annonce, mais un quart-d'heure après sa tête fut parfaitement libre. Depuis cette époque elle n'a plus rien éprouvé, pas même des bâillemens; et comme il s'est écoulé plus de huit mois, je ne puis douter qu'elle ne soit parfaitement guérie. Elle a reçu un jour une forte contusion à la tête, et les douleurs n'ont point reparu. Je ne l'ai magnétisée qu'une seule fois, parce qu'ayant vu qu'elle ne souffrait plus, j'ai voulu essayer si l'eau magnétisée suffirait pour achever sa guérison, et je m'estime heureux du succès de cette expérience. Je dois faire observer que, dans les deux premiers mois de son traitement, elle buvait l'eau magnétisée avec une extrême avidité, aujourd'hui elle en boit beaucoup moins.

Un jour, mademoiselle Duquesne étant sortie de chez elle sentit à l'œil une douleur très-vive, et l'œil et toutes les parties environnantes enflèrent tellement, qu'on lui en demanda la cause. Elle rentra chez elle, mit sur l'œil une compresse imbibée d'eau magnétisée, et demi heure après l'enflure et la douleur avaient entièrement disparu. Elle avait eu l'année dernière un abcès dans la gorge, et depuis ce temps elle y sentait un embarras; c'était, disait-elle, comme une peau qui semblait vouloir se détacher. Il y a quelques jours qu'immédiatement après avoir bu de l'eau magnétisée, elle sentit quelque chose tomber de la gorge dans l'estomac, ce qui lui donna beaucoup de mal de cœur.

Dans la journée sa gorge devint libre, et elle n'y a plus senti aucune gêne. Ce fait me rappelle que Madame J., dont j'ai déjà parlé, m'avait répété plusieurs fois que l'eau magnétisée lui pesait sur l'estomac. J'insistai pour qu'elle en bût davantage, supposant que c'était l'indication d'un obstacle qu'il fallait vaincre. En effet, quelques jours après, elle sentit quelque chose se détacher, non pas du gosier comme mademoiselle Duquesne, mais de l'estomac. Elle en fut momentanément incommodée, et depuis l'eau a très-bien passé.

Un effet fort singulier que mademoiselle Duquesne a toujours éprouvé de l'eau magnétisée, c'est que, lorsqu'elle en boit, il lui semble que ses cheveux se dressent sur sa tête et soulèvent même son peigne.

J'ai eu le bonheur de guérir un jeune homme que plusieurs médecins avaient traité pour des spasmes de l'estomac. Les accès revenaient assez souvent et les douleurs duraient au moins trois ou quatre heures. Elles se sont affaiblies successivement et ont enfin entièrement cessé. Le traitement fini, je lui recommandai de continuer l'usage de l'eau magnétisée. Toutes les fois qu'il négligeait de faire prendre chez moi la carafe qui lui était destinée, les douleurs se faisaient sentir, et elles cessaient aussitôt qu'il en avait bu.

Madame E. J. a la vue très-faible, et depuis quelque temps l'œil gauche se brouille et s'agite continuellement, au point qu'elle a été obligée de renoncer à la lecture : elle a désiré essayer du magnétisme : je l'ai magnétisée pendant quelques minutes en présentant mes doigts devant son œil, et le brouillard s'est momentanément dissipé. Je lui ai remis alors un flacon d'eau magnétisée, en lui recommandant de s'en laver les yeux tous les matins. Le lendemain, elle a senti que cette eau piquait l'œil gauche comme si elle avait été mêlée d'esprit de vin. Quelques jours après, elle a piqué également l'œil droit, qui a toujours été plus faible que celui qui est malade aujourd'hui. Déjà le brouillard

s'est éclairci et les yeux se fortifient. J'espère son entière guérison, et je vous en rendrai compte.

Mademoiselle A. était depuis un mois tourmentée d'une constipation habituelle, quoique par ordonnance du médecin elle eût pris pendant quinze jours de la manne délayée dans de l'eau de pruneaux. Elle est venue à mon traitement le vendredi 9 février 1827; elle a emporté de l'eau magnétisée à mon réservoir, dont elle a bu plusieurs verres.

Le lendemain 10, elle a eu une évacuation extrêmement abondante, et elle a rendu beaucoup de sang.

Le dimanche et jours suivans, les évacuations ont continué, elle a encore rendu du sang caillé qui paraissait avoir séjourné dans les intestins. Depuis deux jours elle ne rend plus de sang, mais les évacuations n'ont pas encore cessé.

Madame C., que je magnétisais pour une névralgie, s'étant donné une entorse, marchait avec beaucoup de difficulté et avait le pied très-enflé. Après l'avoir soulagée en lui magnétisant le pied pendant environ un quart-d'heure, je le lui fis envelopper, pendant la nuit, d'une compresse d'eau magnétisée: le lendemain l'enflure avait disparu, elle ne souffrait plus et marchait comme à l'ordinaire.

Une de mes malades que j'avais mise à l'usage de l'eau magnétisée, et qui la buvait avec plaisir, envoyait tous les matins chez moi sa femme-de-chambre pour me rapporter la carafe vide et reprendre celle que j'avais préparée.

Un jour, qu'étant pressé de sortir j'avais oublié de magnétiser la carafe qu'on avait remplie et placée sur ma cheminée, on la remit à la femme-de-chambre. Le lendemain sa maîtresse me dit que l'eau ne lui avait pas paru bonne, qu'il lui semblait que c'était de l'eau de citerne. Je ne lui en dis pas la raison; mais l'eau que je lui donnai alors lui parut agréable comme celle qu'elle buvait auparavant. L'imagination n'était pour rien dans la sensation qu'elle avait éprouvée, puisqu'elle ne pouvait savoir que j'avais oublié

de magnétiser son eau. Au reste , presque tous mes malades distinguent fort bien l'eau magnétisée de celle qui ne l'est pas. Quant à moi , je la reconnais parfaitement en présentant ma main au-dessus du vase qui la contient. J'ai plusieurs fois , fait cette expérience en mettant sur ma table plusieurs carafes d'eau , et priant quelqu'un d'en magnétiser une à mon insu , j'ai toujours reconnu celle qu'on avait choisie.

M'étant convaincu que par le regard uni à la volonté j'agissais fortement sur mes malades , j'ai voulu essayer si je pourrais magnétiser de l'eau par le même moyen : cette expérience curieuse m'a réussi ; mais j'ai reconnu que l'eau se magnétise moins vite et moins fortement que par les procédés ordinaires , et que cette manière d'agir et la contention d'esprit qu'elle exige me causaient de la fatigue.

J'ignore combien de temps l'eau magnétisée conserve sa vertu , mais je me suis assuré que cette vertu s'affaiblit peu-à-peu. Il est donc à-propos de renouveler l'eau magnétisée tous les jours , ou du moins deux ou trois fois par semaine.

Je pourrais joindre d'autres observations à celles que je viens de vous communiquer ; mais celles-ci me semblent suffire pour engager les magnétiseurs à faire usage de l'eau magnétisée , pour prouver que l'action qu'elle exerce est indépendante de l'imagination , et pour confirmer ce que vous en avez dit dans votre Instruction pratique.

NOTE DE M. DELEUZE.

Il serait intéressant de comparer l'action de l'eau magnétisée à celle des procédés ordinaires ; mais il faudrait pour cela avoir recueilli un plus grand nombre de faits. Je me bornerai donc à rappeler l'attention sur ce sujet en présentant ici quelques conjectures qui sont le résultat de ce que j'ai observé.

L'eau magnétisée porte le fluide dans l'estomac , d'où il passe naturellement dans les divers organes ; peut-être même est-il attiré par ceux qui en manquent , et dans

lesquels il augmente les forces médicatrices et facilite les crises. C'est pour cela que cette eau produit des effets très-variés. Son action diffère de celle des procédés ordinaires, parce qu'en employant ceux-ci le magnétiseur dirige les courans après avoir concentré l'action sur telle ou telle partie, tandis que la nature seule distribue le fluide introduit par l'eau.

Le magnétiseur fait plus de bien par les procédés lorsqu'il porte l'action sur les organes qui en ont besoin ; mais il peut se tromper en accumulant le fluide sur une partie qui a déjà trop de ton. On sait bien que les passes sur les bras et les jambes n'ont aucun inconvénient ; mais ce procédé ne suffit pas, si ce n'est pour dissiper des douleurs dans les membres. Quand on emploie le magnétisme à grands courans, ce n'est qu'après des essais réitérés qu'on reconnaît s'il faut s'arrêter ou passer légèrement sur la tête, sur la poitrine, sur l'estomac. Il y a chez quelques personnes une surabondance de fluide vital dans certains organes, et les procédés magnétiques y en portent de nouveau, tandis qu'il faudrait les en débarrasser pour établir l'équilibre. Ainsi, M. C. Du Bois éprouve des douleurs de tête lorsqu'on le magnétise, et il s'en délivre en magnétisant lui-même.

Je crois qu'on ne doit jamais s'alarmer des évacuations produites par l'eau magnétisée : elles cessent dès qu'elles ne sont plus nécessaires ; j'en ai plusieurs fois acquis la preuve. Si l'on pouvait craindre l'action de l'eau magnétisée, ce serait seulement lorsque tout l'organisme a trop de ton, ou lorsqu'il y a une grande excitation dans le système nerveux. Alors on en diminuerait la dose, ou bien on y renoncerait avant qu'elle eût pu faire du mal. Je citerai à ce sujet un fait singulier.

Une dame que j'avais rendue somnambule trouvait l'eau magnétisée délicieuse, et sitôt qu'elle en avait bu elle devenait extrêmement gaie. Elle aurait voulu en boire continuellement ; mais en somnambulisme elle me recommanda de ne lui en donner que deux verres par jour,

parce que cette hilarité excessive , dont elle ignorait la cause dans l'état de veille , pouvait paraître inconvenante.

La promptitude avec laquelle agit l'eau magnétisée est un phénomène remarquable. Un malade , magnétisé par M^me. Touchard , a été purgé pendant un mois avec l'eau magnétisée, et les évacuations avaient lieu un quart-d'heure après qu'il en avait bu. M. Foissac magnétise depuis quelques jours un enfant de douze ans et une femme de trente ans , chez qui le même effet se renouvelle aussi souvent qu'il le veut , et toujours en moins de cinq minutes.

Il n'est pas douteux que les lotions d'eau magnétisée fortifient les yeux. Une dame qui m'honore de son amitié fut , il y a dix-huit mois , incommodée par un brouillard et par des mouches noires qui passaient devant ses yeux : elle alla consulter quatre oculistes , qui lui dirent qu'elle avait une cataracte commençante. Depuis qu'elle se lave les yeux deux fois par jour avec de l'eau magnétisée, le mal n'a fait aucun progrès , les mouches ont disparu , et je suis fondé à croire qu'elle conservera la vue.

Plusieurs exemples m'ont prouvé que l'eau magnétisée est un collyre excellent. Il n'est pas rare qu'elle pique les yeux comme de l'eau-de-vie , mais cette sensation n'a plus lieu après la guérison.

M. Du Bois magnétise lui-même l'eau dont il fait sa boisson habituelle , et il a reconnu qu'elle lui fait plus de bien que celle qui a été magnétisée par d'autres. Il n'en faut pas conclure qu'il convient à tout le monde de suivre son exemple , et je dois faire quelques observations à ce sujet.

Lorsqu'on a un vice dans le sang ou les humeurs , le fluide qu'on émet entraîne avec lui des miasmes morbifiques et ne saurait être salutaire ; mais lorsqu'on est incommodé par un défaut d'équilibre dans la force des divers organes , ou par une gêne dans la circulation , ou par des maux d'estomac , le fluide est sain , et rien n'empêche qu'on ne puisse se magnétiser soi-même et magnétiser l'eau dont on veut faire usage.

J'ai dit que le fluide entraînait avec lui des émanations morbifiques, je vais citer à ce sujet un fait dont j'ai été témoin.

Une dame, attaquée depuis deux ans d'une maladie nerveuse, avait souvent des crises accompagnées de catalepsie et de somnambulisme naturel. Un jour qu'elle était dans cet état et tourmentée par des douleurs de tête, elle demanda un verre d'eau et voulut le magnétiser elle-même. Voici comment elle s'y prit : elle posa le verre sur ses genoux et fit des passes depuis le haut de la tête jusqu'au verre sur lequel elle secouait ses doigts. Je fus surpris de ce procédé, mais je ne me permis de rien dire. Au bout de deux minutes elle prend le verre dans sa main et jette l'eau en disant : *Ah ! je ne boirai pas cette eau, il y a trop de douleurs dedans.* Elle demanda ensuite un second verre d'eau qu'elle magnétisa par les procédés ordinaires.

M. du Bois recommande de renouveler souvent l'eau magnétisée et je crois qu'il a raison. Mais pourquoi la force magnétique se conserve-t-elle plus long-temps dans une plaque de verre ou de métal que dans une carafe d'eau ? Serait-ce parce que l'eau est le meilleur conducteur du fluide : ou bien parce qu'en faisant usage des objets magnétisés, on entretient en eux le mouvement du fluide qui se renouvelle ? Je l'ignore.

Madame T. magnétise une dame qui a le ver solitaire ; chaque fois que cette dame boit un verre d'eau magnétisée le ver s'agite en changeant de place et lui cause de vives douleurs. Est-ce parce que l'eau magnétisée le ranime et l'excite, ou parce qu'elle le tourmente ? Je l'ignore. Sur l'explication de ce fait comme sur celle du précédent et de plusieurs autres, nous sommes encore réduits à des conjectures. Au reste, la dame dont je parle était fort malade ; elle ne pouvait rien digérer : depuis qu'elle est magnétisée et qu'elle boit de l'eau magnétisée, elle se trouve fort bien.

Dans mon Instruction pratique, j'avais dit (p. 79) que l'eau magnétisée paraissait n'exercer aucune influence sur les personnes qui n'avaient point encore été magnétisées.

J'ai rectifié cette erreur dans une note page 380 ; je crois devoir ajouter ici que j'ai depuis acquis de nouvelles preuves qu'elle produit souvent des effets très-salutaires sur des malades qui n'ont été soumis à aucun procédé magnétique, et que plusieurs personnes lui trouvent un goût particulier quoiqu'elles ne se soient jamais mises en rapport avec le magnétiseur. Une lettre que je vais joindre à cette note en offre des exemples remarquables. Elle m'a été écrite par un homme très-éclairé et qui mérite toute confiance.

L'action directe du magnétiseur est à-la-fois psychique et physique, celle de l'eau est simplement physique. Il suit de là qu'on ne peut attendre de l'eau les mêmes phénomènes, que son action est moins énergique, et qu'employée seule elle ne doit pas amener le somnambulisme, mais aucun des dangers qu'on peut craindre du magnétisme ne peut accompagner l'usage de l'eau magnétisée. Il ne faut pas conclure de là que l'eau magnétisée soit préférable au magnétisme direct, mais seulement qu'elle est le plus puissant auxiliaire de celui-ci, et qu'elle suffit souvent pour guérir des maladies graves.

Plusieurs magnétiseurs sont persuadés qu'on peut donner à l'eau une qualité particulière, et la rendre à volonté calmante, diurétique, purgative, etc. Les phénomènes du magnétisme sont si étonnants et si mystérieux, que je n'oserais prononcer que cette opinion est fautive ; je dirai seulement qu'on ne doit admettre des faits merveilleux que sur des preuves incontestables. Il s'écoulera bien des années avant qu'on puisse fixer les limites dans lesquelles est renfermée la puissance de la volonté.

Extrait d'une lettre de M. l'abbé Gavoy à M. Deleuze.

Saint-Denis, 11 janvier 1827.

MONSIEUR,

Je pense que vous serez bien aise de connaître les résultats que j'ai obtenus de l'eau magnétisée sur des personnes qui n'ont point fait usage du magnétisme.

Il y a environ deux mois qu'une fille de dix-neuf ans,

d'une constitution forte, d'un tempérament sanguin, en service chez M. G., fut attaquée d'une toux qui présentait des symptômes alarmans. On consulta pour elle le médecin, qui, voyant que le sang se portait à la poitrine et que les évacuations périodiques qui auraient dû soulager la malade étaient irrégulières et imparfaites, sur-tout depuis qu'elle avait quitté la campagne, où elle travaillait chez ses parens, dit que le traitement serait long, qu'il serait à-propos qu'elle allât à l'Hôtel-Dieu, ou qu'elle retournât chez ses parens, et qu'il fallait commencer par lui poser vingt sangsues. Comme elle ne voulait pas quitter la maison, et qu'elle ne pouvait y faire aucun remède, je lui proposai de faire usage de l'eau magnétisée pour remplacer les sangsues; elle y consentit, quoiqu'elle n'eût aucune confiance en ce moyen, mais pour gagner du temps. Je magnétisai donc une bouteille, qu'elle plaça à table à côté d'elle pour en boire avec du vin à ses repas. Une de ses compagnes désira savoir ce que cette eau avait de plus que l'autre, et comme on lui permit d'en goûter, elle en but un verre avec du vin : il était alors cinq heures, et à neuf heures elle nous dit qu'elle avait déjà été purgée trois fois, ce dont elle était fort contente, parce qu'elle croyait en avoir besoin. Cette aventure donna du crédit à mon remède, et engagea ma malade à ne plus s'en moquer. Elle en prit environ une bouteille par jour : bientôt la toux diminua, et le sang se porta moins vers les parties supérieures; l'appétit devint tel, qu'elle ne se contentait plus de faire trois repas; enfin, dès le douzième jour, elle se trouva si bien, qu'elle commença à se négliger; une bouteille d'eau lui durait deux jours, quelquefois même elle n'en buvait pas. Je lui fis des reproches de ce qu'elle ne venait pas prendre l'eau que je lui avais magnétisée, en l'assurant que l'amélioration de sa santé ne pouvait être considérée comme une guérison complète : elle promit d'être plus exacte, mais elle n'en fit rien. Alors je me négligeai moi-même : je mettais peu de temps à magnétiser l'eau, quelquefois même j'oubliais de la magnétiser, et cette négligence me donna

lieu de faire l'observation dont je vais vous rendre compte.

Etant un jour monté dans ma chambre, je vis la bonne qui tenoit un verre d'eau qu'elle goûtait : « Que faites-vous, lui dis-je ? — Je goûte, répondit-elle, si cette eau est magnétisée. — Est-ce que vous connaissez quand elle est magnétisée ? — Oui, Monsieur, et je ne suis pas la seule ; la cuisinière connaît aussi quand elle est magnétisée. Hier nous avons bien reconnu que vous n'aviez pas magnétisé celle que nous avons prise ; nous n'avons pas pu la boire. Celle que vous nous donnez depuis quelques jours n'est pas aussi bonne que celle que vous nous donniez au commencement ; nous avons pensé que c'était parce que vous la magnétisiez moins que l'autre. — Vous avez eu raison : mais quelle différence trouvez-vous entre l'eau magnétisée et celle qui ne l'est pas ? — L'eau magnétisée est agréable à boire, elle est moins froide que l'autre, elle fait du bien à l'estomac : moi qui ne pouvais boire de l'eau pure, je bois celle-là avec autant de plaisir que s'il y avait moitié de vin. »

La toux, qui avait disparu dès le douzième jour, n'étant plus revenue, la malade a cessé de boire de l'eau magnétisée ; elle se livre à son travail ordinaire et se trouve très-bien. Si à la fin du mois, me dit-elle, je ne vois pas que ma santé est parfaitement rétablie, je vous demanderai de l'eau magnétisée : avec elle je ne crains plus rien.

Je me suis servi avec le plus grand succès de l'eau magnétisée pour une inflammation aux yeux. Cette inflammation était très-douloureuse. Elle a été entièrement dissipée en cinq ou six jours.

J'ai vu encore bien d'autres faits qui m'ont prouvé l'efficacité de l'eau magnétisée ; mais je n'ai voulu vous citer que ceux dans lesquels elle avait été employée seule sans le concours du magnétisme ni d'aucun remède.

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU 1^{er} VOLUME

DE L'HERMÈS,

(1826 - 1827.)

PAR M. S.,

Auteur de l'Exposé des cures opérées par le Magnétisme animal, etc.

A.

A. (M^{me}.) est guérie d'une constipation habituelle, 435.

Action (exemples d') magnétique à distance, 59, 60, 64, 141, 168, 219, 274.

Adelon, professeur à l'École de Médecine, cité, 10, — est témoin d'expériences magnétiques, 58, 59. — Cité, 88, 89.

Affection dartreuse, *voy.* Dartres.

— Pulmonaire, *voy.* Pulmonie.

Aimé Paris, *voy.* Paris.

Allard (M^{me}.) magnétiseur citée, 357.

Ampère, membre de l'Académie des Sciences, témoin d'expériences magnétiques, 57, 58, etc.

Analyses d'ouvrages sur le Magnétisme animal : Du Magnétisme animal en France, etc., par Alexandre Bertrand, D. M. (Deleuze). Prem. art. 31. — Deuxième art. 157. — Exposé par ordre alphabétique

des cures opérées en France par le Magnétisme animal depuis Mesmer jusqu'à nos jours (1774-1826); par M. S. (Bouillet), 220. — Mémoire de Mesmer sur ses découvertes. Nouvelle édition, avec des notes de J. L. Picher Grandchamp, D. M. (Deleuze), 298. — Esquisse de la nature humaine expliquée par le Magnétisme animal. (Deleuze), 327.

Annnonce de l'ouvrage intitulé : Exposé des cures opérées par le Magnétisme animal, etc., 196.

Arnould (M^{me}.), somnambule, présente un exemple de susceptibilité et de lucidité remarquables, 219.

Asthme chronique, 367.

Atonie des intestins, 432.

Attaques de nerfs, *voy.* nerfs.

Avantages (des) de l'insensibilité des somnambules dans les traitemens et les opérations : par M. de Latour, 143.

B.

- B. (M^r.), témoin d'expériences magnétiques, 195.
- B. (M.), conseiller à la cour royale de R., cité, 254.
- B. (M^{lle}.) est guérie d'une maladie extraordinaire (paralysie intérieure des reins), 373.
- Bally, membre de l'Académie de Médecine. Son opinion sur le magnétisme, 22.
- Basset, ancien lieutenant de police à Lyon, témoin d'un fait de lucidité somnambulique, 359.
- Beauboucher (M^{lle}. Anastasie) offre un exemple remarquable de susceptibilité magnétique, 219.
- Belin-Mandar (M^{me}.) est guérie d'une suppression, d'une entérite chronique, d'une névralgie faciale, 28, et d'une glande au sein, 67.
- Belin-Mandar achève le traitement magnétique de sa femme, 30.
- Bertrand, D. M., *voy.* du Magnétisme animal en France, etc., — Est témoin d'expériences magnétiques, 142. — *Voy.* Lettre à M. Deleuze.
- Binet, professeur de mathématiques et de physique. Témoin d'expériences magnétiques, 65.
- Blainville, D. M., témoin d'expériences magnétiques, 143.
- Blanc, est guéri d'une maladie chronique de l'estomac et d'une constipation opiniâtre, 69. — *Voy.* Lettre à M. Deleuze.
- Bonnefoy, chirurgien à Lyon, témoin d'un fait de lucidité somnambulique, 359.
- Bordes, témoin cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 111.

- Bouillet, professeur de philosophie, témoin d'expériences magnétiques, 57, 65, 141.
- Boul (l'abbé), ancien prédicateur du roi, témoin d'une consultation somnambulique, 311.
- Bourdois, membre de l'Académie de médecine, est nommé membre de la commission pour l'examen du magnétisme animal, 28. — Témoin d'expériences magnétiques, 60, 62, 64, 66, — est nommé président de la commission, 74.
- Bricheteau, membre de l'Académie de Médecine, cité, 88.
- Broussais (E.), *voy.* certificat, etc.
- Burdin, D. M., cité, 10.

C.

- C. (M^{me}.) est guérie d'une entorse, 435.
- C. T. (M^{lle}.) est guérie d'une affection pulmonaire accompagnée d'hémoptysie, 318.
- Capuron, membre de l'Académie de Médecine, cité, 88. — Demande que l'on fasse des expériences sur les animaux, 135.
- Carlotti, professeur de langue italienne, témoin du traitement et de la guérison de la dame Dorothee Mathias, 358.
- Castel, D. M., cité, 88.
- Cataracte commençante, 438.
- Certificat de la maladie et de la guérison, par le Magnétisme animal, de la dame Dorothee, dite la Chevalière; par MM. Frappart, D. M., et E. Broussais, 324.
- Césaire du Bois, *voy.* Extrait d'une lettre, etc., à M. Deleuze. — Cité, 75. — *voy.* des Courans, 229. — Observat. sur les effets de l'eau magnétisée.

- Chamant, D. M., témoin cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 110.
- Chaplain, D. M., *voy.* Observation d'une affection pulmonaire, etc.
- Chardel, membre de l'Académie de Médecine; son opinion sur le magnétisme animal, 48.
- Coliques hystériques, 358.
- Côme, professeur de mnémotique, témoin d'une séance de somnambulisme, 350.
- Conseils pour magnétiser, 77.
- Constipation opiniâtre, 69, 71, 432. — Habituelle, 435.
- Consultations somnambuliques, 162, 168, 311, 356, 417.
- Conviction de l'existence du magnétisme obtenue par un fait indépendant de l'imagination: par le chevalier Dejouye des Roches, 290.
- Corbin, professeur de rhétorique, D. M., témoin d'expériences magnétiques, etc. 65.
- Courans (des) magnétiques, par Cézaire Du Bois, 229.
- D.
- D'Aunay (le comte Louis), *voy.* Second traitement de Pullmann. — *id.* Traitement de M^{me}. Lequin.
- Davalon, témoin d'une consultation somnambulique, 311. Cité, 357.
- Davalon jeune, somnambule, cité, 357.
- De Belleyme président à la Cour Royale de Paris, cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 105.
- De Champigny (la marquise), témoin d'expériences magnétiques, 258.
- De Coucy (le chevalier) est guéri par M^{lle} B., somnambule, d'un relâchement et d'une descente du rectum, 402.
- Defert, D. M., guérit M^{me}. *** d'une gastro-entérite chronique, 250. — *Voy.* Observation d'un phénomène de prévision.
- De Geslin, témoin d'expériences magnétiques, 144.
- De Gestas (le comte), député, témoin d'expériences magnétiques, 65.
- D'Hœnoff (le comte), témoin de faits magnétiques, 364. — (la comtesse), *id.*
- Dejouye (le chevalier) des Roches, *voy.* Conviction de l'existence du magnétisme.
- De Jumillac (la marquise) de Roissac, témoin d'un fait de lucidité somnambulique, 359.
- De L *** (M^{me}.) est guéri d'une leucorrhée et de douleurs d'estomac, 226.
- De la Bedollière, magnétiseur cité, 162.
- De Lascases (Emmanuel), témoin de diverses expériences magnétiques, 145, 418.
- De Latour, *voy.* Influence de la volonté. — *Id.* Opinion sur l'action magnétique. — *Id.* De l'avantage de l'insensibilité des somnambules. — *Id.* Guérison, etc., d'un engorgement dans les trompes utérines.
- Dcleuze, bibliothécaire du jardin des Plantes, commence le traitement de M^{me}. Bclin-Mandar, 28. — Est témoin d'expériences magnétiques, 65. — *Voy.* Note sur la surabondance du fluide vital, — cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 109. — *Voy.* Lettre à l'Académie royale de Médecine. — Des moyens de constater la réalité du magnétisme. — Lettre à M. le ré-

- dacteur de l'Hermès. — Observations, etc. — Note.
- De Maichens (M^{me}.), témoin d'expériences magnétiques remarquables, 144.
- De Moidieu, président au parlement de Grenoble, témoin d'un fait de lucidité somnambulique, 359.
- Demougé, secrétaire de la Société du magnétisme de Strasbourg, est témoin d'expériences magnétiques, 143.
- De Pierre (la comtesse), témoin cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 100.
- De Rostaing (le baron) *voy.* Lettre à M. Deleuze.
— (Alphonse) est guéri d'une fièvre bilieuse par le magnétisme animal et les soins d'une somnambule, 150.
- De Saint Rémy, cité, 291.
- Desgenettes (le baron), de l'Académie royale de Médecine. Son opinion sur le magnétisme, 19.
- Desmazery (A.) magnétise le sieur Petit, somnambule, en présence de plusieurs médecins et savans distingués, 141.
- De Sur***. (M.) est guéri par M^{lle}. G., somnambule, d'une douleur très-vive à l'épaule droite, 311.
- De Villette, maire de Verneuil, témoin d'expériences magnétiques, 259.
- Discussions (analyse des) qui ont eu lieu à l'Académie royale de Médecine relativement au magnétisme (B.), premier article 19, — second article 48, — troisième article 86, — quatrième article, 121.
- Domestique (une) de M^{me}. Lucet est guérie d'une douleur rhumatismale au genou, 261.
- Dorothée (la dame), dite la Chevalière, membre de la légion d'honneur, est guérie d'une maladie très-grave, 324, 337.
- Double, membre de l'Académie royale de Médecine, cité, 10. — Son opinion sur le magnétisme, 24; est nommé de la commission de l'Académie, etc., 28. — Cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 107.
- Douleur rhumatismale au genou, 261.
— Très-vive avec enflure à l'œil, 433.
- Dupau (Amédée), D. M., auteur des lettres physiologiques et *morales* sur le magnétisme, cité, 86.
- Dupotet (Jules), étudiant en médecine, publie une troisième édition de ses expériences à l'Hôtel - Dieu de Paris, 54. — Fait de nouvelles expériences chez M. Bouillet, en présence de nombreux témoins, 60 — *Id.* Devant la commission de l'Académie, 227; — *Voy.* Lettre à M. le président de la commission.
- Duquesne (M^{lle}. Thérèse) est guérie de migraines par l'usage de l'eau magnétisée, 432.
— *Id.* d'une douleur très-vive avec inflammation à l'œil, 433.

E.

- E. J. (M^{me}.) est traitée en ce moment pour un affaiblissement de la vue de l'œil gauche, 434.
- Eau (effets de l') magnétisée, 432 à 443.
- Edwards, membre de l'Académie de Médecine, témoin d'expériences magnétiques, 141.
- Effets (des) de l'imagination dans le traitement magnétique; par M. Pigault-Lebrun, 218.
- Engorgement au foie, 242.
— Dans les trompes utérines et

les ovaires, à la suite d'une
fausse-couche, 417.
Entérite chronique, 29.
Entorse, 435.
Esquisse de la nature humaine,
expliquée par le magnétisme
animal (Delcuze), 327.
Etudes médico-philosophiques,
voy. 415.
Expériences remarquables, 58,
65, 75, 141, 144, 195, 196,
213, 216, 219, 254, 255, 263,
271, 276, 361, 362.
— (nouvelles), sur le magnétisme
et le somnambulisme, faites
par M. Dupotet, 57.
— (nouvelles) sur l'action à dis-
tance, 141.
Exposé, par ordre alphabéti-
que, des cures opérées par
le magnétisme depuis Mesmer
jusqu'à nos jours (1774-1826),
par M. S., l'un des fondateurs
de la Société de magnétisme
de Paris (Bouillet), 220.

F.

F. (M.), témoin d'expériences
magnétiques, 195.
Ferrus, membre de l'Académie
royale de Médecine, cité, 88.
Fièvre lente, 71.
— périodique, 70.
— violente, 70.
Fille (jeune) malade, citée, 357.
— Est guérie d'une toux violente,
de règles irrégulières et impar-
faites, par l'usage de l'eau ma-
gnétisée, 441.
Fischer, D. M., témoin d'expé-
riences magnétiques, 143.
Foissac, D. M., *voy.* Lettre à
MM. les membres de l'Acadé-
mie royale de Médecine. —
Présente une somnambule à
l'Académie de Médecine, 75. —
Guérit une leucorrhée, 226. —
Voy. du fluide magnétique. —
Rapporte un fait magnétique,

254. — *Id.* un exemple de la
réalité et de l'efficacité du ma-
gnétisme sur un enfant âgé de
quatre ans, 255. — *Voy.* de la
réalité du magnétisme.
Fouquier, membre de l'Acadé-
mie royale de Médecine, cité,
28.
Fourdra, instituteur, témoin cité
dans le procès de M^me. Fructus,
111.
Fluide (du) magnétique et de
l'imagination, par M. Foissac,
D. M., 253.
Frank, médecin allemand, cité,
74.
François (de Barcelone), mem-
bre de l'Académie royale de
Médecine; son opinion sur le
magnétisme, 87.
Frappart, D. M., *voy.* certifi-
cat, etc.
Fresnel, D. M., témoin d'expé-
riences magnétiques, 57.
Fructus (M^me), somnambule,
voy. procès, etc.

G.

G. (M^{lle}.) est guérie d'une affec-
tion dartreuse, 285.
Gasc, membre de l'Académie
royale de Médecine; son opi-
nion sur le magnétisme, 87.
Gastro-entérite chronique, 250.
Gautier, D. M., témoin d'expé-
riences magnétiques, 143.
Gavoy, *voy.* traitement commu-
nique à l'éditeur de l'*Hermès*.
— Extrait d'une lettre, etc., à
M. Deleuze.
Georget, membre de l'Acadé-
mie royale de Médecine; son
opinion sur le magnétisme, 53.
Glande au sein, 67.
Gloucester (M^{gr}. le duc de), té-
moin d'une consultation som-
nambulique, 311. — Cité,
367.
Guéneau de Mussy, membre de

- l'Académie de Médecine, cité, 28.—*Id.* 88.
- Guérison par le magnétisme animal, d'un engorgement dans les trompes utérines et les ovaires, suite d'une fausse-couche, par M. de Latour, 417.
- Guérisons, 28, 67, 71, 150, 189, 190, 192, 213, 219, 226, 239, 242, 250, 254, 261, 285, 311, 318, 324, 338, 356, 358, 373, 417, 432, 433, 434, 435, 438, 441.
- Guersent, membre de l'Académie royale de Médecine, cité, 28.—Son opinion sur le magnétisme, 56.
- Gueyrard, D. M., témoin d'expériences magnétiques, 57.
- H.**
- H. D. (M.), *voy.* traitement et guérison de M^{lle}. B.
- Hanri (M^{me}.) est guérie par M^{me}. Fructus, somnambule, 112.
- Hanri, témoin cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 112.
- Homme (un jeune) est guéri de spasmes de l'estomac, 434.
- Honoré, membre de l'Académie de Médecine, cité, 88.
- Horeau, D. M., cité comme témoin à charge dans le procès de M^{me}. Fructus, 103, 107.
- Hulot (M^{me}.) est guérie d'une fièvre lente, d'une constipation, etc., 71.—Citée, 432.
- Husson, membre de l'Académie royale de Médecine, est nommé rapporteur de la 1^{re}. commission de l'Académie, 10.—*Voy.* rapport de la commission, etc.—*Id.* Sa réponse aux objections contre le rapport, etc., cité comme témoin dans le procès de M^{me}. Fructus, 107.—Est nommé membre de la seconde commission choisie par l'Académie pour examiner le magnétisme, 135.
- Hygie (l'), journal de médecine; ses réflexions sur la lenteur avec laquelle procède la commission de l'Académie de Médecine dans l'examen du magnétisme, 136.
- I.**
- Inflammation de l'œil droit, suite d'une humeur répercutée, 261.
- Influence de la volonté, et souvenir au réveil; par M. de Latour, 212.
- Insensibilité (exemples d') produite par le Magnétisme animal, 144, 145.
- Introduction. (M. F. D. M.), 5.
- Itard, membre de l'Académie de médecine, cité, 28; son opinion sur le magnétisme, 51.
- J.**
- J. (M^{me}.) est guérie d'une constipation habituelle par l'usage de l'eau magnétisée, 432.
- Jacob, négociant, témoin d'un fait de lucidité somnambulique, 359.
- Jacobi, témoin du traitement et de la guérison de la dame Dorothée, dite la Chevalière, 340 et suiv.
- Journal des Débats publie un article contre le magnétisme, 76.—Refuse d'insérer une réclamation de M. Chamant, D. M., 110.—Cité pour un deuxième article contre le magnétisme, 120.
- K.**
- Koreff, D. M., est témoin d'expériences magnétiques, 143.

L.

- L. (M.), *voy.* Lettre à l'éditeur de l'Hermès.
- L. D. (M.) est guéri d'une névralgie sous-orbitaire, (tic douloureux), 190.
- Labau (M^{lle}.) cuisinière de M^{me}. la comtesse de Pierre, citée comme témoin dans le procès de M^{me}. Fructus, 103.
- Lachevardière, imprimeur à Paris, témoin d'expériences, 62.
- Laennec, membre de l'Académie royale de médecine. Son opinion sur le magnétisme, 27; — est nommé membre de la commission pour l'examen du magnétisme, 135.
- Laplace (le marquis de), membre de l'Académie des Sciences. Son opinion sur le magnétisme, 92.
- Laterrade, avocat à la cour royale de Paris, défend la dame Fructus, 106, 114.
- Lequin (M^{me}.) est guérie d'un rhumatisme et d'un engorgement au foie, 242.
- Lerminier, membre de l'Académie royale de médecine. Son opinion sur le magnétisme, 87.
- Leroux, membre de l'Académie royale de médecine, cité, 28.
- Lettre à MM. les membres de l'Académie royale de médecine, par M. Foissac, D. M., 9.
- à M. le rédacteur de l'Hermès (au sujet de M^{me}. Belin-Mandar), par M. Deleuze, 69.
- à M. Deleuze, par M. Blanc, ancien notaire, 69.
- à l'Académie royale de Médecine, sur les meilleurs moyens à employer pour constater la réalité de l'action magnétique; par M. Deleuze, 86.
- de M. le baron de Rostaing, à

- M. Deleuze, sur le procès de M^{me}. Fructus, 150.
- à l'éditeur de l'Hermès, par M. L...., 256.
- de M. Deleuze à M. le rédacteur de l'Hermès, 262.
- adressée à M. Deleuze par M. Bertrand, D. M., 294.
- à M. le président de la commission nommée pour l'examen du magnétisme animal; par J. Dupotet, 334.
- (extrait d'une) de M. l'abbé Gavoy à M. Deleuze, 441.
- Lévi (M^{me}.), libraire à Paris, témoin d'un fait de lucidité somnambulique, 346.
- Leucorrhée, douleurs d'estomac, 226.

M.

- M... (M^{lle}.) est guérie de scrophules par M^{me}. Fructus, somnambule, 112.
- M... (M.) Témoin cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 112.
- M^{***}. D. M., témoin du traitement et de la guérison de M^{me}. Lequin, 249.
- M. S., *voy.* Exposé des cures, etc., 220.
- Magendie, membre de l'Académie des Sciences et de celle de Médecine, est nommé de la commission pour l'examen du magnétisme, 28. Son opinion sur le magnétisme, 56. — Est nommé secrétaire de la commission, etc., 74.
- Magnétiseurs cités dans l'Hermès. MM. Belin-Mandar, Blanc, Bonnefoy, chirurgien, Césaire Du Bois, Chapelain, D. M.; d'Aunay, Defert, D. M.; d'Hœnoff, Dejouye des Roches, de Latour, Deleuze, Faissole, D. M.; Foissac, D. M.; Fructus, Gavoy, H. D.; L.; Orclut, D. M.; Picher

- Grandchamp, D. M.; Pigault-le-Brun, Robin, M^{me}. Touchard.
- Magnétisme (du) animal en France, etc., et considérations sur l'apparition de l'extase, dans les traitemens magnétiques, par A. Bertrand, D. M. (Deleuze), 31, 157.
- Magnétisme (du) Animal considéré dans ses rapports avec différentes des connaissances humaines; par M. B., premier article, 37.
- Malades cités dans l'Hermès.
M^{me}. A...., M^{me}. Arnould, M^{me}. Belin-Mandar, M^r. Blanc, M^{elle}. A. Beauboucher, M^{me}. G., M^{lle}. C. T., M^{me}. d'Hœnoff, M. de L., M^{me}. Dorothee, dite la chevalière, M. de Saint-Rémy, de Sur^{***}, M^{lle}. Duquesne (Thérèse), M^{me}. E. J., M^{lle}. G., M^{me}. Hulot, M^{me}. J...., M. L. D., M^{me}. Lequin, M^{me}. N...., Palyart fils, mistress Pitt, M. Prot, Pullmann, Milady Rivers, M^{me}. Théveny, M^{lle}. Veyron de Maichens, M. Z., *anonymes*, une jeune dame, un jeune homme; trois femmes, une jeune fille, M^{me}. **, M^{me}. ***.
- Maladie de l'estomac, 69.
- Maladies guéries par le magnétisme; asthme chronique, atonie des intestins, cataracte commençante, contusions, corps étrangers dans l'estomac, dartreuse (affection), douleurs d'estomac, *id.* au genou, *id.* à l'œil, empâtement du foie, *id.* de la rate, engorgement au foie, *id.* dans les trompes utérines et les ovaires, entérite chronique, entorse, fièvre lente, *id.* périodique, *id.* violente, gastro-entérite, germe (faux), glande au sein, inflammation de l'œil droit, *id.* des yeux, leucorrhée, maladies de l'estomac, migraines, névralgie faciale, *id.* sous-orbitaire, panaris, paralysie intérieure des reins, pulmonaire (affection), règles irrégulières, rhumatisme, spasme de l'estomac, suppression, surdité commençante, toux violente, tumeur abdominale, etc., vue (affaiblissement de la).
- Marc, membre de l'Académie de Médecine, engage l'Académie à examiner le magnétisme, 10; — est nommé membre de la commission, 28; — son opinion sur le magnétisme, 50; — fait des expériences sur un somnambule, 227.
- Marle, grammairien, témoin d'un fait de lucidité somnambulique, 350 et suiv.
- Martoret, chirurgien-dentiste, arrache une dent au jeune Prot, somnambule, 146.
- Membres (nom des) qui composent la commission nommée par l'Académie royale de Médecine pour faire l'examen et l'étude du magnétisme, 28.
- Mémoire de Mesmer sur ses découvertes, nouvelle édition, avec des notes de J.-L. Picher Grandchamp, D. M., 298.
- Mesmer (paroles très-remarquables de), rapportées par M. Picher Grandchamp, D. M., *note*, 308.
- Michelin, D. M., témoin du traitement et de la guérison de M^{me}. Belin-Mandar, 29, — *id.* d'expériences, 143.
- Migraines, 432.
- Moyens (des) de constater la réalité du magnétisme, son action sur l'économie animale et son efficacité pour la guérison

des maladies , par M. Deleuze ,
197.

N.

N. (M^me. est guérie d'une atonie des intestins par l'usage de l'eau magnétisée , 432.

Nacquart , membre de l'Académie royale de Médecine ; son opinion sur le magnétisme , 51.

Nerfs (attaques de) , 192.

Névralgie faciale , 29.

— sous orbitaire (tic douloureux) , 190.

Note sur la surabondance du fluide magnétique ou principe vital chez quelques individus , par M. Deleuze , 75.

— sur M. Bertrand , D. M. , 372.

— de M. Deleuze , sur les effets de l'eau magnétisée , 436.

O.

Observation d'une cure opérée par le magnétisme animal , par M. Deleuze , 28.

— d'un phénomène de prévision à l'approche de la mort , communiquée par M. Defert , D. M. , 147.

— communiquée par M. Deleuze , 293.

— d'une affection pulmonaire accompagnée d'hémoptysie , guérie par le magnétisme , par M. Chapelain , D. M. , 318.

— sur le magnétisme animal , par M. Picher Grandchamp , D. M. , 1^{er}. article , 281 , — 2^e. article , 301 , — 3^e. article , 356.

— sur les effets de l'eau magnétisée , adressées à M. Deleuze , par M. Cézairé du Bois , 431.

Olivier , D. M. , à Saint-Tropès , cite des faits d'hydroscopie , 370.

Opinion de M. de Latour sur l'action magnétique et sur celle de l'imagination , 265.

— (de l') publique et de celle des majorités , par Aimé Paris , 332.

Orfila , membre de l'Académie royale de Médecine ; son opinion sur le magnétisme , 23.

Ozoux , D. M. , témoin d'expériences magnétiques , 143.

P.

Palyart fils est guéri d'une inflammation à l'œil , 261.

Panaris , 70.

Paris (Aimé) , voy. de l'opinion publique , etc.

Pariset , secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine , est nommé de la première commission pour l'examen du magnétisme , 10.

Pécourt , avocat-général à la Cour royale de Paris , cité dans le procès de M^me. Fructus , 104 , 112.

Pétel , étudiant en médecine , témoin d'expériences magnétiques , 57.

Petit , somnambule , est magnétisé en présence de plusieurs médecins et de savans , 57 , *id.* 141.

Picher Grandchamp , D. M. , voy. Observations sur le magnétisme animal , — *id.* Mémoire de Mesmer.

Phénomènes desomnambulisme , 58 , 59 , 61 , 62 , 63 , 64 , 144 , 145 , 146 , 148 , 195 , 213 , 214 , 216 , 219 , 220 , 227 , 244 , 258 , 259 , , 268. 271 , 274 , 277 , 358 , 361 , 262 , 369 , 389 , 391 , 408 , 409 , 419 , 423 , 427.

Pigault-Lebrun , voy. des effets de l'imagination , etc.

- Pirlot, D. M., cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 111.
 Pitt (mistriss) est guérie d'un asthme chronique, 367.
 Pottier, témoin cité dans le procès de M^{me}. Fructus, 112.
 Prévion (exemple de), 147.
 Procès de M^{me}. Fructus, faisant profession de somnambulisme, par M. B., 99.
 Prot, somnambule, cité pour une expérience d'insensibilité, 145, 212.
 Pulmonaire (affection), accompagnée d'hémoptysie, 318.
 Pullmann est guéri d'attaques de nerfs, 192.

R.

- R. (M.), négociant, témoin d'expériences magnétiques, 212.
 Rapport de la commission nommée par l'Académie royale de Médecine sur cette question : Convient-il que l'Académie de Médecine s'occupe du magnétisme animal (Husson), 11.
 Ratier, D. M., témoin d'expériences magnétiques, 145.
 Raynal, ancien inspecteur général de l'Université, témoin d'expériences magnétiques, 65.
 — fils, étudiant en droit, témoin d'expériences magnétiques, 65.
 Récamier, membre de l'Académie royale de Médecine; son opinion sur le magnétisme, 52; — assure que la fille Samson est morte dans les salles de l'Hôtel-Dieu au moment où l'on publiait sa guérison, 96. *Nota.* Cette assertion n'était pas tout-à-fait exacte, car la D^{lle}. Samson est encore pleine de vie, voy. Samson.
 Règles irrégulières et imparfaites, 441.
 Renauldin, membre de l'Académie royale de Médecine; son opinion sur le magnétisme, 10.
 Réponse de M. le président de la commission, etc. (Bourdois), à M. Dupotet, 336.
 Ribes père, chirurgien des Invalides, témoin d'expériences magnétiques, 57 et suiv.
 — fils, D. M., témoin d'expériences magnétiques, 57.
 Rivers (milady) est guérie d'une surdité commençante, 367.
 Robin, voyez traitement de M^{me}. ***.
 Roche, D. M., sous-bibliothécaire de l'École de Médecine, cité pour un fait curieux de magnétisme, 76.
 Rochoux, membre de l'Académie royale de Médecine; son opinion sur le magnétisme, 49.
 Roméo Elton, professeur au collège de la Providence (Etats-Unis), témoin d'expériences magnétiques, 143.
 Rhumatisme musculaire, 189, 242.

S.

- Salmade, membre de l'Académie royale de Médecine, cité, 88.
 Samson (M^{lle}.), c'est la personne sur laquelle ont été faites les admirables expériences de M. Husson, à l'Hôtel-Dieu, en 1821; c'est elle aussi que M. Récamier a tuée en pleine Académie, afin de prouver que le magnétisme n'avait aucune efficacité thérapeutique (1).

(1) L'honorable académicien cherchera sans doute à se justifier en disant qu'il a confondu deux malades portant le même nom, etc. Nos lecteurs apprécieront l'excuse

Comme il a été dit plus haut, M^{lle}. Samson *existe encore* et demeure rue Sainte Croix, n^o. 11, p. 416.

Serophules, 112.

Servan, avocat-général au parlement de Grenoble : passage remarquable de sa brochure, intitulé : *Doutes sur le Magnétisme*, 303.

Somnambules cités dans l'*Hermès* : M^{me}. Allard, M^{me}. Arnould, M^{lle}. B., M^{lle}. A. Beaubouche, M^{lle}. C., le jeune Davalon, M^{me}. de Latour, M^{me}. Dorothée, dite la Chevalière, M^{me}. Fructus, M^{lle}. G., M^{me}. Lequin, M. Petit, Prot, Pullmann, M^{me}. Théveny, sage-femme, M^{lle}. Veyron de Maichens. — *Anonymes* : Une dame. — Une femme. — Un enfant âgé de quatre ans. deux jeunes filles, un jeune homme, une mulâtresse.

Spasmes de l'estomac. 434.

Suppression, 28, 240.

Surdité commençante, 367.

T.

Témoins cités dans l'*Hermès* : M^{me}. Allard, M. Adelon, D. M., Ampère, Basset, Bertrand, D. M., Binet, Blainville, D., M., Bouillet, Boul (l'abbé), Bourdois, D. M., Broussais (E), Carlotti, Côme, Corbin, D. M., Davalon, de Champigny (la marquise de), de Geslin, de Gestas, Junillac (la marquise de), de Laseases, Deleuze, M^{me}. de Maichens, M. Demougé, de T. de Vil-

lette, Du Bois, Edwards, D. M., F., Fiseher, D. M., Frappart, *id.*, Fresnel, *id.*, Gauthier, *id.*, Gloucester (le duc de), Guéneau de Mussy, D. M., Gueyrard, *id.*, Hoëhoff, (le comte et la comtesse d'), Jacobbi, Jacob, Koreff, D. M., Lachevardière, Leroux, D. M., M^{me}. Lévi, M. Marle, Michelin, D. M., Moidieu, Ozoux, D. M., Petit, R., Ratier, D. M., Raynal père et fils, Ribes père et fils, méd., Roméo Elton, Servan. etc.

Théveny (M^{me}.), dite M^{me}. Philippe, sage-femme, est guérie d'un engorgement dans les trompes utérines et les ovaires, suite d'une fausse-couche, 418.

Thillaye, membre de l'Académie de Médecine, est nommé de la commission pour l'examen du magnétisme, 28. — Fait des expériences sur un somnambule, 227.

Touchard (M^{me}.), *voy.* traitement, etc., de M^{me}. Dorothée, etc.

Toux violente, 441.

Traitement d'un rhumatisme musculaire, par M. Dupotet, 189.

— D'une névralgie sous-orbitaire (très douloureux), 190.

— (second) du sieur Pullmann, par M. le comte Louis d'Aunay, 191.

— de M^{me}. *** , par M. Robin, 239.

— de M^{me}. Lequin, par M. le comte L. d'Aunay, 242.

— communiqué à l'éditeur de l'*Hermès*, par M. Gavoy, 260.

— (annonce d'un) magnétique 295.

— et guérison par le magnétisme de M^{me}. Dorothée, dite la

à sa juste valeur quand ils sauront que la veuve Samson, décédée, avait 50 ans de plus que la demoiselle Samson à qui le magnétisme a sauvé la vie.

Chevalière, par M^{me}. Tou-
chard, 357.
Tristan (le comte de), auteur des
recherches sur quelques efflu-
ves terrestres, cité, 371.
Tumeur au côté droit de l'abdo-
men, 239.

V.

Veiron (M^{lle}.) de Maichens,
sommambule, citée pour un
fait d'insensibilité, 144.
Virey, membre de l'Académie
de Médecine. Son opinion sur
le magnétisme, 21.
Volonté (influence de la) 213,
214, 274, 421, 423,
Vue (exemples de) à distance,
258, 259, 358, 419.
— (affaiblissement de la) 434.

Z.

Z^{***} (M.) (Hoffmann) réfuté par

lui-même, par M. B., premier
article, 153, — second arti-
cle, 173.

Z^{***} (M.) est guéri d'un rhuma-
tisme musculaire, 189.

ANONYMES.

M^{***}, ecclésiastique, est traité par
M^{lle}. B., sommambule, 401.

M^{***}, chirurgien-major du 4^{me}.
régiment de la garde royale,
Témoin de faits magnétiques,
193.

M^{me}.^{***}, sommambule, traite et
guérit son enfant, 162.

M^{me}.^{***} est guérie d'une gastro-
entérite, 250.

M^{me}.^{***} est traitée pour une
cataracte commençante, 438.

FIN DE LA TABLE.

Les personnes qui ont des observations sur le magnétisme, et qui
voudraient les faire insérer dans l'*Hermès*, peuvent les adresser franco
au bureau du journal, chez madame Lévi, libraire, quai des Au-
gustins, n^o 25.

Votre abonnement finissant en février 1827, nous vous invitons, si vous désirez le renouveler, à nous en adresser la demande dans le courant de mars, afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'envoi du Journal, le projet de loi n'étant point un obstacle à ce que nous continuions à le fournir avec exactitude.